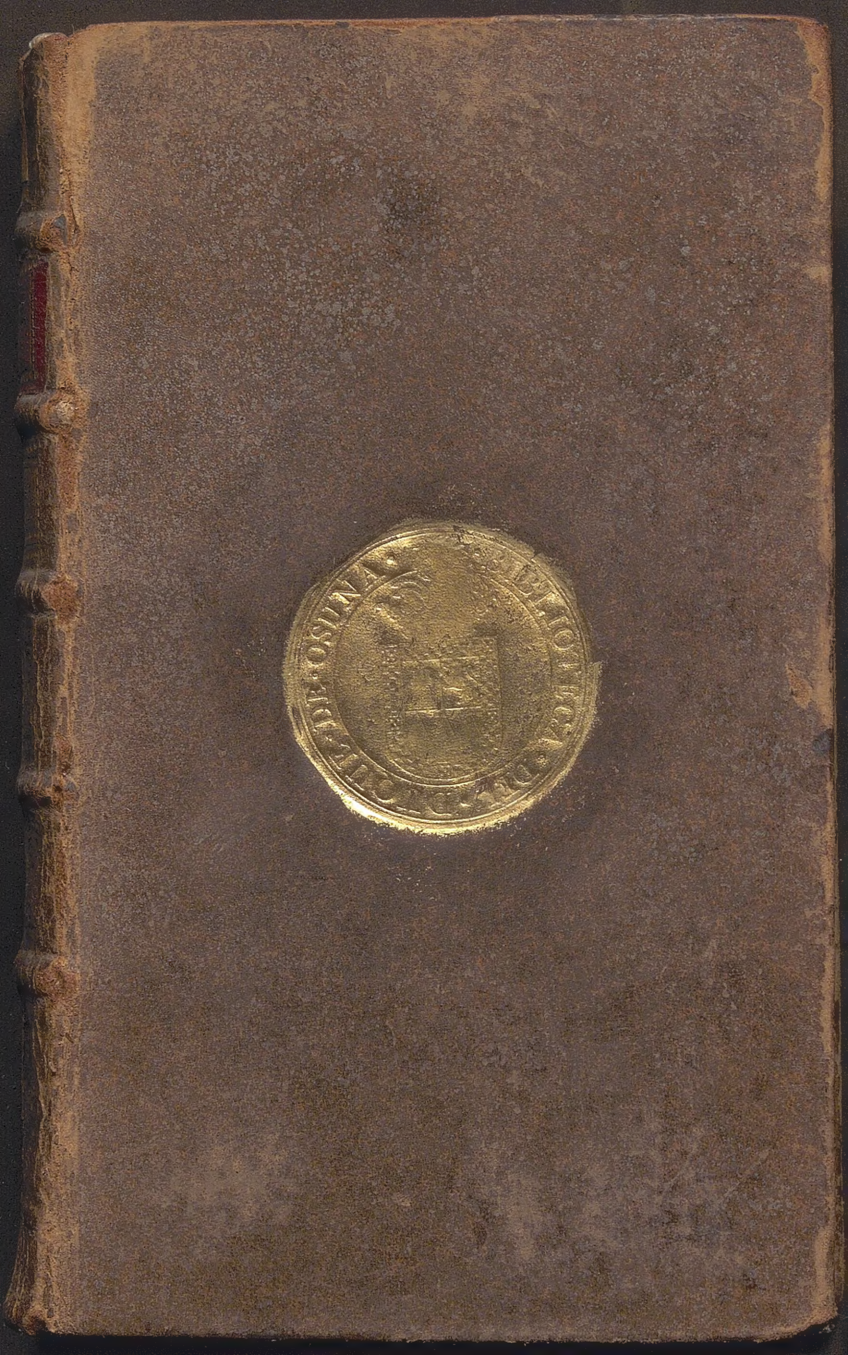
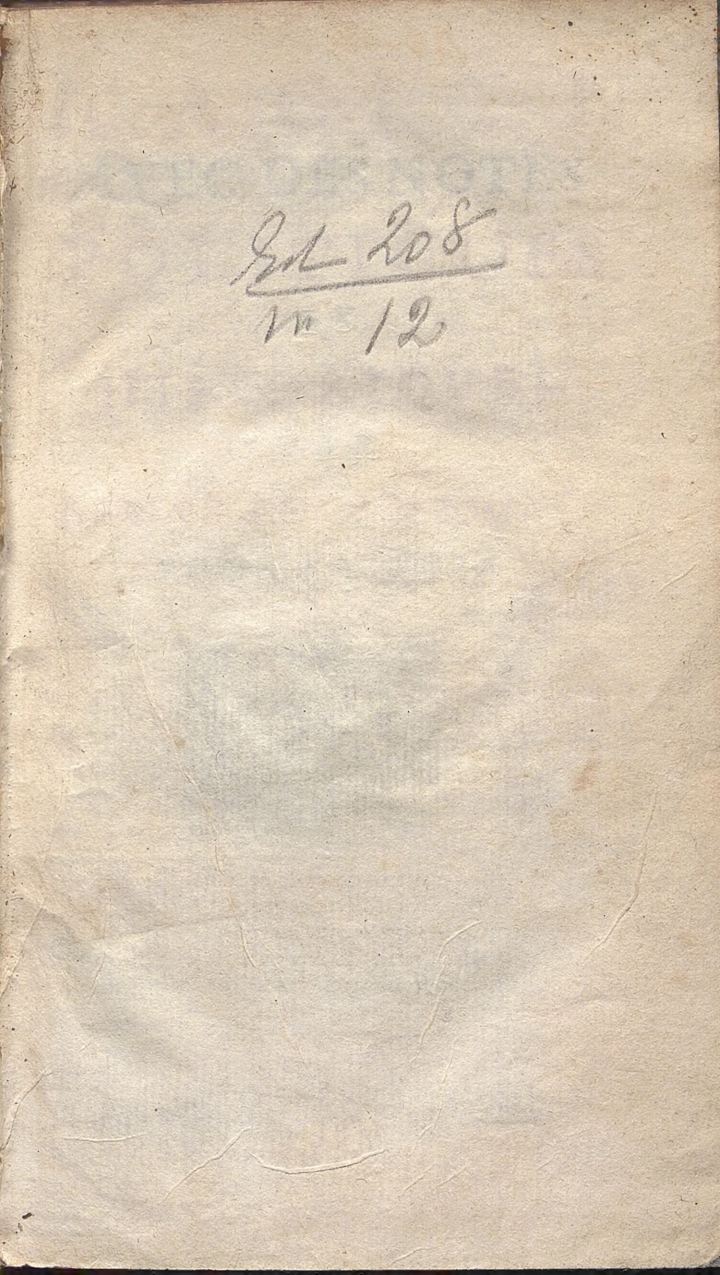

DE · OSUNA ·


Gd 208
№ 12

TACITE
AVEC DES NOTES POLITIQUES ET HISTORIQUES

PAR

AMELOT DE LA HOUSSAYE.

TOME PREMIER.



A PARIS, PLACE DE SORBONNE,

Chez ANDRE' CAILLEAU, au Coin de la ruë des Maçons, à ſaint André.

M. DCC. XXIV.

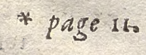
Avec Approbation & Privilege du Roy.

AVERTISSEMENT

JE ne me ſerois jamais aviſé de traduire les Oeuvres de Corneille Tacite, dont il me ſuffiſoit d'avoir entrepris le Commentaire, ſi le nommé Fremont d'Ablancourt, neveu de celui, que l'on veut faire paſſer pour le Coriſée des Traducteurs françois, ne m'y avoit obligé par le libelle intitulé, *Perrot d'Ablancourt vangé*, qui parut à la fin de l'année 1686. Si ce libelle eût été une apologie de ſon oncle, je lui en aurois ſû bon gré, comme d'une choſe juſte & raiſonnable, & que d'ailleurs auroit pû m'inſtruire, & me faire voir des beautez, dont je ne me ſuis jamais aperçû. Mais, dit il, *mon deſſein n'eſt point de toucher à ſes Ouvrages, ni de faire leur apologie, parce qu'ils n'en ont pas beſoin* *. Pourquoi donc a t-il écrit? Il eſt manifeſte; non ſeulement par toutes les périodes, mais encore par toutes les lignes de ſon diſcours, que ç'à été pour me dire des injures, ainſi qu'il eſt ordinaire à ceux qui manquent de raiſons. Et véritablement, il y a ſi bien réüſſi, qu'on le pourroit accuſer de n'avoir jamais étudié qu'aux Halles.

Quelques-uns de mes amis vouloient que j'y répondiſſe, diſant que mon ſilence pourroit être pris pour une marque de conviction;

*2 &



* *page 11.*



& que mes ennemis, bien loin de loüer ma modestie, me feroient le reproche qu'un de nos Poëtes fait à son adversaire : *On feint de mépriser quand on ne peut repondre.* Mais cette considération ne me parut pas d'assez grand poids, pour m'engager à la réfutation d'un Ecrit, qui ne détruit pas un seul iota de la censure que j'ai faite du *Tacite du Perrot d'Ablancourt*, & dont la lecture seule découvre l'impertinence & la témérité de son Auteur. Ce qui est si vrai, que si mes Libraires eussent voulu me croire, ils en eussent fait venir de Hollande deux ou trois cens exemplaires, pour les vendre avec mon Traité de la Flaterie. Tant j'étois persuadé, qu'un Livre si outré, &, selon son meilleur ami & confrére, *si pitoyable*, tournoit plus à ma gloire, qu'à celle de son oncle. Ajoûtez à cela, que pour répondre à des proverbes bas, à des quolibets burlesques, & à des injures, qui ne sont en usage que parmi la populace, il faut en savoir dire ; ce qui répugne horriblement à mon humeur & à mon éducation, dont il est aussi mal informé que de ma naissance, que je serois très-fâché d'échanger avec la sienne, si cela étoit à nôtre choix. Mais venons à son défi, qui avec les instances de mes amis a achevé de me déter-

terminer à joindre la verſion de Tacite au commentaire que j'avois commencé.

Qu'Amelot de la Houſſaie, dit il, *nous donne une traduction de Tacite plus fidéle, plus forte & plus élegante* *. En voici une, que je ſoutiens être plus exacte, plus nerveuſe, & plus conforme au génie & au caractére de l'Auteur: & j'en fais juges tous ceux que la prévention n'a point gâtez, & qui ne ſont point engagez dans les vœux de la ſecte Perrotine. Chacun convient, que la narration de Tacite eſt toute ſemée de traits politiques, & que ſes penſées ſont mâles & conciſes. Où ſont, je vous prie, ces traits politiques & ces penſées mâles dans le Tacite de d'Alancourt, dont vous lirez ſoixante ou quatre vingts pages de ſuite, ſans y trouver une ſeule maxime d'Etat? Son neveu dit, qu'*on lui a donné le nom de hardi*. Certes, il le méritoit bien, & celui de téméraire encore mieux, pour s'être mêlé de traduire un Auteur qu'il n'entendoit pas, & pour lui avoir fait dire mille choſes très-éloignées de ſa penſée. Je me ſouviens qu'un jour feu Monſieur le Commandeur de Gremonville, qui ſe plaiſoit fort à lire Tacite en françois, (car il n'avoit jamais appris de latin) tombant ſur un endroit du prrmier Livre des Annales, où d'Ablancourt dit: *La ſageſſe a preſidé au*

* Page 2.

Conseil, la fortune préside à l'éxécution, s'écria : Que cela est bien dit ! Oüi, répondis-je, mais cela n'est point dans Tacite, où il y a : *Caussa in occulto; cetera fors regit* : de sorte qu'en ayant parlé depuis à quelques Savans, qui lui confirmérent que ce Traducteur n'étoit point fidéle, non seulement il cessa de le lire, mais encore il me pria de revoir une certaine Histoire de la guerre de Candie, à laquelle il travailloit alors, & d'y retrancher ou corriger toutes les citations, qu'il avoit tirées du Tacite de d'Ablancourt. Exactitude rare dans un Cavalier.

Au reste, comme Fremont d'Ablancourt nous veut aprendre à parler françois, il est bon de lui montrer ici son ignorance.

Il décide hautement, qu'il n'y a que les Clers de Procureurs & de Notaires, qui puissent user de ces mots, [*en vertu de son pouvoir, en vertu de sa charge.*] Son oncle dit pourtant : *en vertu de la puissance de Tribun*, page 10. *en vertu de son pouvoir de Tribun*, page 20. Et le Pere Bouhours, qui a toute sa vie étudié nôtre langue, dit dans l'Histoire du Grand Maître d'Aubusson : *en vertu de cette procuration*, page 225. de l'in quarto, *en vertu de cet acte-là*, page 358. *en vertu du traité*, page 260.

Il dit, que c'est traiter de chevaux Messieurs

ſieurs les Miniſtres ; que de dire, comme je fais dans mon Epître au Roi, qu'ils ne bronchent jamais. Le Cardinal de Richelieu ſe ſert néanmoins de la même expreſſion dans le chapitre 6. de ſon Teſtament politique, où il dit, qu'un homme, qui agit par paſſion, ne peut pas s'empêcher de broncher ſouvent. Ainſi, il ne faut pas s'étonner, ſi Fremont bronche à chaque pas.

Il veut, que le mot d'aforiſme ſoit un terme affecté à la Médecine. Cependant, l'Académie Françoiſe décide le contraire dans ſon Dictionnaire, où elle défioit ainſi l'aforiſme : *Propoſition générale, Maxime d'un art. Les aforiſmes d'Hipocrate. Aforiſme de morale. Aforiſmes de Droit, de Politique.* Il y a même un excellent Livre intitulé : *Aforiſmes de Controverſes, ou Inſtructions Catholiques.*

Quant à l'orthographe, il s'y érige auſſi en maître. Il ſoûtient, qu'on écrit bien, *omiſſion*, mais non pas, *omettre*. Meſſieurs Doujat & Furetiere, tous deux de l'Académie Françoiſe, ont pourtant mis toûjours ce dernier mot, ſans *b*, & le Père Bouhours auſſi. *Le verbe*, dit-il, *s'omet elegamment*, page 291. de ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugene in quarto.

Page 25. de ſon libelle il aſſûre, que je

 dis

dis au Roi, que je lui preſente comme un cofre rempli de tout ce qu'il y a de plus précieux dans le cabinet de la Politique. Dans quelle édition cela eſt-il ? en voulant me ridiculiſer, il ſe fait paſſer pour un impoſteur.

Non content de m'apeller *lâche flatteur*, il m'accuſe encore d'impiété, diſant que *j'attribuë de plus grands miracles au Roi, qu'à nôtre Seigneur*, page 32. & que *je donne à S. M. les attributs de Dieu*, page 35. Je ne voi pas ſur quoi fondé; car je n'ai rien dit du Roi que d'hiſtorique & de véritable. Je parle de lui, comme en parlera toute la poſtérité, & je ne lui attribuë rien qui ne ſoit confirmé par les manifeſtes, par les gazettes, & par tous les libelles de ſes plus grands ennemis. « Le Roi de France, dit « l'Auteur des *Nouveaux intérêts des Princes**, « eſt un Prince également admirable & dans la « paix & dans la guerre : quand il forme « une entrepriſe, il en prévoit juſques aux « moindres difficultez, & après les avoir « prévûës, il les aplanit ſi bien, qu'il ne « s'en rencontre plus dans l'exécution. Il va « au devant de l'avenir, par une prévoyance « admirable, le preſent ne lui coûte rien, « parce qu'il l'a digéré avant qu'il arrivât. Il « garde le ſecret dans ſes affaires, & a l'a- « dreſſe de ſçavoir tirer celui des autres, &c. *page* 43. & 44. de l'édition de Cologne de 1695.

* *Ouvrage qui a été bien reçû du Public.*

1685. Je rapporte ici ce témoignage, parce que c'est comme l'abregé de toute mon Epître.

Mais comment concilier la flaterie servile, qu'il me reproche, avec cette *grande familiarité*, avec laquelle il dit que je parle au Roi *de pair à compagnon*? En vérité, ce pauvre homme ne s'entend pas lui même.

Finissons par sa politesse. Si Vaugelas dit, que la frase, *vomir des injures*, est mal reçûë des Dames, à qui un si sale objet est insuportable, à cause de la délicatesse & de la propreté de leur sexe: que diroit-il de Fremont d'Ablancourt, qui parle à Madame de la Haye-Vantelet, de *pendu*, page 30. de *cloaque*, page. 21. & de *marmiton*, page 20.

Voilà trois beaux spectacles pour une Dame, qui a le goût si fin! Voilà de quoi le Dialogiste de la Santé parfume les ruelles. Cependant, au raport d'un homme illustre dans la République des lettres, *il croit avoir fait des merveilles, quoique tout le monde, & ses anciens amis même, comme Monsieur Justel, en jugent tout autrement que lui.... Il y a le plus étrange déchainement qui se puisse voir: & j'aurois pû dire*, ajoûte-t-il, *beaucoup de mal de sa piéce, si je n'étois pas dans un emploi qui m'oblige de garder une grande neutralité* *. Enfin, c'est à Fremont, qu'il faut dire charita-

* *Dans une lettre écrite de Hollande à...*

ritablement : Médecin, guérissez vous vous-même.

Il ne me reste plus qu'à rendre compte de deux ou trois choses, où je suis encore contraire à d'Ablancourt.

Quand Tacite dit, *Claudia familia*, *Claudiorum gens*, je traduis toujours, *la famille des Claudes*, & non point *des Claudiens*, y ayant beaucoup de difference entre les *Claudii* & les *Claudiani* : par exemple, le pere de l'Impératrice Livia s'appelloit *Drusus Claudianus*, selon Paterculе : *Livia Drusi Claudiani filia*. Hist. 2. c. 75. au lieu que le pere de Tibére s'apelloit *Tiberius Claudius Nero* ibid. Car bien que Drusus Claudianus fût aussi de la famille des Claudes, il ne laissoit pas de Porter un autre nom, & par conséquent il ne faut point confondre l'un avec l'autre.

D'Ablancourt dit pareillement, les *Liviens*, & moi les *Lives*, ou la *famille Livia* ; car il n'y a pas plus d'inconvénient à dire les *Lives*, & les *Claudes*, qu'à dire les *Jules*, & non pas les *Juliens*.

Par une même erreur, d'Ablancourt dit, les *Emiliens*, & moi les *Emiles*, ou la *famille Emilia*, pour la distinguer de celle des Scipions ; qui portoient le surnom d'Emiliens, desquels parle Juvenal, *Stantes in curribus Æmilianos*.

D'Ab-

D'Ablancourt, dit, les *Quentiens* les *Manliens*, p. 160, & les *Silaniens*, & les *Cassiens*, page 361. & moi les *Quintius*, les *Manlius*, les *Silanus*, & les *Cassius*, sans nulle crainte de faire un solécisme; car les noms-propres doivent être indéclinables, quand on ne peut leur donner de pluriel, sans les altérer notablement, comme fait par tout d'Ablancourt, à force de vouloir être Grammérien. Feu Mr. Doujat s'est mis au dessus de ce scrupule puérile dans sa traduction de Paterculle. Il est à propos, dit il de faire reflexion sur » les avantages de la Maison des Metellus, » comme nous avons fait auparavant de celle » des Domitius. page 374. Dans la famille » des Domitius on remarque, &c. page 373. » Le hardi d'Ablancourt, dit bien, *les deux Blesus*. p. 406. pourquoi donc n'a-t-il osé dire, les *Silanus*, les *Cassius*.

A propos de noms-propres, je me souviens d'une lourde faute, que d'Ablancourt a faite sur celui de Sallustius Crispus, Ministre d'Auguste & de Tibére. » Après ces mots (*adopté par son grand'oncle Saluste.*) Cet excellent Historien, continue-t-il, se contenta, à l'exemple de Mecenas, du titre de chevalier. » *&c.* Après la mort de Mecenas il fut le pre- » mier Ministre du Prince, ayant été aupara- » vant le second, & eut part aux secrets plus »

importans, comme entr'autres au meurtre » d'Agrippa. *page 213.* » La bévüe de d'Ablancourt saute aux yeux : car il confond ici le Ministre d'Etat avec l'Historien, qui étoit contemporain de Cicéron. *Crispum* (voilà le Ministre) *C. Sallustius rerum Romanarum florentissimus auctor*, (voilà l'Historien) *sororis nepotem in nomen adscivit. Atque ille Mecænatem æmulatus*, &c. *Ann.* 3. Il n'y a rien de plus clair que ce passage, & tous les Traducteurs, excepté d'Ablancourt, l'ont très-bien entendu, & très bien rendu. *Voyez les pages 18. & 19. du Discours critique.*

Quelqu'un m'aïant averti, que l'on disoit dans le monde, que le Notes historiques & politiques, qui servent de commentaire à ma Traduction, ne pouvoient être qu'un redite de tout ce qui est dans mon TIBERE, je suis obligé de déclarer ici, qu'elles en sont pour le moins aussi différentes, que ma version l'est de celle de d'Ablancourt. Et je suis assûré, que ceux qui voudront prendre la peine de conférer ce Commentaire avec l'autre, avoueront que mon travail est double.

CRI-

CRITIQUE
DE DIVERS
AUTEURS MODERNES,
qui ont traduit ou commenté les Oeuvres de Tacite.

Avec les jugemens, que l'on a faits de son stile & de sa MORALE.

FILIPPO CAVRIANA supra i primi cinque libri di Cornelio Tacito.

SEs raisonnemens & ses exemples roulent souvent sur la Médecine, & particuliérement sur les aforismes d'Hippocrate: & la raison qu'il en rend à la fin de son Avis au Lecteur, est assez plausible. *Ceux, dit-il, qui me critiqueront, pour avoir cité Hippocrate en matiere de gouvernemens, & pour m'être servi de son témoignage à prouver des maximes d'Etat, montreront bien par là, qu'ils ne croyent pas, que les actions vertueuses des hommes ayent de la ressemblance aux operations de la Nature, où jamais aucun Ecrivain n'a pénétré plus avant qu'Hippocrate. Et si les Politiques apliquoient ses aforismes au Gouvernement civil, ils connoitroient par experience, que les preceptes sont un très-fidéle itinéraire pour la conduite de la vie humaine* En effet le Chancelier de l'Hôpital, qui étoit fils de Médecin, & qui, selon M. de Thou, fut le plus habile & le plus digne Chancelier, qu'il

a Qui cunctis togæ honoribus summa cum prudentiæ, doctrinæ, ut probitatis laude decursis, &c. neque alius multis retro seculis extitit tanto magistratu dignior, qui majore virtute ac constantia ambitioni & avaritiæ in aula grassantibus se opposuerit. *Hist. lib.* 25.

qu'il y eût eu depuis plusieurs siécles *a*, ne croyoit point déshonorer la parole du Roi, en mêlant dans toutes ses harangues quelque excellent trait de Médecine; témoin celles qu'il prononça à l'ouverture des Etats d'Orleans, & à celle du Colloque de Poissi. Et Tacite méme se sert quelquefois de comparaisons tirées de cet art: par exemple, quand il dit, que *comme l'on ne sauroit arrêter le cours des vieilles maladies, que par des remédes violens, de même l'esprit, qui est malade, ne peut jamais être guéri, si l'on n'employe des remédes aussi forts, que les passions & les convoitises, dont il est embrasé* b: & lorsqu'il dit dans le prologue de la Vie d'Agricola, que *telle est la misere de la condition humaine, que les remédes sont toûjours plus lents que les maux; & que comme les corps croissent lentement, & perissent presque tout-à-coup, il est aussi plus facile d'étoufer les bons esprits & les bonnes Lettres, que de les faire refleurir* c. ajoûtez à cela, que les Etats & les Communautez ont leurs maladies comme nos corps; & que la fin de la Politique est de prévenir ou de guérir, par le moyen des Loix, les maux, qui troublent la Vie civile, de même que la Médecine à pour objet d'entretenir ou de rétablir la santé du corps. Mais retournons à Cavriana. Ce qu'il a fait sur les premiers Livres des Annales de Tacite, est mitoyen, je veux dire, Traduction & Commentaire; car il traduit tous les textes Latins, avant que de les commenter: & selon moi sa Traduction vaut mieux, que son Commentaire, qui n'aprofondit presque jamais le sens politique du texte. Il se contente d'alléguer un exemple ou deux, en guise de comparaison, & puis c'est fait;

b Ne corporis quidem morbos veteres & diu auctos, nisi per dura & aspera coërceas: corruptus simul & corruptor, æger & flagrans animus, haud levioribus remediis restinguendus est, quàm libidinibus ardescit. *Ann.* 2.

c Natura infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia, quam mala: & ut corpora lentè augescunt, citò extinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris, faciliùs, quam revocaveris.

fait; mais il ne laisse pas d'être à estimer pour tout ce qu'il dit des mœurs & des actions de nos Rois Charles IX. & Henri III. & de celles de Catherine de Medicis leur mere, à qui il apartenoit en qualité de Médecin. Car il marque dans sa Préface, qui est un discours separé de son Avis au Lecteur, qu'il a vû la plûpart des choses, qu'il raconte, & qu'ayant connu familiérement les personnes mêmes, qui en étoient les auteurs, il a eu moyen de s'en instruire à fond.

Comme le jugement, qu'il fait des Ecrits de Tacite, est un des meilleurs fragmens de son Livre, l'on sera peut-être bien aise d'en voir un extrait. *Entre les Historiens Latins*, dit-il dans un petit Discours, qui est après sa Préface, *il n'y en a aucun, qui puiße être non pas préferé, mais seulement égalé à Tacite, ni pour la solidité des enseignemens nécessaires à la vie Civile, ni pour la maniére d'écrire concise & judicieuse, qui fait, que tous ses mots sont autant de sentences. Véritablement, la briéveté le rend difficile à entendre, mais l'importance des choses, qu'il traite, & le tour qu'il y donne, le font trouver merveilleux. Il ne se voit rien d'inutile dans ses écrits, point d'hyperbole, point de circuit de paroles; il instruit & delecte tout ensemble; & les actions qu'il raconte, & les exemples, qu'il raporte, apprennent à vivre dans le monde. Toutes ses façons de parler sont grecques, car il les a toutes prises de Thucydide, qu'il s'est proposé d'imiter entre les Grecs, ainsi que Saluste parmi les Latins. Son stile est nerveux, pressé, & serré comme celui de Thucydide, mais il ne laisse pas de plaire par la varieté des choses dont il traite. Il n'employe guére de mots, mais en récompense tous ses mots sont de poids. . . . J'ose donc dire, que ses écrits ne seront pas à la portée de tous ceux, qui les liront; car il ne cherche pas, comme font d'ordinaire les Grammériens & les Orateurs, la pureté du stile, ni la beauté du langage, soit qu'il n'ait pas voulu ou pas sû mieux faire.*

faire. Aussi, la fin, qu'il se propose, est elle differente de celle des Orateurs, qui n'enseignent qu'à bien parler, au lieu qu'on aprend de lui tout ce qu'il importe de savoir pour le commerce de la vie. Ce qui fait qu'il paroit rude, dificile & desagreable à ceux qui commencent à le lire, est, que ses Oeuvres sont plus remplies de choses, que de paroles; mais à mesure qu'on les lit avec attention, la Lecture en devient charmante & savoureuse. Et quelques lignes après, *Aujourd'hui, ses Annales se trouvent plus que jamais entre les mains de toutes sortes de personnes; mais il y en a très-peu, qui les entendent bien. Et cela vient de ce qu'on s'arrête aux traductions, & aux expositions des Commentateurs, sans conférer ce qu'il raconte avec les mœurs & le procedé ordinaire des hommes, & particuliérement avec les actions des Princes; car comme Tacite découvre tout ce que les Princes de son temps faisoient, les vertus & les vices de nos Princes donnent reciproquement l'intelligence de tout ce que dit Tacite, de sorte que les mêmes endroits, que l'on trouve obscurs la premiere fois, sont bien entendus la seconde ou la troisiéme. Au reste les gens qui auront fréquenté la Cour, ou les armées, pourront expliquer fidélement cet Auteur sans le secours d'aucun interpréte.* Et dans un de ses premiers Discours qui a pour texte, *Inde consilium mihi pauca in Augusto tradere,* après avoir dit, qu'un Historien a besoin de vivre à la Cour, de converser avec les Grands, de suivre les armées, & de raisonner avec les Géneraux, pour aprendre les affaires de la paix & de la guerre: *Tout cela* dit-il, *fut facile à Tacite qui mania long-temps celles de l'Empire Romain sous les regnes de Vespasien, de Titus, de Domitien, & de Nerva, qui l'honorerent de leur estime & de leur confidence. Aussi a-t-il écrit, comme feroit un Secretaire d'Etat, une histoire toute remplie de maximes politiques, laquelle seroit à imiter si elle n'étoit pas inimitable. Et jusqu'ici il ne s'est trouvé personne qui l'ait ni mieux illustrée par ses notes, ni mieux copiée dans*

son

son stile, que Juste Lipse, que l'on peut dire sans flaterie avoir été l'un des plus savans & des plus judicieux hommes de nôtre siécle. Ce Livre est dedié à Ferdinand I. Grand Duc de Toscane, qui avoit fait Cavriana Chevalier de l'Ordre de S. Etienne, & lui avoit donné la Chaire de Médecine dans l'Université de Pise.

SCIPIONE AMMIRATO: Discorsi sopra Cornelio Tacito.

CES Discours sont au nombre de 142. Il dit dans sa Préface, qu'il a choisi Tacite préférablement, à plusieurs autres bons Auteurs, sur lesquels il auroit pû travailler, pour deux raisons: la premiére, par ce que de son tems on le voyoit lire à tout le monde; & la seconde, parce que cet Historien traitant de la Principauté Monarchique, un Commentaire de ses Oeuvres étoit plus de saison dans un siécle où le Gouvernement Républiquain commençoit à n'être plus d'usage: Que pour ôter le soupçon, que l'on pourroit avoir, que la doctrine, qu'il débite, ne fût pas sûre, ni bien fondée, il ne manque jamais, ou du moins rarement, de confirmer les opinions de Tacite, qu'il embrasse, par les témoignages de Tite-Live, de Jules Cesar, ou de quelque autre ancien Ecrivain, pour montrer l'uniformité de la doctrine: Que ceux qui manient le timon des Etats, ne doivent pas moins déferer aux sentimens de ces grands Maîtres de l'Art de gouverner, que ne font les Philosophes à Platon & à Aristote; les Médecins à Hippocrate & à Galien; les Jurisconsultes à Paul & à Ulpien; & les Mathématiciens à Euclide & à Archiméde: Que l'on doit même étudier la Politique avec d'autant plus d'aplication & d'amour, qu'elle a une fin plus universelle, que toutes les autres disciplines, savoir, le repos & la félicité des Peuples: & qu'enfin c'est une

une erreur de croire, que les Etats ne peuvent pas être gouvernez selon les loix divines. Il marque en passant, qu'il avoit alors 63. ans accomplis, & qu'il étoit Prêtre. *Ammirato*, dit l'Auteur de l'Instruction pour l'Histoire, *est un de ces esprits que Tacite a gâtez par la fantaisie d'étudier la Politique, qui est l'étude la plus vaine de toutes. C'est où tant d'Espagnols, comme Antonio Perez, & tant d'Italiens, comme Machiavel & Ammirato, ont échoüé. Ammirato critique tout: il a du sublime, à force d'avoir toûjours de grands sentimens, & ce n'est point tant pour plaire, & pour instruire, qu'il écrit, que pour donner de l'admiration; c'est un esprit qui n'est d'usage que pour l'ostentation.* Je n'ai pas laissé de trouver beaucoup de bon sens dans ses raisonnemens, & même beaucoup de droiture dans ses maximes: Il affecte souvent d'en tenir de toutes contraires à celles de Machiavel, qu'il censure en divers endroits, & particulierement dans les Discours 8. du livre 13. 1. du Livre 17. 8. & 9. du Livre 18. & 3. 4. & 5. du 19. & ce qui est singulier, c'est que le citant presque par-tout, & toûjours pour le refuter, il ne le nomme jamais par son propre nom, mais tantôt par *l'autor de Discorsi*; tantôt par *alcuno*, & tantôt par *altri*; comme s'il craignoit de souiller ses Ecrits en y nommant Machiavel. Il l'imite pourtant en la maniére de parler toûjours par *tu*, & ce *tu* donne de l'agrément à son discours, qui est nerveux & concis, comme celui de Tacite; ce qui fait quelquefois qu'il en est obscur: Et peut-être a-t-il affecté ce defaut, pour ressembler mieux à son Auteur. Il entremêle assez souvent les exemples modernes avec les anciens, afin, dit-il dans un de ses Discours, que chacun voye, que la vérité des choses n'est point alterée par la diversité des tems: En un mot, son Commentaire est assûrément un des meilleurs que nous ayons sur Tacite. Voilà à peu près tout ce qui se peut dire de lui, consideré comme Ecrivain politique. Et si quelqu'un

à la curiosité de le connoître par l'endroit de sa Prêtrise, je dirai, qu'il paroît grand zelateur de la Discipline Eclésiastique, & fort amateur des bons Evêques; témoin les éloges qu'il donne à *Braccio Martelli* Evêque de *Lecce*, dans le neuviéme Discours du livre 3. & au Cardinal Charles Borromée, dans les Discours 2. du livre onziéme & 1. du 17. Dans celui ci, il y a une chose digne de remarque *Quelques Archevêques de Florence*, dit-il. *voulant s'atribuer une certaine autorité, que Saint Antonin*, leur prédécesseur, *avoit prise, il leur fut dit qu'ils vécussent comme vivoit Saint Antonin; & qu'alors ils pourroient faire tout ce qu'il leur plairoit, sans que personne y trouvât à redire* Réponse qui peut encore aujourd'hui fermer la bouche aux Eclésiastiques, qui se plaigneut des Princes & des Magistrats, qui s'oposent à leurs prétentions, & à leur avidité démesurée. Ammirato est mort sous le Pontificat de Clément VIII. dont il fait aussi l'éloge au sujet de l'examen des persönnes, qui demanderoient des Evêchez. Discours 2. du livre 15.

JANUS GRUTERUS.

SON Commentaire intitulé *Varii Discursus, sive prolixiores Commentarii ad aliquot insignora loca Taciti atque Onosandri*, n'est qu'une compilation & une concordance de quantité de passages grecs & latins, mais qui par un peu de ciment, qu'il y met pour les lier ensemble, ne laissent pas de faire comme un discours suivi. Tous ces passages servent de preuves ou d'exemples à celui de Tacite, qui est à la tête de chaque Discours, ou chapitre. Ce que j'y trouve à redire, est, que toutes les citations des Auteurs Grecs sont doubles; car il les met en grec & en latin; ce qui grossit d'autant plus son Ouvrage, qu'il y a beaucoup de ces passages, qui sont de quinze, vingt, & trente lignes des plus longues, que puisse contenir un volume in quarto. Mais qu'importe, dit-il

dans

dans son Epitre à Jacques Bongars, que tout cela passe pour superflus, pourvû que ce superflus ne gâte rien. *Vocentur ergo supervacua, dum norimus superflua non nocere.* Maxime toute contraire à celle de Patercule, qui dit, qu'il vaut encore mieux obmettre les choses necessaires, que d'en dire de surperflus: *Pene magis necessaria prætereunda, quàm supervacua amplectenda.* Hist. 1. Mais après tout cela sert à contenter également ceux qui entendent le Grec, & ceux, qui ne l'entendent pas. Ce Commentaire est divisé en deux parties, la premiere en 19. chapîtres; & la seconde en 20. Et probablement, celle-ci, qui ne fut imprimée qu'un an après l'autre, est plus réguliére, puisqu'il dit dans son Epître, que la maladie étrangere d'une petite fille, qu'il avoit, lui avoit tellement troublé l'esprit & la mémoire, lorsque l'Imprimeur commença à lui envoyer les épreuves de la premiére partie, qu'il a omis en divers endroits quantité d'exemples, qui y devoient être inserez; & qu'en d'autres il en a mis plusieurs hors de leur place, *sede alieniore.* Ce qui veut dire en bon langage, qu'il a préféré son Imprimeur au public, au lieu qu'il faloit préférer le public à l'Imprimeur.

GIORGIO PAGLIARI.

Il a fait un Commentaire sur les cinq premiers livres des Annales de Tacite, intitulé *Osservationi sopra i primi cinque libri*, &c. imprimé à Milan en 1614. Ces observations sont au nombre de 618, toutes semées d'exemples anciens & modernes, avec quantité de Proverbes Italiens, qui le font quelquefois paroître burlesque. Il afecte fort de censurer les maximes de Machiavel, qu'il designe toûjours par le nom de *Discorsivo*, à cause des discours qu'il a faits sur Tite-Live, dont il l'acuse d'avoir corrompu la doctrine par les mauvais sens qu'il y donne. Observ. 166. & dans un

autre

autre endroit il dit, que ce *brave discoureur a plus de malignité que de science.* Observ. 45. Dans la 4. il dit une chose, qui est plus de saison que jamais. Quelques Princes de nôtre temps, dit-il, offensez de la hardiesse de certains Nouvellistes mordans, ont deffendu sous de très-rigoureuses peines d'écrire & de parler. Ainsi, je me persuade, que l'on me trouvera digne, sinon d'excuse, au moins de compassion, si j'ai obmis dans mon Commentaire beaucoup d'exemples mémorables, & si à plusieurs autres j'ai suprimé les noms d'autant que *etiam gloriæ & virtus infensos habet, nec sum offensionum avidus. Ann 4.*

Dans sa Préface, il dit que Xenofon & Tacite ont pris deux routes diférentes, pour arriver au même but, qui est de nous représenter un bon Prince; que l'un, comme habile Peintre, le pare de toutes les belles qualitez, qui le peuvent rendre célébre dans le monde; & vénérable à ses sujets: & que l'autre, comme excellent Sculpteur, lui ôte tous les defauts, qui le pourroient exposer à la haine, ou au mépris, Au reste, ajoute-t-il, je ne puis que je n'aïe de la compassion pour quelques-uns, qui parce que le puits est profond, ou pour quelque autre raison, se laissent emporter jusqu'à dire, que Tacite enseigne a être scélérat, à cause que les vices, dont il parle, sont détestables Car c'est comme si l'on disoit, que tant de fameux & savans Naturalistes, qui ont traité de la nature des poisons, afin qu'on pût mieux y apliquer les remédes, ont voulu empoisonner le monde; ou que la Loi de Dieu nous a enseigné à pécher, parce qu'elle nous a donné la connoissance du péché, comme dit S. Paul *Rom. 3. & 7.*

Dans son Observation 471. il dit, qu'il étoit Secretaire du Cardinal Alexandrin, Neveu de Pie V. Ainsi, ce n'est pas merveille, s'il alégue par-tout des exemples de ce Pontife. Il est grand Partisan

de

de la République de Gennes, & peu favorable à celle de Venise. Dans son Observ. 457. il louë hautement la premiére, pour avoir cassé & annullé de son bongré, à ce qu'il dit, les decrets qu'elle avoit faits contre l'Immunité Ecclésiastique, pendant que l'autre prenoit les armes contre Paul V. pour ne pas révoquer les siens. Dans l'Observ. 356. il blâme les Vénitiens d'avoir fermé la porte de leurs Conseils aux Ecclésiastiques, parce qu'ils dépendent du Pape, & font serment de ne consentir à aucune chose préjudiciable au Saint Siége. Comme si, dit-il, cette République ne faisoit autre profession, que d'être toûjours en querelle avec l'Eglise.

Le Marquis VIRGILE MALVEZZI.

SON Commentaire dédié à Ferdinand II. Grand-Duc de Toscane, n'est que sur le premier livre des Annales de Tacite. Il montre beaucoup d'érudition, mais il a gâté son travail, à force de citer l'Ecriture & les Peres, qui n'ont pas grand raport avec Tacite, ni avec la politique moderne. Ce que je trouve encore à redire à son livre, est, qu'il raisonne quelquefois en pédant, usant de certaines distinctions de Logique, qui sont bonnes en la bouche d'un Professeur en Philosophie, (science, où il a voulu montrer qu'il excelloit; (mais qui ne valent rien en matiére d'Etat. Peut-être qu'il a écrit ainsi, pour s'acommoder au goût de son païs. Voici le jugement, qu'il fait de Tacite. *Les choses qu'il raconte*, dit-il dans sa preface, *sont les actions des Princes; & l'utilité qui nous en reviens, est, que nous aprenons des choses, qui nous peuvent beaucoup servir dans un siecle où presque tous les Etats sont gouvernez par des Princes Car au tems qu'il y avoit plusieurs Républiques en Italie les*

les plus habiles Politiques laissoient Tacite pour travailler sur Tite Live qui sera toujours plus estimé que l'autre par les Républiquains comme celui qui raconte, comment Rome passa de la domination des Rois à la liberté, & les moïens dont elle se servit pour s'y maintenir. Quant à l'obscurité de Tacite, ajoûte-t-il, *elle donne un extrême plaisir à ceux, qui, après avoir bien ruminé, devinoient enfin sa pensée, parce que cette découverte leur semble être une production de leur propre entendement.*

BENEDETIO PUCCI Camaldule.

Il a fait un recueil des Sentences de Tacite, intitulé, *Sententiæ ex Cornelio Tacito selecta, &c.* imprimé à Venise en 1641. Il raporte premiérement la sentence latine, & puis il la rend en Italien, en forme de traduction, avec une petite note Italienne au dessous. Mais le plus souvent la note ne dit rien de plus que la sentence. Par ex. à ces paroles : *Tiberii, Caii, Claudii, ac Neronis res, florentibus ipsis, ob metum falsæ, postquam occiderant, recentibus odiis compositæ sunt.* Il met pour note : *Nota, che de' tiranni in vita loro, per paura non si scrive il vero ; e doppo morte, per l'odio fresco, si fà il simigliante.* A celles-ci : *Ubi militem donis, populum annonâ : cunctos dulcedine otii pellexit* ; il fait cette apostille : *Quelle che deggia fare un Principe per signoreggiare, e per tirarsi il favore, e lo seguito di tutti universalmente.* Et ainsi du reste. Très-souvent la sentence latine n'est point traduite. Par ex. ce texte : *Maturum annis, spectatum bello, sed vetere atque insita Claudiæ familiæ superbia* ; n'est suivi que de la note, *agl' iracundi, superbi e precipitosi, benche valorosi, non si dia già l'império.* Cela est bien mince. Enfin, qui croiroit trouver au moins dans cette collection toutes le sentences de Tacite, se tromperoit de plus des deux tiers. Preuve de cela

cela, est qu'il y a des livres, soit des Annales, ou de ceux, que Tacite intitule, Histoire, dont il ne tire que cinq ou six passages. Du livre 16. *Annalium*, il n'en tire qu'un; du livre 3. *Historiarum*, que huit; du 4. que 9. & du 5. qu'un. D'où l'on peut conjecturer, que ce bon Religieux, fatigué de l'austérité de sa Régle, dormoit souvent en lisant Tacite.

DON PIO MUTIO, *Abbé de la Congrégation du Mont Cassin.*

IL a fait un Commentaire sur les deux premiers livres des Annales de Tacite, intitulé *Considerationi*, &c. imprimé à Vénise en 1642. & dédié au Seigneur Jean François Lorédan, Sénateur Venitien, avec deux Préfaces, l'une à la tête de la premiere partie, qui contient 358. Considerations ou Discours; & l'autre au devant de la seconde, qui en contient 190.

Dans la premiére il dit, qu'il n'a fait imprimer ces Considerations, que pour complaire à ses amis, ne les ayant écrites, que pour se désennuïer (qui est de toutes les excuses celle que le Public croit toûjours la moins veritable.) Ensuite, il invective contre Machiavel, quoique sans le nommer, disant, que comme un certain Ecrivain a voulu arracher du cœur de son Prince toutes les vertus, il veut au contraire les y replanter toutes, & montrer qu'on peut facilement gouverner les Peuples & les Empires, sans violer aucune des Loix du Christanisme. Si quelques-uns, ajoute-t-il, trouvent que j'ai inseré trop de passages latins dans un Ouvrage écrit en langue vulguaire, ce sera parce qu'ils ne les entendent pas; au-lieu que j'ai écrit seulement pour ceux qui les entendent. Si mon travail paroît inutile après tant d'autres Commentaires faits sur le même Auteur, je réponds, que cela seroit vrai, si j'avois dit

dit les mêmes choses. Que si quelques unes de ces Considerations semblent frivoles & superfluës aux Critiques severes, parce que j'y ai donné carriére à mon esprit dans le champ des belles lettres, ils pourront se passer de les lire, & s'arrêter à d'autres plus sérieuses & plus importantes. Si je suis tombé dans quelques redites, à cause de la ressemblance des matiéres, quoique rarement, je prie le Lecteur de m'excuser, d'autant que n'ayant pas écrit de suite, à cause de mes afaires & de mes voyages, je ne pouvois pas dans une si grande interruption, qui étoit quelquefois de sept ou huit mois, avoir la mémoire assez fraîche, &c.

Cet extrait montre, que Don Pio a connu les defauts de son Livre, qui en effet est tout semé de passages & de vers Latins, dont la multitude le défigure plus qu'elle ne l'embellit. Mais ce qui doit rebuter encore plus les Lecteurs, c'est qu'une partie de son discours étant en Italien, & l'autre en Latin, les Italiens même, qui n'entendent pas les Latin, ne peuvent pas entendre son raisonnement. Par ex. dans sa Consider. troisiéme il parle ainsi: *Puoco ordinariamente dura la signoria di que' Cittadini, che per violenza s'insignoriscono d'una republica già libera, perche aborrendo la natura la violenza segue, che questo tal dominio sia di breve durata, come violento; e ch'egli sia tale appare per la natura de' contrarii, perche se carum cuique suavéque est quod per naturam habetur, bisogna dire, che involuntarium omne violentum videtur, & si violentum sit, etiam acerbum erit, omne scilicet quod coacti faciunt aut patiuntur.* Dans la Consider. 10. *Non deve mai il Principe lasciarsi prender possesso sopra dalle donne, perche mulieres sunt ad bona consilia pauperrima, malorum autem omnium artifices sapientissima.* Dans la Consider. 13. *E perche nec privatos focos, nec publicas leges nec libertatis jura cara habere potest, quem discordia, quem cades civium,*

quem bellum civile delectat, percio Augusto, &c. Vous ne trouverez pas un ſeul chapitre, dont les périodes ne ſoient ainſi miparties. De ſorte que Don Mutio à force de faire entrer toutes ſes collections dans ſon ouvrage, ſans les rendre en ſa Langue, en a interdit la lecture à beaucoup de gens. Et ſi l'on me veut payer de la raiſon qu'il allégue; qu'il n'a écrit que pour ceux qui entendent le Latin, je répondrai, qu'il devoit donc compoſer tout ſon Livre en cette Langue; ce qui l'auroit mis à l'uſage de toute la République des lettres: au-lieu que l'ayant mis en Italien avec toutes les citations Latines, que je viens de dire, il ne peut ſervir qu'à ceux qui ſavent les deux Langues.

Dans la ſeconde Préface, qui n'eſt pas la moindre piéce de ſon Livre, après avoir montré, combien la lecture de l'Ecriture ſainte eſt utile, pour acquérir la ſcience du Gouvernement civil & politique: Tout cela, dit-il, eſt pour répondre à une objection tacite que me pourroit faire quelque bel eſprit qui trouveroit étrange qu'en commentant un Ecrivain Païen je me fuſſe aviſé de confirmer des maximes d'Etat par des exemples tirez de la Bible, comme s'il étoit indécent, de mêler le ſacré avec le profane. Mais ſi ſaint Paul s'eſt ſervi pluſieurs fois des ſentences des Gentils, pour ſe conformer au Genie de ceux à qui il écrivoit, ou avec qui il traitoit, ſur des matiéres de foi, pourquoi ne nous ſera-t-il pas permis d'employer l'autorité des Livres ſacrez à confirmer des Propoſitions, qui, bien qu'elles tombent ſur des choſes profanes, les font pourtant devenir bonnes? Saint-Auguſtin, Saint Grégoire de Nazianze, Saint Jerôme, & d'autres Peres, n'ont point fait ſcrupule de mêler dans leurs diſcours les Maximes des Gentils, afin que ceux-ci, voyant que ce qu'on leur enſeignoit ne répugnoit pas à leurs opinions, s'accoûtumaſſent à la doctrine Chrétienne.

C'est-pourquoi, nous avons crû pouvoir aporter quelque profit aux amateurs & disciples de Tacite, en leur inspirant par la lecture de nos considérations le desir d'imiter les bons exemples que nous tirons de la sainte Ecriture. L'Hortense philosophique de Cicéron mena Saint-Augustin à la connoissance de la vraie philosophie Chrétienne. Saint Paul prêchant dans l'Aréopage, allégua bien un passage d'un Poëte Grec, pour attirer par ce moyen les Athéniens à la doctrine du salut (*Act.* 17.) Plaise donc à Dieu, que le mélange, que nous avons fait ici du sacré avec le profane, procure à nos Lecteurs l'instruction, que nous nous sommes proposée pour fin.

Il employe le reste de cette Préface à répondre à un Moderne, qui avoit invectivé contre les Moines, qui se mêloient des affaires d'Etat, ou qui composoient des Livres de politique. Il aporte l'exemple de Saint Bernard & de Pierre Damien, qui avoient manié avec succês des affaires de la derniere importance. [Si donc, ajoûte-t il, les Religieux sont capables de l'administration publique, pourquoi leur doit-il être deffendu d'en écrire ? Saint Thomas, le B. H. Gilles, & tant d'autres saints personnages ne l'ont-ils pas fait ? & croirons-nous que ces grands hommes eussent voulu mettre leur tems à des choses messéantes à leur profession ? Si les Ordres Religieux ne sont proprement que de petites Républiques, & s'il est impossible qu'aucune République puisse subsister sans des loix civiles ; il est de nécessité que les Moines sachent la politique, & par conséquent on ne doit point trouver mauvais qu'ils écrivent ce qu'ils en savent.] Quoi qu'il en soit, je sai bien, que le même Saint Bernard, que Don Pio cite en sa faveur, dit dans une de ses lettres, que le devoir des Moines est de pleurer & non point d'enseigner l'art de gouverner. Science, qui ne produit rien de bon parmi eux, comme l'observe très bien le Cardinal d'Ossat,

l'un des plus grands gênies de notre siécle. La matière de leur discorde, dit-il, en parlant au sujet de certain Religieux de Guienne, n'est qu'ambition, envie, haine, & vengeance entr'eux. Ils ont tous voué obédience, mais il n'y en a pas un, qui veuille obéir, tous veulent être maîtres, & loger à l'enseigne du Monde renversé. *Dans sa Lettre 364.*

Astrolabio di stato di RAFFAELE DALLATORRE.

Ce Livre est une instruction que l'auteur donne à son fils, pour lire utilement Tacite, & pour discerner ses vrais sentimens, d'avec ceux qui lui sont attribuez par ses adversaires. Les quatre premiers chapitres contiennent son apologie, & montrent que ce n'est point un Maître de tromperie, d'impieté, & d'athéïsme, comme l'ont dit quelques-uns.

Dans le premier, Raphaël répond au pere Famiano Strada, autrefois son Regent, qui dans ses prolusions academiques, reprend Tacite d'avoir un stile dur, interrompu, poëtique, redondant, & semé de trop de sentences & de maximes: ce qui, selon Strada, est plus propre à faire admirer la grandeur de son génie, qu'à repaître la curiosité de ses Lecteurs. Cependant, dit Raphaël, ce stile, tel qu'il est, plaît à tout le monde, & par conséquent doit passer pour excellent, aussi-bien que les viandes, que tous les conviez trouvent à leur goût: & de tous les grands hommes, qui ont imité ce stile, Strada même l'a fait plus que pas un autre, comme je le pourrois montrer, s'il en étoit besoin, par cent endroits de son Histoire de Flandre, & de ses Prolusions, où l'on reconnoit Tacite à ses traits. Il y a d'ailleurs bien de la différence entre un Historien & un Annaliste, comme est Tacite. J'avouë qu'on doit blâmer l'Historien,

qui

qui arrête & tient en ſuſpens des Lecteurs, qui ſont dans l'impatience de voir la ſuite d'une narration commencée, mais non pas l'Annaliſte, dont le propre eſt de particulariſer les évenemens, & d'y faire les réflexions, qui peuvent ſervir à l'inſtruction d'autrui, comme le marque expreſſément Tacite, en ces termes: *Non ſine uſu fuerit introſpicere illa primo aſpectu levia; ex quis magnarum ſæpè rerum motus oriuntur.* (Péſez le mot, *introſpicere*, qui ſignifie, regarder juſqu'au fond, éplucher tout, & ne rien laiſſer échaper) Véritablement, l'Annaliſte ne remplit pas la curioſité par une narration ſuivie, parce que d'ordinaire il parle de choſes, qui n'étant pas tout-à-fait inconnuës, ne ſont pas auſſi luës avec tant d'avidité; mais en récompenſe il enrichit l'eſprit par des enſeignemens, qui ſont d'uſage pour tout le cours de la vie. De là vient, que nous voyons rarement entre les mains des Savans les Commentaires de Ceſar où les Hiſtoires de Salluſte, & de Quinte-Curce, mais ſouvent les Annales de Tacite, d'autant que Salluſte, Quinte-Curce, & Ceſar une fois lûs, il n'y a plus rien à y chercher de nouveau; au lieu qu'on fait toûjours de nouvelles découvertes dans les écrits de notre Auteur, qui, ſans être lûs de ſuite, fourniſſent en quelque endroit que tombe la main, une agréable nourriture à l'entendement, ſi dégoûté qu'il ſoit de toute autre Lecture. *a* Le

a Cet article pourra ſervir de réponſe au Cardinal du Perron, qui dit, qu'une page de Quinte Curce vaut mieux que trente de Tacite; & que les Italiens, qui entre toutes les Nations ſont les plus judicieux, n'en font point d'état. *Perroniana.* Comme auſſi à un Correcteur de Tacite, qui ne ſauroit ſouffrir *la hardieſſe que ſes partiſans ont de dire, qu'il paroît grand homme-d'état, & qui deſireroit bien, qu'on lui eût montré comment les maximes anciennes peuvent ſervir en nôtre ſiécle.* Ce que par malheur il n'aprendra jamais dans la Chambre des Comptes. Au reſte, il eſt bon de remarquer ici, que Coſme I. Grand Duc de Toſcane faiſoit tant d'etat des maximes & des conſeils de Tacite, qu'il ne paſſoit point de jour, ſans en lire quelque choſe, & qu'il le portoit par tout comme ſon *agenda.*

Le second chapitre prouve, que Tacite, bien loin d'être Epicurien, comme le pretend Strada, a des sentimens sur la Providence tout opposez à cette secte.

Le troisiéme montre, que sa doctrine n'est point contraire aux bonnes mœurs, ni au commerce de la société civile.

Le quatriéme le justifie de l'accusation de n'être pas Historien véritable, *a'envenimer tout, & de donner de méchans tours à toutes choses.*

Le cinquiéme, qui a pour titre, *Materia dell' Astrolabio*, explique ce que c'est que la Raison d'Etat, & en quoi elle différe de la politique. Raphaël dit, que la Raison d'Etat, „n'est autre chose, qu'une tromperie, mais une tromperie louable, qui n'est point renfermée dans le Cabinet des Princes & des Ministres d'Etat, mais qui est commune à tous les Arts & à toutes les professions, aux Gens de guerre, aux Jurisconsultes, aux Médecins, aux marchands, & à tous les autres Métiers, dont le travail a l'interêt pour fin. „ Et tu ne dois point, dit-il à son fils, „ te scandaliser du nom de tromperie, car *dolus*, „ dans sa vraie signification, se prend en bonne & en „ mauvaise part. *Doli vocabulo*, dit Festus, *nunc tan-* „ *tùm in malis utimur, antiqui autem etiam in bonis* „ *rebus utebantur. Unde adhuc dicimus*, sine dolo „ malo, *nimirum solebat etiam dici bonus.* Ce qui est „ confirmé par Ulpien, dans l'interprétation qu'il „ fait de l'Edit, *De dolo malo*, en ces termes: *Non* „ *fuit contentus Prætor dolum dicere, sed adjecit, ma-* „ *lum, quoniam veteres etiam bonum dicebant, & pro* „ *solertia hoc nomen accipiebant.* Par ex. le Méde- „ cin, qui presente à un enfant malade une méde- „ cine amére dans un verre, dont les bords sont „ frottez de quelque douce liqueur, lui rend la santé „ par une tromperie. Sur le même principe il faut „ avoüer, que la Compagnie de Saint Ignace de

„ Loyola

» Loyola est pleine de tromperies *b* Il ne se trou-
» ve point parmi les régles de Grammére de Pris-
» cien, ni parmi les preceptes de Rhetorique de Quin-
» tilien, qu'il faille diviser la Jeunesse qui étudie,
» en Carthaginois & en Romains, ni distribuer ces
» deux partis oposez en plusieurs classes, sous les
» noms d'Empereurs, de Consuls, de Tribuns, de
» Sénateurs, & de Chevaliers : ces ruses sont de l'in-
» vention des Jésuites, ainsi que les élections des
» Préfets, d'Assistans, & de Conseillers dans les
» Congrégations, qu'ils ont instituées en l'honneur
» de la Vierge, &c. Tout cela est tromperie, tout
» cela est Raison d'Etat.

Le sixiéme chapitre, intitulé *Forma dell' Astrolabio*, enseigne l'usage, que l'on doit & que l'on peut faire de la Raison d'Etat.

Le septiéme contient diverses refléxions politiques sur le régne de Romulus, qui, selon Rafaël, fit une action de bon Prince, quand il institua le Sénat Romain, pour lui servir de Conseil; mais fit aussi une faute contre les régles de la bonne politique, qui ne souffre point de compagnon dans la Royauté : *Eam conditionem esse imperandi, ut non aliter ratio constet, quàm si uni reddatur.* Car outre que par cette institution Romulus donnoit lieu de croire, qu'il se sentoit incapable de gouverner tout lui seul, il ne pouvoit pas raisonnablement espérer, que l'élite des Citoyens Romains étant réünie en un même corps pour manier les afaires publiques, dût le souffrir pour Maître, quand elle viendroit à le reconnoître inférieur en forces & en autorité. En effet, ce même Sénat, lassé de sa domination, & de son orgueil, qui augmentoit à proportion de ses victoires, ne manqua pas de lui ôter la vie : au-lieu que si Romulus eût partagé l'administration publique

b La famiglia del santo di Loyola conviene riconoscerla per piena d'inganni. num. 45.

entre plusieurs Corps, sans communiquer à pas un l'autorité qu'il avoit donnée au Sénat, il auroit pû pourvoir à tous les besoins de son Etat, sans s'exposer à nul danger.

Le chapitre huitiéme contient des considérations sur le regne de Numa, de la religion duquel Raphaël tire des argumens contre la doctrine de Machiavel, déclarant néanmoins, qu'il ne prend la plume, ni pour canoniser Numa, qui regorgeoit d'impostures & de superstitions; ni pour excommunier Machiavel, qui bien qu'il débite de méchantes maximes dans son *Prince*, pour s'être rencontré sous le détestable regne du Pape Alexandre VI. & du Duc de Valentinois son fils, ne laissoit pas de connoître le vrai prix de la vertu, & le cas que l'on doit faire de la Religion, ainsi qu'il le marque en divers endroits de ses Oeuvres.

Le chapitre neuviéme explique la maniére adroite, avec laquelle Tullus Hostilius fit absoudre par le Peuple le victorieux Horace, qui avoit tué sa sœur, sans que cette absolution pût tirer à conséquence, ni donner aucun mauvais éxemple. L'Auteur y répond aussi à Machiavel, qui fondant toutes ses maximes sur la rigueur impitoyable du Prince, & sur la nécessité de tenir les Sujets dans la crainte, condamne l'indulgence dont le peuple Romain usa envers ce brave Citoyen.

Le chapitre dixiéme enseigne, comment un Prince, pour mettre ses armes en crédit, doit en réprimer la licence avec le frein de la Justice, en sorte que s'il ne peut pas bannir la violence, qui est inséparable de la guerre, il en bannisse au moins l'injustice & l'éxécration publique. Ce que fit excellemment Ancus Martius, qui tenant un milieu entre Romulus & Numa son Ayeul, *& Romuli & Numæ memor*, fit la guerre, comme Romulus, pour ne devenir pas méprisable à ses voisins; mais avec cette difference, qu'il introduisit la religion parmi les armes, comme Numa l'avoit introduite parmi la paix. Car il institua le Droit

Fécial,

Férial, c'est-à-dire, les cérémonies religieuses, que les Heraults devoient observer avant que de déclarer la guerre.

Le chapitre onziéme montre, que la superstition a grand pouvoir sur l'esprit des soldats; & qu'il les y faut entretenir, au lieu de les en guérir, parce qu'elle leur donne plus de hardiesse & de confiance pour combatre; mais que comme cette confiance est aveugle, & leur fait souvent mépriser des dangers, dont la crainte leur seroit salutaire, elle doit toûjours être éclairée & accompagnée de la prudence du Général.

Le chapitre douziéme, est une espéce d'éloge de Servius Tullus, qui, selon lui, a été le plus habille, & le plus politique des Rois de Rome, & a surpassé Solon & Platon en la science de faire des loix, & de fonder un empire éternel.

Le treiziéme traite de la Tyrannie, & prouve, par l'exemple de Tarquin le superbe & du Duc de Valentinois, qu'elle a toûjours été fatale à ses auteurs. Rafaël ajoûte, qu'il s'étonne que Machiavel, pour donner des leçons de Tyrannie, ait pris ce Duc pour modéle plutôt que ce Roi, qui étoit un Tyran bien plus rafiné que l'autre.

Le quatorziéme montre, comment le grand acroissément de l'autorité des Tribuns dans Rome altéra la forme de son Gouvernement, & causa enfin la ruïne de sa liberté: au-lieu que si l'on eût conservé l'équilibre entre les Consuls & les Tribuns, sans souffrir que ceux-ci usurpassent le droit de proposer au Peuple telles loix qu'ils vouloient; ni que l'usage d'opiner par centuries, établi par Servius, fût changé en celui d'opiner par tribus, qui rendoit la populace supérieure en sufrages à tout le reste des Citoïens; cette République auroit pû durer encore plusieurs siécles. Rafaël prouve aussi, que le Consulat étoit incompatible avec la Liberté, par ce passage de Tite-Live: *In Consulare imperium tanquam nimium nec tolerabile liberæ civitati invehebatur, nomine*

enim tantùm minùs invidiosum, re ipsa propè atrocius, quam regium, esse; quippe duos pro uno dominos acceptos immorata infinitáque potestate: & que, par consequent, Brutus n'entendoit point la raison d'Etat, lorsqu'il acoupla le Consulat avec la Liberté, s'imaginant que le Peuple, à qui il imposoit deux Maîtres absolus au-lieu d'un, sous le nom populaire de Consuls, se contenteroit d'une vaine image de Liberté.

Le quinziéme chapitre est un Commentaire sur ce passage de Tacite: *Dictatura ad tempus sumebantur.* Mais pourquoi, dit Rafaël, le Peuple, qui étoit si jaloux de sa liberté; & qui n'avoit établi le Tribunat, que pour mettre un frein à l'autorité des Consuls, même les plus moderez, soufroit-il, que le Dictateur fut élû par un seul homme? Parce que, répond-il, il étoit dangereux de laisser l'élection de ce souverain Magistrat entre les mains de la commune, qui n'étant pas capable de résister aux brigues & aux largesses auroit pû préférer des ambitieux outrez, comme un Cassius, un Manlius, un Spurius Melius, ou un Clodius, à un Cincinnatus, à un Camillus, à un Mamercus, &c. au-lieu que de tous les Dictateurs, qui par l'espace de trois-cens ans furent nommez par les Consuls, il n'y en eut jamais aucun, qui eût la pensée d'oprimer la Liberté, tant le Consul prenoit garde à faire un choix, dont il ne pût jamais être blâmé. Ajoûtez à cela, que comme la Dictature étoit instituée pour supléer à ce qui manquoit d'habileté, ou de vigueur aux Consuls, le Consul, qui avoit à nommer le Dictateur, en nommoit toûjours un, de la modération & de la suffisance duquel il se tenoit très assûré. Au contraire, la République se trouva très-mal de la Dictature de Silla & de Cesar, qui furent élûs par le Peuple.

Le chapitre seiziéme explique, pourquoi la puissance des Decemvirs ne dura que deux ans.

Le dix-septiéme montre par les dissensions, que causa la création des Tribuns militaires à la place des Consuls, que dans les conjonctures fâcheuses, les con-

teils mitoïens sont les pires de tous ; parce que d'ordinaire ils tombent dans les inconvéniens des deux extrémitez contraires.

Dans le dix-huitiéme, l'Auteur parle des divisions intestines ; qui troublérent l'Etat sous la domination de Cinna, de Marius, & de Silla. Il y justifie les cruautez de celui-ci, lesquelles il dit avoir été necessaires, & même salutaires à la République Romaine, dont il l'appelle le défenseur, le restaurateur, & le réformateur, pour y avoir ruïné l'autorité licencieuse des Tribuns, qui fomentoient l'insolence du Peuple.

Dans le dix-neuviéme, il montre, qu'à l'égard de la Liberté, la puissance de Pompée fut aussi pernicieuse à la République, que celle de Silla lui avoit été utile ; & que Pompée corrompit le fruit des victoires de Silla, en rendant aux Tribuns toute l'autorité que celui-ci leur avoit ôtée. Ce qui réveilla toutes les dissensions entre le Peuple & le Sénat, & causa enfin la ruïne de cette fameuse République.

Le vingtiéme est une espece de Dissertation sur les Conjurations ; où entr'autres choses l'Auteur justifie celle de Brutus contre Cesar ; disant, que l'amour de la liberté doit l'emporter sur toutes les autres considérations d'amitié, de parenté, de reconnoissance, &c. & que Brutus, bien loin d'avoir été ingrat envers Cesar, qui l'aimoit & le traitoit comme son fils, avoit fait le devoir d'un bon citoïen envers sa patrie ; & que cette résolution avoit été d'autant plus sage & prudente, que lorsqu'il s'agit de la liberté, l'on doit tenir pour étrangers & pour lâches tous les respects, qui distinguent les chaines d'or de la servitude, d'avec celles qui sont de fer. Mais il ajoûte, qu'après la mort de Cesar, la faute qu'il fit d'irriter le parti de Pompée, qui comprenoit presque tous les Grans de Rome, contre celui de Cesar, dont il prit la protection ; au lieu qu'il faloit ramener ces deux factions à la concorde, ou du moins les tenir dans l'équilibre : cette faute, dis-je,

fût la principale cause qui empêcha le rétablissement de la Liberté.

Le dernier contient le détail des moïens, qui servirent à Auguste d'échelons pour monter à l'Empire. Après quoi l'Auteur traitant problematiquement la question de savoir lequel est le meilleur Gouvernement, celui d'un seul, ou celui de plusieurs, conclut, comme Républiquain Genois, en faveur du second.

Tacito abburattato, ou, Tacite sassé, par le Marquis ANTOINE JULES BRIGNOLE.

C'EST une censûre impertinente de quelques passâges de Tacite. Par ex. il lui fait un procès sur un endroit du troisiéme Livre de ses Annales, où parlant de Saluste, qui ayant été le principal Ministre d'Auguste après la mort de Mecenas, n'eut pas le même crédit sous Tibére, il dit, que sur le déclin de son âge *speciem magis in amicitia principis quàm vim tenuit*: car il prouve par un raisonnement sofistique, qu'il est impossible qu'un favori retienne l'aparence de la faveur, [*speciem*] quand il en a perdu la substance, ou la réalité; [*vim*] & que celui qui en a l'aparence, en a toûjours la substance. *Discours 7.* Dans le second, il invective contre Tacite, pour avoir dit, que Radamiste Roi d'Arménie se voyant poursuivi par ses sujets rébelles, donna un coup d'épée à sa femme, qu'il emmenoit avec soi, *Violentia amoris.* Et après avoir fait une déclamation de vingt grandes pages contre le mot, *amoris*, par lequel Tacite n'entend point, amour, mais jalousie, témoin ce qui précede immediatement, *timore æger ne quis relicta potiretur*, i. e. de peur que quelque autre n'eût la jouïssance de sa femme, il finit ce discours atrabilaire par un démenti qu'il donne à Tacite,

com-

comme s'il avoit prétendu faire passer cette action cruelle pour un excès d'amour. Voilà comme ce Champion se fait des monstres pour les combattre. Par ces échantillons jugez de tout le reste, qui est de même trempe.

TRAJAN BOCALIN.

J'AI lû autrefois en manuscrit son Commentaire sur Tacite, mais j'y trouvai si peu ce que je cherchois, que je n'ai pû me résoudre à le relire imprimé, de peur de mettre ma lecture à fond perdu. Je me souviens, que le jugement, que j'en faisois alors, étoit, qu'il commente Tacite en Orateur plûtôt qu'en Politique ; & qu'au lieu que Tacite dit beaucoup de choses en peu de mots, Bocalin dit très peu de choses en beaucoup de paroles. Je ne sçai pas, si l'imprimé est plus régulier. Au reste, je m'étonne que Bocalin ait fait des Commentaires sur un Auteur, *qu'il ne peut souffrir, à cause des ordures qu'il dit de Tibére* ; (*Instruction pour l'Histoire art. 17.*) & je crois, que si Tacite revenoit au monde, il ne pouroit aussi souffrir le verbiage & les afféteries pueriles de Bocalin. Et M. Ryk a bien raison d'apeler *songes & chiméres politiques* les jugemens, que cet Italien fait de Tacite, comme d'un Historien, qui n'a écrit le regne de Tibére, & des Princes suivans, que pour enseigner plus librement sous la couverture de leur nom, les moïens d'usurper & de conserver la tyrannie. *Sed hæc somnia esse & chimæras politicas facile dijudicabit ; qui senatoriæ factioni addictum Tacitum observaverit.* Dans sa Préface.

ANTOINE LOREDAN *Noble Venitien.*

IL a donné au public un Commentaire sur toutes les œuvres de Tacite, intitulé *Riflessioni Morali*, divi-

vise en cinq parties, qui contiennent chacune quatre Centuries, & chaque Centurie cent Reflexions. Chaque Reflexion est confirmée par un passage de Tacite, & le passage est suivi d'une conclusion en forme de sentence, ou d'aforisme. Par exemple, Après avoir dit dans la

R. 1. L'ambition ne trouve jamais mieux l'occasion d'usurper des Etats, que dans une guerre civile. parce qu'à mesure que le Peuple s'afoiblit par ses propres divisions, il donne l'entrée libre à ceux, qui lui préparent la servitude: il ajoûte, que c'est par là qu'Auguste usurpa la domination de Rome, comme le marque Tacite au commencement de ses Annales.

Cuncta discordiis civilibus fessa, nomine principis, sub imperium accepit. Car

D'ordinaire la discorde de plusieurs tourne au profit & à l'agrandissement d'un seul.

R. 2. Naître Prince, c'est un maigre sujet de loüange, parce que c'est un don gratuit de la Nature; mais se faire Prince, est une chose extrémement loüable, d'autant que la valeur & l'industrie y ont toûjours part. Ainsi Auguste, pour parvenir à l'Empire, appliqua son esprit à gagner la Milice par des largesses; le menu Peuple par l'abondance; & tous les autres par la douceur du repos, comme le dit Tacite *Annal. 1.*

Militem donis, populum annonâ; cunctos dulcedine otii pellexit. Car

L'intérêt & le plaisir attachent & effeminent les hommes. Par ces deux échantillons, on peut juger de toute la suite de son Commentaire.

Il dit dans son premier Avis au lecteur, (car il y en a un à chaque partie) que dans tout cet Ouvrage il n'y a rien du sien, que l'ordre que je viens de dire, & une traduction paraphrasée des paroles de son Auteur *a*.

Ce

a *Di mio altro non v'è che l'ordinatione, ed una traduttione più copiosa di parole del ordinario.*

Ce qu'il y a de singulier, c'est que chaque Centurie est adressée par une Epître particuliére à un Noble Vénitien, excepté une qui est dédiée au Marquis François Marie Santinelli, Chambellan de l'Empereur, savoir la quatriéme de la troisiéme Partie.

La réponse, que ce Marquis fait à une lettre qu'Antoine Lorédan lui avoit écrite *b*, pour lui demander la permission de lui dédier cette Centurie, nous aprend que ce Noble est fils de l'Avogador Jean François Lorédan, personnage aussi célébre dans la République des Lettres, & par ses écrits, & par la protection qu'il donnoit aux Savans, que l'est cette Maison dans la République de Venise par les Images des Doges, des Procurateurs de Saint Marc, des Capitaines-Généraux, des Ambassadeurs, & des Prélats, qui en sont sortis. C'est à ce même Jean François qu'est dédié le Commentaire de Don Pio Mutio, dont j'ai parlé ci-dessus.

CRISTOFLE FORSTNER.

SES Notes sur Tacite ne sont proprement que des lieux communs, avec des exemples très souvent mal enchassez; & par conséquent son livre n'est d'aucune utilité pour aprendre la Politique.

CIRIAQUE DE LENTZ, *dit en latin, Lentulus, Professeur à Herborn, ville du Comté de Nassau.*

IL a fait un très-ample Commentaire sur toutes les Oeuvres de Tacite, contenant cinq Tomes in-octavo. Le premier est intitulé, *Arcana regnorum & rerumpublicarum*, & répond au premier livre des An-

b Ces deux letres sont insérées après la Préface de la troisiéme partie.

Annales de Tacite, & aux deux premiéres années du regne de Tibére. Et c'est à mon avis, ce qui lui a donné lieu de l'intituler *Arcana*: car ce fut dans ces deux années, que Tibére, qui craignoit Germanicus, employa tous les artifices, que la plus fine politique peut inventer, pour affermir sa domination sous un faux-semblant de modestie. A la fin il y a une petite Dissertation Chronologique de l'origine & du progrès des Loix Romaines, qui est bonne à lire, & qu'il dit avoir tirée du Catalogue alphabetique du Jurisconsulte Hotman.

Le second, qui a pour titre, *Aula Tiberiana*, & qui va jusqu'à la fin du sixiéme livre des Annales de Tacite, où finit le regne de Tibére, est expliqué par aforismes; au lieu que le premier est divisé en chapitres & en questions, à la mode des Ecoles de Philosophie, de Médecine, de Droit, & de Théologie. Son Epître dédicatoire à Guillaume VI. Landtgrave de de Hesse mérite d'être luë, comme une piéce, qui montre en petit toutes les vertus & tous les vices de Tibére, avec le regne duquel il compare agréablement celui de ce Lantgrave. Ce que je marque ici, pour ôter l'idée que beaucoup de gens se sont faite de Tibére, comme d'un Prince détestable en toutes choses. Car selon Lentulus, *si vous ôtez de sa vie son séjour à Rhodes, sa retraite en l'Isle de Caprées, son humeur chagrine & soupçonneuse, & l'abus, qui se glissa dans les jugemens criminels*, (encore, selon Tacite, n'étoit ce qu'à l'égard du crime de leze majesté) *il ne le céderas pas même à Agesilaüs en tout le reste.*

Le troisiéme intitulé, *Princeps absolutus*, commente par axiomes les six derniers livres des Annales de Tacite, dont il fait une espéce de sommaire dans l'Epître qu'il adresse à l'Electeur Palatin Charles-Louis, pére de Madame. Comme ce Tome contient le regne de Claudius, qui avoit abandonné toute la puissance du Gouvernement à ses femmes &

à ses affranchis ; & celui de Néron, qui mesurant la grandeur de sa fortune par la licence de faire tout ce qu'il vouloit, ne laissa rien à faire de tout ce qu'il pouvoit de plus cruel, & de plus énorme ; il dit que c'est pour cela, qu'il a mis à la tête de ce livre *le Prince absolu*. A la fin du Commentaire du livre onziéme des Annales il y a un suplément, intitulé *Timurus*, c'est-à-dire, Timur-Lenck, autrement Timur le Boiteux, que le vulgaire appelle *Tamerlan*. C'est un abregé des moyens, dont ce fameux Conquérant s'est servi, pour monter d'une condition privée, & même obscure, à la Royauté.

A la fin du dernier livre des Annales, il met en forme d'appendice une petite Dissertation de la nécessité de changer la République Romaine en Monarchie. Et cette Dissertation est suivie d'un recueil de quantité de passages tirez des lettres de Ciceron à Atticus, lesquels tendent tous à prouver, que cette République épuisée & déchirée par tant de guerres civiles, n'avoit plus d'autre ressource, que de choisir un maître, qui fût en état de les faire cesser.

Le quatriéme intitulé, *Janus reseratus Politicus & militaris*, commente par théoremes les cinq livres de l'Histoire de Tacite, qui sont la suite de ses Annales. Il lui donne ce titre, par rapport à ce que dit Tacite même dans la préface de son Histoire, que c'est un Ouvrage rempli d'évenemens singuliers, ou l'on ne voit que des batailles sanglantes, des séditions militaires, des Empereurs massacrez, & des guerres civiles entremélées de guerres étrangéres. De sorte que le Temple de Janus étoit ouvert de tous côtez. Ce Tome contient divers préceptes politiques & militaires & ne céde rien au premier, que quelques-uns disent étre le meilleur de tous.

Le dernier intitulé, *Germania, Cum vita Julii Agricolæ*. explique le Traité de Tacite, *De situ, moribus, & populis Germaniæ*. Il le divise en deux parties

ties, dont la premiere parle des mœurs des Allemans en général; & la seconde, des mœurs & des coutumes particuliéres de chaque Nation ou Province, dont l'Allemagne est composée : toutes deux divisées en chapitres subdivisées en questions.

A la fin du chapitre 2. de la seconde partie, où il est parlé des Cattes, qui sont aujourd'hui les Peuples de Hesse & de Turinge, il a inséré divers éloges en vers sur la mort du même Landt-grave, à qui il a dédié son *aula Tiberiana.* Chose qui lui arrive souvent dans toutes les parties de son Commentaire, & qui, à mon avis, défigure plûtôt son Ouvrage, qu'elle ne l'embellit, & ennuye plûtôt ses lecteurs, qu'elle ne les divertit. Comme quand il s'amuse à nous donner dans le chapitre 9. de la même partie des vers, qu'il a faits autrefois sur sainte Ursule, qu'il apelle *l'Ursule fabuleuse.* Aimant si fort les vers, il ne faut pas s'étonner s'il cite incessamment les Poëtes : & c'est encore un des defauts, que je trouve à ses Commentaires, qui traitant des matiéres politiques, devoient être moins assaisonnez de Poësie.

Celui de la Vie d'Agricola est à peu près de la même trempe que les autres. Il y a de bonnes choses, mais il en a laissé encore de meilleures à dire. Mais *non omnis fert omnia tellus.*

Son *Auguste* est un petit livre imprimé à Amsterdam en 1645. dans lequel il enseigne les moyens de former & de conserver un Empire. Il n'y a presque rien dans ce livre, qui ne soit dans l'*Arcana Regnorum*, dont il n'est proprement que le projet & le préliminaire. Il y dit dans son Avertissement au Lecteur, que Tacite n'a pas dequoi rassasier un esprit qui est encore à jeun dans la connoissance de l'Histoire de l'ancienne République Romaine ; ou qui n'est pas capable de faire l'aplication de sa lecture aux affaires de son tems : & qu'il est de cet Auteur, comme de ces Rois d'Orient, qui ne se laissent point voir, si l'on ne leur aporte des presens ; attendu que pour entrer chez

lui

lui & s'en retourner chargé de ses dons, il y faut aporter un esprit mûr, & quelque experience des choses du monde.

Il a fait aussi un Traité intitulé, *Imperator, sive de jure circa bella & pacem observando*, lequel est une espéce de réfutation du livre *de jure belli & pacis* du savant Hugues de Groot, qu'il accuse dans sa Préface d'avoir mutilé & corrompu quantité de passages & d'autoritez des Poëtes, des Orateurs, & des Historiens qu'il a citez; & de s'être donné trop de liberté dans l'interprétation de l'Ecriture-sainte, *non pas toûjours*, dit-il, *par inadvertance, ou par erreur; mais souvent pour flater les puissances souveraines, & les partisans de la primauté du Pape.* Il dit aussi, que les Savans trouvent, que son stile est sec & contraint, & que quelques-uns lui reprochent de n'être pas assez méthodique, & quelques autres d'être obscur. Quoiqu'il en soit, ces défauts sont très-bien cachez dans la belle & réguliere traduction, que feu M. Courtin a faite de cet Ouvrage.

JEAN FREINSHEMIUS.

SON *Specimen paraphraseos Corneliana*, c'est-à-dire son échantillon ou son essai de parafrase sur les quatre premiers livres des Annales de Tacite, est un des plus utiles Commentaires, que puissent lire ceux, qui ne sont pas capables d'entendre Tacite sans interpréte; car il l'a composé sur sept traductions differentes, qu'il s'est donné la peine de conferer ensemble.

THEODORE RYCK, Professeur en Histoire à Leyden.

Il nous a donné en l'année 1687. une nouvelle édition des Oeuvres de Tacite, dont nous avions assûrément grand besoin, car toutes les précédentes étoient defectueuses. Il a joint à cette édition de savantes notes qui rendent témoignage de la solidité de son jugement. J'en ai lû néanmoins une, où je ne serois pas tout-à-fait d'accord avec lui. C'est celle-ci. *Simul aviditate impetrandi ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur.* Hist. 1. Toutes les autres Editions portent : *aviditate imperandi. Quod parum conveniens*, dit il, *neque enim hic de Vitellio sermo, sed de laudatoribus ejus.* Mais quoique cette *aviditas imperandi* ne se puisse pas raporter à Vitellius, qui ne se soucioit que de boire & de manger, non-seulement il n'est point contre le bon sens de dire, que ses Ministres & ses favoris le flatoient par avidité de commander ; mais il y a même plus de grace & plus de force dans le mot *imperandi*, que dans celui d'*impetrandi* ; des Ministres, qui ont affaire à un Prince stupide, comme étoit Vitellius, qui, selon Tacite, auroit oublié, qu'il étoit Empereur, si les autres ne s'en fussent souvenus, n'ayant pas besoin de demander, ni d'obtenir pendant qu'ils sont maîtres de tout prendre. Ainsi, je ne suis pas surpris, que Jean Féderic Gronovius ait omis dans les notes qu'il a fait imprimer, le mot, *impetrandi*, que M. Ryck son disciple dit qu'il avoit coutume de lire, au lieu d'*imperandi*, en leur expliquant Tacite.

Page 496. de ses notes ou animadversions, où commencement ses corrections il en fait une, que je crois inutile. C'est celle-ci. *Cæsar congeriem armorum struxit, superbo cum titulo.* Ann. 2. *Ita*, dit-il, *Rhenanus primus edidit, & post hunc Pichena, nescio quo*

fun-

fundamento : Beroaldi enim editio, quæ prima quinque priores Annales ex MS. Corbëiensi dedit, habet: congeriem marmorum. Quod si in archetypo codice extet, marmorum, *videtur sine necessitate à Rhenano inde armorum factum Nam* superbus titulus *qui subjicitur*, *convenit optimè* Marmori: *& Jani arcusque marmores, item ara ad memoriam rerum notabilium custodiendam tunc ponebantur* C'est-à-dire. « Rhenanus a été le
„ premier, qui a introduit le mot, *armorum*, & Pi-
„ chera l'a suivi, & je ne sai pas par quelle raison.
„ Car l'édition Beroaldine, qui nous a donné la pre-
„ miére les cinq premiers livres des Annales sur le Ma-
„ nuscrit de Corbie, porte, *congeriem marmorum*. Or
„ s'il y a *marmorum* dans cet ancien exemplaire, Rhe-
„ nanus à mon avis, en a fait, *armorum*, sans nécessi-
„ té. Car le *titre superbe* mis à ce monument convient
„ très-bien au marbre : Outre qu'alors on dressoit des
„ arcs & des geans de marbre, comme aussi des autels
„ pour conserver la mémoire des choses remarqua-
„ bles.

Je conviens que le mot, *marmorum*, fait un sens raisonnable, & que ce monument eût pû être de marbre, mais pourquoi ne pouvoit-il pas être fait des armes & des dépoüilles des vaincus ? Quant à ce que M. Ryck dit, qu'il ne sait sur quoi fonder Rhenanus a fait *armorum* de *marmorum*, je crois l'avoir presque deviné. C'est qu'une page plus haut, Tacite se sert à peu près de la même expression. *Miles*, dit-il, *in loco prælii Tiberium* Imperatorem *salutavit, struxitque aggerem, & in modum trophæorum arma, subscriptis victarum gentium nominibus, imposuit.* Il est aisé de voir la conformité qu'il y a entre, *armorum congeriem*, *& arma in modum trophæorum* : & ce qui suit, *subscriptis victarum* &c. montre qu'une inscription se peut aussi bien mettre sur des armes, que sur du marbre.

Au reste, je ne prétends nullement entrer en concur-

currence avec un homme, que je révére comme l'un des principaux ornemens de la République des Lettres. Il arrive souvent, que l'on contredit à son Maître, non pas par opiniâtreté, ni par présomption; mais par intérêt, c'est-à-dire, pour être encore mieux instruit.

MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT.

D'ABORD on sera surpris de voir nommer ici ce Duc, mais ceux, qui auront lû ses Mémoires & les Oeuvres de Tacite avec quelque attention, devineront sans peine, pourquoi je le mets dans ce Catalogue: car bien que ses *Mémoires de la Minorité de Loüis XIV.* ne soient rien moins en apparence, qu'un Commentaire sur Tacite, néanmoins ç'en est un véritable, où il a eu l'adresse de faire une aplication juste des plus beaux traits de Tacite aux affaires de la Régence, & aux Ministres qui les ont maniées. Par exemple, quand il dit au sujet de la jalousie & de la mésintelligence, qui étoit entre feu Monsieur le Prince & le Cardinal Mazarin; que *la concorde & la puissance sont incompatibles en un même lieu* a; que *les soupçons, les méfiances, les raports, dont les Courtisans ne sont guére avares dans les broüilleries du Cabinet les animoient* tous deux *davantage* b, que *leur aliénation avoit encore pris son origine par une communication étroite, qu'ils avoient eüe ensemble, étant l'ordinaire, qu'on diminuë d'estime dans la familiarité,* qui

a Arduam eodem loci potentiam & concordiam esse *Ann.* 4.

b Amici accendendis offensionibus callidi, intendere vera, adgerere, falsa *Ann.* 2. Anxii odiis, quæ pravitas amicorum, fecunda gignendis inimicitiis, auxerat. *Hist.* 2.

qui nous fait voir tout entiers & sans réserve c, que *le souvenir des railleries sanglantes donne de mortels eguillons à la vengeance, & ne s'efface jamais de la mémoire* d : qu'*il étoit bien difficile, que la Reine eût une reconnoissance proportionnée aux grands services, que Monsieur le Prince lui avoit rendus ; d'autant que les dettes de cette nature, ne se pouvant payer, produisent ordinairement la haine dans l'esprit du Souverain* e ; que *la valeur a des attraits envers ceux même, qu'elle blesse* f, qu'*en matiere de politique tous les moyens, qui vont à conserver l'autorité, pourvû qu'ils soient surs, sont réputez honnêtes & légitimes* g. Tout cela se trouve en trois pages de suite, par où il faut juger du reste, qui est à peu près de même, comme il est aisé de voir dans la nouvelle édition des *Mémoires de la Minorité de Loüis XIV.* où les passages de Tacite sont inserez au bas des pages. Au reste, c'est dommage du peu, car ce petit ouvrage est inimitable, & sans pair en ce genre, & je dirai sans hésiter, qu'il ne s'est jamais rien écrit en nôtre langue, qui aproche tant du caractere de Tacite. L'Histoire de la derniere guerre de Grenade de Don Diego de Mendoça. Ambassadeur de Charle-quint à Venise & à Rome, est à peu près de la même trempe.

AME-

c Neronis odium adversus Vestinum ex intima sodalitate cœperat, dum hic ignaviam principis penitus cognitam despicit; ille ferociam amici metuit. *Ann.* 15.

d Acerbis facetiis, quarum apud præpotentes in longum memoria est. *Ann.* 5. Asperis facetiis, quæ acrem sui memoriam relinquunt. *Ann.* 15.

e Beneficia eò usque læta sunt, dum videntur exsolvi posse; ubi multùm antevenere, pro gratia odium redditur. *Ann.* 4. quia gratia oneri. *Hist.* 4.

f Eandem virtutem admirantibus, cui irascebantur. *Hist.* 1. Manebat admiratio viri & fama, sed oderant. *Hist.* 2.

g Id in summa fortuna æquius, quod validius. *Ann.* 15.

AMELOT DE LA HOUSSAYE.

IL a donné un commentaire sur Tacite intitulé TIBERE, imprimé à Bruxelles in quarto en 1683. & à Paris in octavo par Federic Leonard en 1684. Les Auteurs du Journal des Savans de Leipsic en ont fait ce jugement. *Instituti ratio, & rerum quæ traduntur ordo, haud parum convenit cum methodo, qua antehac Pius Mutius* Considerationes super Tacitum *Italicas conscripsit. Nimirum in capita divisum opus primo subinde loco textum Taciti latinum, qui dictum aliquod aut factum ad vitæ civilis institutionem pertinens recenset, pro titulo exhibet. Quæ postmodum in argumentum quodvis propositum Auctor asserit, ea magnam partem ejusdem Taciti sunt, è scriptis ipsius passim collecta, ac continua orationis cursu ita apte connexa, ut tacitus velut sui ipsius interpres producatur.......... Placuit autem patrio sermone agere, ac proinde gallicis literis mandare quæcumque Tacitus latine dixit* (au lieu que Don Pio Mutio cite toute sorte d'Auteurs en latin, sans les expliquer en sa langue. Voi à la page 12. l'article qui a pour tître, *Don Pio Mutio*, &c.) *Varias lectiones ac interpretum, controversias ferè semper præteriit; omni enim studio ad id unicè incubuit, (nec sanè perdidit operam) ut ideam boni principis ex iis exculperet, quæ in Tiberio, etiam cùm malus auctore Sejano esset, laudem merebantur.* Dans le mois de Décembre de 1683.

GIORGIO DATI *Fiorentino.*

CE Traducteur parle bien sa langue, mais c'est tout; car sa traduction n'est point fidéle, & j'y ai remarqué un très-grand deffaut, qui est, que plus il veut donner de jour à sa pensée dans les endroits obscur

teurs, plus il s'écarte de celle de Tacite. Les Giunti qui ont mis à la tête de sa Version une Epître adressée à Cosme de Medicis, second Duc de Florence, y disent, qu'il n'eut pas le tems de la revoir, & d'y mettre la derniere main, à cause de sa mort prématurée. C'est probablement pour cette raison, que la Germanie & la Vie d'Agricola manquent à son Livre, dont il avoit pourtant déja composé l'Epître, qui s'y voit après celle des Giunti.

ADRIANO POLITI.

SA traduction, qui est en Langage Siénois, a plus de politesse, que de force; car il affoiblit quelquefois le sens en s'atachant trop au choix des mots du reste, sa Version n'est pas à mépriser. Je parle de la seconde édition, qui outre qu'elle est plus ample, que la premiere, où manquoient la Germanie, & la Vie d'Agricola, est aussi plus fidele & plus réguliere, ainsi qu'il le marque lui-même dans son Avertissement au Lecteur. Il ajoûte, qu'il lui a été impossible de rendre son Italien aussi court, que le Latin; & que pour cette raison, il „ a été obligé de multiplier les paroles en quelques en- „ droits, pour ne pas laisser la pensée de son Auteur „ imparfaite, quoi qu'il se soit toûjours étudié à imiter „ sa briéveté, autant qu'il l'a pu faire, sans être obs- „ cur; au-lieu que beaucoup de personnes eussent vou- „ lu, que son stile eût été plus asiatique, & qu'il eût „ plûtôt commenté, que traduit quantité de passa- „ ges, dont le sens est embrouillé. Enfin, il juge „ ainsi de Tacite. Je ne trouve rien à desirer en lui, „ dit-il, qu'un peu plus d'exactitude dans ce qu'il „ raconte des Juifs & des Chrétiens; car on ne sau- „ roit nier, qu'il pouvoit parler des Juifs avec „ plus de fondement; s'il se fut mis en peine de

„ voir, comme il le devoit, leurs histoires, au lieu
„ de s'arrêter aux fables des Grecs ; & qu'il a donné
„ dans la prévention, lorsqu'il a attribué aux Chré-
„ tiens tous les défauts des Juifs, & confondu les ver-
„ tus des uns avec les vices des autres. Hors ces deux
„ cas, c'est la commune opinion, qu'il a ponctuelle-
„ ment observé les loix de l'histoire, qui sont selon
„ Ciceron, *ne quid falsi dicere audeat ; ne quid veri*
„ *non audeat*, c'est-à-dire, de ne rien avancer de faux,
„ & de ne rien taire de vrai ; témoin ce qu'il écrit de
„ Vespasien, de Tite, & de Domitien, dont il dé-
„ peint aussi bien les vices, que les vertus, quoiqu'il
„ leur soit redevable de toute sa fortune.

Cette Préface de Politi est précédée d'un Discours de Jerome Canini, intitulé, *Del modo di cavar profitto dalla lettura di Corn. Tacito.* i. e. le moyen de tirer du profit de la Lecture de Tacite. Ce discours contient premierement un long éloge du Gouvernement de Venise, lequel ne fait guére à son sujet, si ce n'est qu'il ait eû dessein d'insinuer, que l'on ne sauroit profiter des maximes de Tacite, si l'on n'en va étudier la pratique à Venise, où il dit, qu'on est politique dès le berceau ; au-lieu qu'*ailleurs l'Art de gouverner s'éxerce avec des speculations abstraites, & très souvent vaines & chimeriques.* Les sept ou huit dernieres pages de ce Discours sont plus instructives, & font assez bien connoître le caractére de Tacite. Outre qu'il y répond aussi à ce qu'on lui objecte communément au sujet des Chrétiens

BERNARDO AVANZATI.

M. Baillet dit, que sa Version est si obscure, que les Italiens même ont de la peine à l'entendre, à-cause des vieux mots Toscans, qu'il a voulu ressusciter, pour

pour la faire mieux ressembler à son original par son obscurité.

EMANUEL SUEYRO, BALTASAR ALAMOS, ET DON CARLOS COLOMA, *Gouverneur de Cambrai.*

ILS ont tous trois traduit Tacite en Espagnol, & même avec tant de succès, qu'il seroit assez dificile de décider au juste, lequel des trois a mieux réüssi. Jean Freinshémius rend un témoignage très-honorable au premier, en disant, que de toutes les Versions, qu'il a conférées ensemble, l'Espagnole (c'est celle de Sueyro, ainsi qu'il le marque dans le catalogue de ces Versions) lui a été la plus utile, quoiqu'il se soit servi tantôt de l'une, tantôt de l'autre, en divers endroits, où le vrai sens de Tacite étoit dificile à trouver *a* » Bien » qu'Emanuel Sueyro, dit Alamos à la fin de sa pre» face, ait déja donné une Traduction de Tacite *b*, je » n'ai pas laissé de vouloir publier la mienne : car au » moins nôtre Auteur en sera-t-il plus estimé, quand » on verra, que tant de gens le cherchent, & s'ocu» pent à communiquer ses écrits à leur nation : Et par » la comparaison de nos deux Ouvrages, chacun » avouëra, à nôtre loüange, que ce n'est pas en vain, » que deux hommes ont traduit Tacite en même langue ;

a Neque tamen dissimulo, me nonnullis in locis modò hujus, modò illius, frequentiùs tamen Hispani interpretis, quàm cujusquam alterius, ope adjutum, aut, ubi vacillarem, confirmatum fuisse. *In præfatiuncula ad compar. versionum.*

b Témoignage, que Don Nicolas Antonio s'est mépris, quand il fait la Version d'Emanuel Sueyro posterieure à celle d'Alamos. (Post Balthasaris de Alamos, & Caroli Coloma illustrium virorum integram operam in hujusmet Auctoris interpretatione positam.)

„ Versions, & d'autres encore sont nécessaires pour
„ le bien entendre. Au reste il semble, qu'Alamos n'a
bordé la sienne d'aforismes, que pour encherir sur celle
de Sueyro, qui étoit fort estimée, & non sans raison;
car le stile en est pur, elegant, & très conforme à
son original. Outre qu'étant né à Anvers, & n'ayant
jamais été en Espagne, comme le marque le Pére Jérome Gracian dans l'aprobation de son Livre *c*, ce ne lui est pas une petite gloire, d'avoir si bien écrit en Espagnol, comme aussi de s'être heureusement àquité d'une traduction si difficile, n'étant encore qu'un jeune homme.

Quant aux aforismes d'Alamos, ce n'est point ce que l'on pense, car vous n'y trouvez presque rien, qui sente l'aforisme, ni qui aproche même de la force de ce qui est exprimé dans le texte de la Version. Au lieu que l'aforisme devroit être plus sententieux que le texte, les paroles du texte sont toûjours plus sententieuses, que l'aforisme. Enfin, pour trancher cour, l'aforisme n'est le plus souvent qu'une version paraphrasée de la Version même; chose fade & ennuïeuse pour des lecteurs, qui ont de l'intelligence & de la délicatesse. Cela supposé, je ne feins point de dire, que la traduction d'Alamos est beaucoup meilleure que ses aforismes. Et c'est un jugement qu'a fait avant moi l'Auteur de la Bibliografie Historique-Politique dans l'article des Historiens Latins. Le *Tacite illustré*, dit-il, (c'est le tître de la Version d'Alamos) est fort estimé de nos voyageurs; mais à en juger sainement, les notes n'en valent pas mieux, que les impertinentes pensées nouvelles de Louïs d'Orleans sur cet Auteur, ni que les remar-

c Con no aver nacido, ni estado en España, y siendo mancebo, le hà traducido con estilo muy bueno, muy proprio, muy elegante, y muy conforme à la letra del latin. *Sueyro dit dans son Epître à l'Archidu. Albert, que son pére & sa mere étoient Portugais.*

marques auliques & politiques du Comte Hannibal Scot, de Plaisance, lesquelles Juste-Lipse apelle à bon droit des notes de plomb *d*. Cependant un certain Secretaire Espagnol nommé *Juan Onate*, n'a pas laissé de prendre la peine d'arranger ces aforismes sous des titres particuliers par ordre alfabétique, & n'a pas fait dificulté de les intituler *Alma de Cornelio Tacito*: Et de plus, un Jerôme Canini les a traduits en Italien, & les a incorporez à la Version Italienne d'Adriano Politi, comme quelque chose de bien excellent, temoin ce titre, *Opere di Corn. Tacito illustrate con* NOTABILISSIMI AFORISMI *del Signor D. Baltassar Alamo*.

Il me reste à parler de la traduction de *Don Carlos Coloma* à la téte de laquelle il y a une chose digne de remarque, qui est, que cette Version est dédiée à son Auteur, en forme de restitution, par un Pere Léandre de Saint Martin, Religieux Bénédictin, qui dit lui en avoir dérobé le manuscrit, pour la donner au Public, Tout ce que j'en ai lû (car je n'en ai presque lû que les harangues, qui sont les endroits, où Tacite débite les plus fines maximes de la Morale & de la Politique, sous le nom des Princes & des Généraux-d'armée, qu'il fait parler) m'a paru si fidélement rendu, & même avec tant de force, que je crois devoir m'en tenir au jugement, que le Bénédictin en fait dans son épître. „ Quand dit-il, cette traduction de Tacite, le Prince „ des Historiens & des Politiques, me tomba entre les „ mains, je la lûs avec un plaisir extrême, même avant „ que de savoir, que vous en étiez l'auteur, à cause „ de

d Tacitus illustratus à peregrinantibus magni æstimatur, sed revera notæ nullius momenti, nec meliores sunt, quàm ineptissimæ novæ cogitationes in Auctorem hunc Ludovici Aurelianensis, & Hannibalis Scoti Placentini Comitis notæ aulicæ & politicæ, quas apposîtè plumbeas Lipsius vocavit.

» de l'inclination particuliére, que j'ai euë toûjours » pour la langue Espagnole. Et comme j'avois déja lû » plusieurs autres Versions de Tacite faites en diver- » ses langues par de très-habiles gens, venant à leur » confronter la vôtre, je la trouvai si naturelle, si » claire dans l'expression des pensées mouelleuses de » cet Auteur, qui a coutume de dire beaucoup en » peu de mots, & avec cela si conforme à son stile, » qu'il me semble, que Tacite même ne parleroit » pas autrement, s'il écrivoit en Espagnol. Et d'ail- » leurs, j'ai cru, que ce seroit une chose très agrea- » ble aux bons esprits, que je leur fisse part du plai- » sir, que m'a donné la lecture de cette Version, qui » fera voir la diférence qu'il y a entre la langue Es- » pagnole & les autres, quant à la briéveté, à la » douceur, à la pointe, & à la majesté de la diction, » & combien la plume d'un homme, qui a l'experience » & la pratique des affaires d'Etat, l'emporte, » sur la diligence & sur les spéculations des Savans, » qui ne sont jamais sortis de la solitude de leur bi- » bliotheque *a*. En éffet, il est très-dificile de bien ma- nier Tacite, quand on n'a vû que des Livres: & l'Au- teur de la Bibliografie, que je viens de citer, a raison de dire, que ceux-là sont de grans fous, qui croyent pouvoir entendre Tacite par la lecture de ses Versions *b*. La Cour, les Ambassades, & le commerce avec les Grands, sont les écoles, où l'on aprend l'usage de la Morale de Tacite, & les sources, où l'on puise l'in- telligence de ses écrits, ainsi que le Cavriana l'a très- bien observé. Sans cela on aura beau étudier cet Au- teur, on ne le possédera jamais? ce seront des fruits, qui

a Tacite appelle leurs études, studia in umbra educata. i. e. *des études nurries à l'ombre*. Ann. 14.

b Stultissimi dicendi sunt, qui ex versione Tacitum se posse intelligere præsumant.

qui ne meuriront point, faute d'être exposez au Soleil. Pour conclusion, je dirai au sujet de ces trois Traducteurs, que la langue Espagnole est plus propre que la nôtre à faire parler Tacite, comme étant plus concise, plus expressive, & plus grave, quoiqu'en puissent dire ceux, qui, par un zele outré, veulent mêtre la langue Françoise au dessus même de la Gréque & de la Latine, dont elle n'est qu'un petit rejeton. Je sai bien, qu'un Dialogiste moderne dit, que *tous leurs Auteurs Espagnols sont diffus, & que leur langue demande une grande étenduë de pensées & de paroles*; mais je suis assûré que s'il conferoit les trois Versions, dont je parle avec nos traductions Françoises de Tacite, & sur tout avec celle de d'Ablancourt, qu'il dit n'être guere moins belle que son original; il pourroit convenir avec moi du jugement désintéressé, que j'en fais.

CLAUDE FAUCHET, & ETIENNE DE LA PLANCHE.

N'AYANT jamais lû leurs traductions, je m'en raporte volontiers à ce qu'en dit M. Baillet. Fauchet, dit-il, a traduit en nôtre langue les Oeuvres de Tacite, qui furent imprimées sous son nom, mais les cinq premiers Livres sont de la Traduction d'Etienne de la Planche. Celle de Fauchet est docte. Monsieur Huet [*nommé à l'Evêché de Soissons*] dit, qu'il avoit aporté à cet Ouvrage beaucoup plus de bonnes dispositions d'esprit & d'étude, que plusieurs de ceux qui l'avoient précedé; & que ceux, qui aléguent, que son abondance & son stile diffus ne conviennent nullement à Tacite, ne prennent pas garde, que nôtre langue ne peut pas s'accommoder de cette secheresse, & de cette briéveté, qui se trouve dans cet Auteur.

RODOLFE LE MAISTRE, Premier Médecin des Enfans de France.

SA Traduction de Tacite répond très-mal à la bonne opinion, que le Roi Henri-le-Grand avoit de sa sufisance, quand il lui *commanda* (ce sont les termes de l'Epître dédicatoire de son TIBERE FRANÇOIS au feu Roi) *d'essayer, si le Tacite, tant estimé entre les Ecrivains, se pourroit voir si bien habillé à la françoise, que la conversation nous en pût être plus familiére.* Car en verité, il a si mal habillé cet Auteur, du moins dans ce *Tibére*, qui est tout ce que j'ai lû de sa Version; que c'est pitié de voir un si grand personage en si pauvre état. Qu'eût dit le Médecin *Cavriana*, s'il eût vû cet Ouvrage, lui, qui soutient, qu'Hippocrate & Tacite ont beaucoup de raport l'un avec l'autre, & que l'intelligence de la Médecine sert d'itinéraire à la Politique; les mœurs & les passions des hommes, où Juste-Lipse dit, que Tacite ne laisse rien à sonder, ni à révéler *a*, ayant tant de liaison avec le corps humain, dont Hippocrate a si bien connu la nature. A la fin de la même épître, Le Maître ajoûte ces mots à la loüange de Tacite: *Histoire remplie de maximes d'Etat, qui paroissent autant d'oracles pour l'instruction des Rois, & de ceux, qui tiennent le timon des Gouvernemens.*

a In moribus, quid est quod non tangat; in affectibus, quod non revelet? *In notis ad Polit. lib. 1. cap. 6.*

MONSIEUR DE HARLAY-CHANVALON.

ON peut dire de sa Traduction de Tacite ce que Juste-

Juste-Lipse a dit du stile de Tacite même *a*, que ce seroit un Ouvrage parfait, si la pureté du langage s'y rencontroit. Encore est-ce un defaut, qu'on ne lui doit pas imputer, mais au tems, dans lequel il a écrit, car nôtre langue a presque entierement changé depuis le regne de Louïs XIII. sous qui il est évident, qu'il a composé sa Version, puisqu'elle parut au commencement de l'année 1644. Il l'a enrichie de diverses notes historiques, qui donnent un grand jour à la matiere. Comme je dirai encore quelque chose de lui en parlant de d'Ablancourt, je n'ajoûterai rien ici, que le jugement qu'il fait de Tacite dans sa préface, qui est une des plus belles & des mieux raisonnées, que nous ayons en François.

„ S'il m'est permis, dit-il, de donner le mien de „ nôtre Tacite, je dirai que c'est un fidéle Historien, „ un très-grand homme d'Etat, & un Courtisan, „ qui savoit parfaitement les intrigues du Cabinet. „ Je ne trouve point d'Auteur plus exact dans la ré„ préhension des mœurs, ni plus industrieux dans les „ régles du Gouvernement politique. . . . . Il „ entre dans les plus secrets motifs des conseils, avec „ tant de probabilité, que s'il ne les a pénétrez, les „ plus habiles gens ont sujet de croire, que mal-aisé„ ment peuvent-ils avoir été autres, qu'il ne les repre„ sente. Il insinuë avec tant de dextérité les maximes „ d'Etat parmi les narrations, que les hautes pensées, „ dont il forme ses preceptes, ne troublent ni l'ordre, „ ni la suite des véritez, qu'il raconte ; il semble, que „ ses enseignemens soient des rayons, qui sortent na„ turellement des lumiéres, qu'il a placées dans son „ Ouvrage.

a Si linguæ Latinæ esset eadem puritas, cetera sic perfectus, ut vocare illos ipsos antiquos in certamen possis dignitatis. *Dans son Epître dédicatoire à l'Empereur. Maximilien II.*

„ Jamais Historien n'a „ mieux fait parler ceux „ qu'il introduit, chacun „ selon sa condition ; ni „ plus judicieusement „ pour le sujet, qu'ils a- „ voient à traiter.

Le Pere Rapin.

Rien n'est plus beau, que la harangue, que Tacite fait faire à Tibére au Sénat sur la réforme du luxe, jamais Historien n'a fait parler de Prince avec plus de dignité. *Art. 19. de son Instruction pour l'Histoire.*

„ *Et quelques lignes a-* „ *près.* L'un des défauts, „ que je remarque dans „ ses écrits, est, qu'il s'a- „ tache quelquefois à des „ pointes de déclama- „ teur ; & qu'il les re- „ cherche avec un peu „ d'afectation.

Il ressemble par ce qu'il y a de brillant en ses saillies aux éclairs, dont la lumiére éblouït plus qu'elle n'éclaire. *Art.* 10. Il a l'air d'un homme, qui ne pense qu'à éblouïr ; l'audace de ses métafores, & de ses autres figures, rend son expression guindée & fâcheuse. *Ibid. art.* 16.

„ Je ne veux pas dire, que son stile soit de tout „ point dans la pureté de la langue Latine, comme „ celui de Saluste, *dont il est l'imitateur*, mais si faut- „ il avouer, qu'il parle en homme-d'afaires & „ qu'il a un genie tout particulier, pour expri- „ mer fortement ses conceptions, & même pour en „ faire naître de nouvelles. Son Ouvrage ressemble à „ ces Tableaux, dans lesquels on reconnoît les traits „ hardis de la main des grands Peintres ; & quoiqu'ils „ soient un peu rudes, leur rudesse a pourtant sa „ beauté. Tous ceux, qui le lisent, y remarquent „ je ne sai quelle obscurité, qui néanmoins leur „ produit de belles lumiéres, tout ainsi que les „ ombres les plus brunes d'un portrait lui donnent „ souvent un jour plus vif & plus éclatant. Il est „ pro-

„ prodigue de belles pensées, autant qu'il est avare „ de paroles; & cela est cause, que quelquefois il faut „ expliquer ses écrits, comme les chifres, ou com„ me les hiéroglifes des Egyptiens, non pas suivant ce „ qu'ils signifient, mais suivant ce qu'ils represen„ tent dans l'imagination de l'Auteur. Ceux, qui „ l'accusent de tenir des maximes pleines d'impiété, „ & contraires aux bonnes mœurs, me pardonneront, „ si je leur dis, que jamais Politique ne traita les ré„ gles d'Etat plus raisonnablement que lui; & que „ les plus scrupuleux, qui les ont blâmées, tandis „ qu'ils étoient personnes privées, les ont étudiées & „ pratiquées, lorsqu'ils ont été appellez au maniment „ des afaires publiques. L'Alemagne en a vû tout ré„ cemment un bel exemple dans le dernier Evêque de „ Vienne, qui, lorsqu'il n'étoit que le Pere Emeric *in puris naturalibus*, invectivoit dans tous ses sermons contre les maximes de la Politique, jusqu'à ne croire point de salut pour ceux, qui les métoient en usage; mais, qui, dès qu'il se fut introduit à la Cour de l'Empereur, & poussé dans le Ministére, changea d'opinion, comme de fortune, & pratiqua lui-même (mais plus finement) tout ce qu'il condamnoit auparavant dans ses prédecesseurs, les Prince d'Aversberg & de Lobkowits, dont il avoit procuré la disgrace; & dans le Comte Augustin de Walstein, son concurrent à l'Evêché de Vienne, & au Cardinalat a. *Ut in eodem homine diversissimi animi conspiceretur exemplum* b.

a *Dans une Rélation manuscrite de la Cour de Vienne d'un Prince Alemand.*

b Paterc. Hist. 2. cap. 25.

NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT.

C'EST de lui qu'il faut dire ce que Patercule disoit des Auteurs célébres, qui vivoient de son tems, que vû l'admiration, que l'on a pour toutes ses Traductions, il est non seulement dificile d'en juger autrement que les autres, mais encore dangereux d'en faire la censure *a*. La mauvaise humeur, que l'on vient de montrer contre les JUGEMENS de M. Baillet, homme de mérite & d'érudition, malgré tous les arrêts poëtiques rendus contre lui, pour le bannir du Parnasse, me devroit empêcher de critiquer d'Ablancourt, qui a pour partisans tous ceux, qui n'ont jamais lû les originaux Grecs & Latins, qu'il a traduits. Mais comme il est du service public de détruire la prevention, que l'on a en sa faveur, j'ai crû, que cet intérêt me devoit être infiniment plus cher, que celui d'un particulier, qui jouït à faux titre d'une gloire qui ne lui apartient pas. Et je m'assure, que l'on en conviendra de bonne foi, quand on voudra prendre la peine de conférer nos deux Traductions avec le texte de Tacite.

Il y a cette diférence entre la Traduction de M. de Chanvalon & celle de d'Ablancourt, que l'un sacrifie les mots au sens, & l'autre le sens aux mots; l'un traduit en Homme-d'Etat, & l'autre en Grammérien, celui-ci a plus de lime, & l'autre a plus de sang, ainsi que parle Patercule *b*, enfin, il seroit aisé de faire un ouvrage accompli de la Version du premier, parce qu'il n'y auroit qu'à corriger des frases & des locutions, qui ne

a Nam vivorum ut magna admiratio, ita censura dificilis est. *Hist. 2. cap. 36.*

b Ut in illis limæ, in hoc pene plus videatur fuisse sanguinis. *Hist. 2. cap. 9.*

ne sont plus du bel usage ; au lieu que pour perfectionner la traduction de l'autre, il faudroit y suprimer en mille endroits, dès pensées, qui sont de lui, & mettre à leur place toutes celles de Tacite, qu'il a retranchées mal-à-propos, ou qu'il a si mal renduës, que cet Auteur paroit aussi fade en françois, qu'il est succulent en latin. Après cela, je ne saurois comprendre, comment feu M. Godeau, Evêque de Vence, a voulu dire que *d'Ablancourt a ôté à Tacite toutes ses épines, &* que la liberté *avec laquelle il a traduit ses Oeuvres, y a porté la lumière avec la beauté* ; puisqu'au contraire il y a épaissi les ténébres en le fesant parler en mille endroits tout autrement qu'il n'a pensé. Du reste, je conviendrois volontiers, que d'Ablancourt a ôté les épines à son Auteur, pourvû que l'on tombât d'acord avec moi, qu'il lui a ôté ses roses avec ses épines. Car sa Version est presque toute dénuée de ses sentences & de ses maximes d'Etat, qui se rencontrent à chaque période de l'original. Et c'est ce qu'il semble avoüer lui-même, en partie, dans son Epître au Cardinal de Richelieu, où il dit : *Tacite est si grand, qu'encore que je lui aïe ôté une partie de ses graces, & presque toute sa force, il ne laisse pas de conserver de la majesté & de la grandeur.* Ceux, qui entendent le grec, disent de son *Lucien*, & de son *Thucydide*, ce que je dis de son *Tacite* ; mais comme cela ne me regarde pas, je ne me mêlerai point d'en juger.

Au reste, il n'est pas vrai, comme le dit Fremont d'Ablancourt, *page* 5. *&* 11. *de son Apologie*, que *la réputation* de son Oncle soit *si bien établie, que depuis cinquante ans elle n'ait pas soufert la moindre interruption, ni que ses Ouvrages n'ayent pas besoin d'Apologie*, car d'autres y ont *donné ateinte* avant moi. M. d'Ablancourt est un habile homme, *dit Gui Patin lettre* 43. On le blâme pourtant de s'être donné trop de licence à son TACITE : & de fait, je ne l'entens pas si bien que le latin. Je ne suis point de vôtre avis touchant ses traductions, pas une ne

me

me plaît, il n'y en a point qui vaille le tiers de son original.

A la gauche, (*dit l'Abbé Furetiére dans son Histoire allégorique des troubles du Royaume d'Eloquence*) „ combatoient les Traductions, divisées en plusieurs „ corps dont le premier marchoit sous Ablancourt, „ qui leur avoit donné des habits neufs faits à la mo-„ de, qu'il avoit taillez & rognez à sa fantaisie. *C'est* „ *pour cela que M. Baillet dit, que* l'on n'a point eu si „ bonne opinion de sa fidélité & de sa conscience: qu'on „ prétend, qu'il a traité ses Auteurs en Maître plûtôt „ qu'en Traducteur; & que sans se contraindre & sans „ s'assujétir, ni à leurs mots, ni à leurs maniéres, il „ s'est donné la liberté de les quiter, & de les repren-„ dre, quand il le jugeoit à propos; d'y faire quelque-„ fois des changemens, des retranchemens, & même „ des additions à sa mode; & de les faire parler en „ nôtre langue un peu autrement, qu'ils ne pensoient „ en la leur. *Et une page après.* Peut-on raisonnable-„ ment justifier ce Traducteur, de la licence qu'il s'est „ donnée de retrancher dans cet Historien certaines „ choses, qui servent à l'éclaircissement de l'Histoire? „ Car il a retiré par ex. la plûpart des noms propres „ ou prénoms des Romains; ce qui empêche de pou-„ voir souvent distinguer les personnes d'une même „ famille. Il a retranché aussi quelquefois les sur-„ noms, ou les noms de la maison & de la famille; ce „ qui cause un inconvénient encore plus grand que le „ premier. Il lui arrive même de retrancher quelque-„ fois tous les noms généralement, & de ne substituer „ à leur place, que quelques apellatifs, comme *deux* „ *Senateurs*, *un Oficier*, &c. au-lieu de les nommer, „ comme fait Tacite. Enfin, les plus clairvoyans pré-„ tendent, qu'il a supprimé des choses entiérement es-„ sentielles à l'Histoire; ce qui rend souvent le sens es-„ tropié, & l'altére considérablement. *Et plus d'une* „ *demi page après.* Enfin, la Version, que d'Ablan-„ court a fait de Lucien, est si peu aprochant de son „ origi-

„ original qu'on a eu raison de l'apeller *le Lucien de* „ *d'Ablancourt*, & de la considérer comme une espé- „ ce d'original & comme un Lucien reformé du 17. „ siécle, ou qui auroit pris sa naissance en France. De „ sorte que si le Lucien de Samosate pouvoit revenir „ au monde, il auroit quelque peine à se retrouver „ dans l'ouvrage de d'Ablancourt. *Jugemens des Savans, tome 3. chap. des traducteurs françois. art.* 950. *Et puis parlant d'un autre traducteur* : On l'a blâmé, „ *dit-il*, de s'être jeté dans le parti de la secte de M. „ d'Ablancourt, pour se donner la liberté de disposer de „ ses Auteurs, comme il le jugeoit à propos, & de les „ assujétir quelquefois, comme par un droit de con- „ quête, comme si des Auteurs devoient passer pour „ des captifs, sous prétexte qu'on les fait changer de „ païs & de langue. *Ibid. art* 975. Il y a donc des Savans oposez à la secte de Perrot d'Ablancourt ; & ce qui est remarquable, c'est que son Neveu vient d'abandonner son parti, en suprimant ses Versions, dans son Apologie, pour y en substituer d'autres à leur place, que M. Bayle dit être *fort literales* ; convenant par là que les traductions de d'Ablancourt ne le sont pas ; & que par conséquent, elles ne doivent pas être au goût de ceux, *qui voudroient que toutes les Oeuvres de ce grand Historien fussent traduites de cette maniére.* (Rep. des Lettres. Decembre de 1686. page 1461.) Jugement d'où resulte la condamnation de la Version de l'Oncle, ou de celle du Neveu. Je donne à choisir à Fremont d'Ablancourt. Passons au jugement, que divers Ecrivains illustres ont fait de Tacite.

JEAN BODIN.

EST *oratio Taciti mirum in modum arguta & prudentiæ plena..... Nullus profectò Historicus magistratui ac judici utilior videtur...... Budæus acerbè Tacitum scriptorum omnium sceleratissimum apellavit, quod non nihil adversùs Christianos scripsit. Quæ ratio fecit, opinor, ut eum Tertullianus mendacissimum, Orosius adulatorem appellaret. Sed quemadmodum Marcellus J. C. meretricem turpiter facere respondit, quod sit meretrix, non tamen turpiter accipere cùm sit meretrix: ita quoque impiè fecit Tacitus, quod non fuerit Christianus; sed non impiè adversus nos scripsit, cum gentili superstitione obligaretur. Ego verò impium judicarem, nisi quacumque religionem veram judicaret, non eam quoque tueri & contrarias evertere conaretur.* Methodi Histor. cap. 4.

TACITE, *dit il*, a l'expression merveilleusement fine & délicate, toutes ces paroles sont assaisonnées de prudence. ...... Certainement, il n'y a point d'Historien plus utile, *ni par conséquent plus nécessaire* aux Magistrats & aux Juges. Et après s'être récrié contre le jugement d'Alciat, qui apelle l'Histoire de Tacite un buisson de ronces & d'épines, il ajoûte ce qui suit : Budé apelle Tacite le plus scelerat de tous les Ecrivains, à cause qu'il a dit je ne sai quoi contre les Chrétiens ; & c'est, à mon avis, pour la même raison, qu'il est traité de grand menteur par Tertullien ; & de grand flateur par Orosius, Mais si le Jurisconsulte Marcel a répondu, qu'une femme débauchée fait très-mal de prostituer son corps, mais non pas de recevoir de l'argent, étant sur le pied de femme de joye ; l'on peut dire de mê-

même, que Tacite a bien été impie, puisqu'il n'a pas été Chrétien; mais qu'il n'a rien fait d'impie, pour avoir écrit contre nous, puisqu'il étoit Païen. Au contraire, je croirois, qu'il auroit été impie, s'il n'eût pas tâché de détruire toutes les Religions opposés à la sienne, qu'il croyoit la meilleure. Antoine Possevin dit, que ce qui a donné lieu à Tertulien d'apeller Tacite menteur, est, qu'en parlant des suplices des Chrétiens, il censure malignement leurs actions, faute d'en avoir été bien informé; outre que ce qu'il dit de l'origine des Juifs est faux. A quoi M. de Chanvalon répond solidement à la fin de sa préface. Si Tacite, dit-il, » parle faussement de la » religion des Juifs, son » ignorance est pardon» nable, puisque ce peu» ple cachoit si soigneu» sement à tous les Payens les mystéres de sa Loi. » Quand il fait passer Moïse auprès d'eux pour un » Dieu, il fait d'eux le même jugement, que tous » les anciens Romains, qui ont adoré les Jupiters, » & les Hercules pour les biens qu'ils avoient faits » au Genre-humain. Il est vrai qu'il condamne ma» licieusement nôtre religion & les mœurs de nos » premiers Chrétiens; mais il avoit une créance con» traire à la leur; & la doctrine qu'ils prêchoient, » lui sembloient dangereuse à cause de la nouveauté. » Il blasphemoit contre ce qu'il ne connoissoit point, » & à moins d'une grace prévenante, il lui étoit im» possible de connoître ces véritez, qui combatent le sens

Ubi de Christianorum necibus agit cæcitas in illo maxima; quippe immersus Romanis rebus, vera Christianorum gesta ignorans, maligna mente carpebat: cùm etiam in Judæorum origine mentiatur. Ea ergo causa est, cur Tacitum Tertullianus mendaciorum loquacissimum *vocat.* Bibliot. sel. lib. 1. cap. 26.

„ sens, & qui illuminent l'entendement: Il vivoit „ dans la Religion de son païs, il suivoit la loi de son „ Prince, de laquelle il ne se pouvoit éloigner, sans „ courir fortune de la vie. J'ajoûterai à cette petite Apologie une remarque tirée de Tacite même, laquelle montre, que s'il a mal parlé des Chrétiens, que Néron fit brûler vifs comme incendiaires, pour rejeter sur eux la haine de l'embrasement de Rome, il n'a pas laissé de les justifier, quant à ce crime, & de flétrir la mémoire de Néron d'un oprobre éternel. Ce ne fut pas tant, dit-il, pour l'incendie, dont on les acusoit, qu'on les fit mourir, que parce qu'ils étoient chargez de la haine du Genre-humain. Et quoique ces misérables méritassent la mort pour d'autres crimes, on en avoit pourtant compassion, comme de gens, que l'on ne sacrifioit pas à l'interêt public, mais à la cruauté d'un Tyran. a

a abolendo rumori (jussi incendii) Nero subdidit reos, & quæsitissimis pœnis affecit, quos vulgus *Christianos* appellabat, ... haud perinde in crimine incendii, quam odio humani generis convicti sunt ... quanquam adversûs sontes, & novissima exempla meritos, miseratio oriebatur, tanquam non utilitate publica, sed in sævitiam unius absumerentur. *Ann.* 15.

D'Ablancourt donne un autre sens que moi à la frase haud perinde &c. *disant, que ces pauvres Chrétiens* ne furent pas tant convaincus du crime, dont on les acusoit, que de la haine du Genre humain. *Avant lui, Manuel Sueyro, Don Carlos Coloma & Adrien Politi, avoient ainsi rendu ce passage en leurs langues:* Fueron castigados, *dit le premier*, no tanto por el delicto del incendio, quanto por averlos convencido de que tenian odio à todo el genero humano. No tanto, *dit le second*, por el delicto del incendio, que se les imputava; como por averlos convencido de general oborresimiento à la humana generation. *Sur quoi il met pour Commentaire à la marge, qu'un homme d'esprit disoit, que l'acusation, que l'on fesoit aux Chrétiens, d'être les ennemis du Genre-humain, venoit de ce qu'ils persuadoient aux Gentils de s'abstenir des plaisirs de la chair; & aux filles, de consacrer leur virginité au vrai Dieu.* Furono castigati, *dit le troisiéme*, non tanto per il delitto dell' incendio, quanto per esser convenuti di portare odio all' humana generatione. *Par ces deux derniers mots il se voit, que*

Alciatus non dubitat affirmare, dictionem ejus pra illa Pauli Iovii esse senticeta. Condonemus tale judicium tanto viro, & cogitemus ex amore Iovii proficisci. Et quale illud, quod idem & Æmilius Ferretus aiunt, eum non latinè satis scribere? quàm hoc insubidum quàm insulsum? quis enim non videt, dictio Taciti quàm sit élegans, quàm tersa & limata? Lib. 1. de Histor. Lat. cap. 30. *Si lingua latina esset eadem puritas, cætera sic perfectus, ut vocare illos ipsos antiquos in certamen possit dignitatis.* In epistola ad Maximil. II. Imp.

Quant à Alciat : pardonnons, lui dit Gerard-Jean Vossius, cette censure, qui ne vient, que du grand amour, qu'il portoit à Paul Jove. Comment Alciat & Emile Ferret peuvent-ils dire, sans être ridicules, que Tacite ne parle pas assez bien latin l'un, dont la diction est si élegante, si pure, & si limée? [jugement fort oposé à celui de Juste-Lipse, qui dit, que Tacite seroit un Auteur acompli, & qui pourroit disputer le prix à tous les anciens, si son latin étoit aussi pur, *que celui de Tite-Live & de Saluste.*]

IU-

ypoliti & Coloma *se sont parfaitement rencontrez. Mais cette interpretation me paroît toute contraire au sens litéral de Tacite, qui après avoir dit,* in crimine incendii, *eût dit aussi,* in odio humani generis, *s'il eût voulu faire tomber le mot,* convicti, *sur,* odio, *aussi-bien que sur,* in crimine; *au lieu que n'y ayant point d'*in *devant le mot,* odio, *cela montre, qu'il veut dire, que les accusez ne furent condamnez à mort, que parce que leur secte étoit odieuse aux Magistrats, & au Peuple, qui craignoient qu'elle ne produisît quelque révolution dans l'Empire; ainsi que Monsieur de Chanvalon l'a très-bien remarqué dans l'endroit de sa Préface, que je viens de citer. Quand au passage, dont il est question, il le rend en ces mots,* lesquels tous furent convaincus non tant du crime de l'incendie, comme de la haine universelle, que leur portoit le Genre humain. *C'étoit donc; selon Tacite, le Genre humain, qui les haïssoit, & non pas eux, qui haïssoient le Genre humain.*

JUSTE LIPSE dans son dernier jugement de Tacite, lequel est au commencement de l'Edition Elzevirienne de l'Année 1634.

NON est in Græcis aut Latinis, & fidenter dicam, non erit, qui prudentia omnigena laude huic se comparet; adeo non veremur, ne quis anteponat. Singulæ paginæ, quid paginæ? singulæ lineæ dogmata, consilia, monita sunt; sed brevia sæpè aut occulta, & opus sagaci quadam mente ad odorandum & assequendum. Sicut non omnes canes feram, non item lectores virtutes hujus dotesque aut indagent, aut captent. Viris opus est, & cum ingenii quadam subtilitate judicii rectitudine; &, ut verbo dicam, naturæ bonitate. Qui non habet, me audiat, & res alias agat.... Quis illo veriùs narrat aut breviùs? quis narrando magis docet? In moribus, quid est quod non tangat; in affectibus, quod non revelet! Mirabilis omnino scriptor, & qui seriò hoc ipsum agit, quod non agit.

IL n'y a point d'Auteur Grec ni Latin, & très-assurément il n'y en aura jamais, qui pour l'étenduë de sa prudence soit comparé à celui-ci, tant je suis éloigné de croire, qu'aucun autre lui soit jamais préferé. Chaque page, que dis-je? chaque ligne contient des conseils, des preceptes, & des dogmes; encore sont-ils si courts, & si cachez, qu'il faut avoir l'odorat bien fin, pour les trouver. Ni tous les chiens ne font pas lever la bête de son gîte, ni tous les lecteurs n'atrapent pas le sens misterieux de Tacite. Il faut pour cela des hommes faits; il faut avec une certaine subtilité d'esprit un jugement qui aille droit au but, &, pour le dire en un mot, une naissance heureuse. Si cela vous manque, croiez-moi, faites autre chose. Qui est-

Nec enim Historia solùm est sed velut hortus & seminarium præceptorum. Ut ii, qui vestes acu pingunt, ingeniosè gemmas inserunt, sine confusione aut noxa formarum: sic iste passim sententias, serie narrationis nihil omissa, aut læsa. Scaber tamen quibusdam & obscurus videtur; suóne vitio, an ipsorum? Nam acutè argutèque scripsisse fateor; & tales esse debere, qui eum legent.

est-ce, dit-il, dans ses notes sur le livre 1. de sa Doctrine Civile, qu'il fait mieux que lui faire une narration fidele & concise? Qu'y a-t-il dans les mœurs, qu'il ne sonde; & dans les conseils, qu'il ne revele: Véritablement, c'est un Auteur admirable, & qui fait même en perfection ce qu'il affecte le moins de faire. Car ce n'est pas seulement une Histoire qu'il fait, mais c'est comme un champ, qu'il seme de préceptes & de sentences *politiques*; sans que pour cela il interrompe ni renverse jamais l'ordre & la suite de sa narration. Semblable à ceux, qui brodent des étofes, lesquels entremêlent si adroitement les perles & les diamans avec l'or & la soie, que tout y est placé sans confusion. S'il paroît transcendant & obscur à quelques-uns, est-ce sa faute, ou la leur? J'avoüe bien, que son stile est serré, & qu'il est difficile d'en pénétrer tout le sens; mais aussi n'est-il bon à lire que pour ceux, qui ont l'esprit subtil & profond comme lui. Et dans le catalogue des auteurs Grecs & Latins, sacrez & profanes, dont il a compose sa Politique, il dit en nommant Tacite, que ce seul Auteur lui a fourni plus de lumiéres, que tous les autres ensemble. *Plus unus ille nobis contulit, quàm ceteri omnes.*

ANTOINE POSSEVIN, Jesuite.

Acer est scriptor suàsque fert utilitates his temporibus, quibus dum prin-

TACITE, *dit il*, est un Auteur subtil & pénétrant, & dont la lecture est très

cipum illius sæculi aulas, interiorem vitam consilia, jussa, facta considerat, occasionem præbet, ut obvia in plerisque similitudine, pares aliorum principum exitus animo percipiantur. Biblioth. sel. lib. 1, c. 26.

très-utile en ce tems-ci, les reflexions, qu'il fait sur les actions des Princes de son siécle, & sur les intrigues de leur Cour, & de leur Cabinet, nous donnent occasion d'aprofondir les causes de plusieurs évenemens, qui ont beaucoup de ressemblance à ceux, qu'il nous raconte.

JUAN DE MARIANA, Jesuite.

TACITUS *horridâ oratione atque spinosâ, sed argutâ imprimis; magnum rerum thesaurum tegens, consilia principum artes fraudesque aulæ. In alienis periculis & malis quasi in speculo, nostrarum rerum imaginem contemplari licebit. Idoneus autor, quem nunquam principes, nunquam aulici, deponant de manibus die noctuque versent.* Regis Instit. lib. 2. cap. 6.

LA diction de Tacite, *dit-il*, est rude & épineuse, mais nerveuse, & pleine de sens. Sous ses paroles est caché un grand tresor de choses, j'entens les maximes des Princes, avec les intrigues & les fourberies de la Cour. Nous pouvons voir comme dans un miroir, l'image de nos propres afaires, sous la figure des avantures, qu'ont eües les autres. Enfin, c'est un Auteur, qui mérite d'être jour & nuit entre les mains des Princes, & des Courtisans.

FAMIEN STRADA, Jesuite.

TACITUS *Historiam composuit præceptorum cau-*

TACITE, *dit-il*, a composé son Histoire, plûtôt

ſæ., nec tam affert prætetitorum conjecturas, quàm futurorum monita. Lib. 1. Prol. Academ 2.

tôt pour inſtruire, que pour raconter; & il ne s'atache pas tant à faire des conjectures ſur le paſſe, qu'à donner des avertiſſemens pour l'avenir.

BALTASAR GRATIAN, Jeſuite.

TACITE, ce grand Oracle des Politiques, *dit-il dans le Diſcours 26 de ſon* AGUDEZA, ne ſe contentoit pas de raconter ſimplement, il a garni ſon Hiſtoire de gloſes, de critiques, & de réflexions; il ne s'eſt pas arrêté à l'écorce des évenemens, mais il a fouillé juſques dans le Cabinet des Princes, & pénétré juſques dans les plus ſecrets détours de leur intention. *Dans le Diſcours* 61. il dit, que Tacite excelle dans la cenſure, & que pour bien écrire le régne d'un Prince artificieux, diſſimulé, & malin comme Tibére, il faloit un Hiſtorien comme Tacite, qui fut capable de ſonder tous les replis d'un cœur impénétrable. Et puis il conclud ce Diſcours par un avis, qu'il donne à ceux, qui veulent éterniſer leur nom par leurs écrits. Qui que tu ſois, dit-il, qui aſpire à la gloire de l'immortalité, eſſaye de cenſurer comme Tacite; de peſer les dits & les faits heroïques comme Valére-Maxime; de moraliſer comme Florus; de commenter & d'aſſortir comme Patercule; d'employer les alluſions & les antitheſes comme Ciceron; de parler ſententieuſement comme Senéque; & de dire tout agreablement comme le Jeune Pline.

GABRIEL NAUDE', Bibliotéquaire du Cardinal Mazarin.

S I *pueri olim juris civilis ſtudium auſpicaturi leges duodecim tabularum,*

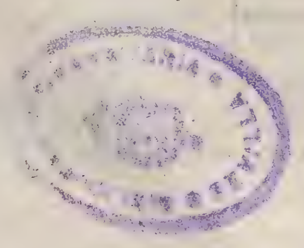
AUTREFOIS, *dit il*, les jeunes gens apreno ient par cœur les douze

ze Tables, comme une préparation nécessaire à l'étude du Droit Civil : pourquoi donc ceux, qui sont destinez au maniment des affaires publiques, ne muniront-ils pas leur mémoire des écrits de cet Auteur, pour avoir à point nommé des éxemples & des oracles, qui leur enseignent à bien gouverner?

tanquam carmen necessarium, ediscebant; cur non & politici reip clavum gubernaturi hujus auctoris scripta memoria penitus commendabunt, à quibus exempla simul atque oracula petant ipsius reip bene & feliciter administrandæ? In Bibligraphia politica.

LA MOTHE LE VAYER, *Precepteur de* MONSIEUR.

Il n'y a dans Tacite, *dit il*, que l'obscurité dont on se puisse plaindre, & peut-être ne lui doit-elle pas être imputée comme un défaut, puisqu'il s'étoit proposé Thucydide pour éxemple...... Il n'est pas moins sentencieux, que Thucydide & Saluste. On ne voit rien chez lui d'étranger, d'afecté, ni de superflu. Il découvre toujours les causes des évenemens, & aprofondit les affaires d'une maniere, qui y fait prendre du goût. L'on n'aprend pas moins par ce qu'il laisse à dire, que par ce qu'il a dit; son silence étant aussi instructif que son langage, & ses nulles, pour parler en terme de chifre, aussi considérables, que ses plus importans caracteres, à cause que tout y est plein de considération, de justesse, & de jugement.



LES



LES ANNALES DE CORNEILLE TACITE.

LIVRE PREMIER.

ABREGE' DE L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE ROMAINE.



Ome, dans ſon commencement, eût des Rois [a], *& après le banniſſement des Tarquins* Lucius Junius Brutus introduiſit le Conſulat &

NOTES HISTORIQUES.

a Rois] Savoir, Romulus, ſon fondateur, qui, ſelon Tacite, gouverna avec un pouvoir arbitraire. *Romulus ut libitum imperitaverat. Ann.* 3. Numa, qui établit une forme de culte divin, avec des Pontifes, des Augures & des Prêtres, pour faire les cérémonies des ſacrifices. *Numa religionibus &* divino

& la *b* Liberté 1. La Dictature *c* ne se donnoit que

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Dès que la Royauté commence à dégénérer en tyrannie, le peuple aspire à la liberté, & dès qu'il trouve un Brutus, c'est-à-dire, un Chef capable de la lui donner, il ne manque presque jamais de secoüer le joug, non seulement du Roi, qui le tyrannise, mais encore de la Royauté, de peur qu'il ne vienne un autre Roi, qui le tyrannise aussi. *Occultior, non melior.*

NOTES HISTORIQUES.

divino jure populum devinxit. Ibid. Tullus Hostilius, qui enseigna aux Romains l'art de faire la guerre, & pour cet éfet institua une discipline militaire. Ancus Martius, qui poliça la Ville, & la peupla des Sabins & des Latins qu'il avoit vaincus, & bâtit la ville d'Ostie, pour servir de port aux Romains. Tarquin I. qui bâtit le Cirque, & distingua les Sénateurs & les Chevaliers par des marques d'honneur extérieures, comme étoient la Chaise d'yvoire, dite en latin *Cella Curulis;* l'anneau d'or, la robe de pourpre, apellée *Trabea* ; la Pretexte, ou la robe bordée d'écarlate, &c. Servius Tullius, qui, selon Tacite, fut le principal Législateur des Romains. *Præcipuus Servius Tullius sanctor legum fuit Ann. 3.* enferma dans la Ville les Monts Quirinal, Esquilin, & viminal, & fit graver ses loix sur des tables de pierre, Et Tarquin II. dit le Superbe qui étant monté au trône par un inceste, & par le meurtre de Servius Tullius dont il avoit épousé les deux filles, & voulant s'y maintenir par la violence & par la terreur, fut chassé de Rome avec toute sa famille.

b Liberté] Tacite opose toujours la Liberté à la Royauté. *Res dissociabiles, principatum & libertatem. In Agricola. Haud facile libertas & Domini miscentur Hist. 4.* Un Maître & la liberté ne peuvent pas compatir ensemble. Tarquinius Priscus, dit-il, *liv. 3. de son Hist.* avoit jetté les fondemens du Capitole, & puis Servius Tullius & Tarquin le Superbe le bâtirent, l'un des dons des Aliez, & l'autre des dépouil-

poüilles des ennemis ; mais la gloire d'achever ce grand ouvrage étoit réservée a la Liberté Quant à Junius Brutus, il ne fut pas seulement l'instituteur du Consulat, il fut aussi le premier, qui l'exerça, mais avec tant de zele pour sa patrie, que non content d'avoir fait bannir Collatin, son collégue, seulement parce qu'il étoit de la famille royale des Tarquins ; il fit trancher la tête à ses propres enfans, qui vouloient les rétablir sur le trône. Au reste, les deux Magistrats, à qui fut transferée l'autorité qu'avoient les Rois, furent appellez Consuls, pour signifier, qu'ils devoient aider de leurs conseils la nouvelle République, & non pas la gouverner à leur fantaisie, comme avoient fait les Rois.

c. *Dictature*] Le Dictateur étoit un Magistrat souverain, mais dont le pouvoir ne duroit qu'autant que duroit le danger, qui menaçoit la République ; de sorte qu'il n'étoit que le dépositaire de l'autorité souveraine. Les Romains commencerent à en créer un dans la guerre qu'ils eurent contre les Latins, qui avoient donné retraite aux Tarquins, & ce fut Titus Lartius ou Largius. Il étoit apellé Dictateur *ab edicendo*, ou *ab edictando*, i e parce qu'il avoit droit de faire des édits ; ou parce qu'il n'étoit pas élu par les sufrages du Peuple, ni par le scrutin du Senat, comme les autres Magistrats ; mais seulement *dit* & nommé par le Consul, & puis proclamé par la voix du Peuple. Or il étoit nommé par le Consul, dit Machiavel *chapitre 34 du livre 1. de ses Discours*, parce que comme la création du Dictateur faisoit une espece de honte aux Consuls, qui de Chefs, qu'ils étoient de la Ville, devenoient sujets comme les autres à une puissance supérieure, les Romains voulurent, qu'il fût élu par les Consuls mêmes, afin que toutes les fois que la Ville en auroit besoin, ils se portassent plus volontiers à l'élire, & qu'ainsi ils eussent moins de répugnance à lui obéïr ; les blessures que l'on se fait volontairement, étant bien moins douloureuses, que celles, que nous font les autres. Il pouvoit déposer les Consuls, témoin Q. Cincincinnatus, qui déposa le Consul minutius ; il suspendoit les fonctions de tous les Magistrats, excepté les Tribuns du Peuple, qui s'en prévaloient quelque fois contre luimême. Du commencement, la Dictature ne se conféroit qu'aux Nobles, mais, depuis, les Plebeyens y eurent part, ainsi qu'au Consulat. La Dictature, dit Machiavel, merite d'être comptée entre les choses, qui ont le plus contribué à l'agrandissement de l'Empire Romain. Car dans les Républiques, qui sont toûjours lentes à se remuer, (à cause que nul Magistrat, ne peut rien expédier tout seul,

que pour un tems, & la puissance des Decemvirs *d* ne dura pas plus de deux ans 1. L'autorité Consulaire

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Le plus sûr moyen de conserver la liberté, dit Tite-Live, est de ne point souffrir, que les Magistratures, où réside la force du Gouvernement, soient de longue durée. Il n'y a point de lieu au monde, où cette maxime soit si bien observée qu'à venise ; & c'est peut-être la principale cause, qui la fait survivre à tant de siécles, & à tant d'Etats, qui étoient plus puissans que le sien, & n'étoient pas environnez de si dangereux voisins. Machiavel dit, que le peu de tems que duroit la Dictature, empéchoit le Dictateur de sortir des bornes de son devoir. *Chap. 34. au livre 1. de ses Discours.*

NOTES HISTORIQUES.

& que l'un ayant besoin de l'autre pour accorder leurs sentimens, le tems coule insensiblement) les remedes ordinaires sont trés-dangereux, quand il s'agit de remédier à un mal, qui presse, & qui par consequent, ne donne pas le loisir d'attendre la déliberation de plusieurs... D'où je conclus, que les Républiques, qui, dans les dangers pressans, n'ont point recours, ou à un Dictateur, ou à quelque autre Magistrat semblable, ne manqueront jamais d'echoüer dans quelque accident subit. Autrefois, le Duché de Braban creoit un *Ruvert*, ou Protecteur, à qui la Province déferoit un pouvoir absolu pour un tems. Le Prince d'Orange se fit élire Ruvert en 1577 *Cabréra ch. 24. au livre 11. de son Philippe II. & Strada liv. 1. dec. 1.*

d Decemvirs] Dix hommes, qui gouvernoient la République à la place des Consuls. Ce fut sous eux, que furent composées les XII. Tables, c'est à dire, la compilation des meilleures loix de la Grece, mais particuliérement d'Atenes, dont la police étoit estimée la plus excellente. Car toutes celles, que les Rois avoient faites, avoient été abolies

ſulaire des Tribuns militaires *e* ne fut pas long-tems en vigueur 1. La domination de Cinna, ni celle de Silla ne furent pas longues 2, & César ne tarda guére à ruiner Craſſus & Pompée,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Toute puiſſance établie par la ſédition, comme l'étoit celle de ces Tribuns, ne peut jamais ſubſiſter long-temps.

2. Rien n'eſt ſi fragile, ni ſi ſujet aux revers de la Fortune, qu'une puiſſance, qui n'a pas le droit & la raiſon pour fondement. Cinna fut tué, dans une ſédition, par ſes propres ſoldats, & Silla contraint de renoncer à la Dictature. Sur quoi Céſar diſoit plaiſamment, qu'il falloit que Silla ne ſut pas lire, puiſqu'il ne ſavoit pas dicter.

NOTES HISTORIQUES.

lies en haine de la Royauté. La premiére année ils firent chacun leur Table ſelon les matiéres, qui leur étoient échûës, & l'année ſuivante ils en firent deux autres en commun, pour ſupléer à ce qui manquoit aux dix premieres. Mais comme ils vouloient perpétuer leur gouvernement, qui commençoit à dégénérer en tyrannie, le Decemvirat fut aboli pour jamais, & le Conſulat rétabli. Les Decemvirs avoient plus d'autorité que le Dictateur : car le Dictateur ne pouvoit rien changer aux loix anciennes de la Ville, ni rien faire qui fut au deſavantage de l'Etat, les Tribuns du Peuple, les Conſuls, & le Sénat, qui ſubſiſtoient toûjours, lui mettant un frein, qui l'empêchoit de ſortir du droit chemin, dit Machiavel ; au contraire, le Conſulat & le Tribunat ayant été abolis par la création des Décemvirs, à qui le Peuple transféra tous ſes droits, ces dix, qui avoient leurs coudées franches, comme n'y ayant plus d'apel au Peuple, eurent la commodité de devenir inſolens.

e Tribuns Militaires] Les Patrices, ou les Nobles, étant en diſcorde avec le peuple, qui vouloit, que le Conſulat fût conféré aux Plebeyens, auſſi bien qu'aux Nobles, on

dée, *ses collègues*; ni Auguste à vaincre Lepidus & Marc-Antoine, *ses rivaux*. Et comme les guerres civiles avoient épuisé toutes les forces de la Republique, Auguste en prit le gouvernement 1. sous

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. L'ambition & les querelles des Grands sont les écueils, où va toujours échoüer la liberté des Républi-

NOTES HISTORIQUES.

trouva l'expédient de créer des Tribuns militaires en la place des Consuls: de sorte que toutes les fois, que le peuple & les Nobles ne pouvoient pas s'accorder dans l'élection des Consuls, on créoit cinq Tribuns, qui faisoient toutes les fonctions Consulaires. Témoignage, dit Machiavel *chap. 39. du livre 1. de ses Disc.* que c'étoit plûtôt le nom de Consul, que l'on laissoit, que l'autorité du Consulat. Et cet usage dura environ 80. ans, non pas de suite, car il y eût entre-deux une alternative tantôt de Consuls, & tantôt de Tribuns. Tacite ne dit rien ici des Tribuns du Peuple, qui tenoient pourtant un rang considérable dans l'ancienne République, comme ayant été instituez, pour moderer l'autorité des Consuls, & pour défendre les Petits contre l'insolence des Grands. Outre que leurs personnes étoient sacrées & inviolables. Ils furent instituez 50. ans avant la création des Tribuns militaires, lorsque le Peuple jaloux de la puissance des Nobles, & las de leurs insultes, se retira au Mont Crustumerin, appellé depuis le Mont Sacré, à cause de l'heureux accommodement de cette querelle. Il n'y eût d'abord, que deux Tribuns du Peuple, mais peu après il y en eut quatre, & par succession de tems il furent multipliez jusqu'à dix, sans qu'aucun Noble pût exercer cette charge. Ce qui ne s'observa pas dans la suite C. Licinius Stolo & Sextius Lateranus empêcherent durant cinq ans l'élection des Consuls, & par ce moyen le Senat fut contraint d'admettre les Plebeyens au Consulat, qui leur fut conferé la premiere fois en la personne de Sextius & de Licinius Silla, ennemi juré du Peuple, avoit fort abatardi ces Tribuns, mais après sa mort ils reprirent toute leur autorité.

le nom *modeste* de Prince 1. du *Sénat f.*

Tout

REFLEXIONS POLITIQUES.

bliques ; car l'Etat s'affoiblit à mesure que les Particuliers se fortifient par les armes, sous couleur de venger leurs injures, ou de se mettre à couvert du ressentiment de leurs ennemis, & de la violence des plus forts. Et comme le Peuple se lasse à la fin d'être la proye de leurs dissentions, il est contraint de recevoir un Maître absolu, pour avoir la paix. Ainsi, Tacite a bien raison de dire, que les inimitiez des Citoyens sont bien plus dangereuses dans les Républiques, & que la Royauté n'est venuë au monde, que depuis que l'égalité & la modestie en sont sorties. *Periculosiores sunt inimicitiæ juxta libertatem. In Germania. Postquam exui æqualitas, & pro modestia ac pudore ambitio & vis incedebat provenere dominationes. Ann. 3* Au reste, Tacite semble marquer ici, que Rome ne fut jamais en repos, depuis le bannissement des Rois, jusqu'à ce qu'elle fut retournée à la domination d'un seul, comme à son principe. Car, au témoignage de Cicéron, ce n'étoit pas la Royauté, que le Peuple Romain haïssoit, mais l'abus de la Royauté. *3. de Legib.*

1. Un Prince nouveau doit toujours s'abstenir des titres odieux : car outre que l'autorité n'est pas dans les titres, ceux qu'il accepte font juger des bonnes ou mauvaises dispositions, qu'il aporte au gouvernement.

NOTES HISTORIQUES.

f. Prince du Sénat] Il n'avoit aucune supériorité sur les Sénateurs, qui lui étoient égaux en tout, excepté la presséance : & pour cette raison Dion l'apelle προκειτον γερασίας, i. e. le premier du Sénat. Ce titre étoit en usage sous l'ancienne République. Le premier, qui en fut honoré, fut Fabius Ambustus, environ l'an de Rome 435. Les Consuls étoient plus que le Prince du Sénat, car ils étoient les Princes du Peuple.

Tout ce qui est arrivé de bonheur ou de malheur à l'ancienne République a été raconté par de célébres Ecrivains 1: Et Auguste même n'a pas manqué de beaux esprits, pour écrire son histoire, avant que la nécessité de flater, qui croissoit 2 *de jour en jour*

Ou n'a pas manqué d'habiles gens, pour écrire son histoire, jusqu'à ce que la flaterie prenant la place de la liberté, eût émoussé la pointe des esprits.

Les faits de Tibere, de Caligula, de Claudius & de Neron, ont été raportez faussement

RÉFLEXIONS POLITIQUES.

ment. Il est naturel de croire, qu'un Prince, qui prend volontiers un titre, qui choque ses Sujets, ne se souciera guére d'être aimé, & fera son capital de la maxime, *Oderint, dum metuant.* Le Pape Paul II. fit concevoir une très mauvaise opinion de son Pontificat, dès le jour de son exaltation, pour avoir voulu prendre le nom de *Formose*, parce qu'il étoit fort bien fait. Et véritablement, la vanité qu'il en tiroit, fut cause, qu'il fit beaucoup de choses indécentes à un Pontife, car, au raport de Platine, il se fardoit & se paroit comme une femme.

1. Ceux qui ne racontent que les choses qui font honneur à leur patrie, & supriment les autres, sont de bons Citoyens, mais de très-mauvais Historiens.

Dum patriam laudat, dum damnat Poggius hostes,
Nec malus est civis, nec bonus historicus.

Selon Tacite, l'Histoire est toujours mieux écrite par les Républiquains, que par les Sujets de Monarchie, parce que la flaterie est peu en régne dans les Républiques.

2. La flaterie croît à mesure que la domination s'afermit. Elle commença sous le régne d'Auguste, mais elle fut au comble sous celui de Tibére. Pour voir le progrès énorme, qu'elle fit en peu de temps parmi les

jour, les eût abatardis. Lorſque Tibére, Caligula, Claudius & Néron, regnoient, la crainte *de les offenſer*, faiſoit écrire des menſonges ; mais dès qu'ils furent morts, la haine toute récente fit compoſer *des invectives* 1.

durant leur vie, parce qu'on les craignoit, & ſiniſtrement après leur mort, parce que l'on ſe laiſſa emporter à la haine récente. *Ou* ont été déguiſez durant leur vie, parce qu'on les craignoit ; & envenimez après leur mort, parce qu'on les haiſſoit.

C'eſt pourquoi, je veux donner ici la fin du regne d'Auguſte, & puis l'hiſtoire de Tibére & des trois Empereurs ſuivans ; le tout ſans paſſion & ſans intérêt, toutes les raiſons de les aimer, ou de les haïr, étant éloignées de moi 2. *qui ne les ai jamais connus*.

ABRE-

REFLEXIONS POLITIQUES.

les Ecrivains, il n'y a qu'à conférer l'Hiſtoire de Paterculc avec celle de Tite-Live. Celui-ci a écrit en Républiquain, & l'autre en Royaliſte. Si Auguſte appelloit Tite-Live *Pompéïen*, il auroit aſſurément appellé Patercule *Tibérien*.

1 L'Hiſtoire des méchans Princes n'eſt jamais écrite fidélement, ni durant leur vie, parce qu'on les craint ; ni après leur mort, parce qu'on les calomnie. Et d'ailleurs, ceux qui ont fait leur fortune ſous eux, croyent qu'il leur eſt permis de mentir par reconnoiſſance. De ſorte que la poſterité eſt également trompée par les uns, & par les autres. *Ita neutris cura poſteritatis inter infenſos, vel obnoxios. Hiſt* 1.

2 Ceux qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire, ne doivent rien donner à l'amour, ni à la haine, qu'ils ont pour les perſonnes, dont ils ont à parler. Ni leur animoſité, ni

 leur

ABREGE' DU RE'GNE D'AUGUSTE.

APRES que, Cassius & Brutus étant morts, il n'y eut plus personne, qui prit les armes pour la défense de la liberté; que le jeune Pompée, *fils de Pompée-le Grand*, eut été défait en Sicile, que Lepidus eut été dépouillé *du commandement de son Armée*, & que Marc-Antoine se fut tué: Auguste; qui restoit seul de tous les Chefs de parti, & même de celui de César, *son grand Oncle maternel*, quitta le nom odieux de Triumvir 1, & se fit apeller Consul, feignant même de ne vouloir user

REFLEXIONS POLITIQUES.

leur reconnoissance, ne doivent jamais passer de leur cœur à leurs écrits. Ils doivent se mettre au dessus de l'esperance & de la crainte, pour avoir la force de dire toujours la vérité. Chacun, dit d'Aubigné, proteste à soncommencementde remplacer les défauts de sa suffisanceparl'éfortdesa fidélité; chacun se vante de liberté &de fouler aux pieds sa passion,&tel,qui dès le cõmencementmême montre,que sa plume&sa conscience sont venduës à la Faveur. *Préface de son Histoire Universelle.*

1. Quand un Prince passe de la cruauté à la clémence, tout le mal, qu'il a fait, est attribué à la nécessité, & au malheur des tems, & tout le bien qu'il fait, à son naturel. Auguste éfaçoit tous les vestiges de son Triumvirat, en quittant le nom de Triumvir, & l'on peut dire, que sa clémence fit plus de mal à la République Romaine, que son Triumvirat, attendu qu'elle aprivoisoit le Peuple à la servitude, en lui faisant aimer pour maître celui qu'il aborroit auparavant comme Triumvir.

2. Ceux

uſer que du pouvoir du Tribun, pour être en état de maintenir le Peuple 1. dans ſes droits. Mais après qu'il eut gagné la Milice par ſes libéralitez 2, le peuple par l'abondance des vivres 3, & tout le monde par la douceur de la paix, il commença à s'émanciper peu à peu, & à tirer à ſoi l'autorité du Sénat, des Magiſtrats, & des loix, ſans que perſonne s'y opoſât, parce que la guerre & la proſcription avoient emporté les plus braves gens, & que la ſervitude étoit le plus ſur moyen qu'eût la Nobleſſe, pour aquérir des richeſſes & des honneurs. Outre que ceux, qui trouvoient leur compte au changement, aimoient mieux la ſujetion préſente avec un repos aſſuré, que de s'expoſer à de nouveaux dangers, pour recouvrer l'ancienne liberté 4. Les Provinces même ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Ceux, qui ont oprimé la liberté des Républiques, ont preſque tous commencé par la défendre, car le peuple s'accoutume inſenſiblement à obéïr à celui, qui ſait le tromper ſous le ſpécieux titre de défenſeur. C'eſt avec ce beau nom que *Pagano della Torre* ſe rendit Seigneur de Milan; & le Duc d'Atenes, de Florence.

2. La Milice aime toûjours mieux les dons qu'on lui fait, & la licence, qu'on lui laiſſe, que la liberté publique: *Donis corrumpebatur*, dit Tite-Live, *& malebat licentiam ſuam, quàm omnium libertatem.*

3. Le Peuple aime mieux ſon ventre, que ſa liberté.

4. Il eſt auſſi dangereux de vouloir rendre la liberté

 aux

ne montroient pas de repugnance pour ce nouveau gouvernement, celui du Sénat & du Peuple leur étant à charge, à cause des querelles continuelles des Grands, & de l'avarice des Magistrats, contre qui l'on imploroit en vain le secours des loix, qui cédoient à la force, aux brigues, & à l'argent.

Au reste, Auguste, pour affermir sa domination, éleva à la dignité de Pontife & d'Edile Curule g Claudius Marcellus, fils de sa sœur Octavia, lequel étoit encore tout jeune; & honora de deux Consulats consécutifs Marcus Agrippa, homme de basse naissance 1. mais

Reflexions Politiques.

à un Peuple, qui veut avoir un Maître, que de vouloir asservir un Peuple, qui veut vivre en liberté. Au reste, c'est conserver l'ombre & les apparences de la liberté, que d'obéïr de bon gré à ceux, qui ont le pouvoir de nous y contraindre.

Libertatis servaveris umbram,
Si quicquid jubeare, velis, dit Lucain.

1 Le Prince, qui veut bien être servi, doit honorer la

NOTES HISTORIQUES.

g *Edile Curule*]C'est-à-dire, Edile à chariot. Car il y a avoit eu des Ediles, tirez du menu peuple, à qui il n'étoit pas permis d'aller par la Ville en chariot, ni assis sur un siege d'yvoire Mais cette distinction qui étoit odieuse au Peuple, fut abolie dans la suite, & tous les Ediles furent Curules. Ils avoient l'Intendance de la Police, des Jeux publics, & de la réparation des Temples, & de tout ce qui concernoit le culte des Dieux.

mais qui entendant bien le métier de la guerre, avoit été le compagnon de ses victoires. Il le prit même pour son gendre après la mort de Marcellus. Il donna le titre de Generaux d'Armée à Tibére Neron, & à Claudius Drusus, qui n'étoient que les fils de sa femme, quoique sa Maison ne manquât pas d'héritiers *légitimes*; car il avoit adopté Caius & Lucius enfans d'Agrippa, & avoit desiré avec ardeur, qu'ils fussent déclarez Princes de la Jeunesse, & désignez Consuls, dans un âge, où ils portoient encore la Pretexte *b*, bien-

REFLEXIONS POLITIQUES.

la vertu, en quelque lieu qu'elle se rencontre, & regarder comme le plus noble celui qui est le plus capable de l'aider à bien gouverner. La personne d'un seul homme, dit Comines, est quelquefois cause de préserver son Maître de grands inconvéniens, encore qu'il ne soit de lignée grande, pourvû que seulement le sens & la vertu y soient. *Ch. 5. du livre 5. de ses Mem.* Cabrera dit, que Philippe II. dans la distribution des charges & des honneurs militaires, préféroit le sang versé au sang hérité. *Chapitre dernier du livre II. de son Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

b Prétexte] Robe bordée d'écarlate, que portoient les enfans de bonne maison, depuis le regne de Lucius Tarquinius, surnommé Priscus, ou le Vieux. On la quittoit à 17. ans.

Bru-

bien qu'il fist semblant de n'y vouloir pas consentir 1:

A

1 C'est assez qu'on devine, que le Prince ne refuse pas sincérement une chose, pour la lui offrir encore avec plus d'empressement, qu'il ne fait de résistance à l'accepter. Plus les Papes affectent de montrer, au commencement de leur Pontificat, peu d'inclination, à appeller leurs parens au maniment des affaires, plus les Cardinaux, les Ambassadeurs, & les Courtisans, font d'instances, pour les résoudre à ce qu'on sait bien qu'ils desirent. *Voi la Réflexion 6. du chap. 7.*

NOTES HISTORIQUES.

Brutus & Cassius.

Patercule dit, que jamais personne n'a eu au commencement la fortune si favorable, que Brutus & Cassius, mais que sa faveur n'a jamais duré si peu de tems. Brutus n'avoit que 37. ans, lorsqu'il mourut. Cassius étoit un meilleur Capitaine, Brutus un meilleur ami. L'un avoit plus de vigueur, & l'autre plus de probité. Et comme il étoit plus avantageux à la République d'avoir Auguste pour maître, que non pas Antoine, il eût été pareillement plus doux d'obéïr à Brutus, qu'à Cassius Ils se tuérent tous deux, celui-ci, par l'épouvante qu'il prit d'une troupe de gens qui venoient lui annoncer la victoire, croyant que c'étoient les ennemis; & l'autre peu de jours après, par desespoir.

Le jeune Pompée.

Ce jeune homme s'étant saisi de la Sicile forma une Armée du débris de celle de Brutus, & de quantité d'esclaves, de fugitifs, & de proscrits, qui se vinrent rendre à lui. Car quoi qu'il ne ressemblât guère à son pere & qu'il ne fût vaillant, que par saillie & par emportement, tout Chef se trouvoit propre à des gens, qui n'avoient rien à perdre. Comme il infestoit la mer par ses pirateries, Auguste & Antoine furent obligez de faire la paix avec lui, pour conten-

A peine Agrippa fut-il mort, que Lucius &

NOTES HISTORIQUES.

ser le Peuple de Rome, qui ne pouvoit plus suporter la disette des vivres, causée par les brigandages de la flote de Pompée. On lui céda par ce traité la Sicile & la Grece. Mais cet esprit turbulent n'en voulant pas demeurer là, Auguste lui déclara la guerre. Le commencement en fut heureux pour Pompée, mais la fin pour Auguste, qui le réduisit à s'enfuir en Asie, où il fut tué par l'ordre d'Antoine. *Paterc. Hist. 2. chap. 72. 73. 77. & 79.*

Le Triumvir Lepidus.

Après la défaite & la fuite du jeune Pompée, Lepidus, qui étoit venu en Sicile avec douze légions, incorpora dans son Armée les troupes de Pompée. Se voyant donc à la tête de plus de vingt légions, il eut l'audace de faire dire à Auguste, que la Sicile lui apartenoit par droit de conquête, lui, qui n'avoit été que le spectateur de la victoire d'autrui, & qui l'avoit même retardée longtems, en proposant toujours des avis contraires à ceux que tous les autres aprouvoient. Auguste, quoique sans armes, entra dans le Camp de Lepidus, & sans se soucier des flèches, que celui-ci faisoit tirer sur lui, alla enlever l'aigle d'une légion. Lepidus, abandonné de ses soldats, & de la fortune, qui l'avoit élevé à un degré de puissance, qu'il ne méritoit par aucun endroit, fût contraint de se jetter aux pieds d'Auguste, qui lui conserva la vie & les biens.

Marc-Antoine.

Ce Triumvir s'étant avisé de faire la guerre à sa patrie, il falut décider la querelle par un combat, qui mit fin à toutes les guerres civiles. La bataille se donna près d'Actium, Promontoire de la Mere d'Albanie. Dès que les deux flotes en furent venues aux mains, la Reine Cléopatre aïant pris la fuite, Antoine aima mieux être le compagnon d'une femme, qui fuïoit, que de ses soldats, qui combattoient. Ces braves gens ne laissérent pas d'opiniâtrer le combat, & quand ils eurent desespéré de vaincre, ils s'obstinérent long-tems à vouloir mourir pour un deserteur. Mais enfin, Auguste les ayant adoucis par ses remontrances, ils mirent bas les armes, & cédérent la victoire à celui, qui la méritoit autant par sa clémence, que par sa valeur.

& Caius, ou par un effet prématuré du Destin, ou par la perfidie de *Livia* 1 leur marâtre, moururent aussi tous deux, l'un, en allant en Espagne, pour commander les Armées; & l'autre en revenant d'Arménie, malade d'une blessure. Et comme Drusus étoit mort longtems auparavant, il ne restoit plus que Tibére, qui, dès lors fut regardé comme le Maître futur. Auguste l'adopte *i*, & le fait son collégue à l'Empire, & à la puissance du Tribunat; il l'envoye par toutes les armées pour le faire connoître aux soldats; & tout cela se fait ouvertement à la priere de Livia, & non plus par les artifices, ni par les intrigues secretes qu'elle employoit; *lorsque son fils avoit des rivaux*. Car elle avoit pris un tel ascen-

dant

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Il arrive souvent, qu'on attribue la mort des Princes à ceux, qui y ont le principal intérêt. Comme Livia vouloit encore regner après la mort d'Auguste, on la soupçonnoit d'avoir fait empoisonner Lucius & Caius, pour faire entrer son fils en leur place. Henri, Duc d'Orleans, & Catherine de Médicis, sa femme, furent crûs les vrais auteurs de la mort du Dauphin de France, à cause que cette mort leur assuroit la Couronne.

NOTES HISTORIQUES.

i Selon Paterculе, Tibére fut adopté par Auguste, sous le Consulat d'Elius Catus, & de Caius Sentius, le 27. de Juin l'an de Rome 754. *Hist.* 2. *Chap.* 103.

dant sur Auguste, dans sa vieillesse 1, que, *pour la contenter*, il relégua dans l'Isle de Planasie Agrippa le Posthume, l'unique petit fils qui lui restoit: jeune homme à la verité sans éducation, & qui se prévaloit follement de la force de son corps, mais qui du reste n'étoit convaincu d'aucun crime. Il ne laissa pas de mettre à la tête de huit légions vers le Rhin 2. Germanicus, fils de Drusus, & de le faire adop-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Il est rare de voir un Prince vieillir & conserver son autorité jusqu'à la fin. Tacite dit, que la puissance d'un vieillard est precaire, *precarium seni imperium, & brevi transiturum. Hist. 1.* Car sous prétexte de soulager sa vieillesse, sa femme, ou son fils, ou ses Ministres, s'émparent du gouvernement. Le Duc Philippe étant dans sa vieillesse, dit Comines, ses affaires furent tellement conduites par Messeigneurs de Crouy & de Chimai, qu'il restitua au Roy les Villes de dessus la riviére de Somme, dont le Comte son fils fut fort troublé, car c'étoient les frontiéres & limites de leurs Seigneuries. Le Comte fit une grande assemblée de gens de conseil en l'Hôtel de l'Evêque de Cambrai, & là déclara tous ceux de la Maison de Crouy ennemis mortels de son pere & de lui, de sorte qu'il falut, que tous s'enfuissent. Tout ceci déplut bien au Duc Philippe, mais son ancien âge le lui fit endurer patiemment. *Chapitre 1. & 2. du livre 1. de ses Memoires.* Ce qui fait encore qu'un Prince vieux & infirme perd son autorité, c'est que n'y ayant plus rien à esperer de lui, il est abandonné de ses serviteurs.

2. Peut-être n'étoit-ce pas tant pour s'oposer aux incursions des Allemans, que pour tenir Tibére en bride, s'il entreprenoit sur l'autorité d'Auguste.

adopter par Tibére, quoique Tibére eût un fils déja mûr, *& propre aux affaires*, pour se fortifier par un plus grand nombre d'heritiers 1.

Il n'y avoit point alors d'autre guerre, que celle de l'Allemagne, qui se continuoit plûtôt pour éfacer l'ignominie de la défaite de Quintilius Varus, que par aucun desir d'étendre les bornes de l'Empire, ou pour aucun autre interêt considérable. Tout étoit tranquille à Rome, les Magistrats avoient les mêmes noms 2. Les jeunes gens étant nez depuis la bataille *nava-*

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'adoption ne sert pas seulement à multiplier les héritiers du Prince, qui n'est plus en âge d'en engendrer, mais encore à le garantir du reproche de la vieillesse, & de l'incapacité de gouverner, quand on voit qu'il fait un bon choix. Et c'est ainsi que l'entendoit Galba, lors qu'il disoit à Pison en l'adoptant: Dès que le Senat & la Ville sauront ton adoption, l'on cessera de me trouver vieux. *Auditâ adoptione, desinam videri senex. Tac. Hist. 1.*

2. *Arcanum novi status imago antiqui*, c'est-à-dire: Le mystere d'un gouvernement nouveau est de ressembler à l'ancien. Car il ne faut pas que le Peuple s'aperçoive du changement; de peur qu'il ne se soulève. Après que Philippe II. eut pris possession du Portugal, il y laissa pour Viceroi le Cardinal Archiduc Albert, de sorte que quand à l'habit, dit Cabrera, il sembloit que le Roi Cardinal Henri n'étoit pas mort. *A la fin de son Histoire de Philippe II.* C'est peut-être pour la même raison que Philippe donna le gouvernement des Païs-

navale d'Actium, & la plûpart des vieux durant les guerres Civiles; que pouvoit-il rester de gens, qui eussent vû *le tems de* la Liberté? Toute la Ville aïant donc changé de face, il ne s'y voïoit plus rien de la forme & de la vigueur de l'ancien gouvernement. L'Egalité ayant fini *avec la Liberté*, l'on ne se soucioit plus que d'obéïr au Prince, sans se mettre en peine de rien, tandis qu'Auguste fut d'un âge à soutenir virilement le faix des affaires, & la fortune de sa Maison. Mais depuis que la vieillesse & la maladie l'eurent affoibli, & que sa fin, qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

Païs-bas à la Duchesse de Parme, sa sœur, attendu que les Flamans étant accoûtumez à la Gynécocratie depuis 46. ans, que Marguerite d'Autriche, Duchesse Doüairiere de Savoie, & Marie Reine de Hongrie, sa tante, les avoit gouvernez, une Gouvernante sembloit leur devoir être plus agréable qu'un Gouverneur. Herrera dit, que Philippe ayant rapelé de Portugal l'Archiduc Albert (en 1594.) le Gouvernement de ce Royaume resta entre les mains de cinq Administrateurs, parce qu'ayant promis aux Portugais, de leur donner toûjours un Gouverneur, qui seroit de la Maison Royale, & ne le pouvant, ou ne le voulant pas faire alors, il crut ne rien innover, en mettant à la place d'Albert cinq Seigneurs Portugais, à l'imitation du Roi Cardinal Henri, qui par son testament en avoit nommé cinq autres. *Chap. 13. du livre 10. de la troisiéme partie de son Histoire.* Henri IV. voulut faire son abjuration dans l'Eglise de Saint Denis, pour montrer, qu'il vouloit suivre la Religion & les exemples des Rois qui y sont enterrez. *Memoires du Chancelier de Chiverny.*

qui aprochoit, eût donné jour à de nouvelles esperances, quelques uns commencérent à raisonner en vain des avantages de la Liberté. Plusieurs apréhendoient la guerre, & d'autres la desiroient; mais la plûpart se plaisoient à faire divers jugemens de ceux, qui alloient devenir leurs Maîtres 1. » Agrippa, *disoient-ils*, » est cruel & féroce, & a le cœur ulcéré de » l'ignominie de son éxil 2. Il n'est pas même » d'âge, ni d'expérience, à pouvoir porter un » tel fardeau. Tibére, au contraire, est un » hom-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Quand un Prince commence à devenir infirme, ou cassé, tout le monde tourne les yeux vers le soleil levant c'est-à-dire, vers son successeur, s'il y en a un d'asûré, comme il arrive dans les Etats héréditaires: mais si ce successeur est incertain, ainsi qu'il se voit dans les Royaumes électifs, alors chacun raisonne des bonnes & des mauvaises qualitez de tous les prétendans, & destine à l'Empire celui qui lui plaît davantage. *Multi*, dit Tacite, *occulta spe, prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitiosis rumoribus destinabant. Hist.* 1.

2. L'on a souvent remarqué, que les Princes, qui sont venus de l'éxil au trône, ont toujours été cruels:

------ Regnabit sanguine multo,
Quisquis ab exilio venit ad imperium. Apud Suet. in Vita Tib.

& pareillement ceux, qui ont été ou méprisez, ou maltraitez sous le regne de leur prédecesseur. Dès que Louis XI. se trouva grand & Roi couronné, dit Comines, il ne pensa qu'à la vengeance. *Chap. 10. du liv. 1. de ses Mémoires.*

3. Il

» homme fait, & qui a beaucoup de réputa-
» tion militaire; mais outre *qu'il a hérité de*
» la superbe invétérée de la famille Claudien-
» ne, on lui voit échaper souvent des traits de
» cruauté, quoiqu'il ait grand soin de cacher
» son naturel. *Qu'attendre d'un homme* nourri
» dès son enfance k dans la maison dominante;
» chargé d'honneurs & de triomphes, dans sa
» jeunesse 1, qui n'a médité dans sa retraite,
» ou plûtôt dans son éxil à Rhodes, que ven-
» gence, que tromperie, que volupté 2; qui
» a

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Il faut noter, dit le même, que tous les hommes, qui jamais ont été grands, & ont fait de grandes choses, ont commencé fort jeunes. Et cela gît à la nourriture. *Chap* 0. *du livre* 1. *de ses Memoires.*

2 La solitude est un dangereux compagnon pour un méchant esprit. Les Princes de l'humeur de Tibere, ne peuvent jamais être en pire compagnie qu'avec eux-mêmes. L'humeur féroce & cruelle de Dom Carlos Prince d'Espagne, selon Cabrera, ne venoit que de l'inclination qu'il avoit à la solitude. *Chap.* 8. *du livre* 1. *de son Histoire.* Car, dit-il, la solitude dresse les

NOTES HISTORIQUES.

k Tibére n'avoit pas encore trois ans, lorsque sa mere fut mariée à Auguste. Tibere, dit Paterculle, nourri chez Auguste, imbu de ses divins preceptes, & outre cela doué d'un excellent esprit, montra d'abord je ne sai quoi qui prometoit tout ce que nous voyons qu'il est aujourd'hui. *Hist.* 2. *chap.* 94.

» a une mére impérieuse & violente, selon la
» coûtume du sexe, à laquelle il faudra obéïr
» en esclaves; & deux enfans; (*Drusus son pro-*
» *pre fils, & Germanicus son fils adoptif* (qui
» seront à charge à la République, *sous le Regne*
» *de leur pere*, & la déchireront un jour *après*
» *sa mort*.

Pendant que l'on tenoit ces discours, & d'autres semblables, la maladie d'Auguste empiroit toûjours, & quelques uns soupçonnoient sa femme de l'avoir empoisonné *1*; car, peu de mois auparavant, il avoit couru un bruit, qu'Auguste ayant choisi les plus confidens *de ses domestiques*, s'étoit transporté secrétement, & sans autre compagnie d'amis, que de Fabius Maximus, en l'Isle de Planasie, pour voir le jeune Agrippa; qu'il y avoit eu beaucoup de larmes répanduës de part & d'autre, & beaucoup de témoignages réciproques de

REFLEXIONS POLITIQUES.

les jeunes gens farouches, mélancoliques, rêveurs, coleres, & capables de former de mauvais desseins. Ce que personne ne voit, n'est repris de personne, & par conséquent la tentation ne trouve point d'obstacle. *Chap. 2. au livre 4.*

1 C'est l'ordinaire des hommes d'attribuer la mort des Princes au poison, comme si les Princes ne pouvoient pas mourir de maladie, ni de vieillesse, ou qu'il falut rendre leur mort aussi mystérieuse que leur vie.

de tendresse *l*; d'où il y avoit lieu d'espérer, qu'Agrippa rentreroit dans la Maison de son ayeul 1; que Fabius avoit découvert la chose à Martia sa femme 2, & puis Martia

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Auguste voulant réparer la faute qu'il avoit faite de deshériter son petit-fils, en fit encore une plus grande en le voulant rappeller à la succession de l'Empire, après avoir pris Tibére pour son collégue. Car outre qu'il n'étoit plus en son pouvoir de défaire ce qu'il avoit fait, son repentir, qui venoit trop tard, lui attiroit la haine & le ressentiment de Livia & de Tibére, qui cessoient de lui être obligez d'un bienfait auquel il avoit regret. Quand on veut entreprendre une si grande chose, dit Comines, on la doit consulter & debatre, afin de pouvoir choisir le meilleur parti...... Car il n'est nul Prince si sage, à qui il n'arrive de faillir quelquefois, & *même* bien souvent, s'il a longue vie, & ainsi se trouveroit de leurs faits, s'il en étoit toûjours dit la vérité. *Chap. 13. du livre 5. de ses Mémoires.*

2 Caton le Censeur avoit bien raison de dire, que l'une des trois choses dont il se repentoit étoit d'avoir dit son secret à une femme; car, selon Plaute, il n'y en a jamais

---

NOTES HISTORIQUES.

l Le grand Pline dit, qu'Auguste regreta son petit fils Agrippa, après l'avoir relegué, & que les desseins ambitieux de Livia & de Tibére lui donnerent bien à penser dans les derniers tems de sa vie. *Abdicatio Posthumi Agrippæ post adoptionem, desiderium post relegationem..... Hinc uxoris & Tiberii cogitationes suprema ejus cura. Cap. 45. libri 7.* Enfin conclut-il, ce divin Auguste mourut, en laissans

tia à l'Impératrice 1, qui s'en étoit plainte à l'Empereur ; & que peu après Fabius étant mort, & peut être volontairement, *pour prévenir le ressentiment d'Auguste*, l'on avoit ouï à ses funérailles les lamentations de Martia, qui se reprochoit d'être la cause du malheur de son mari 2. Quoi qu'il en soit, Tibere étoit à peine entré dans l'Illirie, qu'il fut rapellé en diligence par des lettres de sa mére ; & l'on ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

jamais eu de muétes. *Deux ou trois exemples contraires*, dit un Moderne *sont des miracles, qui ne font point de consequence*. Le P. Bouhours dans son Entretien du secret.

1. C'est une coutume générale, dit Comines, que toujours ont complaît plus aux gens de qui l'on espere quelque acroissement de fortune pour le tems à venir, que l'on ne fait à celui, qui est déja en tel degré, qu'il ne peut monter plus haut. *Chap. dernier du livre 6.*

2. Les Princes font toujours périr ceux, qui ont révelé leur secret, non seulement à cause de l'infidelité, mais

NOTES HISTORIQUES.

sant pour héritier & successeur le fils de son ennemi. Car Tibere étoit fils du Pontife Claude Néron, qui s'étoit déclaré protecteur de tous les Mécontens après la mort de Jules Cesar, & avoit excité la guerre dans la Campanie. *Patercule Hist. 2. chap* 75. Suétone ajoute, que le pere de Tibere étoit si passionné pour la liberté, qu'il proposa, dans le Sénat, d'Ordonner des récompenses pour les meurtriers de Cesar. *In Tiberio.*

ne sait pas au vrai, s'il trouva Auguste encore en vie *m*, quand il fut à Nole; car Livia avoit disposé des corps de garde dans toutes les avenües de la Ville & du Palais, & faisoit cou-rir

mais encore, pour la honte qu'ils ont de s'être trompez en confidens. Auguste, qui avoit le discernement si fin, avoit préféré Fabius à tous ses autres amis; & pourtant son secret ne laissa pas d'être découvert par l'imprudence de ce confident. C'est pourquoi, les Princes n'en doivent point avoir, non plus que ce Metellus, qui disoit, qu'il brûleroit sa chemise, si elle savoit son secret. Il est bon de remarquer en passant, qu'il n'y a rien de plus dangereux, que de confier à une femme mariée un secret, qui a quelque relation à son mari, car tôt ou tard le lit découvre tout, *nox nocti indicat scientiam*, sur-tout si la femme a intérêt de n'être pas secrete. Ainsi, il ne faut pas s'étonner, si Livia, voiant qu'il s'agissoit d'ôter l'Empire à Tibére, son fils, pour le donner au jeune Agrippa son beau-fils, se soucia peu de sacrifier Fabius & Martia au ressentiment d'Auguste, pour l'empêcher de rapeller son petit fils. Dans le siécle passé, Don Antonio de Padilla ayant révélé à la Reine d'Espagne Donna Ana, que Philippe II. l'avoit frustrée de la Régence, par le testament qu'il avoit fait à Badajoz; cette Princesse, qui attribuoit cette exclusion à un manque

NOTES HISTORIQUES.

m Patercule dit, que Tibére arriva à Nole avant la mort d'Auguste, & qu'ils eurent encore quelque entretien ensemble. chap. 123.

rir de tems en tems de bonnes nouvelles, jusqu'à ce qu'ayant pourvû à tout ce que la conjoncture presente requéroit, elle fit publier tout ensemble la mort d'Auguste *n* & l'avénement de Tibére à l'Empire *o*.

RE-

REFLEXIONS POLITIQUES.

manque d'amour & d'estime, ne manqua pas de lui en faire des plaintes ; ce qui coûta bien-tôt la vie à Don Antonio. *Cabrera chap. 3. du livre 12 & 2. du livre 13. de son Histoire.* Enfin, il ne faut jamais confier un secret d'importance à une personne, qui est infiniment au-dessus de soi ; car de la matiere, dont les Grands sont faits, ils tiennent à deshonneur de se contraindre pour leurs inférieures ; & à simplicité ridicule, de ménager celui, qui leur a dit une chose, dont ils peuvent tirer du profit en la révélant. Antoine Perez dit, que la langue est la partie de l'homme, que les Dames abhorrent davantage, à cause du secret, qu'elles veulent qu'on leur garde, & qu'elles craignent qu'on révéle. A plus forte raison les hommes, mais particuliérement ceux, qui vivent à la Cour, ou qui ont commerce avec des Dames de Cour, doivent se défier de la langue des femmes, & de leurs femmes même, plus que de celle de leurs plus redoutables ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

n Suétone dit, Que Tibére ne voulut publier la mort d'Auguste, qu'après avoir fait assassiner le jeune Agrippa. *In Tiberio.*

o A l'âge de cinquante-cinq ans.

REGNE DE TIBERE.

An de Rome 767.

1. LA premiere action du nouveau regne fut le meurtre du jeune Agrippa 1, qu'un Centurion bien résolu eut beaucoup de peine à tuer, quoique *ce Pauvre Prince* fût sans armes, & ne se doutât de rien auparavant. Tibére n'en parla point du tout au Senat, voulant, qu'on crût, qu'Auguste avoit ordonné au Tribun, qui gardoit Agrippa, de le tuer au premier avis, qu'il auroit de sa mort. Il est bien vrai, qu'Auguste s'étoit souvent plaint de lui avec aigreur, & avoit même éxigé, que son éxil fût autorisé par un Arrêt du Sénat; mais sa rigueur n'a jamais été jusqu'à vouloir la mort de pas-un de ceux de son sang : & il n'étoit pas croïable, qu'il eût fait tuer son petit fils, pour assurer le repos du fils de sa femme. Il est plus vrai-semblable que Tibére & sa mere hâterent la mort d'Agrippa, qui leur étoit suspect, l'un par la crainte d'avoir un Compétiteur o; l'autre, par

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Un Prince, qui verse le sang royal, fait un éxemple de très-dangereuse conséquence La Reine de Naples Jeanne I. dit Ammirato, faisant étrangler André

NOTES HISTORIQUES.

o Paul Piasecki dit, que Constance d'Autriche, seconde femme de Sigismond III. Roi de Pologne, faisoit des caba-les

REFLECTIONS POLITIQUES.

André son mari ne fit qu'enseigner à Charles III. qu'il étoit permis de l'étrangler elle-même. Et lui, après avoir ôté la couronne & la vie à cette Reine sa parente, perdit l'un & l'autre par la main des Hongrois, qui profitérent de l'exemple qu'il leur avoit donné. *Discours 7. du livre 17. de son Commentaire sur Tacite.* Il y a beaucoup de Politiques, dit Cabrera, qui disent au contraire, qu'il est difficile de garder en prison des Princes du sang royal, & que les morts ne mordent point: qui est la raison, pourquoi Charles d'Anjou (c'est-à-dire Charles I. Roi de Naples) fit mourir Conradin, neveu de Manfrede, son prédecesseur. Mais l'Aragon ne manqua pas d'héritiers, qui recouvrérent heureusement le Royaume, & qui condamnérent à mort le fils de Charles. Et si cette Sentence ne s'éxécuta pas, (*parce que Constance fille aînée de Manfrede, & femmes de Pierre* III. *Roi d'Aragon, fut plus généreuse que Charles* I.) l'innocent Conradin ne laissa pas d'être vengé, par la note d'infamie, que son sang imprimoit à la Maison d'Anjou....... Philippe II. pourvût à la sûreté & à la conservation de la Reine Marie d'Angleterre sa femme, en s'oposant à l'éxécution de l'Arrêt de mort rendu contre Elisabet, sa belle-sœur, parce que le Prince, qui met ceux de son sang entre les mains du bourreau, aiguise le glaive contre soi même. *Chap 10. du liv. 1. & 5. du liv. 2. de son Philippe* II. Henri IV. ne voulut jamais consentir à la mort de Charles de Valois, Comte d'Au-

NOTES HISTORIQUES.

les, pour faire tomber l'élection sur Jean Casimir, son fils aîné, à l'exclusion de Uladislas, son beau fils & son neveu, qui comme fils aîné du Roi étoit selon la Loi & la Coutume du païs préferable à tous les autres. Dans sa Cronique. *Nec unquam committitur, dit un autre Polonois, quin hic eligatur, cui ipso jure debeatur successio.* Krzistanovvic, dans sa Description du Gouvernement de Pologne.

par la haine, qu'ont toûjours les marâtres. Néanmoins, lorsque le Centurion, selon l'usage de la Discipline Militaire, vint dire, qu'il avoit fait ce qu'on lui avoit commandé, Tibére répondit, qu'il ne lui avoit rien ordonné 2, & que le Centurion rendroit compte de ses faits au

d'Auvergne, qui avoit conspiré contre lui, disant, qu'il faloit respecter le sang des Rois : & Mr. de Villeroy, l'un de ses Ministres disoit fort à propos, que lorsqu'il s'agissoit de la vie des Princes du sang, le Prince ne devoit consulter que la nature. Burnet avoüe, que la mort de la Reine d'Ecosse a été la plus grande tache du regne d'Elizabet d'Angleterre. Et je m'étonne, que le Pape Sixte V. qui savoit si bien aprendre aux autres à respecter la Majesté Royale, enviât à cette Reine le bonheur & l'honneur d'avoir fait tomber à ses pieds une tête couronnée. Et jamais songe ne fut plus instructif, que celui que fit une Dame, qui couchoit ordinairement dans la chambre d'Elizabet, laquelle, la nuit d'avant cette exécution se réveilla en sursaut, criant, qu'elle voyoit couper la tête à Marie Stuart, & qu'on l'alloit couper aussi à Elizabet avec la même hache. *Leti livre 3. de la 2. partie de la Vie de Sixte V.*

2 C'est la coutume des Princes de rejetter la haine des cas odieux sur leurs Ministres. Antoine Perez, qui en avoit fait une fâcheuse expérience au sujet du meurtre de Dom Juan de Escovedo, dont Philippe II. souffrit qu'il fût recherché ; dit, que les Princes ne se sont avisez d'établir un Conseil d'Etat, que pour avoir moyen de se disculper de tous les événemens sinistres. Elizabet fit emprisonner le Secrétaire, qui avoit expédié l'ordre de hâter l'exécution de Marie Stuart, disant qu'elle l'avoit signé par surprise. *Leti.*

 3 Mal-

au Sénat. Saluste, qui étoit du secret, (car il avoit envoyé cette commission par écrit au Tribun) craignant d'être recherché d'un meurtre, *dont le Prince se déchargeoit*, & dont, *par conséquent*, il seroit également dangereux pour lui, de se dire innocent, ou coupable 3; remontra à Livia, qu'il falloit bien se garder de divulguer les secrets de la Maison du Prince, ni les conseils de ses Ministres 4, ni les noms des soldats, dont il se servoit, *pour éxécuter ses ordres*, que Tibére énerveroit la force de la Principauté, s'il renvoyoit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. Malheureuse est la condition d'un Ministre, qui est forcé d'accuser son Prince, pour prouver son innocence; ou d'être coupable, pour le faire croire innocent. Car s'il garde le secret, il est condamné par les Juges; & s'il ne le garde pas, il est sacrifié par son Maître, comme un serviteur infidele. Ajoutez à cela, qu'un Prince est toûjours bien aise de ce deffaire de quiconque peut témoigner contre lui.

4. Les Princes manqueroient bien-tôt de conseil, s'il y avoit du danger à les conseiller. *Defuturos qui suadeant, si suadere periculum sit Curt. lib.* 7. Quand un Prince garde le secret, dit Cabrera, on lui fait volontiers savoir toutes les choses, qui peuvent lui aporter du dommage, ce qui souvent sauve son Etat & sa personne. Philippe II savoit tout, parce que chacun lui disoit tout ce qu'il savoit, & qu'on étoit assuré, qu'il garderoit inviolablement le secret. *Chapitre 3. du livre 12. de sa Vie.*

voïoit ainsi les affaires au Sénat *5*; que la condition de régner est telle, qu'il n'y a point de compte à rendre; qu'à celui, qui regne *p*.

Ou, que la domination est de telle nature, qu'elle ne peut pas subsister, si l'on rend compte à plus d'un seul.

REFLEXIONS POLITIQUES.

5. Comme c'est renverser le Gouvernement d'une République, & introduire la mornarchie, que de confier l'autorité souveraine à un seul, c'est détruire la Monarchie, que de la confier à plusieurs. C'est la faute, que Philippe II. fit après la mort de Loüis de Requesens Gouverneur des Païs-bas, en permétant, que l'administration de la Flandre allât au Conseil d'Etat du païs. Car le Peuple se voyant délivré du joug d'un Gouverneur Espagnol, ne craignoit pas une puissance, qui, comme partagée entre plusieurs, lui sembloit faire une espece de République. Outre que les intérêts & les avis de ceux, qui composoient ce Conseil, ne s'accordant presque jamais, le peuple avoit un beau prétexte de ne pas obéïr, en demeurant neutre entre tant de Maîtres, qui ne savoient pas commander. Il est quasi impossible, dit Commines, que beaucoup de grands Seigneurs ensemble, & de semblable état, se puissent long-tems entretenir sinon qu'il y ait un Chef par dessus tous: & si seroit besoin, que celui-là fut sage & bien estimé, pour avoir l'obéïssance de tous. Et quelques lignes après il en

NOTES HISTORIQUES.

p Marie, Reine de Hongrie, sœur de Charlequint, montroit bien qu'elle étoit du même sentiment, lorsqu'en disant adieu aux Pays Bas, dont elle avoit été Gouvernante l'espace de 23. ans, elle usa de ces termes: Si j'ai manqué en quelque chose, j'en suis excusable, comme n'y ayant rien oublié du mien, mais si quelqu'un n'en reste pas content, c'est le moindre de mes soucis, puisque l'Empereur mon frére s'en contente, n'ayant eu autre soin que de lui plaire. *Brantôme disc. 4. de ses Femmes galantes.*

II. Cependant, à Rome, les Consuls, les Sénateurs, les Chevaliers, couroient à l'envi à la servitude, & les plus illustres étoient ceux qui se hâtoient davantage, composant tous si bien leur extérieur, que sans paroître joïeux de la mort d'Auguste, ni tristes de l'avénement de Tibére q, ils entremêloient les larmes avec la joie, & les regrets avec la flaterie. Sextus Pompeius, & Sextus Apuleius, alors Consuls, prétérent les premiers le serment de fidélité à Tibére, & le reçurent après, *en son nom*, de Seius Strabon, Capitaine de la Garde Prétorienne, & de C. Turranius, Commissaire Général des vivres; & puis du Sénat, de la Milice, & du Peuple. Car Tibére affectoit de commencer toutes les fonctions

REFLEXIONS POLITIQUES.

en donne la raison. Parce, dit-il, qu'ils ont tant de choses à démêler & à accorder entr'eux, que la moitié du tems se perd avant qu'il y ait rien de conclu. *Chapitre dernier du L. 1. de ses Mémoires.* Cabrera dit, que le Prince a besoin de conseil & de Ministres, pour lui aider à gouverner, parce que, si habile qu'il soit, il ne sait pas tout; mais non pas pour être ses compagnons à regner, parce que n'étant que des instrumens, c'est à lui d'en faire tel usage qu'il lui plaît. *Chapitre 7. du livre 1. de son Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

q Don Juan Antonio de Vera parlant de la cérémonie de l'abdication de Charles-quint, dit, que les assistans y donnérent ouvertement des marques de leur douleur, mais pourtant d'une maniere, qui sans offenser le Prince qu'ils recevoient, montroit quel etoit celui qu'ils perdoient. *Epitome de la Vie de Charles quint.*

tions publiques par le ministére des Consuls 1. comme si c'eût été encore l'ancienne République, & qu'il eût même été en doute, s'il devoit accepter l'Empire. L'Edit même, par lequel il convoquoit le Sénat, étoit court & modeste, disant qu'il n'usoit de ce droit, qu'en vertu du pouvoir de Tribun, qu'il avoit reçu sous Auguste 2, & seulement pour délibérer des honneurs *funébres*, qu'il faisoit ren-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Comme la Liberté avoit commencé par le Consulat, il affectoit de faire proposer toutes les affaires par les Consuls, pour amuser le Peuple, & même le Senat, par une image de l'ancienne République. *Arcanum enim novi status imago antiqui.*

2 Les Edits du Prince doivent toûjours être courts; car ce sont des loix & des commandemens, dont il n'apartient pas aux Sujets d'aprofondir les motifs. C'est le fait d'un Docteur, d'alléguer des raisons, mais non pas d'un Législateur, qui doit se faire obéïr, non point par persuasion, mais par autorité. Si l'on donnoit des raisons aux Sujets, ils voudroient les examiner; & cet examen les porteroit à la désobéïssance, quand ils ne les trouveroient pas bonnes. La force d'une loi n'est pas formellement dans sa justice, mais dans l'autorité du Législateur; & par conséquent il faut obéïr aux Rois qui-

NOTES HISTORIQUES.

1 Sous l'ancienne République, les Tribuns du Peuple avoient plusieurs fois convoqué le Sénat; Ainsi Tibere faisoit une action populaire en le convoquant. Il est vrai, que les Tribuns avoient usurpé ce pouvoir: car au commencement ils n'avoient que celui de *vetare*, *aut intercedere*, i. e. d'empêcher ou de s'oposer; au lieu que les Consuls avoient droit de commander. *Consules jubent.*

rendre à son pére, dont cependant il n'abandonneroit point le corps *f*; & que toute la part qu'il prétendoit à l'administration publique se réduisoit à cet Edit *r*. Mais dès qu'Auguste fut mort, il avoit donné le mot aux Cohortes Prétoriennes, la Garde se faisoit chez lui, & tout le reste, comme chez l'Empereur. Qu'il allât par les rûës, qu'il allât au Sénat, les Soldats l'accompagnoient toûjours. Il avoit même écrit aux Armées, comme celui, qui venoit de succéder à l'Empire, sans hésiter jamais, que lorsqu'il parloit au Sénat 3. La principale cause de sa feinte 4 étoit, qu'il crai-

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui sont les suprêmes Législateurs, parce qu'ils ont fait telle ou telle ordonnance, & non point parce que leurs ordonnances nous semblent être justes.

3. Il faisoit le Républiquain dans le Sénat parce que c'étoit l'unique lieu, où il restoit encore quelque image de l'ancienne liberté.

4. Il est de l'interêt des Grands de pénétrer les sentimens du Prince, au commencement de son regne, pour savoir comment ils ont à se gouverner avec lui, mais il est de l'intérêt du Prince de ne se point ouvrir, ni

---

NOTES HISTORIQUES.

f Parce qu'Auguste étant mort à Nole, comme le dit Tacite à la fin du sommaire de sa Vie, il vouloit, par honneur, accompagner son corps jusques dans Rome.

r Jean Freinshemius donne un autre sens à ce passage: *neque abscedere à corpore, idque unum ex publicis muneribus usurpare*: faisant dire à Tibere que par cette convocation il ne prétend point se donner de superiorité sur le Senat, ni sur aucun Sénateur, mais seulement s'acquiter de ce qu'il doit à son

craignoit, que Germanicus, maître de tant de légions, assuré du secours de tous les Alliez, & éperdument aimé du Peuple Romain, n'aimât mieux joüir de l'Empire, que de l'attendre. Il y entroit aussi de la vaine gloire, car il affectoit de paroître élû par la République 5, plûtôt qu'introduit par les arti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

ni déclarer, dans les choses, qui éxercent la curiosité des Grans. Car si une fois ils sont les premiers à découvrir ce qu'il a dans l'ame, il ne saura jamais ce qu'ils ont dans le cœur. *Llevà la ventaga*, dit un proverbe Espagnol, *el que vee el juego al compañero.*

5. Dans un Empire électif, le Prince doit toûjours témoigner, qu'il tient la Principauté de ceux, à qui apartient de droit d'élire, quoiqu'il l'ait obtenüe par d'autres moyens; car autrement il passera pour un usurpateur, & pour un ennemi déclaré de la Liberté publique; & par conséquent, sa vie sera toûjours en danger. Il ne se peut rien dire de plus judicieux, ni de plus agréable à une République, ou à un Etat électif, que ce que Galba disoit de son élection à l'Empire. Sous les regnes de Tibére, de Caligula, & de Claudius, disoit-il, la République Romaine a été comme le patrimoine & l'heritage d'une seule famille : mais pour moi, qui ai été appellé à l'Empire par le consentement des Dieux & des hommes, je puis dire,

B 6 que

NOTES HISTORIQUES.

son pere; & qu'à l'avenir il ne se mêlera plus de rien ordonner. Et dans l'Examen des Traducteurs de Tacite, lequel est à la fin de sa Parafrase, il dit: La plûpart des Traducteurs entendent ces mots, *abscedere à corpore*, du corps d'Auguste, & moi, je les entends du corps du Sénat. En quoi il a suivi le *Dati*, qui les rend ainsi: *Ne voleva egli en cio partirsi dalla volontà de gli alteri Senatori:* & Rodolfe le Maître, qui les rend en ces termes: Demeurer étroitement uni au Corps du Sénat.

artifices d'une femme 6, & par l'adoption d'un Vieillard *engeolé*. On reconnut depuis, que l'irrésolution qu'il montroit, tendoit encore à découvrir la bonne ou mauvaise volonté des Grands car il étudioit le visage & les paroles, pour en faire après, des crimes à ceux, qu'il vouloit perdre.

III. Le premier jour, qu'il entra au Sénat, il ne voulut point, qu'on y traitât d'autre chose, que des funérailles d'Auguste 1., dont le testament fut aporté par les Vestales. Tibére & Livia étoient instituez ses héritiers, & Livia adoptée en la famille des Jules, & honorée

REFLEXIONS POLITIQUES.

que l'Election ayant recommencé en ma personne, j'ai ramené la Liberté ; & que si le vaste corps de l'empire pouvoit se passer d'avoir un Chef pour le gouverner, je serois celui, qui feroit revivre l'ancienne République.

6 Autrefois, les grands hommes tenoient à deshonneur, d'être redevables de leur fortune à des femmes, parce que la faveur sembloit y avoir plus de part, que leur mérite. Mais aujourd'hui, l'on n'est pas si délicat de ce côté-là. La ruelle avance mille fois plus de gens que l'épée.

1. Le Prince, qui honore & fait honorer la mémoire & les cendres de ses prédecesseurs, fait à ses successeurs un exemple, qui les oblige à lui rendre les mêmes devoirs après sa mort. Suétone raconte, qu'on disoit, que César avoit rendu ses statues & ses images inviolables, en rétablissant celles de Silla & de Pompée, que le Peuple avoit renversée durant les guerres civiles. En Pologne, le Roi élû n'est point couronné, que le Roi mort ne soit enterré. (*Piasecki dans sa Cronique*).

Ce

norée du nom d'Augusta *u*. Ses petit fils & leurs descendans étoient apellez au second degré; & dans le troisiéme il mettoit les Grands de la Ville, non point par affection, car il en haïssoit la pluspart; mais par ostentation *z*, & pour être admiré de la postérité *x*. Ses legs ne passoient point les régles ordinaires, si

REFLEXIONS POLITIQUES.
Ce qui probablement se fait par un motif de respect pour le défunt, qui ne quitte la Couronne, qu'en recevant la sepulture. Car l'Elû ne fait aucune fonction de Roi, & ne met point le Sceau des armes du Royaume aux lettres, qu'il écrit aux Princes étrangers, qu'après son couronnement. Philippe II. Roi despagne édifia & fonda le Monastére de S. Laurent de L'Escurial, pour servir de sepulture à l'Empereur Charles-quint, son pere, & à l'Impératrice Isabelle, sa mere, & à tous leurs descendans, ainsi qu'il le marque expressément dans l'acte de la fondation, raporté par Cabrera. *Chap. 1. du liv. 6. de son Hist.* Avant que de partir de Portugal, il alla pas-

NOTES HISTORIQUES.
u C'est à dire, du nom d'Impératrice, & du titre de Majesté, qu'elle n'avoit point eu du vivant de son mari.
x Voilà, dit le Pagliari, comme la prudence échape quelquefois aux hommes les plus prudens. Car si d'un côté l'on considére qu'Auguste se faisoit regreter, & même admirer, par une demonstration d'humanité sans exemple, sans qu'il y mit pourtant rien du sien; ce testament paroîtra fait avec beaucoup de sagesse & de politique: mais si l'on veut examiner plus à fond combien il achetoit l'aprobation populaire, on trouvera, que pour un Prince si éclairé, il fit une lourde faute, d'autant que, par l'amorce de la substitution aparente, il incitoit les Grands, qui y étoient compris, à machiner contre sa postérité, qu'il avoit fortifiée par plusieurs adoptions. Car si ces Grands étoient gens d'esprit, com-

si ce n'est qu'il laissoit au Peuple quatre-cens milles grands sesterces, *c'est-à-dire, un million d'or* ; aux Tribus du menu peuple, trente-cinq mille grands sesterces, *ou quatre vingt-sept mille cinq-cens écus*, aux soldats des Gardes, chacun mille petits sesterces ; & trois-cens aux soldats des Légions Romaines ; *c'est-à dire vingt cinq écus par tête aux Prétoriens, & sept ou huit aux Légionnaires.* Après cela, on parla des honneurs, qu'on lui rendroit, & les principaux, dont on s'avisa, furent, que le Convoi passeroit par la porte du Triomphe ; qui fut l'avis de Gallus Asinius ; que les titres des loix, qu'il avoit faites, & les noms des nations, qu'il avoit vaincuës, seroient portez devant son corps ; ce qui fut proposé par

REFLEXIONS POLITIQUES.

passer trois jours au Monastére de Belem, qui est à une petite lieüe de Lisbonne, pour faire enterrer les corps des Rois Sebastien & Henri, & de vingt autres Princes soit enfans ou petit-fils du Roi Emanuel, lesquels étoient dispersez en divers Convens ? voulant témoigner au moins cette reconnoissance à vingt-deux héritiers, qui lui avoient comme cedé ce Royaume. *Relation Espagnole de l'entrée de Philippe en Portugal, chapitre 16 & Conestagio livre 9. de l'Union du Portugal à la Castille.*

NOTES HISTORIQUES.

comme il est à croire, puisqu'Auguste se défioit deux : il n'est pas probable qu'ils pussent se contenter d'une espérance, qui, selon le cours ordinaire de la nature, ne pouvoit avoir son éfet que dans quelques centaines d'Années, Germanicus & Drusus ; avec tous leurs enfans, ayant à succeder avant eux. *Dans la trente troisiéme de ses Observations sur Tacite.*

par Lucius Arruntius. Mais Messala Valerius ajoutant ; que tous les ans on renouvelleroit le serment de fidélité à Tibére : Est-ce par mon ordre, dit Tibére, que tu parles ainsi ? & Messala répondit, qu'il parloit de son chef, & que dans les choses, où il s'agissoit de l'intérêt public, il ne prendroit jamais d'autre conseil, que le sien propre, au hazard mê- *Ou, s'en offensât qui voudroit.* me de se le rendre ennemi. Il ne restoit plus que cette sorte de flaterie. Les Sénateurs s'écrient tous ensemble, qu'ils veulent porter sur leurs épaules le corps d'Auguste au bucher. Mais Tibére les en dispensa, plûtôt par vanité, *pour se faire honneur de ce refus* que par un motif de modestie. Ensuite, il adressa un Edit au Peuple, par lequel il l'avertissoit de ne pas faire comme aux obséques de Jules Cesar, qu'il avoit troublées par son trop de zele, & de ne point s'obstiner à vouloir, que le corps d'Auguste fut brûlé dans le Marché plûtôt que dans le Champ de Mars, qui étoit le lieu destiné *pour cette cerimonie.* Le jour des funérailles, les soldats furent mis sous les armes, ceux, qui avoient vû eux-mêmes, ou qui avoient ouï parler à leurs péres de ce jour, auquel, la douleur de la servitude étant toute récente, le Dictateur Cesar fut tué, & la Liberté mal-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2. Dans les Princes, la clémence est plus souvent un effet de leur vanité, que de leur bon naturel.

3. Tou-

malheureusement recouvrée par un attentat, qui paroissoit détestable aux uns, & tout à fait loüable aux autres 3, se moquant de voir emploïer l'assistance des soldats, pour donner paisiblement la sépulture à un Prince, qui avoit regné 44. *ans* z, & qui laissoit des héritiers établis de longue main dans le Gouvernement.

IV. Ce fut une occasion de parler aussi d'Auguste même. Plusieurs admiroient des cas fortuits: Que le dernier jour de sa vie étoit le même que celui, auquel il avoit été la premiere fois désigné Consul *a*; qu'il avoit fini se jours dans la même Ville, dans la même maison, & dans la même chambre, que son pere Octave *b*; qu'il avoit égalé le nõbre des Consulats de Valerius

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. Toutes les actions des Grands se prennent à deux anses, un les loüe, un autre les blâme. Elles reçoivent divers noms, selon l'inclination différente des personnes, qui en jugent. Catilina fut blâmé de ce qu'il avoit voulu faire, & César fut loué de ce qu'il avoit fait. Dans les partialitez chacun juge selon les passions & les intérêts du parti dont il est. Les Docteurs de la Ligue

---

NOTES HISTORIQUES.

y Qui apelloient Cesar, Tyran, pour autoriser ce meurtre comme légitime *Ita enim appellari Cæsarem facto ejus expediebat*, dit Patercule livre 2. chap. 58. parlant de Brutus.

z A compter depuis la mort du Triumvir Antoine.

a Le 21. Septembre, à l'âge de 20. ans moins un jour, selon Patercule *Hist. 2. chap. 65.*

b A la mort du Cardinal de Richelieu, les parisiens remarquoient à peu près de même, qu'il étoit né & mort dans le

sius Corvinus, & de Caius Marius; qu'il avoit éxercé trente-sept ans la puissance du Tribunat; qu'il avoit été proclamé vingt & une fois *Imperator* d outre tant d'autres honneurs multipliez en sa personne, ou inventez tout exprès en sa faveur, Mais les Politiques examinoient bien autrement sa

Ou, On comptoit aussi ses Consulats, par lesquels il avoit égalé ceux de Corvinus & de Marius ensemble; 37. ans de Tribunat, le titre d'*Imperator* obtenu vingt & une fois *à la tête des armées*; & beaucoup d'autres, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

gue osérent bien comparer le Jacobin Clément, qui avoit assassiné Henri III. avec Aod, qui tira de la servitude les enfans d'Israël, en tuant Eglon, Roi de Moab. Les Espagnols mirent dans leur Martyrologe ce Baltazar de Guerard, qui tua le Prince d'Orange à Delft, au lieu que les Hollandois & les Protestans en font un diable incarné. Il y a dans le 14. liv. de la 2e. partie de l'Hist. d'Antoine Herrera deux Chap (le 9. & le 10.) qui font le panégyrique de ce Guerard, dont il

NOTES HISTORIQUES.

le même Hôtel, & qu'il avoit reçu le batême & l'Extrême-Onction sur la même paroisse. *Hist. du Card. de Richelieu, liv. 6 chap dernier.* Conestagio & Cabrera ont pareillement observé, qu'Henri Cardinal Roi de Portugal étoit mort à la même heure à laquelle il étoit né 68. ans auparavant.

c Paterculé dit, qu'il ne fut Consul qu'onze fois, ne l'ayant jamais voulu être davantage. *Liv. 2 chap. 89.* Or Marius l'avoit été sept fois, & Corvinus six.

d C'est à-dire, Géneral victorieux ou grand Capitaine. Tacite dit, que c'est un honneur, que les Armées rendoient autrefois à leurs Capitaines dans les premiers transports de joye, après avoir gagné quelque bataille. De sorte qu'il y avoit en même temps plusieurs *Imperatores*, qui n'avoient point de préeminence les uns par dessus les autres. *A la fin du livre 3. des Annales.*

ſa vie. Les uns diſoient, que ſon amour filiale envers Ceſar, la néceſſité des affaires, & l'impuiſſance des loix, l'avoient embarqué dans une guerre civile 1, qui ne pouvoit pas être conduite par de bons moyens, *quoique la cause en fut juste*; qu'il avoit conſenti à beaucoup d'actions

REFLEXIONS POLITIQUES.

il apelle la mort *glorioso martyrio.* J'admire entr'autres ces paroles: *Conſiderando, como avia de executar ſur intento, y eſtando firme con el exemplo de nueſtro Salvador Jeſu-Chriſto, y de ſus Santos, &c.* i. e. Gucrard conſidérant, comment il devoit procéder à l'exécution de ſon entrepriſe, & demeurant ferme dans ſa réſolution, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, nôtre Sauveur, & de ſes Saints, alla le 10. de Juillet trouver le rebelle, &c. comme ſi J. C. & des Saints avoient donné quelque exemple d'homicide! Témoignage, que l'Inquiſition d'Eſpagne en laiſſe bien paſſer. Au reſte, cela montre, combien les hommes ont d'amour pour leurs propres opinions, & juſqu'où va la temerité de croire, que l'on eſt ſaint ou ſcélérat devant Dieu, ſelon que leur paſſion ſe l'imagine. Je remarquerai par occaſion, que l'Hiſtoire de la réformation d'Angleterre, du Docteur Burnet, eſt toute remplie de cette partialité, appellant par tout rebelles & ſuperſtitieux tous ceux, qui ne voulurent pas reconnoître Henri VIII. pour Chef de l'Egliſe Anglicane, ni ſigner les Ordonnances qu'il fit en matiere de Religion, ni celles que fit auſſi Edoüard VI. ſon fils; & donnant au contraire le glorieux titre de Martyrs aux Proteſtans, qui furent ſupliciez ſous le regne de Marie, ſœur d'Edoüard, laquelle rétablit la Religion Catholique en Angleterre.

1 Il ne faut pas attribuer toujours la cauſe des maux publics aux Princes; car les tems y contribuent quel-

tions violentes d'antoine & de *e* Lepidus 2, *parce qu'il avoit besoin d'eux*, pour se venger des meurtriers de son pere ; que Lepidus s'étant abatardi dans l'oisiveté de la vie privée, & Antoine s'étant abruti par ses débauches, la République, déchirée par la discorde de ses Citoyens, n'avoit plus d'autre remède, que d'être gouvernée par un seul. Qu'Auguste n'avoit pourtant jamais pris le tître de *f* Roi

3. ni

REFLEXIONS POLITIQUES.

quelquefois plus que les hommes. Il est impossible qu'un Prince, qui, à son avénement, trouve l'Etat en desordre, & sur le penchant de sa ruine, n'use pas de remedes violens, pour remettre les loix en vigueur, pour éteindre les dissensions, & pour fixer la forme du Gouvernement.

2 Quelquefois, les Princes ferment les yeux, pour ne pas voir des violences & des crimes, qu'ils seroient obligez de punir, s'ils les ouvroient. Il y a des tems, où la rigueur nuiroit à leurs affaires, & particuliérement

NOTES HISTORIQUES.

e Il est vrai, dit Paterculе, qu'on renouvella la proscription, dont Silla avoit introduit l'exemple, mais ce fut malgré Auguste, qui étant seul contre deux, ne pût pas s'opposer à la fureur d'Antoine & de Lepidus joints ensemble. *Hist. 2. chap. 66.*

f Paterculе dit, que Cesar étoit devenu odieux depuis un jour, qu'assistant à la fête des Lupercales, Marc-Antoine, son Collégue au Consulat, lui avoit mis sur la tête le diadême royal, d'autant que Cesar l'avoit refusé d'une maniere, qui montroit que cette action, quoique téméraire, ne lui avoit pas beaucoup déplu. *Hist. 2. chap 56.* Outre qu'il lui étoit échapé de dire auparavant, qu'il faloit prendre garde, comment on lui parleroit à l'avenir, & qu'il entendoit que ce qu'il diroit fût une loi. *Suétone dans sa vie.*

3. ni de Dictateur 4. mais seulement le nom de Prince *du Senat*; que l'Empire lui étoit obligé d'être environné de l'Ocean g, & de fleuves très-éloignez 5; que les Provinces, les Légions, les Armées de mer, étoient bien unies ensemble, les Citoïens obéïssans aux loix, les Alliez dans le respect, & la Ville embellie de superbes édifices, qu'à la verité il avoit quelquefois emploïé la force & la rigueur; mais rarement, & toûjours pour tenir le reste en paix. On disoit au contraire, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

ment au milieu d'une guerre civile, où il est dangereux de multiplier le nombre des mécontens.

3 Tout Prince nouveau doit s'abstenir des titres & des honneurs nouveaux; car au lieu d'acquerir par là l'autorité qu'il prétend, il court risque de perdre même celle qu'on ne lui conteste pas. Auguste, qui étoit homme de tête, n'avoit garde de prendre un titre, dont la seule pensée avoit coûté la vie à son prédécesseur.

4 Comme la Dictature étoit une image de l'ancienne Royauté, Auguste ne la voulut jamais accepter, pour montrer qu'il fuyoit tout ce qui avoit rendu son Oncle odieux. Ovide opose le regne d'Auguste à celui de Romulus, comme la Liberté à la Royauté. *Tu domini nomen*, dit-il à Romulus, *principis ille gerit.*

5 La plûpart des différens qui arrivent entre les Princes, naissent au sujet des limites, sur tout, quand leurs terres sont enclavées les unes dans les autres, com-

NOTES HISTORIQUES.

g L'Empire Romain étoit enfermé de l'Ocean au Ponant; du Danube & du Rhin au Septentrion; de l'Eufrate & du Tigre au Levant; & du Mont Atlas, au Midi.

que la piété *alléguée* d'un fils envers son pere, & les besoins de la Républi- que *h*, n'avoient été que des prétextes 6; que, par un desir éfrené de regner un jeune homme de fortune privée avoit corrompu les vieux soldats à force de dons, levé une Aarmée, & débauché les Légions du Consul *Decimus Brutus*, sous couleur de se réconcilier avec le parti de Pompée; qu'après avoir extorqué du Sénat les ornemens & l'autorité de Préteur, & s'être saisi des troupes d'Hirtius & de Pansa, qui venoient d'être tuez *i*, soit par les en-

Ou, & la conjoincture des affaires.

REFLEXIONS POLITIQUES.

comme sont celles des Ducs de Savoye & de Mantoüe dans le Montferrat; du Roi d'Espagne & de la Seigneurie de Venise dans le Milanez, de cette République & du Grand-Seigneur dans la Dalmatie, & dans les Isles du Levant. Au contraire, quand les Etats sont séparez par la mer, par les montagnes, ou par de bonnes forteresses, qui ferment le passage, les Princes entreprennent moins les uns sur les autres.

6 Les actions des grands Princes ont toûjours été sujétes à la censure des peuples; quelque sages qu'ils aient été, les spéculatifs n'ont jamais manqué de raisons probables, pour interpreter leur conduite, ni les mécontens & les envieux, de matiére, pour les diffamer. Quand

NOTES HISTORIQUES.

h Patercule dit, qu'Auguste fut aussi opiniâtre à refuser la Dictature, que le Peuple à la lui offrir. *Chap.* 89.

i Dans la guerre de Modene contre Antoine, Hirtius & Pansa étoient Consuls, & Auguste y commandoit en qualité de Propréteur. Antoine fut contraint de prendre la fuite, & de sortir de l'Italie.

ennemis, ou la perfidie du jeune Cesar, (car on crut, que Pansa étoit mort d'un apareil empoisonné mis à sa blessure, & Hirtius de la main de ses propres soldats) il s'étoit fait créer Consul malgré le Sénat, & avoit tourné contre la République les armes, qu'il avoit prises pour elle contre Antoine. On lui attribuoit la proscription des Citoyens, & la donation des terres des Alliez *k* blâmée de ceux même, à qui elles tombérent en partage. Il est vrai, disoit-on, que la mort de Cassius & des deux Brutus *l* est une juste vengeance de celle de son

REFLEXIONS. POLITIQUES.

Quand Philippe II. eut fait arréter son fils Don Carlos, tous les Courtisans en parlérent selon l'inclination qu'ils avoient pour le pere, ou pour le fils. Les uns l'appelloient prudent, & les autres severe, parce que son ris & sa vengeance confinoient ensemble. *Cabrera chap. 22. du livre 7. de son Histoire.* Comines nous dépeint Jean II. Roi de Portugal, comme un Prince cruel & barbare, pour avoir tué son cousin ger-

NOTES HISTORIQUES.

k C'est que ces terres appartenant à la Commune, ne pouvoient être données à des particuliers, encore moins aux soldats, sans faire tort au public.

l Marcus & Decimus Brutus, dont le premier se tua; comme j'ai déja dit, l'autre fut tué par l'ordre d'Antoine. Digne punition de son ingratitude envers Cesar, dont il avoit eu le courage d'être le meurtier dans le temps même qu'il en recevoit des bienfaits. Il exposoit à l'envie, dit Patercule, la fortune de celui, qui avoit fait la sienne, & après avoir ôté la vie à Cesar, il ne trouvoit point d'injustice à retenir les biens, qu'il en avoit reçus: *Hist. 2. chap. 64.* Il est bon de remarquer en passant, que de tous les meur-

son pére *m*, quoi qu'il eût été plus glorieux de sacrifier sa haine particuliére à l'intérêt public: mais le jeune Pompée a été trompé par une paix simulée, & Lepidus par un faux semblant d'amitié. Antoine leurré par les traitez de Tarente & de Brindes, & par son mariage avec la sœur d'Auguste, a payé de sa vie cette frauduleuse alliance. Il est venu ensuite une paix, mais une paix sanglante, signalée par les suplices des Varrons, des Egnaces *n*, & des Jules à Rome; & puis par les défaites de Lol-

REFLEXIONS POLITIQUES.

germain le Duc de Viseü, & fait couper la tête au Duc de Bragance, frere de la Reine sa femme (*Chap 17. du dernier livre de ses Mémoires.*) Au contraire, Mariana dit, qu'il étoit ami de la Justice, & qu'il n'étoit haï des Grands, que parce qu'il faisoit saisir, dans leurs terres & dans leurs châteaux, les criminels qu'ils y retiroient. Et quant aux Ducs de Viseü & de Bragance qui avoient tous deux conspiré contre la personne de ce Roi, & contre son Etat, je crois, que Comines auroit jugé comme Mariana, s'il avoit bien éplu-

NOTES HISTORIQUES.

meurtriers de Cesar, qui étoient au nombre de soixante. il n'y en eût pas un seul, qui ne mourût de mort violente, ni qui lui survécût plus de trois ans.

m *Hoc opus, hæc pietas, hæc prima elementa fuerunt:*
Cæsaris, ulcisci justa per arma patrem.
Ovid. lib. 3. Fast.

Caton le Censeur rencontrant un jeune homme, qui venoit d'obtenir une sentence infamante contre un des plus grands ennemis de son pere: Voilà, dit il, comme les enfans bien nez doivent sacrifier à la mémoire de leurs peres.

n Rufus Egnatius, qui, selon Patercule, ressembloit plus en toutes choses à un Gladiateur, qu'à un Sénateur, ayant attiré

Lollius *o* & de Varus *p* en Allemagne. L'on n'épargnoit pas même sa vie domestique. On lui reprochoit d'avoir enlevé une femme enceinte à son mari, & de s'être mocqué de la Religion en demandant aux Pontifes ; s'il lui étoit permis de l'épouser avant qu'elle fût accouchée 7 ; d'avoir souffert de luxe de Quintus Aredius

REFLEXIONS POLITIQUES.

épluche cette affaire. *Chap.* 23. *du livre* 14. *&* 11. *du liv.* 26. *de l'Histoire d'Espagne.* Où il est bon de remarquer en passant, que la ressemblance qu'ont les vices avec les vertus, est cause, que le Vulguire les confond souvent ensemble, & leur donne réciproquement le nom, qui leur est oposé.

7. Souvent les Princes acommodent la Religion à leurs intérêts, au-lieu qu'il faudroit acommoder leurs intérêts à la Religion. Les dispenses de mariage aux degrez défendus sont devenuës si communes, que ce n'est plus une matiere de scrupule, que d'épouser les deux sœurs ou les deux freres. Il ne tint pas à Philippe II. qui, selon ses Historiens, avoit la conscience

NOTES HISTORIQUES.

attiré à sa cabale des gens de mesme trempe que lui, résolut de tuer Auguste ; mais ce dessein ne lui reüssit pas mieux qu'à Lucius Murena & à Fannius Cæpio ; il fut puni avec les complices de son atentat, de la mort que méritoit sa detestable vie.

o Marcus Lollius, selon Patercule, étoit plus soigneux de s'enrichir, que de faire son devoir. *Chap.* 97.

p Quintilius Varus, homme paisible, mais pesant, & plus propre à demeurer dans un Camp en repos, qu'à faire la guerre. Il fut si imprudent, dit Florus, *liv.* 4 *ch.* 12. que de faire assembler les Allemands au milieu de son Camp, pour leur rendre justice, comme s'il eût pu contenir la violence de ces barbares avec une verge de Huissier. Il s'imaginoit, dit Patercule, que c'étoit de bonnes gens, qui n'avoient de l'homme que la figure & la parole, & qu'il pouvoit aprivoiser par la douceur des loix, & contenir par les for

ce si délicate, qu'il n'épousât Elisabet d'Angleterre & la Reine Isabelle Doüairiére de France, toutes deux ses belles-sœurs, & celle-ci encore fille de d'Impératrice Marie sa sœur; & qu'il ne mariât Don Carlos son fils, avec son autre sœur Jeanne, Princesse Doüairiére de Portugal, alléguant pour exemple Moïse & Aaron, qui étoient fils de leur sœur paternelle. Henri, Cardinal Roi de Portugal, tout Prêtre, Archevêque, & dévot qu'il étoit, vouloit à toute force obtenir une dispense, pour se marier à l'âge de soixante-sept ans, avec la fille du Duc de Bragance, âgée de treize ans. Surquoi Cabrera dit une chose singuliére c'est, qu'un Don Duarte de Castelblanco conseilla à Henri de se marier, & aux Jesuites, qui le gouvernoient absolument, de lui faire prendre une femme grosse, sa vieillesse & son infirmité ne laissant aucun lieu d'esperer, qu'il pût avoir autrement des enfans. *Chap.* 14. *du livre* 12. Paul Piasecki dit, que les Polonois ont en horreur les mariages incestueux & les dispenses qui les permettent, & que le fameux Jean Zamoyski, Grand-Chancelier de Pologne, s'oposa jusqu'à la mort au mariage de Sigismond III. avec avec Constance d'Autriche, propre sœur d'Anne, sa premiere femme, remontrant à Clement VIII. qu'un tel mariage répugnoit à l'honnêteté publique; & que la Nation Polonoise ne souffroit pas même que cette bienséance fut violée parmi ses haras.

De

NOTES HISTORIQUES.

formes de justice, ceux qui ne pouvoient être domtez par la force des armes. Segestes l'avertit de la révolte prochaine d'Arminius, mais il n'en voulut rien croire, jugeant de la bonne volonté des Allemands pour lui, par celle qu'il avoit pour eux. Cependant, son Armée est surprise, & massacrée par des gens, que les Romains égorgeoient auparavant comme des brebis. Le pauvre Varus, plus courageux à mourir, qu'à combatte, se passa l'épée au travers du corps.

Atedius & de Vedius Pollio 8, *ses favoris*, & de s'être laissé gouverner à Livia 9, dont le joug avoit surchargé la République, & encore davantage la Maison des Cesars; de s'être égalé en toutes choses aux Dieux, ayant voulu avoir comme eux des temples, des images, des Prêtres & des Pontifes; que du reste il n'avoit point pris Tibére pour son successeur 10 par aucune tendresse qu'il eût pour lui, ni par au-

Reflexions Politiques.

De sorte que Sigismond ne pût obtenir la dispense qu'il demandoit, qu'après la mort du Pape & du Chancelier. *Dans sa Cronique latine à l'an* 1604. Ce me semble horreur, dit Comines, en parlant du mariage de Ferrand, Roi de Naples, avec la sœur du Roi Alfonse, son propre pere, de parler d'un tel mariage, dont en ont fait déja plusieurs en cette Maison, depuis trente ans en ça. *Chap.* 14. *du livre* 8. *de ses Mémoires.* Ainsi l'Auteur de la Satire Menippée a raison de dire, que ceux de la Maison d'Autriche sont comme les Juifs, & se tiennent comme les hannetons.

8. On ne reproche pas seulement aux Princes leurs vices & leurs desordres, mais encore ceux de leurs Ministres & de leurs Favoris. Car on supose, qu'ils ont les vices, qu'ils tolérent dans les personnes, qui sont à leur service, ou qui possédent leurs bonnes graces.

9 Qu'importe, dit aristote, d'être gouverné par des femmes, ou par des hommes, qui laissent le manîment des affaires à des femmes? *Polit. livre* 2. *Chap.* 7.

10. Un Prince, qui choisit volontairement un méchant

aucun soin de l'intérêt public, mais seulement pour augmenter sa gloire par la comparaison, *qu'il savoit qu'on feroit de lui avec un Prince*, dont il connoissoit à fond la superbe & la cruauté 11. Car peu d'années auparavant Augu- q

REFLEXIONS POLITIQUES.

chant successeur, efface la gloire de son regne, bien loin de l'augmenter; car sa mémoire devient aussi odieuse, que son successeur. En laisser un bon, dit Cabrera après le jeune Pline, c'est une espéce de Divinité Romaine, *Chap. 8. du livre 1. de son Philippe II.* Si les meilleures actions des Princes les plus modérez sont mal interprétées après leur mort, ainsi que Tacite le montre par l'exemple d'Auguste, qu'on déchiroit avec tant de liberté, ils ont bien assez de haine à porter, sans se charger encore de celle, que leur attire le choix d'un successeur indigne.

11 Dans les Princes, les vices d'homme ne sont pas des empêchemens de bien regner: Ainsi, Auguste ne faisoit

NOTES HISTORIQUES.

q Dion & Suétone ne s'éloignent pas du sentiment de Tacite. *Suspicio*, dit le premier, *quosdam tenuit, consultò Tiberium ab Aug. satis eum qualis esset cognoscente, successorem ordinatum, quò magis ipsius gloria floreret.* Lib. 56. *Nec illud ignoro*, dit l'autre, *aliquos tradidisse Augustum etiam ambitione tractum, ut tali successore desiderabilior ipse quandoque fieret.* In Tib. cap. 23. Ainsi, le Pere Bouhours censure tout à la fois ces trois Historiens Romains, quand il parle en ces termes: „ Y a-t-il de l'aparence, qu'Auguste „ n'ait préféré Tibere à Agrippa & à Germanicus, que „ pour s'acquerir de la gloire par la comparaison qu'on fe„ roit d'un Prince arrogant & cruel, comme étoit Tibere, „ avec son prédécesseur. Car quoique Tacite mette cela „ dans la bouche des Romains, on ne voit que trop, que „ la réflexion est de lui, aussi-bien que celle qu'il fait sur „ ce que le même Auguste avoit mis dans son testament au

 nom-

REFLEXIONS POLITIQUES.

faisoit pas difficulté de demander la puissance du Tribunat pour Tibére, quoiqu'il connût plusieurs vices d'homme en lui parce qu'en récompense Tibére avoit les vertus de Prince. Comines, après avoir marqué en divers endroits de ses Mémoires tous les vices de Loüis XI. son inquiétude, sa défiance, sa legereté à parler, son aversion pour les Grands, son inclination naturelle pour les gens de basse naissance, sa duplicité, sa cruauté; ne laisse pas de conclure, que » Dieu » l'avoit créé plus sage & plus vertueux en toutes » choses, que les Princes, qui regnoient de son » tems..... *Parce que*, sans user de flaterie, il y » avoit en lui plus de choses appartenantes à l'Office » de Roi & de Prince, qu'en nul des des autres, qu'il a presque tous vûs. *Chap.* 10. *du livre* 6. Et parlant de Jean Galeas, Duc de Milan, il dit, que c'étoit *un grand*

NOTES HISTORIQUES.

,, nombre de ses héritiers les principaux de Rome, dont la ,, plûpart lui étoient odieux, qu'il les y avoit, dis-je, mis ,, par vanité, & pour se faire estimer des siécles suivans, ,, *Dans le Dialogue* 3. *de sa Maniere de bien penser.* Si cette réflexion est de Tacite, il la faut pareillement attribuer à Dion & à Suetone, qui passent pourtant pour des Historiens veritables & bien informez. Et par conséquent, on peut dire du Pere Bouhours ce que Raphaël *dalla Torre* a dit du Pere Strada au sujet de la censure de ce fait historique, & de plusieurs autres, qu'*il fait mieux accuser Tacite, que justifier Auguste*. Car bien que Suétone, ajoûte Raphaël, déclare au mesme endroit, qui vient d'estre cité, qu'une opinion si sinistre répugne à la bonté d'Auguste, si est ce qu'au lieu de la détruire par aucune raison, il la confirme par la connoissance qu'il avouë qu'Auguste avoit depuis long temps des méchantes mœurs de Tibére. *Illa commota (Livia) veteres quosdam ad se Augusti codicillos de acerbitate & intolerantia morum ejus è sacrario protulit atque recitavit*; & par les paroles qu'il dit qu'Auguste prononça après le dernier entretien qu'il eût avec Tibere, s'écriant, *Malheureux le Peuple Romain, qui*

grand & mauvais Tyran, mais honorable. Chap. 7. du livre 7. Cabrera parlant du Cardinal Henri, Roi de Portugal, dit, qu'il *eut les vertus de Prêtre, & les vices de Prince* pour dire, qu'il étoit dépourvû des quali-
» tez, que doit avoir un Roi. *Chap. 24. du livre 12.*
» *de son Philippe II.* Il y a eu, dit le même, des Prin-
» ces & des Gouverneurs, qui avec de grands vices
» n'ont pas laissé d'être vénérables, pour avoir eu des
» qualitez dignes de révérence, comme sont l'éloquen-
» ce, la liberalité, la civilité, le discernement des bons
» & des mauvais conseils, l'art de gouverner les villes,
» & de commander les armées, & d'autres vertus natu-
» relles ressemblantes aux morales, d'où proviennent
» de grands biens, qui font estimer & respecter les per-
» sonnes, qui en sont les auteurs. C'est pourquoi,
» quelques-uns ont dit en proverbe : De méchant
» homme un bon Roi. On n'appelle point Tyran un
» Prince sévére, qui ne contrevient point aux loix Na-
» turelles & Divines. La majesté impérieuse du Roi
» François I. quoi qu'excessive, fut plus utile, que la
» douceur & l'humanité de son fils, qui autorisa les
» vices, & la licence, & qui par les dons & les graces,
» qu'il faisoit aux flateurs, convertit le bien public en
» bien particulier, & laissa son peuple à la merci des
» Grands, sans châtier jamais les injustices de ses Offi-
» ciers. *Chap. 8. du livre 2. de la même Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

qui va tomber sous de si pesantes machoires! Suétone dira donc tant qu'il voudra, qu'il ne peut croire, qu'un Prince si prudent ait voulu choisir un successeur d'humeur tyrannique, pour se faire regreter davantage; mais puisqu'il confesse qu'Auguste connoissoit le méchant naturel de celui qu'il choisissoit, il devoit bien au moins nous donner quelque raison pertinente, pour excuser un si mauvais choix. *Chap. 4. de son Astrolabe d'Etat.*

guste, priant le Sénat de déférer encore une fois la puissance du Tribunat à Tibére r, il avoit jetté quelques mots de son humeur & de ses maniéres singuliéres, comme pour les lui reprocher en les excusant 12.

V. Les funérailles d'Auguste étant achevées; on lui décerna un temple & le culte divin; & cela fait, on commença à prier instamment Tibére: & lui de son côté parloit ambigûment de la grandeur de l'Empire, & de la défiance, qu'il avoit de ses forces, disant, qu'il n'y avoit que l'esprit d'Auguste, qui pût suffire à tant d'affaires 1; qu'y

REFLEXIONS POLITIQUES.

12 Cette maniere d'acuser en excusant est fort en usage parmi les gens de Cour, qui selon le proverbe Florentin, ont le miel à la bouche, & le rasoir à la ceinture.

1 Le Prince, qui succede immédiatement à un prédécesseur, qui a fait de grandes choses, se fait honneur en l'éxaltant; car outre qu'on croit, que l'admiration qu'il a pour lui, est un éguillon pour l'imiter, il devient lui-même plus admirable & plus vénerable à ses Sujets, s'il vient à l'égaler, ou à le surpasser. Or Tibére n'avoit pas moins d'esprit & d'experience qu'Auguste. Le jour, que Charles-quint abdiqua la Royauté d'Espagne, Philippe son fils, dit dans sa harangue, que l'Empereur lui imposoit un pesant fardeau, & qu'il

NOTES HISTORIQUES.

r Il avoit exercé cette souveraine puissance avec Auguste, avant sa retraite à Rhodes. *Patercule Hist. 2. chap. 9.*

» qu'y ayant eu quelque part sous son régne
» 2, il savoit par sa propre expérience, combien

REFLEXIONS POLITIQUES.

qu'il n'accepteroit pas une Couronne, qui avoit besoin de la prudence & de l'expérience de S. M. Imp. si ce n'étoit pour aider à conserver une vie si précieuse. Concluant, qu'il tâcheroit d'imiter une partie de ses vertus, puisque de les imiter toutes c'étoit une chose impossible au plus parfait homme du monde. *Cabrera chapitre 7. du livre 1. de son Histoire.*

2 Il seroit bon, que les Princes souverains se voulussent donner la peine d'instruire eux-mêmes leurs enfans, j'entens ceux, qui leur doivent succéder; car de qui aprendront-ils à regner, sinon de celui qui regne? & comment pourront-ils gouverner, quand ils viendront à la Couronne, s'ils n'ont jamais entendu parler des affaires de leur Etat? Il faudra passer par les mains de divers Ministres intéressez, qui profiteront de l'ignorance du Prince pour se rendre plus nécessaires, & qui pour conserver l'autorité, qu'ils auront prise, ne lui feront voir ses affaires que par l'endroit, qui poura le dégoûter du travail. Au contraire, un Prince, qui, du vivant de son pere, a eu quelque part au Gouvernement, entre tout dressé, & tout accoutumé à faire le difficile personnage de Roi. Au reste, je ne prétends pas dire, qu'un Roi doive s'amuser à instruire son fils de mille choses, qui sont de la charge & du devoir d'un Précepteur. *Majus aliquid & excelsius à Principe postulatur.* Mais jalousie à part, il ne sauroit honnêtement se dispenser de lui enseigner certaines maximes, qui sont comme les principes & les ressorts du Gouvernement, & que Tacite appelle *Arcana dominationis.* Et comme les enfans des Princes, dit Cabrera, ont coutume

» bien il étoit difficile & dangereux de se
» charger de tout le faix du Gouvernement;
» que dans une ville remplie de tant de grands
» personnages, il ne falloit pas mettre tout en-
» tre les mains d'un seul homme, attendu que
» les fonctions publiques se feroient mieux,
» si plusieurs joignoient leurs soins & leurs
» travaux ensemble 3. Mais il y avoit bien plus d'ostentation, que de bonne foi, dans ce discours. Et d'ailleurs, si Tibére, soit par nature, ou par habitude, étoit obscur jusques dans les choses, où il ne dissimuloit point, ses paroles étoient alors d'autant plus ambiguës & difficiles à déchifrer, qu'il s'étudioit à cacher entiérement sa pensée. Or les Sénateurs, qui craignoient tous également de paroître la deviner, se répandoient en

REFLECTIONS POLITIQUES.

me de se croire au dessus des loix, ils ont absolument besoin des enseignemens de leurs peres, parce qu'outre l'admiration que leur impriment la force du sang, & la Majesté de la puissance souveraine, il n'y a que leurs peres, qui ayent l'autorité de leur commander, & les moïens de se faire obéïr. *Chapître 8. du livre 1. de son Histoire.*

3. Il est bien nécessaire à un Prince, dit Comines, d'avoir plusieurs gens à son conseil; car les plus sages errent quelquefois, & les uns redressent les autres, *Chapitre 2. du livre 2.* Le point est de les savoir bien choisir, & de les employer chacun selon le genre & le dégré de leur habileté.

4 Quoi-

en plaintes, en pleurs & en souhaits, tendant les mains aux Dieux, à l'image d'Auguste, & aux genoux de Tibére, lorsqu'il commanda de lui aporter un certain registre *f* écrit de la main d'Auguste 4, lequel contenoit un détail,

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Quoique les Princes ayent des Secrétaires, dont la main leur peut épargner la peine d'écrire, non seulement il n'est point au dessous d'eux, d'écrire eux-mêmes ces sortes de Mémoires, que Tacite appelle *dominationis arcana*: mais au contraire, il y auroit de l'imprudence à les confier aux oreilles & à la main d'un autre. Il n'y a point de Secrétaire, ni de confident, quel qu'il soit, qui doive être appellé à la connoissance de ces secrets. Un Prince, qui feroit cette faute, seroit un Prince précaire à l'égard d'un tel Sujet. Edoüard VI. Roi d'Angleterre écrivoit lui-même le Journal de sa vie, dont on a les trois dernieres années. De sorte que si ce Prince, qui mourut à seize ans, eût vécu davantage, & continué son travail, il fût devenu très-grand homme. En Portugal, ils ont une charge, qu'ils appellent *Escrivaõ da puridade*, qui veut dire, Ecrivain, ou Greffier de la confidence, ou du secret. Et Mariana se sert souvent de ce terme en ce sens, par exemple, quand il dit, *communicar sus consejos y puridades*. Comme c'est la plus importante charge du Royaume, & qui n'a jamais été tenuë par d'autre, que par le Premier Ministre, il paroît vraisemblable, qu'elle n'a été créée, que pour écrire tous les secrets du Cabinet du Roi, & pour en dresser des Mémoires d'Etat. Jean II. Roi de Portugal & Ferdinand V. Roi d'Arragon & de Castille les écrivoient eux-mêmes.

NOTES HISTORIQUES.

f Suètone appelle ce registre *Rationarium*, i. e. un Inventaire, ou un Journal.

tail des revenus publics, avec un dénombrement des Citoyens & des Alliez, qui servoient dans les armées, des Royaumes *tributaires*, des Provinces sujettes, des armées navales, des impôts, & de toutes les dépenses & pensions, dont la République étoit chargée. A quoi Auguste, soit par crainte pour l'Empire, *qui venoit de recevoir un si grand échec en Allemagne*; ou par jalousie; *que quelqu'un de ses successeurs n'eût la gloire de porter ses conquêtes plus loin que lui*; avoit ajoûté un conseil de contenir l'Empire dans ses limites 5.

Ou, de n'entendre pas davantage les limites de l'Empire.

VI. Ce-

REFLEXIONS POLITIQUES.

5. Que ce conseil vint de crainte, ou de jalousie, il étoit assurément très-bon. La puissance ne s'augmente pas toutes les fois qu'elle s'étend. Il en est souvent d'un vaste Etat, comme de ces vaisseaux prodigieux que la pesanteur empêche de naviger. Et d'ailleurs, il y a des conquêtes, qui ne sont qu'onéreuses, parce qu'on ne les peut conserver. C'est pourquoi, Edoüard, Roi d'Angleterre, ne voulut point écouter les propositions de Loüis XI qui le vouloit engager à la conquéte de la Flandre, après que le dernier Duc de Bourgogne „ fut mort; répondant, que ces villes de Flandres „ étoient fortes & grandes, & un païs mal-aisé à garder, „ quand il l'auroit conquis. *Comines chap. 2. du livre* „ *6 de ses Mémoires.* Le Roi d'Espagne gagneroit plus a ceder à la France le reste des Païs-bas, qu'à le garder; car outre que ce païs non seulement ne lui raporte rien, mais lui coûte beaucoup, il lui seroit bien plus glorieux de

VI. Cependant, comme le Sénat s'abaissoit jusqu'aux plus basses suplications, il échapa à Tibére de dire, qu'il ne se sentoit pas capable de gouverner tout l'Empire; mais que si on lui en vouloit donner une partie, quelle qu'elle fut, il en prendroit l'administration. Alors Asinius Gallus prenant la parole, dit: Hé bien, Tibére, quelle partie veux-tu? Ne s'étant pas attendu à cette demande, il resta d'abord interdit 1; mais ayant

de s'en défaire volontairement, que de s'en laisser dépoüiller peu à peu d'une maniere honteuse, c'est-à-dire par des arrêts, qu'on lui fait signifier par un Sergent. *Pensees diverses, Chap. ou §. 40.* Ce conseil d'Auguste de resserrer l'Empire dans ses limites, dit Ammirato, contrevenoit à la maxime inviolable des Romains, qui avoient toujours cherché les moyens d'étendre leur Empire: mais Auguste ayant reconnu par sa propre expérience les maux, qui en pouvoient arriver, crût devoir laisser ce conseil à ses successeurs; pour couper racine aux guerres étrangeres & civiles. & si Tacite donne le nom de crainte à cet avertissement c'est parce que c'est le propre de l'homme prudent de craindre ce qui mérite d'être craint, & de prévoir à combien de dangers s'expose celui, qui ne discontinuë point d'envahir le bien d'autrui. *Discours 6. du premier livre, & premier du livre 12. de son Commentaire.*

1 Rien n'ofense davantage un Prince dissimulé, comme l'étoit Tibére, que de vouloir sonder ce qu'il a dans le cœur, ou de lui montrer, qu'on s'aperçoit qu'il dissimule. Il ne faut jamais obliger les Princes de

ayant repris ses sens, il répondit, qu'il siéroit mal à sa pudeur de choisir une partie de ce dont il aimeroit mieux être déchargé tout-à-fait 2. Asinius, qui reconnut à son visage, qu'il étoit piqué, repliqua, que la demande, qu'il venoit de lui faire, ne tendoit point à partager ce qui ne pouvoit être séparé, mais à lui faire avoüer, que la République étant un seul corps, elle ne devoit être gouvernée que par un seul esprit. Et, après avoir loüé Auguste, il pria Tibére de se souvenir de ses victoires, & de tout ce qu'il avoit fait de glorieux en tems de paix, depuis tant d'années, *qu'il manioit les affaires*. Mais tout cela n'adoucit point un Prince 3, qui le haïs-

REFLEXIONS POLITIQUES.

s'expliquer plus qu'ils ne veulent quand ils parlent obscurement, c'est signe qu'il y a du Mystére; &, par conséquent, il est dangereux de les interroger. Le Marquis d'Aitone, dit M. de Montresor, alla voir Monsieur, qui se tenoit au lit, feignant d'avoir la goute, & connut bien que son Altesse le joüoit, mais il n'en fit rien paroître par aucune démonstration extérieure, ni par aucun acte particulier, pour empêcher sa retraite hors des Etats du Roi son Maître. *Dans ses Mémoires.*

1 Cette réponse de Tibére montre évidemment; que les Princes n'aiment pas qu'on les prenne au mot, & que c'est leur manquer de respect que de les mettre à l'épreuve. Les Princes veulent bien être crûs sincéres, parce que cela fait à leurs fins; mais ils ne le veulent pas être.

3 Les loüanges, que donne à son Prince un Sujet, qui

haïssoit de longue-main, comme un homme, qu'il soupçonnoit d'avoir épousé Vipsania, fille d'Agrippa, autrefois sa femme *t*, pour s'élever au dessus d'une condition privée 4, & qui avoit hérité de l'humeur impérieuse d'Asinius Pollio, son pére. VII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui vient de l'offenser par un coup de langue, ne sont pas un lénitif assez puissant, pour apaiser la douleur d'une blessure, qui a porté jusqu'au cœur. Les offenses, qu'on fait aux Princes, sont irréparables, parce qu'ils en attribuënt les réparations à la crainte que l'on a de leur ressentiment, & non point au repentir.

4 Un Prince ne regarde jamais de bon œil le mari d'une femme, qu'il a répudiée, soit qu'il l'ait répudiée par aversion, ou par contrainte ; car si c'est par aversion, il regarde le mari, comme un homme qui a pris parti contre lui, ou qui sait des secrets domestiques, dont il peut faire mauvais usage : si c'est par force, ainsi qu'avoit fait Tibére, il hait le mari comme un rival qui a profité de sa dépoüille ; ou comme un ambitieux, qui à la faveur de son mariage, veut pousser plus loin sa fortune & ses espé-

NOTES HISTORIQUES.

t Dion ajoûte une raison, qui est encore de plus grand poids. C'est qu'Asinius ayant épousé Vipsania, mere de Drusus, il regardoit Drusus comme son propre fils. De sorte que non content d'avoir la premiére femme de Tibére, il partageoit encore avec lui sa paternité. Il sembloit mesme, qu'il vouloit partager aussi le cœur de Drusus, *cùm Drusum filii instar haberet*. Ce sont les termes de Dion, *livre* 57 Enfin, comme Tibére avoit toûjours aimé Vipsania, qu'il n'avoit répudiée, que pour complaire à Auguste, qui lui donnoit sa fille, il ne pouvoit souffrir, qu'Asinius possedât cette Dame, qui avoit autant de bonnes qualitez, que la fille d'Auguste en avoit de mauvaises.

VII. Ensuite, L. Arruntius l'offensa par un discours à peu près semblable à celui de Gallus ; car quoique Tibére n'eût aucune vieille animosité contre lui, il ne laissa pas de prendre ombrage de ses richesses, de ses belles qualitez, & d'une réputation, qu'il avoit parmi le peuple égale à son mérite 1. Outre qu'Auguste, dans les derniers entretiens

REFLEXIONS POLITIQUES.

espérances. L'honneur qu'avoit Asinius d'être beau-pere de Drusus, l'un des deux héritiers présomprifs de l'Empire, joint à son esprit ambitieux, le distinguoit trop, pour ne pas faire ombrage à Tibere. Piasecki raconte, que Jean, Duc de Finlande, qui fut depuis Roi de Suéde, fut emprisonné par le Roi Eric, son frére, avec sa femme Catherine, sœur de Sigismond Auguste, Roi de Pologne, parce qu'il sembloit avoir pris cette haute alliance, pour pouvoir se saisir de la Couronne de Suéde, comme avoit fait Gustave, leur pere. *Au commencement de sa Cronique.*

1. Les Rois, dit Saluste, ont plus de peur des gens de bien & de mérite, que des méchans. *Regibus boni, quàm mali, suspectiores sunt, semperque his aliena virtus formidolosa est. In Catilina.* Tibére étoit très-persuadé de ce qu'Agrippa avoit dit à Auguste, qu'il ne se pouvoit pas faire, qu'un homme de grand esprit & de grand courage ne fût pas amateur de la liberté, &, dans son cœur, ennemi d'un Maître absolu. *Dion livre 52.* Comines dit, que Louis XI. avoit crainte de tous hommes, mais particulierement de tous ceux, qui étoient dignes d'avoir autorité. *Chap. 12. du 6. livre de ses Mémoires.*

tiens de sa vie, parlant de ceux, qui refuseroient l'Empire, bien que suffisans pour le gouverner; ou qui n'en étant pas capables, y voudroient pourtant monter; ou qui en seroient tout ensemble dignes & desireux; avoit dit, que M. Lepidus en étoit digne sans le desirer; qu'Asinius le desiroit sans le mériter; & qu'Arruntius n'en étoit pas indigne, & ne manqueroit pas de s'en saisir 2, s'il en trouvoit

Ou, mais ne s'en soucioit pas.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Un Prince ne peut jamais donner une meilleure instruction à son succeseur, que de lui marquer ceux d'entre les Grands, dont il se doit défier. Cette connoissance est la chose la plus nécessaire à un Prince, qui commence à regner, d'autant que c'est dans les commencemens qu'il est plus facile à tromper, & les Grands plus hardis à entreprendre sur une autorité qui n'est pas encore bien établie. Dans les derniers avis, que David, étant au lit de la mort, donna à son fils Salomon, il lui recommanda de se défaire de Joab, qui avoit tué deux hommes justes, Abner & Amasas; de veiller de près sur la conduite de Semeï, qui avoit osé le maudire; & de faire manger à sa table les enfans de Barzillaï, qui lui avoient fourni des vivres & des meubles pour toute son armée, lorsqu'il fut mis en fuite par absalon *Chapitre 2 du livre 3. des Rois.* François I. dans les dernieres heures de sa vie recommanda à son fils Henri de ne point donner de part au Gouvernement à la Maison de Lorraine, prédisant, que les Guises métroient les Valois en chemise. Conseil, qui auroit sauvé bien des guerres & des calamitez à la France, si Henri II. eût été assez sage, pour en profiter. Phillippe II. au

voit jamais l'occasion 3. L'on convient des deux premiers ; mais quelques uns ont mis Cnée Pison au lieu d'Arruntius ; & tous, excepté Lepidus, périrent depuis, pour di-

REFLEXIONS POLITIQUES.

au contraire se servit de tous les Ministres, que Charles-quint lui recommanda en renonçant à la Couronne d'Espagne, & principalement, du Duc d'Alve, de l'Evêque d'Arras, qui fut depuis le Cardinal Granvelle, de Diego de Bargas, de François de Eraso, & de Gonçalo Perez, pere de cet Antoine, qui a été si fameux par sa disgrace. Ce qu'il fit avec d'autant plus de succès, que Charle-quint l'avoit pleinement informé du vrai caractére de leur esprit, & de la difference de leurs intérêts, par un Mémoire secret qu'il lui avoit envoyé. Ecrit si excellent, dit le Commandeur de Vera, que si Tibére en avoit fait un pareil, Tacite lui auroit donné des loüanges immortelles. *Epitome de la Vie de Charle-quint, & Gabrera chap. 7. du livre 1. de son Histoire.* Burnet dit qu'Edoüard VI. Roi d'Angleterre écrivoit dans un livre les portraits, qu'on lui faisoit des Gouverneurs de ses Provinces, & des principaux Magistrats de son Royaume, avec toutes les particularitez, qu'on lui en disoit. *Livre premier de la seconde partie de son Histoire.* Certes, il avoit en cela trouvé le secret de savoir tout, & par conséquent, d'être bien servi.

3 L'ambition, le mérite, le courage, & l'ocasion, sont tout ce qu'il faut pour faire un Usurpateur. Un Sujet jugé digne de regner, par un Prince qui a excellé en l'art de regner, ne manquera jamais d'être suspect au successeur de ce Prince, &, qui pis est, de périr de mort violente, si le Prince a l'humeur sanguinaire. L'on

divers crimes, que Tibére leur imposa. Quintus Haterius & Mamercus Scaurus choquérent aussi cet esprit ombrageux ; le premier par cette interrogation : jusqu'à quand souffriras-tu, Cesar, que la Republique soit sans Chef 4 ? Et l'autre, pour avoir dit, qu'il y avoit lieu d'espérer, que les priéres du Senat ne seroient pas inutiles, puisque Tibere ne s'étoit pas oposé, par son droit de Tribun, à la proposition faite par les Consuls *en sa faveur*

REFLEXIONS POLITIQUES.

L'on n'a jamais douté, que Ferdinand d'Avalos, Marquis de Pesquere, qui commandoit l'armée de Charles-quint en Italie, n'eût la volonté d'accepter le Royaume de Naples, que François Sforce, Duc de Milan lui fit offrir au nom du Pape & des Vénitiens, avec le titre de Capitaine Général de la Ligue Italienne, car il fut long-tems en negociation avec Jerome Moron, Premier Ministre de ce Duc. Et si, après il revela tout à l'Empereur, ce fut un éfet de la difficulté de l'entreprise, plûtôt que de sa fidélité, dont Charles-quint fut toujours depuis en doute.

4. Les Sujets ne peuvent faire un plus grand reproche à leur Prince, que de se plaindre, que l'Etat est sans Chef, & par conséquent, réduit en Anarchie. Du moment qu'un Prince est arrivé à la Couronne, il faut qu'il agisse, sans donner à ses Sujets lieu de douter s'ils ont un Maître. Antoine Perez dit, que le Roi & le Royaume font un mariage, que le Roi est le mari, & le Royaume la femme ; & qu'un Royaume est veuf, qui n'a pas un Roi laborieux & vigilant.

5. Le

veur. Il s'emporta d'abord contre Haterius, & ne dit rien à Scaurus, contre qui il étoit bien plus en *u* colére 5. Enfin, lassé d'entendre les plaintes & les murmures de tout le monde ; & les remontrances de chacun en particulier, il relâcha un peu de sa dureté, non pas jusqu'à déclarer qu'il accepteroit l'Empire ; mais, *disoit-il* ; pour faire cesser les priéres & les refus 6. Il est certain qu'Ha-

Ou, pour cesser d'estre prié & de refuser.

REFLEXIONS POLITIQUES.

5. Le silence est la plus certaine marque d'un profond ressentiment ; car au lieu que la bouche décharge le cœur, le silence y nourrit la haine & le desir de la vengeance. Tacite dit, qu'Agricola étoit un peu trop aigre dans ses réprimandes, mais qu'après cela, il ne lui restoit plus rien sur le cœur, de sorte que personne ne se défioit de son silence.

6. La plûpart des Papes usent de cette Politique, d'abord ils font semblant de ne point vouloir entendre parler de Cardinal Neveu ; ni d'aquisition de Principautez ou de Duchez pour leurs parens, mais après avoir joüé ce rôle quelques semaines, ils apellent leurs Neveux aux affaires, pour complaire à ce qu'ils disent, aux Ambassadeurs des Princes, à qui il seroit incommode de négo-

NOTES HISTORIQUES.

u Parce qu'il découvroit, que tous les refus de Tibere d'accepter l'Empire n'étoit que des feintes ; au lieu que qu'Haterius sembloit estre persuadé, que son refus étoit sincére, quand il le conjuroit de ne pas laisser plus longtemps la République sans Chef ; ce qui ne laissoit pas de flater obliquement Tibere, en donnant à entendre par là, que le Sénat n'étoit pas le Chef de l'Empire.

qu'Haterius étant allé au Palais, pour lui demander pardon, peu s'en falut, qu'il ne fût tué par les soldats de la Garde, comme il embrassoit les genoux de Tibére, sur ce que Tibére se laissa tomber en marchant 7, soit par hazard, ou par s'être embarassé les jambes dans les mains d'Haterius. Mais le danger qu'avoit couru un si grand personnage, ne l'adoucit point, & Haterius *fut exposé à son ressentiment*, jusqu'à ce que l'Impératrice, dont il implora la protection, eût obtenu sa grace à force de priéres.

VIII. Les flâteries du Sénat furent encore excessives envers Livia. Les uns lui décernoient le titre de Mere *x par excellence*, les autres celui de Mere de la Patrie; & plusieurs même vouloient, que le nom de l'Empereur fut accompagné de la qualité de fils de Julia. Mais Tibére dit, qu'il falloit épargner les

REFLEXIONS POLITIQUES.

gocier toujours avec la personne même du Pape, au lieu que traitant avec ses Neveux, ils font leur charge avec moins de cérémonie, &, par conséquent, avec plus de liberté & de confiance.

7. Lorsqu'un Grand est haï du Prince, les accidens fortuits lui sont imputez à crime aussi-bien que les fautes volontaires. Ajoûtez à cela, qu'à la Cour, il y a toujours des gens qui sont prêts à tuer ceux, dont ils savent que la mort fera plaisir au Prince.

1. Les

NOTES HISTORIQUES.

x Comme qui diroit, d'Impératrice mere.

les honneurs aux femmes 1, & que, pour lui, il uferoit de la même modération dans ceux, qui lui feroient déférez 2. Ce qu'il difoit par jaloufie contre fa mére, dont l'élévation lui fembloit être une diminution de fon autorité. Il ne voulut pas même, qu'on lui décernât un Li-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Rois font obligez, comme tous les autres hommes, de porter honneur à leurs meres, & d'avoir pour elles toute la complaifance, que demande la bienféance domeftique & civile: mais quant aux honneurs, qui font affectez à la Majefté, ou qui tirent à conféquence dangereufe, ils ne doivent point fouffrir qu'on les decerne à leur mere. Salomon voyant venir la fienne fe leva par honneur pour aller au devant d'elle, & la fit affeoir à fa main droite fur un trône féparé mais fi-tôt qu'elle eut demandé Abifag en mariage pour Adonias, frere aîné de Salomon, il lui dit: Que ne demandez-vous auffi le Royaume pour lui? Et bien loin d'aquiefcer à fa priere, qui étoit très-imprudente, il fit tuer Adonias comme un criminel d'Etat qui vouloit monter au trône en époufant la compagne de lit de fon pere. *Chap. 2. du livre 3. des Rois.* En Pologne, ils couronnent la Reine, mais on ne lui prête point de ferment de fidelité; car la République ne lui donne aucune jurifdiction. *Martin Cromer livre 2. de la Pologne*

2. Les Princes qui veulent retrancher la fuperfluité des titres, & modérer la vanité de leurs Sujets, doivent commencer par eux-mêmes. Et c'eft ce que Philippe II. fit, pour donner force & vigueur à cette célébre Ordonnance de 1586. intitulée *Pracmatica*, où il commande à tous ceux, qui auront à lui écrire, de ne mettre point à la tête de leurs Lettres d'autre titre, que *Señor*; ni d'autre compliment à la fin, que cette formule, *Dios guarde la Catolica perfona de Vueftra Mageftad*, &

Licteur y, & il empêcha, qu'on ne dressât un autel en mémoire de ce qu'elle venoit d'être adoptée dans la famille des Jules ; ni qu'on lui rendît aucun autre honneur semblable. Mais il demanda pour Germanicus le pouvoir de Proconsul, & lui envoya le decret par des Sénateurs, qui furent aussi chargez de le consoler de la mort d'Auguste 3. Comme Drusus étoit présent, & d'ailleurs désigné Consul, cela fut cause, que Tibére ne demanda pas pour lui la même grace. Il nomma ensuite douze Préteurs, nombre éta-

REFLEXIONS POLITIQUES.

& puis la signature toute simple, c'est-à-dire, le nom seul de celui, qui écrira, sans le cortége de, *très-humble & très-obéïssant Sujet & serviteur.* Et pour la suscription ces mots, *Al Rey nuestro Señor.* Cabrera dit, que Philippe fit cette Ordonnance ; pour empêcher, que l'ambition & la flaterie ne vinssent à usurper les titres divins ; & que pour donner l'exemple à ses Sujets il ne s'apelloit dans toutes les Provisions & les Lettres patentes, que *Don Philippe*, &c. sans prendre les surnoms de Magnifique, de Triomphant, d'Invincible, dont avoient usé ses prédécesseurs les Rois Alfonse VI. & VII. *Chapitre 21. du livre 12. de son Histoire.* Voi la note 1 de l'article 38. du livre 4. de de ces Annales.

3 Un Prince, qui est frustré de la succession d'un Etat, dont il est le légitime héritier, a bien plus de besoin d'être consolé de l'injustice, qui lui est faite, que de la mort de celui qui la lui a faite.

NOTES HISTORIQUES.

y C'est-à dire, un Huissier pour marcher devant elle.

établi par Auguste 4, & sur ce que le Sénat le prioit d'en créer davantage 5, il protesta avec serment, qu'il ne passeroit jamais ce nombre.

IX. Ce fut alors, que les Comices z furent pour la premiére fois transférez du Champ de Mars au Sénat; car quoi qu'auparavant le Prin-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Un Prince sage ne doit jamais changer les ordres établis par son prédécesseur, lorsque c'en est un dont la mémoire est révérée par les Peuples: où s'il le fait, la prudence veut, que ce ne soit pas au commencement de son regne, qui est toûjours le tems, auquel il est plus exposé à la censure. Loüis XII. dit Comines, se mit en possession du Royaume, sans rien changer aux pensions pour cette année là, qui avoit encore six mois à durer. Il ôta peu d'Officiers, & dit qu'il vouloit tenir tout homme en son entier & en son état. Et tout cela lui fut bien séant. *Chap. dernier de ses Mémoires.*

5 La multiplication des Officiers de Justice va toûjours à la ruine du Peuple. Au lieu que les affaires devroient, ce semble, être plus promptement expédiées par un grand nombre de Magistrats, que par un petit, elles sont, au contraire, tirées à l'infini, parce qu'il y a plus de gens, qui ont intérêt à les faire durer, pour en pouvoir subsister, particuliérement lorsque les charges sont vénales. Car selon le dire commun, qui achete en gros la Justice, la veut vendre en détail.

NOTES HISTORIQUES.

z L'Assemblée, où s'élisoient les Magistrats, *à coëundo vel comeundo dicta*, laquelle se tenoit dans le Champ de Mars.

Prince maniât les plus grandes affaires à sa volonté, il y avoit neanmoins des choses, qui se faisoient par les brigues & par les suffrages des *a* Tribus 1. Au reste, le Peuple ne se plaignit, que par un murmure inutile, de la perte de ses droits, & le Sénat, de son côté, fut très-content de se voir délivré par là de la nécessité honteuse de faire des priéres & des largesses au Peuple 2, *pour avoir sa faveur dans les élections*, d'autant plus que Tibére ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Quand une République a passé, depuis peu de temps, de la Democratie à la Monarchie, le Prince, comme nouveau, doit laisser au Peuple la joüissance de quelques-uns de ses anciens droits, pour l'accoutumer insensiblement à l'obéïssance.

2 Il n'y a point de joug, que les Grands & la Noblesse ne veuillent bien porter, plûtôt que d'avoir à passer par les mains du Peuple, & à lui faire la cour, pour entrer dans les charges. C'est par cette raison, que la Démocratie est toujours de peu de durée dans les Etats, où il se rencontre beaucoup de Nobles.

NOTES HISTORIQUES.

a Romulus divisa le Peuple en trois Tribus, comme la Ville étoit alors divisée en trois quartiers; nombre, qui donna lieu au nom de Tribu. Il partagea depuis ces Tribus en trente *Curies*, ou Classes. Tarquin-le Vieux doubla ces Tribus, pour en égaler le nombre aux six quartiers de la Ville, qui s'étoit fort agrandie. Servius Tullius, successeur de Tarquin, la distribua en 19. Tribus, quatre appellées, *Tribus Urbanæ*, ou des Citoyens; & quinze autres, qui comprenoient tous les habitans de la Campagne, appellées *Tribus Rusticæ*. Et par succession du tems le nombre des Tribuns alla jusqu'à 35.

ne se réservoit à nommer 3 que quatre Candidats *b*, qui devoient être reçûs sans brigue, & sans contredit. En même tems, les Tribuns du Peuple demandérent la permission de célébrer à leurs dépens des jeux en l'honneur d'Auguste 4, qui dans les Fastes *c* seroient nommez Augustaux; mais il fut ordonné, que le public en feroit la dépense, & que les Tribuns porteroient la robe triomphale *d* dans le Cirque, où toutefois il ne leur fut pas permis de se faire porter sur un chair. Et le

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Prince nouveau, qui ne se réserve qu'un petit nombre d'Officiers à nommer, mais aussi, sans que sa nomination puisse être contestée, établit mieux sa puissance, que s'il entreprenoit d'abord de les vouloir nommer tous. Car dans la suite du tems, il lui sera aisé d'étendre un droit de Souveraineté, que les Peuples ont une fois reconnu. Quand il s'agit de la Principauté, il ne faut jamais disputer des conditions, quelles qu'elles soient; il suffit d'entrer en possession, après quoi tout le reste vient à souhait. *Ubi sis ingressus, adesse studia & Ministros.* Ann. 4.

4 Bel exemple de flaterie! Ceux, qui par l'institution & le devoir de leurs charges sont obligez de défendre la Liberté publique, fõt l'apotheose de celui qui l'a oprimée.

NOTES HISTORIQUES.

b On apelloit ainsi ceux, qui se presentoient pour obtenir des charges, parce que durant le tems de leur poursuite ils portoient une *robe blanche*.

c C'étoit un Calendrier, où étoient marquées les festes, les cérémonies, & les noms des Magistrats de la Ville.

d C'étoit une robe figurée, bordée de pourpre avec une veste brochée à palmes.

le soin de la célébration annuelle de ces jeux fut dès-lors commis à celui des Préteurs, à qui seroit échûë par le sort la fonction de juger entre les Citoyens & les Etrangers.

X. Tel étoit l'état des affaires dans Rome ; quand s'émut la sédition des Légions de la Pannonie *e*. Elles n'en avoient aucun sujet nouveau, si ce n'est que le changement de Prince leur inspiroit la hardiesse de brouiller, avec l'espérance de rendre leur condition meilleure dans une guerre civile 1. Il y avoit trois Légions logées ensemble dans un même Camp, sous le commandement de Junius Blesus, qui ayant apris la mort d'Auguste, & l'avénement de Tibére, avoit interrompu les exercices journaliers de la Milice, soit

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Tous les commencemens de régne sont sujets à quelque orage ; car c'est alors, que tous les Mécontens se remuënt, & veulent faire acheter leur obéïssance, en attaquant une autorité naissante, qu'a besoin de ménager les esprits, pour avoir le tems de s'affermir. L'impuis-

NOTES HISTORIQUES.

e Ces Légions, dit Patercule, cherchoient un nouveau Chef, un nouveau gouvernement, en un mot, une nouvelle Républiques : elles menaçoient de faire la loi au Sénat, & de la donner au Prince même ; elles vouloient de haute lute augmenter leur solde, & abreger le tems du service, pour leur récompense avant le temps prescrit. Il ne leur manquoit qu'un Chef, pour les mener contre la République, & quelqu'eût eté ce Chef, il auroit trouvé cette Milice toute prête à le suivre, *Chap. 125.*

ſoit en ſigne de deuil *f*, ou pour marque de réjouiſſance. Ce relâchement commença à dégoûter les ſoldats du travail & de la diſcipline militaire, & à leur faire aimer le plaiſir & l'oiſiveté, & leur donna le loiſir de s'entrequereller, & de prêter l'oreille aux diſcours de tous les plus méchans d'entr'eux. Il y avoit dans le Camp un certain Percennius, autrefois Chef d'une bande de valets de Théatre 2, de-

REFLEXIONS POLITIQUES.

puiſſance du Prince, l'ambition des Grands, qui ont toujours bonne opinion de leur ſuffiſance, & le mécontentement du peuple, qui ne manque jamais d'être la victime de leur interêt, ſont les trois cauſes ordinaires qui produiſent les factions, d'où naiſſent enſuite les guerres civiles. La France en a vû de funeſtes exemples durant la minorité de Loüis le Grand. Plaiſe à Dieu que ce ſoient les derniers.

2. Les grandes ſéditions ſont d'ordinaire excitées par des gens de néant, & pour peu qu'un coquin ait le talent de parler, la canaille eſt toujours prête de l'écouter. Il ne faut point d'autres oracles au menu peuple, principalement ſi le harangueur invective contre quelque Miniſtre bien haï, ainſi qu'ils le ſont tous. Au commencement du regne de Charles-quint, le fameux ſoulévement des villes de Caſtille, appellé *las Comunidades*, (parce que c'étoit une mutinerie de la

NOTES HISTORIQUES.

f Ob juſtitium, dit Tacite. Or le *juſtitium* étoit une ceſſation ou ſurſeance de toutes les affaires civiles, laquelle étoit ordonnée par le Sénat, ou par les Magiſtrats de police, ainſi que le marquent ces paroles du ſecond livre des Annales : *ut ante edictum Magiſtratuum, ante Senatus-conſultum ſumpto juſtitio deſererentur fora, &c.*

devenu depuis simple soldat, insolent en paroles, & qui par l'usage des clameurs du Théatre avoit bien apris l'art d'émouvoir les esprits. Cet homme en ayant trouvé de fort simples, & qui étoient en peine de savoir quelle seroit leur condition sous Tibére, les débaucha peu à peu par des entretiens nocturnes, ou du moins quand le soir aprochoit ; & après que les plus sages s'étoient retirez, il assembloit tous les mutins. Enfin, plusieurs autres encore, qui poussoient à la sédition, s'étant associez avec lui, il leur demandoit, comme un Général, qui harangue son armée.

» XI. Pourquoi ils obéïssoient comme des es-» claves à un petit nombre de Centurions, & de g » Tri-

REFLEXIONS POLITIQUES.

la populace contre les Nobles, laquelle dégénera ensuite en rebellion directe contre le Prince :) Cette révolte, dis-je, eut pour Chefs un tondeur, à Medina del Campo ; un pelletier, à Salamanque ; un cardeur, à Valence ; un tanneur, à Ségovie ; un tondeur, à Avila ; & d'autres semblables liberateurs à Burgos, à Guadalaxara, à Siguença, à Vailladolid, à Zamora, &c. *Epitome du Commandeur de Vera* Bussi-le Clerc fut, un

NOTES HISTORIQUES.

g Dans les premiers temps les Tribuns militaires n'avoient que le General au dessus d'eux ; dans la suite, les Lieutenans-Généraux prirent leur place. De sorte que ces Tribuns étoient à peu près comme nos Colonels, ou Commandans de mille hommes ; car il y en avoit six dans chaque Legion, qui d'ordinaire étoit de six mille hommes. Leur fonction étoit de distribuer les ordres du Général, de donner le mot aux

» Tribuns 1 ? Quand auroient-ils le courage » de faire entendre leurs raisons, s'ils perdoient » l'occasion de s'adresser au nouveau Prince, » ou par priéres, ou par menaces, pendant » que son autorité chanceloit encore 2 ? Que » depuis tant d'années on avoit bien assez souf- » fert, pour devoir être las d'une si lâche pa- » tience; qu'on ne leur savoit aucun gré de » trente ou quarante ans de service, quoi- » qu'outre la vieillesse ils eussent la plûpart le » corps mutilé, & déchiré de leurs blessures. » Que ceux même, qui étoient licentiez, ne » voyoient point la fin de leur misére, puis- » que retenus sous le drapeau ils enduroient » tous

REFLEXIONS POLITIQUES.

un des principaux arcs boutans de la Ligue, & Pierre de Broussel, qui n'étoit qu'un médiocre Conseiller, servit d'oracle & d'idole à la *Fronde*.

1. Une armée, qui vient à considérer la multitude, dont elle est composée, & le petit nombre de ses Officiers, est fort sujette à vouloir s'affranchir de la discipline, & se mocque de demander avec priéres ce qu'elle sait qu'on n'osera lui refuser, si elle a recours à la force. *Paterculle Hist.* 2 *chap.* 81.

2. Ceux, qui sont mécontens du regne, qui vient de finir, ne trouvent point de tems plus favorable pour faire écouter leurs demandes, que celui d'un regne, qui com-

NOTES HISTORIQUES.

aux sentinelles, d'avoir soin des fortifications, & de juger à mort les deserteurs, les mutins, &c. Quelquefois *Tribunus militum* se prend aussi pour un Chef de Légion, & quelquefois pour un Chef de Cohorte: & cela vient de ce que les Romains n'avoient pas un si grand nombre d'Officiers, que nous.

tous les mêmes maux, ſans autre avantage, »
que celui d'un nom plus honorable *h*. Que »
ſi quelques uns d'eux ſurvivoient à tant d'a- »
vantures, on les envoyoit en des terres éloi- »
gnées, où, ſous le nom de récompenſe, »
on leur donnoit des marais à cultiver, ou »
des rochers à défricher. Que le métier de la »
guerre étoit de ſoi-même pénible & infruc- »
tueux; qu'on achetoit leur vie à dix aſſez *i* »
par jour, ſur quoi il falloit ſe fournir d'habits, »
d'armes, de tentes, & payer à des Centurions »
cruels l'exemption des factions militaires 3; »
que les coups de leurs Officiers, les bleſ- »
» ſu-

Ou, puiſqu'ils ne changeoient que de nom, & non point de condition.

REFLEXIONS POLITIQUES.

commence. C'eſt comme en uſerent les Gantois avec Charles, Duc de Bourgogne, qui fut obligé de leur accorder tout ce qu'ils demanderent, pour n'avoir pas deux guerres ſur les bras, le Duc Philippe, ſon pere, lui en ayant laiſſé une avec les Liégeois. *Comines chap. 4. du liv. 2. de ſes Mémoires.* Le Pape Innocent IX. diſoit que le commencement d'un regne n'étoit pas un tems de négociations, mais de félicitation & de réjoüiſſance, pour ſe délivrer, par cette honnête excuſe, de l'importunité de ceux, qui venoient lui demander des graces.

3 Il eſt impoſſible, qu'une armée, où les Officiers ſont maîtres de vendre l'exemption des veilles, & des au-

NOTES HISTORIQUES.

h On les apelloit *Vetérans*, c'eſt à dire, gens, qui avoient achevé leur tems de ſervice.

i L'Aſſe romain valoit un peu plus de ſept deniers de nôtre monnoye. Le Denier Romain valoit dix aſſes, mais ſous Auguſte il en valoit ſeize.

» sures, la rigueur de l'hiver, les travaux insu-
» portables de l'Eté *k*, une guerre cruelle,
» une paix stérile, étoient des maux sans fin,
» ausquels il n'y avoit point d'autre remède, que
» de ne s'enrôler plus qu'à condition de gagner
» chacun un denier romain *l*; d'être renvoyez
» chez eux au bout de seize ans de service; &
» de recevoir leur récompense en argent com-
» ptant dans le Camp même, où ils auroient
» servi. Quoi, les soldats des Gardes, qui
» ont chacun deux deniers par jour, & leur
» congé après les seize ans, en font-ils plus que
» nous? je n'en parle point par envie, ni par
» mépris; mais au moins nous pouvons dire
» à nôtre honneur, qu'étant ici parmi des na-
» tions féroces, nous voyons de nos tentes les
» ennemis à découvert.

XII. Toute la troupe aplaudissoit *également à ce discours, mais* par des motifs différens. Les uns montroient les marques des coups, qu'ils avoient

REFLEXIONS POLITIQUES.

autres factions militaires, soit jamais bien disciplinées; ni que les Mécontens n'y soient pas en grand nombre, attendu que tous les soldats, qui achettent cette exemption, demeurant inutiles, il faut nécessairement, que les autres soient plus souvent en faction, &, outre cela, plus exposez aux dangers. *Inter paucos pericula ac labor crebriùs redibant.* Hist. 2.

NOTES HISTORIQUES.

k Parce qu'ils duroient jour & nuit.

l Ils demandoient un denier en espéce, au lieu de dix asses en monnoye, parce que le denier valoit alors seize asses.

avoient reçûs de leurs Officiers ; les autres, leurs cheveux blancs ; & plusieurs, leur nudité sous des habits usez & déchirez. Enfin, ils en vinrent à ce point de fureur, qu'ils voulurent unir les trois Légions en une *m* : mais la jalousie y mit obstacle, chacun prétendant cet honneur pour sa Legion. Ils s'avisent d'un autre expédient, ils en mettent les trois Aigles pêle mêle avec les enseignes des Cohortes, & dressent un tribunal sur un amas de gazon, afin que le siége en fut vû de plus loin. Blesus arrive là-dessus, arrête par le bras tous ceux qu'il rencontre, & leur fait des reproches 1. » Trempez plûtôt vos mains dans

Ou, affectant de procurer cet honneur à sa Legion.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'intrépidité est la plus forte de toutes les armes contre des seditieux, sur tout dans les accidens imprévus; car, dans la surprise, l'homme n'ayant pas le tems de feindre, il montre tout ce qu'il est, & par conséquent, tout son courage, ou toute sa foiblesse. Ainsi, quand un Général résiste sur le champ à l'impétuosité d'une armée séditieuse, l'admiration succéde à l'insolence, & la peur saisit ceux, qui voyent, qu'ils ne sont pas assez terribles, pour être craints; & que leur Général a assez de cœur & de résolution pour les mépriser. En certaines occasions, dit M. le Cardinal de Richelieu, tant s'en faut, que parler & agir courageusement, après qu'on a mis le droit de son

NOTES HISTORIQUES.

m Pour se rendre plus redoutables par cette union, & être toûjours prêts à faire un commun efort, si leur Général s'avisoit de vouloir employer la force contre eux.

» dans mon sang, dit-il à ces mutins; il y aura
» moins de crime & d'infamie à tuer vôtre Gé-
» néral, qu'à vous révolter contre vôtre Prin-
» ce. Ou je vous retiendrai dans l'obéïssance,
» si vous me laissez la vie; ou je hâterai vôtre
» repentir, si vous me l'ôtez *n*.

XIII. Cependant, ils continuoient toûjours le travail, qui leur alloit déja jusqu'aux épaules, lorsque se laissant vaincre à son courage, ils abandonnérent l'entreprise. Blesus, qui avoit l'art de bien dire 1, leur represente, que leurs demandes ne devoient pas être portées à l'Empereur par la voye de la sédition 2; que jamais leurs devanciers n'en avoient fait de semblables aux anciens Généraux, ni eux mêmes

REFLEXIONS POLITIQUES.

son côté, soit courir à une rupture, qu'au contraire, c'est plutôt la prévenir, & l'étoufer dans sa naissance. *Chap 2 de la seconde partie de son Testament Politique.*

1 L'éloquence en la bouche d'un Général est un puissant moïen pour arréter une sédition, sur tout quand il parle sur le champ, comme fesoit Blesus. Mais il faut que ce soit une éloquence virile, nerveuse, vehemente, & sans art; car, selon Tacite, les gens de guerre n'ont pas la subtilité ni la délicatesse des gens de robe *In Agricola.*

2 Quelque justes & nécessaires que soient les demandes, que les Sujets font à leur Prince, ils doivent les proposer avec respect & humilité, autrement les cir-

---

NOTES HISTORIQUES.

n A cause de la vengeance, que le Prince en fera.

mêmes au Divin Auguste ; que c'étoit mal prendre son temps, que de charger de nouveaux soucis un Prince accablé d'affaires dans le commencement de son regne 3, que si pourtant ils vouloient tenter en pleine paix ce que les vainqueurs même des guerres civiles n'avoient osé prétendre, pourquoi sortir des termes du respect, & violer la discipline en prenant les armes ? Pourquoi ne pas nommer des Députez, dont ils pouvoient dresser les instruc-

circonstances changent entiérement l'espece, c'est-à-dire, que d'une bonne cause ils en font une mauvaise ; de sorte que bien loin de devoir être écoutez favorablement, ils méritent d'être rigoureusement punis pour leur insolence.

3 Un Prince n'a jamais plus d'affaires, qu'au commencement de son regne; car outre que son autorité est chancelante, il est occupé à faire le plan de son Gouvernement : chose très-difficile. Un Politique Espagnol dit que toute la prudence, ni toute la sagacité, n'est pas encore suffisante, pour un commencement de regne ; & qu'il en est des Princes à leur avénement, comme des voyageurs, qui rencontrant divers sentiers, ne savent lequel prendre, de peur de s'égarer. *Gracian dans son Ferdinand.* Au reste, ce que Tacite fait dire à Blesus que *c'est mal prendre son tems, que de s'adresser au Prince pendant qu'il est accablé d'affaires* aprend aux Ambassadeurs, qu'il y a des tems, qui ne sont pas propres pour négocier heureusement avec les Princes, auprès desquels ils résident & qu'il faut épier les occasions, où le Prince est en belle humeur.

tructions en sa présence ? A ces mots ils s'écrient tous, que le fils de Blesus, qui étoit un de leurs Tribuns, prît donc cette commission, & demandât pour eux le congé au bout de seize ans 4, & qu'ils lui feroient savoir le reste, quand ce premier point seroit accordé. Après que le jeune Blesus fut parti, il y eut un peu de calme : mais les soldats étoient tout fiers de cette députation, qui montroit assez qu'ils avoient emporté par la force ce qu'ils n'eussent jamais obtenu par la douceur.

XIV.

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il n'y a rien de plus dangereux pour un Sujet, que de se charger des commissions des rebelles : car c'est en quelque façon épouser leurs intérêts contre ceux du Prince. Et d'ailleurs, le Prince a toujours raison de trouver mauvais, que son Sujet veuille capituler avec lui. Charles-quint voyant *Don Pedro Laso* à la tête des Députez du peuple de Toléde, qui s'étoit mis en rumeur, lui dit, qu'il le feroit punir sur le champ, s'il ne considéroit de qui il étoit fils : & peu s'en falut, qu'il ne fist couper la tête d'Antoine Vasquez d'Avila, pour s'être chargé d'une Lettre des *Comuneros*, i. e. des séditieux de Tordesillas. *Dom Juan Antonio de Vera dans l'Epitome de sa Vie.* Le Prince de Salerne, de la Maison Sanseverino, perdit les bonnes graces de cet Empereur, & puis encore sa Principauté & sa réputation, pour s'être chargé de l'Ambassade de la ville de Naples, qui s'étoit soulevée contre le Viceroi *Don Pedro de Toledo* (en 1547.) Le Duc d'Alve averti de la venuë d'un trompette, qui lui aportoit une Lettre de la part des rebelles de Flandre, commanda, qu'on le pendît incontinent. Et c'est à

dir

XIV. Cependant, les *Manipules* o, qui avoient été envoyez à Neuport p avant cette sédition, pour réparer les chemins & les ponts, & pour d'autres travaux, ayant apris ce qui s'étoit

dit Bernardin de Mendose, la réponse, que les Rois & les autres Princes souverains, & leurs Ministres, doivent donner aux Ambassadeurs, que leur envoyent des Sujets révoltez, pour leur aprendre à ne pas traiter avec eux, comme des égaux, n'apartenant qu'aux Princes d'envoyer des Ambassadeurs & des trompettes. Outre qu'il ne doit point y avoir de communication entre les Officiers du Prince & ceux des rebelles; car les Mécontens, qui voyent, que les rebelles ont la Liberté de traiter, & de négocier impunément, sont tentez de se jetter aussi dans la révolte, pour tâcher de rendre leur condition meilleure. *Chap. 5. du livre 4. de ses Mémoires de la Guerre des Païs-bas.* Le même Duc, étant Général de Char-

NOTES HISTORIQUES.

o Il y avoit le grand & le petit Manipule. Le petit, appellé *Contubernium*, comme qui diroit, Chambrée, n'étoit que de dix hommes, mais le grand étoit de cent ou de six-vingts. Chaque grand Manipule avoit deux Centurions, qui commandoient chacun soixante hommes, comme nos Capitaines. Chaque Cohorte avoit trois Manipules. Ces Compagnies étoient appellées Manipules, parce qu'elles portoient pour enseigne une botte de foin, ou une poignée d'herbes, telles que la portoient dans leurs armes les Rois de Suéde & de Pologne de la Maison VVasa; ce qui s'apelle en Latin *manipulus*, ou, *manualis herbarum fasciculus*. Les Empereurs changerent cette enseigne en une main, fichée au bout d'une pique. Le petit Manipule avoit un Dizenier, ou Decurion, qui étoit comme le Caporal chez nous.

p C'étoit une ville de la Pannonie, apellée aujourd'hui Laubas, dans la Carniole, petite province de la Hongrie.

s'étoit paſſé au Camp, arrachent les enſeignes, ſacagent les lieux circonvoiſins, & Neuport même; qui étoit comme une ville municipale *q*; baffoüent & aſſomment de coups les Centurions, qui les vouloient retenir. Leur colére ſe déchargea principalement ſur Aufidienus Rufus, de ſimple ſoldat devenu Centurion, & puis Maréchal de Camp 1. Après l'avoir tiré par force de ſon chariot, ils le chargent de bagage, & le font marcher à la tête du bataillon, lui demandant par mocquerie, s'il n'étoit pas bien-aiſe de porter un tel faix.

REFLEXIONS POLITIQUES.

Charles-quint en Allemagne, avoit répondu au Page & au trompéte, qui étoient venus lui déclarer la guerre de la part des Princes de la Ligue de Smalkalde, qu'ils méritoient d'être pendus, mais que l'Empereur vouloit bien leur faire grace, & réſerver la punition pour leurs Maîtres. *Epitome de la Vie de Charles-quint de Vera.*

1 D'ordinaire, les gens, qui de ſimples ſoldats ſont parvenus aux hautes charges de la Milice, ſont très-ſévéres; parcequ'ils connoiſſent mieux que les autres l'humeur libertine des ſoldats, & toutes les ruſes qu'ils employent, pour tromper la vigilance de leurs Capitaines: comme auſſi tous les excès, qu'ils commettent dans les villes, où ils ſont en garniſon. Tel étoit dans le ſiécle paſſé le Colonnel François Verdugo, qui de ſimple ſoldat, & de très-pauvre gentilhomme, étoit devenu par ſon mérite l'un des principaux Chefs de la Milice Eſpagno-

NOTES HISTORIQUES.

q C'eſt à-dire, qui joüiſſoit des priviléges & franchiſes du Peuple Romain.

faix, & de faire tant de chemin à pied? Car Rufus étoit un homme infatigable, qui remettoit en usage la rigueur de l'ancienne discipline 2. & qui leur pardonnoit d'autant moins, qu'il avoit souffert lui-même tout ce qu'il ordonnoit.

Ou, qui les épargnoit d'autant moins, qu'il avoit, &c.

XV. L'arrivée de ces mutins renouvelle la sédition, & courant çà & là ils ravagent le païs d'alentour. Blesus en fait battre & emprisonner quelques uns, qui étoient fort chargez de butin, pour imprimer la terreur aux autres. (Car les Centurions & les gens-de-bien demeuroient encore dans l'obéïssance.) Ces pillards résistent à ceux qui les traînent en prison, embrassent les genoux des

REFLEXIONS POLITIQUES.

pagnole, & Gouverneur de la Frise. Il avoit coutume de dire, qu'il étoit *Francisco* pour les bons soldats, & *Verdugo* pour les méchans. Nom, qui en Espagnol signifie, bourreau. *D. Carlos Coloma liv. 8. de ses Guerres de Flandre.*

2 La rigueur est l'ame de la discipline militaire, & l'on voit tous les jours par expérience, qu'il n'y a point de pires soldats, que ceux, qui servent sous un Capitaine indulgent. Mais il est à remarquer en passant, que comme les séditions militaires, qui naissent de la rigueur du Général, sont moins fréquentes, elles sont aussi bien plus dangereuses & de plus longue durée, que celles, dont son indulgence est la cause.

1 Nam

des aſſiſtans, apellent à leur ſecours, tantôt chacun en particulier, tantôt la Compagnie, la Cohorte, ou la Légion, du corps de laquelle ils étoient, criant qu'on leur en va faire autant : ils vomiſſent mille injures contre leur Général, & prennent les Dieux à témoin contre lui. Enfin, ils n'oublient rien, qui puiſſe émouvoir la compaſſion, l'envie, la crainte, & l'indignation. Tous les ſoldats acourent, & enfonçant les priſons ils délivrent les priſonniers, & pour renfort ils reçoivent parmi eux tous les deſerteurs, & les criminels condamnez à mort.

XVI. La ſédition en devient plus furieuſe, & en trouve plus de chefs. Un certain Vibulenus, ſimple ſoldat 1, porté ſur les épaules de ſes compagnons devant le Tribunal de Bleſus, où chacun avoit empreſſement de voir ce qu'il vouloit faire, parle en ces termes : Véritablement, vous avez rendu la vie & la liberté à ces pauvres innocens ; mais qui me rendra mon frére, qui vous étant envoyé par l'armée d'Allemagne pour nos intérêts com- » muns

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 *Nam & hi*, dit Tacite Hiſt. 1. *malis temporibus partem ſe Reip. faciunt.* i. e. Car durant les troubles, les plus petites gens font figure dans un Etat, & les ſimples ſoldats ont plus d'autorité que les Généraux. *Civilibus bellis plus militibus, quàm ducibus licere.* Hiſt. 2.

» muns, a été égorgé cette nuit par des gladia-
» teurs, que Blesus entretient exprès, pour
» nous exterminer tous. Dis-moi, Blesus, où
» as-tu fait jetter son corps ? les ennemis mê-
» me ne refusent pas la sépulture. Dès que
» j'aurai contenté ma douleur par mes bai-
» sers, & par mes larmes, fais-moi tuer, aussi,
» *j'y consens*, pourvû qu'on nous ensevelisse
» mon frere & moi, comme des gens, que
» l'on a massacrez, non point pour être cou-
» pables d'aucun crime, mais pour avoir dé-
» fendu la cause des *r* Légions 2.

XVII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Tous les rebelles & les traîtres couvrent leur félonie du manteau du bien-public. Le Comte de Charolois & les autres Princes de France, ayant pris les armes contre Loüis XI. cette guerre fut depuis apellée le Bien public, parce qu'elle s'entreprenoit, à ce qu'ils disoient, pour le bien public du Royaume. *Mémoires de Comines liv.* 1. *chapitre.* 2 Les demandes des Seigneurs, ajoûte-t-il *dans le chap.* 2. étoient grandes. Le Duc de Berri demandoit la

NOTES HISTORIQUES.

r Lorsque le Duc du Maine aprit à Lion la nouvelle de la mort du Duc & du Cardinal de Guise ses freres, il fit debiter, par toute la ville, qu'Henri III. ne les avoit fait tuer, que parce qu'ils protégeoient & défendoient la Religion Catholique contre les Huguenots. *Herrera livre* 5. *de la troisiéme partie de son Histoire, chap.* 7. Cependant, le Duc de Guise étant aux Etats de Blois avoit refusé de signer une Déclaration, que le Roi lui fit presenter par un Secretaire d'Etat, par laquelle il promettoit & juroit de faire la guerre aux Huguenots, à la charge que ses Sujets l'aidassent de leurs forces, & ne fissent aucune ligue avec les Etrangers, sans son aveu, &

XVII. Il animoit ce discours par des sanglots, & par les coups, qu'il se donnoit au visage & à l'estomac; & puis écartant ceux qui le soulevoient sur leurs épaules, il se jette soudainement aux pieds des assistans, & les excite si bien à la pitié & à la vengeance 1, qu'une partie des soldats se saisit des gladiateurs de Blesus, & l'autre de ses domestiques, plusieurs autres allant çà & là chercher le corps de leur camarade. Et si, *par bonheur*, l'on n'eût aussi tôt découvert, que Vibulenus n'avoit jamais eu de frere, & apris qu'il ne se trou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

la Normandie pour son partage, & le Comte de Charolois les villes assises sur la riviere de Somme, comme Amiens, Abbeville, S. Quentin, & Peronne, & plusieurs autres demandes pour chacun, avec quelques ouvertures pour le bien du Royaume : mais ce n'étoit point là le fond de la question, car le bien public étoit converti en bien particulier; & comme dit Saluste, parlant de Catilina & de ses complices, *bonum publicum simulantes pro sua quisque potentia certabant.*

1 Dans les séditions, le plus mutin est toujours celui, qui est le mieux écouté.

NOTES HISTORIQVES.

& que ceux, qui contreviendroient à cette condition, encourussent la peine du crime de leze-Majesté *Ch. 1. du liv. 4. de la même partie.* Je cite ici cet Historien, parce qu'étant Espagnol son témoignage a plus de force contre les Guises, dont tous les Ecrivains Espagnols font des Macabées, quoi que dans le fond ce ne fût que des ambitieux, qui contre toutes les loix divines & humaines vouloient se faire Rois de France avec le *Catolicon* d'Espagne.

trouvoit point de corps, & que les esclaves de Blésus apliquez à la question nioient constamment le meurtre; le Général étoit sur le point d'être tué. Cependant, ils ne laisserent pas de chasser les Tribuns & le Maréchal de Camp, & de piller leur bagage, pendant qu'ils s'enfuyoient. Ils tuérent même le Centurion Lucilius, qu'ils apelloient par sobriquet *cedo alteram*; parce qu'à mesure qu'il rompoit un bâton de sarment f sur le dos de quelque soldat, il en demandoit toûjours un autre. Les autres Centurions se cachérent, excepté Julius Clemens, qui fut conservé comme un homme, qui par la vivacité de son esprit étoit propre à bien exécuter les commissions des soldats 2. Il y avoit même deux Légions, qui vouloient en venir aux mains, pour un Centurion nommé Sirpicus, que la quinziéme protégeoit con-

Ou, ils étoient sur le point de tuer leur Général.

REFLECTIONS POLITIQUES.

2 Comme d'ordinaire les gens de guerre exercent plus leurs mains que leur esprit; & par conséquent, savent mieux combattre que parler; ils font grand cas d'un homme qui sait haranguer, ou négocier, principalement, lorsqu'ils ont à porter des plaintes à la Cour, contre leurs Généraux, ou à solliciter des graces & des récompenses, que l'on fait difficulté de leur accorder.

NOTES HISTORIQUES.

f Les Soldats Romains étoient punis à coups d'échalas, & les Soldats étrangers à coups de bâton.

contre la huitiéme, qui demandoit sa mort, si la neuviéme n'eût joint aux priéres les menaces contre celle, qui ne se rendoit pas à la raison.

XVIII. Tout cela obligea Tibére, tout dissimulé qu'il étoit, & soigneux de cacher les mauvaises nouvelles 1, d'envoyer son fils sur les lieux, sans nulle autre instruction, que celle d'agir selon le besoin & la conjoncture des affaires 2. Il lui donna pour escorte deux Cohor-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes ont grand soin de cacher les mauvais succès à leurs Sujets, parce qu'on a moins de vénération pour eux, quand la fortune leur est contraire. L'armée de Loüis XI. ayant pris plusieurs villes en Bourgogne, & défait toutes les troupes qu'elle avoit rencontrées, le Duc, qui étoit alors en Picardie, *fit semer dans son Camp, que les siens avoient eu du meilleur* de peur que son armée ne se révoltât, si elle venoit à savoir les nouvelles de Bourgogne. *Comines chapitre 3. du livre 5. de ses Mémoires.* Mais de tous les maux, la sédition, ou la révolte, est celui, dont les Princes souffrent le moins, que les Peuples ayent connoissance, parce que c'est un exemple, qui ne s'arrête jamais au lieu, où il a commencé. C'est une contagion civile, qui va de Province en Province, & dont le progrès est d'autant plus prompt, qu'elle trouve par-tout beaucoup de boutefeux, & très-peu de Médecins.

2 Il y a des affaires épineuses, où les Princes ne sauroient prendre de mesures certaines. Les séditions sont de cette nature, la rigueur & la douceur étant également

Cohortes Prétoriennes, renforcées d'une recruë de soldats choisis, avec une grande partie de sa Cavalerie, & l'élite de sa Garde Allemande, pour compagnie, les premiers de la Ville; & pour Gouverneur de sa personne, Elius Sejanus, son favori 3, qui éxerçoit la charge

REFLEXIONS POLITIQUES.

ment dangereuses envers des gens, qu'il ne faut ni irriter, ni contenter tout-à-fait. Quand le mal presse, le meilleur expédient est de leur envoyer une personne de qualité éminente, avec pouvoir d'agir selon que l'occurrence l'exigera, sans avoir besoin d'attendre des ordres, qui retarderoient la conclusion de l'accommodement. Mais ces sortes de commissions ne se doivent jamais donner, qu'à des personnes, dont la fidélité soit à toute épreuve. Et c'est pour cette raison, que Tibére envoya son fils, & son favori, aux légions mutinées.

3 Lorsqu'un Prince donne un Gouverneur à son fils, il doit choisir un homme d'autorité, afin que le jeune Prince le craigne & le respecte. L'éducation, dit Cabrera, est la source de toutes les bonnes ou mauvaises qualitez du Prince, & par conséquent de la bonne ou mauvaise fortune de ses Sujets. Faute d'éducation, le Prince, au lieu d'être le pere & le pasteur de son peuple, devient le fléau public & la peste universelle. Le conseil intérieur du Prince vient & de l'éducation, & du naturel, qui ouvre les premieres fenêtres à l'entendement, & y répand plus ou moins de lumiere, selon la disposition du tempérament, qui donne les premiers linéamens aux mœurs & aux actions...... Le fils du Prince ne naît pas plus intelligent, qu'un du commun; c'est un diamant, qui est difficile à tailler, mais aussi, qui jette un grand éclat, après qu'on l'a poli. *Chapitre 2. du livre*

4. de

charge de Préfet du Prétoire † avec son perê Strabon, & alloit encore à ce voyage, pour ra-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4. *de son Histoire*, Mariana dit, que Pierre Roi de Castille, qui fut surnommé le Cruel, étoit mêlé de grandes vertus & de grands vices; qu'à son avenement à la Couronne, qui fut à l'âge de quinze ans & demi, il montroit un esprit, un courage, & des dispositions, qui donnoient de grandes esperances; que son corps étoit infatigable, & son courage invincible à toutes les difficultez; mais que parmi ces vertus, commençoient à paroître des vices, que l'âge augmenta, & que le tems mulptiplia, pour avoir été mal élevé par Alfonse d'Albuquerque, qu'il avoit eu pour Gouverneur dès son enfance. De sorte que son regne ressembla presque en tout à celui de Neron, puisqu'il fit mourir deux de ses freres naturels avec leur mere; sa femme, Blanche

NOTES HISTORIQUES.

† Cette charge étoit nouvelle, comme ayant été créée par les Empereurs. Selon quelques uns, le Préfet du Prétoire étoit à peu près ce qu'étoit le *Magister Equitum*, ou le Général de la Cavalerie sous l'ancienne République. Car comme ce Général tenoit la premiere place après le Dictateur, dont il étoit proprement le Lieutenant, le Préfet du Pretoire étoit la seconde personne de l'Empire, sur tout depuis que Sejan se fut avisé de ramasser en un Camp toutes les Cohortes Prétoriennes, ou Compagnies des Gardes, qui étoient auparavant dispersées en divers quartiers de la Ville. (*Tacite ann.* 4.) M. de Chanvalon parle juste, quand il dit, que c'étoit comme le Connétable de l'Empire. Son autorité devint si grande, que ses jugemens étoient sans apel, au lieu qu'on pouvoit apeller de ceux des Consuls au Peuple, lorsque Rome se gouvernoit en République. L'an 1631. Urbain VIII. ayant créé Dom Tadée Barberin, son Neveu, Préfet de Rome, ce Seigneur voulut en vertu de sa nouvelle dignité, qui n'étoit que le fantôme de l'ancienne, précéder les Ambassadeurs au *Solio*.

ramener les esprits par des promesses, ou par des menaces. Lorsque Drusus aprocha du Camp, les Légions allérent au devant de lui, comme par honneur, non pas pourtant avec la joye accoutumée, ni avec des armes & des enseignes brillantes *u*, mais en pauvre équipage, & dans une contenance, qui, quoique triste, montroit plus de contumace, que de repentir.

XIX. Dès qu'il est entré, ils mettent des sentinelles aux portes, & posent des Corps de garde en certains endroits du Camp; les autres environnent en foule le tribunal de Drusus, qui se tenoit debout, leur faisant signe de la main de lui prêter silence. Toutes les fois que ces mutins jettoient les yeux sur leur multitude, il leur échapoit des cris & menaces 1, & puis retournant à regarder Drusus,

REFLEXIONS POLITIQUES.

che de Bourbon, pour complaire à sa concubine; la Reine d'Arragon, sa tante maternelle; l'Infant Jean d'Aragon, son cousin Germain, Jeanne de Lara, sa belles-sœur, & plusieurs autres Princes & Seigneurs. *Chap. 16. & suivans du livre 16. & 17. de son Histoire d'Espagne.*

1 Dans les séditions, soit populaires, ou militaires, personne n'ose parler seul, tous parlent ensemble; ce ne

NOTES HISTORIQUES.

u La Milice Romaine avoit coutume de parer ses enseignes avec des guirlandes, des rubans, & des bandes d'étoffe ondoyante: mais dans la tristesse, on les portoit sans ornemens.

ſus, ils trembloient de peur 2. A un bruit confus, & à des clameurs inſolentes ſuccédoit tout à coup un profond ſilence, & par des mouvemens tout differens, ils prenoient l'épouvante, & la donnoient. Enfin le tumulte ayant ceſſé, Druſus lût les Lettres de ſon pere, qui portoient, qu'il auroit un ſoin particulier des vaillantes légions, qui lui avoient aidé à ſoutenir pluſieurs guerres 3; que dès que ſa douleur *de la mort d'Auguſte* lui donneroit quelque relâche, il propoſeroit leurs demandes au Sénat; qu'en attendant il leur envoyoit ſon fils, pour leur accorder ſans remiſe tout ce qui pouvoit être octroyé ſur le champ; & que le reſte devoit paſſer par les mains du Sénat, à qui il ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

ne ſont que plaintes confuſes, que clameurs & demandes inſolentes. Toute la troupe eſt brave, mais chaque particulier eſt lâche.

2 La preſence du Prince eſt la confrontation la plus redoutable, que puiſſent ſubir des Sujets, qui ſont actuellement en faute; car *indignatio Regis*, dit Salomon, *nuntii mortis*. Proverb. 16.

3 C'eſt un très-bon moyen, pour apaiſer une mutinerie ou une révolte de ſoldats, que de montrer, qu'on ſe ſouvient de leurs ſervices paſſez; car ce ſouvenir fait que dans l'eſpérance qu'ils ont d'en être récompenſez, ils retournent à l'obéïſſance. Outre qu'après avoir employé les promeſſes & les careſſes, le Prince eſt en droit de les traiter à toute rigueur, lorſqu'ils viennent à être réduits par la force.

ne seroit pas juste d'ôter la gloire de récompenser, ni l'autorité de punir.

XX. L'Assemblée répondit, que Julius Clemens avoit charge de lui expliquer leurs intentions. Celui ci donc commença par la prétention qu'ils avoient d'être renvoyez au bout de seize ans, avec une récompense *en argent*; & demanda, que la paye fut d'un denier romain x par jour; & que les Vétérans ne fussent plus retenus sous les enseignes. Drusus alléguant, que cela regardoit le Sénat & son pére 1, est interrompu par des cris. Qu'est-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Drusus avoit tout pouvoir, puisque son pere l'avoit envoyé, sans instructions limitées, *nullis satis certis mandatis ex re consulturum*, & néanmoins il ne voulut pas s'en servir, quoiqu'il ne risquât rien à le faire. Exemple, que doivent imiter les Ambassadeurs & les Plénipotentiaires, qui veulent conserver les bonnes graces de leur Prince. Car bien que le Prince soit obligé de ratifier tout ce que son Plenipotentaire a fait, pour ne pas manquer à sa parole, il ne laisse pas d'être en droit de châtier le Ministre, qui n'a pas été assez ménager de l'autorité, qu'il lui avoit confiée. Loüis XIII. voulut bien, à la priere du Pape Urbain VIII. signer le Traité de Monçon, que du Fargis son Ambassadeur en Espagne avoit fait en 1626. mais il auroit pû avec justice le sceller du sang de cet Ambassadeur. Il est tout-à-fait nécessaire, dit M. le Cardinal de

---

NOTES HISTORIQUES.

x C'est à-dire, d'un denier en espéce, qui valoit pour lors seize asses.

» Qu'est-il donc venu faire ici, disent-ils, » puisqu'il n'a pas le pouvoir, ni d'augmenter » la paye des soldats, ni de soulager leurs pei- » nes, pendant que chacun a droit de les batre » & de les faire mourir ? Autrefois Tibére » éludoit les demandes des légions, en les » renvoyant à Auguste, & son fils se sert au- » jourd'hui des mêmes artifices. Ne nous en- » verra-t-on jamais que des enfans, qui ont » leur pére ? Chose étrange, que l'Empereur » ne renvoye au Sénat que ce qui concerne » la récompense des soldats 2 ! Pourquoi ne pas

REFLEXIONS POLITIQUES.

de Richelieu, d'être exact au choix des Ambassadeurs, & l'on ne sauroit être trop sévére à punir ceux, qui outre passent leur pouvoir, puisque par telles fautes, ils mettent en compromis la réputation des Princes, & le bien des Etats. Il y a des gens, qui ont une si grande demangeaison de faire quelque chose, que, s'ils ne sont retenus dans les bornes, qui leur sont prescrites, par la crainte de se perdre sans ressource, il s'en trouvera toujours, qui aimeront mieux faire de mauvais Traitez, que de n'en faire point. *Chap. 6. de la seconde partie de son Testament Pol.*

2 C'est l'ordinaire des Princes de ne consulter personne, quand ils veulent faires des graces, parce qu'ils en veulent avoir tout l'honneur : mais lorsqu'il s'agit de quelque injustice, ou du moins quelque chose d'odieux, ils y apellent volontiers des Conseillers, pour faire tomber sur eux la haine des Mécontens. Et c'est ce que Tibére faisoit en cette rencontre, où ne trouvant pas à propos d'accorder aux Veterans ce qu'ils lui demandoient, il les renvoïoit au Sénat, où il savoit qu'ils se-

» pas consulter aussi le Sénat toutes les fois » qu'on veut donner un combat, ou nous pu» nir de mort ? Est il juste, que les récom» penses ne soient distribuées que du consente» ment de tant de maîtres, & qu'au contrai» re chaque Officier ait droit de nous châtier à » sa fantaisie, sans en rendre compte à per» sonne ?

XXI. Enfin, quittant le tribunal, ils menacent tous ceux qu'ils rencontrent de la Garde de Drusus, ou de ses amis, pour trouver un sujet de querelle & de vengeance. Ils en vouloient sur-tout à Cneius Lentulus, d'autant qu'ayant plus d'âge & de réputation militaire que les autres, il passoit pour celui, qui méprisoit davantage la mutinerie des soldats, & qui rendoit Drusus inflexible 1. Et peu de tems après, comme il sortoit d'avec Drusus, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

seroient encore moins écoutez, le Sénat n'aïant garde d'octroïer ce qu'on voïoit bien qu'il vouloit refuser.

1 Les conseils s'atribüent toûjours à celui des Ministres, qui est crû le plus puissant, ou le plus habile. Comme un tel Ministre a la meilleure part àla gloire des bons succès, il est aussi plus exposé que les autres à la haine & à la vengeance des Mécontens. Le Duc d'Alve étoit insuportable aux Flamans, parce qu'ils savoient, qu'il avoit été ennemide leur nation dès le tems de Charles-quint ; & auteur de tous les méchans conseils; que l'on avoit pris, pour assujettir absolument le païs. Le

& que pour éviter le danger, qu'il prévoyoit, il se retiroit au quartier d'hyver, ils l'environnent, & lui demandent, où il alloit, & s'il retournoit à Rome, pour s'oposer encore là aux intérêts des légions. Et il alloit être tué à coups de pierres, si la Milice, que Drusus avoit amenée, ne l'eût arraché de leurs mains déja tout sanglant.

XXII. On s'attendoit à voir la nuit suivante quelque horrible attentat, mais il arriva une chose, qui calma tout. La Lune, dans un tems clair & serein, s'obscurcit tout-à coup; les soldats, qui n'entendent rien à la disposition des Astres, en tirent un augure pour la conjoncture presente, & comparant la défaillance de la Lune avec leurs travaux, interprétoient, que tout iroit bien pour eux, si la Déesse recouvroit sa lumiére. Pour cet effet, ils font un grand bruit avec le son de l'airain, & une fanfare de trompettes & de cornets, & selon que la Lune leur paroît plus lumineuse, ou plus obscure, ils montrent leur allegresse, ou

REFLEXIONS POLITIQUES.

Chevalier Temple dans le chapître 1. de ses Remarques sur la Hollande. Mais, dit le Pagliari, je doute fort, que ceux, qui attribüent aux Ministres toutes les résolutions odieuses, soient bien informez d'où elles viennent, ou plûtôt, je crois, que l'on bat la selle, parce que l'on n'ose pas batre le cheval. *Dans la 71. de ses Observations sur Tacite.*

I II

ou leur affliction. Mais lorsqu'un nuage épais vint à leur en dérober la vûë, & qu'ainsi ils la crurent plongée pour jamais dans les ténébres, comme les hommes donnent aisément dans la superstition, quand une fois la frayeur 1 s'est saisie de leur esprit *y*, ils s'écriérent avec douleur, que les Dieux leur annonçoient par là, qu'ils avoient leur désobéïssance en horreur,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a rien, qui rende les hommes du commun plus superstitieux, que la crainte, ni qui les fasse plus craintifs, que la superstition. C'est pourquoi le hazard a souvent plus de part à la bonne ou à la mauvaise réüssite des entreprises dangereuses, que n'a la direction ceux, qui en sont les auteurs. Les Députez de Boheme étant entrez par surprise jusque dans le cabinet de l'Empereur Ferdinand II. & le menaçant, les armes à la main, de se faire eux-mêmes raison, s'il ne leur accordoit toutes leurs demandes, changerent leurs menaces en soumissions, & en épouvante, sur ce que Walstein arriva là-dessus avec un Régiment nouveau, qu'il venoit montrer à l'Empereur; & que le tonnerre tomba subitement.

2 Sa-

NOTES HISTORIQUES.

y Don Juan Antonio de Vera parlant d'une tempête de mer & de terre, qui accueillit l'armée navale de Charles quint à son arrivée en Alger, dit qu'elle n'exerça pas sa violence sur le matériel seulement, c'est à-dire, sur les Galéres, & sur le reste de l'équipage, mais encore sur le courage des soldats, qui restérent tout interdits, car il n'y a rien qui les rende plus superstitieux, que les accidens imprévûs, qui viennent du ciel ou des élemens. Témoin les légions de la Pannonie, qui s'étant mutinées du tems de Tibére, passerent incontinent de la fureur au repentir pour une éclipse de Lune, qui survint. *Dans l'Epitome de la Vie de Charles-quint.*

reur, & que leurs peines seroient éternelles. Drusus, pour profiter de cette premiére synderése, & faire honneur à sa prudence de ce que la fortune lui presentoit 2, commande, qu'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

2. Savoir se servir de l'occasion, c'est une marque infaillible de l'habileté d'un Prince, & particuliérement d'un Général d'armée. L'ocasion est la mére des grands évenemens, *opportunos magnis conatibus transitus rerum*, dit Tacite *Hist.* 2. La définition, ou plûtôt la description qu'en fait Cabrera, mérite d'avoir place ici, comme une instruction nécessaire à ceux qui manient les grandes affaires. Ceux, dit-il, qui se vantent de savoir faire naître les occasions, montrent assez qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'occasion; car si c'est l'esprit, qui en est l'ouvrier, ce n'est plus une occasion, mais une adresse: Et quoiqu'on la confonde quelquefois avec l'industrie, elle en est pourtant toute differente. Ainsi, le Prince a besoin de la prendre à point nommé, évitant également le trop tôt & le trop tard. Les gens trop vifs la perdent par leur précipitation, parce qu'à peine en voïent-ils l'ombre, qu'ils courent après, pour l'atraper. Ceux, qui sont lents, la manquent aussi; car comme de sa nature elle court toûjours, ils ne sont pas capables de la connoître: au moment qu'elle passe devant eux, ni de la prendre, au même instant qu'ils la connoissent. Il faut avoir de l'entendement pour prévoir, & de la patience pour attendre ce que l'on prévoit. Si les choses ne se faisoient que par la fortune, ou par la volonté, nous n'aurions pas grande peine à les conduire, parce que le sort, ou nôtre choix, nous serviroit de guide; mais comme c'est une nécessité d'accorder ensemble la fortune, l'art, & la volonté, il faut de la patience & du jugement pour les

qu'on aille par les tentes. Il fait apeller Clemens, & quelques autres, qui par leur mérite avoient du crédit auprès de la Commune. Ceux-ci se glissant parmi les sentinelles, les rondes, & les Corps de garde, redoublent la peur, & réveillent l'espérance. Jusques à quand, disent-ils, assiégerons nous le fils de l'Empereur? quand mettrons-nous fin à nos dissentions? Préterons nous le serment de fidélité à Percennius & à Vibulenus? Nous donneront-ils la solde & les récompenses, que nous prétendons? En un mot, usurperont-ils l'Empire sur les Nérons & les Drusus? Que ne sommes nous les premiers à nous repentir, comme nous avons été les derniers à faillir z: Les demandes, que l'on fait en commun, ne sont jamais accordées que fort tard; au contraire, on reçoit aussitôt

REFLECTIONS POLITIQUES.

les faire agir de concert; ce qui les rend deux fois plus fortes. Nous pouvons bien nous servir de l'art & de la volonté, quand il nous plaît, mais non pas de la fortune, à laquelle il faut absolument complaire, en attendant, on en

---

NOTES HISTORIQUES.

z L'an 1546. l'Electeur Palatin, qui s'étoit déclaré pour la Ligue de Smalkalde contre Charles-quint, ramena quelques villes à l'obeïssance de cet Empereur par la même remontrance. Nous avons, disoit-il, été les derniers à faire cette faute, soyons donc les premiers à la réparer pour en obtenir plus facilement le pardon. *Epitome de la vie de Charles-quint, de Don Juan Ant. de Vera.*

tôt la récompense d'un service, qu'on rend en *a* particulier 3. Ce discours ayant ébran-

Ou, rendez un service personnel & particulier, vous en recevez aussi tôt la récompense.

REFLEXIONS POLITIQUES.

en épiant le temps de sa belle humeur, sans jamais exiger d'elle ce que nous voyons qu'elle nous refuse opiniatrément, ni nous retirer, quand elle nous donne lieu d'esperer ce que nous desirons. *Chap. 9. du livre 12. de son Histoire.*

3 Il y a peu de gens, qui se garantissent des charmes de l'interêt. Durant la guerre de Paris tous les Généraux de la Fronde méditoient leur accommodement particulier, & chacun avoit des liaisons secrettes avec la Cour, pour faire ses conditions meilleures. Le Conseiller Broussel s'humanisa, & se *mazarinisa* dès qu'on lui eut promis en secret le Gouvernement de la Bastille pour son fils aîné. *Mémoires de la Minorité de Loüis XIV.* Le Sieur de Villeroy, dit le Chancelier de Chi-

NOTES HISTORIQUES.

a Les Mémoires de Comines en fournissent plusieurs beaux exemples. Entre tous ceux, que j'ai jamais connus, dit il, le plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, & qui plus travailloit à gagner un homme, qui le pouvoit servir, ou qui lui pouvoit nuire, c'étoit le Roi Loüis XI. *Chap. 10. du livre 1.* L'accommodement qu'il fit avec le Duc de Bretagne, par le moyen du Seigneur de Lescun, favori du Duc, auquel il donna le Gouvernement de Caën, & de quelques autres Places, fut cause, que Charles de France, son frere, perdit le Duché de Normandie, au grand déplaisir du Duc de Bourgogne, qui lui avoit fait donner ce grand apanage. *Chap. 15. du même livre* Le même Lescun obtint, depuis, le Gouvernement de Guienne, la Capitainerie de l'un des Châteaux de Bordeaux, la Capitainerie de Blaye, de Baïonne, de Dax & de Saint Sever, la Comté de Comminges, l'Ordre du Roi, vingt quatre mille écus d'or en argent comptant, & six mille livres de pension pour avoir la paix avec le Duc de Bretagne,

ébranlé les esprits 4, & jetté la défiance parmi eux, l'amour du Prince y rentre peu à peu; les légions se séparent l'une de l'autre, & les nouveaux soldats d'avec les vétérans. Ils abandonnent les portes, & remettent à leur place les Aigles, qu'ils avoient mises ensemble au commencement de la sédition.

XXIII. Dès le point du jour, Drusus convoque

RÉFLEXIONS POLITIQUES.

Chiverny, s'embarqua des plus avant dans la Ligue, & puis s'en retira avec un traité particulier qu'il fit pour lui, après lequel il revint servir le Roi en sa premiere charge de Secretaire d'Etat *Dans ses Mémoires.*

4 Il ne faut qu'un homme de tête pour ramener toute une multitude à l'obéïssance. Tout fait peur à séditieux, quand leur premier feu est passé, & qu'il se trouve un bon esprit, qui sait exciter en eux le desir de l'impunité, qui, selon Tacite, fait échoüer toutes les entreprises, qui se font contre le Prince.

1 Il

NOTES HISTORIQUES.

tagne, parce qu'un si puissant Duc manié par un tel homme étoit à craindre. *Chap 11. du livre 3.* Jartiére, Héraut d'Angleterre, venu en France, pour déclarer la guerre à Loüis, s'il ne rendoit le Royaume au Roi d'Angleterre, fut récompensé sur le champ de la main du Roi, pour la promesse qu'il fit de travailler à un accord *Chap. 15 du livre 4.* Les trois Ambassadeurs d'Angleterre, qui conclurent cet accord, eurent de gros presens en argent comptant & en vaisselle, & chacun deux mille écus de pension. *Chap. 8 du même livre.* Un Gentilhomme Gascon (Loüis de Bretailles) qui étoit très fâché de la paix, faite entre la France & l'Angleterre, reçût mille écus du Roi Loüis XI après avoir eu l'honneur de dîner avec lui, pour l'empêcher de dire au Roi d'Angleterre, son Maître, que les François rioient bien d'avoir chas-

voque l'assemblée, où, quoiqu'il n'eût pas de talent pour haranguer, il ne laissa pas de parler avec un certain air de grandeur, qu'imprime la haute naissance 1. Il condamne hautement le passé, & aprouve le présent. Il dit, qu'il n'est point susceptible de peur, ni *par conséquent* capable de céder aux menaces 2; que s'il

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il y a une éloquence de visage, de geste, de contenance, qui fait souvent plus d'éfet, que celle des plus grands Orateurs. Les Sujets ne regardent pas tant à ce que le Prince leur dit, qu'à la maniére dont il le dit; tout ce qu'il dit est efficace, s'il le sait dire avec majesté. Il doit parler, non pas comme un homme, qui a besoin de persuader; mais en homme, qui a droit de commander, & moyen de faire obéïr.

2 Le Ministre, que le Prince envoye, pour étoufer une sédition, ou une révolte de soldats, ne doit rien craindre davantage, que de laisser échaper quelque mot, ou quelque geste, qui puisse être pris pour un signe de crainte. Car si une fois on vient à s'apercevoir qu'il a peur, la cause en sera attribuée à la connoissance qu'on croira qu'il a de l'impuissance du Prince, plûtôt qu'à son peu de courage & de résolution. Ce que Comines dit au sujet de la ville de Nanci renduë au Duc de Lorraine par un Seigneur de la Maison de Croüy, nommé de Bievres, qui y commandoit pour le Duc de Bourgogne, montre combien il importe d'être roide parmi les gens de guerre. Les Anglois, dit-il, ennuyez de ce que le Duc de Bourgogne tardoit tant

NOTES HISTORIQUES.

sé de France les Anglois par un Traité de paix, & par quelques presens. *Chap 10. du même livre.*

s'il voit en eux du respect & du repentir, il écrira à son pére, pour le résoudre à écouter favorablement leurs priéres. A leur instance, encore le même Blesus, L. Apronius, Chevalier Romain de la Cohorte de Drusus, & Justus Catonius, Centurion du premier ordre *b*, sont envoyez à Tibére. Il y eut ensuite un Conseil de guerre, où les avis furent partagez : les uns vouloient, qu'on traitât les soldats avec dou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

tant à les secourir, commencerent à murmurer, & à desespérer du secours, & dirent au Seigneur de Bievres, qu'ils apointeroient sans lui, s'il n'apointoit. Bien qu'il fût bon Chevalier, si avoit-il peu de vigueur il usa de grandes prieres & de grandes remontrances, & s'il eût parlé plus hardiment, je crois qu'il lui en fût mieux pris, car le lendemain, ou deux jours après la Place renduë, le Duc de Bourgogne arriva auprès, bien accompagné, selon que la chose le requéroit. *Chapitre 5. du livre 5. de ses Mémoires.* C'est dans les grands dangers, qu'un Général doit tenir meilleure contenance, il n'est pas toûjours mauvais de craindre, mais il est toûjours messéant de ne le savoir pas cacher le visage d'un Capitaine doit être armé de dissimulation, comme son corps l'est d'acier, autrement il sera trahi par ses yeux, plûtôt que par ses soldats.

NOTES HISTORIQUES.

b C'est à dire, Capitaine de la premiere Centurie du Manipule, qui, comme j'ai déja dit, étoit composé de deux Centuries, ou Ordres, & par conséquent avoit deux Capitaines ou Centurions. Et par *Centuriones primorum ordinum*, Tacite entend ceux que nous appellons, dans nos armées, les Capitaines de la tête, qui sont les anciens, comme les dix ou douze premiers du Régiment du Roi.

douceur, jusqu'au retour des Députez; les autres disoient, qu'il falloit employer la rigueur, n'y ayant point de modération à espérer de la multitude 3, qui se fait craindre quand elle ne craint pas, & qui peut être méprisée sûrement, lorsqu'elle craint: qu'il falloit leur imprimer la terreur, pendant que la superstition les effrayoit encore; & leur montroit, qu'ils avoient un Maître, en punissant les auteurs de la sédition 4.

XXIV. Drusus, dont le naturel panchoit beaucoup à la sévérité 1, fait venir Vibulenus &

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. La multitude n'est point susceptible de honte, mais en récompense elle est très sujete à la crainte. Ainsi la rigueur fait sur elle ce que l'éguillon de l'honneur fait sur les particuliers.

4 Les rebellions veulent un Médecin impitoyable, qui les guérisse d'abord avec le fer & le feu; car autrement la cure en sera longue & difficile. Or les Princes ne pardonnent jamais aux Chefs de révolte, ou de sédition, parce que ceux, qui péchent sans exemple, sont eux seuls plus coupables, que tous ceux, qui suivent leur exemple; & par conséquent, ils meritent moins de compassion. Outre qu'il n'y auroit jamais de sédition, ni de rebellion, s'il n'y avoit point de boutefeux, d'autant que la multitude ne voit que par emprunt.

1 Les Conseils, qu'on donne aux Princes conformément à leur naturel, leur paroissent toujours les meilleurs. Quand un Prince est cruel, ou severe, &, outre cela, blessé par un manque de respect, il est inutile de lui conseiller la clémence. Le Cardinal Espinosa, & le Prince

& Percennius, & commande qu'on les tuë 2 Plusieurs racontent, qu'ils furent tuez & enterrez dans sa tente 3, *pour tenir la chose secrete*

RÉFLEXIONS POLITIQUES.

Prince Rui Gomez, ne trouvoient point à propos d'envoyer le Duc d'Alve gouverner les Païs-bas, parce qu'à leur avis sa rigueur aigriroit les esprits, au lieu qu'il faloit les adoucir ; mais comme c'étoit par cet endroit-là même, que le Duc ressembloit & plaisoit davantage à Philippe II. il fut préféré au Duc de Feria, [Gomez Figueroa] que le Cardinal & le Prince proposoient, & qui égalant Alve en qualité, en prudence, en grandeur de courage, & en expérience civile & militaire, le surpassoit en modération & en libéralité, & étoit même beaucoup plus aimé du Roi. *Cabrera chap 7. du livre 7. de son Histoire*

2 C'est la destinée des Chefs de sédition & de révolte, d'être la victime de leur parti ; tôt ou tard ils sont livrez au Prince, ou au Magistrat, pour laver avec leur sang la tache de la félonnie commune. Il n'y a rien de plus dangereux, dit le proverbe Florentin, que d'aller attacher la sonnette au cou du chat. Or c'est ce que font ceux, qui, par une fausse bravoure, ou plûtôt par une témérité funeste, se mettent à la tête d'un parti, qui au premier échec, ou à la premiére alarme, les vendra pour une Amnistie.

3 Si le Duc d'Alve eût fait mourir les Comtes d'Egmont & d'Horne en prison, les Flamans auroient peut-être eu moins de compassion pour eux, & de ressentiment contre lui, & contre leur Prince. Cette exécution, dit le Chevalier Temple, acheva de pousser la patience du peuple à bout ; de sorte que l'on peut dire, que la fin de la vie de ces Seigneurs fut le commencement des trou-

crette; & d'autres, que leurs corps furent jettez hors du Camp, pour servir d'exemple & de spectacle *a leurs compagnons*. L'on fit ensuite la recherche des autres boutefeux de la sédition, & plusieurs fuyant çà & là, furent tuez par les Centurions, & par les soldats des Gardes; quelques-uns furent livrez par leurs propres camarades pour gage de leur fidélité. L'inquiétude des mutins étoit augmentée par un hyver venu avant la saison, avec des pluyes continuelles. & des orages si furieux, qu'ils n'osoient sortir de leurs tentes, ni s'assembler entr'eux, & qu'à-peine pouvoient-ils garder leurs drapeaux, que l'impétuosité des vents emportoit. *Ajoûtez à cela que* l'apréhension du couroux des Dieux duroit encore, & representoit à leur imagination, que ce n'étoit pas en vain, que les Astres s'éclipsoient, & que les tempêtes venoient fondre sur des impies 4; qu'il

Reflexions Politiques.

bles, qui ont fait répandre tant de sang dans l'Europe, & qui ont coûté à l'Espagne une bonne partie de ses Provinces. *Chapitre premier des Remarques sur la République de Hollande.*

4 Rien n'a plus de force sur la multitude, dit Quinte-Curce, que la superstition; quelque inconstante & furieuse qu'elle soit, elle obéïra toûjours mieux à des Devins, qu'à ses Chefs, si elle a une fois l'esprit frapé d'une vaine image de religion, *livre 4.*

1 Rien

qu'il n'y avoit plus d'autre remède à leurs maux, que d'abandonner un Camp profané, qui leur portoit malheur, & de retourner à leurs garnisons, après qu'ils auroient expié leur crime. La huitiéme légion partit la premiére, & fut bientôt suivie de la quinziéme. La neuviéme *s'y étoit opposée*, criant, qu'il faloit attendre la réponse de Tibére; mais épouvantée de se voir seule, elle prévint la nécessité d'obéïr par force. De sorte que tout étant alors assez calme, Drusus s'en retourna à Rome, sans attendre davantage les Députez.

XXV. Presque en même tems, & pour les mêmes causes, les légions d'Allemagne se soulevérent 1, & leur mutinerie fut d'autant plus insolente, qu'elles étoient en plus grand nombre, & toutes persuadées, que Germanicus ne pourroit jamais souffrir la domination d'un autre, & que *pour s'en soustraire*, il se mettroit à la tête des légions 2, avec lesquel-

Ou, il seroit assez fort, pour entraîner tout l'Empire.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Rien ne donne plus lieu à la révolte d'une armée, qui a de grandes pretentions, que l'absence du Général. Plus le châtiment est éloigné, moins on le craint. (Germanicus étoit alors dans les Gaules.)

2 Il est fort naturel de croire, qu'un Prince, qui a les armes à la main, & des soldats tout devoüez à son service, ne se laissera pas dépouiller d'un Etat, qui lui apartient de plein droit, & particuliérement, si

quelles il seroit capable d'attirer tout le monde à son parti. Il y avoit deux armées campées sur le bord du Rhin, l'une appelée supérieure, ou d'enhaut, que commandoit Cayus Silius en qualité de Lieutenant Général ; & l'autre dite inférieure, ou d'en bas ; sous la charge d'Aulus Cecina. Toutes deux avoient pour Général Germanicus, qui alors étoit occupé dans les Gaules à recueillir les tributs. Mais ceux, qui obéissoient à Silius, attendoient à se déclarer, qu'ils eussent vû le succès qu'auroit la sédition de l'armée de Cecina 3, laquelle commença par la vingt-uniéme & la cinquiéme légion, & après avoir aussi débauché la premiére & la vingtiéme ; car elles séjournoient ensemble sur la frontiére des

REFLEXIONS POLITIQUES.

si celui, qui en a pris possession, est odieux au peuple & aux Grands, comme Tibére. Car il y a plus de lâcheté, que de modération, à le souffrir. On excuse l'impuissance, mais jamais le manque de cœur, sur tout dans un homme, qui en doit donner aux autres.

3 La révolte d'une Province, ou d'une armée, doit se dérober soigneusement à la connoissance des autres armées, ou Provinces, de peur qu'un tel exemple ne les porte à se révolter aussi. C'est pour cette raison que les Bourguignons ayant été défaits, ce Duc, qui voyoit toutes ses affaires aller de mal en pis, & ses principaux serviteurs passer au service de Loüis XI. faisoit semer en Picardie, & en Flandre que son armée de Bourgogne avoit eu du meilleur. *Comines chap. 3. du livre 5. de ses Mémoires.*

des Ubiens ç, vivant dans l'oisiveté 4, ou du moins avec peu d'emploi. Dès que la mort d'Auguste fut sçûë, les soldats des nouvelles recruës, accoutumez à la vie délicieuse de Rome, &, *par conséquent*, ennemis des travaux de la guerre, commencérent à debiter aux autres, qui avoient l'esprit simple. Que le tems étoit venu, que les Vétérans devoient demander un prompt licenciement; les nouveaux une plus grosse paye; & tous ensemble un adoucissement à leurs peines; & se venger enfin de la cruauté des Centurions. Ce n'étoit pas un seul homme, comme Percennius parmi les légions de la Pannonie, qui parloit ainsi; ni des soldats tremblans à la vûë d'une autre armée plus puissante, qui l'écoutoient: mais c'étoient plusieurs bouches, qui crioient *de concert*, que l'Empire Romain étoit entre leurs mains, qu'il s'agrandissoit par leurs victoi-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 La discipline militaire n'a rien de si contraire que l'oisiveté, dit Paterculе. *Res disciplinæ inimicissima otium. Hist. 2. cap* 78. C'est pour cela qu'Auguste endurcissoit ses soldats par des expéditions presque continuelles dans la Dalmatie & l'Illyrie, qu'un Cassius, Gouverneur de Syrie, exerçoit ses légions en tems de paix, avec autant de soin, que s'il eût été en pleine guerre. *Tacite Ann.* 12. Un Lacédémonien disoit, qu'on ne pouvoit rien faire d'une armée sans discipline, & que les soldats devoient plus craindre leur Général, que leurs ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

ç **Païs de Cologne.**

victoires ; & que les Cesars *d* tenoient à honneur de porter le surnom de Germaniques.

XXVI. Cecina n'osoit rien dire, ni rien faire, leur multitude ayant abatu sa constance. Ces mutins tout forcenez se jettent, l'épée à la main, sur les Centurions, (de tout tems l'objet de la haine des soldats, & la premiere victime qu'ils immolent à leur vengeance;) il les terrassent, & puis les assomment de coups de bâton, se mettant soixante sur chacun, pour égaler le nombre des Centurions *de chaque légion*. Enfin, ils les jettent demi-morts hors du Camp, ou dans le Rhin. Un Septimius, qui s'étoit sauvé dans le tribunal de Cecina, & lui embrassoit les genoux, fut demandé si opiniâtrement, qu'il fallut le leur abandonner. Cassius Cherea, jeune homme intrépide, qui depuis éternisa son nom par le meurtre de Caligula 1, s'ouvrit le passage avec son

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a point d'ennemis, dont les Princes ayent plus à craindre pour leur vie, que d'un homme intrepide, qui est animé de ressentiment contre eux, & particuliérement si c'est un homme, qui soit possedé de la passion de rendre son nom mémorable à la postérité. Machiavel nous dépeint ce Jerôme Olgiato, qui fut un des trois assassins de Galeas Duc de Milan, fort ressemblant à ce Cherea, quand il dit, que ce Cavalier, qui n'avoit encore

NOTES HISTORIQUES.

d Comme Tibére, qui fut surnommé *Germanique* du vivant d'Auguste; Drusus, & Germanicus son fils.

ſon épée, à travers une foule de gens armez, qui le vouloient prendre. Dès lors, ni les Tribuns, ni les Maréchaux de Camp, ne furent plus obéïs, les mutins poſoient eux mêmes les ſentinelles & les Corps de garde, & ordonnoient tout ce que le beſoin preſent exigeoit. Ceux qui entroient plus avant dans le fond de cette affaire, tiroient un indice plus aſſuré de la durée de cette émute, de ce que n'agiſſant point ſéparément, ni à l'inſtigation de quelques uns d'entr'eux, ils crioient ou ſe taiſoient tous à la fois, avec tant d'égalité & de bon accord, qu'on eût crû qu'ils avoient un Chef qui les Gouvernoit.

XXVII. Pendant que Germanicus étoit, comme j'ai dit, dans les Gaules, à recevoir les tributs, on lui aporta la nouvelle de la mort d'Auguſte, dont il avoit épouſé la petite fille. Il étoit fils de Druſus, neveu de Tibére, & petit fils de Livia; mais la haine ſecrette de ſon oncle & de ſon ayeule lui donnoit de l'inquiétude, ſachant, que leur averſion étoit d'autant plus à craindre, que les cauſes en étoient in-

REFLEXIONS POLITIQUES.

core que vint-trois ans, ne fut pas moins courageux au ſupplice, qu'il l'avoit été dans l'éxécution de ſon entrepriſe; & que voïant le boureau avec le contelas à la main il prononça ces paroles: *Mors acerba, fama perpetua, ſtabit vetus memoria facti.* Livre 7. de ſon Hiſtoire de Florence.

injustes 1. Car ils prenoient ombrage de l'amour, que le Peuple Romain lui portoit à-cause de Drusus dont la mémoire étoit très-agréable, tout le monde ayant cru, qu'il auroit rendu la liberté, s'il fût devenu maître de l'Empire 2 : & l'on espéroit la même chose

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Car, selon Senéque, plus nôtre haine est injuste, plus elle est opiniâtre. *Pertinaciores nos facit iniquitas ira.* Et selon Tacite, c'est le propre de l'homme de haïr toûjours ceux qu'il a injustement offensez. *Propriũ humani ingenii est, odisse quem læseris. In Agric.* Maugiron, dit la Reine Marguerite, aïant quitté le service de mon frere, [le Duc d'Alençon] le haïssoit d'une telle haine, (ainsi qu'il est ordinaire, que qui offense ne pardonne jamais) qu'il conjuroit sa ruine en toutes façons. *Livre second de ses Mémoires.*

2 Le Peuple s'imagine toûjours de belles choses de ceux qu'il desire qui regnent. Peut être en eût-il été de Drusus & de Germanicus, s'ils fussent venus à l'Empire, comme de ces deux Rois des Suéves, Vangion & Sidon, qui, au raport de Tacite, furent tendrement aimez, avant que de regner, & fort haïs, quand ils regnerent. *Ann.* 12. Au moins, on peut dire de Drusus & de son fils, ce que Tacite dit de Britannicus, que *periculis commendatus retinuit famam sine experimento*: qu'étant morts tous deux en la fleur de leur âge, (à l'âge de trente ans) & tous deux de poison, leur malheur leur a conservé un renom gratuit de modestie, qu'ils auroient peut-être perdu, s'ils avoient regné. La douceur, la civilité, & la familiarité des Princes, qui aspirent, ou qui commencent à regner, ne sont pas tant les effets de

ſe de Germanicus, qui avoit l'eſprit doux, l'humeur affable, & le procedé tout différent de celui de Tibére, toûjours arrogant & couvert. 3. Des querelles de femmes contribuoient encore à cette inimitié; car Livia, par une émulation de marâtre, picotoit Agrippine, & Agrippine ſe roidiſſoit un peu trop contre Livia; mais du reſte ſa chaſteté, & ſon amour envers ſon mari, de qui elle avoit pluſieurs enfans, faiſoient que ſon eſprit, quoiqu'inflexible, ſe portoit toûjours au bien.

XXVIII. Mais plus Germanicus avoit de prochaines eſpérances à l'Empire, plus il s'é-

REFLEXIONS. POLITIQUES.

de leur naturel, que de leur politique. Ajoûtez à cela, que les meilleurs hommes ne ſont pas toujours les meilleurs Princes. Il y a un proverbe Eſpagnol, qui dit, *de mal hombre buen Rey.* i. e. d'un méchant homme *ſe fait* un bon Roi.

3 Un Prince ſuperbe & ſévére ne ſauroit aimer des Miniſtres, qui veulent être aimez du Peuple; car leur humeur populaire ne ſert qu'à le rendre encore plus odieux, ou du moins plus deſagréable à ſes Sujets. Il arrive ſouvent au Peuple, & même aux Courtiſans, de faire des comparaiſons entre le Prince & le Miniſtre, leſquelles ne manquent jamais d'être raportées tôt ou tard au Prince, ni de ruiner le Miniſtre, quand elles ſont à ſon avantage. Et c'eſt un des artifices, par où les Grands d'Eſpagne firent diſgracier le Cardinal Eſpinoſa, qu'ils n'avoient jamais pû détruire par leurs plain-

s'éforçoit de le conserver à Tibére 1 ; il le fit reconnoître par les Provinces voisines *a*, & dès qu'il eut apris le tumulte des légions, il partit précipitamment, *pour y aller mettre ordre* Aprochant du Camp, il les rencontra, qui venoient au devant de lui, les yeux baissez contre terre, comme par repentir. Aussi tôt qu'il

REFLEXIONS POLITIQUES.

plaintes. Loüis Sforce, Duc de Milan, fit couper la tête à Cecco Simoneta, son Secretaire d'Etat, pour lui avoir dit, qu'il ne pourroit défendre Milan contre les François, que par la bien véillance de son Peuple ; parce que ce conseil lui fit connoître, que son Ministre étoit trop populaire. Aujourd'hui, les Princes n'ont point d'ombrage de ce côté-là.

1 Celui qui est le plus proche héritier d'une Couronne ou d'une Principanté, doit selon toutes les régles de la bonne politique, se montrer le plus ardent au service de celui qui regne. Comme il a plus à perdre, il a plus à craindre ; &, par conséquent, il faut, qu'il ait plus de complaisance, & plus de soumission, que tous les autres. Strada atribüe la cause de tous les malheurs de François, Duc d'Alençon ; à la jalousie qu'il avoit contre Henri III. son frere. Faute de considérer, dit-il, qu'il étoit l'héritier présomptif de la Couronne, & comme à la veille d'être adoré sur le trône, puisque son frere n'avoit point d'enfans ; il ne pouvoit suporter, que l'ordre fortuit de la naissance eût fait Henri son souverain. Ainsi, ne regardant sa fortune que par le pire endroit, il vivoit dans une continuelle agitation, également à charge à son frere & à l'E-

NOTES HISTORIQUES.

a Par les Sequanois, aujourd'hui les Francs-Comtois ; & par les Belges, qui sont les Flamans.

qu'il fut entré, le Camp commença à retentir du bruit de quantité de voix discordantes ; & quelques uns lui prenant la main, comme pour la baiser, mettoient ses doigts dans leur bouche, pour lui faire sentir, qu'ils n'avoient plus de dents ; d'autres lui montroient leurs épaules courbées, & tous leurs membres retressis de vieillesse. Comme ils étoient tous pêle mêle, il leur commande de se ranger par Compagnies, sous couleur qu'ils en entendroient mieux sa réponse ; & de séparer leurs drapeaux, pour pouvoir au moins discerner chaque Cohorte par son enseigne. Ils y obéïrent, mais le plus tard qu'ils purent 2. Alors, commençant son discours par les loüanges d'Auguste 3, il descendit à celles de Tibére, mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

l'Etat ; de sorte que voulant commander à quelque prix que ce fût, sans se soucier en quel païs, il s'alla mettre à la tête des rebelles de Flandre, qui l'apelloient pour être le prétexte de la guerre plutôt que pour le faire leur Prince ; & hâta sa ruine par l'avidité qu'il montra à imposer le joug à des Peuples, qui n'avoient secoüé celui du Roi d'Espagne, que pour vivre en Républiquains. *Livre 5. de la 2. Décade de son Histoire.*

2 C'est une action de rebelle, que de délibérer, si l'on obéïra : ceux-là semblent n'avoir pas voulu obéïr qui ont long tems délibéré, s'ils obéïroient. *Qui deliberant, desciverunt.* Tac. Hist. 2.

3 Comme la mémoire d'Auguste leur étoit agréable, il se concilioit leur bienveillance en commençant par ses loüan-

mais sur-tout aux grands exploits, qu'il avoit faits avec eux-mêmes en Allemagne. Il leur étala aussi le consentement universel de l'Italie, la fidélité des Gaules, & la concorde de toutes les autres Provinces de l'Empire. Tout cela fut ouï avec silence, ou du moins avec peu d'émotion.

XXIX. Mais quand il vint à leur demander, où étoit leur obéïssance, qu'étoit devenuë l'ancienne discipline, & ce qu'ils avoient fait de leurs Tribuns & de leurs Centurions? ils se dépoüillent tous, pour lui montrer, par maniére de reproche, les cicatrices de leurs blessures, & les meurtrissures des coups de leurs Capitaines: & puis parlant tous à la fois, ils se plaignent du peu de paye qu'on leur donne; du prix des exemptions, qu'on leur vend; des courvées qu'on leur impose; & sur-tout de la misére de travailler jour & nuit aux retranchemens, & de charier des matériaux, des fascines, & du fourage 1; ainsi que de plusieurs autres

REFLEXIONS POLITIQUES.

loüanges: & comme ils n'aimoient pas Tibére, dont l'humeur étoit toute différente de celle d'Auguste, il le leur rendoit agréable en les faisant souvenir, qu'ils avoient beaucoup de part à la gloire de ses exploits.

1 Véritablement, tout cela est digne de compassion, mais la sédition & la révolte sont toujours inexcusables, &, par conséquent, la punition est abso-

autres factions inventées contre l'oisiveté des soldats, & pour la subsistance des armées. Mais les Vétérans, qui avoient trente ou quarante ans de service, crioient bien plus fort, priant Germanicus d'avoir pitié d'eux, & de ne pas laisser mourir dans les exercices d'un si rude métier, ni aussi dans la pauvreté, des gens

REFLEXIONS POLITIQUES.

absolument nécessaires, de peur que l'impunité n'ouvre la porte à la licence. Le bien & le mal sont si con- » traires, qu'ils ne doivent point être mis en parallele » l'un avec l'autre. Ce sont deux ennemis, entre les- » quels il ne se doit faire ni quartier, ni échange: si l'un » est digne de récompense, l'autre l'est de châtiment; » & tous deux doivent être traitez selon leur mérite. » *Chapitre 5. de la seconde partie du Testament Politique.* Autrement l'espérance, que chacun aura d'obtenir grace en considération des services passez, fera que l'on ne se souciera point de tomber en faute. Manlius, qui avoit défendu le Capitole contre les Gaulois, d'où il fut honoré du surnom de Capitolin, & de protecteur du peuple, eut beau citer les longs services qu'il avoit rendus à sa patrie, & montrer les cicatrices de trente-trois blessures reçuës en divers combats; les Romains ne laisserent pas de le condamner à la mort, aussi-tôt que ses envieux eurent prouvé qu'il aspiroit à la Roïauté. La nécessité d'en user ainsi est indispensable, au sentiment de Machiavel *dans le chapitre 24. du livre 1. de ses Discours*; & de Scipion Ammirato *dans le Discours 7. du livre 2. de son Commentaire sur Tacite.* Et c'est celui de Tacite même, qui dit, que la ville de Tréves éfaça par sa révolte tout le mérite des grands services qu'elle avoit rendus au Peuple Romain. *Hist. 4.*

gens usez de fatigue & de vieillesse 2. Il y en eût même, qui lui demanderent le legs d'Auguste, & qui faisant des vœux pour sa fortune témoignerent, qu'ils étoient fort à son service, s'il vouloit se saisir de l'Empire *f*. Alors, comme s'il eût été infecté de la contagion de leur crime, il se jette en bas de son tribunal 3, & veut sortir du Camp, mais ils l'arrêtent en tournant la pointe de leurs armes

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Dans un Etat, qui se gouverne par des maximes militaires, & dont les Sujets sont guerriers, comme étoient les Romains, la récompense des Soldats est le principal du Gouvernement. Car l'attente de la récompense entretient l'émulation, l'affection, le travail, & la discipline. Et d'ailleurs, il n'y a rien de plus injuste, ni qui fasse plus de déshonneur au Prince, que de laisser mourir dans la pauvreté des gens, qui ont passé toute leur vie dans les dangers, & dans les exercices pénibles de la guerre.

3 En telle matiére, c'est être criminel, que d'écouter. Ce n'est pas assez que d'être innocent, sur-tout sous un Prince ombrageux & défiant, comme étoit Tibére, il faut encore faire en sorte, que le Prince croïe,

NOTES HISTORIQUES.

f En 1577. un Seigneur Flamand ayant tenté la fidelité de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Païs bas, en lui en offrant la Souveraineté, s'il la vouloit accepter, Don Juan transporté de colére lui donna un coup de poignard *Cabrera ch. 15. du liv. 11. de Philip. II.* Action à mon avis, plus prudente, & même plus sincére, que celle de Germanicus, qui vouloit ou faisoit semblant de vouloir se tuer. Car en punissant sur le champ un si pernicieux Conseiller, il fermoit la bouche, & imprimoit la terreur à tous ceux, qui auroient pû le porter à cette entreprise.

mes contre lui, avec menaces *de le percer*, s'il ne remonte. Mais proteſtant, qu'il mourra plutôt que de manquer à ſon devoir, il alloit ſe fourer ſon épée dans le corps, ſi ceux, qui étoient à ſes côtez, ne lui euſſent retenu la main. Les plus reculez, &, ce qui eſt preſque incroyable, quelques-uns d'entr'eux ſe tirant de la preſſe, & s'aprochant plus près, lui crioient, Frape donc; & un ſoldat, nommé Caluſidius, lui preſenta ſon épée nuë, ajoûtant,

REFLEXIONS POLITIQUES.

croïe, que l'on n'a ni la volonté, ni le pouvoir de devenir coupable, Chez les Princes, c'eſt un crime, d'être jugé digne de regner, ou du moins c'eſt un écüeil, où a très-ſouvent échoüé la fortune des plus excellens hommes. Veſpaſien fit mourir par le conſeil de Mucien ſon Premier Miniſtre, Calpurnius Galerianus, qui n'avoit jamais trempé dans aucune affaire dangereuſe, parce que ſa naiſſance illuſtre, ſa jeuneſſe, & ſa bonne mine, faiſoient parler de lui, comme d'un homme digne de poſſeder l'Empire. Quoique Verginius ne l'eût pas accepté, il ne laiſſa pas d'être toujours ſuſpect à Galba, & d'être retenu auprès de lui pour gage de ſa fidélité. *Tac. Hiſt.* 4. & 1. Bien que Don Juan d'Autriche eût non ſeulement rejetté les ordres de la ſouveraineté des Païs-bas, mais encore puni de ſa propre main, celui, qui lui en avoit fait la propoſition, Philippe. II. ſe repentit fort de lui avoir donné ce Gouvernement. Car il y a des ſoupçons, dit Strada, que la plus grande innocence ne peut jamais guérir: & quelque bonne opinion qu'aient les Princes de la fidélité des Grands, qu'ils emploient, ils ont toujours l'eſprit défiant & diſpoſé à croire, que l'on

tant, qu'elle étoit plus pointuë g ; ce qui parut cruel & de pernicieux exemple à ces furieux-mêmes, & donna lieu aux amis de Germanicus de l'emporter dans sa tente.

XXX. On y délibéra des remédes ; car on fut averti, que les mutins songeoient à envoyer des Députez à l'armée de Silius, pour l'entraîner à la révolte I ; que la ville des Ubiens

REFLEXIONS POLITIQUES.

se lasse d'être obéïssant & fidéle ; & qu'il est de la prudence de prendre si bien ses précautions ; qu'un Sujet, qui a eu une fois la modération de refuser la Souveraineté, ne la puisse jamais accepter, *Livre 10 de sa premiére Décade.* Le Marquis de Pesquére fit bien de mourir peu de tems après avoir révelé à Charles-quint, que le Pape, le Duc de Milan, & les Vénitiens lui offroient le Royaume de Naples ; car assurément l'Empereur ne lui auroit pas laissé long-tems le commandement de ses armées en Italie.

I Le premier reméde, que le Prince doit employer contre la révolte de ses Sujets, est d'empêcher, que

NOTES HISTORIQUES.

g Ces deux circonstances de Calusidius, qui presentoit à Germanicus son épée comme plus pointuë, & des autres, qui lui crioient, *Frape donc*, semblent donner à entendre que les soldats croyoient, que l'indignation de Germanicus n'étoit qu'une feinte, & que sa fidelité envers Tibére avoit moins de vérité, que de finesse & d'ostentation. Car ceux, qui l'encourageoient à se tuer, n'eussent pas eu lieu de crier, *Frape donc*, s'ils n'eussent pas vû qu'il ne tenoit qu'à Germanicus de le faire ; & Calusidius ne se seroit jamais avisé de lui presenter son épée, s'il eût été hors d'état de s'en servir. On pourroit croire avec quelque fondement, que la foi de Germanicus ressembloit à celle du jeune Pompée, qui un jour qu'il donnoit à souper à Octave & à Antoine dans sa galere, interrogé par le Corsaire Ménas, s'il vouloit qu'on le fist maî-

Ubiens *h* étoit destinée au pillage ; & que si une fois le butin les aléchoit, ils iroient bientôt ravager les Gaules. On apréhendoit encore davantage, que les Allemands, qui savoient ce qui passoit, ne fissent une irruption dans le pays, si les légions abandonnoient le Rhin. D'ailleurs, si l'on armoit les Alliez & les Auxiliaires *i* contre ces légions, pour empêcher leur départ, c'étoit allumer une guerre civile. La sévérité étoit dangereuse, mais la douceur exposoit au *k* mépris 2 ; soit que l'on refu-

Ou, la sévérité exposoit au danger ; & la douceur au mépris.

REFLEXIONS POLITIQUES.

que les rebelles n'ayent les provinces ou les villes voisines, qui restent dans l'obéïssance.

2 Employer la rigueur, c'est aigrir les esprits, & les jetter au desespoir ; dissimuler, temporiser, ou aquiescer à la volonté des mutins, c'est montrer qu'on les craint, & par conséquent, augmenter leur insolence, & exposer l'autorité du Prince & du Général au mépris. Que faire donc en ces rencontres, où la douceur &

NOTES HISTORIQUES.

maître absolu, non seulement de la Sicile & de la Sardaigne, mais de tout l'Empire Romain, répondit ; Tu le devois faire sans m'en avertir. *Plutarque dans la Vie d'Antoine.*

h Depuis appellée Cologne.

i Il y avoit cette différence entre les Alliez, & les Auxiliaires ; que les premiers prétoient le serment de fidelité à la République Romaine, & ne recevoient point de solde ; au-lieu que les autres, qui étoient étrangers & sans serment, tiroient leur paye. On donnoit du blé aux Alliez.

k Cabrera dit, que le Commandeur Dom Loüis de Requesens, au lieu de ramener les rebelles de Flandre à leur devoir, par sa douceur, & par ses bienfaits, augmenta leur obsti-

refusât, ou que l'on accordât tout aux mutins, la République risquoit toûjours beaucoup. Enfin toutes les raisons de part & d'autre ayant été pesées, il fut résolu de suposer des lettres du Prince, par où il octroyoit le congé à ceux, qui avoient servi vingt ans 3; déclaroit volontaires ceux, qui en avoient servi seize, les retenant seulement sous un drapeau particulier, éxemts de toute faction *l*, excepté de repousser

REFLEXIONS POLITIQUES.

& la rigueur sont également dangereuses? Il ne faut pas s'amuser à vouloir délier le nœud Gordien; car ce ne seroit jamais fait; il faut donc le couper. Après que la soldatesque Espagnole fut sortie des Païs-bas en vertu des *l'Edit perpétuel*, Don Juan d'Autriche, qui en étoit Gouverneur, reconnut bien-tôt, que l'intention de ces Provinces étoit de se gouverner en République. De sorte qu'il fut contraint de se retirer de Bruxelles, où il étoit à la merci des Etats, à Namur, & de rapeller au plutôt les troupes Espagnoles & Italiennes, qu'il avoit renvoïées, pour apaiser les rebelles. (1577.)

3 Il est de la prudence d'un Général, de ne point engager le Prince, & de montrer, qu'il ne fait que par obéïssance ce qu'il fait par nécéssité. Ainsi, Germanicus, en suposant des lettres de Tibére, qui lui ordonnoit

NOTES HISTORIQUES.

estination, leur semblant qu'il en usoit ainsi, parce qu'il les craignoit. *Chap.* 15. *du livre* 10. *de son Histoire*.

l Ces sortes de soldats, qu'on retenoit sous le drapeau, en étoient surnommez Véxillaires, *quasi sub proprio vexillo militantes*, car ils n'étoient plus sous l'Aigle, qui étoit l'enseigne des Légions. Et c'est en ce sens, que Tacite dit *Vexillum Veteranorum*. *Ann.* 3. Pour marque de distinction ils portoient le bâton de serment comme les Centurions.

ser l'ennemi ; & ordonnoit de leur payer au double le legs d'Auguste.

XXXI. Le soldat se doutant bien de la ruse 1, demanda, que tout cela fut éxécuté sur le champ. Les Tribuns expédiérent aussitôt le congé, mais comme le payement se remettoit au quartier d'hiver, la cinquiéme & la vingt-

noit de leur accorder leurs demandes, couvroit adroitement l'impuissance, où il étoit de les ranger à la raison, sans que Tibère fut obligé de leur tenir aucune des promesses contenuës dans ces lettres supośées. Et probablement ces lettres étoient des blancs signez du Prince ; car autrement Germanicus, qui ne savoit que trop combien il étoit suspect à Tibére, n'auroit pas osé se servir de cet expédient.

1 Lorsque des séditieux, ou des rebelles, obtiennent du Prince plus qu'ils ne lui ont demandé, ils ont tout sujet de croire, qu'il songe bien plus à les tromper, (comme ils le méritent) qu'à les contenter. Cela me fait souvenir de ce que fit dans une pareille occasion Christien IV. Roi de Dannemarc, qui loin de témoigner aucun ressentiment contre des mutins, qui lui avoient fait des demandes insolentes, feignit adroitement d'entrer dans leurs raisons, & de vouloir leur donner toute satisfaction. Et pour marque de cela, il dit, qu'il vouloit boire avec eux, ce qui leur parut d'autant plus sincere, qu'il faisoit souvent cet honneur à ses amis, & que de son naturel il étoit très-familier. Mais après qui les eut tous soûlez comme des bêtes, il les fit tous pendre le même soir. Ce fait m'a été conté par un Envoyé de Dannemarc.

vingt-uniéme légion ne voulurent point retourner en leurs garnisons, & Germanicus fut contraint de les payer de l'argent 2, qu'il avoit aporté pour son voyage, & de celui, que ses amis lui prétérent. Cecina ramena chez les Ubiens la premiére & la vingtiéme, dont la marche ne fut pas sans oprobre, pendant qu'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les Princes & les Généraux d'armée ne doivent rien éviter avec plus de soin, que la nécessité de faire atendre long-tems la païe à leurs soldats; car le manque de païe est toujours suivi du manque de respect & d'obéïssance, sans que le Général ose châtier des gens, dont les demandes & les plaintes sont justes. Outre que les occasions d'agir & de combatre se perdent tant que dure leur mutinerie; & qu'il n'y a pas de sûreté à les employer, tandis qu'ils se croïent en droit de se faire justice par une trahison. Enfin, plus on tarde à les païer, plus les peuples ont à souffrir de leur insolence, & de leur cruauté. De sorte que l'autorité du Prince reste en suspens entre l'impunité des uns, & le desespoir des autres. Quelques troupes Espagnoles, dit le Chevalier Temple *dans le chap. 1. de ses Remarques*, s'étant mutinées faute de païe, & s'étant saisis de la ville d'Alost dans le voisinage de Bruxelles, le peuple en fut au desespoir, les Marchands abandonnérent leurs boutiques, & le Païsan son labourage, & tous coururent aux armes. De sorte que les Etats s'étant assemblez à Gand en l'an 1576. il y fut résolu de chasser des Païs-bas tous les étrangers, & de rétablir l'ancienne forme du Gouvernement. Ce qui fit connoître au Roi d'Espagne, par une triste & fatale expérience que rien n'est capable d'arrêter le torrent d'un peuple enragé & opiniâtre, qui renverse tout ce qu'il rencontre.

qu'on voyoit porter parmi les Aigles & les drapeaux l'argent *m*, qu'elles avoient enlevé à leur Général. Cependant, Germanicus étant allé trouver l'armée d'enhaut, la seconde, la treiziéme & la seiziéme légion lui prêtérent le serment sans hésiter; & la quatorziéme ayant un peu balancé, il lui offrit de l'argent & son congé, quoiqu'elle ne le demandât pas 3.

XXXII. Mais la sédition alloit recommencer dans le pays des Causses *n*, par la malice des Vétérans des légions mutinées, lesquels y étoient en garnison, si elle n'eut été un peu arrêtée par le suplice de deux soldats, que le Maréchal de Camp Mennius fit mourir, par un trait de courage & de Justice plûtôt que par une autorité *o* légitime 1. Toutefois

Ou, Action, qui fut plûtôt de bon exemple que de bon droit.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 C'est sagesse de faire de son propre mouvement ce que l'on prévoit que l'on sera obligé de faire par force. Cette anticipation fait recevoir comme une pure grace ce qui un peu plus tard ne passeroit que pour une contrainte.

1 Il y a des occasions, où il faut avoir plus d'égard au service public qu'aux loix; le besoin étant quelquefois si pressant, qu'il n'y a pas moïen d'attendre leur secours, qui souvent est retardé par les formalitez.

NOTES HISTORIQUES.

m Car cet argent étoit sacré.
n Aujourd'hui la Frise.
o Car il n'apartenoit qu'au Général de punir de mort.

tefois l'émute s'échaufant, il prit la fuite & se cacha; mais ayant été découvert, il appella son courage à son secours. » Ce n'est pas à » moi, dit il, que vous faites violence, c'est à » Germanicus vôtre Général, & à Tibere vô» tre légitime Prince 2. Et là dessus les voïant étonnez, il leur arrache leur enseigne *p*, & tourne droit vers le Rhin, criant qu'il tiendroit pour déserteur quiconque quiteroit son rang

REFLECTIONS POLITIQUES.

tez. Outre que ce n'est pas contrevenir aux loix, que de procurer le bien public, en vüe duquel on a fait toutes les loix. *Salus populi suprema lex esto*, dit Cicéron. C'est en ces occasions, dit le Cardinal de Richelieu au feu Roi, où vôtre autorité doit passer par dessus les formes, pour maintenir la regle & la discipline, sans laquelle un Etat ne peut subsister *Sect. 2. du chap. 3. de son Testament Politique*, 1. *partie*.

2 Les offences faites aux Magistrats sont réputées faites au Princes; car c'est à son autorité qu'on résiste, & non pas à la personne de celui qui l'éxerce. Et c'est pour cela, que Charles-quint ne voulut jamais jamais rapeller de Naples le Viceroi Don Pedro de Toledo, contre qui la ville s'étoit soulevée, & même avec quelque apaience de justice. *Ulloa dans sa Vie.* Le Connétable de S. Pol aïant donné un démenti au Seigneur d'Himbercourt, Ambassadeur du Duc de Bour-

NOTES HISTORIQUES.

p Les Enseignes étoient si respectées chez les Romains, que les séditieux même n'osoient pas refuser de les suivre.

rang 3 ; si bien qu'ils retournerent tous en quartier d'hiver tous troublez, & sans avoir osé rien entreprendre.

XXXIII. Cependant, Germanicus étant déja

Bourgogne, celui-ci ne fit autre réponse, sinon que cette injure n'étoit point faite à lui, mais au Roi, à la sûreté duquel il étoit venu là pour Ambassadeur; (c'étoit à Roie en Picardie) & aussi à son Maître, duquel il representoit la personne, & à qui il en feroit raport. *Comines chap. 11. du livre 3. de ses Mémoires* Les plus grands Rois, dit même le Cardinal de Richelieu, ne sauroient conserver leur autorité en son entier, s'ils n'ont grand soin de la soutenir dans les moindres de leurs Officiers, proches ou éloignez de leurs personnes. Car ce sont des pieces de dehors, que l'on attaque les premieres, la prise desquelles donne la hardiesse de faire éfort contre celles de dedans, & puis contre la personne même du Prince. *Chapître dernier de la 1. partie du Testament Politique, section 7.*

3 Un Commandant, qui sait parler avec vigueur, & acompagner ses paroles de quelque action, où il paroisse de l'intrépidité, ne manque presque jamais d'imprimer la terreur à des séditieux, quoiqu'ils soient en grand nombre. La Soldatesque Allemande s'étant soulevée contre Alexandre Farnese, Gouverneur & Capitaine Général des Païs-bas, il alla droit à ces mutins, avec l'épée à la main, & commanda au Colonel du Régiment de lui envoyer incessamment les deux soldats de chaque Compagnie, qui seroient reconnus les plus coupables, lesquels il fit pendre au nombre de vingt, à la vüe de toute son armée, sans que personne osât dire un mot. *Strada livre cinquiéme de la seconde Décade de son Histoire.*

 1 Quand

déja de retour de la haute Allemagne, des Députez du Sénat le viennent trouver à l'Autel des Ubiens *q*, où hivernoient la premiére & la vingtiéme légion avec les Vétérans nouvellement licentiez, & retenus sous le drapeau. La frayeur saisit aussi-tôt des gens, qui sentoient déja les reproches de leur conscience. Ils soupçonnent, que ces Envoyez ont charge de révoquer tout ce que leur mutinerie avoit extorqué : Et comme c'est la coutume de la multitude d'accuser toûjours quelqu'un à faux. ils font Munatius Plancus, homme Consulaire, & Chef de la Députation, l'auteur de cet arrêt du Sénat 1. Vers le minuit, ils s'avisent de demander l'étendard, qui se gardoit dans le logis de Germanicus *r*. Ils y courent en

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand une fois un Ministre s'est mis en réputation d'homme sévere, ou violent, toutes les délibérations & les résolutions rigoureuses lui sont imputées. Les Flamans attribuoient toutes les rigueurs de Philippe II. aux conseils du Duc d'Alve, parce qu'ils savoient, qu'il avoit dit à Charles-quint, qui les aimoit & les traitoit avec distinction, comme étant né Flamand, & ayant été élevé chez eux, qu'il ne faloit pas leur donner

NOTES HISTORIQUES.

q Quelques-uns croyent que cet Autel étoit où est aujourd'hui la ville de Bonne, residence ordinair de l'Archevêque de Cologne.

r C'étoit une enseigne d'écarlate, qui s'arboroit sur le pavillon du Général, lorsqu'on alloit donner bataille, & jamais elle ne sortoit de son logis, d'où l'on ne la pouvoit ôter sans sacrilege.

en foule, enfonçent les portes, font lever le Prince 2, & le menaçant de mort le contraignent de leur donner le drapeau 3, & puis rodant par les ruës du Camp ils rencontrent les Députez, qui sur le bruit de cet attentat alloient trouver Germanicus; ils leur font insulte, & songent même à les tuer, & particuliérement Plancus, qui ne pouvant pas avec bienséance prendre la fuite, à cause de son caractere 4 n'eut

donner tant de liberté, ni tant de part aux affaires, au grand mécontentement des autres nations de son Empire, qui méritoient de leur être préférées. *Cabrera chap. 2. du 5. liv. de son Histoire.*

2 Plusieurs Princes ont eu pour maxime de ne coucher jamais deux fois de suite en même chambre. Henri III. Roi d'Angleterre & Cromwel en changeoient presque tous les jours.

3 De deux maux il faut éviter le pire, & par conséquent Germanicus fit mieux de leur abandonner le drapeau, que de se faire tuer, puisque, lui mort, les mutins restoient toujours les maîtres du drapeau.

4 Cicéron dit dans une de ses Lettres, que les marques extérieures des dignitez & des grandes magistratures sont autant d'obstacles à la sûreté de ceux, qui les exercent. C'est à-dire, dans les séditions; car en tout autre tems elles sont nécessaires, pour imprimer du respect au peuple. Un jour qu'Oton donnoit à souper aux plus grands de Rome, les soldats Prétoriens ayant pris une fausse alarme, vinrent forcer les portes du Palais. Oton, qui ne savoit si c'étoit à lui, ou aux Conviez qu'ils en vouloient, congédia la Compagnie & chacun, pour se sauver, dépoüilla les marques de sa dignité. *Tac. Hist. 1.*

n'eut point d'autre ressource, que de se jetter dans le quartier de la premiére légion, & d'y faire bouclier de la religion en embrassant l'Aigle & les enseignes *f* Avec tout cela, le Camp Romain & les autels même des Dieux alloient être soüillez du sang d'un Ambassadeur du Peuple Romain, (chose rare jusques parmi nos ennemis) si Calpurnius Enseigne Colonelle *t* n'eût détourné ce coup par sa résistance. Le jour venu, dès qu'il y eut moyen de discerner les personnes & les actions des séditieux : Germanicus entrant au Camp se fait amener Plancus, & le fait asseoir dans son tribunal, & après avoir invectivé contre cette désobéïssance fatale, qu'il attribuoit à la colére des Dieux *5*, plûtôt qu'au ressentiment des soldats, il explique le sujet de la venuë des Députez, & déplore éloquemment le cruel outrage fait à Plancus sans nulle raison, & l'infamie, que la légion venoit d'encourir, en violant

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Le Genéral d'une armée, qui s'est mutinée, fait prudemment d'atribuër une partie de la faute de ses soldats à des causes supérieures, qui les ont entraînez, comme par force, afin que cette maniére adroite de les excuser les fasse promptement rentrer dans leur devoir; par l'espérance d'obtenir un pardon général.

NOTES HISTORIQUES.

f Qui étoient sacrées & inviolables chez les Romains, & que Tacite apelle les Dieux particuliers des légions, *propria legionum numina. Ann. 2.*

t Celui, qui portoit l'Aigle de la légion.

lant en sa personne le droit sacré des Ambassadeurs 6. Après ce discours, qui étonna plutôt

REFLEXIONS POLITIQUES.

6 La personne des Ambassadeurs est si sacrée, qu'elle est encore plus inviolable que ne le seroit celle du Prince même qui les envoye, s'il se trouvoit dans les lieux, où ils le representent. Car un Prince, qui est dans les Etats d'un autre, n'est que sous la sauve-garde du droit d'hospitalité, qui ne fait qu'une partie du droit des gens : mais son Ambassadeur est sous la protection du droit même des gens, pris dans toute l'étenduë de sa signification, & de ses priviléges, attendu qu'il n'est pas en païs étranger, ni pour son plaisir, ni pour ses affaires propres, mais pour le bien commun des deux Etats. Le droit des Ambassadeurs est même si grand, qu'il éface celui, que le Prince a sur ses sujets naturels. C'est-à-dire, qu'un François, qui seroit Ambassadeur du Roi d'Espagne, ou un Espagnol, qui seroit Ambassadeur du Roi de France, éfaceroit & aboliroit, par son caractere, la jurisdiction & tous les droits de souveraineté, que son Prince naturel auroit eus auparavant sur sa personne, les coutumes locales, & les loix de chaque nation n'étant que des coutumes & des loix particuliéres, qui doivent ceder au Droit des gens, c'est à-dire, au Droit universel & commun de tous les peuples, qui ont une forme de Gouvernement civil & politique, de même que l'intérêt des particuliers céde sans contredit à l'intérêt public. Et cela est si vrai, que le Marquis du Guast, Gouverneur de Milan, ayant fait assassiner sur le Pô Antoine Rincon, Espagnol, alors revêtu de la qualité d'Ambassadeur de François I. qui l'envoyoit comme tel à Constantinople, Charle-quint désavoüa hautement cette action, & se garda

REFLEXIONS POLITIQUES.

da bien d'alléguer parmi les excuses, dont il la colora, la naissance de Rincon, à quoi il n'auroit pas manqué, s'il se fût crû en droit de le reclamer comme son Sujet, & de le punir comme un deserteur, qui avoit été condamné par contumace en Espagne. Don Juan Antonio de Vera, pour justifier l'action du Gouverneur de Milan, que la force de la vérité lui fait avoüer à demi, quand il dit : *Les étrangers le disent ainsi, & je le veux croire, parce que cela étoit bien de son caractere, porque fue obra muy suya* : Cet Ecrivain, dis-je, se plaint de Jean Bodin, qui faisant mention de la mort de Rincon, dissimule finement, que cet Ambassadeur étoit Espagnol, pour donner une mauvaise couleur à cette affaire ; ajoûtant que si Bodin eût tout dit, il étoit manifeste & constant, que Charles-quint pouvoit juridiquement condamner & punir de mort Rincon, dont il étoit le Prince naturel & souverain, sans que la trahison antérieure de cet homme pût être mise à couvert par aucun privilege acquis depuis. Mais cette raison ne détruit point celles que j'ai alléguées au contraire. Et l'exemple, que Don Juan-Antonio apporte de Joab, que Salomon fit tuer au pied de l'Autel, qu'il tenoit embrassé, ne quadre point à nôtre sujet, puisque Joab n'étoit point Ambassadeur comme Rincon ; ni Rincon homicide volontaire comme Joab. (3. *Reg.* 2.) Enfin, l'exemple de Josué, qui ne voulut pas tuer les Gabaonites, quoi qu'ils l'eussent trompé par une feinte alliance, qu'ils étoient venus traiter avec lui, (*Josué cap.* 9.) peut servir de réponse pertinente à toutes les raisons de ce Seigneur Espagnol. Voyez son Epitome de la Vie de Charles-quint, & le premier Dialogue de son *Enbaxador*.

I Quand

tôt l'assemblée, qu'il ne l'apaisa, il congédia les Députez, & les fit escorter par la Cavalerie Auxiliaire.

XXXIV. Durant cette agitation, tout le monde blâmoit Germanicus, de ne se pas retirer vers l'armée d'enhaut, où il trouveroit de l'obéissance, & même du secours contre les rebelles. Germanicus, disoit-on, n'a déja que » trop montré sa foiblesse & sa timidité, en » donnant récompense à des mutins 1. Si la » vie ne lui est pas chére, doit il pour cela » laisser son fils, qui est encore dans l'enfan- » ce, 2 & sa femme qui est enceinte, parmi des »
» fu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand la douceur n'est pas assaisonnée de sévérité dans un Général, elle ne guérit les mutins que de la crainte, au-lieu qu'il faut leur imprimer la terreur, pour les rendre obéissans. L'instruction que Philippe II. donna par écrit à Don Juan, son frere, en l'envoïant à la guerre, lui recommandoit fort expressément de garder dans toutes ses actions publiques le *decorum* convenable à sa naissance, & à la charge de Général, en se montrant grave avec douceur, pour être aimé; & modeste avec autorité, pour être toûjours respecté. *Chap 23. du liv. 7. de l'Hist. de Cabrera.*

2 La premiere chose, que doit faire un Général d'armée, dans une sédition, ou dans une révolte militaire, c'est de mettre sa femme & ses enfans en lieu de sûreté, de peur que les séditieux, ou les rebelles, venant à se saisir de leurs personnes, un si précieux gage ne leur serve de bouclier contre lui, & ne le
cor-

» furieux, à qui rien n'est inviolable? Que » ne rend-il au moins l'un & l'autre à Tibé» re & à la République? Après avoir balancé long-tems, embrassant avec beaucoup de pleurs son fils, & sa femme, qui pour ne le point quitter, disoit, qu'une petite fille d'Auguste avoit trop de courage, pour craindre les dangers 3, il la fit enfin résoudre à s'en aller. C'étoit un triste spectacle, de voir la femme d'un Général, en équipage de fugitive, portant un petit enfant entre ses bras, environnée de plusieurs autres, tout éplorées, qu'elle emmenoit avec elle; & tous ceux qui restoient, aussi affligez, que ceux qui s'en alloient.

XXXV. Les pleurs & les cris, qu'on auroit crû venir plutôt du sac d'une ville, que du

REFLEXIONS POLITIQUES.

contraigne à leur accorder des demandes préjudiciables à sa réputation, & à l'autorité du Prince, qui l'employe. Enfin, il faut ôter aux soldats tout ce qui peut augmenter ou fomenter leur insolence.

3 Il n'y a rien, qui rende une femme plus courageuse, que l'ardente amour qu'elle a pour son mari. Dona Juana Cœlho, femme d'Antoine Perez, & Marie de Regelsberg, femme du fameux Hugues de Groot, en sont deux grands exemples modernes: & lorsque l'Histoire parlera de la disgrace de Mr. le Surintendant Fouquet, elle n'oubliera pas peut-être de faire un parallele de sa femme avec ces deux Dames étrangeres.

du Camp de Germanicus, dont la fortune étoit floriſſante, excitérent auſſi la curioſité des ſoldats. Ils ſortent de leurs logemens, pour en ſavoir la cauſe. Ils voyent des femmes illuſtres, qui n'ont aucune eſcorte de ſoldats; Agrippine, qui n'a rien de ſa ſuite ordinaire, ni pas une ſeule marque, à laquelle on puiſſe connoître, que c'eſt la femme de leur Général; & ſur ce qu'ils aprennent, qu'elle va à Treves chercher un aſile parmi des étrangers, ils ſont également touchez de honte & de compaſſion, par le doux ſouvenir d'Agrippa, ſon pere; d'Auguſte, ſon ayeul; & de Druſus, ſon beaupere; par l'eſtime univerſelle de ſa fécondité, & d'une chaſteté à toute épreuve; & par le regret de lui voir emporter ſon jeune fils, né dans leur Camp, élevé dans le ſein des légions, & ſurnommé Caligula, parce qu'il portoit ordinairement des botines *u* comme les ſoldats, pour ſe concilier leur affection. Mais rien ne les mortifia ſi fort, que l'honneur, qu'on faiſoit à ceux de Treves. Les uns courent après elle, & la conjurent de vouloir reſter avec eux; les autres vont demander ſon retour à Germanicus: mais comme il étoit encore dans les premiers bouillons

---

NOTES HISTORIQUES.

u Ces botines étoient garnies de clous, & il n'y avoit que les ſimples ſoldats, qui en portoient. C'eſt pourquoi, dans les Auteurs latins, *miles caligatus* eſt le ſinonime de *miles gregarius*, ou *manipularis*.

lons de sa colere & de sa douleur, il leur parla en ces termes.

« XXXVI. Ne croyez pas, que ma femme & mon fils me soient plus chers, que « l'Empereur & l'Empire 1. Pour mon pére, sa propre for- tu-

Ou, Le Prince se soutiendra « par sa propre Majesté, & « l'Empire a d'autres armées « qui le deffendront. «

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Ceux, qui manient les affaires publiques, doivent préférer la patrie à leurs femmes & à leurs enfans. *Cari sunt parentes*, dit Ciceron, *cari liberi, propinqui, familiares, sed omnes omnium caritates patria una complexa est. Lib. 1. de Off.* Il y a dans l'Histoire de Mariana un fameux exemple de ce que les Gouverneurs & les Ministres publics doivent à leur patrie, préférablement à leurs propres enfans. L'Infant Don Juan, frere de Sanche IV. Roy de Castille, aïant mis le siége devant la Forteresse de Tarifa, où commandoit Don Alonso Perez de Gusman, le fils unique de ce Gouverneur tomba entre les mains de l'Infant, Général de l'armée des Maures. Comme les assiégez se défendoient vigoureusement, & que l'Infant commençoit à perdre toute espérance de prendre la Place, il s'avisa d'exposer à leurs yeux le jeune Perez, comme une victime qu'on alloit égorger, s'ils ne se rendoient. A ce pitoyable spectacle, dit Mariana, le pere, sans s'émouvoir davantage, proteste, que s'il avoit cent fils, il les abandonneroit tous, plûtôt que de souiller son honneur par la reddition de cette Place. Et pour joindre les effets aux paroles, il jette par les creneaux de la muraille un coutelas aux Maures, pour s'en servir contre son fils; si tel étoit leur dessein, & s'en va dîner. Peu de temps après entendant les cris de ses soldats,

tune le soûtiendra & les autres armées sont « suffisantes pour défendre l'Empire 2. Com- « me je sacrifierois volontiers ma femme & « mes enfans pour vôtre gloire, je ne les « éloigne maintenant de vous, que pour em- « pêcher, que vous ne deveniez encore plus « coupables par le meurtre de la petite-fille « d'Auguste & du petit-fils de Tibére ; & « pour expier tout seul par mon sang tout ce « que vôtre rage est sur le point d'entrepren- « dre. Car que n'avez-vous point osé ces « jours passez ? qu'y a-t-il de sacré, que « vous n'ayez vio- « lé ? quel nom don- « nerai je à cette assemblée ? Vous appellerai « je

Ou que vos mains sacriléges ayent épargné.

dats, qui voyoient éxécuter devant leurs yeux le fils de leur Maître, il accourt au bruit, & apprenant ce que c'étoit, *Je pensois* dit-il avec un air majestueux, *que les ennemis fussent entrez dans la ville*, & s'en retourna manger avec sa femme, sans laisser voir aucune alteration sur son visage. Tant ce Seigneur (digne d'être comparé avec les plus grands personnages de l'Antiquité) savoit bien maîtriser les mouvemens impétueux de la tendresse paternelle. C'est de lui que descendent les Ducs de Medina-Sidonia. *Chap. 16. du livre 14. de l'Histoire d'Espagne*

2. Ces paroles semblent contenir un sens, d'où l'on pourroit inférer, que Germanicus n'avoit refusé l'Empire, que parce qu'il y auroit eu du danger à l'accepter, les autres armées & les autres Provinces étant fidéles à Tibere.

Fai-

» je ſoldats, vous qui avez aſſiégé le fils de » vôtre Prince; ou citoyens, vous, qui mé- » priſez ſi fort l'autorité du Sénat? Vous » avez violé juſqu'au Droit des gens, juſ- » qu'aux perſonnes ſacrées des Ambaſſa- » deurs 3, & juſqu'aux loix, qui ſont obſer- » vées des ennemis même. Le Divin Ceſar » arrêta d'un ſeul mot une ſédition, en appel- » lant bourgeois 4 des ſoldats; qui vouloient » ſe retirer du ſervice *x*. Le Divin Auguſte » fit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Faire afront aux perſonnes, qui repreſentent les Rois dit le Cardinal d'Offat, c'eſt manquer aux premiers principes de la police, & de l'entretien de la ſocieté humaine. *Lettre* 283.

4 Un reproche fait à propos par un Prince, ou par un Général d'armée, à des gens, qui ont quelque ſentiment d'honneur, ou qui commencent à reſſentir quelque éguillon de repentir, eſt ſuffiſant pour les ramener promptement à leur devoir, & pour les ren-

NOTES HISTORIQUES.

x *Tradite noſtra viris ignavi ſigna Quirites.* Pendant que Ceſar ſe préparoit à la guerre d'Afrique, où Curion & Caton ſurnommé d'Utique, s'étoient cantonnez; les ſoldats, qui voyoient qu'il avoit beſoin d'eux, s'aviſerent de lui demander leur congé, non pas pour l'obtenir, mais pour l'obliger par la peur de reſter ſans armée, de leur accorder tout ce qu'ils prétendoient. Mais lui, ſans s'en émouvoir davantage, les dégagea de leur ſerment, & les licentia, avec ces mots de mépris: *Etenim ô Quirites, laboribus & vulneribus exhauſti eſtis*; dont ils reſterent ſi ſurpris, qu'ils ſe jetterent à ſes pieds pour le ſuplier de les retenir à ſon ſervice. *Dion livre* 42. Il fit une action de pareille vigueur, à la bataille de Munda, au Royaume de Grenade, où voyant la victoire pancher du

fit trembler d'un regard les légions Actia »
ques y. Quoique je ne sois pas encore leur »
égal, néanmoins ayant l'honneur d'être issu »
d'eux 5, je trouverois étrange, & même »
in-

rendre même plus affectionnez que jamais au service. Des prisonniers de l'armée de la Ligue de Smalkalde implorant la clémence de Charle-quint en l'apellant leur pére: *Des méchans comme vous*, dit-il, *ne sont point mes enfans ; ce sont ceux-ci*, ajoûta-t'il en montrant son Camp, *de qui je suis le véritable pere*. Paroles, qui augmenterent également la honte des rebelles & l'amour des soldats de son armée, & furent cause que la plûpart des villes, qui tenoient le parti de la Ligue, retournerent à son obéïssance ; & qu'un certain Comte, qui ne jugeoit pas son repentir équivalent à sa faute, se tua de son poignard, pour donner un témoignage indubitable de sa fidélité. *Epitome de la Vie de Charles-quint, de Don Juan de Vera.*

1 Plus un homme est d'extraction illustre, plus les belles actions de ses ancêtres lui tournent à confusion, s'il

---

NOTES HISTORIQUES.

du côté des ennemis, il mit pied à terre, & cria à ses soldats, qui reculoient, que pour lui, il ne reculeroit pas d'un pas ; qu'ils songeassent bien à ce qu'ils avoient à faire ; quel Général ils abandonnoient, & en quel besoin. De sorte que piquez de honte plûtôt que d'honneur, ils se raliérent, & gagnerent la bataille. *Paterculé Hist.* 2. *chapitre* 55. C'est dans cette bataille qu'il combatit pour sa propre vie, au lieu que dans les autres il n'avoit combatu que pour la victoire.

y Après la bataille d'Actium Auguste ayant renvoyé en Italie la plûpart des Vétérans, sans leur donner aucune récompense, ces soldats fort mécontens se mutinerent pendant qu'il étoit occupé en Asie à observer les démarches de Marc-Antoine : mais dès qu'il fut de retour en Italie, sa presence fit que personne n'osa branler, *Effectum est*, dit Dion, *ut nemo, rem novam, tentare auderet, Lib.* 51.

» injuste, que les armées d'Espagne & de Si-
» rie eussent du mépris pour moi; mais quoi,
» c'est la premiere & la vingtiéme légion, qui
» se révoltent, l'une enrôlée de la propre main
» de Tibére; & l'autre toûjours compagne
» de ses victoires, & riche de ses bienfaits.
» Certes vous lui en rendez là toutes deux
» une belle reconnoissance! Porterai je cette
» nouvelle à mon pere, qui n'en reçoit que
» de bonnes de toutes les autres Provinces?
» lui manderai je, que ses soldats, tant les
» nouveaux, que les vétérans, ne s'apaisent,
» ni par congé, ni par argent; que c'est ici
qu'on

REFLEXIONS POLITIQUES.

s'il ne les imite pas. Comme ces actions sont pour servir d'exemple aux autres, elles imposent à celui, qui est issu de leur sang, une obligation indispensable de marcher sur leurs pas. Celui, qui se glorifie de leurs exploits, sans les imiter, bien loin de se faire honneur, fait remarquer la difference qu'il y a entr'eux & lui. Chez les Romains, les statuës & les portraits des personnages illustres étoient rangez dans les vestibules des maisons, pour faire souvenir les descendans, en entrant & en sortant, qu'ils avoient un grand vuide à remplir, & qu'autant d'images qu'ils voïoient, seroient autant de censeurs & de sindics, qui les noteroient d'infamie, s'ils venoient à dégénérer. Boleslas le Chaste, Prince de Pologne, portoit à son col une médaille d'or, empreinte de l'image de son pere, & chaque fois, qu'il tenoit conseil; ou qu'il alloit à quelque expédition, il la baisoit avec respect, disant à son pere, comme s'il eût été present: *A Dieu ne plaise que je fasse rien d'indigne de vôtre illustre nom.*

qu'on tuë les Centurions ; qu'on chasse les » Tribuns ; qu'on emprisonne les Ambassa- » deurs ; que le Camp & les riviéres regor- » gent de sang ; & que son fils est à la merci » d'autant d'ennemis, que de soldats. Ah » chers amis ! pourquoi m'arrachâtes-vous » des mains l'épée, que je me voulois passer » au travers du corps ? celui-là étoit bien » plus le mien, qui me presentoit la sienne. » Je fusse mort ; sans être témoin de tant » de crimes, dont vous vous êtes soüillez de- » puis ce jour là, vous eussiez pris un autre » Général, qui véritablement eût laissé ma » mort impunie, mais aussi, qui eût vangé cel- » le de Varus & de ses trois légions. Car je » serois très fâché *pour vôtre honneur*, que les » Belges, qui s'y offrent, eussent la gloire d'a- » voir rangé les Allemands à la raison, & d'a » voir rétabli la réputation des Romains. Que » ton esprit, qui est au Ciel, Divin Auguste, » & toi, Drusus mon pere, que ton image, » *que je vois dans ces enseignes* ; & le souvenir » de tes actions, inspirent à ces mêmes sol- » dats, qui commencent à sentir les éguillons » de la honte & de la gloire, la résolution de » laver cette tache, & de tourner leur fureur » contre nos ennemis. Et vous, à qui je vois » déja un autre visage, & même un autre » cœur, pour montrer, que vous voulez ren- »

dre

» dre à l'Empereur l'obéïssance, que vous lui
» devez ; au Sénat, ses Ambassadeurs ; & à
» vôtre Général, sa femme & son fils ; sépa-
» rez vous de la compagnie des mutins : ce
» sera un gage de vôtre fidelité, & un té-
» moignage authentique *de la sincerité* de vô-
» tre repentir.

XXXVII. Là-dessus, ils se jettent à ses pieds ; & avoüant, que tout ce qu'il vient de leur reprocher est vrai, ils le suplient de punir les coupables ; de pardonner à ceux, qui n'ont failli, que par foiblesse ; & de les mener tous au combat ; comme aussi, de rapeller sa femme, & de ne pas donner en ôtage aux Gaulois le nouriçon des légions. Il s'excusa pour Agrippine sur ce qu'elle alloit acoucher, & sur l'hiver, qui commençoit ; mais il promit de faire venir son fils, ajoûtant, que c'étoit à eux de faire le reste. De ce pas ils vont se saisir de tous les plus séditieux, & les aménent garotez à C. Cetronius, Chef de la premiére légion z, lequel en fit justice en cette forme. Les légions environnoient son tribunal

NOTES HISTORIQUES.

z C'étoit comme un Brigadier dans nos armées ; car nos Brigades d'Infanterie ressemblent fort aux légions Romaines, & les bataillons, qui les composent, aux Cohortes, dont les légions étoient composées. La cohorte Romaine étoit de cinq à six cens hommes, quand la légion étoit bien fournie ; nos bataillons sont de huit-cens hommes. En chaque légion il y avoit dix cohortes ; en chaque Brigade il y a toûjours cinq ou six bataillons.

bunal, tous l'épée à la main ; un Tribun *a* leur montroit d'enhaut le soldat accusé, & si l'assemblée le proclamoit coupable, on le jettoit en bas pour être tué ; & chacun prenoit plaisir à égorger son compagnon, comme si ç'eût été devenir innocent *b*. Germanicus ne disoit rien à tout cela, d'autant que ne leur ayant rien commandé, toute la haine de ce massacre retomboit sur eux. Les Vétérans suivirent cet éxemple, & peu après furent envoyez dans la Rétie, sous couleur de défendre la Province contre l'invasion des Suéves ; mais au vrai, pour les éloigner d'un Camp, dont la vûë leur faisoit horreur par le souvenir du crime, & par la violence du reméde. Germanicus fit ensuite une recherche de la conduite des Centurions, il les interrogea tous l'un après l'autre ; chacun d'eux lui disoit son nom, sa patrie, son ordre *c*, le tems, qu'il avoit servi, & ce qu'il avoit fait dans les combats ; & ceux, qui avoient été honorez de quelque present militaire, le lui montroient. Enfin, si la légion, ou les Tribuns, rendoient bon témoignage de leur probité, & de leur industrie, ils restoient dans

NOTES HISTORIQUES.

a C'est-à-dire un Colonel.

b Chacun croyoit mériter sa grace en égorgeant son compagnon.

c C'est-à-dire sa Centurie.

dans leur employ : au contraire, il dégradoit ceux, que l'on accusoit unanimement d'avarice, ou de cruauté. Voilà comme cette sédition fut apaisée.

XXXVIII Mais ce qui restoit à faire à l'égard de la cinquiéme & de la vingt uniéme légions n'étoit pas de moindre importance. Ces légions hivernoient à soixante milles de là, en un lieu apellé *Vetera d*. La sedition avoit commencé par elles, il n'y avoit point de crime atroce, qu'elles n'eussent commis, &, pour comble, elles vouloient pousser encore plus loin leur ressentiment, point éfrayées du châtiment des uns, ni point touchées du repentir des autres. Germanicus fit donc préparer des vaisseaux sur le Rhin, résolu de les combattre, si elles persistoient dans la desobéïssance.

XXXIX. La nouvelle de la révolte de ces légions arrivant à Rome, avant qu'on y sçût l'événement de celle de la Pannonie, la Ville pleine de frayeur commence à murmurer contre Tibére de ce que par ses feintes, & par ses irrésolutions, il se joüoit du Peuple & du Sénat, l'un & l'autre sans force & sans armes, pendant que la Milice se soulevoit. On disoit, que l'autorité naissante de ses deux fils ne pouvoit pas la tenir en bride; qu'il devoit aller lui-mê-

---

NOTES HISTORIQUES.

d Comme qui diroit *Vetera Castra*, le vieux Camp.

même sur les lieux opposer la majesté de l'Empire à des mutins, qui n'eussent jamais osé faire tête à un Prince de longue expérience, & qui seul avoit leur vie & leur mort entre ses mains; qu'Auguste dans un âge avancé & languissant, avoit bien été plusieurs fois en Allemagne; & que Tibére, dans toute sa vigueur, étoit sédentaire à Rome, & s'amusoit à contrôler les paroles, & à censurer les actions des Sénateurs; qu'il avoit assez bien réussi à réduire la Ville en servitude; qu'il falloit maintenant travailler à refrener la licence des soldats, pour les accoutumer à suporter la paix. 1.

Ou, apliquer des remedes à la licence des gens de guerre, pour &c.

XL. Tibere, insensible à ces 1 discours

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les gens de guerre ne sauroient aimer la paix, parce qu'elle les confond avec les Bourgeois, & les assujétit à des loix, dont ils s'afranchissent impunément durant la guerre. *Militares artes per otium ignota, industriosque ac ignavos pax in aquo tenet. Ann.* 12. Les bourgeois, dit le Chevalier Temple, prétendent demeurer en sûreté sous la protection des loix; lesquelles les soldats veulent assujetir à leur épée & à leur volonté ? *Chap. de ses Remarques sur l'état des Provinces Unies.*

1 Un Prince habile ne doit pas se regler sur ce que dit le peuple, qui ne parle que par passion. *Non ex rumore statuendum. Ann* 3. C'est une belle loüange, que celle que Tacite donne à Tibére, d'avoir été grand ennemi des bruits de ville. *Tiberium spernendis rumoribus validum. Ann.* 3. Ainsi Patercule ne doit pas être suspect de l'avoir flaté, en disant, qu'il étoit très-bon

 juge

cours *e*, demeura ferme dans la résolution de ne

REFLEXIONS POLITIQUES.

juge de ce qu'il devoit faire, & qu'il embrassoit, non pas ce que la multitude aprouvoit, mais ce qu'il faloit aprouver. Car, dit-il, il se mettoit plus en peine de son devoir, que de sa réputation; & jamais l'armée ne dirigea les conseils ni les desseins du Général, au contraire le Général fit toujours la loi à son armée. *Chap.* 113 *&* 115. Ammirato dit, que les Princes, qui s'inquiétent des jugemens du peuple, tombent dans la même erreur, que ceux, qui font scrupule de certaines choses, où il n'y a point de peché; car comme les scrupuleux pechent par l'opinion qu'ils ont de pecher, bien qu'ils n'ayent pas peché, de même les Princes, qui ont du chagrin de voir blâmer par le peuple ce qu'ils ont fait, où ce qu'ils font avec bon conseil & pleine connoissance, montrent, qu'ils n'ont pas agi par une science certaine de bien faire, mais par une fausse prévention. *Discours 7 du livre* 3. Un Baron de Chevreau, qui servoit en Flandres sous le Duc d'Alve, voïant que ce Duc ne vouloit point hazarder un combat, que les Officiers jugeoient à propos de donner, jetta

---

NOTES HISTORIQUES.

e Fabius Maximus, dont la méthode étoit de ne point combattre, se mocquoit de ses envieux, qui par raillerie l'appelloient le *temporiseur*, & le *pedagogue d'Hannibal*, disant, qu'il y avoit bien plus de lâcheté à craindre les Jugemens du Peuple, qu'à craindre les ennemis Mais tous les Capitaines, dit Tite-Live *livre* 44. n'ont pas la force d'esprit de Fabius, qui aimoit mieux souffrir injustement la diminution de son autorité, que de faire autrement qu'il ne devoit, pour avoir l'aprobation du Peuple. Senéque dit, qu'il n'y a rien de plus ridicule, qu'un homme, qui craint ce que diront les autres. *Nihil stultius est homine verba metuente.* La contradiction fortifie & roidit un esprit résolu au-lieu de l'ébranler.

ne point quitter sa Capitale 2, & de ne point mé-

REFLEXIONS POLITIQUES.

jetta par dépit son pistolet par terre, disant: Le Duc ne veut jamais combattre. A quoi le Duc, qui l'avoit entendu, répondit, qu'il étoit bien aise de voir le desir, que les soldats avoient d'en venir aux mains avec ses ennemis, parce que leur profession le requeroit ainsi; mais qu'un Général ne devoit songer qu'à vaincre. D'ordinaire, dit l'Auteur, qui me fournit cet éxemple, les soldats veulent combattre, pour acquérir de la réputation, en montrant leur courage; mais celle des Généraux dépend de savoir vaincre, sans perdre aucun soldat, s'il est possible; & par conséquent, de ne point combattre, s'ils n'y sont conviez par la nécessité de secourir une Place, ou par un avantage tout certain. Ainsi, ils ne doivent jamais acquiescer à la volonté des soldats, si la raison ne le veut absolument; car un Capitaine ne s'est jamais laissé vaincre aux discours & aux instances de son armée, qu'ensuite il n'ait été vaincu des ennemis. *Bernardin de Mendoça chap. 11. du livre 4. de ses Memoires.*

2 La Capitale d'un Etat est, selon Tacite, le centre & le timon des affaires, *caput rerum*, & par conséquent la présence du Prince y est très-nécessaire, sur tout dans un commencement de regne. Si le grand Pompée n'eût pas abandonné Rome, où il étoit le plus fort, Cesar auroit eu de la peine à y entrer. Philippe II. délibérant dans son Conseil s'il iroit en Flandre, Don Juan Maurique de Lara dit sagement que la guerre se faisant dans un païs éloigné, le Roi ne devoit point abandonner le cœur de son Etat, d'où émanoit la vigueur & la conservation de toutes les autres parties. *Cabrera chap. 7. du livre 7. de son Philippe II.* L'an 1591. la ville de Saragosse s'étant soulevée contre lui, au sujet des

mettre au hazard, ni sa personne, ni l'Empire. Car il se trouvoit agité de plusieurs pensées fort différentes. L'armée d'Allemagne étoit plus forte, & celle de la Pannonie plus proche; l'une avoit l'apui des Gaules, & l'autre la commodité d'entrer en Italie *f*. A laquelle aller la premiere? comment empêcher, que cel-

REFLEXIONS POLITIQUES.

priviléges du Tribunal, qu'ils apellent *el Justicia*, il ne voulut jamais y aller, quoique le peuple de Madrit, & plusieurs même d'entre les Grands, exagérassent le danger: lorsqu'on lui eut raporté ce que chacun disoit de lui dans cette rencontre, il répondit, qu'il ne convenoit pas à la grandeur de la Monarchie, que pour une ville désobéïssante le Prince quitât celle d'où il donnoit le branle à tout son Empire. *Herrera livre 7. de la 2 partie de son Histoire, chap* 20. Nulle raison d'Etat, ni de guerre, dit Cabrera, ne demande qu'un Roi hazarde sa personne, d'autant que ni l'industrie, ni la fortune ne sont pas des garans suffisans de la sûreté des Princes; qui ne doivent pas fonder leurs délibérations sur la foiblesse des autres, mais sur leurs propres forces. *Chap. 29. du livre 12.* Don Juan Antonio de Vera dit au contraire, que Charles-quint n'avoit jamais trouvé de remede plus efficace contre les séditions & les soulévemens, que d'y aller en personne, & que ceux qui sont de l'autre avis, à cause de la maxime de Tibére, ne prennent pas garde à la différence qu'il y a entre Morachie & République; [c'est-à-dire, que ce qui est salutaire à une République, est pernicieux pour une Monarchie.] *Epitome de la Vie de Charles quint.*

NOTES HISTORIQUES.

f Par les villes de Nieuport & de Tergeste, aujourd'hui Triest, qui les donnoient à la Pannonie. *Italiam*, dit Paterculle, *junctam sibi Nauporti ac Tergesti confinio. Hist. 2. cap. 110.*

celle, qui seroit visitée la derniere, ne s'en tint pas offensée ? Au contraire, de leur envoyer ses deux fils ; c'étoit les contenter toutes deux également, & mettre à couvert la Majesté, qui est plus révérée de loin. Outre que Germanicus & Drusus seroient fort excusables de renvoyer les demandes excessives à leur pére, qui resteroit toûjours en état d'apaiser, ou de punir les mutins, quand ils se roidiroient contre ses enfans : au lieu que si l'on venoit une fois à mépriser l'Empereur en personne, il n'y auroit plus de reméde. Cependant, il ne laissa pas de préparer une flote, de faire un équipage, & de choisir un nombre de gens, pour l'accompagner, comme s'il eût été tout prêt à partir ; mais s'excusant tantôt sur l'hiver, & tantôt sur les affaires 3 qui survenoient, il trompa d'abord les plus éclairez, ensuite, le menu peuple, & très-longtems les Provinces g.

XLI. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Prince, qui sait qu'il est haï du peuple, ne peut jamais faire une plus grande faute, que d'abandonner sa Capitale ; car si une fois elle vient à secoüer le joug en son absence, il perd incontinent tout son Etat.

Les

NOTES HISTORIQUES.

g Philippe II. Roi d'Espagne usa du même artifice, mandant à Marguerite de Parme, Gouvernante des païs bas, que tout étoit prêt pour son voyage, & que rien ne le retardoit plus qu'une fiévre tierce, dont il n'attendroit pas même qu'il fut guéri, quand il en devroit mourir *Strada dec. 1. liv.* 5. Il

en

XLI. Mais quoique Germanicus eût assemblé ses troupes, & fut en état de punir les rebelles, il jugea plus à propos de leur donner le tems de se repentir, pour voir, si à l'exemple des deux autres légions ils préviendroient sa vengeance. Il écrit donc à Cecina, pour l'avertir, qu'il est en chemin avec une puissante armée, résolu de les passer tous au fil de l'épée, sans en épargner un seul, s'ils ne punissent eux mêmes les coupables avant son arrivée. Cecina lit ces lettres en secret aux principaux Officiers *b*, & à quelques

REFLEXIONS POLITIQUES.

Les plaintes, que Tacite dit, que toute la ville de Rome faisoit contre Tibére, montrent assez, combien sa présence y étoit à charge au Sénat & au Peuple & , par conséquent, il fit très-sagement de ne s'en pas éloigner. Si Henri, Duc de Guise, qui fait sonner si haut sa capacité dans les Mémoires, qu'il nous a laissez de son Gouvernement à Naples, eût lû Tacite, peut-être qu'il n'eût pas fait la folie de sortir de cette ville, pour aller au rendez-vous d'une Dame, qui le vendoit aux Espagnols.

NOTES HISTORIQUES.

en donna mesme avis à tous les Princes, & demanda un passeport au Roi de France, & conseil au Duc de Savoye pour la route qu'il devoit tenir. Tout le livre 6. de l'Histoire de Strada est rempli de ces feintes, & des prétextes que prenoit Philippe, pour éluder ses promesses, & les priéres de la Gouvernante, & de ses autres Ministres. Mais il y avoit cette difference entre lui & Tibere, que cet Empereur envoyoit ses enfans aux armées revoltées, & que Philippe ne craignoit rien davantage, que d'entendre parler d'envoyer son fils Don Carlos en Flandre, & se repentit fort d'y avoir envoyé Don Juan d'Autriche, son frere naturel.

b Tacite dit, *Aquiliferu signiferisque*, c'est à dire, aux En-

ques autres, qui n'avoient point trempé dans la sédition, & les conjure ensuite de se garantir de la mort, & de sauver à leurs compagnons l'infamie du suplice, qui les attendoit, leur representant, que dans la paix, on écoute les raisons, mais que dans la guerre, les innocens périssent aussi bien que les coupables. Ces Officiers sondent les soldats, qu'ils croyent être propres à l'éxécution de leur dessein, & voyant, que la plus grande partie des légions se tenoit dans son devoir, ils conviennent avec Cecina du tems, qu'ils prendront, pour mettre à mort tous les plus séditieux. Le signal donné, ils vont fondre sur les factieux, & les égorgent dans leurs tentes, personne, excepté les auteurs & les complices de l'affaire, ne sachant pas où ce carnage avoit commencé, ni quand il finiroit.

XLII. De toutes les guerres civiles, qui furent jamais, pas une n'a été semblable à celle-ci. Ce n'est point dans un combat, ni par des ennemis, que se fait ce massacre; c'est par des gens, qui le jour même mangeoient encore ensemble, & qui la nuit d'aupara-

---

NOTES HISTORIQUES.

Enseignes Colonelles, qui portoient les aigles de leurs légions; & aux Enseignes des cohortes, qui portoient des louves, des vautours, des lions, des dragons, des centaures, des minotores, & autres figures de relief, soit de cuivre, de bronze, ou d'argent.

paravant couchoient en même lit *i*. Ce n'est par tout que cris, que blessures, que sang répandu, mais on n'en sait point la cause, le hazard conduit le reste. Il y périt aussi des innocens, car les coupables avoient pris les armes, après s'être aperçûs, à qui l'on en vouloit. Ni Cecina, ni les Colonels, ne se mirent point en peine d'arrêter la furie; le simple soldat eût toute liberté d'exercer sa vangeance, jusqu'à ce qu'il fut las de tuer. Germanicus entre incontinent après dans le Camp; & voyant tant de corps étendus sur la place, dit avec beaucoup de larmes, que ce n'est pas là un remêde, ni une saignée, mais une boucherie, & commande que ces corps soient brûlez. Les esprits encore tous bouillans sont tout-à coup saisis de l'ardeur d'aller combattre, comme pour effacer la tache de leur inhumanité, *s'imaginant d'ailleurs*, que les manes *courroucez* de leurs compagnons ne pouvoient être appaisez, que par les blessures honorables, qu'ils recevroient des ennemis. Germanicus aquiesce à leur desir, & ayant fait dresser un pont sur le Rhin, pas-

NOTES HISTORIQUES.

i. Il arriva de mon tems une semblable affaire à Venise entre des Sbirres & des Gardes commis aux entrées, qui ayant été proscrits pour avoir tiré des coups de mousqueton sur les gondoliers de Monsieur l'Ambassadeur de France, tâcherent de s'entretuer les uns les autres, pour avoir leur grace en aportant la teste de leurs compagnons.

passe douze mille légionaires : vingt six cohortes des Aliez, & huit régimens de Cavalerie, dont la fidélité avoit été impénétrable à la sédition.

XLIII. Les Allemands, qui n'étoient pas loin de là, vivoient joyeux & contens, pendant que nos armes demeuroient oisives, & comme en interdit, à cause de la mort d'Auguste, & que nos divisions nous tenoient occupez. Les Romains traversent en diligence la Forest Cesia *k*, & vont se poster sur un rampart commencé par Tibere *sous Auguste*, où ils se fortifient devant & derriere avec une bonne palissade, & sur les deux aîles, avec de gros arbres coupez, qui leur servoient de barricade. De là passant par des bois fort épais, on met en délibération, lequel des deux chemins on prendroit, le plus court & l'ordinaire, ou bien le plus difficile & le moins frayé, & par conséquent celui, où les ennemis ne s'aviseroient pas de les attendre. Cette raison fit choisir le plus loing, mais tout le reste fut fait à la hâte, car les espions raportérent, que les Allemands célébroient cette nuit-là comme une fête, & la devoient passer en réjoüissance solemnelle. Cecina eut ordre d'avancer avec des cohortes sans bagage, & d'ouvrir un passage dans la forêt, en faisant abatre

 tout

NOTES HISTORIQUES.

k Dans le territoire de Munster.

tout ce qui le pouvoit embarasser. Les légions suivoient à peu de distance; la nuit, qui fut belle & claire, facilita la marche. On entre dans les villages des Marses, lesquels on environne de Corps de garde. On les trouve couchez, les uns dans leurs lits, les autres le long des tables, sans aucune sentinelle, sans nulle apréhension de guerre, tant leur confiance, ou leur négligence, étoit grande. Encor n'étoient ils pas en paix, celle des yvrognes n'étant qu'assoupissement & létargie.

Où, On ne peut pas même dire, qu'ils fussent en paix, n'y ayant que langueur & stupidite parmi les gens yvres.

XLIV. Pour faire plus de dégât, Germanicus divise en quatre bataillons ses troupes, qui ne respiroient que vengeance *l*, & met cinquante milles de païs à feu & à sang, sans épargner ni âge, ni sexe, ni lieux sacrez, ni lieux profanes. Le fameux temple, apellé *Tanfana m*, fut rasé jusqu'aux fondemens; & tout cela se fit par les nôtres, sans recevoir aucune blessure, n'ayant rencontré que des gens demi endormis, désarmez, ou errans par

NOTES HISTORIQUES.

l Les Romains gardoient un profond ressentiment contre les Marses, parce qu'ils avoient contribué plus que tous les autres à la défaite de Varus, qui d'ailleurs étoit enterré chez eux, avec ses légions, dans la forêt de Teutberg.

m C'étoit le plus beau temple de toute l'Allemagne, dédié au *Principe des Choses*, qui ne peut être que le Souverain Etre.

par les champs. Ce massacre réveilla les Bructéres *n*, les Tubantes *o*, & ses Usipétes *p*, qui s'allérent camper dans certains bois, par où l'armée devoit passer à son retour ; mais Germanicus en étant averti, marcha toûjours en bataille. Les Cohortes Auxiliaires avec une partie de la Cavalerie faisoient l'Avant-garde ; la premiere légion venoit après, avec le bagage au milieu de l'armée ; la vingt-uniéme marchoit à l'aîle gauche ; la cinquiéme à la droite ; & la vingtiéme à la queuë, avec le reste des Alliez. Les ennemis ne branlerent point, qu'ils ne vissent le gros de l'armée entré dans le bois ; & d'abord escarmouchant legérement sur le front & les aîles, ils fondirent avec toutes leurs forces sur l'Arriére-garde, & les cohortes armées à la legere ne pouvoient déja plus soutenir l'effort des bataillons serrez des Allemands, lorsque Germanicus, poussant son cheval vers la vingtiéme légion, cria de toute sa force, que l'heure étoit venuë d'effacer la tache de la sédition ; qu'ils se hâtassent donc de tourner leur faute en mérite, & leur infamie en gloire. A ces

---

NOTES HISTORIQUES.

n Peuple entre l'Ems & le Rhin, voisins de la Frise.
o Peuple de la VVestfalie sur la rive de l'Ems.
p Peuple, qui habitoit le long de la Lipe. Les Tubantes & les Marses sont aujourd'hui le païs de Cleves & de Gueldre.

ces mots, leur courage se ralume si fort, que d'un même effort, ils rompent l'ennemi, le repoussent jusqu'en rase campagne, & le taillent en piéce. En même tems, l'Avant-garde sort du bois, & va se retrancher. Après cela, le chemin fut libre, & les soldats retournérent à leur quartier d'hiver, bien contens de leur expédition, qui leur faisoit oublier tout le passé.

XLV. Quand Tibére aprit cette nouvelle, il en eût tout ensemble de la joye & de l'inquiétude. Il se réjouissoit de voir la sédition étouffée, mais il étoit faché, que Germanicus en eût la gloire 1, & qu'il eût aquis l'affection des

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Telle est la nature de l'envie, des actions, qui méritent loüange & récompense, elle en fabrique la ruïne de ceux, qui les ont faites : de sorte que les grands Capitaines, & les grands Hommes courent toujours risque, ou d'être blâmez & méprisez pour les mauvais succès; ou d'être enviez, & soupçonnez d'une ambition dangereuse, à l'ocasion des bons. Don Carlos Coloma, de qui est cette réflexion, dit, que le Duc de Guise aïant gagné la bataille d'Auneau & Beausse, contre les Reitres & les Suisses envoïez au secours des Huguenots, Henri III. feignit d'être joïeux de cet heureux succès, mais que par la suite on connut, que ce n'étoit pas là ce qu'il demandoit. Tant il est difficile de servir les Princes à leur goût. *Livre 1. de son Histoire de la guerre de Flandre* Le Cardinal Mazarin avoit de la joïe, de ce que Monsieur le Prince lui avoit facilité les moïens de rentrer dans Paris

des soldats par des largesses 2, & sur tout en leur

REFLEXIONS POLITIQUES.

Paris; d'où dépendoit son établissement en France; mais sa joye étoit tempérée par la jalousie des grandes actions de ce Prince, à qui il offroit le commandement de l'armée de Flandre, pour éloigner de la Cour un Compétiteur si dangereux. *Mem. de M. de la Rochef.*

2. Les largesses, que fait aux soldats un Géneral, qui est haï du Prince, & qui a des prétentions à la Couronne, passent pour autant de corruptions, & par conséquent, pour autant de crimes & particuliérement, lorsque le Général a beaucoup de réputation militaire. Les ennemis du Duc de Guise, dit Coloma *ibid.* disoient, que la maniére, dont il avoit fait la guerre, & l'argent, qu'il répandoit à toutes mains, (qui n'étoit pas la coutume des François) montroient bien d'où venoit cet argent, & quels étoient les desseins de celui, qui le lui envoyoit; qu'il ne pouvoit jamais prendre un meilleur prétexte, que celui de la Religion; pour arriver à la Couronne par l'apui du Roi d'Espagne; qu'Hugues Capet y étoit parvenu, quoiqu'il y eût moins de droit, que n'en avoit la Maison de Guise, seulement parce qu'on lui avoit abandonné le commandement des armes; qu'Henri III. nourissoit des vipéres dans son sein, & que s'il differoit davantage le reméde des maux, qui le menaçoient, il reconnoîtroit sa faute, lorsqu'il ne seroit plus tems. Il est bon de remarquer en passant, que Coloma croit lui-même, que le Duc de Guise s'étoit vendu au Roi d'Espagne, quand il dit, que le Commandeur Juan Moreo, qui manioit l'argent que Philippe II. distribuoit en France, gagna si bien ce Duc, qu'il le fit devenir tout Espagnol. *Livre 5. de la même histoire.*

leur accordant trop tôt leur congé. Il ne laissa pas de raconter ses exploits au Sénat, & de loüer beaucoup sa valeur, mais avec des termes si recherchez, & si magnifiques, qu'on ne le croyoit point sincére *q*. Il parla moins de Drusus, & du succès de son voyage en Illirie, mais ce fut avec plus de franchise & d'amour, &, outre cela, il octroya aux légions de la Pannonie tout ce que Germanicus venoit d'accorder aux siennes.

Oû trop étudiez & trop affectez pour estre crû sincere.

XLVI. En la même année mourut Julia, fille d'Auguste, qui l'avoit autrefois releguée pour son impudicité *r*, en l'Isle de Pondataire

NOTES HISTORIQUES.

q Aussi vouloit il, qu'on crût qu'il éxagéroit, pour attenuer par là tout le bien qu'il avoit dit de Germanicus. *Pessimum inimicorum genus laudantes.*

r Julia, dit Patercule, oubliant tout-à-fait, qu'elle étoit la fille d'Auguste & la femme de Tibére, ne laissa rien échaper à ses débauches, de tout ce qu'une femme peut faire ou souffrir de plus honteux & de plus infame. Elle mesuroit la grandeur de sa fortune par la licence & par l'impunité. Elle eût pour adultéres Julius Antonius, fils de Marc Antoine, & mari de Marcella, niéce d'Auguste; Quintius Crispinus, Appius Claudius, Sempronius Graccus, & Scipion, outre quelques autres de moindre qualité. *Hist.* 2 *chap.* 100. Elle eut quatre enfans d'Agrippa son second mari, trois fils, & une fille, qui hérita de son nom & de ses mœurs. Suetone dit, qu'étant femme de Marcellus elle avoit fort aimé Tibére, comme c'est la coutume des coquétes, & des débauchées, d'en aimer toûjours mieux un autre, que leur mari. Senéque dit, qu'Auguste reconnoissant trop tard la faute qu'il avoit faite de publier l'infamie de sa fille en l'envoyant en éxil, disoit avec douleur, que tout cela ne lui fût point arrivé, si Agrippa, ou Mecenas, eût été encore en vie.

res ʃ, & puis à Regge en Sicile. Du vivant de Caius & Lucius Agrippa, ses enfans, elle fut mariée à Tibére, qu'elle méprisa comme un homme bien au dessous d'elle 1; & ce fut la principale cause de la retraite de Tibére à Rhodes. Mais aussi, quand il fut Empereur, non content de la voir éxilée, déshonorée, &, par la mort du posthume Agrippa, privée de toutes ses espérances, il la fit mourir de pauvreté & de misere, s'imaginant, que l'éloignement du lieu de son exil déroberoit la connoissance de sa mort. Celle de Sempronius Graccus eut la même cause. Cet homme, qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Mariages inégaux sont presque toujours malheureux, sur-tout, ceux des Gentishommes avec des Princesses de sang Royal. Car ordinairement ces princesses veulent se récompenser de cette inégalité aux dépens de l'honneur, ou des biens de leurs maris: & c'est d'elles qu'il est très-vrai de dire, que la Majesté & l'Amour ne demeurent jamais ensemble. Ajoûtez à cela, que le respect infini, qu'elles exigent à cause de leur rang, est insuportable à des maris, qui ont sujet d'avoir un mépris infini pour des déréglemens, dont ils n'oseroient parler. Il faut donc s'en tenir au précepte de ce Sage de Grece, qui recommande de ne point prendre de femme qui ait trop de bien, ou trop de naissance, de peur d'avoir un maître au lieu d'une compagne; ou, comme dit agréablement un ancien Poëte, de peur de rencontrer un mari, au-lieu d'une femme.

NOTES HISTORIQUES.

ʃ Aujourd'hui *Pianosa*, dans le Golfe de Pouzzoles.

qui étoit de famille illustre, adroit, & bien versé dans l'art de cajoler, avoit corrompu Julia durant son mariage avec Agrippa, & sa galanterie n'en demeura pas là, car l'adultére constant encore après que Tibére l'eut épousée, il la rendoit désobéïssante à son mari, & l'irritoit incessamment contre lui. On a crû même, qu'il étoit l'auteur des lettres qu'elle écrivoit à son pere, pour faire tomber Tibére en disgrace. Tout cela fit releguer Graccus en l'Isle de Cercine en Afrique, où il resta quatorze ans. Les soldats envoyez pour le tuer le trouvérent sur le haut du rivage, qui ne s'attendoit à rien de bon. Il demanda un peu de temps, pour écrire sa derniere volonté à Alliaria, sa femme, & puis il leur presenta sa tête. Constance digne du nom Sempronius, dont il avoit dégéneré par la molesse de sa vie 2. Quelques uns ont écrit que ces sol-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 On ne connoît jamais bien les hommes qu'à la mort. Toutes les taches d'une vie voluptueuse & déréglée sont éfacées par un mort généreuse. Le Comte de Chalais se fit autant d'honneur par la sienne, où il invoqua le nom de Dieu jusqu'au vingtiéme coup, de trente-six qu'il reçut du bourreau, (chose singuliére) que les desordres de sa vie, & sa conspiration contre le Roi, l'avoient deshonoré. *Lettre du 19. d'Août 1626. dans le tome 1. des Mémoires du Cardinal de Richelieu.* Don Rodrigo Calderon, Favori de Philippe III. Roi d'Es-

ſoldats ne furent pas envoyez de Rome, mais par Lucius Aſprenas, Proconſul d'Afrique, ſur qui Tibére croyoit, mais en vain, pouvoir rejeter le ſoupçon & la haine de ce meurtre 3.

XLVII. Cette année eſt encore remarquable par de nouvelles cérémonies, ſavoir, par l'établiſſement d'un Collége de Prêtres en l'honneur d'Auguſte, à l'imitation de celui des Prêtres Titiens, inſtituez autrefois par Titus Tatius *t*, pour conſerver la religion des Sabins. On tira au ſort vingt-un des principaux de la Ville, auſquels furent adjoints Ti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

d'Eſpagne, changea, par la conſtance héroïque de ſa mort, la haine, qu'on lui portoit, en eſtime, & compaſſion. *Saavedra empr* 3 *Un bel morir*, dit Petrarque, *tutta la vita honora*.

3 Les Princes ont beau vouloir rejetter ſur autrui la haine des réſolutions violentes, qui s'exécutent contre les Grands, on les en croit toûjours les auteurs, quand ils laiſſent impunis ceux, qui les ont exécutées. Après que Pierre le Cruel eût fait mourir ſecretement Jean Nug-

NOTES HISTORIQUES.

t Ces Prêtres ou Chevaliers furent inſtituez ſous le regne de Romulus, après la confédération des Sabins avec les Romains, qui reçûrent pour concitoyens & compagnons les Sabins, qu'ils avoient eus le même jour pour ennemis, ainſi que parle Tacite, *eodem die hoſtes, dein cives habuerit. Ann.* 11. Ce Tatius étoit le Roi des Sabins, & fut aſſocié à la Royauté de Rome par Romulus, qui lui donna pour ſon habitation le Capitole & le Mont Quirinal. Mais ſa mort, qui arriva peu de tems après, réünit la puiſſance royale en la perſonne de Romulus, qui demeura ainſi Roi des Romains & des Sabins.

Tibére, Drusus, Claudius, & Germanicus r. Les Jeux Augustaux commencerent alors d'être troublez par les différentes inclinations des uns pour un Acteur, & des autres pour un autre *u*. Auguste avoit beaucoup donné dans

REFLEXIONS POLITIQUES.

Nugnez de Prado, Grand maître de Calatrava, ce Roi, dit Mariana en témoigna de la douleur, pour éviter la haine & l'infamie que lui attiroit la mort injuste d'un Seigneur, dont le plus grand crime étoit d'être ami d'un favori disgracié. Mais comme il ne se fit aucune recherche, ni par conséquent aucune punition, d'un cas si atroce, tout le Roïaume crût que tout ce que le monde soupçonnoit auparavant du Roi, étoit une vérité, qui ne soufroit point de doute. *Chapitre.* 8 *du livre* 16. *de l'Histoire d'Espagne*

1 Les Ordres de Chevalerie ne sont estimez, qu'autant qu'ils sont réduits à un petit nombre de Chevaliers. Encore faut-il que ce petit nombre soit des gens illustres,

NOTES HISTORIQUES.

u Cabréra remarque fort à propos, que les spectacles & les Jeux publics furent cause, que le peuple Romain, qui se contentoit auparavant d'obeïr aux Magistrats & aux Loix, s'avisa de vouloir avoir part au Gouvernement. Car s'étant mis sur le pied d'aplaudir licentieusement à ce qui lui donnoit le plus de plaisir, comme s'il eût été capable de juger prudemment, il commença à s'apercevoir, que les Acteurs faisoient grand cas de son aprobation, & que sa faveur les mettoit en crédit. Si bien qu'après avoir connu le pouvoir, qu'il avoit dans les festes publiques, il vint à mépriser les Nobles & les Magistrats, & puis à créer des tribuns, des Ediles, & des Questeurs. Enfin, il introduisit les plebeyens dans le Consulat & dans la Dictature; & les rendit par là égaux en tout aux patriciens. *Chap.* 22. *du livre* 1. *de son Histoire.* Ainsi, il ne faut pas s'étonner, si Tibére, si savant en l'Art de regner, avoit tant d'aversion pour les spectacles, & pour toutes les assemblées populaires.

dans ce divertissement, par complaisance pour Mécenas, qui aimoit éperdûment le boufon Batillus : & outre qu'il n'étoit pas lui-même ennemi de ce passe-tems, il croyoit qu'il étoit d'un bon Prince, de se mêler dans les plaisirs du 2. Peuple x. Tibére étoit tout d'une

REFLEXIONS POLITIQUES.

tres, ou par leur naissance ; ou par leur mérite ; car autrement les Grands tiennent à deshonneur d'y être associez, & par conséquent le Prince se prive d'un moïen facile de les récompenser, Tacite dit, que les Généraux d'armée voïant que le Sénat de Rome accordoit les ornemens du triomphe pour les moindres exploits de guerre, crurent, qu'il leur seroit plus honorable d'entretenir la paix, que de renouveler la guerre qui leur égaleroit tous ceux, à qui la faveur du Prince feroit décerner le triomphe. *Ann.* 13. Il faisoit beau voir en Portugal le tailleur & le cordonnier du Roi Alfonse VI. porter l'habit de Christ, quoique veritablement ils

---

NOTES HISTORIQUES.

x Strada dit, qu'Octave Farnese, Duc de Parme, & Gendre de Charles quint, pratiquoit fort cette maxime, & qu'aussi il fut un des Princes de son tems, que le Peuple aima davantage. *Laxamentis popularibus ipse se privato non absimilem immiscebat, effecitque, ut inter principes ea tempestate populorum studiis ac benevolentia claros merito haberetur Lib. 9. dec. 1.* Burnet dit, que la Reine d'Angleterre Elizabet possedoit tout-à fait l'art de s'insinuer dans l'esprit de ses sujets, & que bien qu'on la soupçonnât d'y estre trop comédienne, elle réüssit néanmoins dans ses vüës, & se fit plus aimer de son peuple par certaines petites complaisances & affectations de se montrer & de regarder le monde, quand elle passoit par les ruës, que plusieurs Princes n'avoient fait en répandant les graces à pleines mains. *Hist. de la Réformation d'Anglet. livre 3. de la seconde partie.*

d'une autre humeur, mais il n'osoit pas encore assujettir à de plus dures loix un peuple 3, qui avoit mené si long-tems une vie douce & voluptueuse.

AN

ils en fussent bien aussi dignes, que la pluspart de ceux, à qui le Comte de Castelmelhor le vendoit.

2 Comme il y a certains jours dans l'année, que les peres de famille passent en réjoüissance avec leurs enfans, il est bien juste, qu'il y en ait aussi quelques-uns, où le Prince vive comme en famille avec son peuple. Tacite dit, que Néron, qui d'ailleurs étoit un très-méchant Prince, faisoit des festins dans les places publiques, & se montroit par toute la ville, comme si toute la ville eût été sa maison. *Ann. 15* Les Princes sages, dit Cabrera, assistent aux Jeux publics, pour gagner l'affection de leurs Sujets, & ces Jeux, ou spectacles, sont assignez à certains jours, pour moderer les mécontentemens ordinaires du peuple par des divertissemens, qui dissipent son chagrin. *Chap. 1. du livre 6. de son Histoire.* Comines dit, que les Princes, qui partagent leur tems selon leur âge, une fois en sens & en conseil; une autre fois en fêtes & en plaisirs, ceux-là sont bien à loüer, & les Sujets bien-heureux d'avoir un tel Prince. *Chap. 4. du livre 6 de ses Mémoires.*

3 Un Prince, qui commence à regner, ne doit rien changer aux choses qu'il trouve établies de longue main, le peuple se défesant difficilement de ses vieilles coutumes. Si la mémoire de son prédécesseur est agréable, il doit se conformer à sa maniére de gouverner, du moins jusqu'à ce qu'il ait bien afermi son autorité. Il faut mener le peuple par de longs détours, & faire en sorte qu'il aille où l'on veut, sans qu'il s'aperçoive de

AN DE ROME 768.

XLVIII. Sous le Consulat de Drusus & de Norbanus, le triomphe fut décerné à Germanicus, pendant que la guerre duroit encore. Et

REFLEXIONS POLITIQUES.

de la route qu'on lui fait tenir. Loüis XI. faillit à tout perdre pour avoir voulu défaire tout ce que son pere avoit fait. *Quand il vint à la Couronne*, dit Comines, *il désapointa tous les bons & notables Chevaliers, qui avoient bien servi son pere au recouvrement & pacification du Roïaume. Et maintefois après s'est repenti de les avoir ainsi traitez, en reconnoissant son erreur. Car il en eut la guerre, apellée le Bien-public, qui pensa être cause de lui ôter la Couronne, Chapître 3. du livre 1. & 11. du livre 6. de ses Mémoires.* Aussi recommanda-t-il bien en mourant à son fils de ne pas faire comme lui. La Reine d'Angleterre Elizabet fit tout le contraire de Loüis XI. à son avénement à la Couronne; car elle employa la plufpart des Ministres de la Reine Marie, sa sœur, de qui elle avoit été fort maltraitée; & quoique dans le cœur elle fut déja toute Protestante, elle ne laissa pas de se faire sacrer par un Evêque Catholique, & de commander au Chevalier Carn, que Marie tenoit Ambassadeur à Rome, de faire ses complimens au Pape. *Burnet livre 3. de la seconde partie de son Histoire.* Mariana dit, qu'Emanuel, Roi de Portugal, fit quelque difficulté de rapeller le frere & les enfans du Duc de Bragance, qui étoient éxilez, pour ne pas montrer dès le commencement de son regne, qu'il eût dessein de changer ce que Jean II. son prédécesseur avoit fait: & pour ne se pas rendre ennemis ceux à qui Jean avoit donné leur confiscation. *Chap. 13. de son Hist.*

Et bien qu'il fît de grands préparatifs pour l'Eté suivant, il anticipa néanmoins dès le commencement du Printems, par une course, qu'il fit à l'improviste sur le païs des Cattes, car il y avoit lieu d'espérer, qu'ils alloient se partager d'intérêts entre Arminius & Segestés, tous deux considérables aux Romains, l'un pour sa perfidie, & l'autre pour sa fidélité. Arminius troubloit & soulevoit l'Allemagne; Segestés avoit déclaré dans le dernier festin, après lequel on prit les armes, & plusieurs fois même auparavant, qu'il se tramoit une révolte, conseillant à Varus 1 de se

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La bonne opinion, que la plupart des Grands ont de leur suffisance, ou de leurs forces, fait que très souvent ils négligent de rechercher le fond des cabales & des conspirations, qui se font contr'eux. Jamais, dit Comines, je ne connus Prince, qui ait sû connoître la différence entre les hommes, jusqu'à ce qu'il se soit trouvé en nécessité & en affaire.... Ceux, qui font les choses en crainte y donnent les bonnes provisions, & gagnent plus souvent que ceux, qui y procédent avec orgüeil.... Pour telles raisons ce n'est pas honte d'être soupçonneux, mais c'est grand'honte d'être trompé & de perdre par sa faute. *Chap. 12. du livre* 1. 4. *du* 2. *&* 5. *du* 3. Au milieu du siécle passé, il arriva à Sienne une révolution, qui sert de leçon aux Gouverneurs. Une étincelle de cette commune conjuration contre l'Empereur, dit Juan Ant. de Vera, sauta du Roïaume de Naples à Sienne, où commandoit alors Don Diego de Mendoça

se saisir de lui & d'Arminius y, & de tous les principaux du pays, par la raison, que le peuple n'oseroit rien entreprendre, quand il n'auroit plus de Chefs; & que Varus auroit le tems de discerner les innocens d'avec les coupables 2. Mais Varus périt par

REFLEXIONS POLITIQUES.

mais cette étincelle y entra si subtilement, que bien que Don Diego en fût averti, il trouva dans l'extérieur du peuple de quoi flater son incrédulité, qui à la fin lui couta fort cher; car les Siennois venant à crier, *liberté*, chassérent de leur ville les Espagnols & les Florentins, & reçurent à leur place une garnison Françoise, *Epitome de la vie de Charles-quint*. Et cela fut cause que Don Diego dans sa vieillesse, ne fut point employé, lui qui l'avoit tant été dans sa jeunesse; de sorte que l'âge meur paia pour les défauts de son jeune âge. C'est comme en parle Dom Baltazar de Suniga dans l'extrait de sa Vie, qui est à la tête de son Hist. de la Guerre de Grenade, où il a fort imité le stile de Tac.

2 Ce que doivent faire ceux qui gouvernent les peuples, au regard des avis qu'on leur donne des trahisons qui se trassent contre le Prince & l'Etat, c'est, dit un Politique, de s'assurer au plûtôt des personnes suspectes, & des Places, où ils commandent, pour, après, s'informer à loïsir de ce qui en est, & les trouvant coupables, les punir selon l'exigence des cas. Car en telle occurrence l'incredulité est périlleuse; tout delai est dangereux; le moindre ombrage est réputé pour crime; & les moindres soupçons donnent lieu à la loi des justiciaires, qui ne peut

NOTES HISTORIQUES.

y Fils de Sigimer, le plus grand Seigneur du païs.

par la force du Destin 3, & par le courage

REFLEXIONS POLITIQUES.

peut-être trop rigoureuse, la rigueur y étant tenuë pour clemence, & la grace pour rigueur. Ainsi les Princes & les Ministres, en ces pratiques de perfidie, doivent prendre premiérement le bouclier de l'assûrance, & puis déguainer l'épée de la justice, ou seulement contre les Chefs de la conspiration pour l'exemple; ou contre tous ceux, qui y ont trempé, pour la faute. *Dans les Mémoires de Montresor.* M. le Cardinal de Richelieu apuie fortement cette maxime. Dans le cours des affaires ordinaires; dit-il, la justice requiert une preuve authentique; mais il n'en est pas de même en celles, qui concernent l'Etat. Car en tel cas, ce qui paroît par des conjectures pressantes, doit quelquefois être tenu pour suffisamment éclairci; dautant que les partis qui se forment contre le salut public, se traitent d'ordinaire avec tant de ruse & de secret, que l'on n'en a jamais de preuve évidente, que par leur événement, qui ne reçoit plus de remede. Il faut en ces occasions commencer quelquefois par l'éxécution, au-lieu qu'en toutes autres l'éclaircissement du droit par témoins, ou par piéces irreprochables, est préalable à toutes choses. *Chap. 5. de la seconde partie de son Testament Pol.*

3 La force des Destins est insurmontable, dit Paterculе; quand ils veulent faire périr quelqu'un, ils pervertissent ses conseils, & lui ôtent le jugement. *Chap.* 57. *&* 118. dit Comines, *Dieu est tant offensé, qu'il ne le veut plus endurer, mais veut montrer sa force & sa divine justice, alors premiérement leur diminuë le sens,* (aux Princes) *de sorte qu'ils fuïent les conseils des sages, &c. Chap. dernier du livre 5. de ses Mémoires.* Jerôme Moron Chancelier de Milan, passoit pour le plus grand politique, qui fût en Italie, & néanmoins il tomba dans les

vage 4 d'Arminius z. Pour Segestés, quoiqu'il se

REFLEXIONS POLITIQUES.

les filets du Marquis de Pesquére, dont tous ses amis lui conseilloient de se défier, comme d'un homme, qui ne manqueroit jamais de le sacrifier à Charles-quint. Chose qui me parut d'autant plus étrange; dit Guichardin, que je me souvenois, que Moron m'avoit dit plusieurs fois du tems de Leon X. qu'il n'y avoit point d'homme en Italie, ni plus malin, ni de plus mauvaise foi, que le Marquis de Pesquére. *Liv. 6. de son Hist.*

4 Ce n'est pas une petite question entre les Politiques & les Gens de guerre de savoir, lequel vaut mieux pour un Général d'armée, beaucoup de cœur avec un esprit médiocre, ou beaucoup d'esprit avec un médiocre cœur. M. le Cardinal de Richelieu préfére le beaucoup de cœur; & puis il ajoûte: On s'étonnera peut-être de cette

NOTES HISTORIQUES.

z Ce jeune homme, dit Patercule, étoit d'une constitution robuste, avoit la conception vive, & l'esprit délicat & pénétrant, au delà de tout ce que l'on se peut imaginer d'un barbare. Considérant, que rien n'est plus facile que d'oprimer ceux, qui n'aprehendent rien, & que le trop de confiance est le commencement le plus ordinaire des grands malheurs; il fait part de son dessein premiérement à peu de gens, & puis à beaucoup d'autres: & cette résolution fut si promptement suivie de l'exécution, que Varus ayant négligé le premier avis de Segestés, n'eut pas le loisir d'en recevoir un second. *Chap.* 118. Charles, dernier Duc de Bourgogne, fit la même faute que Varus, & périt de même pour n'avoir pas voulu donner audience à un Gentilhomme Provençal nommé Cifron, qui lui vouloit révéler la trahison du Comte de Campobasso; ni ajoûter foi aux avis, que Loüis XI. lui fit donner par le Seigneur de Contay, son Ambassadeur en France, que ce Comte marchandoit sa mort. *Par où vous voyez*, dit Comines, *que Dieu lui troubla le sens en cet endroit. Livre 4. de ses Mémoires chap. dernier, & livre 5. chap. 6. & 8.*

se fut laissé entraîner à la guerre par le consentement général de ses compatriotes, il ne laissoit pas d'être en discorde avec Arminius; & cette mésintelligence s'étoit augmentée par un mécontentement particulier de ce qu'Arminius lui avoit enlevé sa fille qui étoit accordée à un autre. Si bien que ce qui est d'ordinaire un lien étroit d'amitié entre ceux, qui s'alient volontairement ensemble, étoit un éguillon de haine & de vengeance entre ce beaupére & ce gendre 5.

XLIX. Ger-

REFLEXIONS POLITIQUES.

cette proposition, parce qu'elle est contraire à ce que plusieurs ont pensé sur ce sujet; mais la raison en est évidente: Ceux, qui ont grand cœur, ne s'étonnent pas dans le péril, & par conséquent tout l'esprit & le jugement, que Dieu leur a donné, leur sert en telle occasion: au contraire ceux, qui ont peu de cœur, s'étonnant facilement, se trouvent au moindre danger si troublez, que quelque grand esprit qu'ils aïent, il leur est entiérement inutile, parce que la peur leur en ôte l'usage..... Comme il ne faut pas au Général d'armée une vaillance, qui soit destituée de jugement, il ne faut pas aussi, qu'il ait trop de flegme, ni trop de raisonnement; parce qu'il seroit à craindre, que la prévoïance de beaucoup d'inconvéniens, qui peuvent arriver & qui n'arrivent pas, ne le détournât d'entreprendre ce qui réussiroit à d'autres moins spirituels, & plus hardis. *Section 4 du chap. 9. de la 2. partie de son Testament Politique.*

5 Comme les Princes ne se marient le plus souvent que par intérêt, & non point par amour, la parenté; loin d'être un lien d'amitié entr'eux, ouvre la porte à des prétentions nouvelles, qui se convertissent en querel-

XLIX. Germanicus donne donc à Cecina quatre légions, cinq mille soldats auxiliaires, & quelques compagnies d'Allemands levées à la hâte dans des lieux de deça le Rhin. Il méne avec soi pareil nombre de légions, mais une fois autant d'Aliez; & après avoir dressé un Fort sur le Mont Taurus *a*, & sur les fondemens même d'un autre, que son pére y avoit bâti autrefois, il marche en diligence contre les Cattes, laissant Lucius Apronius, pour empêcher, que les pluyes venant à grossir les riviéres, les chemins n'en fussent endommagez. Car en allant il trouva les eaux si basses, & les chemins si secs, (chose rare en ce climat) qu'il n'avoit point eu de peine à passer; mais il craignoit qu'à son retour ce ne fût pas de même. Son arrivée chez les Cattes fut si soudaine, que les vieillards, les femmes, & les enfans, furent d'abord ou tuez, ou faits prisonniers, & la

REFLEXIONS POLITIQUES.

relles, & puis en guerre. Le dernier Duc de Bourgogne haïssoit fort Edoüard, Roi d'Angleterre, & toute la Maison d'York, contre laquelle il soutenoit celle de Lancastre, dont étoit son aïeule maternelle, & cependant, il épousa à la fin Marguerite, sœur d'Edoüard, seulement pour se fortifier contre le Roi Loüis XI. Mais comme cette aliance ne s'étoit faite que par un intérêt d'Etat,

NOTES HISTORIQUES.

a Dit aujourd'hui Der Heyrich.

la Jeunesse contrainte de passer à la nage le fleuve Adrana *b* ; & comme elle vouloit empêcher les Romains d'y bâtir un pont, elle fut repoussée à coups de traits & de machines : & puis ayant tenté en vain de faire la paix, quelques-uns vinrent se rendre à Germanicus, & les autres abandonnant leurs Cantons, se retirérent dans les bois. Germanicus, après avoir brulé Martium *c*, qui étoit leur Capitale, ravage le plat-pays, & rebrousse vers le Rhin, sans que les ennemis osassent jamais le charger en queuë, comme ils ont coutume de faire, quand ils ont pris la fuite par ruse, plûtôt que par épouvante. Les Cherusces *d* avoient eu bien envie de secourir les Cattes, mais ils eurent peur de Cecina, qui portoit çà & là la terreur de ses armes. Les Marses, au contraire, ayant osé l'attaquer, furent batus & mis à la raison.

L. Peu de tems après, il vint des Députez de

REFLEXIONS. POLITIQUES.

d'Etat, & pour arriver tous deux à leurs fins, le Duc ne laissa pas de haïr toujours Edoüard, dont il faisoit des railleries sanglantes ; & celui-ci d'offrir à Loüis de se joindre avec lui ; & de faire la moitié des frais, s'il vouloit continuer la guerre au Duc. *Comines chap. 5. du liv. 1. 4. du liv. 3. 8. & 1. du liv. 4. de ses Mém.*

NOTES HISTORIQUES.

b Aujourd'hui l'Eder.

c Aujourd'hui Marpurg, Capitale de Hesse.

d Peuple de Brunsvvich & de Turinge.

de Segestés demander du secours contre ceux de son pays, qui le tenoient assiégé, car Arminius y étoit le plus fort à cause qu'il conseilloit la guerre 1; étant l'ordinaire des barbares de n'aimer & de n'estimer les hommes, qu'autant qu'ils ont l'humeur entreprenante & féroce, principalement, lorsque les affaires sont brouillées. Segestés avoit adjoint aux Députez Ségimond, son fils, quoique la conscience du jeune-homme y répugnât 2; car l'année

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Comme il n'y a rien de si jaloux, ni de si difficile à conserver parmi de puissans voisins, que la liberté, ceux, qui conseillent la guerre: paroissent plus affectionnez à la patrie, que ceux qui conseillent la paix; & , par conséquent, ils ont plus de crédit parmi leurs concitoïens. C'est par cet endroit, que Maurice, Prince d'Orange, qui regardoit la Tréve de 1609. comme la ruine de son autorité en Hollande, où il songeoit à se rendre Souverain, trouva moïen de perdre Jean de Barneveld qui avoit été le principal promoteur de cette Trêve, en persuadant par des libelles, que ce grand homme s'étoit laissé corrompre par l'or d'Espagne, & s'entendoit avec ce Roi, pour faire retourner les Provinces-Unies à son obéïssance.

2 Quand un Sujet se sent coupable de leze-majesté, il ne doit pas se fier sur la clémence du Prince, s'il n'en a de bons garans. Si ma mere étoit mon juge, disoit Alcibiade, je ne m'y fierois pas; à plus forte raison, ceux qui ont le Prince pour juge, & pour partie, doivent prendre bien des sûretez, avant que de se mettre entre ses mains. Le Cardinal Alfonse Petrucci ne fut pas plûtôt arrivé à Rome, que Leon X. le fit arrêter, & puis étrangler en prison, quoiqu'il y fut venu muni

née que toute l'Allemagne se révolta, étant créé Prêtre de l'Autel des Ubiens, il avoit rompu ses bandelettes *e* sacrées, pour s'aller rendre aux rebelles. Toutefois se confiant en la clémence Romaine, il se chargea de la commission de son pére, & fut très bien reçû 3, & puis envoyé avec escorte sur la frontiére des Gaules. Germanicus ne perdit pas sa peine à retourner, car après quelque combat il arracha Segestés des mains de ses ennemis, avec beaucoup de ses parens & de ses vassaux. Il y avoit aussi des Dames de qualité, & entr'au-

REFLEXIONS POLITIQUES.

d'un saufconduit du Pape duquel l'Ambassadeur d'Espagne étoit garant. Le Landt-grave de Hesse fut la dupe de la confiance qu'il prit en Charles-quint, auprès de qui il avoit deux Electeurs, & plusieurs autres Princes de l'Empire, pour intercesseurs.

3 Quelquefois les Princes, qui se piquent de reconnoissance, pardonnent aux enfans en considération des services rendus par les peres, ou par les ancêtres. Charles-quint fit grace à *Don Pedro Laso*, qui lui portoit la parole au nom des mutins de Tolede, parce qu'il étoit fils d'un Cavalier, dont il cherissoit la mémoire. Philippe II. s'étant aperçu, pendant qu'il consultoit une afaire avec le Secretaire d'Etat Matieu Vasquez, qu'un certain Gentil-homme de sa Chambre, les regardoit tous deux par curiosité : Allez dire à cet homme, dit-il, que si je ne lui fais pas couper la tête il en a l'obligation à son oncle Sebastien de Santoyo, qui me l'a donné. *Cabrera chap. 3. du livre. 12. de son Histoire.*

NOTES HISTORIQUES.

e C'étoient les marques de la Prêtrise.

autres la fille de Segestés, qui à sa contenance montroit, qu'elle tenoit bien plus du courage d'Arminius, son mari, que de l'humeur de son pére 4. Elle marchoit les bras serrez contre l'estomach, & les yeux arrêtez sur le fruit, dont elle étoit grosse, sans verser une larme, & sans rien dire, ni rien faire, qui pût sentir la supliante. On portoit aussi les dépouilles de la défaite de Varus, qui étoient tombées en partage à la plûpart de ces prisonniers. Enfin, paroissoit Segestés, d'une taille plus haute que tous les autres, résolu comme un homme, qui se souvenoit d'avoir été toûjours ami des Romains. Aussi parla-t il en ces termes.

Ou, remarquable par dessus tous les autres.

LI. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je commence à donner au Peuple Romain des preuves d'une fidélité inviolable. Depuis qu'Auguste m'a fait citoyen de Rome, je n'ai point eu d'amis, ni d'ennemis, que selon vos intérêts 1; & ce n'a point été par hai-

Ou, point eu d'autres amis ni d'autres ennemis, que les vôtres.

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il étoit bien plus glorieux à Thusnelda d'entrer dans les intérêts d'Arminius, qui étoit le libérateur de l'Allemagne, que dans ceux de Segestés, qui en étoit le deserteur. Les Traîtres ont ce malheur, que souvent ils sont haïs & méprisez de leurs propres enfans.

1 Il faisoit obliquement un reproche d'infidelité à Ar-

 mi-

» haine contre ma patrie, (car les Traîtres » sont odieux à ceux-mêmes, qu'ils préfé- » rent; *f*) mais parce que j'aimois mieux la » paix que la guerre 2, & que les Romains » & les Allemands rencontroient également leur

REFLEXIONS POLITIQUES.

minius, son rival, qui ayant été quelque tems au service des Romains, avoit obtenu, comme lui, le droit de Citoien, & la qualité de Chevalier Romain. *Assiduus militiæ nostræ prioris comes, & civitatis Romanæ jus, equestremque consecutus gradum, segnitia ducis in occasionem sceleris usus est.* Paterc. Hist. 2. cap. 118.

2 Les Traîres ne manquent jamais de prétextes, pour autoriser leur trahison, ni de raisons specieuses pour la défendre. Tous leurs manifestes sont remplis de celles, que Tacite met en la bouche de Segestés. Il n'y a point de mauvaise cause, qu'un bon Avocat ne sache colorer.

3 Il

NOTES HISTORIQUES.

f Philippe de Macedoine interrogé, qui étoient ceux, qu'il aimoit, ou qu'il haïssoit le plus: J'aime beaucoup, dit il, ceux, qui veulent faire une trahison pour mon service, mais je hais fort ceux, qui en ont fait quelqu'une. Le Comte de Campobache, dit Commines, fit savoir au Roi (Loüis XI.) par un Medecin, appellé Maître Simon de Pavie, que s'il lui vouloit faire certaines choses, qu'il demandoit, savoir, le payement de quatre cens lances, vingt mille écus comptant, & une bonne Comté, il offroit de lui bailler le Duc de Bourgogne entre ses mains, ou de le tuer. Le Roi eut la méchanceté de cet homme en grand mépris, & fit savoir tout ceci au Duc de Bourgogne. *Chap. dernier du livre 4. de ses Mémoires, & chap. 6. du livre 5.* A l'arrivée du Comte de Campobache vers le Duc de Lorraine, à qui il sacrifioit le Duc de Bourgogne, son Maître, les Allemands lui firent dire, qu'il se retirât, & qu'ils ne vouloient nuls traîtres avec eux. *Chap. 8. du livre 5.* Je ne dois pas frustrer ici Elizabeth d'Angleterre de la loüange, que mérite la belle réponse qu'el-

leur avantage dans la paix. J'accusai donc à Varus, qui commandoit alors vôtre « armée, Arminius, le ravisseur de ma fille, « & l'infracteur de l'alliance faite avec vous 3. « Ennuyé des longueurs & de l'irrésolution « de vôtre Général 4, & d'ailleurs attendant « peu

Ou, & que je jugeois la paix également utile aux Romains & aux Allemands.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. Il arrive souvent aux Grands de venger leur querelle particuliére sous le nom de la querelle publique. Segestés accusoit Arminius à Varus, comme un homme, qui haïssoit les Romains, & qui rendoit leur alliance suspecte aux Allemands: l'acusation étoit vraïe, & la défaite des légions de Varus en fit foi; mais le motif de cette accusation, dont il se fait ici un si grand mérite auprès de Germanicus, n'étoit point tant un effet de son amour & de son attachement pour les Romains, qu'un effet de la haine qu'il portoit au ravisseur de sa fille, & de la jalousie qu'il avoit de voir Arminius plus puissant & plus estimé que lui dans son païs. Ainsi, l'on peut apliquer à Segestés ce que Paterculе dit du Consul Opimius, qu'il sacrifia le fils du Consul Fulvius Flaccus, qui outre sa grande jeunesse étoit innocent, à la haine qu'il avoit euë contre son pere, plûtôt qu'à la vengeance publique. *Visa ultio privato odio magis quàm publica vindictæ data.* Hist. lib. 2. cap. 7.

4 L'irrésolution est le plus grand défaut, que puis-

NOTES HISTORIQUES.

qu'elle fit à ce Graveston, qui lui rendoit compte d'une trahison faite aux Espagnols à Berg-op-zoom. Après lui avoir donné mille écus pour sa peine & pour son voyage : *Retournez-vous-en chez vous*, dit elle, *& s'il arrive jamais que j'aye besoin d'un homme, qui sache faire en perfection le personnage de traître, je me servirai de vous. Coloma livre 1. de son Histoire de la Guerre de Flandre.*

» peu de secours des loix, je le priai de me
» faire arrêter avec Arminius & ses compli-
» ces; j'en prends à témoin cette nuit-là, que je
« voudrois avoir été la derniére de ma vie. Ce
» qui est arrivé depuis se peut mieux déplorer
» qu'excuser. Au reste, j'ai tenu Arminius
» dans les fers, & sa faction m'a fait le mê-
» me traitement: & dès que j'ai eu moyen
» de m'adresser à toi, César, j'ai préféré
» les anciens intérêts aux nouveaux, & le
» repos aux troubles, non point en vûë
» d'aucune récompense, que je prétende,
» mais pour être exempt de tout soupçon de
» perfidie, & plus en état de réconcilier les
» Allemands avec l'Empire, si jamais ils vien-
nent

REFLEXIONS POLITIQUES.

puisse avoir un Général, ou tout autre homme, qui a le maniment des affaires publiques. Comment profitera des occasions, où l'exécution est plus nécessaire que la délibération, un Ministre, qui ne sait à quoi se résoudre, qui a peur de tout, & qui est également fertile en doutes, & stérile en expédiens? Dans les conjurations, qui se brassent contre les Princes, il n'y a qu'un bon remede, qui est de prévenir; & tous les Princes, qui ne l'ont pas fait, ont été prévenus. Enfin, soit à la guerre, soit dans le cabinet, l'irrésolution est la ruïne des affaires, & souvent méme est pire qu'une mauvaise résolution; car il y a quelquefois du remède à celle-ci, au-lieu que l'autre rend les moindres maux incurables, ou laisse tout échaper.

nent à se repentir. *Ou, si jamais ils veulent assurer leur salut par un repentir.* Je te demande la grace de mon fils, dont la faute vient de sa jeunesse. J'avouë, que ma fille a été amenée ici malgré elle; mais consulte, qui doit l'emporter, la femme d'Arminius, ou la fille de Segestés «.

LII. Germanicus lui répond avec douceur, que ses enfans, ni ses proches, n'ont rien à craindre; & promet de lui faire donner une demeure honorable dans une ancienne Province Romaine, *afin qu'il y soit plus en sureté.* Il ramena ensuite son armée, & reçut le tître d'Imperator par le commandement de Tibére. La femme d'Arminius acoucha d'un fils, qui fut nourri à Ravenne. Je dirai en son lieu tous les outrages qu'on lui fit 1, *quand il fut grand.*

LIII. La

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est fatal aux grands hommes d'être malheureux peres, & de voir la fortune maratre à leurs enfans. Si le fils d'Arminius tenoit de son pere & de sa mere, comme il est à présumer, il ne pouvoit pas attendre des Romains un meilleur traitement que celui qu'il lui firent, étant la maxime de tous les Princes de venger sur les enfans les injures, qu'ils ont reçuës des peres. Il est encore à remarquer ici, que très-souvent les Grands sont punis par les mêmes maux qu'ils ont faits aux autres. Arminius avoit enlevé à Segestés, sa fille, qui étoit promise à un autre; & Germanicus, par un

LIII. La nouvelle du bon accueil fait à Segestés fut reçûë diversement, des uns avec plaisir, & des autres avec douleur, selon que chacun craignoit ou desiroit la guerre. Arminius, outre sa violence naturelle, outré de l'enlévement de sa femme, & de la servitude où tomboit l'enfant qu'elle portoit, couroit çà & là, sollicitant les Cherusces de prendre les armes contre Germanicus & Segestés, dont il faisoit aussi des railleries sanglantes. » Voilà, disoít il, un bon pere, que Se- » gestés ! Voilà un grand Général que Ger- » manicus ! Voilà un bel exploit de guerre ! » toute une armée a pris une jeune femme ; » au lieu que moi, je leur ai taillé en piéces trois

REFLEXIONS POLITIQUES.

un juste retour, lui enleva sa femme & son fils, par où Segestés fut doublement vengé. Comines fait beaucoup de ces sortes de réflexions, dont la plus instructive est celle-ci. Bien que, dit-il, le Duc de Bourgogne eût juste cause de haïr le Connétable de S. Pol, & de lui procurer la mort, toutefois toutes les raisons qu'on peut aléguer en cette matiére, ne sauroient couvrir la faute qu'il fit de le vendre au Roi par avarice, pour le faire mourir, apès lui avoir donné un bon & loïal saufconduit.... Et comme c'étoit au premier siége de Nancy, qu'il avoit commis le crime d'expedier l'ordre de livrer le Connétable aux gens du Roi. Dieu permit qu'au second siége de cette ville, il fut trahi par celui, à qu'il se fioit le plus & justement païé de sa déloïauté envers le Connétable. *Chapître 6. du livre 5, de ses Mémoires.*

trois légions & trois Lieutenans généraux. Aussi, ne fais-je pas la guerre, ni en traître, ni contre des femmes enceintes, mais à force ouverte, & contre des soldats, qui ont les armes à la main. On voit encore dans nos bois sacrez les Aigles & les enseignes Romaines, que j'ai suspenduës aux autels de nos Dieux. A la bonne heure, que Segestés établisse sa demeure dans un pays vaincu; qu'il rende la Prêtrise des Ubiens à son fils; du moins les Allemands ne l'excuseront-ils jamais d'avoir introduit entre l'Elbe & le Rhin les Verges & les Haches Consulaires, & les autres marques de la Domination Romaine. Les autres peuples, qui ne la reconnoissent point, ne savent ce que c'est que suplices & qu'impôts. Après avoir secoué ce joug, & éludé tous les efforts de cét Auguste, dont ils font un Dieu, & de ce Tibére, qu'il avoit choisi pour nous asservir; craindrions-nous un jeune homme sans expérience, & une armée, qui n'est composée que de séditieux? Si donc vous aimez mieux vôtre patrie, vos familles, & vos anciennes loix, que des tirans & des colonies nouvelles, suivez plûtôt Arminius le défenseur de vôtre honneur & de vôtre liberté, que le lâche Segestés, qui veut vous mener à la servitude »

LIV. Ce

LIV. Ce discours ne réveilla pas seulement les Cherusces, mais encore tous les peuples d'alentour, il attira même au parti d'Arminius; Inguiomer, son oncle paternel, fort estimé chez les Romains; ce qui augmenta l'inquiétude de Germanicus, qui craignoit, qu'ils ne vinssent tous ensemble fondre sur lui. Pour faire diversion *g*, il envoye Cecina avec quarante Cohortes Romaines par le païs des Bructériens; Pédon méne la Cavalerie par les confins de la Frise; & lui s'embarquant avec quatre légions se rend par les lacs au bord de l'Amise *h*, où arrivérent en même tems l'Infanterie, la Cavalerie, & la flote. Les Cauces nous promettant du secours, nous les reçûmes pour compagnons de guerre. Les Bructériens qui mettoient par tout le feu dans leurs Bourgs, furent défaits par L. Stertinius, que Germanicus y envoya avec quelque milice armée à la legére. Parmi les morts & le butin se trouva l'Aigle de la dix neuviéme légion, qui s'étoit perduë à la mort de Varus *i*. Nôtre armée avan-

---

NOTES HISTORIQUES.

g Alfonse, Roi de Naples, disoit, que l'on ne réussissoit à la guerre que par la diligence & la diversion. *Guichardin livre 1. de son Histoire.*

h Dite aujourd'hui la riviére d'Ems, d'où la ville d'Embden prend son nom.

i Piaseki dit, que dans la défaite des légions de Varus, il se perdit deux Aigles, l'une blanche, & l'autre noire; que la blanche échut aux Sarmates Auxiliaires, & l'autre aux Allemands;

avança jusqu'aux dernieres limites de la Province des Bructériens, & ravagea tout ce qui est entre les fleuves Amisia & Luppia *k*.

LV. Comme l'on n'étoit pas loin de la Forêt de Teutberg, où l'on disoit, que les os des légions de Varus étoient encore sans sépulture *l*, il prit envie à Germanicus de rendre les derniers devoirs à ces tristes reliques, & toute l'armée aprouva son dessein, soit par compassion pour leurs parens & pour leurs amis; ou par une réfléxion naturelle sur le sort des armes, & sur la condition miserable des hommes. Cecina fut envoyé devant, pour reconnoître les caches de ces bois, & pour dresser des ponts & des chaussées dans ces marécages, où il y avoit des fondriéres & des goufres *m*. Entrant dans ces tristes lieux qui fai-

NOTES HISTORIQUES.

mands; d'où viennent les Armes de l'Empire, qui porte d'or à l'Aigle éploïé de sable; & de la Pologne, qui porte de gueules à l'Aigle d'argent. *Dans sa Cronique.*

k La Lippe.

l Le Champ, où Varus fut massacré avec ses lègions, s'appelle aujourd'hui *VVinfeld*, c'est à dire en Allemand *Champ de victoire.* Bernardin de Mendoça dit, qu'il reste encore aujourd'hui dans le Diocese de Munster un lieu appellé Varendorp, c'est à dire, le Bourg de Varus, lequel fut bâti par les gens de cette contrée, pour conserver la mémoire de la défaite des Romains. *Chap. 3. du livre 3. de ses Mémoires de la Guerre des Païs bas.*

m Tacite dit, *fallacibus campis.* Le même Mendoça dit, que *fallaces campi* sont des lagunes & des marais, qui ont trente

faisoient horreur à la vûë & au souvenir, la premiére chose qu'ils rencontrérent, fut le Camp de Varus, remarquable par la largeur de son enceinte, & par la trace des trois Principes *n*, qui séparoient les trois légions. Un peu plus avant, on voyoit un retranchement à demi ruiné, entouré d'un fossé presque rempli, dans lequel on jugeoit que s'étoient raliez les debris de nôtre armée rompuë. Au milieu du champ paroissoient des carcasses & des os secs & blanchissans, dispersez, ou entassez, selon que les soldats avoient fui, ou résisté. Par tout des bouts de piques & de javelots des membres & des mâchoires de cheval, des têtes d'hommes fichées à ces troncs d'arbres. Dans les bois d'alentour, on trouvoit des autels où ces barbares avoient égorgé les Tribuns & les Capitaines des premiers ordres *o*. Ceux, qui s'étoient sauvez du combat, ou des fers, racontoient les particularitez de cette funeste journée. Là, disoient-ils, périrent les Chefs

---

NOTES HISTORIQUES.

trente lieuës d'étenduë, & rendent la campagne presque déserte. *Ibid.*

n Principia étoit un lieu vuide, où l'on mettoit les Aigles & les drapeaux. Comme chaque légion avoit son Aigle, elle avoit aussi son *principe*, si bien que par ces trois principes on reconnoissoit qu'il y avoit eu trois légions.

o C'est-à-dire, des premieres cohortes. Car ils montoient de cohorte en cohorte selon leur mérite, ou leur ancienneté de service.

Chefs des légions; nous perdîmes ici nos Aigles. Ce fut là, que Varus reçût la premiere blessure, & là qu'il se tua de sa malheureuse main. Voici, où Arminius haranguoit; c'est ici, qu'il fit planter des gibets pour les prisonniers, & creuser des fosses *p*, *pour nous decoller à la Romaine*. Enfin, ils raportoient, comment ce superbe vainqueur se moquoit de nos Aigles & de nos Enseignes.

LVI. Ainsi, l'armée Romaine, six ans après cette défaite, enterroit les os des trois légions, sans que personne pût discerner ceux de ses parens d'avec les autres, chacun s'acquitant de ce devoir également envers tous, comme envers autant d'amis & de fréres, le cœur partagé entre la douleur & le desir de la vengeance. Germanicus participant à leur affliction mit le premier gazon de ce commun tombeau *q*; mais cette action très-agréable aux morts, ne plût pas à Tibére, soit qu'il prit au pis tout ce que faisoit Germanicus 1; ou qu'il crût, que ce

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Lorsqu'un Grand commence à déplaire au Prince, toutes ses actions sont interprétées sinistrement. Les Mémoires de la Reine Marguerite en sont pleins d'é-xemples,

---

NOTES HISTORIQUES.

p Ces fosses servoient de sépulture aux supliciez, que l'on couvroit de la terre imbibée de leur sang

q Don Diego de Mendoça a excellement imité toute cette description funébre dans le *chapitre* 9. *du* 4. *livre de son Histoire de*

ce spectacle de morts sans sépulture ralentiroit l'ardeur de son armée 2, & lui rendroit les ennemis plus redoutables. Outre qu'un Général d'armée revêtu de la Prêtrise Augurale, & destiné au ministere des cérémonies de la Religion, n'avoit pas dû mettre la main à des choses funébres.

Ou, rendroit son armée plus craintive, & les ennemis plus insolens.

LVII. Cependant, Germanicus poursuit Arminius, qui se retiroit en des lieux écartez &

xemples, & particulierement le second livre, où l'on voit tous les ombrages, qu'Henri III. prenoit des moindres actions du Duc d'Alençon, son frere.

2 Au lieu que Germanicus devoit réveiller le courage de ses soldats, il hazardoit de le leur abatre tout-à-fait: en leur laissant voir ce qu'il leur faloit soigneusement cacher. Le songe horrible de Cecina, dont Tacite parle dans un des chapitres suivans, montre évidemment l'effet, que ce spectacle étoit capable de faire dans l'imagination des soldats. Car.

Somnia fallaci ludunt temeraria nocte,
Et pavidas mentes falsa timere jubent.

Tiball. epigr. lib. 3. Ainsi, quoique Tibére eût du dépit de voir le soin, que Germanicus prenoit de gagner l'affection des soldats, il ne laissoit pas d'avoir un très-juste sujet de blâmer un Général, qui sur le point de combatre faisoit voir à son armée une boucherie des légions Romaines.

---

de la Guerre de Grenade, en racontant les circonstances de la défaite & de la mort de Don Alfonse d'Aguilar, frere de celui qu'ils appellent en Espagne le Grand Capitaine. Ce que je marque ici pour ceux, qui aiment à lire les Ouvrages écrits sur le modele de Tacite, que Don Diego avoit fort étudié.

& inacceſſibles, & dès qu'il l'eut joint, il fait avancer ſa Cavalerie, pour lui enlever le poſte qu'il avoit occupé. Arminius ramaſſe ſes troupes, & les fait marcher le long de la forêt, & tout à coup il tourne tête, & donne le ſignal aux ſoldats, qu'il avoit cachez dans les bois. Nôtre Cavalerie, étonnée de voir de nouveaux ennemis, ſe met en déſarroi, & les cohortes, qui venoient à ſon ſecours, embaraſſées de la foule des fuïards, qui tomboient ſur elles, prennent l'épouvente; & dans cette confuſion, l'ennemi, qui ſavoit bien le païs, alloit pouſſer nos gens dans un marais, d'où ils n'euſſent jamais pû ſe tirer, ſi Germanicus ne ſe fût aviſé de ranger ſes légions en bataille; ce qui donna de la terreur aux Allemands, & du courage aux Romains, & fut cauſe qu'on ſe retira de part & d'autre ſans avantage. Incontinent après, Germanicus ramena ſon armée vers l'Amiſe*r*, où les légions s'embarquérent, pour s'en retourner comme elles étoient venuës. Une partie de la Cavalerie eut ordre de tirer vers le Rhin, en côtoïant toûjours le rivage de l'Océan. Cecina, qui reconduiſoit ſes cohortes, fut averti, quoiqu'il prît un chemin, qui lui étoit fort connu, de s'arrêter le moins qu'il pouroit au paſſa-

NOTES HISTORIQUES.

r C'eſt une chauſſée, bâtie ſur pilotis avec force ſable, tenant plus d'une lieuë. Les Hollandois y ont fait un fort par où l'on paſſe en Friſe.

passage des longs ponts. C'est un chemin étroit environné de vastes marais, relevé autrefois par L. Domitius. Tout le reste n'étoit qu'une terre limoneuse, forte, gluante, & entre-coupée de ruisseaux, qui rendoient le passage difficile & dangereux. Il y avoit tout autour des bois, qui alloient peu à peu en descendant jusqu'à la plaine. Et c'est là qu'Arminius jetta force gens, ayant devancé les nôtres, chargez d'armes & de bagage, par une prompte marche, & par un chemin plus court. Cecina ne sachant comment faire pour relever la chaussée, que la longueur du tems avoit ruinée, & pour repousser à même tems l'ennemi, prit la résolution de camper en ce lieu-là même, afin que tandis qu'une partie travailleroit aux réparations, l'autre pût combatre.

LVIII. Les Barbares tâchent d'enfoncer les corps-de-garde, pour aller fondre sur les travaillans; ils tournent de tous côtez, & cherchent à faire une irruption, harcelant incessamment nos soldats. Les cris des ouvriers se mêlent confusément avec ceux des combatans; tout est contraire aux Romains, la profondeur du marais; la terre, qui étoit si glissante, que l'on n'y pouvoit marcher ni même poser le pied sans tomber; la pesanteur des armes; les hautes eaux, qui leur ôtoient la force de lancer leurs javelots. Au contraire les

les Cherusces étoient accoûtumez à combatre dans les marais, où leur haute taille leur donnoit un grand avantage, ainsi que leurs longues piques, dont les coups portoient fort loin. La nuit seule sauva nos légions, qui commençoient déja à plier. Mais les Allemands, que la bonne fortune rendoit infatigables *f*, sans prendre même alors aucun repos, firent une ouverture dans les montagne d'alentour, pour en faire écouler toutes les eaux sur le Camp des Romains, & par là noyer leurs travaux, & tailler de nouvelle besogne aux ouvriers. Cecina, qui dequis quarante ans qu'il faisoit la guerre, comme soldat, ou comme Capitaine, avoit éprouvé la bonne & la mauvaise fortune 1, &

Ou, Et lasser les Ouvriers par une double peine.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Pour être grand homme, il faut avoir éprouvé l'une & l'autre fortune. Celui, qui n'a éprouvé que la bonne, ne connoît que la moitié des choses de la Nature, & ne peut pas être habile, parce qu'il n'a pas eu lieu d'exercer son industrie. Celui, qui a toujours vécu dans l'adversité, & dans les traverses, court grand risque de se laisser corrompre à la prosperité, qui, selon Tacite, a des éguillons bien plus puissans, que n'a la misere. *Secundæ res acrioribus stimulis animum explorant, quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur*, Hist. 1. Ce qui faisoit dire à un Ancien, qu'il aimoit mieux,

NOTES HISTORIQUES.

f Coriolan disoit, que la victoire emportoit la lassitude.

mieux, que la fortune le mît aux prises avec l'adversité, que de le nourrir dans ses délices. Il faut donc qu'un homme emploïé, ou destiné au maniment des affaires publiques, goûte de la bonne & de la mauvaise fortune, pour bien connoître ses forces. Antoine Perez, qui avoit passé par l'étamine, dit très-judicieusement, que la Nature a deux sculpteurs, qui travaillent à polir la matiere de l'homme, savoir, la bonne & la mauvaise fortune; que l'une est ocupée à polir la partie la plus grossiére, pendant que l'autre taille & cisele ce qu'il y a d'excellent, pour en faire un ouvrage parfait. A mon avis, dit Comines parlant de Louis XI. le travail, qu'il eut en sa jeunesse, quand il fut fugitif de son pere, lui valut beaucoup; car il fut contraint de complaire à ceux, dont il avoit besoin? & ce bien, qui n'est pas petit, lui aprit adversité. Et dans un autre endroit: Je lui ose bien donner cette loüange, que jamais je ne connus homme si sage en adversité, ni qui fut mieux se tirer d'un mauvais pas. *Chap. 10. du livre 1. 12. du livre 5. de ses Mémoires.* Enfin, l'on a souvent remarqué, qu'entre tous les Princes & les Capitaines, ceux-la ont été les plus habiles & les plus vaillans, qui ont eu le moins de bonheur. Et Don Juan Antonio de Vera dit très-judicieusement, que lorsque Cesar se voïant acueilli d'une furieuse tempête disoit à son pilote; Ne crains point, tu menes Cesar & sa fortune; il ne vouloit point parler de son bonheur, mais plûtôt de son courage invincible, d'autant, que dans un tel danger, il est certain qu'il se fioit beaucoup moins à la fortune, quoiqu'elle ne l'eut jamais abandonné, qu'à l'intrépidité & à l'expérience qu'il avoit aquise parmi les travaux & les hazards de la guerre, qui ne l'avoient jamais épouventé. *Dialogue 2. de son Enbaxador.* Le Cardinal d'Ossat parlant d'Henri VI. J'ai, dit-il, observé au cours de sa vie

qu,

& par cette expérience étoit devenu intrépide, examinant tout ce qui pouvoit arriver, ne trouva point d'autre expédient, que de tenir l'ennemi enfermé dans les bois, jusqu'à ce qu'il eût fait passer le bagage avec les blessez. Car il y avoit entre les montagnes & les marais une plaine, qui ne pouvoit tenir qu'une petite armée. Il donna donc l'aîle droite à la cinquiéme légion; l'aîle gauche à la vingt uniéme; l'avant garde à la premiere; & l'arriere garde à la vingtiéme.

LIX. La nuit se passa de part & d'autre sans reposer, car les Barbares, qui étoient en débauche, faisoient retentir les valons & les bois, tantôt de leurs chansons à boire, tantôt des cris effroyables, qu'il jettoient, *pour épouvanter les nôtres* Au contraire, on ne voyoit que tristesse chez les Romains; un silence morne interrompu seulement de quelques mots à la traverse; des feux sombres; des soldats, qui se tenoient apuyez à la palissade du Camp; d'autres, qui rôdoient le long des tentes, plûtôt comme des gens, que la crainte empêche de dormir, que comme des hommes, qui veillent. Le Général même eut un songe effroyable: il lui sembla de

REFLEXIONS POLITIQUES.

que de plusieurs traverses & fâcheux événemens, qu'il a eus en paix & en guerre, Dieu en a tiré du bien, & de la prosperité pour lui. *Lettre 539.*

de voir & d'oüir Quintilius Varus sortant du fond de ces marais tout couvert de sang, qui lui tendoit la main 1, comme pour l'apeller *à son secours* 1; mais que bien loin de lui

REFLECTIONS POLITIQUES.

1 Comme il ne faut pas trop s'arrêter aux songes, il ne faut pas aussi les mépriser tout-à-fait, sur-tout, lorsqu'ils ont grand raport à l'état present des affaires car le mépris qu'on en fait est cause, que l'on néglige d'aporter remede aux maux, dont ils sont très-souvent les avancoureurs. Il y a un milieu raisonnable entre la superstition & l'incrédulité, qui d'ordinaire vient plûtôt de notre amour propre, qui nous flatte toujours, que d'une vraïe solidité d'esprit. La Reine Marguerite fait une réflexion, qui est de grand poids. Quelques-uns, dit-elle, tiennent, que Dieu protége particuliérement les Grands, & qu'aux esprits, où il reluit quelque excellence non commune, il leur donne par de bons génies

NOTES HISTORIQUES.

1 Deux ou trois mois avant la mort d'Henri IV. la Reine, sa femme, étant au lit avec lui, vit en songe un homme, qui le tuoit à coups de couteau. La nouvelle de sa mort courut à Lisle en Flandre, à Anvers, à Bois-le Duc & à Mastricht, dix jours avant qu'elle arrivât. Car il arrive souvent, que la nouvelle précéde l'accident. La veille de sa mort assistant au Sacre de la Reine, une Demoiselle nommée Jeanne Arnaud, le voyant, dit à ses sœurs, *Voilà un homme mort, qui ressemble aux Rois, qui sont enterrez ici.* Le jour, qu'il fut tué, plusieurs billets furent jettez dans sa chambre, lesquels l'avertissoient tous de son malheur. Mais il négligea tout cela comme Cesar, & périt de même. Homére dit, que comme il faut se mocquer des songes que font les gens du commun, à cause de la foiblesse de leur cerveau, il faut au contraire faire grand cas de ceux des personnes, qui manient les affaires publiques, parce qu'ils naissent de leur expérience, & de la réflexion continuelle, qu'ils font sur les grands événemens de la

lui vouloit obéir, il l'avoit repoussé. A la pointe du jour, les légions ordonnées sur les

REFLEXIONS POLITIQUES.

Génies quelques avertissemens secrets des accidens, qui leur sont préparez, ou en bien, ou en mal, comme à la Reine, ma mere, qui la nuit d'avant la misérable course songea qu'elle voïoit le Roi mon pere blessé à l'œil, comme il arriva; & étant éveillée, le suplia plusieurs fois de ne vouloir point courir ce jour-là.... Etant dangereusement Malade à Metz, & aïant autour de son lit le Roi Charles mon frere, ma sœur, & mon frere de Lorraine, & force Dames & Princesses, elle s'écria, comme si elle eût vû donner la bataille de Jarnac. *Voïez comme ils fuient, mon fils a la victoire. Voïez-vous dans cette haye le Prince de Condé mort?* Tous ceux, qui étoient-là, croyoient qu'elle rêvoit: mais la nuit d'après Mr. de Losses lui en aportant la nouvelle. *Je le savois bien*, dit-elle, *ne l'avois je pas vû devant hier?* Alors, on reconnut, que ce n'étoit point réverie de la fiévre, mais un avertissement particulier, que Dieu donne aux personnes illustres & rares. Et pour moi, j'avoüerai n'avoir jamais été proche de quelques signalez accidens, ou sinistres ou heureux, que je n'en aye eu quelque avertissement, ou en songe, ou autrement: & puis bien dire ce vers.

De mon bien, ou mon mal, mon esprit m'est oracle.

Livre 1. de ses Mém.

NOTES HISTORIQUES.

la Vie Civile. *Liv. 2. de l'Iliade.* Cabrera dit, que Jeanne d'Autriche mére de Sebastien Roi de Portugal, étant enceinte de lui, crut une nuit voir entrer dans sa chambre quantité de Mores, habillez de diverses couleurs. Premier présage de ce qui devoit arriver à ce Prince à la bataille d'Acaçar en Afrique. *Chap. 10. du liv. 11. de son Philippe II.*

les ailes, abandonnent leur poste, soit par frayeur, ou par désobéïssance, & vont précipitamment se ranger en bataille au delà du marais. Arminius ne les chargea pas d'abord, quoique rien ne l'en empêchât; mais dès qu'il vit leur bagage arrêté dans la bouë & dans les fossez, & les soldats, qui ne gardoient plus de rang, occupez seulement du soin de se sauver, comme il arrive en ces rencontres, où les Commandans sont mal obéïs; il fit aller les Allemands à la charge, criant plusieurs fois: Voici Varus, & ses légions; qui vont encore être vaincuës. Cela dit, il fend nos bataillons avec l'élite de ses troupes, & donne principalement sur les chevaux, qui venant à glisser sur leur propre sang, & sur le limon du marais, jettoient leurs Cavaliers par terre, & courant avec furie par les rangs écrasoient ceux, qui étoient tombez, & renversoient tous ceux qu'ils rencontroient. Ce qui nous donna le plus de peine, fut la défense des Aigles, qui ne pouvoient être portées dans le combat, à cause de la quantité de dars, que les ennemis lançoient contre, ni plantées en terre, à cause du marécage. Pendant que Cecina soûtient la bataille, son cheval est tué sous lui, & il alloit être pris, si la prémiére légion n'y fût accourûë. D'ailleurs, l'avidité des ennemis, qui aimerent mieux le

butin

butin que le carnage, fut salutaire à nos légions, à qui elle donna moyen de se retirer 2, vers la fin jour, dans une plaine, dont le terrain étoit ferme & solide. Mais ce ne fut pas encore la fin de leurs miséres. Il faloit tout de nouveau faire des palissades & des retranchemens, quoiqu'on eût perdu la plûpart des outils nécessaires pour creuser & vuider la terre, ou pour faire des fascines. Il n'y avoit ni tentes pour les soldats, ni remedes pour les blessez. En partageant entr'eux leur manger, qui avoit trempé dans le sang & dans la boüe, ils déploroient cette nuit funeste, qui alloit être suivie du dernier jour de tant de milliers d'hommes 3.

LX. Par hazard un cheval échapé, effarouché par des cris, renverse quelques uns de ceux, qu'il rencontre. Tout le Camp en prend

Ou, éfarouché par les cris de ceux qui couroient après.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 L'avidité des Soldats, qui d'ordinaire songent bien plus à s'enrichir, qu'à combatre, est cause qu'il n'y a presque jamais de victoire complete. Il est à croire, que ce mal est sans reméde, puisque, depuis tant de siécles, la prudence & la févérité des Princes & des Généraux n'a pû encore en arrêter le cours.

3 Ces sortes de réflexions ne valent rien pour des soldats, parce qu'elles ne servent qu'à leur abatre le courage, témoin la fausse alarme dont il est parlé dans le chapître suivant.

prend allarme, chacun s'imaginant, que c'est une irruption des Allemands 1. On court aux portes, pour se sauver, & sur-tout à la Décumane *u*, comme à celle, qui étoit la plus éloignée des ennemis, & par conséquent la plus sûre. Cecina reconnut, que c'étoit une peur panique; mais ne pouvant retenir les soldats, ni par autorité, ni par priéres 2, ni même en les arrétant par le bras, il se couche à travers la porte, & leur ferme le passage 3, par

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quand une armée a été batuë, elle est fort sujette à prendre de fausses alarmes: & c'est dans ces occasions dit Xenofon, qu'un Général est fort embarassé, car plus il encourage les soldats, plus ils s'imaginent, que le danger est grand. *Quantò magis jubeat illos bono esse animo, tantò existimabunt in majore se esse discrimine.* Lib. 5. Cyropæd.

2 Lorsque la prévoyance & les conseils ont précedé le danger, la peur est aisément vaincuë? mais lorsque la peur a devancé la prévoyance, les conseils & les remontrances ont de la peine à trouver la place.

3 S'il arrive, dit Onosandre, qu'une vaine terreur, ou même une crainte bien fondée, ait saisi les esprits, c'est alors que le Général doit montrer aux soldats un visage

NOTES HISTORIQUES.

u Le Camp, qui étoit toûjours de figure quarrée, avoit quatre portes, dont la plus grande s'apelloit Decumane, & servoit de porte de derriere, par où passoient les soldats, qu'on menoit au suplice. Elle étoit à l'oposite de la porte prétorienne, ainsi apellée à cause du Prétoire, c'est à dire, de la tente du Général, qui regardoit toûjours les ennemis. Les deux autres portes, qui étoient aux deux côtez, s'apelloient *principales.*

par l'horreur qu'ils ont de passer sur le ventre de leur Général *x* : & tout en même tems les Tribuns & les Centurions leur montrent que c'est une fausse allarme.

LXI. Après cela ; s'étant assemblez dans la place d'armes *y*, Cecina les prie de l'écouter avec silence, & de bien considérer la conjecture presente des affaires. Il dit, qu'il ne reste plus de salut, que dans les armes, mais qu'il les faut manier avec prudence ; que le plus sûr est de demeurer dans le Camp, jusqu'à

visage assuré, & un cœur intrépide. *Strateg. cap.* 13. Au reste, il n'y a rien de plus capable d'embarasser la prudence d'un Général, que ces sortes de fausses alarmes ; où les esprits émus d'une multitude ignorante ont bien de la peine à revenir de leur surprise. Je remarque dans les Mémoires de Comines, qu'une fusée qui vint tomber sur une fenêtre, où Charles de France, Duc de Berry, & Charles, Comte de Charolois, parloient ensemble, alloit déconcerter & mettre en désordre tous les Princes & les Seigneurs liguez contre Loüis XI. si Me. Jean Boutefeu, qui l'avoit jettée, ne fût venu déclarer, que c'étoit lui, & n'en eût jetté trois ou quatre autres en leur presence, pour ôter le soupçon, que les uns avoient sur les autres. *Chap.* 5. *du livre* 1.

NOTES HISTORIQUES.

x Don Juan Antonio de Vera raconte une action toute pareille faite par Don Fedrique Enriquez, Admiral de Castille à la bataille donnée près de Pampelune entre les François & les Espagnols. *Dans l'Epitome de la vie de Charlequint.*

y Tacite dit, *les Principes*, mot expliqué dans les notes précédentes.

qu'à ce que les Allemands en aprochent de plus près, leurrez de l'espérance de vaincre, & qu'alors on fera de toutes parts une sortie sur eux, laquelle ouvrira le passage jusqu'au Rhin : que si l'on fuit, on aura à traverser plusieurs autres bois, & des marais encore plus profonds, où l'on restera exposé à la cruauté des ennemis ; au lieu que si l'on sort victorieux, ce sera une gloire immortelle. Enfin, il leur met devant les yeux tout ce qu'ils ont de cher au monde, leurs parens, leurs amis, & la réputation, qu'ils ont acquise à la guerre ; mais sans rien dire ni des maux, qu'ils ont souffert, ni de ceux qu'ils ont encore à souffrir. Ensuite il distribuë aux plus braves soldats, sans affectation & sans faveur, les chevaux des Lieutenans & des Tribuns, & particuliérement les siens, avec ordre à ces Cavaliers d'aller les premiers à la charge, & à l'Infanterie de les soûtenir.

LXII. Les Allemands ne se trouvoient pas moins embarassez entre les espérances, dont ils se repaissoient, & les différens avis de leurs Chefs 1. Arminius vouloit, qu'on laissât sortir

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est très rare, que deux Généraux dans une même armée puissent être bien d'accord ensemble, sur tout, quand ils ont tous deux beaucoup d'esprit & d'expérience, comme avoient Arminius & son oncle. C'est ce que fit perdre la bataille de Meissen aux Protestans liguez contre Charles-quint, parce que Jean Fé-

tir les Romains en Campagne, pour les enfermer une ſeconde fois en des lieux marécageux & incommodes, quand ils ſeroient ſortis : Inguiomer, au contraire, diſoit, qu'il faloit les aſſiéger dans leur propre Camp, où l'on ne tarderoit guére à les forcer ; qu'il y auroit plus de priſonniers, & que rien n'échaperoit au pillage ; & cet avis, comme plus hardi, plût davantage aux Barbares 2. Dès le point du jour, ils ſortent de leurs bois, & arrivez au Camp des Romains, jettent des faſcines dans le foſſé, & des clayes par deſſus, pour monter à la paliſſade z, où il ne parut que très-peu de

REFLEXIONS POLITIQUES.

Fédéric, Electeur de Saxe, & Philippe, Landtgrave de Heſſe, qui commandoient conjointement les troupes de cette Ligue, étoient tous deux trop grands Capitaines ; &, outre cela, d'humeur trop differente pour vouloir déferer l'un à l'autre. Cette bataille ſe donna le 24. d'Avril de 1547. Les Turcs n'euſſent jamais manqué de prendre Malte en 1565. ſi Piali, Général de mer, eût voulu s'entendre avec Muſtafa, Général de terre.

2 Parmi les Barbares, les plus violens, & les plus téméraires ſont toujours ceux, qui ont le plus de crédit ; car il leur ſemble, que c'eſt une eſpéce d'eſclavage que de temporiſer. *Barbaris ; quantò quis audaciâ promptus, tantò magis fidus* Ann. 1. *Barbaris cunctatio ſervilis ; ſtatim exequi, regium videtur.* Ann. 6.

NOTES HISTORIQUES.

z Les dehors du Camp avoient trois choſes, ſavoir un foſſé ; (*foſſa*) un rempart de terre ; (*agger*) & une paliſſade autour, faite de gros pieux. (*vallum*)

de ſoldats, comme ſi nos gens euſſent été tranſis de peur : mais dès que les Allemands ſe furent attachez au rempart, Cecina donne le ſignal, & fait ſonner la charge ; les Romains ſortent avec grand bruit, & inveſtiſſent les Allemands, criant *par bravade*, qu'ils ne ſont plus dans les bois, ni dans les marais ; que les Dieux feroient juſtice à la valeur dans un lieu, où l'avantage étoit égal de part & d'autre. Les ennemis, qui s'attendoient à vaincre ſans peine un petit nombre de gens, qu'ils croyoient à demi deſarmez, ſurpris du ſon des trompettes & de l'éclat des armes, ſe laiſſent tuer 3. comme gens, qui manquoient de modération dans la bonne fortune, & de courage dans la mauvaiſe. Arminius & ſon oncle ſe retirérent du combat, l'un ſain & ſauf ; l'autre fort bleſſé : la tuërie dura tout le jour, & la nuit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. Il arrive rarement qu'une armée commandée par deux Généraux ſorte victorieuſe d'un combat. Les armées Romaines furent preſque toujours, défaites par Hannibal, quand il eût afaire aux deux Conſuls ; au lieu qu'il fut toujours vaincu, ou du moins empêché de vaincre, lorſqu'il eut un Dictateur en tête. Tant que le commandement fut partagé entre Mr. de Turenne & le Maréchal de la Ferté-Senecterre, leur jalouſie fit échouër les plus belles entrepriſes ; mais dès que le premier fut délivré de ſon compagnon, qui hazardoit tout, la fortune lui fut toujours favorable.

1. Ce

nuit venuë, les légions retournérent au Camp avec beaucoup de blessures, & point de vivres, *mais contentes*, trouvant dans la victoire la force, la santé, l'abondance, & tout ce qu'elles desiroient.

LXIII. Cependant, il couroit un bruit, que les Romains étoient défaits, & que les Allemands venoient fondre sur les Gaules : & l'on étoit sur le point de rompre le pont du Rhin, si Agrippine n'eût opposé son courage à ceux, qui vouloient faire cette lâcheté. Durant tous ces jours-là, elle fit tout le devoir d'un Capitaine *a*; & selon que les soldats étoient pauvres, ou malades, elle leur distribuoit des habits, ou des médicamens 1.

C.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Ce n'est pas une des moindres loüanges d'un Général d'armée, que de ménager la santé & la vie de ses soldats. Comme il n'y a rien de si précieux que la vie, il n'y a point aussi de bienfait, dont les hommes ayent tant de reconnoissance, que de celui-là; sur-tout les soldats, qui sont exposez à plus de dangers, que tout le reste du Genre-Humain. Le Commentateur Espa-gnol

NOTES HISTORIQUES.

a Durant le siége de Tournay de l'an 1581. Marie de Lalain, Princesse d'Epinoy, non contente d'exhorter incessamment les soldats & les bourgeois à une vigoureuse défense contre le Duc de Parme & les Espagnols, s'exposoit si fort elle-même, qu'elle eut le bras cassé d'un coup d'arquebuse, dont elle mourut l'année suivante. Ainsi, cette Dame soutenoit bien l'éloge, que Comines fait de sa Maison. Messire Philippe de Lalain, dit-il, étoit d'une race, dont il s'en est trouvé peu

C. Plinius, qui a écrit l'Histoire de ces guerres, dit, qu'elle se tint à l'entrée du pont pour louër & remercier les légions, *a mesure qu'elles passoient.* Tout celà laissa un profond ressentiment dans l'esprit de Tibére. Il lui semble, que ces soins là ne sont pas innocens 2; que ce n'est pas contre les Etrangers

REFLEXIONS POLITIQUES.

gnol de Comines dit, que les gens-de-guerre mirent sur le tombeau d'un certain Capitaine, qui mourut à Milan, ces paroles du *Credo: qui propter nos, & propter nostram salutem, descendit ad inferos.* Les Espagnols, ajoûte-t-il, ne donnerent pas cette loüange au Prince de Parme en Flandre; car pendant que tout manquoit à l'armée, il ne faloit pas le laisser manquer de mulets, pour aller querir des eaux de Spa pour ses bains. *Chap. 9. let. C.*

Selon Tite-Live, la civilité & la libéralité ne sont jamais gratuites dans une haute fortune. Le Prince ne peut regarder un Grand, qui s'étudie à gagner l'affection [illegible] de

NOTES HISTORIQUES.

peu, qui n'ayent été vaillans & courageux, & quasi tous morts en servant leurs Princes en la guerre. *Chap. 2. du livre 1. de ses Memoires.* L'an 1595. la Dame de Balagny, femme du Seigneur de Cambrai, fit le devoir de Capitaine & de soldat, dans la défense de cette ville contre les Espagnols. Nuit & jour, elle alloit visiter les sentinelles, & reconnoître la baterie; elle travailloit aux fortifications; elle tiroit le canon; elle s'exposoit, la pique à la main, à tous les dangers, & bravoit les Espagnols, sans vouloir jamais entendre parler de capitulation. Ce qui eût pu lui réüssir, si son mari eût été moins odieux au peuple de la ville, qu'il tirannisoit impitoyablement. Herrera apelle cette Dame une autre Bodicea, une autre Verulana. *Chap. 16. du livre 11. de la 3. Partie de son Histoire; & Don Carlos Coloma livre 8. de ses Guerres de Flandre.*

gers qu'Agripine se munit de la faveur des gens de guerre ; qu'il ne reste plus rien à faire aux Généraux, puisqu'une femme passe en revuë les Compagnies, marche parmi les Aigles & les Enseignes Romaines, fait des lar-

du peuple, que comme un rival, qui veut lui dérober le cœur de ses Sujets, pour lui en faire perdre ensuite l'obéïssance. Un jour dit un Politique Espagnol, Henri III. fit cette demande à ses confidens : Que fait dont le Duc de Guise, pour charmer ainsi les esprits? Sire, dit une fin Courtisan, il donne à toute mains, & lorsqu'il ne peut accorder ce qu'on desire, il y suplée par les paroles ; qu'on le prie d'une nôce, il y va, d'un enterrement, il y assiste ; de tenir un enfant, il l'accepte. Il est affable, caressant & libéral ; il est honnête à tout le monde, & ne médit de personne, enfin il regne dans les cœurs, comme V. M. dans ses Etats. *Gracian chapitre 12. de son Heros.* De tout ce que fit le Duc d'Ossone, Don Pedro Giron, pour rester dans la Viceroïauté de Naples, & pour empêcher le Cardinal Gaspar Borgia d'en prendre possession, rien ne le rendit plus suspect ; ou plutôt plus criminel, que ce qu'il fit après l'arrivée du Cardinal à Prochira, isle voisine de Naples. Ayant assemblé le menu peuple, il lui jetta quantité d'argent, & quand il n'en eut plus, il détacha des boutons d'or qu'il avoit à son habit, & une ceinture de diamans ; & puis, par une libéralité outrée, il jetta encore son chapeau & son manteau, implorant le secours de cette multitude contre un Prêtre, à qui il disoit qu'il ne convient pas de gouverner un Royaume, dont le Pape avoit envie de se saisir. *Conjuratio Ossuniana. 1619. & 1620.*

largesses aux soldats ; comme s'il n'y avoit point d'ambition à faire porter par tout son fils, habillé en simple soldat, ni à le faire apeller Cesar Caligula : qu'elle est déja plus puissante dans les armées que tous les Généraux 3, puisqu'elle vient d'apaiser une sédition, où le nom du Prince n'a point eu de crédit. 4. Séjan, qui connoissoit l'humeur *ombra-*

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Tibére péchoit en défiance & en jalousie ; mais Agrippine en imprudence ; car elle se souvenoit mieux d'où elle venoit, & de qui elle étoit femme, que de qui elle étoit sujete. Le même commentateur de Comines dit, que la défiance a coutume d'ôter le jugement aux femmes, mais qu'au contraire elle le donne & l'augmente aux Princes ; que c'est une passion qui maîtrise absolument les Dames, au lieu que c'est une qualité absolument nécessaire aux Rois. Témoin Edoüard IV. Roi d'Angleterre qui au raport de Comines, fut chassé de son Royaume par le Comte de Warvic, pour avoir toujours vécu sans soupçon. *Chap. 1. du Commentaire let. E. & chap. 5. du livre 3. des Mémoires.*

4 Les grands services portent malheur à ceux ; qui les rendent, principalement, quand ce sont des gens, dont la naissance, le courage, ou le mérite fait ombrage au Prince. Le Jeune Pline dit, qu'il est bien rare, qu'un Prince aime ceux, à qui il croit être très obligé, &, selon le témoignage de Comines Louis XI. étoit du même sentiment. La raison de cela est, que les hommes font de meilleur cœur ce qui vient de leur pure volonté, que ce qu'ils sont obligez de faire par un motif de reconnoissance. Antoine Perez.

bragense de Tibére 5, y mettoit encore le
feu

REFLEXIONS POLITIQUES.

Perez dit, qu'il en est des grandes obligations, qu'a le Prince à son Sujet, comme de ces arbres fruitiers, dont les branches se rompent pour être trop chargées ; & que d'avoir rendu des services extraordinaires à son Roi, c'est un genre d'obligation, qui ruine les favoris.

5. Il n'y a rien, dont un Favori, ou un Premier Ministre, doive se mettre plus en peine, que de bien connoître l'humeur de son Prince ; car sans cela il est impossible, que sa faveur dure long-tems, & qu'il ne soit pas la victime de ses ennemis. Cabrera dit, que le Prince d'Eboli n'étoit pas si grand homme d'Etat, que le Duc d'Alve, son rival ; mais aussi qu'il connoissoit bien mieux l'humeur de son Maître. Et c'est à cette connoissance qu'il attribuë le bonheur qu'eut ce Prince de conserver les bonnes graces de Philippe II. jusqu'au dernier moment de sa vie. Il les conserva, dit-il, parce qu'il lui tenoit compagnie sans l'ennuyer, ni sans l'importuner, quand il cherchoit la solitude. Il lui portoit toûjours un grand respect, & ce respect alloit toûjours en augmentant comme sa faveur & les graces qu'il recevoit. Il faisoit tout ce qui étoit de sa fonction, sans artifice & sans contrainte. Il digeroit & préparoit avec soin ce qu'il avoit à négocier, & disoit son avis avec une modestie naturelle, & écoutoit avec attention la réponse de son Maître, sans se répandre jamais en discours inutiles. Il parloit avantageusement de ceux que le Roi aimoit, & par une dissimulation honnête & prudente, il montroit de n'entendre rien davantage, que ce que le Roi lui avoit voulu dire. Il tenoit secret tout ce que le Roi lui disoit, & si les autres le disoient, il étoit le dernier à le dire. Quand il alloit à la Cour, il modéroit sa suite, & n'habilloit
jamais

feu 6. jetant de loin à loin des semences de haine,

REFLEXIONS POLITIQUES.

jamais ses Domestiques de livrée plus belle que celle du Roi; & lorsqu'il réprimandoit quelqu'un de la part du Prince, il évitoit de parler avec chaleur, & tenant un sage milieu, il invectivoit contre la faute, & non point contre la personne. *Chap. 7. du livre 7. & 1. du livre 10. de son Histoire* Antoine Perez dit, qu'un jour le Duc d'Alve lui parlant de ce Favori, lui en dit son sentiment en ces propres termes: Le Seigneur Ruy Gomez, dont vous êtes si grand partisan, n'a pas été un des plus habiles Conseillers d'Etat, que nous ayons eus; mais pour l'art de connoître le naturel des Rois, je vous avouë, qu'il y a été si grand maître, que tous tant que nous sommes ici, nous avons la tête où nous croyons avoir les pieds. *Dans une lettre adressée à un grand Favori.* De tout cela il résulte, qu'un Favori, ou un Ministre, qui est seulement aimé du Prince, se maintient mieux, que celui, qui en est fort estimé.

6. Un Ministre prudent, & qui aime la réputation de son Prince, ne doit rien éviter davantage, que de nourrir ses inquiétudes, & ses ombrages. Ce défaut est si dangereux dans les Princes, & les porte à des résolutions si facheuses, & souvent si injustes, que l'on ne peut aporter trop de soin à calmer les agitations de leur esprit. Heureux les Rois, qui ont des Ministres temperez, comme ce Don Antoine de Tolede, Grand Prieur de Léon, lequel ayant eu ordre d'emporter une cassette, où étoient les lettres & les papiers secrets de Don Carlos, déchira tous ceux, qui pouvoient nuire à ce jeune Prince, & à ses amis, avant que de la remettre entre les mains de Philippe II. *Cabrera, chapitre 22 du livre 7. de son histoire.*

haine, que Tibere gardoit & nourrissoit au fond de son cœur 7, jusqu'à ce que vint l'occasion de se venger ouvertement.

LXIV. Germanicus, qui s'étoit embarqué avec ses légions, donna à Publius Vitellius la seconde & la quatorziéme à ramener par terre, pour décharger ses vaisseaux, & ne pas demeurer à sec sur cette mer, qui étoit fort basse durant le reflux. Du commencement, Vitellius, qui côtoyoit le rivage, eût assez beau chemin, parce que la terre étoit seiche, & le flux assez modéré : mais depuis que la bise commença à soufler, & que le soleil fut à l'équinoxe 1, (tems, auquel l'Océan s'enfle

REFLEXIONS POLITIQUES.

7 Quand les Princes dissimulent leur ressentiment, c'est signe qu'ils méditent une cruelle vengeance. Le Connétable de S. Pol, qui avoit tant d'esprit, étoit bien simple de se croire bien réconcilié avec Loüis XI. après leur entrevûë de Noïon ; car si la haine y avoit été grande auparavant, elle l'étoit encore plus du côté du Roi ; qui avoit honte d'avoir été parler à son serviteur, y ayant une barriére entre deux. *Comines chap. 11. & 12 du livre 5. de ses Mémoires*

1 Selon Onosandre, les Généraux d'armée doivent avoir connoissance de l'Astrologie. *Inerrantium per noctem supra terras siderum Imperatori peritiam aliquam inesse oportet.* Strategici, cap. 39. Et Polybe, aussi-grand Politique qu'Historien, dit que le Général d'armée ne poura prendre ses mesures justes, ni

fle davantage) toute la campagne fut inondée, & les deux légions fort en danger d'être entiérement submergées. La Terre & la Mer avoient la même figure ; l'on ne pouvoit discerner la terre-ferme d'avec les sables mouvans, ni les endroits guéables d'avec les abîmes. Les vagues emportoient & engloutissoient les soldats ; on voyoit les cadavres, les chevaux, & le bagage, floter pêlemêle sur les eaux ; les brigades confonduës les unes avec les autres ; les uns dans l'eau jusqu'à la ceinture ; les autres jusqu'au menton ; & toûjours quelques uns, qui perdant pied couloient à fond. Les cris, ni les exhortations réciproques, qu'ils se faisoient, ne servoient de rien contre les flots, qui les entraînoient ; nulle différence entre les braves & les poltrons ; les sages & les foux ; la précaution & le hazard ; tout cédoit également à la violence de la mer & des vents. Enfin, Vitellius s'étant sauvé sur une éminence, y retira

le

REFLEXIONS POLITIQUES.

ni sur mer, ni sur terre, s'il ne connoît bien le solstice d'Eté ; & les équinoxes. *Debet perspicuè cognoscere solstitium æstivale & æquinoctias. & intermedias dierum & noctium tam auctiones, quàm diminutiones ; sic enim dumtaxat secundùm rationem commensurare potest, quæ tam mari, quàm terra perficienda sunt.* Lib. 9. Cristofle Colomb sauva son armée, qui périssoit de faim, par la prédiction qu'il fit d'une éclipse à un Roi Indien, qui refusoit de lui fournir des vivres. *Pagliari Observation* 74.

le débris de ses légions. Ils passérent tous la nuit sans feu, sans provisions, & sans tentes, la plûpart tout nuds & tout brisez, & même plus misérables que ceux, qui sont environnez des ennemis, puisque leur mort étoit sans honneur; au lieu que les autres en peuvent trouver une glorieuse dans le combat. Le retour du jour leur rendit la terre, & la commodité de gagner le Rhin *b*, où Germanicus avoit conduit sa flote. Les deux légions s'y rembarquérent, pendant que le bruit couroit par tout qu'elles étoient péries; ce qui fut cru opiniâtrément, jusqu'à ce que tout le monde eût vû Germanicus de retour avec son armée.

LXV. Dans cet intervalle, Stertinius étoit allé recevoir Segimer, frere de Segestés, & l'avoit amené avec son fils en la ville des Ubiens. Le pardon fut accordé à l'un & à l'autre: sans difficulté, au pere, qui s'étoit rendu volontairement; mais avec peine, au fils, que l'on accusoit d'avoir traité ignominieu-

NOTES HISTORIQUES.

b Le latin porte le Vefer, mais il doit y avoir le Rhin, où étoit le quartier d'hyver des légions. Car Vitellius menoit les deux légions dans les Gaules: au lieu que ç'eût été les mener en Allemagne, que de gagner le Vefer, qui est par delà l'Ems. Au reste il y a plus de fondement à croire, que le mot, *Visurgim*, s'est glissé pour, *Vidrum*, dit aujourd'hui le VVecht, qui est une des embouchures du Rhin, qu'à attribuer cette erreur à Tacite, qui place toûjours le Vefer dans le lieu, où il est encore présentement.

nieusement le corps de Varus. Au reste, les Gaules, les Espagnes, & l'Italie, offrirent à l'envi des armes, des chevaux & de l'argent à Germanicus, pour réparer les pertes de son armée. Mais le Prince ayant loüé leur zele, n'accepta que les armes & les chevaux, dont il avoit besoin pour la guerre, résolu d'assister les soldats de son argent ; & pour éfacer par son affabilité le souvenir de leur nouvelle disgrace, il alloit visiter les blessez, se faisoit montrer leurs playes, leur donnoit à chacun les loüanges, que méritoient leurs exploits I. piquoit les uns d'honneur, & les autres d'intérêt. Enfin, soit par la douceur de ses paroles, ou par le soin qu'il prenoit d'eux, il se les rendoit tous entiérement dévoüez, & prêts à le suivre dans tous les dangers.

LXVI. Cette même année, les ornemens du triomphe furent décernez à ses Lieutenans, Aulus Cecina, L. Apronius, & Caius Silius. Tibére refusa le titre du Pere de la Patrie *c*, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

Les caresses & les loüanges tiennent lieu de toute récompense aux braves gens. M. le Cardinal de Richelieu dit, qu'Henri IV. étant dans une extrême nécessité

NOTES HISTORIQUES.

c Suétone dit, qu'il refusa opiniâtrément le titre de Pere de la Patrie, & le serment du Sénat sur ses actes, de peur qu'un jour on ne le jugeât indigne de deux si grands honneurs. *Ne mox majore dedecore impar tantis honoribus inveniretur.*

que le Peuple lui avoit voulu donner déja plusieurs fois, & ne permit pas même, que l'on jurât sur ses 1 actes *a*, quoique le Sénat l'eût ordonné; répétant toujours, qu'il n'y avoit rien de stable dans la vie, & que plus il étoit élevé, plus il devoit craindre de tomber 2. Mais tout cela ne fit point croire, qu'il eût l'es-

REFLEXIONS POLITIQUES.

té payoit ses serviteurs de bonnes paroles,&leur faisoit faire par ses caresses les choses à quoi son impuissance ne lui permettoit pas de les porter par d'autres voies. *Chap. 6. de la 1. partie du Testament Politique.*

1 Il n'est nul Prince si sage, dit Comines, qu'il ne lui arrive de faillir quelquefois, & bien souvent, s'il a longue vie; & ainsi se trouveroit de leurs faits, s'il en étoit toûjours dit la vérité. *Chap 13. de son cinquiéme livre.*

2 On ne peut jamais trop inculper cette doctrine aux Princes, qui pour la plûpart présument beaucoup de leur pouvoir. Plût à Dieu, que chaque Prince, dans le cours de son regne, trouvât seulement un Ministre, ou un confident, comme celui qui disoit à Philippe II. Sire, modérez-vous, reconnoissez Dieu sur la terre, comme au Ciel, de peur qu'il ne se lasse des Monarchies, & qu'irrité de l'abus, que les Rois

NOTES HISTORIQUES.

a C'étoit un serment, que faisoient les Magistrats, de tenir pour bien fait tout ce que le Prince feroit durant son regne. On le renouvelloit tous les ans, le premier de Janvier. C'est par ce serment, que les Romains ouvrirent la porte à la servitude; car de ratifier & tenir pour authentique tout ce qu'il plairoit au Prince d'ordonner, c'étoit lui déferer un pouvoir arbitraire, & bannir la liberté. Loüis XI. sembloit éxiger un pareil serment, quand il disoit, que personne ne devoit jamais résister à la volonté du Prince, non pas même quand il seroit hors de bon sens.

l'esprit populaire, car il venoit de remetttre en usage la Loi de leze-Majesté, qui avoit bien le même nom chez nos Anciens, mais non pas la même étenduë 3. Si quelqu'un avoit trahi son Général à la guerre, ou excité une sédition parmi le Peuple, ou deshonoré la Majesté du Peuple Romain dans l'éxercice des charges publiques, il étoit atteint du crime d'Etat. On punissoit les actions, mais jamais les paroles. Auguste fut le premier qui comprit les libelles dans cette Loi, irrité de l'imprudence d'un Cassius Severus, qui avoit diffamé par ses écrits des hommes & des femmes illustres 4. Depuis, Ti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Rois font de leur pouvoir, en usurpant le sien, il ne donne une autre forme de gouvernement au monde. *Antoine Perez dans une de ses lettres Espagnoles* C'étoit un discours bien étrange en la bouche d'un Pape, que celui de Paul IV. qui disoit aux Cardinaux, qu'il vouloit immortaliser sa mémoire par les états qu'il donneroit à sa famille, selon la grandeur du Pontificat, en vertu duquel il tenoit les Rois & les Empereurs à ses pieds. *Cabrera chap. 2. du livre 2. de son Hist.*

3 Les méchans Princes font de toutes les offenses des articles nouveaux du crime de leze-Majesté, pour les rendre irrémissibles, sous couleur de ne pouvoir contrevenir à la Raison d'Etat.

4 Un Prince sage ne doit point laisser impunis ces Ecrivains satiriques, qui font profession de déchirer la réputation des Grands, des Magistrats, & des particuliers. Le Prince, qui les souffre, se charge de la haine de ceux,

ceux qui se trouvent offensez dans ces vers, dans ces portraits, & dans ces nouvelles historiques, dont on repaît, ou plûtôt, dont on empoisonne le public :

- - - - Jam sævus apertam
In rabiem verti cœpit jocus, & per honestas
Ire domos impunè minax. Hor. ep. lib. 2. ep. 1.

Ce n'est pas peut-être une des moins belles actions du Pape Sixte V. que la punition de ce Poëte qu'il envoya aux galéres ; pour un Sonnet fait contre la femme d'un Avocat, dont il faisoit rimer le nom avec le mot de *puttana*, quoiqu'elle fût d'une vie irréprochable. Suplice, auquel ce Pape le condamna, pour rimer pareillement avec son nom, qui étoit, *Matera. Leti livre 3. de la seconde partie de la Vie de ce Pontife.* Si le Prince est le protecteur & le conservateur de la vie & des biens de ses Sujets, à plus forte raison doit-il défendre leur honneur, qui est le plus grand de tous les biens. Charles-quint fit un jour une action, où l'on ne sait lequel admirer davantage, son bon cœur, ou son bon esprit. Voulant donner un de ces divertissemens, qu'ils apellent en Espagne *juego de canas*, i. e. une joûte de cannes ou de roseaux, il commanda aux Grands de se diviser en quadrilles. Chaque Seigneur eut soin de composer la sienne des plus considérables Gentilshommes de sa connoissance, sans que pas un s'avisât de prendre un certain Cavalier, homme de mérite & d'importance, parce qu'il y avoit je ne sai quelle tache dans son origine. Un Gentilhomme de la Chambre parla à l'Empereur de la mortification qu'en avoit ce Cavalier, qui se trouvoit alors dans son Antichambre ; & l'Empereur, sans faire semblant de rien, se montrant à la porte de sa chambre, dit à ces Seigneurs, qui attendoient au passage : Messieurs, que personne ne retienne Don N... parce qu'il

Tibére avoit répondu au Préteur Pompeius Macer, qui le consultoit sur cette même loi, qu'il entendoit, qu'elle fut observée, piqué pareillement de certains vers d'Auteurs anonimes, qui lui reprochoient sa cruauté, son orgueil, & son ingratitude *e* envers sa mere 5.

LXVII. Il

REFLEXIONS POLITIQUES.

qu'il doit entrer dans ma quadrille. *Epitome de sa Vie du Commandeur de Vera.* Cabrera dit, que Philippe II. tournoit le dos à ceux qu'il entendoit mal parler d'autrui, & particuliérement, si c'étoit de ses Ministres. *Chap.* 17. *du livre* 5. *de son Histoire.* Il répondit à la lettre d'un Chanoine en ces termes. Je me suis informé touchant ce que vous dites contre vôtre Evêque, & vous devez prendre garde à parler de telles personnes avec plus de retenuë. *Chap.* 11. *du livre* 11.

5 Rien ne pique davantage un Prince que d'attribuer sa fortune, ou son agrandissement, à ceux, qu'il a intérêt de n'en vouloir pas reconnoître les auteurs. Si le point d'honneur est le plus délicat endroit des particuliers, combien les Princes y doivent-ils être sensibles? Ferdinand le Catholique, qui devoit toute l'acquisition du Royaume de Naples à Gonçalo Hernandez, montroit combien cette obligation lui étoit à contrecœur, quand il disoit: Je ne vois pas que j'aye sujet de me réjoüir d'avoir acquis ce Royaume, puisqu'il ne m'en revient aucun profit; & que celui qui l'a conquis en mon nom, ne me semble pas avoir eu dessein de l'acquerir

NOTES HISTORIQUES.

e Je rends ainsi, *discordem animum*, parce que c'étoit une ingratitude à lui d'être en mauvaise intelligence avec sa mére, qui lui avoit donné l'Empire.

LXVII. Il n'est point hors de propos de raporter ici les accusations, qui furent intentées contre Falanius & Rubrius, Chevaliers Romains de fortune fort médiocre, pour faire voir par où commença cette pernicieuse invention, & avec quelle finesse Tibere la fomenta; comment elle fut arrêtée depuis pour un temps; & enfin, comment elle reprit vigueur, & mit tout l'Empire en combustion. Le délateur de Falanius le chargeoit d'avoir admis parmi les adorateurs d'Auguste, qui étoient distribuez en divers corps de confrerie, un certain bouffon 1, nommé Cassius, qui s'étoit

querir pour moi, mais pour lui, & pour ceux, à qui il en distribuë les terres & les revenus. *Paul Jove livre 3. de la vie du Grand Capitaine.* Maurice, Prince d'Orange, ne pouvoit souffrir, que l'on dit, qu'il devoit tout son avancement à Jean de Barneveld, qui, par son autorité, l'avoit fait sortir du Collége, pour le mettre à la tête des armées de Hollande en la place de son pere.

1 Témoignage de l'infamie des Comédiens, qui de tout tems ont été exclus de toutes les cérémonies de religion, non seulement chez les Chrétiens, mais encore parmi les Païens. En l'année 1687. les Comédiens Italiens aïant voulu faire des prieres publiques pour le rétablissement de la santé du Roi, dans l'Eglise des Grands Augustins de Paris, l'Archevêque en révoqua la permission, qu'ils avoient obtenuë par surprise, sous le nom de Gentilshommes Italiens. *Impiæ preces, detestanda vota.*

toit prostitué ; & d'avoir vendu avec ses jardins une statuë d'Auguste, qui y étoit. On accusoit Rubrius, d'avoir violé la Divinité de ce Prince par un parjure. Tibére, informé de cette procédure, écrit aux Consuls : Qu'on n'a point décerné le Ciel à son pére, pour faire servir son culte de prétexte à la ruïne des Citoyens 2, que Cassius avoit accoûtumé d'assister avec ceux de son métier aux Jeux, que Livia avoit consacrez à la mémoire d'Auguste, que de laisser ses images, ainsi que celles des autres Dieux, dans les maisons & les jardins qu'on vend, ce n'est point un fait, qui regarde la Religion, que le parjure de Rubrius ne doit pas être estimé plus énorme, que le nom de Jupiter juré à faux. Que c'est aux Dieux à venger leurs injures 3.

LXVIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 La Religion ne doit jamais servir ni de prêtexte, ni d'instrument à la cruauté.

3 C'est par cette raison, que les ofences faites au Prince sont plus sévérement punies, que les blasfémes, & plusieurs autres offences faites à Dieu, parce que le Prince n'a pas d'autres moïens de se faire craindre, que les peines presentes. En Irlande, où les sermens & les parjures sont très-fréquens, ceux, qui jurent à faux par la main du Comte ou du Seigneur du lieu, sont obligez de lui païer une grosse amende pour réparation de l'injure faite à son nom ; au-lieu que ceux qui jurent sur l'Evangile, sur l'Autel, sur l'image de S. Pa-

LXVIII. Peu de tems après Granius Marcellus, Préteur de la Bitinie, est accusé de leze-majesté par Cœpio Crispinus, son Questeur, muni d'un acte signé de Romanus Hispo. Ce dernier, qui avoit l'esprit remuant, choisit un genre de vie, que la misere des tems & la méchanceté des hommes firent depuis devenir très commun 1. car de pauvre & inconnu qu'il étoit 2, il sût si bien s'accommoder à la cruauté du Prince, premiérement par des mémoires secrets, qu'il lui adressoit; & puis par des accusations, qu'il intentoit ouvertement contre tous les plus grands de Rome; que s'étant rendu aussi puissant auprès d'un seul, qu'odieux à tout le monde, il servit d'exemple

REFLEXIONS POLITIQUES.

S. Patrice leur Apôtre, ou de quelque autre Saint, sont renvoïez sans autre peine, que celle d'être déclarez parjures.

1 Car les mauvais éxemples, dit Patercule, ne s'arrêtent jamais au premier essai, qui les a introduits; & dès qu'une fois on leur a ouvert un passage, quelque étroit qu'il soit, ils ne tardent guére à se répandre partout.

2 En matiere de raports & de calomnies, les gens de peu, comme plus cachez, sont plus à craindre que les autres. Comme ils ne sont ni de condition, ni de mérite, pour avoir part aux affaires, ni assez bons pour en prendre aux intérêts publics; ils ne se soucient pas de mettre le feu par tout, dans l'espérance qu'ils ont de faire leur fortune dans la confusion. Ils n'oublient rien de ce qu'ils peuvent, pour renverser par la flaterie & par les médisances l'ordre & la regle, qui les

ple à plusieurs, qui de pauvres, *comme lui*, devenus riches, & de méprisez, redoutables, tombérent à la fin dans l'écueil, où ils avoient poussé les autres. Il accusoit Marcellus d'avoir parlé fort librement de Tibére, crime inévitable, parce que l'accusateur choisissant tout ce qu'il y avoit de plus infame dans la vie du Prince, l'accusé étoit crû coupable d'avoir dit ce que chacun savoit être véritable. Il ajoûta, qu'une statuë de Marcellus avoit été placée plus haut que celle des Césars, & qu'on avoit abbatu la tête à une statuë d'Auguste, pour y mettre l'effigie de Tibére 3. A ces mots, Tibére, rompant le silen-

Ou, périrent à la fin eux mêmes, après avoir fait périr les autres.

REFLEXIONS POLITIQUES.

les empêchent de parvenir aux charges & aux honneurs. *Chap. 8. de la seconde partie du Testament Politique.*

3. Il ne se fâcha point, lorsque l'accusateur raporta tout le mal qu'on disoit ou croyoit de lui, de peur qu'on ne crût, que c'étoit la vérité de ces reproches, qui l'offensoit: mais aussi-tôt qu'on vint à parler d'une offense faite à Auguste, il déchargea sa colére contre Marcellus, vengeant l'injure, qu'il croyoit en avoir reçûë, sous le nom de celle qui avoit été faite à la statuë de son pere. *Pro Augusto conquerens suum dolorem proferebat.* Au reste, dit le *Pagliari*, il y a bien des gens, qui font des tableaux & des images des Princes ce qu'on fait des bouchons de cabaret: & je me souviens d'avoir oüi dire, qu'Onofrio Camaiano, Président de la Chambre Apostolique, ayant tenu avec grand respect le portrait de Pie V. son bienfaicteur,

lence, s'emporte jusqu'à crier tout haut que dans cette affaire il diroit son avis en plein Sénat, & avec serment *f*, pour imposer aux autres la nécessité d'opiner de même 4. Comme

teur, tandis que ce Pape vécut, il fit immédiatement après sa mort effacer sa tête, pour y mettre la figure de son successeur. *Observ.* 162. Je ne doute point que l'on n'ait remarqué encore plus souvent que moi ce qui arriva, il y a peu d'années, à la mort d'un grand Ministre dont les portraits firent place à ceux de son colégue, dans quantité de maisons de Paris, qui changérent de banniere.

4 Le Prince, qui veut être bien conseillé, doit bien se garder de dire le premier son avis; car personne n'osera lui contredire. Quand il opine le premier, c'est signe qu'il demande aprobation, & non pas conseil; & par conséquent il est dangereux de dire son sentiment C'est pour cette raison, qne Philippe II assistoit rarement en son conseil d'Etat, *Porce que*, disoit-il à Antoine Perez, *la presence du Prince intimide les esprits & réprime les passions & fait que les Conseillers parlent comme des Préacateurs en chaire; au lieu qu'étant seuls, ils disputent, ils s'échauffent, ils se picquent, & font voir à nud leurs passions & leurs iuterêts: Ce qui sert beaucoup à l'instruction du Prince, qui, au contraire, étant present court risque de laisser découvrir sa pensée, & d'entrer en dispute avec ses Sujets, comme avec des*

NOTES HISTORIQUES.

f C'est que dans les affaires de grande importance les Juges juroient qu'ils jugeroient selon leur conscience, usant de cette formule, *ex animi sententia*, ou de celle ci: *si sciens fallam, ita me Diespiter bonis ejiciat, ut ago hunc lapidem.* Serment, qui se faisoit sur l'autel de Jupiter Lapis.

me il restoit encore alors quelque vestige de liberté, quoique ce ne fût plus qu'une liberté mourante. Cnée Pison lui demanda : Et vous, Tibére, en quel rang opinerez vous ? Si vous parlez le premier, je n'aurai qu'à vous suivre ; mais si vous opinez après les autres, je crains fort, que par malheur mon avis ne soit contraire au vôtre. Tibére étonné de la hardiesse de Pison, & tout-à-coup adouci par la honte, qu'il eût de s'être emporté inconsidérément, souffrit que l'accusé fût absous du crime de leze-majesté 5, & renvoyé aux Juges ordinaires, pour rendre compte des deniers publics, qu'il avoit maniez.

Ou, pour le peculat, dont il étoit accusé.

LXIX. Non content d'assister aux jugemens du Sénat, il alloit encore aux tribunaux par-

REFLEXIONS POLITIQUES.

des égaux. Chose incompatible avec la Majesté, qui se soutient par l'adoration extérieure, de la même maniere, que les ornemens Pontificaux attirent aux Prélats la vénération des peuples. Perez dans sa premiere lettre Espagnole. Un Prince Italien disoit, que lorsque le Prince ne savoit à quoi se déterminer, il devoit écouter les avis de son Conseil, & dire le sien le dernier ; mais qu'au contraire, si sa résolution étoit prise, il devoit opiner le premier, afin que personne n'osât lui contredire.

5 Il arrive assez souvent aux Princes de païer l'amende d'avoir trop parlé. *Comines chap. 10. du livre 1 & 10. du livre 4. de ses Mémoires.* Quand un Souverain est en colére, dit un Cavalier Espagnol, il doit se

particuliers *g*, où il se plaçoit dans un coin *1*, pour ne pas ôter le juge de son siege ; & sa presence fut cause, qu'il s'y fit plusieurs bons réglemens contre les brigues & les recomman-

REFLEXIONS POLITIQUES.

se souvenir de cet Empereur, que son Confesseur obligea de promettre, de ne faire jamais exécuter aucun commandement violent, qu'il ne se fût donné le tems de prononcer toutes les lettres de l'alfabet Grec. *Don Carlos Coloma livre 10. de ses Guerres de Flandres.* Un autre parlant de Charles-quint, qui, contre son serment, pardonna au Duc de Cleves, dit qu'il ne manquoit à sa parole, que lorsqu'il s'agissoit d'être cruel. *Don Juan Ant. de Vera dans l'Epitome de sa Vie.* Au reste le Prince Ruy Gomez de Silva avoit raison de dire, que les mots jettez à la traverse, & par inpromptu, faisoient plus d'effet auprès des Princes, que toutes les plaintes & les remontrances. *Chinas y varillas arrojadas al descuydo obran mas que lanças.* Ant. Perez dans une lettre adressée *à un grand Privado.*

1 Ces Princes là se trompent fort, dit le Jeune-Pline dans son Panégirique, qui croyent que c'est cesser d'être Princes, que de faire quelque fonction de Sénateurs & de Juges. Il se trouvoit des gens, dit le *Pagliari*, qui blâmoient le Pape Clément VIII. de ce qu'il alloit en personne visiter les Tribunaux, les Paroisses, les Convens, & même les cellules de Moines, comme d'un soin peu convenable à la majesté du Pontificat. Et moi, je crois, qu'il déplaisoit fort à ce Pape,

NOTES HISTORIQUES.

g Avec quelle gravité, dit Patercule, Tibére assiste-il à la plaidoirie des Causes, non point comme Prince, mais comme s'il n'étoit que simple Sénateur ou Juge? *Chap. 129. de son liv. 2.*

mandations des Grands. Mais tandis qu'il tenoit la main à la Justice, il achevoit de ruiner la liberté. Vers ce tems là le Sénateur Pius Aurelius implora le secours du Sénat, pour être dédommagé de la perte de sa maison, ruinée par la structure des chemins publics & des aqueducs. Tibére, qui se plaisoit à exercer sa libéralité dans les choses, qui lui faisoient honneur, (vertu, qu'il garda même long temps après avoir dépoüillé toutes les autres) fit restituer à Aurelius le prix de sa maison, quoique les Préteurs, qui avoient alors la direction des finances, s'y oposassent. Propertius Celer, Prétorien, qui demandoit la permission de renoncer à la dignité de Sénateur à cause de sa pauvreté 2, reçut mille grands sester-

REFLEXIONS POLITIQUES.

pe, qui ne cherchoit qu'à remplir toutes les obligations de sa charge, de ne pouvoir pas faire la visite de toutes les Eglises, & de tous les Monastéres de la Chrétienté, tant il étoit persuadé, que, pour l'aquit de sa conscience, il ne devoit pas laisser administrer par les mains d'autrui des choses, qui importoient si fort au salut des ames. *Observat.* 474 Plût à Dieu que tous les Evêques fussent pénétrez de cette grande verité, qui leur est prêchée par la sinderese.

2 Le bien est un grand ornement aux dignitez, qui sont tellement relevées par le lustre extérieur, qu'on peut dire hardiment que deux personnes, dont le mérite est égal, le plus riche est préférable à l'autre. Car il faut qu'un pauvre Magistrat ait l'ame d'une trempe bien

sesterces *h*, Tibére ayant sû, que son pere lui avoit laissé très peu de bien. Quelques autres essayerent d'obtenir aussi la même grace, mais il leur commanda de s'adresser au Sénat 3, se montrant sevére & difficile à fléchir

REFLEXIONS POLITIQUES.

bien forte, s'il ne se laisse pas quelquefois amolir par la considération de ses intérêts Outre que l'expérience nous apprend, que les riches sont moins sujets à concussion que les autres. *Sect. 1. du chap. 4. de la 1. partie du Testam. Polit. du Card. de Rich.* Le Conseiller de Broussel, dont le Parlement & le peuple de Paris prônoient tant la probité & le désintéressement, devint de Frondeur outré grand Royaliste, & tout Mazarin, dès qu'on lui eut promis le Gouvernement de la Bastille pour un de ses enfans. *Mémoires de L. R.* Quoi qu'il en soit, le Chancelier de l'Hôpital, le plus grand-homme d'Etat, & le plus intégre personage de son siécle, disoit, qu'il aimeroit mieux la pauvreté du Président de la Vacquerie, que les richesses du Chancelier Raülin. [L'un étoit Premier Président de Paris; & l'autre, Chancelier du Duc de Bourgogne. C'est lui qui a fondé l'Hôpital de Beaune.]

3 Ceux, qui s'adressent directement au Prince pour obtenir leurs demandes, aiment mieux être refusez sur le champ, que d'être renvoyez à ses Ministres, qui d'ordinaire n'ont guére la réputation d'être bienfaisans, soit à cause qu'en effet ils ne le sont pas; ou parce que le nombre des suplians étant infini, celui des mécontens est toujours mille fois plus grand, que lui des autres. D'ailleurs, plus il y a de mains, par lesquelles passe le supliant, moins le Prince a de part

NOTES HISTORIQUES.

h i. e. vingt-cinq mille écus.

chir 4, jusques dans les choses, qu'il faisoit avec équité. Ce qui fit, que tous les autres préférérent la pauvreté à la honte de la déclarer au Sénat 5, & à l'espérance d'être soulagez.

LXX. La même année, le Tibre enflé par les pluyes continuelles avoit inondé les lieux bas de la ville, & emporté beaucoup de maisons & de personnes en se retirant. Asinius Gallus étoit d'avis de consulter les livres de la Si-

REFLEXIONS POLITIQUES.

part à la reconnoissance du bienfait : au-lieu que c'est à lui qu'elle doit aller tout entiere. Expedier sur le champ, & ne point renvoyer à ses Ministres, dit un Cavalier Espagnol, c'est regner davantage, & chagrigner moins. *C'est-à-dire, quand le Prince peut, sans inconvénient, donner une réponse décisive.* Don Fadrique Moles dans son *Audiencia de Principes.* Hortalus exposa les causes de sa pauvreté en plein Sénat, & néanmoins Tibére lui fit une réponse très facheuse. *Voyez les articles 37. & 38. du second livre des Annales.*

5 Les refus du Prince doivent être assaisonnez de douceur & de courtoisie. Ce n'est pas le refus, qui le fait haïr, c'est la maniere. Car rien ne lui messied davantage, que la rudesse. *Nihil est tam deforme; quàm ad summum imperium etiam acerbitatem natura adjungere. Cicero ep. 1. ad Quint fratr.*

5 Selon Senéque, les bienfaits, qu'il faut acheter à force de priéres & de soumissions, sont des pains faits de cailloux broïez. J'aime mieux acheter, que de prier, dit Ciceron parlant de ces gens, qui se font prier tant de fois. Le Jeune Pline loüe Trajan de ce qu'il ne faisoit attendre ni son audience, ni les graces qu'il

Sibille *i*, & Tibere s'y opposa I, aussi soigneux de cacher les secrets de la Religion, que ceux du Gouvernement : mais le soin de remédier aux débordemens du fleuve fut commis à Ateius Capito & à L. Arruntius. Sur les plaintes, que firent la Grece & la Macedoine, il fut ordonné, qu'elles seroient déchargées, pour

qu'il pouvoit octroïer. *Audiuntur statim, dimittuntur statim.* Un autre a dit, que le silence est le plus honnête manteau de la pauvreté.

I Un nouveau Prince doit éviter soigneusement tout ce qui peut exciter des nouveautez parmi le peuple sur-tout dans les choses qui apartiennent à la Religion. Si Tibére eût permis d'ouvrir les livres de la Sibille ; le peuple, qui n'aimoit pas son humeur, n'eût jamais manqué d'interpréter sinistrement des oracles ambigus, & des prédictions vaines & trompeuses, qui n'avoient peut-être aucun raport à son regne. Les Livres de Numa ayant été trouvez dans son tombeau, le Sénat les fit brûler, sur le raport que fit le Préteur Rutilius qui les avoit examinez par son ordre, qu'ils contenoient des choses contraires à la Religion, que le

NOTES HISTORIQUES.

i Ces livres étoient gardez dans un lieu secret du Capitole, comme un instrument de Politique, pour tenir en bride le peuple & la milice durant les calamitez de la Ville, ou de l'état. Le peuple de Rome avoit été de tout tems très-curieux d'aprendre ce qui étoit marqué dans ces livres, & dans quelques autres, que gardoient les Pontifes ; témoin la récompense, que reçut un certain Flavius, fils d'un Afranchi, qui fut Tribun, Sénateur, & Edile Curule, pour avoir mis entre les mains du Peuple un registre de Cérémonies, qu'il avoit dérobé au Censeur Appius Claudius, à qui il servoit de Greffier.

Pour le présent 2, du gouvernement des Proconsults, & régies par l'Empereur k. Drusus donna.

REFLEXIONS POLITIQUES.

le peuple observoit alors. L'Aréopage condanna Socrate à la mort, pour avoir voulu persuader au peuple, qu'il n'y avoit qu'un Dieu, quoiqu'il y eût plusieurs Sénateurs bien persuadez de cette verité. Témoin cet Autel dédié au Dieu inconnu, que S. Paul leur dit être celui qu'ils adoroient. *Chap. 17 des Actes des Apôtres.*

2 Il n'est pas juste, que le Prince accorde tout ce que le peuple lui demande, parce que ce ne seroit jamais fini ; mais lorsque les prieres qu'on lui fait, sont raisonnables, il est de son humanité & de sa prudence, de relâcher quelque chose, pour ne pas aigrir des esprits. Si une Province est pauvre & sterile ; ou bien a été ruïnée par une longue guerre, comme il arrive souvent aux Provinces frontieres, il est juste de la décharger,

NOTES HISTORIQUES.

k C'est que chaque Proconsul avoit trois Lieutenans, ce qui fouloit les Provinces, dont le gouvernement étoit Proconsulaire : au lieu que celles, qui étoient du département de l'Empereur, n'avoient qu'un Lieutenant, apellé Président, d'où elles étoient nommées Présidiales. Les Proconsuls étoient annuels, mais les Presidens restoient dans leurs Provinces, jusqu'à ce que l'Empereur leur envoyât un successeur. Les Proconsuls avoient plus d'autorité que les Présidens, mais quelquefois l'empereur égaloit ceux ci aux autres, en leur donnant le pouvoir Consulaire par commission. Les Présidens n'étoient quelquefois, que de l'Ordre des Chevaliers, au lieu que les Proconsuls étoient toûjours du Corps du Sénat, & du rang des Consulaires. *Legatus Cæsaris*, &, *Præses*, sont la même chose dans les Historiens latins. Il y avoit aussi des Provinces, apellées Prétoriennes, ou *Publicæ Provinciæ*, selon Tacite *Ann.* 13. parce que le peuple en donnoit les gouvernemens : mais lorsque les Comices, furent abolis par Tibére, ces Provinces furent annexées au département du Sénat, & tirées au sort comme les Pro-

donna au nom de Germanicus, & au sien, un spectacle de gladiateurs, auquel il présida, prenant un peu trop de plaisir à voir répandre du sang, quoique ce ne fut que du sang de canaille : & l'on disoit, que son pere l'en avoit repris, parce que le peuple en avoit murmuré, craignant d'éprouver un jour sa cruauté. L'on interprétoit diversement, pourquoi Tibére s'étoit abstenu de ce spectacle. Selon les uns, c'est qu'il ne se plaisoit pas parmi la multitude ; & selon les autres, c'est qu'étant d'une humeur sombre & mélancolique, il apréhendoit, qu'on ne fit une comparaison *odieuse* entre lui & Auguste 3. qui y assistoit toûjours avec

Ou, c'est qu'il n'aimoit pas les grandes assemblées.

Ou, qui y montroit toûjours un air familier & complaisant.

REFLEXIONS POLITIQUES.

ger, non pas pour toujours, mais seulement pour un temps fort court. Je dis, fort court ; car lorsque ce terme sera expiré, & que le besoin de cette Province durera encore, elle sera obligée de lui demander une prolongation ; & par ce moyen il aura lieu de faire une seconde grace, qui sera plus estimée que la premiere.

3 Un Prince, qui sait qu'il est haï, comme le savoit Ti-

NOTES HISTORIQUES.

Proconsulaires. Il est bon de remarquer en passant qu'Auguste, qui ne prenoit que le titre populaire de *Prince du Sénat*, ne laissa pas de le tromper dans le partage qu'il fit de ces provinces ; car il prit pour sa part toutes celles, où il y avoit des légions en garnison, sous couleur qu'elles étoient plus exposées au danger comme plus voisines des ennemis ; mais

avec beaucoup de complaisance 4. Je ne puis croire, que ce fût pour donner à son fils occasion de se faire haïr du peuple 5, en lui paroissant cruel & sanguinaire, bien que cela se soit dit aussi.

LXXI. La licence du Théatre, qui avoit com-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Tibére, doit éviter adroitement tout ce qui peut donner lieu de faire des comparaisons entre lui & un prédécesseur, qui a été fort aimé; car le peuple, qui ne juge que selon sa passion, ne lui sera jamais équitable, non pas même dans les choses, où il aura surpasse son prédécesseur. *Inviso semel principe, seu bene, seu malè facta premunt* Tac. Hist. 1. J'ajoûterai par occasion aux deux raisons que rend ici Tacite, pourquoi Tibére fuïoit de se trouver aux spectacles, que c'étoit encore pour n'être pas obligé d'accorder ni de refuser au peuple les demandes, qu'on avoit coutume de faire au Prince en plein théatre.

4 Un Prince nouveau, tel qu'étoit Auguste, ne sauroit mieux aprivoiser un peuple, dont il a oprimé la liberté, que par les spectacles & les jeux publics, sur tout, s'il y assiste lui-même avec plaisir; car alors le peuple, qui ne voit que l'écorce des choses, prend pour complaisance, & pour popularité ce qui est en éfet le principal instrument de sa servitude.

5. Il étoit de l'intérêt de Tibére, que Drusus fût plus aimé que Germanicus. Ainsi, il n'est pas vrai-semblable, qu'il aît jamais eu la pensée de faire haïr son propre fils, vû la jalousie horrible qu'il avoit contre Germanicus son fils adoptif.

NOTES HISTORIQUES.

mais en éfet pour être le Maître de toute la Milice Romaine: *Ut in manu sua vos omnis militaris esset*, dit Dion. Ainsi, Tacite a bien raison de dire, *Patres & plebem invalida & inermia. Ann.* 1. & dans un autre endroit, *speciosa senatus populique Romani nomina. Hist.* 1.

commencé l'année précédente, se déchaîna plus violemment alors. Il y eût divers meurtres, non seulement des petites gens, mais encore de quelques soldats, & d'un Centurion, qui vouloient empêcher les dissentions de la populace, & repousser les insultes, qu'elle faisoit aux Magistrats : outre le Tribun d'une cohorte Prétorienne, qui y fut blessé. Comme l'on opinoit dans le Sénat à donner au Préteur le pouvoir de faire foüetter les farceurs, Haterius Agrippa, Tribun du peuple, s'y oposa, & Gallus Asinius le reprit avec aigreur, sans être interrompu de Tibére 1, qui repaissoit le Sénat de cette vaine apparence de liberté. Néanmoins, l'oposition eût son effet, parce qu'Auguste avoit déclaré les bouffons exempts du foüet, & que Tibére faisoit scrupule d'enfraindre ses ordonnances 2. On en fit plusieurs

REFLECTIONS POLITIQUES.

1 Il est bon quelquefois, que le Prince garde le silence dans les disputes, que ses Ministres & ses Conseillers ont les uns avec les autres; car il y trouve de quoi s'instruire à leurs dépens. Dans la chaleur de la contradiction, il se dit toûjours quelque chose, que les deux parties se garderoient bien de dire en parlant de sens rassis. Tibére qui haïssoit mortellement Gallus Asinius, pour les raisons alléguées par Tacite au commencement de ce livre, prenoit peut-être plus de plaisir à le voir parler avec emportement, qu'Asinius n'en avoit à insulter son collégue.

2 Un Prince, qui veut affermir son autorité, ne doit

ſieurs autres concernant le ſalaire des Comédiens *l*, & contre la licence de leurs fauteurs *m* : & les plus remarquables ſont celles ci : Que les Sénateurs ne rendroient plus viſite aux Pantomimes *n* ; que les Chevaliers Romains ne les accompagneroient point par les ruës, que ces boufons ne pouroient jouër, que ſur le Téatre ; & qu'à l'avenir les Préteurs auroient le po voir de condamner les ſpectateurs inſolens au banniſſement.

LXXII. Il fut permis à l'Eſpagne de bâtir un temple à Auguſte dans la Colonie de Terragone, & cela ſervit d'exemple à toutes les Provinces. Le Peuple voulant être déchargé

REFLEXIONS POLITIQUES.

doit rien changer aux ordonnances de ſon prédéceſſeur immédiat, mais ſur tout quand ce prédéceſſeur eſt regreté ; car de la maniere dont le peuple eſt fait, il a toujours meilleure opinion de celui, qui a regné en bon Prince, que de celui, qui regne, quelque bon & ſage qu'il ſoit auſſi. Ce qui a été fait par des Princes, dont la conduite a été judicieuſe, ne peut-être changé

NOTES HISTORIQUES.

l Tacite dit, *de modo lucaru*, qui, ſelon Turnebe, eſt *mer:es Hiſtrionum.*

m C'eſt que chaque Comédien avoit des gens attirez, qui mandioient les aplaudiſſemens du peuple en ſa faveur, & décrioient les autres ; d'où il arrivoit ſouvent des querelles & des bateries, où chacun prenoit parti ſelon ſa fantaiſie. Et c'est ce que Tacite appelle, *operæ theatrales*, *hiſtrionale ſtudium certamen hiſtrionum*, en divers endroits de ce même livre des Annales.

n Comédiens, qui joüoient par geſtes, & par poſture, & contrefaiſoient toutes ſortes de perſonnes.

gé de l'impôt du Centiéme 1, établi depuis les guerres civiles, Tibére déclara, que le Tresor Militaire *o* subsistoit par ce subside; que la République ne pourroit pas même suffire au payement de la Milice, si les Vétérans étoient renvoyez avant vingt ans de service accomplis. Par où fut révoqué la promesse du congé au bout de seize ans, que les légions

REFLEXIONS POLITIQUES.

» gé avec raison, si l'expérience n'en fait connoître le » préjudice, & si l'on ne voit clairement, qu'on peut » faire mieux. *Sect. 1. du chap. 4. de la 1. partie du* » *Testament Politique.* Quant au respect, que Tibére avoit pour toutes les ordonnances & les volontez d'Auguste, il est bon d'observer, qu'il y entroit pour le moins autant de politique & de précaution, que de reconnoissance; car il n'y pouvoit contrevenir, sans donner atteinte a tout ce qu'Auguste avoit fait en sa faveur, en le préferant à Germanicus.

1 La Raison ne permet pas d'exempter les peuples de toutes charges, parce qu'en perdant la marque de leur sujétion, ils perdroient aussi la mémoire de leur condition, & par conséquent l'obéïssance...... Plusieurs Princes ont perdu leurs Etats, pour n'avoir pas entretenu les forces nécessaires à leur conservation de peur de charger leurs Sujets; & certains Peuples sont tombez en la servitude de leurs ennemis, pour avoir voulu trop de liberté sous le Prince naturel. Mais il y a un certain point, qui ne peut-être outre-

NOTES HISTORIQUES.

o C'étoit comme le taillon, ou l'Extraordinaire des guerres en France. Ce tresor avoit trois sources, le vingtieme des héreditez & de legs; le vingt cinquiéme de la vente des Esclaves; & le centiéme de tout ce qui entroit en commerce. Auguste en étoit l'Instituteur.

gions mutinées avoient extorquée 2 peu auparavant.

LXXIII. Arruntius & Capiton demandérent ensuite au Senat, si pour arrêter les inondations du Tibre, l'on détourneroit le cours des riviéres & des lacs, qui s'y déchargeoient. Mais avant que de passer outre, il falut entendre les raisons des Villes & des Colonies *interessées*. Les Florentins remontrérent, que leur contrée seroit perduë, si le Clain venoit à se décharger dans l'Arne: les Interamnates *p*, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

outrepassé sans injustice, le sens commun apprenant à chacun, qu'il doit y avoir proportion entre le fardeau & les forces de ceux, qui le portent. *Sect. 5. du chap. 4. de la 1 partie du Testament Politique.*

2 Tôt ou tard, les Princes révoquent les graces, ou les priviléges, qu'ils ont accordez par force. Après que Charles, Duc de Bourgogne, eut mis la ville de Liége sous son obéïssance, il donna, à son tour, la loi aux Gantois, qui dès le lendemain de son entrée, s'étoient mutinez contre lui, & l'avoient contraint de leur rendre tout ce que le Duc Philippe, son pére, leur avoit ôté, & de leur accorder tous les priviléges qu'ils vouloient. Car étant de retour à Bruxelles, il se fit aporter les 72. banniéres des Gantois, & toutes les lettres qu'il avoit signées en leur faveur; envoya ces banniéres à Boulogne, cassa le privilége apellé de la Loi, qui étoit, que de vingt-six Echevins le Duc n'en pouvoit créer que quatre; & condamna leur ville à une amende de trente six-mille florins. *Comines chapitre 4. du livre 2. de ses Mémoires.*

NOTES HISTORIQUES.

p Aujourd'hui ceux de Terni.

que l'on alloit convertir en marais les terres les plus fertiles de l'Italie, si l'on coupoit le Nar en plusieurs ruisseaux; (car on étoit sur le point de le faire.) Les Réatins ne vouloient pas, qu'on bouchât l'endroit, par où le Lac Velin entre dans le Nar, disant qu'il se répandroit par tout le païs d'alentour; que la Nature a très-bien pourvû aux commoditez des hommes, en donnant aux fleuves leur cours, leur embouchure, & leurs bornes, aussi bien que leurs sources; qu'il faloit considérer la religion des Alliez, qui avoient consacré des bois, des autels, & des ministres aux riviéres de leur patrie; que le Tibre *q* même couleroit avec moins de gloire, si on lui ôtoit le tribut des fleuves, qui l'environnoient. Enfin, soit par superstition, soit pour acquiescer aux prieres des Colonies, ou pour la difficulté de l'entreprise, il fut résolu de ne rien changer, ainsi que Pison l'avoit déja conseillé.

LXXIV. Poppeus Sabinus fut continué dans le Gouvernement de la Mésie, auquel on ajoûta la Gréce & la Macedoine. C'étoit une des maximes de Tibére de laisser long-temps les mêmes personnes dans les mêmes gouver-

ver-

NOTES HISTORIQUES.

q Sous le pontificat de Sixte V. il fut proposé d'élargir le lit du Tibre, pour en rendre la navigation plus commode; mais le Pape changea d'avis sur ce qu'on lui representa, que cela pourroit faciliter l'entrée de cette riviére aux Turcs, & autres ennemis de l'Eglise Romaine.

vernemens, & dans les mêmes charges r militaires ou civiles, & quelquefois jusqu'à leur mort 1. On en marque diverses raisons. Les

REFLEXIONS POLITIQUES.

r En France, où les Gouvernemens sont à vie, la maxime de Tibére a tous les Grands pour aprobateurs, parce qu'elle est favorable à leur intérêt; mais elle est peut-être contraire à celui du Prince, qui se lie en quelque façon les mains, en donnant ce qu'il ne peut plus ôter; & à celui de l'Etat, où il y auroit plus de gens récompensez, si les Gouvernemens étoient triennaux, comme en Espagne. L'apologue du renard; qui étant tombé dans un trou, où les mouches le tourmentoient fort, refusa l'assistance du hérisson, qui s'offroit à les chasser, parceque, disoit-il, si tu les chasses, maintenant qu'elles sont soûles, il en viendra d'autres bien affamées, qui me suceront tout le sang que j'ai de reste. Cet apologue, dis-je, que Tibére alléguoit pour raison de sa maxime, ne conclut rien pour les Gouverneurs à vie; car la crainte de n'être plus employé, & l'espérance de monter d'un gouvernement à un autre meilleur, servent de frein & d'éguillon aux Gouverneurs triennaux. D'ailleurs, ce changement fréquent fait que les Provinces, qui ne sont pas contentes du leur, en attendent paisiblement un autre. M. le Cardinal de Richelieu est pour l'usage de France, c'est-à-dire pour les Gouvernemens à vie; mais je pourrois dire qu'en ce point il a plûtôt jugé selon les intérêts du Ministére, dont il étoit revêtu, que selon ceux de l'Etat. Car comme il

---

NOTES HISTORIQUES.

r Caton le Censeur disoit, que de laisser long temps les mêmes personnes dans les charges, c'étoit montrer, ou que la République avoit peu de sujets, qui en fussent dignes, ou que l'on y faisoit peu de cas des Magistrats.

Les uns disent, que pour s'épargner la peine ou le souci d'un nouveau choix, il gardoit toûjours le premier qu'il avoit fait; les autres, qu'il

REFLEXIONS POLITIQUES.

il disposoit absolument des Gouvernemens, il étoit de son intérêt, qu'ils fussent perpétuels, attendu que ses parens & ses créatures, à qui il donnoit les plus importans, le rendoient plus puissant, & plus redoutable dans les Provinces, où ils commandoient qu'ils n'eussent pû faire, si leur administration eut été triennale. Et cela est si vrai, que si l'on confere les raisons qu'il alléguc pour & contre, *dans la seconde section du chap. 5 de l. 11. partie de son Testament Politique*, il ne sera pas difficile d'entrevoir, que la pratique d'Espagne, qui change souvent les Gouverneurs, ne lui sembloit pas tout-à-fait si pernicieuse pour la France, qu'il le veut persuader en cet endroit. De sorte que s'il fut demeuré Evêque de Luçon, ou Sécretaire d'Etat, il auroit bien pu tenir l'opinion contraire, à laquelle il revient en partie à la fin de la même section, où il parle ainsi: « Je ne crains point de dire, qu'il vaut mieux demeurer sur ce point-là en la pratique de la France, qu'imiter celle d'Espagne; laquelle cependant est si politique & si raisonnable, en égard à l'étenduë de sa domination, que bien qu'elle ne puisse être utilement pratiquée en ce Royaume, on doit, à mon avis, s'en servir aux lieux, dont la France se conservera la possession en Lorraine & en Italie. Je conclus donc après lui, que puisque *les lieux éloignez de la demeure des Princes requiérent changement de Gouverneurs, parce qu'un long séjour leur pourroit faire naître l'envie de changer leur condition de Sujets en celles de Maîtres*, la pratique d'Espagne pourra devenir absolument nécessaire à la France, si elle continuë d'étendre plus loin ses frontieres.

qu'il en usoit ainsi, pour avancer moins de gens 2. Quelques-uns ont crû, que comme il avoit l'esprit vif & pénétrant, son jugement étoit toujours en balance; car il n'aimoit ni les vices, ni les vertus éclatantes. Jaloux de son autorité, il craignoit les grands hommes 3; jaloux de sa réputation & de l'honneur public, il ne vouloit point de ceux, qui passoient pour méchans, ou pour incapables

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Mauvaise politique. Car un Prince, qui avance peu de gens, non seulement a peu de créatures, mais toûjours beaucoup d'ennemis; c'est-à-dire, tous ceux qui méritent d'être employez, ou récompensez, & ne le sont pas. Ainsi, la pluralité des Bénéfices est aussi contraire aux vrais intérêts du Prince, qu'à ceux de l'Eglise. Je remarquerai ici en passant; que le principal apui de l'Autorité Royale en France est la multitude des Officiers. Et autrefois Auguste ne multiplia les charges, que pour affermir sa puissance par un plus grand nombre de Magistrats & de prétendans. Comines parlant du dernier Duc de Bourgogne, dit, que ses bienfaits n'étoient point fort grands, parce qu'il vouloit, que chacun s'en sentit. *Chap. 9. du livre 5. de ses Mémoires.*

3. Un esprit médiocre & mesuré vaut mieux, pour faire fortune auprès des Princes, qu'un esprit sublime. Car comme toute supériorité leur est odieuse, & qu'ils veulent être les premiers en tout, ils n'aimeront, ni par conséquent, n'avanceront jamais un homme, dont l'esprit leur paroîtra avoir plus d'étenduë & de pénétration que le leur. Les lettres d'Antoine Perez sont toutes semées de cette doc-

pables *f*. Enfin, cette irrésolution alla si loin, qu'il donna des gouvernemens à des personnes, qu'il étoit résolu de ne laisser jamais sortir de la ville.

LXXV. Quant aux Comices Consulaires, je ne puis dire au vrai, quelle en fut la forme, ni sous son regne, ni après, tant il se trouve de diversité, non seulement dans les Auteurs, mais même dans ses harangues. Tantôt, sans nommer les prétendans, il les désignoit seulement par leur naissance, par leurs mœurs, & par leurs années de service à la guerre. Tantôt, sans rien dire de tout cela, il les conjuroit de ne point troubler les Comices par leurs brigues, promettant d'avoir soin de leurs intérêts : & souvent il disoit, qu'il ne s'en étoit point presenté d'autres, que ceux dont il donnoit les noms aux Consuls ; mais que si quelques autres croyoient avoir assez de crédit, ou de

REFLEXIONS. POLITIQUES.

doctrine. Entr'autres, il y en a une adressée *à un grand Privado*, où il parle ainsi : Ce qu'a dit le Saint Esprit, *coram Rege noli videri sapiens*, ne signifie pas, *ne sis sapiens*, mais, *noli videri*, comme s'il disoit, cache ton habileté & ta prudence, modére ton entendement...

NOTES HISTORIQUES.

f Ces trois raisons, dit Scipion Ammirato, procedoient de ses vices : la premiere, de sa paresse ; la seconde, de sa malignité ; la troisiéme, de paresse & d'imprudence. Car si les méchans lui déplaisoient, il devoit se mettre en peine de trouv

REFLEXIONS POLITIQUES.

ment... Le Prince Rui Gomez de Silva, le plus grand Maître qu'il y ait eu depuis plusieurs siécles en cette science, m'a dit, qu'il tenoit ce précepte d'un grand favori des Rois de Portugal & que dans tous les conseils, qu'il donnoit à son Prince, & toutes les fois qu'il discouroit avec lui, il aportoit une grande circonspection.... Il ajoûtoit, qu'il faisoit encore en sorte, que les bons succès de ses conseils parussent n'être que des coups de hazard, & ne venir que du soin, qu'il prenoit de lui plaire, & de la vigilance, avec laquelle il s'apliquoit à son service semblable à ces joüeurs, qui joüent plus de bonheur, que de science. A ce propos, continuë-t-il, le même Prince me conta ce qui s'étoit passé un jour entre Emanuël, Roi de Portugal, & le Comte Loüis de Silveira. Le Roi ayant reçu une dépêche du Pape parfaitement bien dressée, appella le Comte, & lui ordonna de composer une réponse, pendant qu'il en feroit lui-même une autre; car il se piquoit d'être éloquent, & l'étoit en effet. Le Comte obéït, après s'être fort défendu d'entrer en concurrence avec son Maître, & porta le lendemain son écrit au Roi, qui en ayant oüi la lecture, ne vouloit pas lire le sien; mais après l'avoir lu à l'instance du Comte, le Roi reconnoissant, que la réponse du Compte valoit mieux, voulut qu'elle fut envoyée au Pape. Le Comte de retour à sa maison fait seller des chevaux pour ses deux fils,

NOTES HISTORIQUES.

trouver des gens de bien: & s'il craignoit les gens vertueux, & les grands hommes, il n'avoit qu'à les charger souvent, pour être en sureté. *Dans le dernier discours au livre 1 de son Commentaire.* Comines dit, que tous les Princes subtils sont soupçonneux, que tous les grands Princes le sont, & particulierement les sages, & ceux, qui ont eu beaucoup d'ennemis, & offensé plusieurs, comme avoit fait Tibére. Chapitre 7 du livre 6. de ses Mémoires. *Toutefois les suspicions se doivent prendre par moyen, car être trop soupçonneux n'est pas bon.* Chap. 5. du livre 3.

de mérite, ils pouvoient se presenter librement. Belles paroles 4, mais vaines & trompeuses; car plus la liberté étoit grande en aparence, plus la servitude étoit prochaine & inévitable.

REFLEXIONS POLITIQUES.

fils, & part incontinent avec eux. Et quand il fut dans les champs, il leur dit: Mes enfans, cherchez vôtre vie, & moi la mienne, il n'y a pas moyen de vivre davantage ici; car le Roi sait que j'en sai plus que lui. Don Juan Antonio de Vera, qui raporte la même chose dans le premier Discours de son Ambassadeur, semble dire & croire que c'est un conte; mais que ç'en soit un, ou non, il est toûjours très instructif.

4 Les paroles des Princes sont rarement d'accord avec leurs actions; tout ce qu'ils disent est populaire, mais le plus souvent ils font tout le contraire de ce qu'ils disent.

NOTES HISTORIQUES.

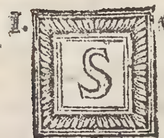
Tacite dit, *posse profiteri.* Or, *profiteri*, c'étoit ce que nous appellons, donner son nom, ou se faire écrire sur le regiſtre. *Quæsturam petentes*, dit Patercule, *quos indignos judicavit profiteri vetuit. Hist. 2. cap 92.* C'est à-dire, le Consul défendit à quelques-uns de ceux, qui prétendoient à la Questure, de donner leur nom, parce qu'il les en croyoit indignes.



LES ANNALES DE CORNEILLE TACITE

LIVRE SECOND.

An de Rome 769.

I. Ous le Consulat de Sisenna Statilius Taurus & de L. Scribonius Libo, les Royaumes d'Orient, & les Provinces du Levant, qui obéïssent aux Romains, entrérent en guerre à l'occasion des Partes 1, qui méprisoient comme étran-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Si-tôt qu'un Prince puissant a pris les armes, la guerre se répand, comme par contagion, dans tous les Etats voisins. Les uns arment pour leur propre sûreté; les autres, pour la défense du plus foible, quelques-uns sont contraints de suivre la fortune du plus fort, soit pour avoir quelque part à la dépoüille du vaincu; ou pour n'être pas eux-mêmes la proie du vainqueur. Ainsi, il ne faut qu'un Prince inquiet, pour troubler tout un monde. Car, dit Comines, encore

étranger, un Roi, qu'ils étoient venu demander à Rome quoiqu'il fût 2. Arsacide *a*. C'étoit Vonones, autrefois donné en ôtage à Auguste par Phraatés *b*. Car bien que Phraatés eût chassé nos armées & nos Généraux, il n'avoit pas laissé de rendre à Auguste tous les devoirs & tous les respects *d'un inférieur c*. Il lui avoit même envoyé une partie de ses enfans *d*, pour gage assuré de

REFLEXIONS POLITIQUES.

encore qu'ils ne soient au commencement que deux ou trois Princes, ou moindres personnages, avant que cette fête ait duré deux ans, tous les voisins y sont conviez. *Chapitre 8. du livre 3.*

2. Les peuples regardent comme des étrangers, les Princes, qui ont eu une éducation étrangere. En éfet, l'éducation est une seconde naissance. La premiére forme le corps, mais la seconde forme les mœurs. Il importe peu aux Sujets, que le corps soit étranger, mais il leur importe fort que les mœurs ne le soient pas, d'autant que ce n'est pas le corps qui gouverne, mais

NOTES HISTORIQUES.

a C'est-à-dire, de la Maison Royale des Partes, qui commença par deux freres, appellez Arsace & Tiridate, lesquels secouërent le joug des Seleucides.

b Justin dit, que lorsque Vononés fut mis entre les mains d'Auguste, ce Prince dit, que le Royaume des Partes deviendroit à la fin partie de l'Empire Romain, si les Romains donnoient des Rois aux Partes. *Juris Romanorum futuram Parthiam affirmans, si ejus regnum muneris ejus fuisset. Lib. 42.*

c Dans l'entrevûe, que Caïus Cesar & Phraatés eurent sur l'Eufrate, ce Roi passa le premier à la rive de Caïus, & puis Caïus passa à la rive du Roi. *Paterc. Hist. 2. chap. 101.*

d Quatre fils, & quatre petits-fils.

de sa foi, non pas tant par crainte qu'il eût de nous, que parce qu'il se défioit de ses Sujets 3.

II. Après la mort de Phraatés & des deux Rois suivans, les Grands du païs, las de voir tant de meurtres chez eux 1, nous redemandérent

Reflexions Politiques.

mais l'esprit. Cicéron dit, que les Romains permettoient volontiers les sacrifices à la Gréque, pourvû que la cérémonie s'en fît par un Citoyen Romain, *ut Deos immort. scientia peregrina & externa, mente domestica & civili precarentur.* Pro Corn. Balbo. Les Hollandois ne voulurent jamais permettre à Philippe Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, fils-aîné de leur libérateur, de séjourner dans leurs Etats, qu'après la tréve faite avec les Espagnols, parce qu'ayant été près de trente ans prisonnier en Espagne, ils lui croyoient l'humeur Espagnole. Par la même raison, les Princes ne doivent point s'absenter longtems de leurs Etats, parce qu'on croit à leur retour, qu'ils aportent des humeurs étrangéres.

3 Un Prince, qui n'est pas aimé de ses Sujets, doit éviter autant qu'il peut d'être en guerre, ou en mauvaise intelligence avec des puissans voisins. Loüis XI. dit Comines, ne vouloit rien mettre en hazard, & il ne le faisoit pas seulement pour la crainte du Duc de Bourgogne, mais par apréhension des désobeïssances, qui pourroient arriver en France, s'il venoit à perdre une bataille : car il savoit, qu'il n'étoit pas bien voulu de ses Sujets, & particuliérement des Grands. Et il m'a dit souvent, qu'il le trouveroit bien, si ses affaires alloient mal. *Chap. 1. du livre 4. de ses Memoires.*

1 Pour entretenir la paix dans un Etat monarchique, il ne faut pas, que les Grands s'y mêlent du Gouvernement,

rent Vononés, son fils aîné. L'Empereur s'en tenant fort honoré 2, le renvoya chargé de presens, & ces Barbares le reçûrent avec joye, comme il est ordinaire aux nouveaux regnes 3. Mais,

ment; car leur ambition fait, qu'ils ne sont jamais d'accord ensemble. Les plus foibles voulant l'égalité, & les plus forts ne s'en contentant pas, les uns sont toûjours bandez contre les autres; de sorte que l'Etat est toûjours déchiré par leurs querelles, jusqu'à ce qu'il vienne un Prince, qui ait le courage & l'adresse de reprendre toute l'autorité, que les uns & les autres ont usurpée.

2 Le plus grand honneur, qu'une Nation étrangere puisse faire à un Prince, est de vouloir bien recevoir un Roi de sa main, particuliérement, lorsque c'est une Nation égale ou presque égale en puissance, comme étoient les Partes à l'égard des Romains. *Sociis virium æmulus*, dit Tacite, *cedentibusque per reverentiam.* Ann. 12. i. e. les Partes, qui ne cédent aux Romains, que par déférence & par amitié.

3 Un nouveau regne, dit Cabrera, ou un nouveau Ministére, est toûjours celui, qui plaît davantage au peuple, qui en cela déroge à la coûtume presque générale de loüer le passé, & de condamner le présent. Comme le successeur est toûjours différent de son prédécesseur, soit pour l'âge, ou pour les maniéres, quelque bonnes qualitez, qu'ait eües le prédécesseur, celui, qui succéde, est encore plus agréable. On se lasse & on se dégoûte de tout, & particuliérement de tout ce qui est uniforme, un même manger servi deux jours de suite vient insipide; un chemin tout uni lasse & fatigue, s'il est long. *Chap dernier du livre* 7 Le Cardinal Delfin me disoit un jour, qu'à Rome il n'y avoit point de

 Papes

Mais ils ne furent guére à se repentir 4. d'avoir été chercher dans un autre monde un Roi imbû des maximes de leurs ennemis. Quelle honte disoient ils, que le Royaume des Arsacides soit tenu sur le pied d'une Province Romaine, & donné *comme un simple Gouvernement* ! Où est le courage de ces Partes, qui ont tué Crassus *e* & chassé Marc-Antoine *f* ? Quoi, les Partes avoir dégénéré jus-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Papes plus haïs que ceux, qui regnoient long tems, & que *la lunghezza del dominare* (c'est le mot dont il usoit) en rendoit un bon aussi insuportable qu'un mauvais.

4. Tacite dit, que les Partes regretoient leurs Princes, quand ils étoient absens, & se dégoûtoient d'eux, quand ils étoient présens. *Parthos absentium æquos, præsentibus mobiles.* Ann. 6. Par le premier endroit Vononés, qui avoit été absent si longtems, leur devoit être très agréable à son retour; mais par le second,

NOTES HISTORIQUES.

e Il fut tué avec la plus grande partie de l'Armée Romaine par la Cavalerie du Roi Orodes, pére de Phraates: & les Partes alloient s'emparer de la Sirie, dont il étoit gouverneur, si Caïus Cassius, qui servoit dans cette armée en qualité de Questeur, ne les en eut chassez. *Patercule chap. 46. du livre 2. de son Histoire.*

f Etant entré avec seize légions dans l'Arménie, il traversa la Médie, pour aller attaquer les Partes. Mais comme il s'avançoit dans le païs ennemi, il rencontra Phraatés, Roi des Partes, & Artavasdés Roi de Medie, qui l'empêchérent de passer l'Eufrate, & défirent son Lieutenant Oppius Statianus avec deux légions & toute la Cavalerie qu'il conduisoit. Ensuite il fut contraint de lever le siege de Praaspa Capitale de la Médie, & d'envoyer demander la paix

Jusqu'à recevoir pour Maître un esclave de Tibére, lequel a passé tant d'années dans la servitude ? Il excitoit lui-même leur indignation & leur mépris par une conduite toute diférente de celle de ses ancêtres, n'aimant ni la 5 Chasse

REFLEXIONS POLITIQUES.

cond, il ne pouvoit pas manquer d'éprouver bien-tôt leur inconstance. Outre que c'est l'ordinaire des hommes d'avoir bonne opinion des absens, *majora credi de absentibus. Hist. 2.* & de se trouver deçûs, quand ils les voïent, parce qu'il est bien plus facile de concevoir une haute idée de ceux, que l'on aime sans les connoître, que de répondre à une grande attente, lorsqu'on est connu.

5. Selon Xénofon, la Chasse est la plus véritable image de la Guerre, puisqu'il ne se voit rien à la Guerre qui ne se voïe à la Chasse ; & par conséquent la Chasse est le plus utile divertissement, que puisse prendre un Prince, qui veut devenir grand Capitaine. David s'ofrant à Saül pour aler combatre Goljat, alégue pour preuve de son courage, & de son expérience, qu'il a poursuivi le lion & l'ours, & qu'il les a étoufez & tuez, en leur serrant la gueule avec ses mains (1. *Reg.* 17.) Exemple du raport qu'il y a entre la Chasse & la Guerre. Commines dit, que de tous les plaisirs la Chasse étoit celui, que Louïs XI. aimoit davantage; mais qu'il n'en revenoit presque jamais, qu'il ne fût en colére

NOTES HISTORIQUES.

à Phraatés qui la lui donna à des conditions, que l'on n'impose qu'aux vaincus. *Justin. liv.* 42. Antoine, dit Paterculé, ne laissoit pas de donner le nom de victoire à sa fuite, parce qu'il étoit sorti en vie des mains des ennemis, quoi qu'il eût perdu le quart de son armée, tout son bagage, & toutes ses machines de guerre. *Chap.* 82.

Chasse g ni les chevaux 6, allant par les villes en litiére, & dédaignant leurs festins. Ils se mocquoient de ce qu'il avoit des Grecs à sa suite, & de ce que tous les utensiles de sa maison étoient cachetez de son seau. Enfin, son abord facile & son humeur affable passoient pour de nouveaux vices, ces vertus leur étant inconnuës, & ils haïssoient également ce qu'il y avoit de bon & de mauvais en lui,

REFLEXIONS POLITIQUES.

colere contre quelqu'un. *Car c'est matiére*, ajoûte-t-il, *qui n'est pas conduite toûjours au plaisir de ceux, qui la conduisent.* [Chose à remarquer pour les Princes, qui aiment ce divertissement, & pour ceux, qui y vont avec eux.] *Chap. 15. du livre 6. de ses Mémoires.*

6 Parmi une nation, comme les Partes, dont toute la force consistoit dans la Cavalerie; un Roi ne peut avoir un defaut plus remarquable que celui de n'être pas bon homme de cheval. Les Polonois, qui ressemblent beaucoup aux Partes, ne pourroient jamais souffrir

---

NOTES HISTORIQUES.

* g Saluste dans le Prologue de son *Catilina*, met la Chasse au nombre des métiers & des exercices serviles *Non fuit consilium socordia atque desidia bonum otium conterere; neque verò agrum colendo, aut venando, servilibus officiis intentum, ætatem agere* Raisonnant en cela, comme Romain. car de son tems les Romains ne chassoient point, & il se voit dans Suetone, que Tibere nota d'infamie un Chef de legion, qui avoit envoyé quelques soldats à la Chasse. Où il faut remarquer, que les Republiquains n'ont jamais été grands chasseurs, parce qu'ils se sont toujours appliquez aux affaires du Gouvernement. Ainsi, il ne faut pas s'étonner, si les Nobles Venitiens ne sont ni chasseurs, ni guerriers. Ils ne savent pas même monter à cheval, car outre qu'ils n'ont point de chevaux

lui, parce que tout cela répugnoit à leurs mœurs. 7.

III. Ils appellent donc un Prince du sang des Arsacides, élevé en Perse, nommé Artabanus, qui, après avoir été défait à la premiére rencontre, ramassa de nouvelles forces, & chassa du Royaume Vononés, qui se sauva en Arménie, où il n'y avoit point alors de Rois. Cette Province chanceloit entre les Ro-mains

REFLEXIONS POLITIQUES.

frir un Roi, qui ne fût pas Cavalier. On sait le mépris qu'ils faisoient du Roi Michel Wisniovecki.

7 Jamais un Prince, qui va regner en païs étranger, ne sera agréable à ses nouveaux Sujets, s'il ne se conforme à leurs mœurs, du moins au commencement de son regne. Les vertus, qui leur seront inconnuës, leur paroîtront des vices, s'il n'a l'adresse de s'acommoder, durant quelque tems, à leurs vices, comme à des vertus. Italus, Roi des Cherusces, se concilia l'afection de ce peuple, en fesant quelquefois la débauche, quoiqu'il fût né à Rome, & qu'on l'eût élevé dans des maximes toutes contraires à celles de ces Barbares. Charle-quint, au raport de Strada, avoit l'esprit si maniable, qu'il changeoit de mœurs, aussi facilement que de sejour, vivant à l'Alemande, en Alemagne; à l'Italienne, en Italie; à l'Espagnoble, en Espagne; & par tout aussi aimé qu'en Flandre, qui étoit le païs de sa naiss-

NOTES HISTORIQUES.

vaux dans leur ville, ils ne se soucient pas d'être Cavaliers, parce qu'ils ne font la guerre que par mer, toutes les charges militaires de terre se donnant aux Etrangers. Cabrera appelle la Chasse l'exercice royal. *Real exercicio de la caça*: & dit que Philippe II. s'y plaisoit fort. *Chap. de son Histoire.*

mains & les Partes 1, depuis la trahison d'Antoine, qui ayant invité le Roi Artavasdés à une entrevûë sous couleur d'amitié, le chargea de chaînes *b*, & puis le fit mourir 2. Car

REFLEXIONS POLITIQUES.

naissance. Au contraire, Philippe II. à force d'afecter d'être & de paroître Espagnol à tout le monde, se rendit insuportable aux Anglois, & odieux aux Flamars, acoutumez de longtems à l'humeur afable & populaire de Charles-quint. Comines dit, qu'un Prince, qui va en païs étranger, a bien besoin d'être sage, pour acorder toutes ses vielles. *Chap. 3. du livre 6.*

1 Un Prince, qui a ses Etats situez entre deux voisins plus puissans que lui, est toûjours contraint de se ranger du côté de celui, qui est le plus fort, ou le plus heureux. Or comme les Romains & les Partes étoient presque égaux en force, ainsi que je le viens de marquer, & que la fortune se déclaroit, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres; *multa Romanis secunda, quædam Parthis evenisse .... damnis mutuis.* Ann. 15. l'Arménie, qui dépendoit également des uns & des autres; (car les Romains en avoient la souveraineté en propre, & les Partes la possession) épousoit les intérêts de celui des deux Empires, qu'elle craignoit davantage, toûjours partagée entre l'obéïssance & la révolte.

2. C'est, dit Comines, grande folie à un Prince, de se soumétre à la puissance d'un autre, particuliérement, quand

NOTES HISTORIQUES.

b Mais de chaines d'or, dit Patercule, pour rendre plus d'honneur à la Royauté. *Regem Armeniæ Artavasden, fraude accepium, catenis, sed, ne quid honori deesset, aureis vinxit.* Hist. 2. *Argenteis catenis vinxit*, dit Dion, *quia nimirum turpe erat Regem ferreis in catenis haberi. Lib. 49.* Ce Roi avoit beaucoup contribué aux malheureux succès de l'expédition d'Antoine contre les Partes.

Car son fils Artaxias, pour venger sa mort, prit le parti des Partes, & par leur apui se maintint dans la possession de l'Arménie, jusqu'à ce qu'il fut tué par la perfidie de ses plus proches. Après quoi Auguste donna ce Royaume à Tigranés *i*, qui y fut conduit par Tibére. Mais Tigranés ne regna pas longtems, ni ses enfans non plus, quoiqu'ils se fussent mariez ensemble, & associez à la Royauté selon leur coutume *k*. Artavasdés y fut appellé par Auguste, & depuis fut dépouillé, mais il nous en coûta beaucoup de sang.

Ou, mais ce ne fut pas sans qu'il nous en coûtât; &c.

IV. Le soin de pacifier l'Arménie fut donné à Caïus Cesar *l*, qui y mit pour Roi Ariobarzanés, Méde d'origine, mais agréable aux Ar-

REFLECTIONS POLITIQUES.

quand ils sont en guerre, *ou qu'ils ont eu quelque querelle ensemble* : & est grand avantage aux Princes, d'avoir lû les Histoires; où se voyent de telles entrevûës, & de grandes tromperies, que quelques uns des anciens ont faites les uns envers les autres; ayant pris & tué ceux, qui en telle sûreté s'étoient fiez.... L'exemple d'un est assez, pour en faire sages plusieurs, & leur donner envie de se garder, *Chap. 6. du livre 3. de ses Mémoires.*

NOTES HISTORIQUES.

i Frére d'Artaxias.

k Dans le Levant, le frére & la sœur se marioient ensemble, & regnoient en commun. Il y en a plusieurs exemples dans la famille des Ptolomées d'Egypte. Dion dit, que Cléopatre fut mariée avec Ptolomée son frére aîné, & Arsinoé avec un autre Ptolomée son cadet.

l Fils d'Agrippa.

Arméniens, à cause de sa belle prestance 1, & des bonnes qualitez de son esprit ; toutefois ils ne voulurent point de ses enfans après sa mort, qui survint inopinément. Ils voulurent goûter de la domination d'une femme, nommée Erato, mais ils la chassérent bientôt,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La bonne mine & la riche taille ne sont pas toûjours de bons garans du mérite des beaux hommes, mais du moins elles servent à imposer au peuple, dont tout le jugement est dans les yeux. Ainsi, ce n'est pas sans raison, que les Princes ont tant de soin d'avoir un bel extérieur ; car tout le monde voit leur corps, & très peu de gens voyent leur esprit. Cabrera dit, que la premiére fois que les Reines Marie & Eléonor, sœurs de Charles-quint, virent Philippe, Prince d'Espagne, il leur parut petit de corps, tant elles étoient accoutumées à voir des Allemans. Comme si le corps humain, ajoûte-il étoit une cage, qui pour être trop petite & trop étroite, ne pût pas loger l'esprit, pour qui toute la Terre n'est pas une assez vaste carriére. *Chap. 3. du livre 1 de son Histoire.* Don Juan Antonio de Vera raporte une loi du Roi Don Alonso el Sabio, (celui qui a compilé un Coutumier, qu'ils appellent *las Partidas*) par laquelle il recommanda aux Rois de Castille de n'épouser que des femmes bien faites, afin leurs enfans soient beaux & bien taillez, ce qui importe beaucoup aux fils des Rois. Le même Auteur ajoûte, que les Ambassadeurs de Pologne, qui apporterent au Duc d'Anjou le decret de son election, lui dirent, qu'il en avoit en partie l'obligation à sa belle prestance, & à sa mine charmante. *Dans le discours 2. de son Ambassadeur.*

tôt 2. Enfin après avoir été quelque tems sans Maître plûtôt qu'en liberté, las de vivre incertains & sans discipline 3, ils appellérent à la Couronne Vononés 4, qui étoit fugitif. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

bassadeur. La Reine Marguerite, sa sœur, dit, que la beauté, qui rend toute action agréable, florissoit tellement en lui, qu'il sembloit qu'elle fît à l'envi avec sa bonne fortune, laquelle des deux le rendroit plus glorieux. *Livre 1. de ses Mémoires.*

2. La Gynécocratie est le pire de tous les Gouvernemens. Car ce sexe, dit Tacite, n'est pas seulement imbécille & voluptueux, & par conséquent, inhabile au maniment des affaires d'Etat; mais outre cela, il est cruel, indocile, & desireux d'étendre son pouvoir à l'infini, si l'on ne met un frein à sa convoitise. Le Prophête Isaïe (*chap 3.*) menace les Juifs de la domination des enfans & de celle des femmes, comme de deux malédictions égales. Ainsi il ne faut pas s'étonner, si la Gynécocratie est si odieuse dans les Etats même, où les femmes ont droit de succéder, ni pourquoi divers peuples l'ont bannie pour jamais de leur Empire.

3 L'Anarchie est le plus misérable état, où puisse tomber un Royaume, ou une république; & c'est l'unique fleau, qui puisse faire regreter le gouvernement des femmes. Car il est impossible, que la societé civile subsiste sans maître, & sans loix. C'est pourquoi l'Anarchie a toûjours été de courte durée.

4 Un Etat a beau changer de forme de gouvernement, tôt ou tard il retournera à celle, qu'il a euë dans son origine. Le premier gouvernement est au corps politique ce que l'air natal est au corps humain.

Mais si tôt qu'Artabanus fit des menaces, Vononés voyant, qu'il y avoit peu de fonds à faire sur eux, & peu à éspérer des Romains, qui auroient à soûtenir la guerre contre les Partes, s'ils entreprenoient sa deffense, accepta les offres de Creticus Silanus, Gouverneur de Sirie, qui *au lieu de lui donner une retraite*, le fit investir comme un prisonnier, mais sans lui ôter le nom de Roi, ni lui rien épargner de toute la pompe de la Royauté 3. Nous

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Ce n'est pas le titre, ni l'apareil, qui fait un Roi, c'est le pouvoir ; la majesté est dans les fonctions, & non point dans les ornemens ; et c'est pour cette raison que le titre de majesté n'apartenoit pas au Sénat de Rome, quoiqu'il eût toutes les marques extérieures, c'est-à-dire, les faisseaux, la robe de pourpre, la chaise divoire, &c. mais au Peuple, en qui résidoit la plénitude de la puissance. Témoin cette formule, qui se prononçoit à haute voix à l'ouverture de tous les Comices; *Velitis, jubeatis, Quirites*, qui est le nom qu'on donnoit à l'assemblée du Peuple. Cabrera dit, que Philippe II. ayant épousé Marie Reine d'Angleterre, & reçu de son pere la renonciation du Royaume de Naples en faveur de ce mariage, trouvoit fort mauvais que son pere en retînt l'administration & les revenus, d'autant qu'il n'étoit ainsi Roi de Naples & d'Angleterre, que de titre & de nom. Encore y avoit-il des Anglois, qui ne l'apelloient point autrement, que le mari de la Reine. *Chap. 5 & 7. du liv. 1. de son Hist.* Les Comtes d'Egmont & d'Horne ayant été arrêtez par

Nous dirons en son lieu, comme il essaya de se dérober à cette moequerie 6.

V. Au reste, Tibére ne fut pas fâché des troubles de l'Orient, qui lui fournissoient un prétexte, pour séparer Germanicus d'avec des légions accoutumées à n'obéïr qu'à 1 lui.

REFLEXIONS POLITIQUES.

par le Duc d'Alve, sans la participation de la Duchesse de Parme, Gouvernante des Païs-bas, cette Princesse, qui voyoit, que le Duc avoit, outre un pouvoir fort étendu, les ordres secrets, qui ne lui laissoient plus que le nom de Gouvernante, pria Philippe II. de la retirer de ces Provinces, disant, qu'il n'étoit ni convenable à son service, ni honorable à celle, qu'il vouloit bien apeller sa sœur, d'y rester avec un titre sans autorité, *Strada livre 6. de sa premiere Décade.*

6. Un Prince dépouillé de ses Etats ne reste pas volontiers entre les mains de celui, qui s'en est emparé, quelque bon traitement qu'on lui fasse. Car c'est orner par sa presence le triomphe du Vainqueur, ou de l'Usurpateur. Ferdinand le Catholique assigna des terres & des revenus à Boabdil, sur qui il avoit ou conquis, ou usurpé le Royaume de Grenade, mais ce Prince ne tarda guere à passer en Afrique. Car, dit Mariana, ceux qui se sont vûs Rois, n'ont pas assez de constance ni de pacience, pour mener une vie privée. *Chapître 18. du livre 25 de son Histoire d'Espagne.*

1 Quelque grande que paroisse être la fidelité d'un Sujet, à qui une armée, ou une Province a oferts la Souveraineté, il est de la prudence du Prince de le retirer, sous quelque prétexte spécieux, d'entre les mains de cette armée, ou de cette Province, de peur que l'infidélité d'autrui & l'occasion ne lui inspirent à la

lui *m*, & pour l'exposer à de nouveaux dangers en lui donnant de nouveaux emplois. Mais plus il étoit haï de son oncle, & aimé de ses soldats, plus il cherchoit à terminer la guerre par un dernier combat, pensant incessamment à tout ce qui lui avoit bien ou mal réüssi

REFLEXIONS POLITIQUES.

la fin l'envie d'accepter ce qu'on lui pourroit encore offrir. Les mutins des legions Germaniques avoient offert leur service à Germanicus, résolus de le suivre partout, s'il vouloit se saisir de l'Empire; (*Ann.* I.) & par conséquent, Tibére avoit sujet de se defier de la fidelité de Germanicus, & de l'affection que ces légions avoient pour lui, & pour Agrippine, qui leur faisoit incessamment des largesses. La satisfaction, que les Napolitains avoient du gouvernement de Gonçalo Hernandez, qu'ils appelloient par excellence le Grand Capitaine, fut la principale cause de la résolution que prit Ferdinand le Catholique de le faire retourner en Espagne, sous l'espérance de le récompenser de la Grand' Maîtrise de l'Ordre de S. Jaques, qui étoit la premiére dignité du Royaume.

NOTES HISTORIQUES.

m Philippe II. en usa presque de mesme envers Alexandre Farnese, son neveu. Il l'envoya en France au secours de la Ligue, pendant que sa presence étoit absolument nécessaire dans les Pays bas, où il avoit commencé de rétablir l'autorité royale, en faisant retourner l'Archiduc Matias en Allemagne; le Duc d'Alençon en France; le Comte de Licestre en Angleterre, & le Prince d'Orange en Hollande. Car son absence donna de nouvelles forces aux Rebelles, & fut cause, qu'ils recouvrérent une grande partie de ce qu'ils avoient perdu. Ainsi, Don Carlos Coloma a bien raison de dire, que Philippe II. agit en cela contre toutes les régles de la Politique. *Livre 2. & 3. de ses Guerres de Flandre.*

réüssi depuis trois ans, qu'il commandoit en Allemagne. Il considéroit, que les Allemands étoient toûjours vaincus en bataille rangée, & dans les lieux égaux; que les bois, les marais, la courte durée de l'été, & la longueur de l'hiver leur étoient favorables; que ses soldats se soucioient moins des blessures, que de la fatigue du chemin, & de la perte de leurs armes, *qui s'enroüilloient & s'usoient*; que les Gaulois se lassoient de fournir des chevaux; que le bagage prodigieux; qu'on menoit, étoit aisé à attaquer, & très-difficile à deffendre: au lieu que si l'on entroit par mer, il étoit aisé de surprendre les ennemis, à qui la navigation étoit inconnuë. Outre que l'on commenceroit la guerre de meilleure heure, & qu'on porteroit par l'embouchure des fleuves les légions, les vivres les chevaux, & le bagage, jusqu'au fond de l'Allemagne, sans courir aucun risque. Il résolut donc de s'en tenir à cet expédient.

VI. Pendant qu'il envoye P. Vitellius, & C. Antius recevoir le tribut des Gaules. Silius, Anteïus & Cecina sont employez à équiper une flote. On crut, que mille navires suffiroient, & l'on y travailla incessamment. Les uns avoient la poupe & la proüe étroites, & le ventre large, pour résister mieux à la violence des vagues; les autres avoient le fond plat, pour pouvoir aborder

lors-

lorsque la marée seroit basse; plusieurs étoient à double timon, pour prendre terre des deux côtez, sans perdre de tems à tourner; & beaucoup d'autres furent couverts de ponts pour porter les machines de guerre, les chevaux & les vivres. Enfin, tous ces vaisseaux étoient faits pour aller à voiles & à rames, & les soldats rendoient encore cette flote plus redoutable par le grand bruit qu'ils faisoient sur le rivage. L'Isle de Batavie *n* fut choisie pour le rendez-vous de l'armée, à cause qu'elle étoit facile à abo der, & commode pour assembler les troupes, & pour porter la guerre en Allemagne. Car le Rhin; qui par tout ailleurs n'a qu'un canal, ou du moins n'est coupé que d'Isles fort petites, se sépare à l'entrée de Batavie, comme en deux riviéres, dont l'une qui traverse l'Allemagne, garde son nom & la rapidité de son cours, jusqu'à ce qu'elle se perde dans l'Océan: l'autre, qui borde la Gaule, est plus large & plus paisible, & ceux du païs l'apellent Wahal, *o*; nom, qu'elle change encore en celui de la Meuse, par la vaste embouchure de laquelle elle se va décharger aussi dans l'Océan.

VII. Pendant qu'on met ces navires en mer,

NOTES HISTORIQUES.

n La Hollande.
o Aujourd'hui VVal.

mer, Germanicus envoïe Silius, son Lieutenant, avèc un Camp volant, faire une irruption dans le païs des Cattes; & lui avec six légions va secourir un Fort bâti sur la Lipe, que les ennemis assiégoient. Mais Silius à cause des pluies, qui survinrent, ne pût faire autre chose, que d'enlever la femme & la fille d'Arpus, Prince des Cattes, avec un peu de butin; Germanicus n'eût pas le tems de livrer combat aux assiégeans, qui s'évadérent au bruit de sa venüe. Comme ils avoient démoli le tombeau dressé aux légions de Varus, & un ancien autel consacré à Drusus, il rebâtit l'autel, & pour rendre plus d'honneur à son pere, fit des courses à l'entour *p* avec ses légions. Pour le tombeau, il ne trouva pas à propos d'en dresser un autre, mais il fit fortifier tout de nouveau tout ce qui étoit entre le Fort d'Alisone & le Rhin, & il y mit de nouvelles bornes.

VIII. Ce fut après que la flote fut arrivée,

NOTES HISTORIQUES.

p C'étoit une cérémonie, qui se faisoit chez les Romains aux funérailles des Princes & des personnages illustres. *Exercitus*, dit Suétone parlant de Drusus, *honorarium ei tumulum excitavit, circa quem deinceps stato die quotannis miles decurreret.* Ces autels étoient comme nos Epitafes.

Hectoreum ad tumulum, &c

Et geminas, caussam lacrymis, sacraverat aras. Virg. Æneid. 5.

Aggeritur tumulo tellus; stant manibus aræ. Æn. 3.

vée, & les vivres envoyez, qu'ayant distribué les navires aux légions & aux Alliez, il entra dans le Canal appellé du nom de Drusus *q*, & pria son pére de favoriser les desseins d'un fils, qui suivoit son éxemple & ses traces. De là il navige heureusement par les lacs & par l'Océan jusqu'à l'embouchure de l'Amise, & il débarque ses soldats en un lieu de même nom *r*, qui est à main gauche, au lieu qu'il faloit aller à main droite, pour entrer dans les terres des ennemis; faute, qui fit perdre plusieurs jours à bâtir des ponts pour le passage de l'armée. Cependant, la Cavalerie & les légions passérent les premiéres lagunes sans danger, parce que la marée ne montoit pas encore, mais les Alliez, qui suivoient, furent surpris par le flux, & plusieurs d'entre les Bataves, qui étoient avec eux, se noyérent en voulant braver les eaux, & montrer leur adresse à nager. Comme Germanicus campoit, on lui aporta la nouvelle de la révolte des Angriva-

---

NOTES HISTORIQUES.

q C'étoit un Canal, que Drusus fit tirer entre le Rhin & l'Issel, depuis Arnheim jusqu'à Doesburg, qui veut dire ville de Drusus, pour transporter son armée du Rhin dans le Golfe de Zuyder zee, & de là dans l'Océan.

r Il y avoit un lieu, qui s'appelloit Amise, de même qu'il y avoit le Fort & la riviére d'Alisone: & comme le lieu & le fleuve, dit M. Ryck dans ses Notes, avoient un même nom, c'est encore aujourd'hui de même. Car l'Ems donne son nom à la ville d'Embden.

variens *f*, qu'il avoit laissez derriére : mais Stertinius, qui y fut envoïé avec de la Cavalerie & de l'Infanterie armée à la legére, ne tarda guére à venger cette perfidie par le fer & par le feu.

IX. Comme il n'y avoit plus que la Weser entre les Romains & les Cherusces, Arminius se presente sur le rivage avec les autres Grands du païs, & après avoir apris, que Germanicus étoit arrivé, demande la permission de parler à son frére. Ce frere s'apelloit Flavius, & servoit dans nos armées, fort estimé pour sa fidélité, & pour avoir perdu un œil dans un combat donné, peu d'années auparavant, sous le commandement de Tibére. Germanicus consent à l'entrevûë, & Flavius va trouver Arminius, qui renvoyant tous ceux de sa suite, le prie de faire pareillement retirer les Archers, qui bordoient nôtre rivage. Quand ils furent seuls, Arminius lui demanda, d'où venoit qu'il étoit borgne *t*, & Flavius racontant, que cet accident lui étoit arrivé dans un combat, & que pour récompense on lui avoit augmenté sa pen-

NOTES HISTORIQUES.

f Peuples, qui habitent entre l'Ems & le VVeser

t Je rends ainsi, *unde ea deformitas oris* ? au lieu de dire, le visage balafré, ou cicatrisé, parce que Tacite parlant de Sertorius, d'Hannibal, & de Civilis, qui étoient tous trois borgnes, il se sert de la même expression, *simili*, dit il, *oris dehonestamento. Hist.* 4. Outre que la demande d'Arminius doit se raporter à ce qui précede, savoir, *amisso per vulnus oculo*.

pension, & fait present d'un colier, d'une couronne *u*, & de quelques autres marques d'hon-

NOTES HISTORIQUES.

u Ces Couronnes étoient de plusieurs sortes, mais toutes de matiére fort commune. La couronne triomphale, qui étoit la plus noble de toutes, étoit de laurier, mais le luxe, qui fait toujours la guerre à la médiocrité, mit depuis en usage, les couronnes d'or pour les Generaux victorieux, & ce present s'apelloit *Aurum coronarium.* La couronne obsidionale, que les soldats présentoient à leur Général, pour avoir fait lever le siége aux ennemis, étoit faite d'herbes, parce qu'autrefois les vaincus donnoient une poignee d'herbes au vainqueur, pour marquer, qu'il entroit en possession de leurs terres. *Pline liv. 22. chap 3. & 4.* Il estime cette couronne plus que toutes les autres, à cause que c'étoit l'unique, qui se donnoit aux Generaux par les Soldats, au lieu que les soldats recevoient les autres de leur Général. Sicinius Dentatus qui avoit obtenu huit couronnes d'or, trois murales, & quatorze civiques, n'en eut jamais qu'une obsidionale. La civique etoit de chêne, ou d'yeuse, & se donnoit, pour avoir sauvé la vie à un citoyen, & tué celui, qui la lui vouloit ôter. La murale & la *castrense* ou *vallaire* se donnoient à ceux, qui avoient monté les premiers à la brêche, ou forcé le Camp des ennemis. Ce qui étoit marqué sur ces couronnes par des creneaux, ou par une palissade en gravure. Ceux, qui obtenoient l'Ovation, i. e. le petit triomphe, portoient une couronne de mirte sur la tête. Patercule dit, qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fut le premier, qui parmi les Romains, fut honoré de la couronne navale. *Hist 2. chap. 81.* Cette sorte de couronne avoit pour marque des proües de navires gravées tout autour, d'où elle fut appellée *corona rostrata.* Or les Romains, dit Cabrera, avoient mis en usage les couronnes d'herbes & de bois, & les anneaux de fer, pour exclure la récompense mercenaire, en séparant le profit d'avec la gloire, & pour graver avec le burin du point d'honneur l'amour de la vertu dans les cœurs, *Chap. 10. du livre 8. de son Histoire.* Ces sortes de récompenses, ajoûte un Moderne, n'ont point de bornes, parce que la Royauté est une source, d'où naissent incessamment de nouveaux honneurs & de nouvelles dignitez, tout de même que du Soleil naissent à chaque moment des traits de lumiere, qui bien loin d'epuiser sa fécondité, le font luire davantage. *Chap. 9. de la Politique de France.*

d'honneur militaires 1, Arminius se moc-

qua

Reflexions Politiques.

1. Ce n'est pas la matiere du don, qu'on estime dans ces récompenses, mais l'opinion qu'en ont les hommes. Leur vénération ne s'adresse pas au métal du colier, de la couronne, ou de la croix, mais au pourquoi. Ainsi, il importe peu, que ces marques extérieures soient d'or d'argent, de cuivre, de bois, ou d'étoffe. Ce sont des *armes d'enquête*, qui par exciter la curiosité de ceux, qui les voïent, attirent le respect & l'admiration à celui qui les porte. T. Labiénus ayant donné des bracelets d'or (don militaire que les soldats portoient au bras gauche) à un Cavalier qui avoit fait de belles actions, Scipion dit à ce Cavalier qu'il estimoit beaucoup, *Tu es partagé en homme riche*, comme pour lui dire, *Tu ne l'es pas en homme de guerre*. Le Cavalier honteux de cette raillerie alla jetter ce présent aux pieds de Labiénus après quoi Scipion, son Général, lui ayant envoyé des bracelets d'argent, il s'en tint extraordinairement honoré. Témoignage, qu'il est facile aux Princes de recompenser leurs serviteurs & leurs soldats à peu de frais & que les braves gens font plus de cas de ce qui les honore, que de ce qui les enrichit. Sebastien, Roi de Portugal, faisant présent d'un poignard garni de pierreries au jeune Duc de Pastrane, fils de Ruy Gomez de Silva, Prince d'Eboli, ce Duc qui n'avoit que quinze ans, le tira sur le champ, & dit en touchant la lame, sans se soucier des pierreries: *Elle est très bonne. Cabrera chap. 10. du livre 11. de son Philippe II.* Pour conclusion, je dirai que les Princes donnent le prix qu'ils veulent aux choses, & que le fer & le plomb sont plus précieux entre leurs mains, quand ils savent s'en servir à propos, que ne l'est l'or entre celles des Sujets. Si

qua de lui pour s'être fait esclave à si vil prix.

X. Là-dessus ils commencérent à se piquer tous deux. Flavius allégue la Majesté de l'Empire, la puissance de l'Empereur ; la sévérité des Romains envers les vaincus, & leur clémence envers ceux, qui se rendoient volontairement ; enfin, le bon traitement, que l'on faisoit à sa femme & à son fils. Arminius au contraire insiste sur l'amour *indispensable* de la patrie, sur l'ancienne liberté Germanique, sur la révérence dûë aux Dieux tutelaires du païs, & le conjure au nom de sa mére, qui joignoit ses priéres avec les siennes, de vouloir plutôt servir de Général à sa nation, que d'y passer à jamais pour un deserteur, & pour un traître. De là venant de part & d'autre aux reproches & aux injures 1, la riviére, qui les séparoit, ne les eût pas empêchez de se battre,

REFLEXIONS POLITIQUES.

le poil honteux d'une Dame de Bruges a bien servi de cause & de principe à un Ordre, dont les Rois d'Espagne & les Empereurs font gloire de porter le collier, qu'y a-t-il de si vil & de si bas, qui ne puisse fournir aux Princes un fonds inépuisable de quoi récompenser les Grands

1 Les entrevûës des Grands aigrissent plus les esprits, qu'elles ne les adoucissent; car il s'y dit toûjours quelque chose, soit par eux, ou par ceux, qui les accompagnent d'où ils prennent ocasion de se séparer ennemis,

batre, si Stertinius accourant au bruit n'eût retenu Flavius, qui transporté de colére 2. demandoit son cheval & ses armes. A l'autre bord on voyoit Arminius, qui d'un air menaçant nous défioit au combat; car il y avoit beaucoup de choses, qu'il disoit en latin, comme ayant servi quelque tems dans nos armées, en qualité de Commandant des troupes auxiliaires de son pays.

XI. Le lendemain, les Allemands se rangérent en bataille au delà du Weser. Germanicus, ne croyant pas qu'il fût de la prudence d'un

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Ceux même, qui ont renoncé à leur honneur, & qui font gloire de leur scélératesse, s'offensent d'être apellez traitres. Flavius avoit soufert patiemment la raillerie sanglante d'Arminius, qui lui avoit reproché d'être l'esclave des Romains; (*inridente Arminio vilia servitii pretia*) mais si-tôt que son frére l'eut apellé traître, il ne pût dissimuler davantage; & sans Stertinius, qui l'arrêta de vive force, il alloit venger cette injure. Je ne puis omêtre ici la réponse que fit sur l'échafaut un Juan Bravo, à qui on alloit couper la tête. A ces mots de la sentence, *a estos Cavalleros por traidores*, que le bourreau prononçoit à haute voix, il s'écria: *Tu en as menti, & tous ceux qui te le font dire*: Saillie, qui véritablement ne montroit pas un cœur contrit; mais qui du moins en marquoit un, peu taché du crime de trahison. Ce sont les termes de Don Juan Antonio de Vera dans *l'Epitome de la Vie de Charles-quint.*

d'un Général d'hazarder un combat 1, avant que d'avoir dressé des ponts, & mis des gens pour les garder, fit passer à gué sa cavalerie, sous la conduite de Stertinius, & du Primipile x Emilius, qui s'écartérent fort l'un de l'au-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un bon Général ne doit jamais hazarder une bataille, qu'il n'ait mis bon ordre à tout; c'est commencer à vaincre, que de commencer par ne pouvoir être vaincu. ,, Cet article entendoit bien le Roi Louïs. XI. ,, dit Commines; il étoit tardif à entreprendre, mais ,, à ce qu'il entreprenoït, il y pourvoïoit si bien, qu'à ,, grand' peine eût-il pû manquer d'être le plus fort, ,, & que la maîtrise ne lui en fut demeurée. *Chap. 13.* ,, *du livre.* 2. Prosper Colonne & le Duc d'Alve, son imitateur, ne vouloient jamais donner de bataille, qu'ils ne fussent assûrez de la gagner. *Voïez la note 1. de l'article 40. du premier livre.* Henri IV. ayant envoyé demander bataille aux Ducs de Parme, & du Maine, le premier répondit au héraut, (ce sont les termes du Chancelier de Chiverni) que le Roi d'Espagne l'avoit envoïé, pour empêcher, que la Religion Catolique ne fût altérée en France; & pour faire lever le siége de Paris; que pour l'un, il l'avoit déja fait; & que pour l'autre, s'il trouvoit, que pour y réüssir, ce fût le plus court de donner la bataille, il le feroit, & con-train-

NOTES HISTORIQUES.

x Les Primipiles étoient les Lieutenans Colonels des légions. Chaque Primipile commandoit à tous les Centurions ou Capitaines de sa legion, *Qui primus Triariorum Centurio, sive Triariorum manipulo in prima cohorte præerat, atque reliquos omnes Centuriones dignitate anteibat, Primopilus, sive Primipilus, sive Primipili Centurio vocabatur.* Rosin Antiquit. Rom. lib. 10. cap. 7.

l'autre, pour séparer les forces des ennemis. Cariovalda, Général des Bataves, passa à l'endroit le plus rapide ; les Cherusces firent semblant de fuïr, & l'attirérent ainsi dans une plaine environnée de bois, où ils étoient en embuscade ; & puis sortant tout à coup, & se répandant de toutes parts, ils terrassent ceux, qui venoient à eux, & serrant de près les fuïards, les défont, quoi qu'ils se fussent raliez en rond, combattant les uns pied à pied, & tirant de loin sur les autres. Cariovalda ayant soutenu longtems la furie des ennemis, exhorte les siens à se ramasser en peloton, pour rompre les bataillons, qui leur fondoient sur les bras, & se jettant lui même au plus fort de la mêlée, son cheval tué sous lui, il tombe par terre tout percé de coups, & beaucoup de Noblesse à ses côtez. Le reste échapa, ou par sa résistance vigoureuse, ou par le secours de nôtre Cavalerie.

XII. Dès que Germanicus a passé le Weser, un transfuge lui donne avis, qu'Arminius avoit choisi son champ de bataille, & que d'autres nations s'étoient venu joindre à lui dans une forêt consacrée à Hercule, & que cette nuit-là ils devoient forcer nôtre Camp. On

REFLEXIONS POLITIQUES.

traindroit le Roi de Navarre à la recevoir ; ou qu'enfin il prendroit telle autre résolution qu'il jugeroit à propos. *Dans ses Mémoires.*

On le crut d'autant plus, qu'on voyoit déja des feux, & que les coureurs raportoient, qu'ils avoient entendu le hennissement des chevaux, & le bruit confus, comme d'une multitude, qui marche en foule & précipitamment. Dans un danger si pressant, où il s'agissoit de tout perdre, ou de tout gagner, Germanicus veut sonder le courage & la disposition des soldats. Mais comment faire, pour en juger sûrement? Les Tribuns & les Centurions, dit-il en soi-même, raportent plûtôt ce qui doit réjoüir que ce qui est; les Afranchis ont l'ame vénale & servile, les amis sont complaisans; si l'on tient conseil, dès qu'un avis a quelques abrobateurs, toute l'assemblée y aplaudit 1.
Ainsi,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 En tel Conseil, dit Commines, il se trouve beaucoup de gens, qui ne parlent qu'après les autres, sans guere entendre aux matiéres, & desirent complaire à quelqu'un qui aura parlé, qui sera homme estimé en autorité. *Chap.* 2. *du livre.* 2. Il y en a d'autres qui ne veulent pas contredire, parce qu'ils se font un point-d'honneur de n'être pas vaincus par leur adversaire;de sorte qu'ils aiment mieux laisser passer un avis, qu'ils jugent devoir être préjudiciable, que de n'avoir pas la gloire de faire suivre le leur. Vanité encore plus blâmable que la complaisance. Il vaut bien mieux, dit Cabrera, passer pour sage & prudent, que pour homme d'autorité; car si vôtre avis est rejeté, & qu'il en arrive mal au Prince, ou au public, cela tourne à vôtre honneur, & à la honte de celui, qui l'a emporté par
son

Ainſi, pour connoître à fond les ſentimens des ſoldats, il faut ſavoir ce qu'ils diſent dans leurs tentes : lorſque mangeant enſemble ; & ſans écoutes, ils parlent à cœur ouvert. Où, ils découvrent leur crainte, ou leur eſpérance.

XIII. La nuit venuë, ſortant par la porte Augurale y, couvert d'une peau de bête 1 ſauvage z, & ſuivi d'un ſeul homme, il enfile, par de petits chemins détournez & inconnus aux ſentinelles, les ruës du Camp, s'arrête à toutes les tentes, & joüit de ſa réputation, tandis que les uns parloient de ſa haute naiſſance, & de ſa bonne mine ; les autres de ſa patience infatigable, de ſa civilité, & de ſon égalité d'eſprit dans les affaires & dans les plai-

REFLEXIONS POLITIQUES.

ſon crédit, ou par ſa faveur. *Chap. 7. du livre 2. & 6. du livre 11. de ſon Hiſtoire.*

1 Les Princes ne ſe ſauroient familiariſer avec la Vérité, ſi elle n'eſt déguiſée ; ni la Vérité avec eux, s'ils ne ſont déguiſez. Quand la Vérité les connoît, elle les fuit ; au-lieu qu'elle les cherche, quand elle ne les connoit pas. Il n'y a preſque point de Prince, qui à la fin de ſon regne ne ſoit encore à ſavoir comme Pilate, *quid eſt veritas.*

NOTES HISTORIQUES.

y C'étoit la porte Prétorienne, où étoit toujours l'Augural, c'eſt à dire, le lieu où le Général prenoit l'augure & les auſpices avant que de rien entreprendre. L'Augural étoit à main droite, & le pavillon du Général à main gauche.

z C'étoit l'habillement ordinaire des Allemands Auxiliaires; & Germanicus le prenoit alors, pour paſſer pour un des Allemands de ſa garde. *Tergis ferarum horrentes.* Hiſt. 2. *Gerunt & ferarum pelles.* In Germania.

plaisirs ; & que tous avoüoient qu'il méritoit bien d'être servi avec affection dans un combat, & qu'il falloit *au plûtôt*, sacrifier ces perfides infracteurs de la paix à la gloire du Général, & à la vengeance de son armée. Dans le même tems, un des ennemis, qui savoit la langue latine, pousse son cheval vers nôtre Camp, & criant à toute voix promet de la part d'Arminius à chaque soldat, qui se rendroit à lui, cent sesterces *a* par jour, tant que la guerre dureroit, & à tous des femmes & des terres, pour vivre commodément le reste de leurs jours. Cette bravade enflamma le courage des légions. A la bonne heure, disoient-elle, c'est signe, que les biens & les femmes des Allemands vont tomber entre nos mains ; il n'y a qu'à donner la bataille. Sur le troisiéme veille de la nuit *b*, on vint pour assaillir nôtre Camp, mais on s'abstint de tirer, quand on vit nos remparts tout bordez de cohortes, & chacun sur ses gardes.

XIV. La même nuit Germanicus fit un songe agréable. Il lui sembla qu'il sacrifioit, & que sa robe étant tachée du sang des victimes, il en recevoit une plus belle des mains de l'Impera-

NOTES HISTORIQUES.

a Deux écus & demi de nôtre monnoye.

b La nuit étoit divisée en veilles ou gardes, qui étoient chacune de trois heures.

pératrice son ayeule. Tout joyeux de cet augu-
re, qui fut confirmé par les auspices *c*, il con-
voque l'assemblée, où il parle des mesures,
qu'il avoit prises de loin pour la bataille, qu'il
alloit donner. » Le fort des soldats Romains,
dit-il, n'est pas seulement de combatre en ra- »
se campagne, ils ont encore le même avan- »
tage dans les bois, lorsque la raison entre »
dans leur conseil, car les boucliers & les pi- »
ques de grandeur & de longueur énorme, »
qu'ont les Barbares, ne sont pas maniables »
parmi des haliers & des troncs d'arbres, com- »
me vos épées & vos javelots, ni comme vô- »
tre armure, qui est toute juste à vos corps. »
Redoublez vos coups, & portez toûjours au »
visage. Ces Barbares n'ont ni cuirasse, ni mo- »
rion, leurs boucliers, même ne sont que »
d'osier & de bois peint. Véritablement, »
leurs premiers rangs sont garnis de piques, »
mais tout le reste n'a pour armes, que des »
bâtons endurcis au feu, ou des dards fort »
courts. Comme leurs corps sont affreux à »
voir, & sont bons pour un premier effort, »
aussi succombent-ils aux moindres blessures. »
Ce sont des gens, qui s'enfuient sans se sou- »
cier, ni de leurs Généraux, ni de leur répu- »
tation; qui perdent courage dans l'adversité; »

 &

NOTES HISTORIQUES.

c Les auspices se tiroient du vol des oiseaux.

» & qui ne respectent ni droit divin, ni droit
» humain dans la bonne fortune. Si la fatigue
» des chemins & de la mer vous fait désirer
» d'en voir la fin, c'est aujourd'hui que vous en
» serez quittes. Nous sommes déja plus près de
» l'Elbe *d* que du Rhin, & la guerre est finie,
» si vous me faites gagner la bataille dans un
» païs ou je marche sur les traces de mon pere
» & de mon oncle. L'ardeur des soldats répondit au discours du Général, & tout aussi tôt on sonna la charge.

XV. Arminius & les autres Grands du païs ne manquoient pas d'exhorter aussi leurs gens.
» Voilà, disoient-ils, les fuïards de l'armée de
» Varus, qui, pour éviter les travaux de la
» guerre, ont embrassé la révolte; qui aïant
» les Dieux contraires, & toute espérance per-
» duë, viennent encore, les uns tout couverts
» de Blessures, & les autres tout brisez de la
» tempête, se presenter devant leurs plus re-
» doutables ennemis. Ils ont pris les routes
» les plus inconnües de la mer, pour n'être
» rencontrez ni poursuivis de personne; mais
» quand ils seront une fois dans la mêlée, à
» quoi leur serviront les rames & les vents?
» sou-

NOTES HISTORIQUES.

d C'est que les Romains vouloient borner l'Empire à l'Elbe, selon le conseil donné par Auguste à Tibere. *Coërcendi intra terminos Imperii*, Ann. 1.

ſouvenez vous ſeulement de leur avarice, « de leur cruauté, & de leur orgueil, & vous « verrez, qu'il ne vous reſte plus qu'à vain- « cre, ou à mourir avant la ſervitude. «

XVI. Les Cheruſces enflammez demandant à combatre, Arminius les méne dans un lieu apellé Idiſtaviſe. C'eſt une plaine entre le Weſer & des collines, laquelle ſe courbe inégalement ſelon le cours du fleuve, qui s'élargit en des endroits, où ces collines lui cedent; & ſe réſſerre en d'autres, où les montagnes lui réſiſtent. Derriére s'élevoit une forêt; dont les arbres étoient hauts & toufus; mais avoient des eſpaces vuides entre les troncs. Les Barbares *e* ocupérent la plaine & l'entrée de la forêt, les Cheruſces ſeuls ſe poſtérent ſur les montagnes, pour venir fondre ſur les Romains, lorſque le combat ſeroit échaufé. Nôtre armée marchoit en cet ordre: Les Gaulois & les Allemands Auxiliaires étoient à la tête; après eux venoient les Archers à pied, & puis quatre légions; ſuivies de deux cohortes Prétoriennes, & de la fleur de la Cavalerie avec Germanicus. Les quatre autres légions marchoient les derniéres avec les Archers

NOTES HISTORIQUES.

e Ceux, que Tacite a dit, qui s'étoient venu joindre à Arminius.

à cheval, les ſoldats legérement armez, & les autres cohortes des Alliez. Enfin, tout le monde avoit ſoin de garder ſon rang, & ſon ordre de bataille, pour être toûjous prêt à combattre au premier ſignal.

XVII. Germanicus voyant quelques troupes de Cheruſces venir à nous avec furie, commande aux mieux montez de la Cavalerie de les aller charger en flanc; & à Stertinius, de les inveſtir par derriere, prêt à le ſoûtenir lui-même, s'il en étoit beſoin. Sur ces entrefaites, il voit paſſer huit aigles *f*, qui volant vers la forêt entrérent enfin dedans. A cet heureux augure, il s'écrie, qu'il n'y avoit plus qu'à ſuivre ces oiſeaux, qui ſervoient de guides auſſi bien que

NOTES HISTORIQUES.

f Don Juan Antonio de Vera & Ulloa racontent dans la Vie de Charles-quint, qu'étant ſur le point de donner bataille à l'Electeur de Saxe Jean-Fédéric, il parut un aigle, qui après avoir volé aſſez long tems autour de l'armée Impériale, prit enfin ſon vol vers le Septentrion, comme pour annoncer la victoire à l'Empereur. Herrera dit, qu'un autre aigle vint du Camp des Turcs ſe repoſer ſur le pavillon de Sigiſmond de Battori, Prince de Tranſilvanie, & ſe laiſſa prendre & gouverner comme un oiſeau privé. *Chap. 21 du livre 21 de la 3. Partie de ſon Hiſtoire.* Il eſt raconté dans la Cronique de Paul Piaſecki, que les Ecoliers du Collége de Zamoyski joüant dans un champ du voiſinage prirent un aigle, qu'un ſerpent tenoit entortillé. Ce qui fut pris pour un préſage, que le Grand Général Jean Zamoyski, qui étoit parti ce jour-là pour aller joindre ſon armée à Cracovie, alloit bien-tôt délivrer l'Aigle polonoiſe des piéges de l'Archiduc Maximilien d'Autriche, élû Roi par la faction des Zborovvi & des Gorkai, qui vouloient annuller l'élection de Sigiſmond, prin-

que de Dieux *g* *tutélaires* aux légions 1. De ce pas l'Infanterie marche, & la Cavalerie envoyée devant charge les ennemis sur la queuë & sur les ailes. Chose surprenante, deux de leurs bataillons prennent la fuite tout à rebours l'un de l'autre; ceux qui étoient dans les bois, se sauvent dans la plaine, & ceux, qui occupoient la plaine, se jettent dans les bois. Les Cherusces qui tenoient le milieu, furent chassez des montagnes à la vûë d'Arminius, qui tout couvert de sang soutenoit encore le combat & de sa voix, & de sa main.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Général d'armée fait toûjours prudemment d'interpreter les prodiges en sa faveur: car il ne faut jamais rien dire aux soldats, quelque braves & aguerris qu'ils soient, qui les puisse intimider. Outre qu'un Général, qui donne à connoître à son armée, qu'il prend mauvais augure de quelque phénoméne, ou de quelque événement fortuit, est soupçonné d'avoir peur lui-même; ce qui produit toûjours de méchans éfets.

NOTES HISTORIQUES.

Prince de Suéde, 1587. Si ces prodiges passent pour vrais, je ne sai pas pourquoi celui, que Tacite raconte ici paroit fabuleux à Juste Lipse. Il devoit se souvenir que Tacite dit, que comme il seroit contre la dignité de l'Histoire de recréer le Lecteur par des contes fabuleux, il y auroit de la témérité à refuser de croire ce que tout le monde a publié. *Hist. 2.*

g Les Romains avoient tant de vénération pour leurs Aigles, qu'ils en faisoient leurs Dieux militaires, & les préferoient même aux autres Dieux. *Religio tota castrensis*, dit Tertullien dans son apologétique, *signa veneratur; signa jurat, & diis omnibus præponit.*

main. Il auroit même rompu nos Archers, sur lesquels il s'étoit acharné, si les cohortes des Gaulois, des Rétiens *h*, & des Vindéliciens *i*, ne les eussent secourus. Il ne laissa pas de passer au travers des nôtres, & de se sauver par la vitesse de son cheval, après s'être reconnu. Quelques-uns ont écrit, que les Caulses, qui servoient parmi nos troupes auxiliaires, le reconnurent; mais voulurent bien le laisser évader. Inguiomer se sauva par une pareille adresse, ou résolution; presque tout le reste fut mis en piéces. De plusieurs, qui essaïoient de passer à la nage le Weser, les uns furent tuez à coups de traits, ou emportez par le courant; les autres accablez du poids de ceux, qui tomboient sur eux, ou de la terre, qui s'éboulоit du rivage. Quelques fuiards, qui se tenoient cachez dans le sommet toufu des arbres, étoient par mocquerie tirez *comme des oiseaux* par nos Archers, ou jetez par terre avec les arbres, qu'on abatoit. Cette victoire fut grande, & nous coûta peu de sang. 2 XVIII. La

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Une victoire, qui coûte peu de sang, est une double victoire: & par conséquent ce nom ne convient guére à des batailles, où l'on perd des cinquante & soixante mille

NOTES HISTORIQUES.

h Les Grisons.
i Les Bavarois.

XVIII. La tuërie dura depuis la cinquiéme heure k du jour jusqu'à la nuit, & par l'espace de dix milles tout fut couvert de morts & d'armes *ensanglantées*. Parmi leurs dépouilles on trouva des chaînes, qu'ils avoient aportées pour les Romains, comme certains de la victoire. 1. Les Soldats pro-

REFLEXIONS POLITIQUES.

mille hommes, comme firent les Espagnols au siége d'Ostende. Et c'est en ce sens, que Pyrrhus disoit, après avoir gagné deux batailles contre les Romains, qu'il étoit perdu, s'il en gagnoit une troisiéme. Les Romains refusoient l'honneur du trionfe aux Généraux, qui avoient vaincu à grans frais. Ils le refusérent, entr'autres, au Consul Attilius, qui avoit fait passer sous le joug plus de sept mille Samnites, parce qu'il avoit perdu presque autant des siens & à son collégue L. Posthumius, pour la même raison.

1 Il n'y a point de petits ennemis, dit Quinte-Curce. Vous rendez plus forts ceux que vous méprisez. Ceux, qui font les choses en crainte, dit Commines, y donnent les bonnes provisions, & gagnent plus souvent que ceux, qui y procédent avec orgueil. *Chapitre 4. du livre 2.* L'Empereur Fédéric III. disoit prudemment, qu'il ne faloit point marchander la peau de l'ours, que la bête ne fût morte. *Chap 3. du livre 4.* Le Duc d'Alve, qui prometoit à Filippe II. d'étoufer les Hollandois dans leur beurre, eut le déplaisir de voir avant sa mort *l'Union d'Utrecht* c'est-à-dire, le prémier établissement de leur République sur les ruïnes de la domination d'Espagne. Sébastien, Roi de Portugal, se croioit

NOTES HISTORIQUES.

k Environ midi.

proclamérent Tibére Impérator sur le champ de bataille, & élevérent un tertre, sur lequel ils plantérent en forme de trofée les armes des vaincus, avec leurs noms écrits au bas.

XIX. Ce monument causa plus de douleur & de rage aux Allemands, que ne faisoit la honte de leur défaite 1. Ceux, qui ne pen-

REFLEXIONS POLITIQUES.

du Royaume de Maroc, qu'il fit faire tout exprès, avant son départ, une couroune & des ornemens royaux, pour servir à la céremonie de son couronnement en Afrique; au-lieu qu'il y devoit porter ceux de de ses funérailles. *Livre 1. de l'Histoire de l'Union du Portugal.* La Relation Espagnole de l'entrée de Philippe II. en Portugal dit, que cette couronne, que Sebastien fit porter à son voyage, étoit faite comme celle de l'Empire, parce qu'il vouloit prendre le titre d'Empereur après la victoire, qu'il croïoit tenir entre ses mains. *Creyendo intitular se Emperador con las esperanças de su victoria Cap.* 103. Le Gouverneur de Luxembourg eût mieux fait pour son honneur, de s'abstenir de faire montrer les violons sur le rampart de sa Place, comme pour se mocquer de nôtre armée, qui aprochoit; & de considérer, qu'il avoit affaire à des ennemis, qui savoient danser au son du canon.

1 Il ne faut jamais reprocher sa victoire aux vaincus. Ces sortes de monumens éfarouchent les esprits, & les provoquent à la vengeance, si ce sont des égaux; & à la révolte, si ce sont des Sujets. La statuë de bronze du Duc d'Alve foulant aux piez deux autres statuës, qui representoient le peuple & la Noblesse des Païs-bas,

penſoient qu'à quitter leur pays, & à ſe retirer au delà de l'Elbe, courent aux armes, & veulent un ſecond combat. Le peuple, la Nobleſſe, les jeunes & les vieux, fondent tout à coup ſur nos gens, & les mettent en deſordre. Enfin, ils choiſiſſent pour champ de bataille une petite plaine ſituée dans un lieu humide, entre une riviére & des bois, qui étoient environnez d'un profond marais, hormis un côté où les Angrivariens avoient élevé un large rempart, qui les ſéparoit des Cheruſces. Leur Infanterie ſe poſta là, mais la Cavalerie ſe cacha dans les taillis les plus proches, pour inveſtir nos légions par derriére, ſitôt qu'elles ſeroient entrées dans les bois.

XX. Com-

Reflexions Politiques.

bas, coûta au Roi d'Eſpagne la révolte d'Anvers, & de pluſieurs autres villes. C'eſt-pourquoi Don Luis de Requeſens, ſucceſſeur du Duc au Gouvernement de ces Provinces, commença ſon adminiſtration par faire abatre cette ſtatuë, non pas, diſoit-il, qu'un ſi grand homme ne fût très digne de cet honneur; mais pour leur ôter de devant les yeux un monument, qui les choquoit, & leur faire eſpérer un traitement plus doux. *Herrera chap. 11 du livre 3. de la ſeconde partie de ſon Hiſtoire* (1575.) Diodore Sicilien dit, qu'autrefois les Grecs ne ſoufroient point que les trofées fuſſent faits d'autre matiére que de bois, afin que ces monumens de diſcorde (c'eſt ainſi qu'il les apelle) fuſſent bien-tôt détruits & conſumez. *Livre 13. de ſon Hiſtoire.*

XX. Comme Germanicus n'ignoroit rien de tout cela, ni de tout ce qui se passoit de plus secret dans leur Conseil 1, il tournoit toutes leurs finesses contre eux mêmes. Il donna sa cavalerie à Sejus Tubero, son Lieutenant, avec ordre de la ranger dans la plaine; & il disposa son Infanterie de telle sorte, qu'une partie entrât de plein pied dans la forêt, & que l'autre attaquât le rempart. Il se réserva le plus dificile, & abandonna le reste à ses Lieutenans. Ceux, qui avoient à s'emparer des lieux unis, n'y trouvérent point de difficulté; mais les autres, qui avoient à forcer le rempart, n'étoient pas moins incommodez des traits, qui leur venoient d'enhaut, que s'ils fussent mon-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a rien de plus nécessaire, ni de plus utile aux Généraux d'armée, que les espions, que Strada a bien raison d'apeller les oreilles & les yeux des Princes. Il se voit dans l'Ecriture, que Dieu même commanda à Moïse d'envoïer des espions dans la Terre de promission. *Locutus est Dominus ad Moysen dicens: Mitte viros, qui considerent terram Chanaam, quam daturus sum filiis. Israël. Numer. 13.* Toutes les commissions qu'un Général peut donner aux espions qu'il employe, sont exprimées dans ce chapitre.

2 Quand un Général fait le plus pénible, les Offi- & les soldats font très-volontiers tout le reste.

montez à l'escalade d'une muraille. Germanicus reconnoissant le désavantage que les siens avoient à combatre de si près, les fit un peu retirer; & commanda aux Frondeurs & aux Archers de déloger l'ennemi à coups de pierres & de javelots. On fit joüer aussi les machines *l*; & plus ceux, qui deffendoient ce rempart, étoient en vüe, plus ils recevoient de coups, qui les jetoient à bas. Ce poste pris, Germanicus fut le premier, qui poussa dans la forêt avec les cohortes Prétoriennes, On y combatit tête à tête; car les ennemis ne pouvoient reculer à cause du marais, qu'ils avoient derriere; ni les Romains, à cause de la riviere & des montagnes, qui les enfermoient. La nature du lieu imposoit aux uns & aux autres la nécessité de vaincre, ou de mourir 3.

XXI. Les

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Rien ne rend une armée plus invincible, que la nécessité de vaincre, ou de mourir. Le Comte Maurice de Nassau, étant sur le point de donner la bataille de Nieuport, renvoïa tous les vaisseaux, qui avoient conduit son armée en Flandre, disant à ses soldats, qu'il faloit passer sur le ventre aux ennemis, ou boire toute l'eau de la mer. Ce qui fut suivi d'une victoire d'autant plus glorieuse, que l'armée de l'Archiduc Albert étoit beaucoup plus forte que la sienne: [1600 2. Juillet.]

NOTES HISTORIQUES.

l Ces machines jettoient des quartiers de pierre, du plomb, des piéces de bois, & des dards; dont le fer étoit long de deux ou trois pieds.

XXI. Les Allemands n'avoient pas moins de courage, que les Romains, mais ils étoient inférieurs en tout le reste; car ils ne pouvoient manier leurs longues piques dans un si petit espace, & l'agilité du corps ne leur servoit de rien dans un combat de main à main. Les nôtres, au contraire, avec le bouclier serré contre l'estomac, & le coutelas à la main, frapoient à l'aise sur ces Barbares désarmez, & se faisoient un passage sur leurs corps étendus par terre. Outre cela, Arminius commençoit à perdre ses forces à cause de la fatigue continuelle, qu'il avoit soufferte; ou de la douleur d'une blessure, qu'il venoit de recevoir. Pour Inguiomer, la fortune lui manquoit plutôt que le courage, pendant qu'il couroit en vain par tous les rangs, pour animer les Allemands à faire un dernier effort 1. Germanicus aïant ôté son casque, pour

REFLECTIONS POLITIQUES.

1 La fortune peut bien dérober la victoire aux plus grans Capitaines, mais non pas la gloire qui leur apartient, quand ils ont rempli tous les devoirs de leur charge. Il ne faut pas juger d'eux par le succès, qui très-souvent est un pur éfet du hazard; mais par la direction, qui montre leur habileté, ou leur insufisance. Quoique l'Amiral Gaspar de Coligny eût perdu quatre batailles, tant s'en faut qu'il en fût moins estimé, que Charles IX. fut encore obligé de lui demander la paix;

pour être mieux reconnu, exhortoit les siens à faire main basse. Point de prisonniers, crioit-il : la guerre ne finira jamais, que cette nation ne soit entiérement exterminée 2. Sur la fin du jour, il retira du combat une légion, pour travailler aux logemens ; les autres se soûlerent du sang des ennemis jusqu'à la nuit. Pour la Cavalerie, l'avantage ne fut ni de leur côté, ni du nôtre.

XXII. Germanicus après avoir loüé publiquement ses légions victorieuses ; fit dresser un trofée d'armes avec cette magnifique inscription : L'ARMÉE DE L'EMPEREUR TIBERE TRIOMPHANTE DES NATIONS, QUI SONT EN-

REFLEXIONS POLITIQUES.

paix ; tant la Cour étoit bien persuadée, que son courage étoit plus grand que la malignité de la fortune.

2 Quand deux nations ont eu plusieurs diférends ensemble : il y a toûjours entre elles, ou une guerre ouverte, ou des préparatifs de guerre ; & quelque paix qu'il y aït, la bonne foi & la confiance ne s'y rencontrent jamais. *Aut bellum inter eos populos, aut belli præparatio, aut infida pax* Patercul. *Hist.* 1. Car la haine, dît le même, dure plus long-tems que la crainte ; & celle de ces nations, qui est victorieuse, ne cesse point de haïr celle qui est vaincuë, quoiqu'il n'y ait plus rien à craindre, que les vaincus n'aient cessé d'être tout à fait. *Odium ultra metum durat & ne in victis quidem deponitur neque ante invisum esse desinit, quàm esse desiit.* Ibidem.

ENTRE L'ELBE ET LE RHIN, A CONSACRÉ CE MONUMENT A MARS, A JUPITER, ET A AUGUSTE, Il n'y mit point son nom 1, soit pour [illegible] éviter

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un sage Ministre doit dissimuler sa gloire, & raporter tout à l'honneur de son Prince. Le Duc d'Alve aïant fait mettre son éloge au bas de la statuë, qu'il s'étoit lui-même érigée dans Anvers avec ces mots à la fin, *Regis optimi Ministro fidelissimo positum*; Ruy Gomez de Silva, Favori de Filippe II. dit fort à propos que la qualité de Ministre très-fidéle convenoit très-mal à celui, qui déroboit la gloire de son Prince. *Strada livre 7. de sa première Décade.* Cabrera ajoûte, que le Cardinal Espinose & Ruy Gomez disoient, que pour que ce monument en fût un de la fidelité du Duc, il y devoit faire mettre la statuë du Roi Filippe au-lieu de la sienne. *Chap. 12. du livre 8* Aubery du Maurier remarque encore, qu'Alve aïant fait bâtir la Citadelle d'Anvers avec cinq bastions, il en nomma quatre de son nom & de ses qualitez, savoir, le Duc; Ferdinand, Tolède, & Alve, & le cinquiéme Paciotti, qui étoit le nom de l'Ingénieur; sans faire aucune mention de son Prince, dont il se disoit le plus fidele Ministre. *Dans ses Mémoires de Hollande* Il y a dans le second livre des Rois un exemple qui ne doit jamais sortir de la mémoire des Ministres, à qui le Prince confie le commandement de ses armes ou la direction de ses affaires, Joab, Général de David, aïant réduit la ville Rabbath à la nécessité de se rendre, écrivit à David en ces termes : Maintenant que j'ai combatu contre les Ammonites, & que leur ville est aux abois, assem-

éviter l'envie, ou parce qu'il crût, que le témoignage de sa conscience lui tenoit lieu de récompense 2. Il ordonne ensuite à Stertinius d'aller contre les Angrivariens, s'ils ne se rendoient au plûtôt; mais ces peuples obtinrent le pardon de tout le passé, en acceptant toutes les conditions, qu'on leur imposa.

Ou, crut n'avoir pas besoin d'autre témoignage, que de celui de sa conscience.

XXII. L'été étant déja fort avancé, une partie des légions fut renvoyée par terre dans les quartiers d'hiver; l'autre s'embarqua sur l'Ems, pour s'en retourner par l'Océan. D'abord, la mer tranquille n'avoit point d'autre agitation que celle qu'y faisoient les rames & les voiles de mille vaisseaux; mais tout à-coup vint une grêle épaisse, mêlée de vents impétueux, qui soufloient de tous côtez, laquelle

REFLEXIONS POLITIQUES.

semblez le reste du Peuple, & venez la prendre, de peur que si j'y entre, & que je la ruine, cette victoire ne me soit attribuée. *Chap.* m. Le Cardinal d'Ossat parlant du Capucin Frere Hilaire de Grenoble, qui se vantoit d'avoir tout pouvoir sur l'esprit d'Henri IV. Quand bien, dit-il, il auroit donné tel conseil au Roi, il étoit plus séant à un bon serviteur, tel qu'il se fait, de s'en taire, & d'en laisser la loüange à la bonté & à la prudence de sa Majesté. *Lettre* 251.

2 La vertu a sa récompense en elle-même, & le salaire d'une bonne action est de l'avoir faite. *Seneque epist.* 81.

quelle empêchoit les hommes de se voir, & les pilotes de gouverner leurs vaisseaux. Le soldat craintif, & qui n'entendoit rien à la Marine, ne faisoit qu'embarasser les matelots en leur voulant aider mal à propos. Le Ciel & la Mer se laissoient aller à la violence d'un vent austral, qui renforcée de la rigueur du Septentrion voisin, de la rapidité des riviéres, & de l'épaisseur des nuages, qui s'élévent des montagnes *m* du païs, dissipa cette flote par tout l'Océan, & en poussa une partie en des isles bordées d'écüeils, & pleines de bancs de sable 1; d'où les vaisseaux s'étant

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'on a souvent remarqué, que les Capitaines, qui avoient la fortune favorable dans les expéditions de terre, étoient toûjours malheureux dans celles de mer. Tout réüssissoit à Germanicus, quand il combatoit sur terre; & tout conjuroit contre lui, lorsqu'il étoit sur mer. Au contraire, le Prince d'Orange, le Fondateur de la République de Hollande, étoit toûjours battu sur terre, où il perdit quatre ou cinq batailles; au lieu qu'en dix ans de guerre continuelle il gagna toutes celles qu'il donna par mer aux Espagnols. *Mémoires de M. Aubery du Maurier.* Ainsi, ce n'étoit pas sans raison, que ce brave Espagnol Julien Romero, qui s'étoit signalé par tant d'exploits dans les combats de terre, aïant eu du pire dans un combat naval,

NOTES HISTORIQUES.

m Tacite dit, que les montagnes sont la cause & la matiere des tempêtes. *Montes caussa ac materia tempestatum. In Agricola.*

tant tirez à grand' peine, après le retour de la marée, ils flotoient à la merci des vents, sans pouvoir ancrer, ni épuiser avec les pompes les eaux, qui entroient par dessus. De sorte qu'on fut obligé de jetter en mer les chevaux, le bagage, & les armes, pour décharger les vaisséaux, que les vagues renversoient tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre.

XXIV. Ce desastre surpassa d'autant plus tous les autres, *dont on avoit entendu parler*, que l'Océan surpasse en grandeur les autres Mers, & le ciel de l'Allemagne tous les autres climats en rigueur. On ne voïoit par tout que rivages ennemis, où bien une mer si vaste & si profonde, qu'on eût dit, qu'il n'y avoit plus de terre à rencontrer. Une partie des vaisseaux périt, & l'autre fut jettée en des isles écartées & désertes, où les soldats moururent de faim, à la réserve de quelques uns, qui vécurent de la chair des chevaux, que la tempête avoit jettez sur le rivage

naval, d'où il s'étoit sauvé à la nage, dit au Commandeur Don Louïs de Requesens : V. Excel. savoit bien, que je n'étois pas homme de mer, mais bon fantassin: je la suplie donc de ne me plus confier d'armée navale ; car si elle m'en donnoit cent, il seroit fort à craindre, que je ne les perdisse toutes. *Bernardin de Mendoze chapitre 2. du livre 11. de ses Mémoires de la Guerre des Païs-bas.*

rivage *n*. La seule galére de Germanicus aborda sur les terres des Causses, où courant jour & nuit par les rochers, & par les éminences, qui sont sur cette côte, *pour voir qu'étoit devenuë sa flote*, il s'accusoit d'être l'au-

---

NOTES HISTORIQUES.

n Don Juan Antonio de Vera raconte une disgrace toute semblable arrivée à l'armée navale de Charles quint en Alger. La plûpart des galeres, dit il, furent brisées, & la plûpart des navires périrent à la vûë de l'Empereur, qui resta & sans biscuit & sans poudre; de sorte que pour faire subsister son armée cette nuit là, & le jour suivant, il falut tuer quantité de chevaux, pour les distribuer par les quartiers. Enfin, après avoir fait vingt lieuës de chemin, il embarqua ses troupes au Cap de Metafuz; & comme il ne restoit pas assez de vaisseaux pour les metre, il fit jetter à la mer tous ses chevaux, ce qui augmenta la douleur générale, chaçun ayant regret de voir ces pauvres animaux nager, & comme demander secours aux hommes, qui les abandonnoient; car, selon le proverbe, l'homme doit avoir de l'humanité pour les animaux même de son service. *Dans l'Epitome de la Vie de Charles-quint.* Cabrera raporte une lettre de consolation, que Philippe, son fils, lui écrivit sur ce malheureux succès, dans laquelle il dit à son pere: „ Que de retourner des entreprises difficiles, sans avoir „ la victoire, cela n'a jamais ôté aux Rois, ni aux grands Capitaines la gloire, que mérite toujours la Valeur militaire, „ les plus prudens & les plus heureux ayant tous perdu & gagné: qu'il devoit d'autant plus se consoler, qu'il n'avoit „ cédé qu'à la force de la Fortune, qui avoit conjuré avec tous „ les élémens contre sa prudence & sa grandeur: qu'il ne faut „ jamais se courroucer contre les accidens, qui dependent purement du hazard: que l'on a bien operé, quand on a bien „ projeté & disposé: que le bonheur d'Auguste & celui du Roi „ Ferdinand, ayeul maternel de Sa Majesté Impériale, paroissoit prodigieux; & que néanmoins a comparer leurs prospéritez avec leurs malheurs, on ne pouvoit dire au vrai, si la „ fortune avoit été leur mere, ou leur marâtre. *Chapitre 2. du „ livre 1. de son Histoire.*

l'auteur de tout le mal, avec tant de douleur 1, que ses amis eurent assez de peine à l'em-

RÉFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il y a des hommes, dit le même Antonio de Vera, qui pour montrer qu'ils sont au dessus des évènemens, affectent dans les afflictions une constance Stoïcienne, & se glorifient, comme d'une grandeur d'ame, de ne verser pas une larme, & de ne pas changer de visage, ni de contenance dans les pertes les plus sensibles: Mais, pour moi, je crois, que c'est tout le contraire de ce qu'on doit faire, parce que ces gens-là offensent, par leur insensibilité, ou par leur dureté, le pouvoir de Dieu, qui leur envoye ces afflictions. Quelqu'un a dit fort judicieusement, que Job, pour n'être pas accusé d'orgueil, pleura son malheur, & témoigna sa douleur, jusqu'à déchirer ses habits, non pas que la patience lui échapât, mais pour montrer sa docilité & son obéïssance. Et cette doctrine conclut encore davantage, lorsque le peuple porte le plus rude coup de la disgrace, pour avoir suivi la volonté de son Prince; car en ce cas le Prince pourra bien se glorifier d'être constant; en ne paroissant pas tendre; mais non pas de n'être pas ingrat; S. Paul disant, que celui, qui n'a pas soin des siens, renonce à la Foi, & est pire qu'un infidéle. Et si un passage de l'Ecriture ne suffit pas, pour convaincre l'Ecrivain, [qui blâme la tendresse & la douleur, que Charles-quint montra dans cette adversité] il déférera davantage à l'autorité de Tacite, qui raconte, que Germanicus affligé d'avoir perdu une partie de son armée, couroit çà & là, s'accusant d'être la cause de ce malheur, & voulant se tuer. Auguste ressentit si vivement la perte des légions de Varus, qu'il fut plusieurs jours, sans vouloir manger, & que la

l'empêcher de se précipiter dans la même mer, *qui l'avoit engloutie.* Enfin, le vent étant devenu favorable, quelques vaisseaux retournérent avec la marée, les uns presque sans

REFLEXIONS POLITIQUES.

la nuit on l'entendoit souvent soupirer, & crier: *Varu Varus rends moi mes légions.* Il est donc loüable à un Prince d'être sensible aux calamitez de son peuple, & d'en donner des marques extérieures: mais aussi, il ne faut pas, qu'il s'abandonne si fort à sa douleur, que sa santé, ni les affaires publiques en soient négligées. Comines blâme avec raison le Duc de Bourgogne de s'être tenu plus de six semaines solitaire & caché, pour avoir perdu les bataibles de Granson & de Morat. Ce qui n'altéra pas seulement sa santé, mais encore son sens & son esprit. „ Telles sont, dit-il, les passions de „ ceux, qui ne cherchent pas les vrais remédes; & sur„ tout des Princes, qui sont orgüeilleux... Il ne faut „ point avoir honte de montrer sa douleur à ses amis „ privez; car cela alége le cœur, & fait revenir les es„ prits: ou bien, il faut chercher quelque autre remé„ de, comme l'exercice & le travail, & non point „ prendre le chemin que prit ce Duc, de se cacher & „ de se tenir solitaire, mais, au-contraire, chasser „ toute austérité. „ *Chap 5. du livre 5. de ses Mémoires.* Enfin, le même Comines raporte comme dignes de loüange les paroles, que dit Charles, Duc de Berri, frére de Louis XI. au sujet de sept ou huit cens hommes du Comte de Charolois, blessez à la bataille de Montlheri, *Qu'il eût mieux aimé, que les choses n'eussent jamais été commencées, que de voir tant de maux arriver à cause de lui.* Chap. 5. du premier livre.

ſans rames, & n'ayant pour toutes voiles que des habits étendus; les autres ſi délabrez, qu'il falut les traîner au port attachez à ceux, qui étoient plus entiers. Germanicus les fit radouber à la hâte, & les envoya dans les Iſles voiſines, pour recüeillir le débris du naufrage; ſoin, qui lui réüſſit, car outre pluſieurs ſoldats qu'on ramaſſa, les Angrivariens, tout nouvellement venus à nôtre obéïſſance, nous en rendirent beaucoup, qu'ils avoient rachetez des Peuples plus voiſins de l'Océan, & quelques-uns, que la tempête avoit pouſſez ſur les côtes de la Grande Bretagne, nous furent renvoyez par les petits Princes du pays. Selon que chacun revenoit de plus loin, on entendoit raconter des merveilles, des tourbillons inoüis, des oiſeaux & des poiſſons monſtrueux, des animaux, qui tenoient de l'homme & de la bête, ſoit que cela fût, ou que la peur eût trompé leurs yeux.

XXV. Comme le bruit de la diſgrace arrivée à nôtre flote releva le courage & les eſpérances des Allemands, il réveilla auſſi la vigilance de Germanicus 1 à les prévenir. Il envoye

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Tant s'en faut, que les diſgraces abatent le courage aux grands, Capitaines, qu'au contraire ce ſont des éguillons, qui rafinent leur prudence; réveillent leur activité, augmentent leur conſtance; & les accoû-

voye Silius contre les Cattes avec trente mille hommes de pied & trois mille chevaux, & va lui-même avec de plus grandes forces fondre sur les Marses, dont le Général Malovendus, qui depuis peu s'étoit venu rendre à nous; déclara que l'Aigle d'une des légions de Varus étoit enfouïe en terre, dans un bois tout proche, & gardée par très-peu de gens *o*. Aussi tôt partirent quelques troupes, qui alle-

REFLEXIONS POLITIQUES.

tument à braver les dangers. La perte d'Ostende qui après plus de trois ans de siege n'étoit plus qu'un cimetiére, inspira au Prince Maurice de Nassau la résolution de prendre l'Ecluse, qui étoit une Place de bien plus grande importance. Ce qu'il fit en peu de jours. L'Archiduc Albert lui aïant taillé en piéces deux Régimens d'Infanterie, & quatre compagnies de Cavalerie, qu'il avoit envoïées pour se saisir d'un passage, il ne laissa pas de donner dès le lendemain la bataille de Nieuport, où l'Archiduc fut blessé: plus de

NOTES HISTORIQUES.

o J'ai deja remarqué, que les Romains réveroient leurs Aigles, comme leurs Dieux militaires. Ainsi, il ne faut pas s'étonner de l'empressement que Germanicus eut de recouvrer celle, que Malovendus indiquoit. Car comme c'étoit une ignominie, que de perdre les Aigles, c'étoit un sacrilege & une impieté, que de ne les pas retirer des mains des ennemis, quand l'occasion s'en présentoit. C'est pourquoi Auguste comptoit entre ses plus belles actions de s'être fait rendre par les Partes les Aigles, que Crassus & Marc-Antoine avoient perduës chez eux. *Suetone dans sa Vie, & Paterculo chap. 91. de son livre 2.* Charles quint faisoit tant de cas de son Etendart, que voulant donner bataille à François I. devant Landrecy, il commanda à ceux qui l'environnoient, de sauver l'Etendart plutôt que sa personne, s'il arri-

allerent de face aux ennemis, pour les faire sortir de leur poste ; & d'autres, pour les investir par derriere, & foüiller en terre : & comme la fortune fut favorable aux uns & aux autres, Germanicus en fut plus hardi à passer outre. Il sacagea tout le païs, sans que les Marses osassent en venir aux mains ; & s'ils résistoient en quelque endroit, ils étoient toûjours batus, d'autant que leur peur n'avoit jamais été plus grande. Car ils disoient, qu'il falloit que les Romains fussent invincibles, puisqu'après avoir perdu leur flote, leurs armes, leurs chevaux, & tant d'hommes, dont on voyoit les corps étendus sur les rivages, ils faisoient encore la guerre avec la même vigueur, & la même intrépidité, & comme si leur armée étoit devenuë plus nombreuse.

XXVI. Ensuite, les soldats retournerent dans leurs quartiers d'hiver, tout joyeux d'avoir réparé les disgraces de la mer par une heureuse expédition sur terre. Germanicus augmenta leur allegresse par sa libéralité, en leur payant à chacun la valeur de ce qu'ils disoient avoir perdu : Et l'on ne doutoit plus, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

de six mille hommes tuez ; l'Amiral d'Aragon, & plusieurs autres Chefs Espagnols faits prisonniers ; & tout le canon pris avec cent cinq drapeaux.

NOTES HISTORIQUES.

arrivoit qu'il falut choisir l'un ou l'autre, *Don Juan Ans. de Vera dans l'Epitome de sa Vie.*

que les ennemis, au point qu'ils étoient réduits, ne songeassent à demander la paix; ou du moins on tenoit pour assûré, que dans l'Eté suivant on pouroit voir la fin de cette guerre. Mais Tibére invitoit incessamment Germanicus à venir joüir du triomphe, qui lui étoit décerné, lui écrivant qu'il avoit couru assez de dangers, qu'il avoit gagné de grandes batailles; mais qu'il devoit se souvenir des pertes & des malheurs, qui lui étoient arrivez 1, quoiqu'il n'y eût point de sa faute; que pour lui, Auguste l'ayant envoyé neuf fois en Allemagne, il y avoit plus fait par la prudence, que par la force 2; que c'étoit par

On, qu'il ne falloit plus qu'un Eté pour terminer cette guerre.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a jamais eu de Capitaine si heureux, dont les entreprises n'aïent été quelquefois entremêlées de malheur; & c'est aux plus grands Généraux d'armée, que sont arrivées les plus grandes disgraces. Outre que la fortune est journaliére à la guerre, il y a mille accidens, que toute la prudence humaine ne sauroit prévoir, & ausquels même elle ne pourroit pas remédier, quand elle les préverroit.

2. Les grandes afaires se démélent plus par l'adresse, que par la force. Loüis XI. le Tibére de nos Rois, vint à bout du Roi d'Angleterre, & des Ducs de Normandie, de Bretagne, & de Bourgogne, & de la Duchesse de Savoïe, tous bandez contre lui, par autant de Traitez particuliers, qui firent échoüer tous leurs mauvais desseins. Après la mort du Duc de Bourgogne, il réünit à sa Couronne, Péronne, Mondidier, Roie,

par là qu'il avoit réduit les Sicambriens *p*, & obligé le Roi Maroboduus & les Suéves à recevoir la paix ; que puisqu'on avoit déja vengé la querelle de l'Empire, on pouvoit bien sans risque abandonner les Cherusces & les autres nations rebelles à leurs dissensions domestiques. Germanicus demanda encore un an, pour achever son entreprise 3, mais Ti-

REFLEXIONS POLITIQUES.

Roie, Arras, Hesdin & Boulogne, en gagnant le Seigneur de Cordes, qui en étoit Gouverneur. Et de longtems, dit Comines, il n'eût fait par force ce que par intelligence il fit par le moïen de ce Seigneur. *Chap. 15. & 16. du livre 5.* Et entre tous ceux, que j'ai jamais connus, le plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, en tems d'adversité, & qui plus travailloit à gagner un homme, qui le pouvoit servir, ou qui lui pouvoit nuire, c'étoit Louïs XI. *Chapitre 10. du livre premier.*

3 Les Princes jaloux & soupçonneux, comme étoit Tibére, aiment mieux perdre un bien certain, que d'en avoir l'obligation à un Capitaine, dont la gloire leur fait ombrage. Ils aiment bien les conquêtes, mais d'ordinaire ils ne peuvent souffrir les Conquérans. M. le Cardinal de Richelieu dit, qu'il n'y a point de Prince de pire condition, que celui qui au lieu de se conduire par la considération des intérêts publics, a la passion pour guide ; & qui ne pouvant pas toûjours faire par soi-même les choses, ausquelles il est obligé, a de la peine à souffrir, qu'elles soient faites par autrui ; & qu'être capable de se laisser servir n'est pas une des moindres qualitez, que puisse avoir un grand Roi. *Chap. 6. de la 1. partie de son Testament Pol.*

 Re-

NOTES HISTORIQUES.

p Les peuples de Gueldre & de Frise.

Tibere attaque plus vivement sa modestie par l'ambition d'un nouveau Consulat, dont il feroit les fonctions dans Rome ; ajoûtant que si la guerre avoit à durer encore, il devoit laisser quelque chose à faire à son frere Drusus, qui, n'y aïant plus d'autres ennemis, ne pouvoit aquerir le titre d'Imperator, ni mériter l'honneur du triomphe, qu'en Allemagne 4. Germanicus n'insista pas davantage, quoiqu'il s'apperçut bien de la jalousie de Tibére 5, qui lui déroboit une gloire

REFLEXIONS POLITIQUES.

Remarquez en passant la malignité de Tibére. Il appelle Germanicus à la joüissance du Consulat, & à l'honneur du Triomphe, avant qu'il ait achevé de subjuguer l'Allemagne, pour lui tourner en grace & en bienfait ce qu'il étoit à la veille de mériter en titre de récompense. Par cette avance, il changeoit ses dettes de passives en actives, & sembloit faire à Germanicus un traitement paternel, au-lieu qu'il lui faisoit une injustice tyrannique.

4 C'est ainsi que les Princes tâchent de justifier leurs résolutions par des raisons honnêtes & spécieuses, quoiqu'ils ayent le pouvoir de commander absolument. La modestie sert de couverture à l'injustice.

5 Plus on lit dans la pensée des Princes, moins on en doit faire semblant ; car rien ne les offense davantage, que de leur montrer qu'on est plus fin qu'eux. Une partie du respect, dit Tacite, consiste à feindre, que l'on n'entend rien à leurs artifices. *Intelligebantur artes, sed pars obsequii in eo, ne deprehenderentur.* Hist.

gloire toute acquise q.

XXVII. Vers ce tems là Libon Drusus, de la famille Scribonia, fut accusé de machiner contre l'Etat. Je raporterai exactement le commencement, la suite, & la fin de cette affaire, parce que c'est l'origine d'un mal, qui, depuis, rongea long-tems le sein de la République. Libon étoit un jeune homme imprudent, & qui se repaissoit aisément de vaines espérances r. Le Sénateur Firmius Catus, son confident, lui conseilla de s'adresser aux Astrologues, & aux interprétes des songes 1, & de s'adon-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les prédictions des Astrologues & des Devins ont de tout tems été fatales aux Grands, qui y ont ajoûté foi, car ou elles les ont rendus suspects à leur Prince, comme des gens qui fondoient leurs espérances sur des révolutions & des occasions, qu'ils attendoient; ou elles les ont embarquez en des entreprises malheureuses, ausquelles ils n'auroient jamais pensé, si leur crédulité ne les eût aveuglez. Mariana en raporte un bel exemple de Don Diego, Duc de Viseü, qui étant Chef d'une

NOTES HISTORIQUES.

q Philippe II. d'Espagne, Prince tout Tibérien, en usa à peu près de même envers son frere Don Juan d'Autriche, en donnant le commandement des armes de la guerre de Grenade à Don Luis Fajard, Marquis de Velez, sous couleur de soulager Don Juan, qui etoit chargé de tout le faix du Gouvernement de ce Royaume; mais en effet, pour lui arracher des mains la gloire de la réduction des rebelles, qui étoient déja fort affoiblis. *Diego de Mendoça chap. 5. du livre 3. de la Guerre de Grenade.*

r Monsieur de Cinqmars Grand Ecuïer de France ressembloit fort à ce Libon, mais avec cette différence, que Libon

 périt

donner aux secrets de la Magie. A force de lui

REFLEXIONS POLITIQUES.

d'une conjuration contre Jean II. Roi de Portugal, eut assez de confiance, ou plûtôt de témérité, pour aller trouver le Roi, qui l'envoya querir; persuadé qu'il échaperoit un si grand danger, parce qu'on lui avoit prédit qu'il regneroit; & que, si le Roi le faisoit arrêter, il seroit secouru à point nommé par tous les Grands, qui étoient de cette conspiration. Raisonnement, qui le trompa; car le Roi le poignarda de sa propre main, en lui disant: *Allez dire au Duc de Bragance la fin qu a eûe la trame, qu'il avoit commencée.* Sur quoi Mariana conclut avec les termes de Tacite, que les Astrologues sont une race de gens nez pour abuser les Grands par des promesses frivoles & flateuses; lesquels ont eu & auront toûjours du crédit & de l'aplaudissement dans tous les païs; quoique leurs mensonges soient & très-fréquens, & fort connus de tout le monde. *Chap. dernier du livre 24 de son Histoire.* Véritablement, dit Frà Paolo, ces prédictions réüssissent quelquefois par hazard, ou par quelque autre cause secrette, mais d'ordinaire elles sont cause; que beaucoup de gens crédules tombent dans le précipice. *Livre 5 de l'Hist. du Concile de Trente.* Au reste, il semble, que Dieu ne permet, que les Grands soient environnez d'Astrologues, que pour les humilier; car il leur a toûjours envoyé autant de disgraces & d'afflictions, que ces charlatans leur avoient promis de prospéritez & de grandeurs. Ceux-ci ne s'étudient qu'à leur faire des pronostiques, qui les mettent au dessus de la condition des hommes: & Dieu, au contraire, leur fait sentir tôt ou tard, que leur espérance est vaine & criminelle.

NOTES HISTORIQUES

périt par la trahison de son confident; au lieu que Monsieur de Cinqmars fit périr le sien, qui étoit Monsieur de Thou, aussi grand homme de bien, que Catus étoit grand scélérat.

lui vanter ses ancêtres, & de le faire souvenir qu'il avoit Pompée pour bisayeul; Scribonia, premiere femme d'Auguste, pour tante; & tous les Césars pour cousins 1; il le porte à la dépense, & l'accoutume à emprunter, lui servant de compagnon dans ses débauches, & dans ses engagemens, pour avoir plus de preuves contre lui, quand il voudroit l'accuser.

XXVIII. Si-tôt qu'il eût assez de témoins, & qu'il fut sûr de la déposition de quelques esclaves de Libon, qui avoient pleine connoissan-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Voilà ce qui arrive à la plûpart des enfans des Grands: leurs Gouverneurs fomentent leur ambition, au-lieu de la réprimer; on ne les entretient que de la noblesse de leur extraction, de la grandeur de leurs Alliances, des prétentions de leur Maison, qui très souvent sont imaginaires; des successions, qui leur doivent venir: esperance, qui les plonge dans le luxe, & les réduit quelquefois à une pauvreté honteuse. L'on en entête mille du titre d'Altesse & de Sérénissime, qui deviendra bientôt aussi commun que celui de Comte & de Marquis, que prennent aujourd'huy des fils de partisans, & tels autres hommes nouveaux. De sorte que si cet abus continuë, l'on poura dire en France & en Italie ce que dit à l'Empereur un Ambassadeur Italien, qui partoit de sa Cour par un très-mauvais tems, qu'il n'y avoit ni pluie ni tonnerre à craindre, après que sa Majesté Imperiale avoit rempli le monde de tant de sérénité.

noissance de ses affaires, il s'adresse à Flaccus Vescularius, Chevalier Romain, qui avoit grand accès auprès de Libére, pour avoir audience du Prince. Tibére ne méprise pas l'avis, mais il ne veut point de conférence avec Catus 1, disant, que l'on pouvoit s'expliquer de part & d'autre par l'entremise de Flaccus. Cependant, sans faire plus mauvais visage à Libon, tant il savoit bien cacher sa colére, il lui parle comme auparavant, l'honore de la Préture, & l'admet à sa table; aimant mieux aprendre ses fautes, que de les empêcher 2. Et cela dura jusqu'à ce qu'un certain Ju-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 C'est une délicatesse digne de la prudence des Princes, que de ne vouloir point avoir de commerce avec les Traîtres. Celle de ce Seigneur Espagnol, qui ne voulut point donner son palais, pour loger le Connétable Duc de Bourbon, qui étoit venu à Madrid, est loüée de Guichardin, comme un sentiment héroïque. *Je ne puis rien refuser à Vôtre Majesté*, dit ce Cavalier à Charles-quint, *mais je lui déclare, que si le Duc de Bourbon loge dans ma maison, je la brûlerai, dès qu'il en sera sorti, comme un lieu infecté de la contagion de sa perfidie, & par consequent, indigne d'être jamais habité par des gens d'honneur* Livre 16. de son Histoire d'Italie. Et c'est par cette raison qu'on rase les maisons des Traîtres, & qu'on en sale la place, afin que rien n'y croisse.

2 Il n'y a rien de plus dangereux, que le silence des Princes à l'égard des personnes, qui leur sont odieuses. Car ce silence, comme le remarque bien Com-

Commines, rendant ceux, qui sont en faute, plus hardis à entreprendre des folies, facilite aux Princes les moyens de se venger dans toutes les formes. *Chap. dernier du livre* 3. Et parlant de Louïs XI. & du Duc de Bourgogne: Le Roi, dit-il, lui faisoit beaucoup plus de guerre en le laissant faire, & lui sollicitant des ennemis en secret, que s'il se fût déclaré contre lui: car après que le Duc auroit vû la déclaration, il se fût retiré de son entreprise, de sorte que tout ce qui lui advint ne lui fût point advenu. *Liv.* 5. *ch.* 4. Par la raison du contraire, un Prince ne peut jamais faire une plus grande faveur à son Sujet, que de l'avertir de ses fautes, ou de l'empêcher d'en faire. Il ne se peut pas une action plus humaine, que celle du Cardinal de Richelieu à l'égard d'un Page qu'il avoit, qui étoit parent de Messieurs de Marillac. Ayant demandé à ce Page, *si ces Messieurs savoient qu'il fût à son service, le Page répondit que non, mais que son dessein étoit de les aller voir au premier jour*, ne sachant pas qu'ils étoient les ennemis déclarez de son Maître: Le Cardinal, qui aimoit ce jeune homme, lui dit: N'*en faites rien, si vous voulez que je vous continuë mon affection: mais qu'il ne vous arrive pas de parler de ce que je viens de vous dire: car si vous le faites, vous n'avez plus rien à espérer de moi. Memoires du C. de R. concernant le ministére des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.* Enfin, pour revenir à l'honneur, que Tibére faisoit à Libon, de le recevoir à sa table, & de lui donner la Préture, je dirai, qu'il en est des Princes, qui dissimulent leur ressentiment, comme de l'Eutrapelus d'Horace, qui donnoit des habits précieux à ceux qu'il vouloit faire périr, sachant, que ces habits les enorgueilliroient, & leur feroient oublier leur devoir. *Epitre* 18. *du livre* 1. *de ses Epitres.*

Junius solicité d'évoquer les ombres des morts par la Magie, vint déclarer la chose à Fulcinius Trio, célébre délateur, qui cherchoit à se rendre fameux par des crimes 3. Il se charge aussi tôt de l'accusation du coupable, il court aux Consuls, & demande la convocation du Sénat. Les Sénateurs sont donc appellez au Palais, avertis, que c'est pour consulter sur une affaire criminelle de la derniére importance.

XXIX. Cependant, Libon prenant une robe lugubre va par les maisons, avec les principales Dames de Rome, prier ses parens de vouloir entreprendre sa défense; mais tous s'en excusent sous divers prétextes, & tous par une même crainte 1. Le jour, qu'il devoit

REFLEXIONS POLITIQUES.

3. Il y a des gens d'un naturel si corrompu, qu'ils aiment mieux éterniser leur nom par des actions détestables, que de mener une vie obscure, & dont il ne soit jamais parlé après leur mort. Tacite dit *Ann.* 11. que plus l'infamie est grande, plus elle a de charmes pour les grands scélérats. Tel étoit ce Cabrino Fonduli, Seigneur de Crémone, qui allant au suplice, dit à son Confesseur, & même aux assistans, qu'il ne se repentoit de rien davantage, que d'avoir manqué une fois un beaucoup, qui étoit de précipiter du haut de la tour du Château le Pape Jean XXIII. & l'Empereur Sigismond, qui y étoient montez seuls avec lui, disant, que cette action auroit fait parler éternellement de lui. *Paul Jove dans l'éloge de Philippe Marie Marie, Duc de Milan.*

1 Il y a un proverbe qui dit, que les malheureux n'ont

voit être jugé, il se fit porter en litiére à la porte du Sénat, soit qu'il fût malade, ou qu'il le fit, comme quelques uns l'ont dit; & Tibére le voyant qui lui tendoit les mains apuyé sur son frére, le reçut sans aucun signe de compassion. Ensuite, il lût les accusations, & les noms de leurs auteurs, avec tant de retenuë, qu'on ne s'aperçut point, qu'il voulut attenuer, ni exagérer les crimes.

XXX. Outre Trion & Catus, Fonteius Agrippa & C. Vibius disputoient à qui auroit la parole contre l'accusé; & comme ils ne purent s'accorder entr'eux, & que Libon étoit venu sans Avocat, Vibius déclara, qu'il vouloit faire le raport de tous les chefs, dont il y avoit des preuves. Entr'autres, on objectoit à Libon d'avoir consulté, s'il seroit un jour assez riche pour couvrir d'argent le grand chemin d'Appius jusqu'à Brunduse, & quelques autres extravagances semblables, qui examinées sans passion, étoient aussi dignes de compassion que de risée. Mais l'accusateur insistoit fortement sur un certain libelle, où Libon avoit mis de sa main des apostilles piquantes, & des marques mystérieuses sur le nom des Césars & de quelques

REFLEXIONS POLITIQUES.

n'ont point de parens. *Infelicium nulli sunt affines.*

ques Sénateurs. Libon le niant, il fut dit, que ses esclaves, qui reconnoissoient sa main, seroient appliquez à la question. Mais comme il étoit défendu par un ancien arrêt du Sénat de la donner aux valets, pour les faire déposer contre leurs maîtres, Tibére, toûjours fin, s'avisa d'une nouvelle Jurisprudence 1, qui fut de vendre ces esclaves au Procureur fiscal; *afin que changeant de maître* ils pussent déposer sans contrevenir à la loi 2. Libon demanda un délai jusqu'au lende-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1. Il y a des occasions, où le Prince, pour la sûreté de sa personne, ou pour le repos de son Peuple, est contraint d'accommoder les loix au besoin de ses affaires. Les Politiques prétendent, que les loix ne consistent point dans les paroles, mais dans le sens, que l'autorité publique leur donne; & qu'elles n'ont de force, qu'autant que leur en préte le Prince, qui seul en est le légitime interpréte. Quoi qu'il en soit, un bon Prince doit éviter le plus qu'il est possible d'en venir à des exemples nouveaux de sévérité; car quelle qu'en puisse être la cause, ou la couleur, la nouveauté de la procédure le fait toûjours passer pour cruel. L'action du Pape Sixte-quint, qui voulut qu'on fit mourir un jeune garçon, qui n'avoit pas encore dix-sept ans, disant au Gouverneur de Rome, qu'il lui en donnoit dix des siens, afin qu'il ne tint pas à l'âge requis par les loix *, cette action, dis-je, est plus digne d'être oubliée, que d'être imitée. *Leti liv. 1. de la seconde partie de sa Vie.

2. Il sied mal aux Princes d'user de certaines finesses, &

& de certaines raisons captieuses, qui donnent une couleur aparente à des tromperies, & à des injustices véritables. La maniére, dont en usa le même Sixte-quint envers l'auteur de la pasquinade contre sa sœur Donna Camilla, n'est point encore une action, qui fasse honneur à son Pontificat. Nous vous avons promis la vie & mille pistoles, dit il à ce malheureux, & nous vous les donnons volontiers, [pour être venu vous-même à révélation] mais nous nous sommes réservé mentalement le pouvoir de vous faire couper la langue & les deux mains, pour vous empécher de parler & d'écrire davantage contre nous. *Leti livre 3. de la seconde partie de sa Vie.* C'est de lui, que parle le *Pagliari dans son Observation* 210. où il dit: De nos jours nous avons vû un Prince, qui n'inventoit point de nouvelles loix, mais qui étendoit les anciennes à tous les cas, qu'il y vouloit comprendre; disant, que c'avoit été l'intention des Princes, qui les avoient établies, quoique ces cas n'y fussent point exprimez. Non seulement toute l'Allemagne, mais encore toute l'Europe, détesta la tromperie, que Charles-quint fit au Landtgrave de Hesse, par le moyen d'un mot du Traité, où ses Ministres firent glisser un W au-lieu d'une N. de sorte que dans la copie, que le Landtgrave signa, il y avoit écrit *euvige*, au-lieu que le projet, ou la minute, portoit *einige*; ce qui changeoit entiérement une des conditions essentielles du Traité, qui étoit, que le Landtgrave stipuloit d'être renvoyé *sans aucune prison*, *ohne einige gefangnus*; & que l'Empereur, au contraire, l'àyant fait arrêter par le Duc d'Alve, dit, que par le Traité, il ne s'étoit obligé qu'à ne le pas tenir en prison *perpétuelle*, comme signifie le mot *euvige* *Heiss. liv. 3.* de

demain, & quand il fut de retour en sa maison, il envoïa par P. Quirinius, son parent, sa derniére requête au Prince, qui répondit, qu'il s'adressât au Sénat.

XXXI. Cependant, sa maison fut environnée de soldats, dont une partie rangée dans le vestibule faisoit assez grand bruit, comme voulant bien être vûs & entendus. Libon, frémissant à la vûë des viandes, qu'on lui servoit pour le dernier repas de sa vie, apelle quelqu'un pour le tuer, prend ses escaves par le bras, & leur met une épée dans la main; mais ces pauvres gens, saisis de peur, aïant renversé la table & la lumiére en reculant, il prend ces ténébres pour le signal de sa mort, & se perce de deux coups. Ses Afranchis acoururent au cri, qu'il fit en tombant, & les soldats l'aiant vû en cet état se retirerent. L'accu-

REFLEXIONS POLITIQUES.

de la 1. partie de son Histoire de l'Empire. Don Juan Antonio de Vera tâche de justifier Charles-quint; en disant que le Landtgrave avoit tort de se plaindre, puisque la promesse de l'exempter d'une prison perpétuelle suposoit, qu'il devoit y rester pour un temps. Mais cela ne leve point la difficulté: car bien que le Landtgrave eût signé cet acte, & que Charles-quint l'observât à la lettre, y ayant écrit *euvige*, il ne laissoit pas de manquer à sa parole, puisqu'il savoit que le Landtgrave & ses intercesseurs, Maurice Duc de Saxe, & l'Electeur de Brandebourg, avoient stipulé & capitulé le contraire.

cusation ne laissa pas d'être poursuivie avec la même chaleur, & Tibére jura, que bien que Libon fût coupable, il auroit demandé sa grace au Sénat, s'il ne se fût pas hâté de mourir.

XXXII. Ses biens furent partagez entre les accusateurs, & sans attendre la tenuë des Comices, la Préture fut donnée à ceux, qui étoient de l'ordre des Sénateurs. Cotta Messalinus opina, que l'image de Libon ne seroit point portée aux funérailles de ses parens; Cneïus Lentulus, que personne de la Maison Scribonia ne prendroit le surnom de Drusus 1; Pomponius Flaccus, que l'on feroit des

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les noms des Criminels d'Etat doivent être ensevelis dans un éternel oubli. Porter leur nom, c'est partager avec eux leur infamie, & aprouver en quelque façon ce qu'ils ont fait. Jean II. Roi de Portugal donnant à Emanuel, qui lui succéda depuis à la Couronne, la confiscation du Duc de Viseü, son frére, lui fit prendre le titre de Duc de Beja, au-lieu de celui de Viseü, afin que ce jeune Prince ne portât pas le nom d'un perfide, qui avoit voulu tuer son Roi. *Mariana chap. dernier du livre 24 de son Histoire* Et depuis ce tems-là il n'y a jamais eû de Ducs de Viseü, quoi qu'Emanuël & Jean III. son fils ayent eu tous deux beaucoup d'enfans. A Venise, la famille *Valieri* est, à ce qu'on dit, une branche de l'ancienne Maison *Falieri*, laquelle changea la premiére lettre de ce nom, pour montrer, qu'elle détestoit & maudissoit la mémoire

des actions de graces aux Dieux; Lucius Publius, Gallus Asinius, Papius Mutilus, & Lucius Apronius, que l'on porteroit des offrandes à Jupiter, à Mars, & à la Concorde; & que le 13. de Septembre, jour de la mort de Libon, seroit fêté tous les ans. Je marque ici les noms & les avis de ces flateurs, afin qu'on sache, que la flaterie est un mal, qui depuis très-long tems a cours dans la République. Il fut aussi arrêté de chasser de l'Italie les Astrologues & les Magiciens, du nombre desquels L. Pituanius fut précipité du Capitole, & P. Martius éxécuté selon l'ancien usage *f*, hors de la Porte Esquiline après que les Consuls eurent fait lire son arrêt de mort à son de trompe.

XXXIII. Dans la première séance, qui se tint après, Q. Haterius, Ex-Consul, & Octavius Fronto, Ex Preteur, dirent beaucoup de choses contre le luxe de la Ville; & il fut ordonné qu'à l'avenir la table ne seroit plus servie en vaisselle d'or, ni les hommes vêtus de soie *Indienne t*. Fronton alla même jusqu'à deman-

Reflexions Politiques.

moire du Doge Marin Falier, décapité pour avoir tenté de se rendre Souverain de cet Etat.

Notes Historiques.

f Qui étoit de fouëter le criminel avant que de lui couper la teste.

t Soie précieuse & très-chere, fort différente de la nôtre, dont les Grands de Rome, si magnifiques en habits, se seroient trouvez pauvrement habillez.

mander un reglement pour la vaisselle d'argent, & contre la superfluité des meubles & des valets. Car c'étoit encore la coutume des Sénateurs de proposer ce qu'ils croïoient être du bien public, au lieu d'opiner sur l'affaire mise en délibération. Gallus Asinius remontra au contraire, que les richesses des Particuliers s'étoient augmentées par l'accroissement de l'Empire; que ce dont on se plaignoit n'étoit point nouveau, & qu'il y en avoit de très anciens exemples; que les Fabrices avoient vécu d'une maniére, & les Scipions d'une autre, *les uns frugalement, les autres avec splendeur*; mais tous selon l'état présent des affaires de la République; que les Particuliers vivoient pauvrement, lorsque la Ville étoit pauvre: mais depuis qu'elle étoit parvenuë à un si haut point de grandeur & de magnificence, chacun avoit pris l'essort à proportion; qu'il n'y a rien de trop, ni de trop peu dans la suite, dans la vaisselle, & dans toutes les choses, qui sont à l'usage de la vie, que par raport à la fortune de celui, qui s'en sert; que les loix vouloient, que les Sénateurs eussent plus de revenu, que les Chevaliers, non pas pour aucune différence naturelle, qu'il y eût entr'eux, mais afin que ceux, qui avoient un plus haut emploi, eussent aussi un plus haut rang,

Ou, de sortir des termes de l'afaire proposée, pour donner quelque avis utile au public.

rang, &, avec cela, toutes les commoditez, qui peuvent contribuer au repos de l'esprit & à la santé du corps 1. Si ce n'est peut-être qu'on vou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est bien juste, que les Princes, qui ont de si grands soucis, & des occupations si laborieuses, ayant des divertissemens proportionnez à leur travail, afin qu'il y ait un tel concert entre leur corps & leur esprit, que l'un ne soit point à charge à l'autre. La nature des affaires d'Etat, dit M. le Cardinal de Richelieu, requiert d'autant plus de relâche, que le poids en est plus grand & plus pesant que tout autre, & que les forces de l'esprit & du corps de l'homme étant bornées, un travail continuel les auroit épuisées en peu de temps. Elle permet toutes sortes de divertissemens honnêtes, qui ne divertissent pas ceux, qui les prennent, des choses, à quoi ils doivent être principalement attachez. *Section 5 du chap. 8. de la premiere partie de son Testament Politique.* Mais il n'en est pas des plaisirs des Princes, dit Cabrera, comme de ceux des gens mercenaires; c'est leur esprit, qui les mesure, & non pas leur corps. Ils tiennent un certain tempérament, par le moyen duquel l'ame devient forte & vigoureuse, en ne prenant, soit des affaires, soit des plaisirs, que ce qu'il en faut, pour entretenir la bonne disposition du corps, &, par conséquent, pour être toujours Princes. Car ils ne le sont plus en effet, quand la santé leur manque, puisque les affaires ne s'expédient point; que les audiences ne se tiennent point, que les projets sont rompus, ou suspendus; & que tout cesse par la cessation du premier mouvement: d'où naissent les plaintes, les murmures, l'altération des esprits, la tyrannie des Ministres, & le desespoir des

voulût, que les plus grands personnages de l'Empire fussent chargez des soins & des fatigues du Gouvernement, pour être privez de

REFLEXIONS POLITIQUES.

des Sujets. Enfin, rien ne manque au Prince, qui a la santé, puisque sans elle il n'y a point de véritable plaisir, & qu'avec elle tout travail est suportable. *Chap. 1. du livre 9. de son Hist.* Et dans un autre endroit il dit, que c'est la santé, qui fait les grands Rois, au-lieu que l'infirmité en fait des Sujets. Et sur ce principe il conclud, qu'il faut empécher les Princes d'avoir grand commerce avec les femmes, dont la fréquentation affoiblit la viguеur du corps & de l'esprit, & fait qu'ils meurent la plupart en la fleur de leur âge. *Chap. 2. du livre 4.* Et parlant des Ducs de Joyeuse & d'Epernon, qui portoient Henri III. à une vie molle & voluptueuse, sous couleur de ménager sa santé; il dit, qu'au contraire, il n'y a jamais eu de Princes, qui aïent vécu plus long-temps, que ceux qui ont davantage occupé leur esprit aux affaires du Gouvernement. *Chap 11. du livre 12.* Témoin Charles Emanuël I. Duc de Savoie & Christien IV. Roi de Danemarc, les deux plus laborieux Princes de l'Europe, & tous deux septuagenaires. Heureux ce Roi de Portugal (Alfonse IV.) qui aïant passé quelques jours de suite à la Chasse, trouva à son retour des Conseillers, qui lui dirent avec liberté, qu'à l'heure de sa mort, Dieu ne lui demanderoit pas compte des bêtes, ni des oiseaux, qu'il auroit manqué de tuer; mais bien de tous les hommes, dont il auroit négligé d'ouïr les priéres & les plaintes, * Paroles dignes d'être gravées dans le cœur de tous les Princes, * *Dans un Traité Espagnol intitulé Audiencia de Principes.*

de toutes les douceurs & les satisfactions de la vie. La conformité des mœurs de ceux, qui écoutoient, & la maniére adroite, dont Asinius pallioit les vices communs sous des noms honnêtes, firent aisément préférer son avis 2. Outre que Tibére avoit dit, qu'il n'étoit pas encore tems de penser à la réformation, & que, si les mœurs venoient à empirer, la République ne manqueroit pas de réformateur 3.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les hommes sont toûjours de l'avis, qui est le plus conforme à leurs mœurs, & sur ce principe on peut juger solidement de leurs mœurs par leurs opinions.

Laudibus arguitur vini vinosus Homerus, dit Horace Epître 19. du livre 1, de ses Epîtres.

3 Les Princes ne prennent jamais plaisir à entendre parler de réformation, car sous couleur de réformer le luxe, & d'autres abus, qui se glissent dans la société civile, les Censeurs remontent souvent jusqu'aux sources de la domination, dont les secrets doivent être inconnus aux Sujets. D'ailleurs, la réformation des abus n'est pas bonne à faire en tout tems. Si les Médecins ont besoin d'attendre un tems propre, pour purger un malade, à plus forte raison le Prince doit-il user de cette précaution, pour appliquer à propos les remedes qu'il faut au corps civil, qui est toûjours chargé de quantité d'humeurs, qu'il est dangereux de trop émouvoir. Un grand personnage disoit à ceux, qui lui parloient des désordres de son siécle. Laissez-le courir, il mourra bien-tôt, car il est bien malade. *Dans les aforismes d'Antoine Perez.*

XXXIV. Sur ces entrefaites, L. Pison se plaignant de la corruption des Juges, & de la cruauté des délateurs, qui menaçoient tout le monde de leurs accusations, protesta, qu'il alloit se retirer dans quelque village éloigné & desert; & tout d'un tems il sortoit du Sénat. Tibére en sentit de l'émotion, mais il ne laissa pas de l'adoucir 1 par des paroles caressantes, & d'inviter ses parens à joindre leurs priéres ensemble, pour le faire demeurer. Peu de tems après, Pison ne fit pas moins éclater sa liberté, car il appella en justice Urgulanie, que la faveur de l'Impératrice avoit renduë si superbe, qu'elle se croyoit au dessus des loix; & cette femme s'étant fait porter au Palais de l'Empereur 2 en dépit de

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La quintessence du savoir est d'aller quelquefois à pas d'ignorant, & la plus grande victoire de la raison, de se laisser vaincre à la nécessité presente. David mé-même mit cette raison d'Etat en pratique; il avoit bien la volonté de punir Joab, pour avoir tué Abner; mais comme il étoit dangereux d'exciter des troubles au commencement de son regne, il différa la vengeance de ce crime, disant, *Ego autem adhuc delicatus & unctus Rex*. 2. Reg. 3.

2 C'est une chose de pernicieux exemple, que le Palais du Prince serve d'asile à ceux, qui méprisent l'autorité des Magistrats. Un fameux Sculpteur, qui s'étoit réfugié en Arragon, pour avoir fait résistance à la Justice de Madrid, ne pût jamais obtenir sa gra-

de lui, il n'abandonna point sa poursuite, quoi que l'Impératrice se plaignit d'être insultée & méprisée. Tibére croyant, qu'il étoit de la bienséance de complaire en quelque chose à sa mére 3, promit d'aller au tribunal

REFLEXIONS POLITIQUES.

ce de Philippe II. quoique ce fût le meilleur ouvrier de sa profession; & que ce Roi eût grand besoin de lui, pour travailler à l'Escurial.

3 Il sied bien au Prince d'avoir de la complaisance pour sa mére, mais il ne faut pas que ce soit au préjudice des loix, ni de sa réputation. Un Prince étant pressé par sa mere de lui acorder une chose injuste, s'en excusa, disant, qu'elle lui vouloit vendre trop cher les neuf mois qu'elle l'avoit porté. Le *Pagliari* dit après le Goselin, que ce qui acheva de ruïner auprès de Charles-quint, *Ferrante Gonzaga*, Gouverneur de Milan; fut d'avoir souffert, que sa fille & son gendre Fabrice Colonne se mélassent de recommander les Causes des particuliers aux Magistrats publics. *Observation* 40. La Reine Marguerite blâme le Roi Henri III. son frére, de s'être laissé emporter aux persuasions de Maugiron & de Saint-Luc, ses Mignons, à tel point, qu'il avoit lui-même été solliciter un procès pour Madame de Seneterre contre M. de la Chastre, parce que celui-ci étoit au service du Duc d'Alençon, son frére. *Livre 2. de ses Mémoires.* La dignité des Rois, dit le Cardinal de Richelieu, les oblige à se réserver pour le parti de la Raison, qui est le seul, qu'ils doivent épouser en toutes rencontres. Ils ne peuvent en user autrement, sans se dépouiller de la qualité de Juges & de Souverains, pour prendre celle de parties, & se rabaisser en quelque maniére à la condition privée... Ceux, qui ont à se défendre de la puis-

bunal du Préteur, pour recommander Urgulanie. Il sortit donc de son Palais, avec ordre à ses Gardes de ne le suivre que de loin; marchant d'un air composé, à la vûë du peuple, qui accouroit de toutes parts, & s'amusant à parler aux uns & aux autres, pour alonger le tems & le chemin. Enfin, Pison ne voulant point se rendre aux priéres de ses parens, l'Impératrice envoya payer la somme, qu'on demandoit à sa favorite; par où finit ce différend, dont Pison sortit avec honneur 4, & Tibére avec une réputation plus grande que jamais. Au reste, Urgulanie portoit son autorité si loin, qu'elle refusa de venir témoigner dans une affaire, qui se jugeoit au Sénat; de sorte qu'on lui envoya un Préteur pour l'interroger chez elle, quoique de tout tems les Vestales même eussent comparu devant les Juges, lorsqu'elles étoient appelées en témoignage.

XXXV.

REFLEXIONS POLITIQUES.

puissance d'un Roi, connoissent trop bien, qu'ils ne le peuvent faire par la force, pour avoir d'autres pensées, que de s'en garantir par intrigues, par artifices, & par menées, qui causent souvent de grands troubles dans les Etats. *Chap. 6. de la premiére partie de son Testament Politique.*

4 Il n'y a rien de plus dangereux pour un Grand, que de sortir, avec plein avantage, d'une affaire, où l'autorité du Prince semble avoir été peu considerée.

XXXV. Je ne parlerois point de l'interruption des affaires arrivées cette année là, n'étoit qu'il importe de savoir les différens avis de Cneïus Piso & d'Asinius Gallus 1, sur ce que Tibére avoit dit, qu'il seroit absent quelques jours. Pison disoit, que pour cela même il falloit travailler davantage, étant de l'honneur de la République, qu'en l'absence du Prince le Sénat & les Chevaliers pussent soutenir la di-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 S'il est du devoir d'un Historien, comme le dit Tacite dans la préface de son Histoire, de ne pas raconter seulement les événemens des choses, mais d'en dire aussi les causes & les motifs qui les ont produits, rien ne peut rendre une Histoire plus instructive, que d'y raporter fidélement les avis de ceux; qui ont eu part à la délibération des grandes affaires, dont il est parlé. Car c'est dans ces avis que l'on voit les raisons, l'habileté, l'interêt, les passions, & toutes les bonnes ou mauvaises qualitez de ceux qui les ont prononcez; comme aussi le discernement du Prince, qui s'en est servi. Ceux d'entre les Ecrivains modernes, qui ont excellé en ce genre, sont le fameux *Frà Paolo* dans les Histoires du Concille de Trente & de l'Interdit de Venise; le Cardinal Bentivoglio & Strada dans celle des guerres du Païs-bas; Louis Cabrera dans son *Philippe. II.* l'Auteur de l'Histoire de l'Union du Portugal à la Castille, attribuée par les Italiens à Jerôme Conestaggio, Gentilhomme Genois; & restituée par le Pere Baltazar Gracien, & par quelques autres Ecrivains Espagnols, à Don Jean de Silve, Comte de Portalégre en Portugal.

dignité de leurs charges 2. Gallus, jaloux de ce que Pison lui déroboit la gloire d'ouvrir un avis libre, répondit, qu'il ne se pouvoit rien faire d'illustre, ni de convenable à la Majesté de l'Empire, qu'en la presence de l'Empereur, & que *par conséquent* on devoit attendre son retour, pour expédier la multitude des affaires courantes de l'Italie & des Provinces. L'un & l'autre parloient avec beaucoup de chaleur, & Tibére les écoutoit sans dire mot; mais le second avis l'emporta.

XXXVI. Gallus eût aussi quelque contestation avec Tibére, pour avoir proposé de ne créer les Magistrats, que tous les cinq ans; de destiner dès lors à la Préture les Chefs des légions, qui ne l'avoient point encore obtenuë; & de nommer douze Préteurs pour chaque année. Il est certain, que cet avis portoit plus loin, *qu'il ne sembloit*, & que Gallus son-doit

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Un avis républiquain, comme étoit celui de Pison, n'étoit pas de saison sous un Prince absolu. Et bien que les avis doivent être libres, il faut néanmoins, qu'ils soient proportionnez à la forme du Gouvernement present. Et c'est en ce sens, que Tacite fait dire à un Senateur Romain, qu'il se souvenoit du tems, où il étoit né, & de la forme établie dans la Ville & dans l'Etat sous ses péres; qu'il admiroit le passé, & se conformoit au présent. *Histoire 4.*

doit les secrets de la domination 1 ; mais Tibére, comme s'il eût crû, qu'on voulut augmenter son pouvoir, dit, que sa modestie répugnoit à élire tant de gens, & à en exclure » tant d'autres. Si le mécontentement de ceux, » qui n'ont qu'un an à attendre, est presque » inévitable, quoique l'espérance prochaine » les console, combien, *disoit il*, nous haï» roit-on, si l'on se voyoit exclus pour » cinq ans ? Comment prévoir, si dans un si » long terme, ceux, qui seront nommez, » demeureront dans la même assiéte d'esprit 2 &

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes ne sauroient trop examiner les avis & les conseils de leurs Ministres ; car il arrive assez souvent, qu'ils perdent leur autorité par les moyens, qui leur semblent les plus propres à l'augmenter, faute de refléchir assez sur les motifs que peuvent avoir ceux, qui les conseillent. *Ipse, qui suadet, considerandus est*, disoit Mucien à Vespasien. *Tac. Hist.* 2. Ferdinand le Catolique disoit à son gendre Filippe I. pére de Charle-quint, que les Ministres & les Conseillers des Princes étoient comme les lunétes, qui bien qu'elles soient commodes à ceux, qui n'ont pas la vuë bonne, sont de tel usage, que l'on est malheureux d'en avoir besoin. *Traité intitulé, Audiencia de Principes.*

2 Les hommes, dit Antoine Perez *dans l'Epître dédicatoire de ses Rélations*, se presentent devant les Rois, comme une peinture, & avec les meilleures couleurs, qu'ils peuvent emprunter de l'artifice. Ainsi, il est presque impossible, que les Princes ne se

& de fortune ? L'on s'énorgueillit des « honneurs annuels, que sera-ce si l'on en » joüit cinq ans ? Enfin, ce seroit multi- « plier les Magistrats au quintuple, & ren- « verser les loix, qui, pour éxercer l'in- « dustrie des prétendans, on prescrit des « bornes, soit à la recherche, soit à la jouis- « sance des honneurs 3. Et par cette répon- « se, modeste en apparence, il retint toute « la

se trompent pas souvent dans le choix de leurs Ministres, & de leurs Conseillers. M. le Cardinal de Richelieu commente ainsi l'aforisme de Perez. Souvent, dit-il, les hommes n'ont pas plûtôt changé de condition, qu'ils changent d'humeur, ou que, pour mieux dire, ils découvrent celle, qu'ils avoient dissimulée jusqu'alors, pour parvenir à leurs fins. *Section 1. du ch. 2. de la premiére partie de son Testam. Polit.* Si, dit-il ailleurs, le masque, dont la pluspart des hommes se couvrent le visage, & si les artifices, dont ils se servent d'ordinaire, pour se déguiser, & cacher leurs defauts, les font méconnoître jusqu'à tel point, qu'étant établis dans les grandes charges, ils paroissent aussi méchans qu'on les estimoit vertueux, quand on les a choisis, il faut promptement réparer la méprise; & si l'indulgence peut faire tolérer quelque legére incapacité, elle ne doit jamais aller jusqu'à soufrir, en faveur des intérêtes particuliers, des vices, qui portent prjéudice au bien de l'Etat. *Ch. 7. de la seconde partie du même Testament.*

3 Toutes ces raisons concluent contre la perpétuité des Gouvernemens, dont il est parlé dans la premiére note du chapitre 74. du livre 1. des Annales.

» la puissance du Gouvernement 4.

XXXVII. Les dons, qu'il fit à quelques personnes, qui n'avoient pas assez de bien, pour vivre en Sénateurs, firent remarquer davantage la dureté, avec laquelle il traita M. Hortalus, petit-fils de l'Orateur Hortensius, qui étoit réduit à une pauvreté connuë de toute la Ville. Auguste l'avoit obligé de se marier par une libéralité de mille grands sesterces, de peur qu'une famille si illustre ne s'éteignît 1. Un jour que le Sénat étoit assem-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Les Princes, dit Antoine Perez, se tirent d'affaire en répondant sur toute autre chose, que celle, qui leur est proposée, lorsqu'ils voyent, qu'on veut les surprendre. Semblables à ceux, qui jettent leur cape au devant du coup qu'on leur porte. Cette politique étoit familiére au Cardinal Mazarin, qui affectoit de répondre de travers, quand on lui demandoit quelque chose, qu'il ne vouloit pas accorder; ou qu'on lui parloit de quelque affaire sur laquelle il ne jugeoit pas à propos de s'expliquer. Il disoit à un de ses confidens, que dans les audiences rien ne lui avoit été plus utile, que de feindre, qu'il avoit de la difficulté à se bien énoncer en françois.

1 Ammirato dans le discours 8. du second livre de son Commentaire sur Tacite, dit, qu'il est de la gloire des Princes de conserver l'ancienne Noblesse, *perche à quanto più nobili persone commandano, tanto più la lor gloria ne divien maggiore*; c'est-à-dire, parce que plus ils ont de Sujets illustres, plus il en revient d'honneur & d'estime à leur domination. Et

ſemblé chez l'Empereur, il y mena ſes quatre fils, & au lieu de dire ſon avis, il parla en ces termes : (regardant tantôt l'image d'Auguſte, tantôt celle d'Hortenſius, placée parmi les portraits des Orateurs.) « Meſſieurs, quand je me ſuis marié, je ne l'ai « fait que pour obéïr à Auguſte, quoique « d'ailleurs mes ancêtres méritaſſent bien « « d'a-

Reflexions Politiques.

Et demi-page après il ajoûte, ce qui ſuit : Je n'ignore pas que l'on me pourroit dire, que je raiſonne en homme ſimple & groſſier, plûtôt qu'en homme d'Etat, parce que plus les gens, à qui l'on commande, ſont de baſſe naiſſance, ou de baſſe fortune, plus le Prince vit en paix & en ſûreté... Je réponds, que mon intention n'eſt pas de donner des leçons à des tyrans, mais de montrer comme doivent être faits les bons Princes [Réponſe, qui en offenſeroit aujourd'hui pluſieurs, qui font conſiſter leur grandeur dans l'abaiſſement des grandes Maiſons.] Quant à la raiſon d'Ammirato pour la conſervation des familles illuſtres, elle me fait ſouvenir de celle, que me donnoit un Duc d'Oſtrook à Veniſe, pour me prouver, que le Roi de Pologne eſt le plus grand de tous les Rois, *eſt enim*, ce ſont ſes propres termes, *dominus dominantium, & tot Regum Rex, quot Palatinorum*. A quoi je répondis, que cette raiſon prouvoit, que ſon Roi étoit le plus petit de tous les Rois, puiſque tous les Palatins de Pologne étoient des Rois. Et c'eſt en ce ſens que le dernier Duc de Bourgogne diſoit plaiſamment, que pour un Roi, qu'il y avoit en France, il y en voudroit ſix. *Comines chap. 8. du livre 3. de ſes Mém.* D'où il réſulte, que moins il y a de Grands dans un Etat, plus le Prince en eſt grand.

» d'avoir une longue » posterité. C'étoit » assez pour moi de » vivre, sans faire » honte à mon nom, » & sans être à charge à personne, avec » le peu de bien, que » j'avois 2, puisque le malheur des temps » ne me permettoit d'en acquerir par mon » industrie, ni de m'avancer dans les char- » ges par la faveur du peuple, ou par l'élo- » quence 3, qui est comme le patrimoine de

nôtre

Ou, comme je me rencontrois dans un tems, où je ne pouvois pas aquerir du bien par mon industrie, ni des charges par la faveur du peuple, ni mesme de l'éloquence, quoique ce fût une espéce d'héritage dans nôtre Maison; c'étoit assez pour moi de vivre doucement, sans estre à charge à personne, & sans avoir rien à me reprocher. Je vous presẽte la posterité, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Le célibat est la plus commode situation & la plus honorable couverture de la pauvreté. Gaston, Duc d'Orleans, avoit bien raison de dire du mariage de deux personnes de qualité, qui avoient très-peu de bien, que c'étoit la faim & la soif, qui se marioient ensemble.

3 Tacite confirme ici ce qu'il a dit dans la Préface du livre 1. des Annales, que la flaterie, qui se glisse dans les Cours, abâtardit les beaux esprits; & de plus il donne à entendre, qu'il est bien plus difficile de parvenir aux honneurs dans une Monarchie, que dans une République. Au reste, Hortalus faisoit ici une comparaison odieuse entre l'ancienne République, où l'éloquence florissoit; & le Gouvernement de Tibére, où il sembloit dire, que l'éloquence étoit morte avec la Liberté. Par ces mots, *varietate temporum*, il offensoit Tibére, qui vouloit passer pour populaire & Républiquain, sur-tout, dans le Senat, où il établoit toute sa modestie.

nôtre Maison. Voici la postérité de tant « de Consuls & de Dictateurs, je ne le dis « point par envie contre personne, mais pour « vous toucher de compassion. Ces enfans, « Tibére, pourront monter aux honneurs, « quand tu les en jugeras dignes, mais, en « attendant, retire-les de la misére, non pas « tant parce que ce sont les petit fils de Q. « Hortensius, que parce qu'ils sont les nour- « rissons d'Auguste 4. «

XXXVIII. La bonne volonté du Sénat pour Hortalus lui attira la mauvaise humeur de Tibére 1., qui parla presque en ces termes. « Si, dit-il, tous les pauvres s'avisent de venir ici demander de l'argent « « pour

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 Il se voit rarement qu'un Prince fasse du bien à ceux, qui ont reçu des bienfaits de son prédécesseur; car il les considére comme les créatures d'un autre. Et d'ailleurs, il ne peut jamais souffrir de partage en reconnoissance, non plus qu'en autorité. Et c'est pour la même raison, que la plûpart des Princes ne font guere de cas des recommandations, que leurs péres leur font à la mort, en faveur de leurs Ministres, ou des autres serviteurs, qu'ils ont aimez.

1. Pour obtenir des graces du Prince, il faut bien se garder de les lui demander devant des gens, dont la présence semble lui imposer une nécessité de les octroyer. C'est la faute, que fit Hortalus, qui se fioit beaucoup plus sur la protection du Sénat, que sur la compassion de Tibére.

» pour leurs enfans, les demandes ne finiront
» jamais, & l'Etat périra 2. Quand nos An-
» cêtres ont permis de sortir quelquefois de la
» matiére mise en délibération, pour propo-
» ser quelque chose qui importe davantage
» au public, ce n'a pas été à dessein, que
» nous traitassions ici de nos affaires particu-
» liéres, & de nos intérêts domestiques; ni
» que le Sénat & le Prince encourussent
» la haine des mécontens, en refusant les
» graces, qui seroient demandées; ou la cen-
» sure du Peuple en les accordant 3. Ce n'est
» point une priére, qu'on vous fait, Mes-
» sieurs.»

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Le Prince, qui ne sait pas refuser, ne sait pas regner. S'il donne à tous ceux, qui lui demandent, il ne peut pas manquer de donner à mille gens, qui ne méritent pas qu'on leur donne. Si je donnois à tous ceux qui me demandent, disoit Philippe II. je demanderois bientôt moi-même. *Cabrera chap. 20. du livre 12. de sa Vie.* A force d'être liberal, on se réduit à l'impuissance de l'être. Or tout Prince, qui veut être respecté & bien servi, ne doit jamais laisser tarir les sources de ses bienfaits; car les hommes rendent plus volontiers service pour le bien qu'ils espérent, que pour celui, qu'ils ont reçu.

3 Les Peuples aiment mieux, que leur Prince soit ménager, que libéral, parce qu'ils croyent toujours qu'il est libéral à leurs dépens, & qu'il le seroit moins, s'il ne faisoit pas son compte de reprendre tout sur eux.

sieurs, c'est une exaction 4, ou plûtôt « une surprise, que d'attaquer vôtre pudeur « en vous étalant un nombre de petits enfans, « pendant que vous êtes occupez à d'autres « » affai-

REFLEXIONS POLITIQUES.

4. Un Prince qui donne pour se délivrer de l'importunité de ceux qui demandent, s'attire celle de mille gens qui n'oseroient jamais lui rien demander, s'ils ne connoissoient pas sa foiblesse. Et d'ailleurs, on ne lui est point obligé de ce qu'il donne, parce qu'on est persuadé qu'il ne le donneroit pas, s'il avoit assez de résolution, pour le refuser. Comines parlant d'Henri » IV. Roi de Castille, dit que ce Roi valoit peu de » sa personne, parce qu'il donnoit tout son héritage, » ou se le laissoit ôter par qui le vouloit, ou le pouvoit » prendre. Et puis il ajoûte cette conclusion. Je l'ai vû » le plus pauvre Roi, abandonné de ses serviteurs, que » je vis jamais. *Chap. 8. du livre 2. de ses Mém.* Veritablement, il n'y a point de plus noble défaut dans un Prince, que la liberalité, mais il n'y en a point aussi de plus dangereux, si la raison ne la conduit. Le Commentateur Espagnol de Comines parlant de cette courte instruction que Loüis XI. donnoit à son fils, *Qui nescit simulare, nescit regnare*, ajoûte, que Charles VIII. avoit grand besoin qu'on lui enseignât encore une autre regle, dont Loüis XII. son successeur fit sa principale maxime d'Etat, *Nescit regnare qui nescit negare*, i. e. qui ne sait pas refuser, ne sait pas regner. Il est sans doute, que si ce Roi & Don Henri IV. de Castille se fussent conduits eux-mêmes, ils se seroient beaucoup mieux gouvernez, qu'ils ne le furent par leurs favoris. *Chap. 34.*

» affaires. La même violence passe jusqu'à » moi, & il semble qu'on veuille forcer le » Tresor public, pour le rétablissement du- » quel il faudra tiranniser les peuples, si » nous l'épuisons pour avoir un vain renom » de libéralité 5. Il est vrai, Hortalus, que » le divin Auguste t'a donné de l'argent, » mais il l'a fait sans contrainte, & sans s'o- » bliger à t'en donner toûjours. Car si une » fois le travail n'est pas crû nécessaire, l'in- » dustrie sera sans éguillon, & la fénéantise en » regne; & tandis que les pauvres s'attendront » au secours d'autrui, ils ne vaudront rien pour » eux-mêmes, & ils nous seront toûjours à » charge 6. Quoique ce discours fut aprouvé de

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 La libéralité des Princes est plus souvent un effet de leur vanité & de leur ambition, que de leur bonté & de leur justice. Cette fausse libéralité est le défaut de tous les Princes, qui aiment les flateurs; & nos Historiens l'ont très-bien remarqué dans nos Rois Henri II. & Henri III. qui abandonnérent l'Etat à leurs Mignons.

6 Le Prince habile doit garder ses bienfaits pour ceux qui rendent, ou qui sont capables de rendre service à son Etat. Machiavel dit, qu'il doit exciter par des privileges & par des récompenses les gens, qui excellent en leur art, & particuliérement ceux, qui entendent bien le commerce, à inventer tout ce qui peut enrichir ses Sujets. *Chap. 21. de son Prince.* Quelqu'un a dit autrefois que le Prince ne devoit point

de ceux, qui ont coûtume de louër toutes les actions des Princes, soit bonnes, ou mauvaises, plusieurs ne laissérent pas de murmurer sourdement de ce refus, ou du moins de le condamner par leur silence 7. Tibére s'en aperçût 8, & après avoir été un peu de tems sans parler, il dit, qu'il avoit voulu répondre aux raisons d'Hortalus, mais que du reste si le Sénat le desiroit ainsi, il donneroit à chacun de ses fils quatre ou cinq mille écus 9. Tout le

point nourir de poules, qui ne faisoient point d'œufs. Apoftegme contre les faineans & les voluptueux.

7 Comme il est dangereux de blâmer les Princes, & honteux de les flater, quand ils font mal, les gens de bien tiennent un milieu entre la complaisance & la liberté, qui est le silence.

8 Quand les Courtisans gardent le silence, il est aisé au Prince de s'apercevoir, qu'ils n'aprouvent pas ce qu'ils n'oseroient condamner. Témoin ce jeune Italien, qui entrant dans la chambre du Cardinal Salviati, comme il étoit en dispute avec un homme, qui joüoit avec lui aux échets, lui donna d'abord le tort, sans entendre les raisons de l'un ni de l'autre. Et le Cardinal lui demandant, pourquoi il jugeoit ainsi, sans savoir le fait: *Parce que*, dit-il, *si vous aviez raison, tous ces Messieurs* (montrant la Compagnie) *auroient incontinent jugé en vôtre faveur; au lieu que personne n'ose dire son avis, parce que vous avez tort.* Pagliari Observation 317.

9 Lorsque le Prince donne peu, & que ceux à qui il donne, sont gens de mérite, ou de naissance illustre, c'est signe qu'il donne à regret, & que, par conséquent, il

le Sénat l'en remercia, mais Hortalus se tût ; soit qu'il fût interdit & confus, ou que dans sa misére il n'eût pas oublié la grandeur de ses ancêtres. Enfin, Tibére ne lui fit jamais d'autre bien, quoique sa Maison tombât dans une pauvreté honteuse.

XXXIX. En la même année, l'audace d'un esclave du Postume Agrippa *u*, nommé Clemens, alloit allumer une guerre civile 1, si

REFLEXIONS POLITIQUES.

il ne faut plus rien attendre de lui. Il y a des Princes, qui n'ont pas assez de résolution pour faire un refus, mais qui en revanche font de si petits dons, que quoiqu'ils donnent à tous ceux qui leur demandent, ils ne laissent pas de passer pour aussi avares & sordides, que s'ils ne donnoient rien. Tel étoit le Cardinal Henri, Roi de Portugal. *Histoire de l'Union du Portugal à la Castille, livre 4.*

1 Un Conseil tout entier a bien de la peine à pacifier un Etat agité de dissensions civiles, mais pour en troubler un, qui est en paix, il ne faut qu'un seul homme dangereux, sur-tout, si c'en est un, qui n'ait rien à perdre. Antoine Perez dit, que la peur, que le lion a de la voix du coq, & l'éléfant de voir un rat, est un exemple, qui aprend aux Princes, que les plus petits instrumens sont capables de mettre leur Etat en combustion. *Dans ses aforismes.*

NOTES HISTORIQUES.

u Dans le siécle passé un certain Corneille Hock, qui demeuroit à Roterdam, & y étoit marié, osa se dire fils de l'Empereur Charles-quint, & le peuple commençoit à le respecter comme tel, & à écouter les propositions, qu'il faisoit de donner une nouvelle forme à la République, lorsque le Conseil de Hollande le fit décapiter & écarteler à la Haye, 1583. *Herrera chap. 4, du livre 12. de son Histoire.*

si l'on n'y eût pourvû de bonne heure. Cet homme ayant apris la mort d'Auguste, conçut un dessein, qui ne sentoit pas l'esclave. C'étoit d'enlever par force, ou par adresse, son Maître relegué en l'Isle de Planasie, & de l'aller presenter aux légions Germaniques; mais la lenteur d'un vaisseau Marchand, où il s'étoit mis, l'ayant retardé, il fut prévenu par le meurtre de ce Prince. Il enleve donc ses cendres, & gagnant le Promontoire de Cosa *x*, il se cache en des lieux deserts, jusqu'à ce que la barbe & les cheveux lui fussent devenus longs, résolu de se dire lui-même Agrippa, à qui il ressembloit assez & d'âge & de visage; Ses

NOTES HISTORIQUES.

x En Toscane, près de Porto Hercole

y L'an 1585 le Portugal vit deux faux Sébastiens, l'un natif du Bourg d'Alcasova, & fils d'un faiseur de tuiles; l'autre, nommé Matieu Alvarez, natif de l'Isle de Tercere, & fils d'un tailleur de pierre, tous deux hermites, & tirez de leur hermitage, pour être Rois imaginaires de Portugal. Comme il s'étoit répandu un bruit par tout le Royaume, que Don Sébastien s'étoit sauvé de la Bataille d'Alcaçar, & que pour faire pénitence d'avoir été la cause de la mort de tant d'hommes, que cette sanglante journée avoit emportez, il s'étoit retiré dans un desert pour sept ans, qui est le terme, que les Portugais, par une superstition ridicule, croyent être nécessaire pour l'expiation des péchez d'un Roi, qui a perdu une bataille; les paysans qui voyoient la vie austére que menoient ces hermites, soupçonnerent, que ce pouvoit estre le Roi Sébastien. Le premier fut pris avec l'Evesque imaginaire de la Garde, qui recevoit les aumônes, qu'on lui faisoit, & écrivoit les noms de tous ceux qui donnoient, afin, disoit il, que Sebastien les récompensât, quand il seroit de retour à Lisbonne. Cet Evesque fut pendu, & le Roi son disple

---

NOTES HISTORIQUES.

ciple envoyé aux galéres, afin que les incrédules & les trop crédules eussent la commodité de le voir, & de se désabuser en le voyant, car il ne ressembloit point au Roi Sébastien. *Herrera chap. 18. du livre 10. de la seconde Partie de son Histoire.* Quant à Matthieu Alvarez, du commencement, il fut sincere, disant à tous ceux, qui le prenoient pour Don Sebastien, à cause qu'il avoit de son air de visage & les cheveux blonds comme lui, & qu'il étoit le fils d'un pauvre tailleur de pierre: mais quand il vit, que ses paroles étoient interpretées à humilité, & à volonté de n'estre pas connu, & que plus il nioit d'estre Don Sebastien, plus on s'opiniâtroit à le croire tel; il confirma finement dans cette erreur ceux qui n'en vouloient pas estre guéris. Il se levoit à minuit pour se donner la discipline, & demandoit à Dieu la permission de se découvrir à ses Sujets, & de rentrer en possession de la Couronne de ses ancestres. Artifice, qui lui reussit comme il desiroit auprès de ceux qui étoient aux écoutes. Car persuadez après cela, qu'il étoit le vrai Sebastien, ils n'hésiterent plus à le publier par tout. Enfin, tout le Peuple d'alentour accourant à lui, pour lui baiser la main, il avoüa, qu'il étoit Don Sebastien, & mangea en public, & avec toutes les cérémonies royales dans la petite ville de Rezeïra, ou Elzera. Et quelques jours après, il eut la témérité d'écrire une Lettre à l'Archiduc Cardinal Albert, Viceroi de Portugal, par laquelle il lui ordonnoit en termes grossiers de sortir au plutôt de ses palais, parce qu'il vouloit aller prendre seance dans son trône. L'Archiduc envoya sur les lieux Diego de Fonseca, avec quelque milice. Alvarez avoit environ 1000. hommes, qui après quelque résistance furent défaits; & comme il s'enfuïoit lui troisiéme par les rochers, il fut pris & amené avec ses deux compagnons à Lisbonne, où après avoir eu la main coupée il fut pendu & écartelé. *Herrera chap. 18. & 19. du même livre 15.* Il est bon de remarquer ici en passant, que l'incrédulité des Portugais sur la mort du Roi Sébastien, avoit pour fondement celle du Roi Cardinal Henri, qui ne voulut jamais habiter le Palais Royal de Lisbonne, par respect pour Sébastien, qu'il croyoit être encore en vie. Car avant son couronnement; il demeura dans l'Hôtel du Duc de Bragance, & ensuite il prit pour palais la maison de Martin Alfonse de Sousa proche des Cordeliers. *Chap. 4. & 6. d'une Relation intitulée, La Entrada de Don Philippe en el Reine de Portugal.*

Ses complices sement par tout, quoique premiérement avec mistere, comme il se pratique toûjours dans les affaires délicates & dangereuses, qu'Agrippa est en vie ; ce bruit se répand ensuite parmi les plus simples & les plus crédules, & puis de main en main parmi les broüillons & les mécontens ; gens toûjours passionnez pour la nouveauté 2. Dès que le jour finissoit, il alloit se promener par les villes voisines, soigneux de ne se pas laisser voir en public, & de ne s'arrêter pas long tems dans un même lieu. Et d'autant que la vûë & la résidence confirment la verité, & qu'au contraire l'incertitude & la hâte authorise le mensonge & l'imposture ; il prévenoit la curiosité, en allant aux lieux, où l'on ne l'attendoit pas: ou bien il laissoit les esprits en suspens, en disparoissant dès qu'on savoit son arrivée.

Ou, il excitoit la curiosité en publiant, qu'il passeroit par des lieux, où il ne vouloit pas aller, & il la trompoit, en quitant promptement ceux, où l'on savoit qu'il étoit arrivé.

XL. Ce

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Ceux, qui haïssent le Gouvernement present, n'ont point de plus belle occasion de mettre l'Etat en combustion, que celle d'un faux Prince, qui s'éléve contre le véritable. Don Antoine de Portugal, Prieur de Crato, n'ayant pû succéder au Roi Cardinal Henri, son oncle, autorisa toujours la créance, que le peuple avoit, que le Roi Sébastien étoit en vie, pour exciter un soulévement général contre Philippe II.

XL. Cependant, on publioit par toute l'Italie, qu'Agrippa avoit été sauvé par une grace particuliére des Dieux ; on croyoit même à Rome, qu'il étoit déja arrivé au Port d'Ostie 1 ; & l'on en raisonnoit *avec plaisir* en des assemblées clandestines. Tibére, incertain s'il devoit employer la force ouverte contre cet esclave, ou laisser dissiper ce faux bruit, balançoit entre la honte & la crainte 2, persuadé, qu'il ne faloit rien négliger 3, mais aussi qu'il

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 On croit facilement ce qu'on desire qui soit vrai ; car le desir, quand il n'a pas la raison pour guide, trouve de la probabilité & de la vrai-semblance aux choses les plus impossibles.

2. Dans ces sortes d'affaires, où le Peuple & les mécontens se partialisent, la crainte est salutaire. C'est honneur, dit Comines, de craindre ce que l'on doit, & d'y bien pourvoir. Ceux, qui gagnent, ont toujours l'honneur *Chapitre 5. du livre 1. & 9. du livre 5.* Si Diego de Fonseca eût fait punir le Gentilhomme Portugais, (Herrera l'apelle Don Diego de Melo) qui entra dans Arzille sous le nom du Roi Sebastien, qui avoit été ce jour-là à la bataille d'Alcaçar, on ne se fût peut-être jamais avisé de le ressusciter, pour imposer à tout le Genre humain. *Cabrera chapitre 9. du livre 12. & Herrera chapitre 14. du livre 8. de leur Histoire.*

3 Les grands embrasemens naissent de petites étincelles : quiconque en éteint une, ne sait pas l'incendie qu'il a prévenu ; mais pour le connoître, s'il en laisse quelqu'une sans l'éteindre, il se trouvera peut-être en

qu'il ne falloit pas tout craindre. Enfin, il donne le soin de cette affaire à Saluste, qui choisit deux de ses serviteurs, (selon quelques-uns c'étoit des soldats) pour aller trouver Clemens. Ces deux hommes, en éxécution de ce qui leur étoit commandé, feignent de savoir toute son affaire, & lui offrent leur service & de l'argent, qu'ils avoient aporté, protestant qu'ils veulent courir sa fortune. Enfin, une nuit, qu'il ne pensoit à rien, & qu'il étoit sans gardes, prenant main-forte ils se saisissent de lui, & l'aménent à Rome, les fers aux pieds, & le baillon à la bouche. On dit, qu'interrogé, comment il étoit devenu Agrippa, il répondit à Tibére, comme tu es devenu Empereur; & jamais on ne put l'obliger à déclarer ses complices. Tibére n'osant pas le faire mourir en public 4, il fut tué dans un lieu

On, il demanda à Tibére: Et toi, comment es tu devenu Empereur?

REFLEXIONS POLITIQUES.

en telle extrémité, qu'il ne poura plus y aporter reméde. *Chapitre 8. de la 2. partie du Testament politique.*

4 Il y a des ocasions, où il est dangereux de procéder par les voies ordinaires de la Justice. Un suplice public. eût fait plus d'honneur que de honte au faux Agrippa, que le Peuple ne regardoit pas comme un imposteur, mais comme un homme, qui avoit voulu venger la mort de son Maître. Et d'ailleurs, le Peuple n'eût pas peut-être été simple spectateur de ce suplice. Si Jean II. Roi de

lieu secret 5 du Palais, & son corps emporté en cachette. Et quoique plusieurs de la Maison du Prince, & divers Sénateurs & Chevaliers fussent accusez de l'avoir assisté de con-

REFLEXIONS POLITIQUES.

de Portugal eût mis le Duc de Viséu entre les mains de la Justice, il auroit peut-être fait réussir la conspiration de ce Duc ; qui avoit presque tous les Grands pour complices ; ou du moins il auroit couru risque de voir un soulévement universel.

5. Un Prince, qui fait exécuter les criminels en secret, s'expose au soupçon & au reproche de les avoir fait mourir injustement. C'est pourquoi, toutes les éxécutions doivent être publiques, soit pour l'exemple, soit pour l'honneur du Prince, à moins que ce ne soit quelque affaire, dont le Peuple ne doive point avoir connoissance. ou quelque personne, en faveur de qui le Peuple ait envie de se soulever. Don Juan de Vega, Viceroi de Sicile, répondit à une Dame de Palerme qui lui offroit cent mille ducats, pour empêcher que son mari ne fût décapité en place publique. *La justitia no tiene lugar, si no se haze en si lugar*, c'est-à-dire, la justice n'a pas lieu, si elle ne se fait pas en son lieu. *Gracian Discours 30. de son Agudeza.* Lorsqu'il y a grand nombre de gens impliquez, ou dans une conjuration, ou dans quelque autre machination contre le Prince, ou contre l'Etat, & que, par conséquent, il faut une longue recherche pour les découvrir tous, il est plus expédient de dissimuler, pour ne pas irriter les guêpes. Toute punition, qui s'étend loin, quelque juste qu'elle soit, ne passe point pour une justice, ni pour un exemple, mais pour un carnage, & fait haïr le Prince comme sanguinaire.

conseil & d'argent, il ne s'en fit point de recherche z.

XLI. Sur la fin de l'année, on dressa un arc de triomphe auprès du temple de Saturne en mémoire des Aigles des légions de Varus reconquises par Germanicus, sous les auspices de Tibére. On dédia un temple à la Fortune Fortuite a, dans les jardins proches du Tibre, que Cesar avoit laissez au Peuple Romain; une chapelle à la Famille des Jules; & des statuës a Auguste dans un lieu appellé la Bouille.

AN

NOTES HISTORIQUES.

z Un Courier, qui portoit des lettres de plusieurs Princes & Seigneurs Protestans d'Allemagne, au Landtgrave de Hesse, ayant été pris par les Capitaines de Charles-quint, on lui trouva parmi ses depêches un mémoire des secours, que ces Princes lui offroient, pour continuer la guerre contre l'Empereur; mais ce Prince, sans en lire autre chose que le titre, le jetta au feu, jugeant, ainsi que Jules Cesar, qui s'abstint de lire des lettres adressées par la Noblesse de Rome à Pompée; que la plus agréable maniere de pardonner étoit d'ignorer volontairement l'offense. *Epitome de sa Vie, par Don Juan. Ant. de Vera.*

a Tacite dit, *Ædes Fortis Fortunæ*, & Monsieur de Chanvalon traduit: *On dédia un temple à la Fortune Courageuse*: & d'Ablancourt: *On consacra un temple à la Fortune, sous le titre de Valeureuse:* tous deux mal, faute d'avoir sû, qu'il y avoit à Rome une Fortune, appellée *Fors Fortunæ*, comme qui diroit, la Fortune Casuelle, ou la Fortune, qui décide du sort de la guerre. A quoi peut quadrer le nom de *Fortune Heureuse*, que lui donne Rodolfe le Maitre. Cette Deesse commença d'avoir un temple à Rome sous le regne de Servius Tullius, & recevoit alors les dons de ceux, qui vivoient de leurs rentes, sans estre d'aucun métier.

AN DE ROME 770.

XLII. Sous le Consulat de C. Celius & de L. Pomponius, le 26. de Mai, Germanicus triompha des Cherusces, des Cattes, des Angrivariens, & des autres Nations, qui habitent entre le Rhin & l'Elbe. On portoit dans cette cérémonie les dépouilles & les captifs, avec des tableaux, qui representoient les montagnes, les fleuves & les batailles, comme si ç'eût été une guerre entiérement terminée. (Car on savoit, que Germanicus y eût mis fin, si l'on ne l'en eût pas empêché.) Sa bonne mine, & la gentillesse de cinq enfans, qui remplissoient son char, augmentoient la beauté du spectacle. Mais une crainte secrette tempéroit la joye de ceux, qui savoient, que l'affection des Romains avoit été fatale à son pere; que son oncle Marcellus, qu'ils aimoient tendrement, avoit été enlevé dans la fleur de sa jeunesse; & qu'enfin tous les favoris du Peuple ne duroient pas long tems 1.

XLIII. Ti-

REFLEXIONS. POLITIQUES.

1 Un Grand, qui possede la faveur du Peuple, & qui la cultive par des actions populaires, comme faisoit Germanicus, & comme avoit fait son pere, est toûjours haï du Prince, soit parce qu'un tel Sujet sem-

XLIII. Tibére donna à la populace trois cens sesterces *b* par tête, au nom de Germanicus, & le destina pour collégue de son Consulat *c*; mais voyant, qu'avec tous ces témoignages d'affection, l'on ne le croyoit pas sincére 1, il résolut d'éloigner ce jeune Prince, sous des apparences d'honneur, & en fit naître des occasions, ou du moins il embrassa celles, que la fortune lui presenta. Depuis cinquante ans Archelaüs regnoit paisiblement en Capa-

REFLEXIONS POLITIQUES.

semble n'avoir pas besoin de la sienne; ou parce qu'un homme, qui a le Peuple à sa dévotion, s'expose à mille soupçons, que ses envieux ont lieu de faire naître & de fomenter dans l'esprit du Prince. De sorte qu'il faut que ce Grand périsse tôt ou tard, s'il reste à la Cour, ou parmi le Peuple, dont il est l'idole. Tout le monde sait ce que coûta au Duc de Guise la journée des Barricades du 12. Mai 1588. où le Peuple de Paris se déclara si hautement pour lui, qu'Henri III. fut contraint d'abandonner la ville. Enfin, comme la haine du Peuple est la pension des favoris du Prince, la haine du Prince est réciproquement la pension des favoris du Peuple.

1 Quand le Prince est haï, ses plus sincéres actions sont interprétées sinistrement, mais sur-tout les caresses & les honneurs qu'il fait à un Grand, que le Peuple sait ou s'imagine qu'il n'aime pas.

NOTES HISTORIQUES.

b Environ huit écus de notre monnoie.

c Il est à remarquer, que tous les colégues des Consulats de Tibére ont péri malheureusement: Quintilius Varus par un désespoir; Germanicus & Drusus par le poison; Pison le Gouverneur de Syrie, & Sejan, par arrêt du Sénat.

padoce, haï de Tibére *d*, pour ne lui avoir point rendu de devoirs durant sa retraite à Rhodes 2; à quoi il n'avoit pas manqué par mépris; mais par conseil, les confidens d'Auguste l'ayant averti, qu'il étoit dangereux d'avoir commerce avec Tibére, tandis que Caïus César, *le plus proche héritier de l'Empire*, gouvernoit l'Orient 3. Mais Tibére étant venu à l'Em-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Naturellement, dit Commines, la pluspart des gens ont l'œil ou à s'acroître, ou à se sauver: & cela fait qu'à *la Cour* ils se rangent aisément du côté des plus forts. *Chap. 9. du livre 1. de ses Mém.*

3. Le conseil, que les Ministres d'Auguste donnoient à Archelaüs, étoit dans toutes les régles de la politique, d'autant plus même que Caïus César avoit encore deux fréres, & qu'ils étoient tous trois bien plus jeunes que Tibére. Cependant, ce conseil fut la cause principale de la ruine de ce Roi. Témoignage, que la prudence humaine sert de joüet à la fortune, qui, au dire de Polybe, se plaît à donner aux plus grandes actions des hommes une issüe toute contraire à leur attente. *Hist. 2.* Tout ce qu'Archelaüs auroit pû faire, ç'auroit été de se ménager de telle sorte entre ces deux Princes, qu'il eût honoré Caïus comme le principal, & Tibére comme le subalterne; ce qui n'eût point fait d'ombrage à Caïus, ni de dépit à Tibére qui ne s'é-

NOTES HISTORIQUES.

d Dion dit, qu'Archelaüs ayant été accusé par ses sujets auprès d'Auguste, Tibére avoit plaidé sa cause dans le Sénat. Ainsi, Tibére pouvoit le haïr encore pour son ingratitude. *Livre 14.*

l'Empire par l'extinction de la Maison des Césars, sa mere de concert avec lui, invita par ses lettres Archelaüs à venir à Rome, l'assûrant, que son fils, quoique très-offensé, lui pardonneroit volontiers, s'il imploroit sa clémence 4. Ce Roi, qui ne se doutoit de rien, ou

s'étoit lui-même retiré à Rhodes, que pour ne pas pas obscurcir par sa presence la gloire des petits-fils d'Auguste, lesquels entroient dans les charges. Au reste, les maux fort éloignez ne doivent point empêcher l'homme prudent de profiter des commoditez presentes; car s'il faloit entrer dans la consideration de tous les accidens, qui peuvent arriver, à quoi pourroit-on jamais se déterminer avec sûreté? Ferdinand le Catolique, disant à Don Antonio de la Cueva, qui après avoir reçû plusieurs bienfaits de lui, n'avoit pas laissé de lui préférer Philippe I. Roi de Castille, lorsqu'il vint prendre possession de ses Roïaumes d'Espagne: Qui auroit crû, Don Antonio, que vous m'abandonneriez en cette occasion? Mais, Sire, repliqua la Cueva, qui auroit pensé, qu'un Roi fort vieux avoit à vivre plus longtems, qu'un autre tout jeune; &que Philippe frais & vermeil comme une rose, devoit mourir en trois jours *; Telle est la méthode de tous les Courtisans, ils adorent le Prince, qui commence, & tournent le dos à celui, qui finit. * *Epitome de la Vie de Charle quint, & livre 3. de la Vie du Grand Capitaine.*

4 Il arrive rarement, que les Princes, qui ont été ou négligez, ou méprisez, ou persécutez par les favoris, ou par les Ministres de leur prédécesseur, usent de clemence envers eux, quand ils viennent à regner. Dès que le Cardinal Henri de Portugal fut devenu

 Roi,

ou qui craignoit d'être réduit par la force, s'il montroit de la défiance, vint en diligence à Rome, où surpris du mauvais accueil de Tibére, & des accusations formées contre lui dans le Sénat, il mourut accablé de douleur & de vieillesse, & peut-être volontairement, non point à cause des crimes, qu'on lui suposoit; mais parce que les Rois, qui ne sauroient souffrir de compagnon, souffrent encore moins les outrages 5. La Capadoce fut ré-

Ou portées contre lui dans le Sénat.

REFLEXIONS POLITIQUES.

Roi, il destitua tous les Ministres du Roi Sébastien, & tous les principaux Officiers de la Couronne, qui n'ayant pas prévû, que vieux comme il étoit, il dut survivre Sébastien, qui étoit tout jeune, & qui d'ailleurs avoit peu d'estime & d'afection pour lui, ne lui avoient pas porté tout le respect, qu'ils devoient à son rang. *Livre 3. de l'Histoire de l'Union du Portugal à la Castille.*

5 Aux Rois, les choses tolérables leur paroissent insuportables, & celles, qui sont véritablement rudes & dificiles à souffrir, leur sont presque toûjours mortelles. Commines comparant les maux, que Loüis XI. avoit fait souffrir à plusieurs personnes, avec ceux, qu'il soufroit lui-méme avant que de mourir, dit que les siens ne furent ni si grands, ni si longs; mais qu'outre qu'il avoit en ce monde un plus grand office, que n'avoient ceux qu'il avoit maîtraitez, le peu qu'il soufroit contre sa nature & sa coûtume, lui étoit plus dificile à porter. Et quatre pages après parlant de son Médecin, qui le rudoïoit jusqu'à l'outrage: Ce lui étoit,

réduite en Province ; & Tibére déclara, que la réünion de cet Etat aportant un nouveau revenu, l'on pouvoit décharger la ville de Rome de la moitié de l'impôt du centiéme *e*. Antiocus, Roi de Comagene, & Filopator, Roi de Cilicie, étant morts vers le même tems, la discorde se mit parmi ces Nations, les uns aimant mieux la Roïauté, & les autres la domination Romaine. La Judée & la Syrie demandérent quelque diminution des tributs, dont elles étoient chargées.

XLIV. A l'occasion de ces troubles & de ceux de l'Arménie, dont j'ai parlé ci dessus, Tibére representa au Sénat, que l'Orient ne pouvoit être pacifié que par la prudence de Germanicus 1, parce que Drusus n'avoit pas en-

REFLEXIONS POLITIQUES.

étoit, dit-il, un grand purgatoire en ce monde, vû la grande obéïssance, qu'il avoit eüe de tant de gens de bien & de grands hommes. *Chap. 12. du livre 6. de ses Mémoires.*

1 Quand un Grand est si aimé du Peuple, que le Prince en a de la jalousie, sans oser en témoigner son ressentiment, l'expédient le plus ordinaire est de lui donner quelque Gouvernement éloigné, ou quelque Ambassade éclatante, pour le soustraire aux yeux & aux aplaudissemens du Peuple, sous prétexte qu'il n'y a que lui de capable de cet emploi. Car si le Prince a

NOTES HISTORIQUES.

e Etabli par Auguste vers l'an 760. Il en est parlé à la fin du livre premier des Annales.

encore assez d'expérience, ni lui, qui étoit dans un âge avancé, assez de santé 2, pour y aller. Le Sénat décerna donc à Germanicus les Provinces d'outre-mer, avec un pouvoir plus absolu que n'avoient les Gouverneurs, à qui elles étoient échües par sort, ou par le choix du Prince. Creticus Silanus, dont la fille étoit promise à Néron, fils-aîné de Germanicus; avoit été rapellé auparavant de la Syrie à cause de cette aliance 3, & Tibére

REFLEXIONS POLITIQUES.

a dessein de s'en défaire tout-à-fait, il en trouve facilement les moïens à la faveur de l'éloignement, qui dérobe au Peuple la connoissance des ordres qu'il envoïe.

2 Il y a des emplois, où l'esprit suffit avec une longue expérience; mais il y en a d'autres, où la vigueur du corps est encore nécessaire. Filebert-Emanüel, Duc de Savoïe, disoit, qu'un Général d'armée devoit être d'un âge mitoïen entre la virilité & la vieillesse, pour pouvoir être tantôt Marcellus, & tantôt Fabius, c'est-à-dire, pour savoir temporiser comme celui-ci, & combattre comme celui-là. Charles-quint disoit d'un Comte de Feria, que par sa prudence il commandoit en Capitaine, & que sa vigueur le faisoit combattre en soldat. *Epitome de sa Vie.*

3 Rien n'est plus dangereux, que de donner deux Gouvernemens voisins à deux hommes, entre qui il y a étroite liaison de parenté, d'amitié, ou d'intérêts; car c'est leur donner la commodité d'agir de concert, & de se révolter contre le Prince. Loüis XI. étant convenu par le Traité de Peronne de donner pour appannage à Charles, son frére, la Champagne, la Brie, &

bére avoit mis en ſa place Cnée Piſon, homme violent, indocile, & intraitable, comme ſon pere, qui durant les guerres civiles fit tous les efforts imaginables, pour rétablir en Afrique le parti de Pompée contre Céſar; ſuivit après ſa mort celui de Brutus & de Caſſius; & puis, ayant obtenu la permiſſion de retourner à Rome, ne daigna pas briguer une ſeule charge 4; & n'en auroit jamais

& quelques Places voiſines, ſe garda bien d'acomplir ce Traité, qui le mettoit à la diſcrétion de Charles & du Duc de Bourgogne, ſes deux plus grands ennemis. Car l'aſſiette „ de la Champagne & de la Brie leur „ étoit propre à tous deux; & Charles pouvoit avoir, „ du jour au lendemain, le ſecours de la Bourgogne, „ les deux païs joignant enſemble. De ſorte que Louïs „ aima mieux lui donner la Guienne, avec la Rochel- „ le, quoique ce partage valût beaucoup mieux, que „ celui de Brie & de Champagne, ne voulant point ab- „ ſolument, que ſon frére & le Duc fuſſent ſi proches voiſins. *Commines chap dernier du livre 2. de ſes Mémoires.*

4 Ce n'eſt pas toûjours une marque de modeſtie, que de ne point briguer les charges, ni les honneurs; au contraire, ç'en eſt ſouvent une d'orgueil & de préſomption: car il y a des gens, qui ont ſi grande opinion d'eux-mêmes, qu'ils tiennent à deshonneur d'avoir des concurrens; & d'autres, qui croïent être ſi néceſſaires à l'Etat, que le Prince ſera contraint de leur offrir ce qu'ils ne veulent pas demander; comme Albert Walſtein, qui refuſoit opiniâtrément le Généralat des armées de l'Empereur, pour être forcé d'accepter ce que l'extrémité des affaires de l'Empire obligeoit de lui offrir.

mais exercé aucune, si Auguste ne l'eût prié d'accepter le Consulat. Mais Pison, outre la superbe héritée de son pere, s'enorgueillissoit encore de la noblesse & des richesses de Plancine, sa femme *f*, jusqu'à ne ceder pas volontiers à Tibére, & à se mettre beaucoup au dessus de ses enfans. Il ne doutoit pas même, qu'on ne lui eût donné l'administration de la Syrie, pour tenir Germanicus en bride 5. Quelques-uns même ont crû, qu'il en avoit des ordres secrets. Du moins, il est certain, que Livia par une jalousie ordinaire

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Un Gouverneur de Province, qui sait, qu'un autre Gouverneur, son voisin, est odieux, ou suspect au Prince, ne manque jamais de vouloir faire sa Cour aux dépens de son colégue, soit en augmentant les soupçons du Prince; soit en suscitant des querelles, qui puissent servir à avancer la ruine de celui, qu'on veut sacrifier. Mais d'ailleurs, de quoi servoit à Germanicus ce pouvoir absolu, que le Sénat lui avoit décerné, puisqu'il avoit un surveillant impérieux, infléxible, & chargé d'ordres tout contraires à sa commission? Germanicus avoit le titre & l'aparence du Gouvernement, & Pison la puissance. Don Diego de Mendoça parlant de l'envoi de Don Juan d'Autriche à Grenade, dit, que sa commission ne lui limitoit rien, mais que sa liberté étoit liée si étroitement, qu'il ne pouvoit disposer de chose

NOTES HISTORIQUES.

f Elle étoit fille du Consulaire Munatius Plancus, dont il est parlé *dans le chapitre 33. du premier livre de ces Annales.*

naire aux femmes, ordonna à Plancine de contrecarrer Agrippine 6. Car la Cour étoit partagée entre Germanicus & Drusus par une inclination secrette pour l'un, ou pour l'autre. Tibére aimoit Drusus, parce que c'étoit son propre fils ; & tous les autres aimoient davantage Germanicus, à cause de l'aversion, que Tibére avoit pour lui 7, & de son extraction maternelle, par laquelle il avoit Marc Antoine pour ayeul, & Auguste pour grand oncle ; au lieu que le bisayeul de Drusus, Pomponius Atticus *g*, qui n'é-

REFLEXIONS POLITIQUES.

chose grande, ni petite, sans le consentement de ceux de son Conseil, ni même sans un ordre de Philippe II. *Guerra de Granada. lib. 2. cap. 16* C'est comme en usent la plupart des Princes envers les Grands, qui *le plus souvent*, * dit Commines, *ne vont que pour parer la fête, & souvent à leurs dépens.* Chap. dernier du livre 1. de ses Mémoires.

6 Une femme impérieuse & superbe, comme étoit Plancine, n'obéït jamais plus volontiers que lorsque le Prince lui commande de mortifier sa rivale. Toutes les Dames, à qui les Princes ont donné de pareilles commissions s'en sont toûjours très-bien aquitées.

7 Il y a presque toûjours entre le Prince & les Sujets une certaine antipatie, qui fait, que les Sujets aiment les personnes que le Prince hait, & que réciproquement il aime ceux, qui sont odieux à ses Sujets. Dans le diférend, qui arriva entre Louïs de Bour-

NOTES HISTORIQUES.

g Vipsania, mére de Drusus, étoit fille d'Agrippa, & petite fille de Pomp. Atticus.

n'étoit que simple Chevalier Romain, sembloit deshonorer les images de la Maison des Claudes. Outre qu'Agrippine surpassoit en fécondité, & en réputation, Livia femme de Drusus. Mais les deux freres, sans entrer dans les passions de leurs parens, & de leurs domestiques, demeuroient constans en leur amitié 8.

XLV. Peu

Bourbon, Comte de Soissons & Charles de Vaudemont, depuis Duc de Lorraine, qui lui donna un soufflet en présence de Louis XIII. chacun s'étant déclaré pour le Comte, le Roi se déclara pour Vaudemont. *Mémoires du regne de Charles IV. Duc de Lorraine, du Marquis de Beauvau.*

8 Si les enfans des Princes souverains savoient le tort qu'ils se font par leur mésintelligence, & par leurs querelles, ils se garderoient bien de se broüiller ensemble. M. de Guise, dit la Reine Marguerite, n'étoit pas marri de la division, qu'il voyoit arriver en nôtre Maison, espérant bien que du vaisseau brisé il en recueilliroit les piéces. *Livre 1. de ses Mémoires.* Antoine Perez dit dans une de ses lettres, que le Prince Ruy Gomez disoit; qu'il savoit par sa propre expérience, combien il importe aux Courtisans de fermer les oreilles aux raports & aux médisances, s'ils veulent conserver leurs amis, & éviter de se faire des ennemis. Le Comte de Brion, dit M. de Montresor, se laissa prévenir, quoique nous fussions parens fort proches, & que nous eussions toûjours bien vécu ensemble. En ayant été averti, je le tirai à part, & lui fis connoître, que j'étois très-bien informé de ce qui lui avoit été dit, mon

XLV. Peu de tems après, Drusus fut envoïé en Illirie, pour s'acoutumer aux exercices de la guerre 1, & pour gagner l'affection des soldats; Tibere jugeant, que son fils, qui croupissoit dans le luxe & dans les débauches de la Ville, changeroit de vie dans un

Ou, pour apprendre le métier de la guerre.

mon sujet: que si Monsieur lui déposoit ses secrets, j'en serois ravi; mais que je croyois, qu'il ne devoit point trouver à redire, que S. A. R. me fit le même honneur, qu'au reste il lui seroit honteux de se laisser surprendre aux artifices, qui venoient de personnes qui avoient toûjours trompé leur Maître, & de se désunir d'avec son parent & son ami, qui ne lui avoit jamais donné sujet de plainte. Il m'avoüa ce qui en étoit, & depuis nous vécumes dans une étroite amitié.

1 Selon Machiavel, le Prince doit appliquer tout son esprit au métier de la guerre, comme étant le seul qu'il lui importe d'aprendre. *Chap. 14. de son Prince.* Car les Etats, dit Tacite, ne se maintiennent pas par la lâcheté, mais par les armes. *Non enim ignaviâ magna Imperia contineri* Ann. 15. Le Duc de Savoye Filebert Emanuël, neveu de Charles-quint, écrivit un jour à Philippe II. qui n'avoit pas l'humeur guerriére, que véritablement la guerre n'est pas une des choses, qui sont à desirer; mais qu'il importoit beaucoup aux grands Princes de savoir comment on la fait; & qu'ainsi il devoit être bien aise de trouver au commencement de son regne, une occasion de la faire, pour se mettre de bonne heure en réputation de Prince puissant & redoutable, & pour apprendre, quoiqu'à

un Camp 2 ; & que pour lui, son autorité seroit mieux affermie, quand ses deux enfans seroient à la tête des légions. Le prétexte, qu'il prit, fut que les Suéves demandoient du secours contre les Cherusces ; car ces Peuples se voyant délivrez de la crainte des Etrangers, depuis la retraite des Romains, avoient tourné leurs armes contre eux mêmes *h*, comme c'est leur coutume, par une certaine émulation, *qui regne entre voisins.* Les deux Nations étoient égales en forces, & leurs

REFLEXIONS POLITIQUES.

grands frais, ce que c'étoit qu'armée, escadron, bataille, siége, artillerie, munitions, bagage, espions, guides, & mille besoins, ausquels il auroit à pourvoir. *Cabrera chap. 1. du livre 4. de son Histoire.*

2 Il n'y a point de plus puissant éguillon, que celui de la gloire militaire, sur tout pour les Princes, qui naturellement se laissent éblouïr à la beauté du titre de Conquérans. Comines dit, que depuis la bataille de Monthlery, le Comte de Charolois, qui avant ce jour étoit très-inutile pour la guerre, & n'aimoit aucune chose, qui y apartint, changea entiérement d'humeur, & devint si guerrier, qu'il fit la guerre jusqu'à sa mort, desirant par dessus toutes choses de pouvoir ressembler à ces anciens Princes, dont il est tant parlé. *Ch. 4. du liv. 1. & ch. 9. du liv 5. de ses Mem.*

NOTES HISTORIQUES.

h Comme dans une guérre civile parmi les Atheniens, plusieurs opinoient à chasser, ou à exterminer toute la faction contraire. *Il s'en faut bien garder*, dit un autre, *car nous n'aurions plus de quoi nous exercer.*

leurs Généraux en valeur ; mais le nom de Roi rendoit Maroboduus odieux à ceux de son païs, au lieu que celui de défenseur de la Liberté, *que prenoit Arminius ;* lui concilioit l'amour universel 3.

XLVI. C'est pourquoi, non seulement les Cherusces & leurs Alliez, accoutumez à combattre sous lui, prirent les armes en sa faveur ; mais les Semnons & les Lombards, qui faisoient partie du Royaume des Suéves, se déclarérent aussi pour lui contre Maroboduus 1. De sorte qu'avec ce renfort il auroit indubitablement vaincu, si le vieux Inguiomer

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 La défense de la Liberté est le plus spécieux prétexte, qu'ayent jamais eu les brouillons & les mécontens, pour allumer la guerre dans leur païs. Le Peuple y a été trompé cent mille fois, & il y sera trompé cent mille autres, avant que de se desabuser. Car il ajoûte foi aux paroles, plus qu'aux actions, & il ne juge du bien & du mal, que par les fausses idées, que lui en donnent ceux, qui ne lui parlent de liberté, que pour le rendre plus docile à se laisser mener à la servitude. *Quia apud (eum) verba plurimum valent, bonaque ac mala non suâ naturâ, sed vocibus seditiosorum æstimantur, libertas & speciosa nomina prætexuntur.* Tac. Hist. 4.

1. Les peuples n'aiment jamais tant leur Prince, quelque bon & vaillant qu'il soit qu'ils n'aiment encore mieux la Liberté. *Nullam tantam potestatem cuiquam dari posse, ut non sit gratior potestate libertas* Plin. in Paneg.

mer, son oncle, ne se fût pas rendu à Maroboduus avec tous les siens, tenant à déshonneur d'obéir à son neveu 2, qui n'étoit qu'un jeune homme i. Les deux armées se ran-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Il n'y a point de lien si fort, que la jalousie ne rompe. Le Duc du Maine ne voulut jamais écouter la proposition, qu'on lui fit d'élire Roi de France le jeune Duc de Guise, son neveu. Comme il le vouloit être lui-même, dit Coloma, il craignoit peut-être davantage la Couronne sur la tête de son neveu, que de la voir sur la tête du Prince de Bearn; tant il est vrai, que l'envie est plus puissante & plus opiniâtre que la haîne. Après, disoit-il, que j'ai soutenu tout le faix de la Ligue; est-il juste, qu'un autre recueille le fruit de mes travaux? Faudra-t-il me voir réduit à mandier le gouvernement d'une Province, moi, qui ai gouverné & défendu tout le Royaume au prix de mon sang? Est-ce parce que mon neveu est jeune, & à marier, qu'on lui veut donner la Couronne de France & l'Infante d'Espagne? Mon fils aîné a déja 17. ans, &, pour sa personne, n'est pas indigne d'une si haute fortune. Qu'on le fasse Roi, si l'on ne veut pas que je le sois; car en ce cas je me contenterai de l'honneur d'être son Gouverneur, & de commander les armées de la Sérénissime Infante. *Livre 6. de son Histoire des Guerres de Flandre.* Il dit, que ce sont les pro-

NOTES HISTORIQUES.

i On vit durant la Guerre de Paris une jalousie semblable entre les Ducs de Beaufort & de Nemours, qui, quoique beaux freres, ne purent jamais compatir ensemble. Diego de Mendoça dit, que Gonçalo Fernandez de Cordoüa, apellé par excellence le Grand Capitaine, ne voulut jamais servir sous son frere Dom Alfonse d'Aguilar, l'un des plus fameux Capitaines de l'Espagne. *Guerre de Grenade chap. 3. du livre 4.*

rangérent en bataille, avec espérance égale de part & d'autre, non pas comme faisoient autrefois les Allemans, par petites bandes détachées, qui couroient çà & là, mais avec ordre & discipline; car à force de nous faire la guerre, ils avoient apris à suivre les enseignes 3, à obéir aux Généraux, & à tenir des gros de reserve, pour secourir leurs gens au besoin. On voïoit donc Arminius à cheval aller de quartier en quartier, encourageant

propres termes, dont usoit le Duc du Maine dans les conferences particuliéres, qu'il avoit avec le Comte Charles de Mansfeld & le Duc de Feria. C'est ainsi que l'oncle & le neveu dissipoient & ruinoient peu à peu l'union & l'intelligence nécessaire entr'eux pour maintenir leur parti. *Memoires de Chiverny.*

3 Un peuple belliqueux ne doit jamais faire long-tems ni souvent la guerre aux mêmes voisins, de peur de les aguerrir. C'étoit autrefois la maxime des Lacédémoniers; & c'est aujourd'hui celle des Turcs. Philippe II. Roi d'Espagne eut le tems de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de Don Gomez Figueroa, Duc de Feria, qui ne vouloit point qu'on portât la guerre dans les Païs bas, disant, qu'il faloit ramener ces Provinces par la douceur, de peur qu'on ne leur aprît à manier les armes, & à faire la guerre à leur Prince. *Strada livre 6. de la premiere Décade.* Dès le commencement des troubles des Païs-bas le Cardinal Granvelle avoit conseillé à Philippe d'éteindre cette guerre le plûtôt qu'il pourroit, soit par une bataille, ou

geant les siens par le souvenir de la liberté recouvrée, & des légions Romaines; passées au fil de l'épée, dont ils avoient encore les armes & les dépoüilles entre les mains. Il apelloit Maroboduus un fuyard, qui ne savoit pas combattre 4, un lâche, qui non content de

REFLEXIONS. POLITIQUES.

ou par un Traité de paix, de peur que ces peuples ne vinssent à connoître leurs forces; prédisant, que si une fois ils les connoissoient, il ne pourroit jamais les ranger à leur devoir. *Piò Mutio consideration 259. du premier livre de son Commentaire sur Tacite.*

4 C'est un reproche, qui s'est fait souvent aux plus grands Capitaines, que celui de ne savoir pas combatre, mais qui ne donne aucune atteinte à leur réputation, lorsqu'on sait que ce sont des gens, qui ne veulent rien hazarder mal à propos. Ce reproche a été fait cent fois au fameux Duc d'Alve, soit par le Duc de Guise, soit par le Prince d'Orange, & par plusieurs autres; mais on ne pût jamais le faire changer de méthode, & sa fermeté à mépriser les jugemens & les railleries de ses ennemis fut la principale cause de son bonheur & de sa gloire. Car qui a le profit de la guerre, dit Comines, en a tout l'honneur & ne doit point se mettre en hazard d'une bataille, qui s'en peut passer. *Chap. 2. du livre 2. & chap. 4. du livre 4. de ses Mém.* C'est pourquoi il siéoit bien au Duc d'Alve, de répondre au Duc de Guise, qu'il ne vouloit pas joüer un Royaume contre une casaque de toile d'or. *Liv. 9 de l'Histoire de l'Union du Portugal à la Castille.* Et Alexandre, Duc de Parme, répondit à un trompette, qui lui presentoit la bataille de la part d'Henri IV. qu'il n'avoit pas coûtume de combattre, quand il plai-

de s'être caché dans les taniéres de la Forêt d'Hercinie, avoit acheté l'alliance Romaine par des presens & par des soumissions; un Traître de sa patrie; un satellite de Tibére 5, qui

REFLEXIONS POLITIQUES.

plaisoit à ses ennemis, seulement, quand il juggoit à propos. *D. Carlos Coloma livre 3. de ses Guerres des Païs bas.* Le Comte Pierre Ernest de Mansfeld disant à un trompette de Maurice, Prince d'Orange, qu'il s'étonnoit, que son Maître, qui étoit jeune & plein de vigueur, se tînt toûjours clos & couvert dans ses retranchemens, le trompette lui répondit adroitement, que c'étoit, parce que Maurice vouloit devenir un jour Capitaine aussi expérimenté que son Excellence de Mansfeld. *Mémoires d'Aubery du Maurier.*

5 Il sied mal à des Princes, & à des Généraux d'armée, de se dire des injures les uns aux autres. Ceux, qui ont la force à la main, ne doivent jamais user de cette sorte de vengeance qui ne convient qu'aux femmes, & qui d'ailleurs déshonore plus celui, qui attaque, que celui, qui est attaqué. Outre que les paroles, qui blessent l'honneur, ne se pardonnent jamais. Un démenti donné au Seigneur d'Himbercourt, Ambassadeur du Duc de Bourgogne, coûta, depuis, la vie au Connétable de S. Pol. C'est pourquoi, ajoûte Comines, les Princes, & ceux, qui tiennent les grandes dignitez, doivent bien regarder à qui ils font ou disent tels outrages: car plus ils sont grands, plus les outrages qu'ils font, sont sensibles, d'autant qu'il semble aux outragez, (*& c'est avec raison*) que l'autorité de la personne, qui les outrage, fait une plus grande flétrissure à leur honneur. *Chapitre 11. du livre 3. de ses Mémoires.*

qui ne devoit pas être traité plus humainement que Quintilus Varus. Qu'ils se souvinssent seulement de tant de combats ; dont l'issuë, outre l'expulsion entiére des Romains, avoit assez montré, à qui restoit l'avantage.

XLVII. Maroboduus ne manquoit pas aussi de vanter ses exploits, ni de mépriser » son adversaire. Voilà (disoit-il, en prenant » Inguiomer par la main) celui en qui est » renfermée toute la gloire des Cherusces, » tout ce qui leur a réüssi, vient de ses con» seils. Arminius, homme sans cervelle & » sans expérience, s'attribuë follement la gloi» re d'autrui, pour avoir surpris, par un trait » de perfidie, trois légions presque vuides, » avec un Général, qui ne se doutoit de rien ; » quoique cette défaite ait été fatale à l'Alle» magne, & ait tourné à sa honte, puisque » sa femme & son fils sont encore dans la ser» vitude. Mais moi, j'ai soutenu la gloire » des Allemans contre douze l'égions com» mandées par Tibére, & l'ai obligé de se re» tirer à conditions égales. Et je n'ai point » sujet de me repentir de ce que j'ai fait, puis» qu'il est à vôtre choix de recommencer la » guerre contre les Romains, ou d'entretenir » la paix. » Outre ces raisons, les deux armées en avoient de particuliéres, qui les éguillonnoient au combat. Les Cherusces & les Lom-

Lombards le vouloient, les uns pour soutenir leur ancienne réputation; les autres, pour conserver leur nouvelle liberté 1; & Maroboduus, au contraire, pour agrandir son Royaume. On ne combatit jamais, ni plus opiniâtrement, ni à fortune plus égale, car l'aile droite fut enfoncée de part & d'autre, & l'on attendoit un autre combat, lorsque Maroboduus transféra son Camp dans les montagnes; marque d'un homme, qui a peur, ou qui a du pire. Enfin, voyant les siens passer peu à peu au Camp d'Arminius 2, il se réfugia chez les Mar-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Selon Guichardin, il y a plus d'animosité & de furie dans ceux, qui recouvrent leur liberté, que dans ceux, qui la défendent. *Livre 18. de son Histoire d'Italie.* Et c'est, à mon avis, parce que ceux, qui la recouvrent, ont senti l'oppression; &, par conséquent, ont un plus grand ressentiment, que ceux, qui n'aïant point encore perdu leur liberté, n'ont pas éprouvé les rigueurs de la tyrannie & de la servitude. Ainsi, les Lombards avoient un double éguillon pour combatre. celui de la défense commune, & celui de leur vengeance particuliére; car selon Patercule, Maroboduus ne se contentoit pas d'une Roïauté sujette aux loix & à l'usage du païs, mais en vouloit une entiérement absoluë & despotique. *Hist. 2. cap. 108.*

2 Une bataille perduë, dit Commines, a toûjours grand' queüe, & fâcheuse pour celui qui perd; car il arrive souvent que les gens du vaincu conçoivent du

Marcomans, d'où il envoïa demander secours à Tibére 3. Il fut répondu à ses Ambassa-

du mépris pour leur Maître, entrent en murmure & en machinations contre lui, font des demandes insolentes, & l'abandonnent, s'ils ne les obtiennent pas. *Chap. 2. du livre 2. de ses Mémoires.* En parlant de la bataille de Granson perduë par le Duc de Bourgogne: Quel dommage reçût-il ce jour-là, dit-il, pour user de sa tête, & mépriser conseil? Quel dommage en reçût sa Maison, & en quel état en est-elle encore? Combien de gens lui devinrent ennemis, & se déclarerent, qui le jour précédent temporisoient avec lui, & feignoient d'être ses amis? Galeas, Duc de Milan, qui trois semaines auparavant lui avoit envoyé une Ambassade solemnelle, pour faire alliance avec lui contre Loüis XI. renonça à cette alliance pour en faire une avec Loüis. René, Roi de Sicile, qui vouloit faire le Duc de Bourgogne, son héritier, & qui étoit sur le point de le mettre en possession du Comte de Provence, en disposa en faveur de Loüis XI son neveu. La Duchesse de Savoye, sa sœur, qui étoit toute dans les intérêts du Duc, & que Loüis apelloit pour cela, *Madame de Bourgogne*, se réconcilia avec lui, & abandonna entiérement le Duc. Nuremberg, Francfort, & plusieurs autres villes Impériales, se déclarerent contre lui; & il sembloit que ce fut gagner les pardons, que de lui faire tout le mal, qu'on pouvoit. Et voilà comme changea le monde après cette bataille. *Chap. 1. 2. & 4. du livre 5. de ses Mémoires.*

3. Quelque superbes & courageux que soient les Princes, un revers de fortune les humilie comme les autres. Quand il s'agit de se conserver, ou de

bassadeurs, qu'il n'avoit pas raison d'implorer la protection des Romains contre les Che-

de se défendre, leur point-d'honneur céde bien-tôt, à leur intérêt. Paterculе dit, que Maroboduus avoit porté la puissance à un si haut degré, qu'il en étoit devenu redoutable aux Romains, & que, sans les attaquer ouvertement, il leur faisoit bien connoître, qu'il avoit assez de forces & de courage pour se défendre, s'ils venoient à l'attaquer; que les Ambassadeurs, qu'il leur envoyoit, parloient quelquefois comme d'égal à égal; & qu'enfin, ses Etats servoient de retraite à tous ceux, qui se séparoient de leur obéïssance. Après cela, il ne laissa pas de s'adresser à Tibére, pour soutenir sa fortune ébranlée par un malheureux combat, lui qui, qui avant ce combat se vantoit d'être l'arbitre de la paix & de la guerre. Après la bataille de Granson, *le Duc de Bourgogne envoya le Seigneur de Contay à Loüis XI. avec humbles & gracieuses paroles, qui n'étoit pas sa coûtume, tant le cœur, ou le courage, lui changea en une heure de tems.* Comines chap. 2. du livre 5. de ses Mémoires. Il faut donc conclure avec lui, que si les Grands *étoient toujours bien sages, ils seroient si moderez en paroles, en temps de prosperité, qu'ils ne seroient point contraints de changer de langage, en tems d'adversité.* Chap. 21. du même livre. Et c'est ce que Charles-quint vouloit dire à l'Electeur Jean Frédéric de Saxe, son prisonnier de guerre, lorsque s'entendant appeller, *très-puissant & très-debonnaire Empereur*, il répondit: *Vous aviez coutume de m'apeller autrement*; lui reprochant par là le sobriquet de *Charles de Gand* que les Princes Protestans d'Allemagne, dont l'Electeur étoit le Chef, lui donnoient auparavant dans leurs Manifestes. *Don Juan Antonio de Vera dans l'Epitome de sa Vie.*

Cherusces, lui, qui ne leur avoit jamais rendu aucun service, lorsqu'ils faisoient la guerre aux mêmes ennemis *k*. Toutefois, Drusus fut envoyé en ces quartiers là, comme nous avons dit, pour y affermir la paix *l*.

XLVIII. En la même année, douze villes célébres de l'Asie furent renversées par un tremblement de terre, qui fit d'autant plus de desordre, qu'étant arrivé de nuit il fut moins prévû. Outre qu'il fut impossible de se sauver à la Campagne, reméde ordinaire en ces rencontres) parce que la terre s'entrouvrant, on fut abîmé tout à coup. On raconte, que de hautes montagnes furent aplanies, & des plaines élevées en montagnes, & que parmi ces ruïnes on voyoit des feux, *comme si ç'ût été un incendie*. Sardes, qui fut la plus endommagée, fut aussi celle, dont Tibére eût plus de compassion; car outre cent milles grands sesterces *m*, qu'elle reçût, elle fut déchargée pour cinq ans de tout ce qu'elle payoit au Tresor public, ou au Fisc du Prince. Magnesie, qui est au pied du Mont Sipile, eut

---

NOTES HISTORIQUES.

k Henri III. Roi de France, fit une réponse presque semblable aux Députez de Flandre en 1579. Comment, dit il, osez-vous me demander du secours contre vôtre Prince, vous, qui ne m'en avez pas voulu donner contre mes sujets? *Cavriana.*

l Tibére avoit bien un autre dessein, comme il se verra dans l'article 63.

m 250000. écus.

eut sa part au soulagement à proportion du dommage, qui égaloit presque celui de Sardes. Temnis, Filadelfe, Egée, Apollonie, Mosthene, Hircanie de Macedoine, Hierocésarée, Mirine, Cimes, & Tmole, furent aussi déchargées de leurs tributs 1 pour cinq ans. Et pour être mieux informé de l'état des choses, & pouvoir ainsi remédier à tout, il fut résolu d'envoyer quelqu'un du Sénat sur les lieux. On choisit donc M. Aletus du rang des Prétoriens, de peur que si l'on y envoyoit un Consulaire, comme étoit celui, qui gouvernoit l'Asie, il n'y eût de la jalousie entre deux égaux 2, & par conséquent du retardement aux affaires.

Ou, de peur que la jalousie qui seroit entre deux égaux, si le Député étoit Consulaire, comme le Gouverneur de la province, n'aportât du retardement, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les inondations, les incendies, les tremblemens de terre, la famine, & les autres calamitez publiques, sont autant d'ocasions, que le Prince a de signaler sa magnificence & d'éterniser son nom. Les Particuliers peuvent faire du bien aux Particuliers, mais il n'y a que le Prince, qui en puisse faire à tout un Peuple. Le Prince ne doit pas desirer ces ocasions, mais il en doit profiter, quand elles se presentent. *Debet esse major & propensior in calamitosos liberalitas*, dit Ciceron *2. de Offic*

2 Il n'est pas aisé de décider, lequel il vaut mieux envoïer pour Commissaire dans une Province, un inferieur, ou un égal à celui, qui en est Gouverneur. Car, selon Tacite même, l'éguillon de la jalousie

est

REFLEXIONS POLITIQUES.

est encore plus fort dans un inférieur, que dans un égal, *quia minoribus major æmulandi cura.* Hist. 4. Je ne sai, dit *Pio Mutio*, si Tibére fit prudemment d'envoyer en Asie un Ministre de rang inférieur au Consulaire, qui la gouvernoit, car cette inégalité tiroit après soi, non seulement l'émulation, qu'il vouloit empêcher, mais encore l'envie, qui est la source féconde des dissensions & des querelles. *Et quelques lignes après :* Si l'émulation est bonne, elle fait que chacun des rivaux en est plus soigneux & plus ponctuel, & qu'ainsi le Prince en est mieux servi. Témoin ce que Tite Live fait dire au Dictateur Papirius Cursor. *A lævo cornu victoria incipiet, & dextrum cornu, Dictatoris acies, alienam pugnam sequetur?* i. e. La victoire commencera-t-elle par l'aile gauche? l'aile droite, où est le Dictateur, ne fera-t-elle qu'assister au combat d'autrui; (c'est que le Général de la Cavalerie, qui commandoit l'aile gauche, avoit enfoncé celle des ennemis. (*Consider.* 121. *du second livre.* Cabrera dit, que le Gouvernement triumviral du Cardinal de Trente, du Marquis de Pesquére, & de Jean-Baptiste Castaldo, que Philippe II. avoit envoyez à Naples, pour s'oposer aux desseins du Pape Paul IV. nuisit aux affaires, à cause que ces trois Ministres étoient presque égaux en autorité. *Chap. 5. du livre 3. de son Hist.* M. le Cardinal de Richelieu décide nettement cette question. Diverses expériences, dit-il, m'ont rendu si savant en cette matiére, que je penserois être responsable devant Dieu, si ce Testament ne portoit point en termes exprès, qu'il n'y a rien de plus dangereux dans un Etat, que diverses autoritez égales en l'administration des affaires. Ce que l'un entreprend est traversé par l'autre, & si le plus homme-de-bien n'est

pas

XLIX. Cette libéralité envers le public fut suivie d'une autre envers des Particuliers, qui ne fut pas moins agréable. Tibére donna l'opulente succession d'Emilia Musa; morte sans héritiers, à Emilius Lepidus, qui à cause du nom sembloit être de ses parens, quoi quelle fut aquise à son Fisc *n*; & celle de Patuleius, riche Chevalier Romain, qui lui en laissoit une partie, à M. Servilius, parce qu'il avoit apris, que Patuleius l'avoit institué son héritier, par un testament précédent, fait en bonne forme: Disant, que la noblesse de ces deux Maisons méritoit bien qu'on les fit

REFLEXIONS POLITIQUES.

pas le plus habile, quand même ses propositions seroient les meilleures, elles seroient toûjours éludées par le plus puissant en esprit. Comme les maladies & la mort des hommes ne viennent que des mauvais accords des élémens dont ils sont composez; ainsi est-il certain, que la contrarieté & le peu d'union, qui se trouve toûjours entre les puissances égales, altérera le repos des Etats, dont elles auront la conduite, & produiront divers accidens, qui pourront enfin les perdre. Ainsi que divers Pilotes ne mettent jamais tous ensemble la main au timon, aussi n'en faut-il qu'un, qui tienne celui de l'Etat. Il peut bien recevoir les avis des autres. Il doit même quelquefois les demander; mais c'est à lui d'en examiner la bonté, & de tourner la main d'un côté, ou d'autre, selon qu'il estime plus à propos, pour éviter la tempête, & faire heureusement sa route. *Section 6. chap. 8. de la premiere partie.*

NOTES HISTORIQUES.

n Par la Loi *Julia*.

fit 1 subsister *o*. Enfin, il ne se porta jamais pour héritier de personne, qu'il ne l'eût eu pour

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quoiqu'il ne soit pas toûjours de l'intérêt du Prince, de maintenir & conserver l'ancienne Noblesse, il est néanmoins de sa gloire, & même de sa politique, de relever de tems en tems quelques familles illustres, afin que la Noblesse n'ait pas lieu de croire, qu'il prenne plaisir & à l'abaisser, & à la détruire. Saluste dit, que les Grands, qui tombent dans la pauvreté, & par conséquent dans le mépris, haïssent le gouvernement present, & n'oublient rien pour en introduire un autre, où leur condition soit meilleure; ainsi qu'il le montre par l'éxemple de Catilina. Egnatius Rufus ne conspira contre Auguste, que parce qu'il étoit pauvre, & hors d'espérance d'être soulagé par ce Prince. Car, dit Patercule, la méchanceté des hommes (& particuliérement des Grands) est telle, que chacun aime mieux être

NOTES HISTORIQUES.

o Philippe II. fit composer secrettement un Abregé Historial de toutes les Maisons nobles, pour en savoir l'origine, l'acroissement, ou le déclin, & en quel tems, & par quels services, elles avoient acquis les titres & les prérogatives, dont elles joüissoient. Connoissance, qui lui servoit à récompenser les descendans selon les mérites de leurs ancêtres. *Cabrera chap. 16. du livre 12. de son Hist.* Ayant apris par ce Nobiliaire, que les Rois de Castille faisoient dîner à leur table les Marquis de Moya, le jour de Sainte Luce, qui est le 13. de Décembre, & les Comtes de Salinas, le jour des Rois, pour des services, que ces deux Maisons avoient rendus à l'Etat, il y renouvella en 1595. cette Préeminence que le tems avoit abolie, & envoya solemnellement au Marquis de Moya la coupe d'or, dans laquelle il avoit bû ce jour là, pour observer ponctuellement ce que les Rois ses prédécesseurs avoient fait. *Herrera chap. dernier du livre 9. de la 3. Partie de son Histoire.*

pour ami durant sa vie ; & il rejettoit le testament des inconnus , & encore plus de ceux , qu'il savoit ne l'avoir apellé à leur succession , que pour en frustrer leurs parens , qu'ils haïssoient 2. Mais comme il soulagea la pauvreté

être envelopé dans la ruïne publique de périr tout seul. *Hist.* 1. 91. Cecina se révolta contre Galba , qui vouloit l'obliger à rendre compte des deniers publics , qu'il avoit maniez en Espagne , pour cacher le désordre de ses afaires dans le boulevèrsement général de la République *Cæcina ægré passus miscere cuncta , & privata vulnera Reip. malis operire statuit.* Tac. Hist. 1. De tout cela il résulte , que le Prince doit quelquefois répandre ses bienfaits sur les grandes Maisons ruïnées, mais principalement sur celles , où il y a des sujets capables de se faire Chefs de parti , & de se mettre à la tête des mécontens. C'est en quoi manqua Philippe II. Roi d'Espage,qui aliéna de son obéïssance le Prince d'Orange & les Comtes d'Egmont & d'Horne , pour avoir épargné cent cinquante mille écus , que Granvelle , Evêque d'Arras , lui , conseilloit de distribuer entr'eux , avant que de partir des Païs-bas. Ce qui , dit Cabrera,lui coûta depuis plus de cent cinquante millions , outre le sang répandu de tant de milliers d'hommes *Chap. 3. du livre 5. de son Hist.* Le même Historien dit, que ce Roi donnoit tout pouvoir auxGrandsd'Espagne d'engager ou d'aliéner leurs rentes ; & que par cette adresse il les afoiblit & les apetissans qu'ils s'en aperçussent. Ce qui fait aujourd'hui pleurer leurs descendans. *Chapitre 6. du livre 12.*

2 La modération de Tibére , qui , tout païen qu'il étoit,faisoit scrupule d'accepter la succession de ceux,

vreté de ceux; qui n'y étoient pas tombez par leur faute *p*, aussi en punit il d'autres, qui s'étoient ruïnez par leurs débauches 3, chassant du Sénat Vibidius Varro, Marius Nepos, Appius Appianus, Cornelius Sulla, & Q. Vitellius; ou du moins souffrant, qu'ils s'en retirassent volontairement.

L. En ce même tems, il consacra divers tem-

REFLEXIONS POLITIQUES.

qui en frustroient leurs parens, devoit faire honte à ces Moines, qui se font instituer héritiers au préjudice des enfans de famille & de mille & mille pauvres parens, qui périssent de misére. Ceux, qui, par leurs vœux &, par leur ministere, sont obligez plus étroitement que tous les autres Ecclésiastiques à mener une vie retirée & mortifiée, peuvent-ils en conscience employer leur tems à solliciter les Juges, à assiéger les Tribunaux, & à faire tous les jours des procédures nouvelles, contre des héritiers légitimes, dont ils veulent avoir le patrimoine?

3 Les affaires publiques ne peuvent jamais être en de pires mains que celles des personnes, qui n'ont pas sû régler leurs affaires domestiques. Car il est presque impossible, que de tels Magistrats soient désintéressez, ni par conséquent incorruptibles.

NOTES HISTORIQUES.

p Combien de fois, dit Patercule, a-t-il fourni aux Sénateurs, qui n'étoient pas accommodez, ce qui leur manquoit de bien, pour soutenir honorablement leur dignité? Mais comme il ne souffroit pas, que la pauvreté innocente fût privée des charges & des honneurs, aussi se gardoit-il bien de faire des largesses aux débauchez, de peur d'inviter ou fomenter le luxe & la volupté. *Hist. 2. chap.* 129.

temples des Dieux, que la vieillesse ou le feu avoit consumez, & qu'Auguste avoit commencé de rebâtir; un près du grand Cirque, voüé par le Dictateur Aulus Posthumius à Baccus, à Proserpine, & à Cerès; un autre au même endroit, bâti à la Déesse Flora par les Ediles Lucius & Marcus Publicus; celui de Janus dans le Marché aux herbes, construit par C. Duillius, le premier des Romains, qui combatit en mer contre les Carthaginois, & fut honoré du triomphe naval q. Germanicus dédia le temple de l'Espérance, qu'Atilius Calatinus avoit voüé dans la même guerre.

LI. Cependant, la Loi de leze-majesté prenoit vigueur. Apuleia Varilia, petite fille de la sœur d'Auguste, fut accusée du crime d'Etat, pour avoir fait des railleries du divin Auguste, de Tibére, & de Livia, & pour s'être souillée d'adultére, elle, qui étoit si proche parente des Césars. Sur l'adultére, il fut dit, qu'il ne falloit recourir qu'à la Loi Julia, qui en ordonnoit suffisamment. Quant au crime de leze-majesté, Tibére y mit une di-

NOTES HISTORIQUES.

q Comme les Romains étoient alors aussi nouveaux sur mer, que les Carthaginois y étoient expérimentez & puissans; Duillius fit provision de crocs de fer, & d'autres instrumens, avec lesquels il acrocha les vaisseaux des ennemis, qui par là furent contraints de combattre de pied ferme, comme si ç'eût été sur terre.

distinction, voulant, que Varilla fut punie, si elle avoit dit quelque chose, qui blessât la divinité d'Auguste 1; mais que ce qu'elle pouvoit avoir dit de Tibere, fut passé sous silence 2. Et le Consul lui ayant demandé, comment on en devoit user pour ce qui concernoit Livia, il ne répondit rien; mais à la premiere séance du Sénat, il demanda au nom de sa mére, que personne ne fût troublé pour avoir mal parlé d'elle; & déchargea par là Varilla du crime de leze-majesté. Ensuite, priant d'adoucir la peine de l'adultere, il fut d'avis, qu'à l'éxemple de nos ancêtres, ses parens la relegassent à deux cens milles de Rome; & que Manlius, son corrupteur, fut banni de l'Italie & de l'Afrique.

LII. Il arriva une contestation au sujet de la création d'un Préteur en la place de Vispanius

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Prince sage & prudent doit punir sévérement les offences, qui sont faites à la mémoire de ses prédécesseurs; car outre que l'honneur qu'il leur fait en cela, retombe directement sur lui, c'est un exemple qu'il laisse à ses successeurs pour lui rendre la pareille après sa mort.

2 Les coups de langue donnez par les femmes sont plus dignes de mépris, que de ressentiment. S'il est permis aux fous de tout dire, parce que cela ne tire point à conséquence, il est de l'honneur des Princes de laisser éternellement ce privilége aux femmes.

nius Gallus, qui étoit mort. Germanicus & Drusus, qui étoient encore alors à Rome, portoient Haterius Agrippa, parent de Germanicus. Les autres au contraire insistoient sur la Loi, qui vouloit, qu'on préferat ceux des prétendans, qui avoient le plus d'enfans 1. Tibére prenoit plaisir à voir le Sénat balancer entre ses enfans & les loix. 2. Véritablement, les deux fréres l'emportérent 3, mais de peu de suffrages, & de la maniére qu'é-

Ou, Véritablement la loi fut vaincuë, mais de peu de suffrages, & avec autant de peine, que si ç'eût-été sous l'ancienne Republique.

toient

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Dans la distribution des grandes charges, il est de l'intérét du Prince de préférer ceux d'entre les prétendans, qui, *ceteris paribus*, ont un famille plus nombreuse, d'autant que plus de personnes lui en restent obligées.

2 Un Prince nouveau, je veux dire, un Prince, dont la principauté est nouvelle, ne peut avoir un plus grand plaisir que de voir affoiblir les loix, qui ont été faites du tems que son Etat, se gouvernoit en République. Ainsi, lorsque le Sénat balançoit entre les anciennes loix & les brigues de Germanicus & de Drusus, il alloit insensiblement à la servitude, où Tibére avoit dessein de le conduire. Remarquez en passant, que Germanicus, qui étoit si chéri du Peuple & du Sénat pour son humeur populaire, ne laissoit pas de ruïner lui-méme la Liberté, & que si jamais il fût parvenu à l'Empire, il auroit eu peut-être des sentimens bien diférens de ceux qu'il montroit sous la domination d'autrui.

3 Dans la poursuitt des charges & des honneurs, l'a-

toient vaincuës les loix, lors même qu'elles avoient toute leur vigueur.

LIII. La même année vit éclorre la guerre en Afrique, sous un Chef, nommé Tacfarinas, Numide de Nation, qui de soldat dans nos troupes auxiliaires, devenu déserteur, rassembla premiérement les vagabons & les voleurs de son païs, sous l'espérance du butin, & les rangea par compagnies sous des enseignes, selon l'usage de la milice. Il fut depuis élû Général 1, non pas d'une troupe d'avantu-

pui des Princes est bien plus puissant que celui des loix. Et c'est sur ce principe, que M. le Cardinal de Richelieu conclut pour la vénalité des charges, parce que si on la suprimoit, le désordre, qui proviendroit des brigues & des menées, par lesquelles on pourverroit aux Offices, seroit plus grand que celui, qui naît de la liberté de les acheter, ou de les vendre; puisqu'en tel cas tout dépendroit de la faveur & de l'artifice de ceux, qui auroient plus de crédit auprès des Rois. *Section 1. du chap. 4. de la premiére partie de son Testament Politique.*

1 Le meilleur de tous les métiers est celui de la guerre, pour ceux, à qui la Nature a donné un grand courage. C'est l'école où la Fortune a élevé la pluspart de ses plus grans favoris, & d'où sont montez au suprême commandement des armes, & souvent même à la Roïauté, des hommes nez dans la misére, dans le mépris, & dans l'abandon de tout le Genre-humain. François Sforce, de fils d'un pauvre cordonnier, devint Général d'armée, & son fils, Duc de Milan. Le Coné-

turiers, mais des Musulains, nation puissante & belliqueuse, sans villes, & sans maisons, voisine des deserts, & des Maures, qui se laissérent entraîner dans cette guerre. Comme ces Maures avoient aussi leur Chef, nommé Mazippa, l'armée fut divisée entre Tacfarinas & lui. Le premier eut en partage l'élite des troupes, qu'il arma à la Romaine, & qu'il rassembla en un Camp, pour les accoutumer à la discipline & à l'obéïssance. L'autre, avec un corps de milice armée legérement, battoit la campagne, & portoit par-tout le feu, le carnage, & la terreur. Les Cinitiens, nation, qui n'est pas à mépriser, s'étoient déja joints à eux, lorsque Furius Camillus, Proconsul d'Afrique, marcha contre les ennemis avec une légion, & ce qu'il trouva d'Alliez sous les enseignes; nombre très petit, si vous considérez la multitude des Numides & des Maures; mais qui fut cause, que ces Barbares furent vaincus par l'espérance, toute certaine, qu'ils eurent d'ê-

tre

REFLEXIONS POLITIQUES.

nétable de Lesdiguiéres, & les Maréchaux de Toiras, de Gassion, & de Fabert, qui n'avoient tous trois d'autre bien, ni d'autre apui, que leur épée, sont des exemples de fraîche date, qui, ainsi que les trofées de Miltiade, doivent réveiller le courage & l'industrie de tant de pauvres Gentilshommes, qui croupissent dans une oisiveté honteuse.

tre vainqueurs. Car Tacfarinas voyant la petite armée de Camillus rangée en bataille ; la légion au milieu, avec quelques cohortes armées à la legére, & deux aîles de Cavalerie sur les flancs, accepta le combat ; & fut défait 2. Victoire qui renouvella après un long espace de temps la gloire militaire dans la famille des Camilles 3, car depuis celui, qui reprit Rome sur les Gaulois

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 La trop grande confiance qu'ont les Généraux en leurs forces, est souvent cause de la défaite de leurs armées. Comme il n'y a point de petites fautes à la guerre, il ne faut pas s'étonner, si les plus forts y sont quelquefois vaincus. Ajoûtez à cela au sujet du partage, que firent entr'eux Tacfarinas & Mazippa, que dans une expédition militaire, une tête seule, avec une prudence médiocre, fait de meilleurs Officiers, que deux braves Généraux, qui ont de la jalousie l'un contre l'autre.

3. Il en est des familles, comme des villes, tantôt elles fleurissent, tantôt elles déclinent, tantôt elles s'éteignent entiérement. Quelquefois aussi elles renaissent de leurs cendres, après avoir été, des siécles entiers, ensevelies dans l'obscurité & dans l'oubli. Cette vicissitude est plus rare dans les Républiques, où elles se conservent plus facilement à la faveur de l'égalité, qui les met à couvert de l'opression ; au-lieu que dans les Monarchies, il en périt cent mille sous un seul regne, quand le Prince, ou ses principaux Ministres, sont sanguinaires, ou avares.

4 La

lois *r*, & son fils, le titre d'Imperator avoit toûjours été en d'autres Maisons; & celui même, dont nous parlons, ne passoit pas auparavant pour un homme entendu à la guerre 4. Tibére en éxalta d'autant plus volontiers

REFLEXIONS POLITIQUES.

4 La Magistrature montre l'homme, dit le proverbe; pour connoître la vraie portée d'un homme, il faut l'employer Rien ne fait plus d'honneur au Prince, que le choix qu'il a fait d'un Ministre, qui réüssit dans son emploi tout autrement, que le monde n'avoit esperé. Comines raconte, que Loüis XI. lui ayant dit, qu'il avoit envoyé à Gand Maître Olivier, son barbier, qui lui mettroit cette ville en son obéïssance; & d'autres en d'autres grandes villes; il dit au Roi, qu'il doutoit, que Maître Olivier & les autres vinssent à bout de ces villes. *Chap. 13. du livre 5. de ses Mémoires.* Mais dans le chapitre 14. il dit, que bien que cette commission fût trop grande pour Olivier, il ne laissa pas de montrer en ce qu'il fit, qu'il avoit de l'entendement. Car ayant été obligé

NOTES HISTORIQUES.

r Ce fut bien sous le Consulat de Furius Philo, ou de Furius Camillus, comme l'apellent d'autres, que les Gaulois furent chassez de Rome, mais ce fut Caïus Flaminius, son colegue, qui remporta cette victoire, sans que Furius y eût aucune part Aussi Tite-Live ne parle-t-il que du triomphe de Flaminius. *M. Junius Dictator*, dit il, *sex millia hominum gallicis spoliis, quæ triumpho C. Flamini translata fuere, armavit.* Et dans un autre endroit, parlant de la mort de ce Consul, qui fut tué par Hannibal à la bataille du Lac de Perouse, il met ces paroles en la bouche d'Hannibal: *Consul hic est, qui legiones nostras cecidit, &c.* Ainsi, le passage de Tacite, qui semble attribuer l'expulsion des Gaulois à Furius, se doit entendre de l'année de son Consulat, & non point de sa personne.

tiers ses exploits 5 au Sénat, qui lui décerna les ornemens du triomphe. Honneur, qui ne l'exposa point aux soupçons, ni à la jalousie du Prince, parce qu'il se gouverna toûjours avec modestie 6.

AN

REFLEXIONS POLITIQUES.

gé de s'enfuir de Gand, il se réfugia à Tournay, & trouva moyen de mettre cette belle ville entre les mains du Roi. Et cet honneur, conclut Comines, fut procuré au Roi par ledit Olivier. Un bien plus sage & plus grand personnage que lui eût bien failli à conduire cette entreprise.

5. Les Princes louent plus volontiers un homme médiocre qu'un grand personage, parce qu'en loüant l'un, ils font grace; & qu'en loüant l'autre, ils font justice. Or les Princes veulent, qu'on leur soit obligé de tout.

6. Un Ministre, ou un Favori, ne peut conserver longtems les bonnes graces de son Prince, que par la soumission, & la dépendance. Quand il veut s'élever par lui-même, le Prince ne manque jamais de l'abaisser, comme celui, qui ne veut plus être son ouvrage. Lisander disant à Agesilaüs, dont il étoit auparavant le principal confident: En vérité: tu sais bien ravaler tes amis. Oüi, répondit Agesilaüs, quand ils veulent être plus grands que moi. *Plutarque dans sa Vie.* Il en est de même de tous les Princes. Et c'est à quoi doivent bien penser les Grands, qui ont beaucoup de réputation militaire; car c'est celle, qui donne le plus d'ombrage aux Princes, n'y ayant rien, dont le Peuple parle avec tant d'aplaudissement, que des batailles & des victoires. Don Bernardin de Mendose dit, » que celle, que le Comte d'Egmont gagna à Graveli-

nes »

AN DE ROME 771.

LIV. L'année suivante, Tibére & Germanicus furent élus Consuls, l'un pour la troisiéme fois, & l'autre pour la seconde. Germanicus en reçût la nouvelle à Nicopolis *f*, ville d'Achaïe, où il étoit allé par la côte de l'Illirie, après avoir vû son frere Drusus, qui résidoit pour lors en Dalmatie. Il s'arrêta là quelques jours, pour faire radouber la flote, qui avoit été batüe de deux tempêtes, l'une sur la Mer Adriatique; l'autre sur la Mer Ionienne. En atendant il alla visiter le Golfe d'Actium si fameux par la bataille d'Auguste contre Antoine, celui-ci son aïeul, & l'autre son grand oncle, comme j'ai dit. Il vit le lieu, où Antoine avoit campé, & les dépouilles consacrées par Auguste, qui lui mirent devant les yeux une image *instructive* des prospéritez & des disgraces arrivées à ses ancêtres 1. De là

REFLEXIONS POLITIQUES.

nes, avoit été peut-être une des premiéres causes de son malheur, parce qu'elle le rendit fort orgueilleux. *Chap.* 4. *du livre* 3 *de ses Mémoires de Flandre.*

1 Il est utile aux Princes de voir les lieux mêmes, où leurs ancêtres ont fait quelque chose de mémorable; car cette vûë fait une forte impression sur leur

---

NOTES HISTORIQUES.

f Ville bâtie par Auguste en mémoire de la victoire qu'il remporta sur Antoine.

sà, il passa à Athênes, où il ne voulut être accompagné que d'un seul garde, en considération de l'alliance de cette ancienne ville avec les Romains. Les Grecs le reçûrent avec des honneurs exquis 2, portant devant lui des

REFLEXIONS POLITIQUES.

leur esprit, & leur inspire, comme les trofées de Miltiade à Thémistocle, un généreux desir de les imiter, ou de les surpasser. Philippe II. Roi d'Espagne étoit curieux de voir par tout où il passoit, les édifices: & les tombeaux de ses prédecesseurs. Il faisoit même ouvrir leurs cercüeils, & se tenoit découvert devant leurs corps, avec autant de respect, que s'ils eussent été vivans. Etant à Ségovie, il fit réparer & embellir la Maison de Ville, à cause d'un salon, apellé *sala de los Reyes*, où sont les statuës des Rois, au dessous desquelles il fit mettre leurs noms, & l'abregé de leur regne, avec pareil nombre de lignes & de lettres à chaque éloge, pour faire ainsi revivre leur mémoire *Cabrera chap. 2. du livre 9. de son Histoire.*

2 Plus le Prince est modeste & populaire, plus on lui rend d'honneurs. Jamais le Peuple ne les prodigue davantage, qu'à ceux qui n'en éxigent point. *Spreta in tempore gloria*, dit Tite-Live, *interdum cumulatior redit* i. e. Les honneurs, que les Grands ne recherchent point, leur sont rendus avec usure. Charles-quint gagna le cœur des Catalans, (gens indomptables, lorsqu'il s'agit de leurs privileges) en répondant à ceux, qui lui furent députez, pour savoir de lui, comment il vouloit faire son entrée à Barcelone, qu'il se contentoit d'être reçu, comme leurs Comtes, c'est-à-dire, sans que les Conseilliers de la ville descen-

des tableaux, qui repreſentoient les grands exploits & les beaux ſentimens de ſes ancêtres 3, pour lui rendre leur flaterie plus agréable.

LV. Après

deſcendiſſent de cheval, pour le ſaluer; parce que, diſoit-il, il tenoit à plus grand honneur d'être Comte de Barcelone, que d'être Empereur des Romains, *Don Juan Antonio de Vera dans l'Epitome de ſa Vie.*

3 Rien ne fait plus d'impreſſion ſur l'eſprit & ſur le cœur des Princes, que les exemples de leurs ancêtres, c'eſt preſque l'unique inſtruction, qu'ils reçoivent avec plaiſir, ou du moins avec reſpect. Après que Néron fut délivré de Burrhus, ſon Gouverneur, dont la ſageſſe lui étoit incommode, & qu'il eut commencé à ſe dégoûter de Senéque, ſon Precepteur, on lui dit qu'il ne lui faloit plus d'autres Maîtres, ni d'autres Conſeilliers, que les exemples des Princes, dont il étoit iſſu. Charlequint & Philippe II. conferant enſemble au ſujet de Don Carlos, Prince d'Eſpagne, lequel avoit de très-méchantes inclinations, que Don Antonio de Rojas, ſon Gouverneur, n'avoit jamais pû corriger, ni modérer, conclurent, qu'il faloit expoſer aux yeux de ce jeune Prince, des peintures, qui excitaſſent de belles idées dans ſon imagination, & qui portaſſent ſon eſprit à l'amour de la gloire par le deſir d'imiter les grandes & généreuſes actions, qu'il verroit repreſentées: qu'on ne lui devoit laiſſer entendre que des diſcours, qui lui imprimaſſent de bonnes maximes & de bonnes mœurs; que la converſation des perſonnes d'eſprit & de probité, qui l'aprocheroient, lui feroit inſenſiblement prendre goût & plaiſir aux bonnes choſes; ce qui vaudroit mieux pour lui, que tout

LV. Après avoir passé par l'Eubée *t*, il vint à Lesbos, où Agrippine accoucha de son dernier enfant, qui fut Julia *u*. De là côtoyant l'Asie, il visita Perinte & Bisance, villes de la Thrace, d'où il entra dans le Détroit du Propontide, & puis vint aborder à l'embouchure du Pont Euxin, poussé du desir de voir ces anciens lieux, que la Renommée avoit tant vantez. Il soulageoit les Provinces oprimées par les Magistrats, & pacifioit celles, qu'il trouvoit agitées de dissentions civiles 1. Au retour,

REFLEXIONS POLITIQUES.

tous les préceptes, & toutes les leçons, qui sont toujours désagreables aux Princes, à-cause de la superiorité, que semblent usurper sur eux ceux qui les enseignent en qualité de Maîtres. *Cabrera ch. 2. du livre 4. de son Hist.*

1 Il est absolument nécessaire, que le Prince fasse de tems en tems la visite de ses Provinces; car il aprend sur les lieux tout ce que ses Officiers ont eu interêt de lui cacher. C'est là qu'il entend de ses propres oreilles la plainte, qu'un Seigneur de Dalmatie faisoit autrefois à Tibére: Au lieu de nous envoïer des bergers & des chiens, pour garder vos troupeaux, vous nous envoïez des loups, qui les devorent. *Dion livre 55* Le Prince n'est point touché des miséres & des opressions de son Peuple, s'il ne les voit; car il y a toûjours des flateurs qui lui font croire, qu'on lui éxagére les maux, dont il n'entend que le recit. Et par conséquent il

NOTES HISTORIQUES.

t C'est aujourd'huy le Negrepont.

u Ou Livia, qui fut mariée à Marcus Vinicius, celui à qui Paterculé adresse son Histoire.

retour, voulant voir les cérémonies religieuſes, qui ſe font en l'Iſle de Samothrace, il fut repouſſé par les vents du Nort, qui l'obligérent de naviger vers Troie, ville célébre par ſes révolutions, & par l'honneur qu'elle a d'être nôtre païs originaire ; & puis regagnant la côte d'Aſie, il vint à Colofone, pour conſulter l'Oracle d'Apollon le Clarien. Il n'y a point là de Prêtreſſe comme à Delfe, mais bien un Prêtre, qui eſt choiſi dans certaines familles, & qui le plus ſouvent eſt de Milet. Après qu'il a pris le nom & le nombre des conſultans, il deſcend dans ſa grote, & boit de l'eau d'une fontaine myſtérieuſe ; & bien que très-ſouvent il n'entende rien à la poëſie, ni à toute autre ſcience, il rend ſes réponſes en vers ſelon ce que chacun a dans la penſée. Il ſe diſoit par tout, qu'il avoit prédit à Germanicus ſa mort prochaine, mais par énigmes 2, comme font toûjours les Oracles.

LVI.

REFLEXIONS POLITIQUES.

il y faut le reméde que demandoient les ſœurs du Lazare, *Domine, veni & vide* : il faut qu'il vienne & qu'il voïe ; autrement le reméde ne ſera jamais égal au mal.

2 Les Princes ne veulent entendre parler de la mort, que par énigmes. Louïs XI. étoit bien digne de compaſſion, lui, qui ne pouvoit ſouffrir, qu'on lui prononçât ce cruel mot de, *mort*, & qui ordonnoit à tous ſes ſerviteurs, que lorſque la ſienne apro-

LVI. Mais Cnée Pison, pour avancer son entreprise, entra turbulemment dans Athénes, & y fit une harangue, qui ne surprit pas moins que sa venuë. Il blâma obliquement Germanicus d'avoir blessé la majesté de l'Empire, en traitant avec trop de douceur & de civilité 1, non pas les Athéniens, qui, *à son dire*, ne subsistoient plus, mais une racaille de diverses nations. Il leur reprocha de s'être liguez avec Mitridate contre Silla & puis avec Antoine contre Auguste ; & d'autres choses fort anciennes, comme d'avoir été malheureux dans leurs guerres contre les Rois de Macédoine, & d'avoir payé d'ingratitude les services de leurs meilleurs citoyens 2. Car il

Ou, comme la malheureuse guerre contre les Macedoniens, & les injustices, faites à leurs citoyens.

REFLEXIONS POLITIQUES.

aprocheroit, on ne l'en avertit point autrement, qu'en lui disant, *Parlez peu. Commines chap. 12 du livre 6. de ses Mémoires.*

1 Il est bon d'être humain & populaire, mais il ne faut pas que ce soit au préjudice de la majesté du Prince. Les Ministres, qui les représentent, ne doivent rien éviter davantage que de déroger aux droits de leur caractére, pour lequel on ne peut avoir trop de révérence.

2 Quand les hommes parlent avec passion, ils sont fort sujets à se contredire. Pison reprochoit aux Athéniens d'être l'égoût & l'immondice de divers Peuples de la Gréce, & pourtant il leur imputoit toutes les fautes de cette ancienne République, dont ils ne pouvoient

il étoit d'ailleurs fort animé contre eux, de ce qu'ils n'avoient pas accordé à ses priéres la grace d'un certain Téofile 3 condamné comme faussaire par l'Aréopage. Au sortir de là voguant à toutes rames par les Cyclades, & par les routes les plus courtes de la mer, il atteint Germanicus en l'Isle de Rhodes. Ce Prince, quoique bien informé du discours fait aux Athéniens, fut encore si humain, qu'il envoya des galéres à son secours, dans une tourmente, qui le poussoit contre des rochers, où son naufrage auroit pû s'imputer au hazard 4. Mais Pi-

Ou, Quoique Germanicus fut bien informé des invectives, que Pison avoit faites contre lui, il eut encore l'humanité de lui envoyer ses galeres, pour le garantir d'une tempête, qui pouvoit faire imputer sa mort à son malheur.

REFLEXIONS POLITIQUES.

voient pas être responsables, sans être les véritables Athéniens.

3 C'est l'ordinaire des Grands de venger leurs querelles particulieres, sous le nom de celles de l'Etat. *Velut pro Rep. conquerentes suum dolorem proferebant*. Tac. Hist. 3. Il y a bien des Ministres, dit Antoine Perez, qui revétent leur Prince de leurs passions & de leurs offenses particuliéres. *Dans les aforismes de ses Relations*. Qui convertissent sous de beaux prétextes les intérêts publics aux leurs propres, & au lieu de conduire les particuliers par les publics, font tout le contraire, avec autant d'injustice, que de hardiesse. *Section 3 du chap. 8. de la premiere partie du Testament Politique.*

4 Car, dit Tacite; *Ann* 14 rien n'est si sujet aux accidens, que la mer, & d'ailleurs, personne n'est assez

Pison, insensible à cette faveur 5, reste à-peine un jour avec Germanicus, & se rembarque, pour arriver le premier en Syrie. Dès qu'il y fut, il gagna les moindres soldats par des largesses; il chassa les Vieux Centurions & les Tribuns sévéres, & mit en leur place ses propres domestiques, ou des séditieux;

ce

REFLEXIONS POLITIQUES.

assez injuste, pour rendre autrui responsable des maux que font la mer & les vents.

5 Les esprits violens sont peu capables de reconnoissance, parce qu'ils attribüent la complaisance, que l'on a pour eux, à la crainte qu'ils croient qu'on a de les ofenser. Pison ne doutoit point, que Germanicus ne le craignît, attendu que ce Prince n'ignoroit pas, pourquoi Tibére avoit ôté le Gouvernement de la Syrie à Silanus, & l'avoit donné à Pison. Ainsi, Germanicus, bien loin de gagner l'amitié de Pison, qui savoit qu'il étoit suspect à l'Empereur, le rendoit encore plus superbe & moins traitable, par le soin qu'il prenoit de le ménager. Et d'ailleurs Pison, jugeant du naturel de Germanicus par le sien, qui étoit vindicatif, ne pouvoit se l'imaginer assez clément, pour lui pardonner de bonne foi l'offense, qu'il venoit de lui faire dans Athénes. Et voilà ce qui fait, que les Grands sont irréconciliables, y ayant toûjours une des parties, qui ne peut, ni ne veut se fier à l'autre. Selon M. de la Rochefoucault, l'une des principales causes de la résolution, que feu Monsieur le Prince prit de se retirer en Espagne, fut l'opinion, qu'il avoit, qu'après tout ce qui s'étoit passé, il ne pouvoit plus trouver de sûreté auprès de la Reine-Régente.

ce qui répandit l'oisiveté dans le Camp, la licence dans les villes, & le brigandage à la campagne, & le fit appeler le pere des légions. Plancine même s'émancipoit au delà de tout ce qui convenoit à son sexe; elle assistoit aux éxercices de la Cavalerie, & aux courses des cohortes, & parloit insolemment d'Agrippine & de Germanicus: quelques-uns des meilleurs soldats obéïssant d'autant plus volontiers aux ordres violens de Pison, qu'il couroit un bruit secret, que tout cela se faisoit de concert avec l'Empereur.

LVII. Germanicus savoit tout ce qui se passoit, mais son plus grand souci étoit d'aller en Arménie. De tout tems cette nation a été remuante, non seulement par son inclination, mais encore par la situation du païs, qui étant enfermé entre deux grands Empires, le nôtre & celui des Partes *x*, fait, qu'elle est souvent en querelle soit avec les Romains, qu'elle hait; ou avec les Partes, qu'elle envie. Depuis l'absence de Vononés ils n'avoient point de Roi; mais comme le Peuple & les Grands avoient du penchant pour Zénon, fils de Polemon, Roi de Pont, à cause que dès sa pre-

NOTES HISTORIQUES.

x On peut dire de l'Arménie ce que le fameux Marquis Spinola disoit de la ville de Rhimbergue, que c'étoit la putain de la guerre, parce qu'elle tomboit alternativement des mains des uns entre les mains des autres.

Premiére enfance il s'étoit adonné à la chasse, aux festins, & à tout ce que les Barbares estiment davantage; Germanicus, du consentement de la Noblesse, lui mit publiquement le bandeau Royal dans Artaxate, & puis toute l'assemblée lui rendant hommage le salua du nom d'Artaxias; pour faire honneur à leur Capitale. La Capadoce *depuis peu* réduite en forme de Province, reçut en ce tems là, pour Gouverneur. Q. Veranius, qui, pour lui faire espérer une domination plus douce, que celle de ses Rois, la déchargea d'une partie des tributs qu'ils levoient 1. Q. Ser-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il n'y a pas de meilleur moïen de faire aimer sa domination à de nouveaux Sujets, que de les décharger d'une partie des impôts, qu'ils païoient au Prince précédent. Le Peuple s'acoûtume facilement à la servitude mais jamais à l'avarice des Gouverneurs & des Magistrats, car il ne connoît point de plus grand mal que la pauvreté. Après que Charles VIII. Roi de France eut pris Naples, & s'y fut fait couronner, *il fit de grandes graces aux Sujets; & leur rabatit de leurs charges*, dit Commines chap. 14. du livre 7. Clement VIII. fit la même chose, après qu'il eut réüni le Duché de Ferrare à l'Etat Ecclesiastique. De sorte que la Maison d'Este, qui avoit dominé longtems à Ferraire, & y étoit même fort aimée, fut très-peu regretée du Peuple. Le Cardinal d'Ossat ajoûte; qu'il fit Cardinal le Seigneur Bevilaqua, pour honorer & exciter à bien espérer la ville de Ferrare, nouvellement retour-

Serveüs fut installé dans la Comagéne, y, qui commença alors d'être gouvernée par un Préteur.

LVIII. Mais quoique Germanicus eût pacifié heureusement tous les troubles de nos Alliez, il n'en fut pas plus joyeux, à cause de la désobéïssance de Pison 1, qui ayant ordre de mener en personne, ou d'envoyer par son fils une partie des légions en Arménie, n'avoit fait ni l'un, ni l'autre. Enfin, ils se rendirent tous deux à Cirre, où la dixiéme légion hivernoit, Pison, avec un visage préparé contre la peur; Germanicus, avec la contenance d'un homme, qui cachoit son ressentiment; outre qu'en effet il pardonnoit volontiers. Mais ces amis dangereux, qui savent enflammer les querelles, gâtoient tout par des raports 2, ou faux, ou éxagérez, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

retournée au Saint Siége, ce Cardinal étant d'une des plus nobles Maisons de cette cité *Lettre* 167.

1 Souvent les Princes sont plus inquiétez & troublez par un seul ennemi domestique, que par une guerre étrangere. La conduite irréguliére de feu Monsieur le Duc d'Orleans faisoit plus de peine au feu Roi que toute la Maison d'Autriche, & tous les autres ennemis de la France.

2. Les hommes, mais particuliérement les Grands, croyent facilement tous ce qui leur est dit par les personnes qu'ils aiment, contre les gens qu'ils haïssent

NOTES HISTORIQUES.

y Qui auparavant avoit aussi un Roi.

& par des plaintes continuelles contre Pison, sa femme & ses enfans. Germanicus donc ayant apellé quelques amis à cette entrevüë; commença à parler dans les termes, dont la dissimulation fait assaisonner la colére; Pison répondit par des excuses orgueilleuses & pétulantes; & s'étant séparez ennemis 3 déclarez z, Pison alla, de-

Ou, mais Pison ayant répondu par des excuses orgueilleuses & morgantes, ils se séparerent ennemis déclarez, &, depuis Pison, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

sent. Et de là vient, que les querelles entre les Grands, sont presque toûjours immortelles; ceux, qui ont pouvoir sur leur esprit, ayant intérêt d'empêcher, qu'ils ne se reconcilient. C'est ainsi qu'en usoient Maugiron, Quelus, Saint-Luc, Saint-Mesgrin, Grammont, Mauleon & Livarrot, auprès d'Henri III. à qui ils donnoient toutes les impressions qu'ils vouloïent contre le Duc d'Alençon, son frere. *Livre 2. des Mémoires de la Reine Marguerite*, qui les apelle fort à propos *le Conseil de Jéroboam.*

3 Parmi les Grands, les éclaircissemens aigrissent plûtôt les esprits, qu'ils ne les adoucissent; parce qu'il est très-difficile de parler avec tant de retenuë, qu'il n'échape aucune parole de ressentiment. Il est quasi impossible, dit Commines, que deux grands Seigneurs se puissent acorder, pour les raports & les soupçons qu'ils ont à chaque heure; & deux Princes, qui se voudroient bien entr'aimer, ne se devroient jamais voir, mais envoyer gens sâges l'un vers

NOTES HISTORIQUES.

z Je lis, *apertis odiis*, car il y a aparence, que Pison ayant répondu avec si peu de respect à Germanicus, dont il avoit assurément reconnu la colére & la dissimulation, Germanicus n'eut pas lieu de dissimuler davantage envers un homme, qui ne dissimuloit pas.

depuis, très-rarement au tribunal de Germanicus, & toûjours avec une mine refrognée, & sans être jamais du même avis. 4. Et dans un festin chez le Roi des Nabatéens, voyant presenter des couronnes d'or de grand poids à Germanicus & à Agrippine, & d'autres fort legéres aux autres conviez, il jetta la sienne *par dépit*, disant tout haut, que ce repas ne se donnoit pas au fils du Roi des Partes, mais au fils du Prince de Rome *a*; à quoi

REFLEXIONS POLITIQUES.

vers l'autre, lesquels amenderoient les fautes. *Chap. 14. du livre 1. & 8. du livre 2. de ses Memoires.*

4 C'est une chose étrange, qu'il faille, que les Princes portent la peine de la mésintelligence, qui est entre leurs Ministres, & que les afaires publiques soient la victime des inimitiez particuliéres. Quoi, dans un Conseil d'Etat, on voit des personnes, qui opinent, non pas pour conseiller le Prince, mais pour contredire leur émule; non pas pour suivre un bon avis, mais pour en faire passer un mauvais, s'ils peuvent? Les Princes devroient bien remédier à ce désorde.

NOTES HISTORIQUES.

a Tacite a dit dans un des articles précédens, que Pison cédoit à peine à Tibére, & qu'il regardoit ses enfans comme ses inférieurs. Ainsi, rien ne le pouvoit offenser davantage, que de mettre une si grande distinction entre Germanicus & lui. Et quand il disoit, que Germanicus étoit le fils du Prince des Romains, & non pas du Roi des Partes, c'étoit, pour donner à entendre, que Tibére n'étoit qu'un Prince de République, & non point un Souverain comme le Roi des Partes; & que par conséquent Germanicus sortoit des bornes de l'égalité Aristocratique, en acceptant une couronne de plus grand prix que celle des autres conviez.

quoi il ajoûta une invective contre le luxe 5 : Germanicus écoutant tout cela patiemment, bien qu'il se sentit fort offensé.

LIX. Dans ce tems-là arrivérent des Ambassadeurs des Partes, qui dirent, qu'Artabanus, leur Roi, desiroit fort de renouveller l'amitié & l'alliance avec les Romains, & que pour marque de respect envers Germanicus, il viendroit jusqu'au bord de l'Eufrate, mais qu'en attendant il le prioit de ne pas tenir davantage Vononés en Syrie, de peur que la commodité du voisinage ne lui donnât moyen de cabaler avec les Grands de son Royaume, pour y allumer une guerre civile. Germanicus répondit sur la confédération des Romains & des Partes, selon la dignité des deux Empires, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

5 Si l'on eût presenté à Pison une couronne semblable à celle de Germanicus, il est à croire, qu'il ne l'auroit pas jettée, & qu'il n'auroit pas invectivé contre le luxe. Mais parce qu'on ne l'égaloit pas à Germanicus, il s'avisa de prendre le masque de la modestie, pour donner une belle couleur à son ressentiment. Voilà comme sont faits la plupart de nos censeurs & de nos reformateurs ; ils déclament contre les Grands, parce qu'ils ne peuvent pas arriver à l'égalité ; ils méprisent les honneurs, qu'on leur rend, parce qu'ils en veulent de plus grands, qui ne leur sont pas dûs. De sorte qu'on peut dire d'eux ce qu'Alexandre disoit d'Antipater, le Ministre de son pere, que s'ils sont modestes en habits, ils sont tout couverts de pourpre au dedans.

& remercia Artabanus de l'honneur qu'il lui faisoit, en des termes dignes de son rang & de sa modestie 1. Quant à Vononés, il le relegua à Pompeiopolis, ville maritime de la Cilicie, non pas tout-à-fait pour complaire à Artabanus, mais aussi pour braver Pison, à qui Vononés étoit très-agréable 2 à cause des de-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 L'audience des Ambassadeurs est une des plus difficiles fonctions, que le Prince ait à faire; car ce n'est pas assez, qu'il écoute avec modestie & attention, mais il faut aussi, qu'il réponde avec prudence & fermeté; qu'il se souvienne également, & de ce qu'il est lui-même, & de ce qu'est le Prince, qui traite avec lui; & qu'il ménage si bien l'Ambassadeur, que d'un témoin & d'un espion public il en fasse un ami & un véritable médiateur. Commines dit, que Louïs XI. dépêchoit les Ambassadeurs avec si bonnes paroles & si beaux presens, qu'ils s'en alloient toûjours contens de lui, & dissimuloient à leurs Maîtres ce qu'ils savoient, à cause du grand profit qu'ils en retiroient. *Chap. 14. du livre 5. de ses Mémoires.* J'ai lû dans une Histoire de Venise, que la premiére cause, qui porta le Sénat de cette République à reconnoître tout d'abord pour Roi de France Henri IV. fut la Relation, que donna par écrit le Sénateur Jean Mocenigue, qui résidoit en qualité d'Ambassadeur auprès d'Henri III. lorsqu'il fut tué. Commines dit encore, que, pour donner audience aux Ambassadeurs, le Prince doit être bien vétu, & bien informé de ce qu'il doit dire. *Chap. 8. du livre 5.*

2 Il y a bien des fautes & des malversations, qui demeureroient impunies, si les Officiers, qui les com-

devoirs qu'il avoit rendus, & des presens qu'il avoit faits à Plancine.

AN DE ROME 772.

LX. Sous le Consulat de Marcus Silanus & de L. Norbanus, Germanicus va en Egypte, sous couleur de régler les affaires de la Province, mais en effet pour voir les antiquitez du païs. 1. Il fit ouvrir les greniers publics, afin

REFLEXIONS POLITIQUES.

mettent, n'étoient pas odieux à ceux, qui les punissent. Si Germanicus n'eût pas haï Pison & sa femme, il n'auroit peut-être jamais éloigné de la Syrie Vononés; qui, selon toutes les apparences, songeoit à corrompre la fidélité de Pison par les presens qu'il faisoit à Plancine, pour se mettre en liberté. Témoin la tentative qu'il en fit en Cilicie, à la faveur d'une partie de chasse, ainsi que le raconte Tacite dans le chapitre 69. de ce livre. Ce qui montre qu'Artabanus avoit bien raison de demander l'éloignement de Vononés.

1 Les Princes, qui ont de grands Etats, ne doivent pas voyager ailleurs, parce qu'ils ont chez eux plus de besogne qu'ils n'en peuvent jamais faire; &, selon moi, l'usage des Ambassades n'a été introduit, que pour leur épargner cette peine, ou plûtôt, pour leur aprendre l'obligation qu'ils ont de pourvoir aux besoins de leurs peuples, dont le repos dépend absolument de leur présence. Le Prince, qui voyage en païs étranger, perd bientôt la bienveillance de ses Sujets; car outre qu'il manque aux fonctions du Gouvernement, ils ont regret

regret à la grande dépense, qu'il est obligé de faire, pour paroître libéral & magnifique aux Etrangers. Point-d'honneur, que lui atire plus de malédictions de son Peuple qu'il ne recueille d'aplaudissemens de ceux qu'il enrichit. Un habile Ambassadeur de Savoie m'a dit plus d'une fois, que le Duc Charles-Emanuël avoit fait une si énorme dépense au voyage qu'il fit en France sur la fin du siécle passé, qu'il en fût incommodé plus de quinze ans; & que s'il eût eu en 1612 l'argent qu'il y avoit laissé, il auroit eu trois fois plus qu'il ne lui faloit, pour se faire élire Empereur à la barbe de toute la maison d'Autriche. Ce sont ses propres termes. Commines blâme tout-à-fait le voyage que le Roi de Portugal Alfonse V. fit en France, pour obtenir du secours contre Isabelle, Reine de Castille, & Ferdinand d'Aragon, son mari, qui avoient usurpé cette Couronne à sa niéce. Car durant le long sejour qu'il fit en France, qui fut de plus d'un an, ses affaires changérent en Castille, où les Seigneurs du Royaume, qui tenoient presque tous son parti, avant son absence, firent leur accord avec Ferdinand & Isabelle, lassez d'attendre le secours de France & son retour. Mais ce qu'il ajoûte, montre à quoi s'exposent les Princes, qui vont dans les Etats d'un autre. *La fin du Roi de Portugal*, dit-il, *fut qu'il entra en soupçon, que le Roi* (Louïs XI.) *le vouloit faire prendre, pour le livrer à son ennemi le Roi de Castille. C'est pourquoi, il se déguisa lui troisiéme, résolu de s'en aller à Rome, & de se retirer dans une Religion auprès. Car il avoit honte de retourner en Castille, ni en Portugal, sans avoir rien fait en France; où il étoit venu contre l'opinion de plusieurs de son Conseil. En cet habit déguisé il fut pris par un appellé Robinet le Beuf.* Et demi-page après: *Ce Roi tâchoit de faire le mariage de sa*

 niéce

afin que le blé fut à meilleur marché : & pour se concilier davantage la bienveillance du Peuple, il marchoit sans gardes 2, vétu & chauf-

REFLEXIONS POLITIQUES.

niéce avec nôtre Daufin, aujourd'hui Charles VIII. à quoi il ne pût réüssir. De sorte que *sa venuë en France lui fut à très grand préjudice & déplaisir, & fut cause qu'il mourut tôt après son retour en Portugal.* Chapitre 7. du livre 5. de ses Mémoires. Paul Piasecki parlant de la mort du Prince Cardinal Jean Albert, frere de Uladislas IV. Roi de Pologne, lequel voyageoit en Italie, dit, que les plus sages Seigneurs du Royaume condamnoient cette passion de voyager, comme une chose messeante & toûjours fatale aux grands Princes, & particuliérement aux enfans des Rois. *Proceres prudentiores talem peregrinationem Principibus majoris nominis, præcipuè Regum filiis, indignam improbabant.* Et à la Marge : *Peregrinatio filiis Regum indecora & periculosa. In Chronico ad annum 1634.* Ajoûtez à cela, que le plus souvent les Princes retournent mécontens de ceux, dont ils dont ils ont visité les Etats, qu'on leur conteste presque toûjours une partie des honneurs, qu'ils prétendent. Et c'est pour cette raison, que la plupart ont recours à l'expédient de passer, ou de séjourner *incognitò*.

2 Les personnes constituées dans les hautes dignitez ne doivent jamais paroître en public sans les marques extérieures de leur puissance ; car bien que l'autorité ne soit pas dans les ornemens, ce sont néanmoins les ornemens ; qui attirent la vénération des Peuples aux Magistrats. Et c'est en partie pour cette raison qu'à Rome l'on appelloit *purpuram adorare*, les devoirs qu'on alloit rendre aux Empereurs. Et,

REFLEXIONS POLITIQUES.

Et Mamertin dit, que les Gardes, qui environnent les bons Princes, ne sont point pour la défense de leur corps, mais seulement pour donner quelque lustre à la Majesté. *Non custodiæ corporis sunt, sed quidam imperatoriæ majestatis solemnis ornatus. Paneg. Juliani.* Il est donc de la bienséance, que les Princes & les grands Magistrats soûtiennent la majesté publique par un éclat extérieur, qui fasse entrer l'admiration & le respect par les yeux. Commines parlant de l'entrevuë de nôtre Roi Louïs XI & d'Henri IV. Roi de Castille, dit que les Castillans se mocquoient de Louïs, à-cause qu'il étoit mal-vétu, & qu'il portoit un vilain chapeau, avec une image de plomb dessus; disant, que c'étoit par avarice. Et quelques lignes après, il dit, que les Bourguignons méprisoient la petite compagnie de l'Empereur Fédéric III. & les pauvres habillemens des Allemans. *Chap 8. du livre 2. de ses Mémoires.* Témoignage, que les Princes, & par conséquent aussi les Magistrats, ont besoin de marcher avec un équipage convenable à leur grandeur, pour être respectez. Le Pagliari dit, que ce qui obligea le Pape Gregoire XIV. à donner le bonnet rouge aux Cardinaux Moines, fut, que durant son Cardinalat il avoit remarqué souvent le peu de respect qu'on portoit, & même les indignitez qu'on faisoit quelquefois à ces vénérables Prélats, dans la foule des grandes cérémonies, parce que n'ayant que des bonnets noirs, ils n'étoient pas assez distinguez. *Observation* 213 Et c'est pour la même raison, que le feu Roi donna la croix pectorale aux Evêques de France, que l'on dit avoir cette obligation à la rusticité des Suisses.

chaussé à la Grecque *b*, à l'exemple du grand Scipion, qui avoit fait la même chose en Sicile, quoique la guerre de Carthage fût encore en sa vigueur. Tibére le reprit doucement de s'être habillé à la mode des Etrangers; mais avec beaucoup d'aigreur, d'avoir osé, contre les deffenses d'Auguste, entrer en Egypte sans la permission du Prince 3. Car, entre divers secrets d'Etat, Auguste avoit interdit l'entrée de l'Egypte aux Sénateurs & aux Chevaliers Romains illustres, de peur que si quelqu'un venoit à soulever cette Province, qui est comme la clef de la mer & de la terre *c*, & d'ail-

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Les intentions de Germanicus étoient bonnes, mais son imprudence donnoit lieu de croire, qu'elles étoient mauvaises. Son entrée en Egypte sans la permission de Tibére aprenoit aux Grands de Rome à mépriser les défenses d'Auguste. L'ouverture des greniers publics, la distribution du blé, l'habillement à la Grecque, l'affectation de marcher sans faisceux, tout cela pouvoit paroître criminel à Tibére, avec assez de fondement, n'y

NOTES HISTORIQUES.

b C'est-à-dire, avec des souliers à peu près faits comme des sandales, qui laissoient voir le dessus du pied découvert (chaussure, que les Espagnols appellent *alcorque*) au lieu que les Romains portoient des botines, qui leur alloient jusqu'à mi-jambes.

c L'Egypte est environnée au Midi de montagnes escarpées, qui lui servent de murailles & de boulevard; au Ponant & au Levant de montagnes & de deserts; & au Septentrion, d'une mer sans rade & sans ports. Ce qui la rend inaccessible de tous côtez, & par conséquent facile à défendre. Auguste, qui

d'ailleurs facile à deffendre avec peu de monde contre les plus puissantes armées, il n'affamât l'Italie. 4.

LXI. Germanicus, qui ne se doutoit pas que ce voyage fut suspect, navigeoit sur le Nil, après s'être embarqué à Canope, ville que les Lacedémoniens ont bâtie en mémoire d'un

REFLEXIONS POLITIQUES.

n'y ayant point de plus dangereuses vertus, que celles qui peuvent faire naître à un Peuple inconstant & remuant l'envie de recevoir pour Maître celui qui les a.

4 C'est une connoissance très nécessaire au Prince, que celle de la situation & des commoditez de ses Provinces, & des mœurs de ceux, qui les habitent; car, sans cela, il lui arrivera souvent de se tromper dans le choix des Gouverneurs, & d'envoyer dans une Province un Sujet qui n'y excitera que des troubles; au lieu que si on l'eût envoyé dans une autre, il l'auroit gouvernée avec aplaudissement. Par exemple, si le Roi d'Espagne envoyoit en Catalogne, & en Sicile, qui sont deux Nations féroces, & dont l'obéïssance est comme arbitraire, des Vicerois, qui voulussent se mettre sur le pied des Vicerois de Naples & des Gouverneurs de Milan, il perdroit incontinent ces Provinces, où il n'y a que des os à ronger pour les Ministres Espagnols.

NOTES HISTORIQUES.

qui savoit toutes les commoditez de cette Province, qui servoit de grenier à Rome, & à toute l'Italie, en vouloit dérober la connoissance à tous les Grands, de peur que quelqu'un d'entr'eux ne prît la résolution de s'en rendre maître. Et c'est ce que fit Vespasien dès qu'il se fut révolté contre Vitellius. *Sciens Ægyptum*, dit Josephe, *plurimam esse partem imperii, eaque si potitus foret, Vitellium dejiciendum sperabat... Cogitabat etiam propugnanda sibi fore illam regionem adversus incerta fortunæ, nam & terra difficilis accessu, & mari que importuosa est, Belli Judaici lib. 5.*

d'un Pilote de ce nom, qui mourut en cet endroit, lorsque Menelaüs retournant en Grece fut jetté par la tempête sur les côtes de la Libie. L'embouchure du Nil, qui est tout proche de Canope, est consacrée à Hercule, que les gens du païs disent être né chez eux; ajoûtant que de tous les Hercules le leur est le plus ancien, & que ce nom n'a été donné aux autres, que pour avoir suivi ses traces. Il alla de là visiter les beaux restes de l'ancienne Thebes, où se voyoient encore gravez sur de grands obélisques des caractéres Egyptiens, qui marquoient sa premiére opulence. Un vieux Prêtre, qui eut ordre de les expliquer, raportoit, qu'autrefois elle avoit parmi ses habitans 700000. hommes d'âge à porter les armes, & qu'avec une pareille armée le Roi Rhamsés se rendit maître de la Libye, de l'Ethiopie, des Médes & des Perses, des Bactriens & des Scythes, & de tout le païs, que les Syriens, les Arméniens, & ceux de Capadoce, leurs voisins, habitoient, s'étendant d'un côté jusqu'à la Mer de Bithynie, & de l'autre jusqu'à la Mer de Licie. On y lisoit aussi les tributs que payoit chaque Nation, quel poids d'or & d'argent, combien d'armes & de chevaux pour la guerre; combien d'ivoire & de parfums pour les temples; quelle quantité de blé, & de toutes les autres choses nécessaires à la

vie;

vie ; richesses égales à tout ce que les Romains ou les Partes levent aujourd'hui sur les Peuples.

LXII. Au reste, Germanicus avoit l'esprit occupé à plusieurs autres merveilles, dont les principales étoient la statuë de Memnon, qui quoique de pierre, rend un son articulé, lorsqu'elle est frapée des rayons du soleil ; des piramides hautes comme des montagnes, dressées à l'envi par les Rois d'Egypte, parmi des sables mouvans 1 presque impenétrables ; des lacs creusez par l'industrie des hommes, pour recevoir les eaux du Nil, quand il se déborde ; & des abîmes, dont on n'a jamais pû sonder la profondeur. De là il vint à Eléfantine & à Siéne, qui ser-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 C'est l'ordinaire des grands Princes d'élever des édifices somptueux en des lieux deserts, arides, & qui par leur situation semblent être inhabitables, pour faire mieux paroître leur puissance, & montrer, que tout cedé à leur fortune. Philippe II. eut cette vuë, quand il choisit le misérable village de l'Escurial, pour y bâtir le fameux Monastere, qui porte ce nom, & que les Espagnols apellent la huitiéme merveille du Monde, quoiqu'un vieux Alcade de quatre-vingt dix ans eût répondu à l'Officier, qui lui en demandoit son avis de la part du Roi, que le Roi alloit faire un nid de chenilles, qui mangeroient toute cette terre. *Cabrera chap. 11. du livre 6. de son Histoire.*

servoient alors de bornes à l'Empire Romain, qui s'étend maintenant jusqu'à la Mer rouge.

LXIII. Pendant que Germanicus passoit ainsi l'Eté, Drusus n'aquit pas peu d'honneur, en semant la discorde parmi les Allemands 1, à qui il fit entendre, que tandis que Marobo-
duus

Reflexions Politiques.

1. C'est, dit Commines, le vrai signe de la destruction d'un païs, quand ceux, qui se doivent tenir ensemble, se séparent & s'abandonnent. *Chapitre 1. du livre 2. de ses Mémoires* *Dum singuli pugnant, universi vincuntur*, dit Tacite *in Agricola* Le Landt-grave de Hesse, qui commandoit l'armée de la Ligue de Smalkalde contre Charles-quint, avoit bien raison de dire aux villes confederées, par où il passoit: *Mes amis, que chaque renard garde sa queue*; pour leur donner à entendre, que la Ligue ne pouvoit subsister, que par leur commun accord. *Epitome de la Vie de Charles-quint* Il ne se peut pas un meilleur conseil, que le Seigneur de Contay donna au Comte de Charolois, qui trouvoit fort mauvais, que les Seigneurs de la Ligue du Bien public tinssent conseil entr'eux, sans l'y apeller. Soufrez-le patiemment, dit Contay; car si vous les fâchez, ils feront leur accord avec le Roi Louïs plus avantageusement que vous: comme vous êtes le plus fort, il faut aussi, que vous soyez le plus sage; gardez-vous donc bien de les diviser, & mettez toute vôtre industrie à les entretenir en bonne intelligence avec vous. *Chap. 11. du livre I. des Mémoires de Commines.*

duus *d* étoit affoibli par sa dernière défaite, il faloit achever entiérement sa ruine 2. Un jeune

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Cet exemple montre, qu'il n'y a guére de bonne foi parmi les Princes; & que les ligues & les confédérations, qu'ils font ensemble, sont plûtôt des piéges qu'ils se dressent de part & d'autre, que des liens d'amitié. D'ordinaire, le plus foible ne recherche celle du plus fort, que pour se rendre plus considérable à ses voisins, & à ses ennemis: & tel étoit le motif de Maroboduus, qui, par son alliance avec les Romains, espéroit de devenir plus redoutable aux Cherusces, & à Arminius, son concurrent. Le plus fort, au contraire, s'alie avec le foible, sous couleur de le protéger & de le défendre, mais en effet pour lui imposer le joug de la servitude, à

NOTES HISTORIQUES.

d Par quelle adresse & quelle prudence, dit Paterculo, Tibére employant le ministere de son fils Drusus, a t il contraint Maroboduus de sortir des limites du Royaume qu'il avoit envahi, & dans lequel il se tenoit caché, comme font les serpens dans les entrailles de la terre? *Hist. 2. chap. 129.* Loüis XI. tint à peu près la même conduite envers le Duc de Bourgogne, non seulement en lui débauchant tous ses Alliez, Edoüard, Roi d'Angleterre; Galeas, Duc de Milan, qui avoit auparavant laissé l'alliance du Roi, pour celle du Duc de Bourgogne; René, Roi de Sicile, qui le vouloit faire son héritier, & lui mettre la Provence entre les mains; la Duchesse de Savoie, sœur du Roi, laquelle étoit extrême pour ce Duc, dit Comines, de sorte que de la Maison de Savoie le Duc en disposoit comme du sien; mais encore en lui suscitant de nouveaux ennemis, comme les Suisses, qui gagnérent deux batailles contre lui; & les villes de Basle, de Strasbourg, de Nuremberg & de Francfort, qui s'alliérent avec les Suisses. Et sembloit, ajoûte Comines, qu'il y eût très grand pardon à lui mal faire, *Chap. 1. & 2. du livre 5. de ses Mémoires*.

ne Seigneur Goton, nommé Catualde, autrefois chassé de son pays par Maroboduus, résolut alors de s'en venger 3. Il entra donc avec des troupes dans les terres des Marcomans, où ayant débauché les principaux du pays, il força le palais du Prince & le château, qui est auprès. Il y trouva un butin amassé de longues années par les Suéves, avec des Vivandiers & des Marchands de nos Provinces, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

à la premiere occasion qu'il en trouvera. Et c'est ce que fit Tibére à l'égard de Maroboduus : en envoyant Drusus en Allemagne, pour signer une ligue avec lui. Ainsi, il est vrai de dire, que les ligues font plus de bruit, que de service ; qu'elles ont plus d'apparence & d'ostentation, que de réalité & de force ; & qu'enfin elles avancent plûtôt la ruine du plus foible, ou du moins fin, qu'elles ne la retardent, ou ne l'empêchent.

3. Remarquez l'adresse de Tibére. Après s'être servi de Maroboduus, pour contrecarrer Arminius, l'ennemi juré des Romains, il se servit de Catualde, pour ruiner Maroboduus ; & puis de la Faction de Maroboduus, pour chasser Catualde, par où il acheva de Bouleverser l'Allemagne. Le Roi Loüis (XI.) dit Comines, a mieux entendu cet art de séparer les gens, que nul autre Prince, que j'aie jamais connu. Il n'épargnoit l'argent, ni ses biens, ni sa peine, & non-seulement envers les Maîtres, mais encore envers les serviteurs. *Chapitre 1. du livre 2.* Avec six vingt mille écus d'or il sépara le Duc de Bourgogne d'avec les Ducs de Normandie & de Bretagne, & contraignit son frere de renoncer au Duché de Normandie pour une pension de vingt mille écus. *Chap. 5.*

que la liberté du commerce, l'amour du gain & l'oubli de leur patrie, avoient attirez & transplantez en païs ennemis.

LXIV. Maroboduus, abandonné de tous côtez, n'avoit plus d'autre ressource, que la clemence de l'Empereur. Il traversa donc le Danube du côté qu'il arouse la Norique *e*, d'où il écrivit à Tibére, non pas en supliant, ni en fugitif, mais en homme, qui se souvenoit de sa premiere grandeur 1, Que plusieurs Nations lui offroient une retraite, *tenant a honneur d'avoir pour hôte* un Roi, dont la puissance étoit auparavant si redoutable, mais qu'il préféroit à toutes leurs offres l'amitié des Romains. Tibére répondit, qu'il auroit toûjours un asile honorable en Ita-

Ou Il ne restoit plus d'autre ressource à Maroboduus, abandonné, &c.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Quelque malheureux que soit un Prince, il lui sied toujours bien de se souvenir de sa fortune passée, pour ne rien faire, ni rien dire, qui donne lieu de croire, qu'il ait été indigne du rang, qu'il a tenu; ni qu'il soit digne du mal, qu'il endure. Jean-Fédéric, Duc de Saxe, étant tombé entre les mains de Charles-quint, lui dit de donner ordre qu'on le traitât comme un Prince de l'Empire; & bien loin de s'humilier à l'Empereur, qui lui parloit en menaçant, il se couvrit, & répondit; que c'etoit en vain, que S. M. lui vouloit faire peur, & que pour être devenu son prisonnier, il n'avoit pas cessé d'être Prince.

NOTES HISTORIQUES.

e Aujourd'hui la Baviére.

Italie, & la liberté de s'en retourner comme il seroit venu 2, quand il le jugeroit à propos. Il dit ensuite au Sénat, que Philippe n'avoit jamais été si formidable aux Athéniens, ni Pyrrhus & Antiocus aux Romains 3. On voit encore une harangue de lui, où il exalte la grandeur du personnage, l'humeur guerrière des Peuples, qui lui obéïssoient, & les moyens, dont il s'étoit servi, pour ruïner un ennemi si voisin de l'Italie *f*. Marobo-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Il n'y a point de Prince, qui ne soit ravi d'en recevoir un autre dans ses Etats, car, outre l'honneur de l'hospitalité, il en peut tirer de très-grands avantages en tems & lieu. Et par conséquent, il ne faut pas s'étonner, si d'ordinaire la sortie n'est pas libre comme l'entrée. Si feu M. le Duc d'Orleans n'eût trompé le Marquis d'Aytone, Chef du Conseil d'Etat des Païs-bas, il couroit grand risque de rester longtems entre les mains des Espagnols, pour servir de prétexte à la guerre contre la France.

3 Plus le vaincu est illustre, plus le vainqueur est glo-

NOTES HISTORIQUES.

f Patercule dit, que Maroboduus avoit porté son pouvoir à un si haut degré, qu'il étoit devenu redoutable à l'Empire Romain; que tous les mécontens, qui se retiroient de l'obéïssance des Romains, cherchoient leur asile chez ce Prince, qui entretenoit une armée de soixante dix mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux; qu'il avoit assujetti tous ses voisins, ou par des traitez, qui les obligeoient à se déclarer pour lui; qu'il étoit particuliérement formidable par la situation de ses Etats, qui avoient la Germanie à la tête & à la gauche; la Pannonie à la droite; & la Norique au dos;

boduus fut mis dans Ravennes, comme pour menacer les Suéves de son retour 4, s'il leur arrivoit de perdre le respect aux Romains. Mais il resta dix huit ans en Italie, où il perdit beaucoup de sa réputation, pour avoir aimé

REFLEXIONS POLITIQUES.

glorieux. Si je n'eusse pas fait de résistance, disoit Caractacus à l'Empereur Claudius, l'on n'auroit jamais parlé de ma défaite, ni de ta victoire. *Ann. 12.*

4 Il n'y a rien, que des rebelles craignent davantage, que de retomber sous la puissance d'un Prince, dont ils ont secoué le joug. Les Liégeois, qui s'étoient révoltez contre Charles, Duc de Bourgogne, à l'instigation de Loüis XI. voyant leur Ville assiégée par ces deux Princes en persônne, délibérerent, dit Comines, de mettre toutes choses en avanture, car aussi bien ils savoient qu'ils étoient perdus, & que s'il faloit qu'ils mourussent pour exécuter une telle entreprise, (c'étoit de faire une sortie avec les meilleurs hommes de la ville, & d'aller tuer le Roi & le Duc dans leurs maisons) ils auroient au pis aller une bien glorieuse fin: & il s'en falut bien peu qu'ils n'en vinssent à leur intention. *Chapitre 12 du livre 2. de ses Mémoires.* Ainsi, rien n'est plus avantageux à un Prince, qui a des voisins dangereux & remuans, qui se sont révoltez, que de donner retraite à leur Prince, pour les tenir en bride par l'apréhension de son rétablissement.

NOTES HISTORIQUES.

de sorte qu'on le craignoit de tous côtez, comme un Prince, qui alloit venir fondre sur tous. Ajoûtez à cela, que ses frontiéres n'étoient éloignées des Alpes, qui servent de bornes à l'Italie, que de deux cens mille pas, ou guére plus. *Chap. 108. & 109.* Le dernier Duc de Lorraine semble avoir suivi les traces de ce Maroboduus, comme le remarqueront facilement ceux, qui voudront comparer l'un avec l'autre.

aimé trop la vie 5. Catualde eût le même sort ; car étant chassé depuis par les Hermondures, qui avoient pour Chef un Vibilius, il se réfugia chez les Romains, qui l'envoyérent à Frejus, Colonie de la Gaule Narbonoise. Les Barbares, qui avoient accompagné l'un & l'autre, furent transférez au delà du Danube, de peur qu'étant répandus en des provinces paisibles, ils n'y excitassent du

REFLEXIONS POLITIQUES.

Un Prince, qui survit longtems à la perte de ses Etats, donne lieu de croire, qu'il en est peu touché ; & que, par conséquent, il n'avoit pas les conditions requises, pour être digne de les posseder, ni le courage, qu'il faloit pour en conserver la possession. Don Pio Mutio se fait l'Avocat de Maroboduus contre Tacite, qui attribuë à bassesse le soin que prit ce Roi de prolonger sa vie. *Laissons, dit-il, aux Stoïciens cette demangeaison de mourir, & cherchons les moyens de conserver cette vie, que Dieu nous a donnée pour secourir nos parens & nos amis, & pour servir nôtre patrie.* Et quelques lignes après il conclut en ces termes : *Il me semble donc que c'est à tort que l'Auteur blâme Maroboduus, puisqu'à mon avis il n'y a pas moins de gloire à ménager cette vie pour servir Dieu, la patrie, & les amis, & à se réserver pour une meilleure fortune, qu'à aller se faire tuer dans les batailles, pour acquerir une gloire, qui, comme la fumée, est emportée par un souffle de vent.* Mais cette Considération, qui est la 145. de sa seconde partie, est meilleure pour les Moines & pour les Bourgeois, que pour les Princes & pour la Noblesse, dont le plus naturel emploi est la guerre.

du trouble. On leur donna un Roi de la nation des Quades, nommé Vannius, avec le païs, qui est entre les riviéres de Marc & de Cuse.

LXV. Le Sénat ayant reçû en même tems la nouvelle de l'éleċtion du Roi Artaxias en Arménie, décerna le petit triomphe à Germanicus & à Drusus. On dressa aussi des arcs aux deux côtez du temple de Mars le Vangeur avec leurs images. Tibére, plus content d'avoir affermi la paix par sa prudençe 1, que

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un Prince, qui entend la négociation, comme faisoit Tibére, doit toûjours préferer la voie des traitez à celle des armes. Il y a assûrément plus d'honneur à vaincre ses ennemis par l'adresse, que par la force. Un Gentilhomme Gascon, qui étoit au service d'Edoüard, Roi d'Angleterre, dit au sujet de la Paix de Pequigny, que son Maître avoit gagné neuf batailles, où il avoit été en personne, « mais que « celle, que nous lui faisions perdre par cette Paix, qui « chassoit les Anglois du Royaume de France lui apor- « toit plus de honte & de dommage, que les neuf au- « tres, qu'il avoit gagnées, ne lui avoient fait « d'honneur & de profit. » *Comines chap.* 10. *du livre* 4. *de ses Mémoires.* La Reine Marguerite parlant de la paix, que le Duc d'Alençon fit à Nerac avec le Roi de Navarre & les Huguenots de son parti : « Mon frere, dit-elle, ayant fait la paix au contentement du « Roi & de tous les Catholiques, & non moins à la sa- « tisfaction des Hugenots, s'en retourna en France, « « avec

que s'il eût terminé la guerre par des combats, se servit des mêmes artifices contre Rhescuporis, Roi de Thrace. Après la mort de Rhemetalcés, Auguste avoit partagé ce Royaume entre Rescuporis & Cotis, l'oncle & le neveu. Les plaines, les villes, & les lieux voisins de la Grece échurent à Cotis ; les montagnes, & tout ce qui confinoit au pays ennemi, à Rhescuporis. Celui-ci avoit l'esprit cruel & ambitieux ; l'autre l'avoit doux & complaisant. Ils vécurent d'abord en bons amis, selon les apparences ; mais Rhescuporis, qui ne pouvoit souffrir de compagnon, sortit de ses limites, & commença d'usurper les terres de Cotis, quoi qu'avec discretion, de peur d'offenser Auguste, qui étoit l'auteur de ce partage. Mais après qu'il eût apris sa mort, il envoya ravager par des troupes de voleurs les villes de Cotis, pour trouver un sujet de lui faire la guerre.

LXVI. Tibére, qui ne craignoit rien davantage, que de nouveaux troubles, dépêcha aux deux Rois un Centurion, qui leur deffendit de sa part de terminer leur querelle par les

REFLEXIONS POLITIQUES.

„ avec autant d'honneur & de gloire d'avoir pacifié „ un si grand trouble, que de toutes les victoires, qu'il „ avoit eûes par les armes. *Livre 3. de ses Mémoires.*

les armes 1. Coris licentia aussi tôt toute sa milice; Rhescuporis, par un faux semblant d'obéïssance demande une entrevûë, pour conclurre un accommodement; la facilité de l'un, & la ruse de l'autre, les firent bien tôt convenir du tems, du lieu, & des conditions. Rhescuporis, sous couleur de jurer la paix avec plus de cérémonie, donne un festin, qu'il fait durer jusqu'à la nuit bien avancée, & tandis que Cotis parmi le vin & la bonne chére ne se défie de rien, il se saisit de lui, & le met dans les fers 2, sans se soucier, ni de l'hospita-

ta-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Partialité ne commença jamais en un païs, dit Comines, que la fin n'en fût ruineuse; & mal aisée à éteindre. *Chap. 9. du livre 4* Nourrir les partialitez entre les hommes, comme Princes, & gens de vertu & de courage, c'est allumer un grand feu en sa maison; car tantôt l'un ou l'autre dira: *Le Roi est contre nous*; & sous ce prétexte pensera à se fortifier, & à se liguer avec ses ennemis. *Chapitre dernier du livre 6* Et pendant que l'un des partis prend les armes contre le Prince il est toujours mal obeï de l'autre, qui se croyant plus nécessaire, vend ses services à plus haut prix. Ainsi un Roi puissant ne doit jamais souffrir, que les Princes ses vassaux, ou ses voisins, entrent en guerre; car delà le feu vient à se répandre dans ses Etats. Au contraire, il doit faire l'office de juge ou de médiateur entre les parties, & menacer de se déclarer contre celui, qui ne voudra pas entendre à la paix.

2. Un Prince sage ne doit jamais se mettre entre les

mains

talité, ni du caractere sacré des Rois 3, ni [illegible] de

REFLEXIONS POLITIQUES.

mains d'un autre, avec qui il a de grands intérêts, à démêler. Il n'y a ni promesses, ni sermens, ni passeports, dont se puisse raisonnablement assûrer celui, qui doit aller trouver l'autre. Les sauf-conduits sont d'aussi foibles armes contre la force, que le papier l'est contre le fer : & Jules II. avant que d'être Pape disoit souvent, que ceux-là étoient bien fous, qui échangeoient leur liberté & leur vie avec une peau de bête morte* (ainsi » apelloit-il le parchemin * *Apo-* » *logie du Concile de Pise.* Le Duc de Bourgogne écri- » vit à Loüis XI. une lettre de sa main bien ample, » portant sûreté d'aller & retourner, & le Roi n'ame- » na nulle garde, mais voulut venir de tous points à la » garde & sûreté dudit Duc. *Comines chap. 5. du livre* » 2. Cependant le Duc envoya fermer les portes de la » ville & du château de Peronne, disant, que le Roi » étoit venu là pour le trahir : & ces portes furent » ainsi fermées & gardées deux ou trois jours, du- » rant lesquels le Duc ne vit point le Roi, ni n'en- » troit des gens du Roi, au château, que peu, & par » le guichet de la porte. *Chap. 7. & 9. du même livre.* Ce Duc, n'étant encore que Comte de Charolois avoit fait la même faute, en se laissant insensiblement mener par le Roi, avec qui il se promenoit, » jusqu'en un » lieu, apellé le Boulevart, par où l'on entroit dans » Paris : dequoi il fut fort blâmé par le Comte de S. » Pol & par le Maréchal de Bourgogne, qui lui allé- » guoient le malheur arrivé à son grand pere à Mon- » tereau faut-Yonne, present le Roi Charles VII. » Réprimande, à laquelle le Prince fit cette réponse : » Ne me tancez point ; car je connois bien ma grande » folie, mais je ne m'en suis aperçu qu'étant près du boulevart. *Chap 15. du livre 1. des mêmes Mémoires.*

3 La parenté, l'honneur & tous les devoirs essentiels

de leurs Dieux communs, que l'autre reclamoit. Après s'être emparé de toute la Thrace, il écrit à Tibére, qu'il avoit été obligé de prévenir Cotis, qui lui dressoit des embuches, & tout d'un temps il leve de nouvelles troupes, sous prétexte de faire la guerre aux Scythes & aux Bastarnes.

LXVII. Il

tiels de la societé civile sont de foibles liens pour les Princes; car ils n'ont la plûpart d'autre régle de leur conduite, que leur intérêt, & la possession presente de tout ce qui est à leur bienséance. Ils prétendent, qu'il y a des privileges, qui ne sont que pour eux, & que ce que l'on appelle mauvaise foi à l'égard des Particuliers & des Sujets, doit s'appeller Politique & Raison d'Etat en fait de Prince à Prince. Les Princes, dit Mariana, ont coûtume d'aimer mieux leur profit, que leur parole, & que leur devoir; ils tournent la prouë de leur vaisseau du côté qu'ils voyent de plus grandes espérances, sans se mettre en peine du jugement que la posterité fera d'eux. *Chap. 18. du livre 15. de son Hist.* Enfin, l'on peut dire de tous les Princes ce qu'on disoit en Portugal du Roi-Cardinal Henri, que tout scrupuleux qu'il étoit, il avoit deux consciences, l'une pour ce qu'il vouloit, & l'autre pour ce qu'il ne vouloit pas. *Cabrera chap. 12. du livre 12. de son Hist.* Le même Historien remarque comme une chose singuliére, & dont plusieurs Princes auroient fait difficulté, que Philippe allant en Flandres confia la personne de Don Carlos, l'unique héritier de la Monarchie d'Espagne, à l'Infante Marie, sa sœur, & à Maximilien, Roi de Boheme, qu'elle venoit d'épouser. *Chap. 2. du livre 1.*

LXVII. Il lui fut répondu sans aigreur, que s'il se sentoit innocent, il ne devoit rien craindre; que l'Empereur & le Sénat ne pouvoient pas discerner la bonne cause d'avec la mauvaise, sans être mieux informez; qu'il rendît Cotis au Sénat, & prouvât ce dont il l'accusoit. Latinius Pandus, Vice Préteur de la Mésie, lui envoya ces lettres avec des soldats, pour recevoir Cotis. Rhescuporis, ayant balancé entre la crainte & la colere, aima mieux être coupable d'un crime achevé, que d'un crime commencé 1. Il fait tuer Cotis g, & publie, qu'il s'est tué lui même. Tibére ne laissa pas pourtant de continuer sa feinte; il donna pour successeur à Pandus, que Rhescuporis

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les grands crimes, dit Tacite, se commencent avec danger, mais quand une fois on les a commencez, il n'y a plus de remede, qu'en les achevant. *Ann.* 11 *&* 12. Car, dit Machiavel, on ne sort jamais d'un péril, que par un autre péril. *Livre 3. de son Histoire de Florence.*

NOTES HISTORIQUES.

g Alfonse XI. Roi de Castille en usa avec Jean, Seigneur de Biscaïe, de la mesme maniére que Rhescuporis avec Cotis. Il invita Jean à une entrevuë dans la ville de Toro, avec promesse de lui donner en mariage l'Infante Eleonor, sa sœur: & pour lui ôter tout soupçon, il éloigna de sa Cour Garci Lasso de la Vega, son premier Ministre, que Jean disoit estre son ennemi capital. Lorsque Jean fut à Toro, il le convia le propre jour de la Toussaints à venir diner avec lui Jean y alla sans armes & sans crainte, à cause de la feste, & fut tué parmi la réjoüissance du festin. *Mariana chap 19. du livre 15. de son Histoire.*

poris disoit être son ennemi déclaré 2, Pomponius Flaccus *b*, personnage de longue expérience à la guerre, lequel étant fort ami de ce Roi, avoit par-là plus beau moyen de le surprendre. 3.

LXVIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 C'est le prétexte ordinaire des Grans, qui ne veulent pas venir à la Cour, quand ils y sont apellez par le Prince, que d'atribuer leur desobéïssance à la crainte qu'ils ont d'être oprimez par ses Ministres, ou par ses Favoris. C'est ainsi que le Connétable de S. Pol s'excusoit à Louïs XI. d'avoir paru en armes devant lui, & avec la précaution d'une barriére entre deux, disant qu'il ne l'avoit fait, que pour se défendre contre le Comte de Dammartin son ennemi capital. *Comines.*

3 Il n'y a point d'amitié, qui soit à l'épreuve de la crainte de perdre les bonnes graces du Prince, ou de l'espérance de les aquerir. L'ordre d'arrêter le Maréchal de Marillac fut porté par un de ses proches parens, lequel outre cela étoit filleul du Garde des Seaux, son frére. C'est un cas singulier, & qui peut-être ne se reverra jamais, que celui du Prince de Lobkovits, Premier Ministre de l'Empereur, lequel, sans être lié ni de parenté, ni d'amitié, avec le Prince Guillaume de Furstemberg, aujourd'hui Cardinal, fit avertir le Nonce Apostolique de l'arrêt secret de mort rendu contre lui, & qui s'aloit éxécuter *interpri-*

NOTES HISTORIQUES.

b Avec quelle prudence, dit Patercule, Tibére a-t-il atiré à Rome Rhescuporis, qui avoit tué Cotis son neveu, & son colégue en la Royauté. Il se servit dans cette afaire de l'adresse de Pomponius Flaccus, personage Consulaire, né pour exécuter heureusement tout ce qu'on veut qui soit fait avec honneur; & qui par une vertu sans fard mérite la gloire plûtôt qu'il ne la recherche. *Chap. 129. de son second livre.*

LXVIII. Flaccus passe donc en Thrace, & par de grandes promesses l'attire enfin sur nos frontiéres, quoique le remors de ses crimes réveillât souvent sa défiance 1. Une grosse garde l'environne comme par honneur 2, & plus les Tribuns & les Centurions le font avan-

REFLEXIONS POLITIQUES.

privatos parietes, afin de le reclamer au nom du Pape, comme son justiciable en qualité d'Evêque. Ce qui véritablement sauva ce prélat, mais donna lieu d'accuser Lobkovits d'intelligence avec la France, & de le faire périr par le poison. *Mémoires du Chev. de R*.*

1 La défiance s'aprend à l'école de la scélératesse. Et selon Tacite, il est très-dificile de surprendre des gens, qui sont méchans de longue main. *Ministros tentare arduum videbatur mulieris usu scelerum adversus insidias intentæ* Ann. 14.

2 Un Prince refugié dans les Etats d'un autre doit regarder comme autant d'espions tous ceux qu'on lui donne pour l'accompagner, quand il sort en public. Plus ce cortége lui fait d'honneur en aparence, moins il a de liberté ; & c'est ce dont Henri, Prince de Condé, se plaignit un jour au Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, qui le fesoit garder avec un merveilleux soin, sous prétexte, que les Rois ayant les mains bien longues, il seroit facile à Henri IV. dont il avoit encouru l'indignation, de le faire enlever jusque dans Milan même, si, lui Comte, ne veilloit à la sûreté de sa personne. On sait le chagrin que les Espagnols eurent de la maniére dont feu M. le Duc d'Orleans se retira de Bruxelles, quoique le Marquis d'Aytone dit, que le seul déplaisir qu'il en avoit, étoit que son Altesse lui eût ôté le moyen de lui rendre tout l'honneur dû à un Prince de son rang ; ce qui auroit été plus

avancer à force de priéres & de raisons, plus il s'aperçoit qu'on le traite en prisonnier, & qu'il faut aller à Rome. Dès qu'il y est, la femme de Cotis l'accuse devant le Sénat, qui le condamne à perdre ses terres. La Thrace est partagée de nouveau entre son fils Rhemetalcés, qu'on savoit avoir été contraire aux mauvais desseins de son pére, & les enfans de Cotis. Mais comme ceux ci étoient en bas âge, l'administration de leur Etat fut donnée à Trebellienus Rufus, auparavant Préteur, à l'exemple de nos ancêtres, qui avoient envoyé M. Lepidus en Egypte, pour être tuteur des enfans de Ptolemée *i* Rhescuporis transferé à Aléxandrie, fut tué, pour avoir voulu s'enfuïr; & peut-être ce crime lui fut il suposé.

LXIX. Dans le même tems, Vononés, que j'ai dit avoir été relegué en Cilicie, ayant corrompu ses gardes, essaya de se sauver en Arménie, pour aller de là vers les Albaniens &

REFLEXIONS POLITIQUES.

plus selon la dignité de sa personne, & la satisfaction du Roi Catholique. *Mémoires de Montresor.*

NOTES HISTORIQUES.

i Ptolemée Philopator, pere de Ptolemée Epiphanés, qui lui succéda à l'âge de cinq ans. Les Romains envoyérent Lepidus en Egypte, pour s'oposer aux desseins ambitieux d'Antiochus surnommé le Grand, Roi de Syrie, & de Filippe *, Roi de Macedoine, qui vouloient partager entr'eux les Etats de ce jeune Prince. (* , c'étoit Filippe pere de Persée, dernier Roi de Macedoine.)

& les Hénioques chez le Roi des Scythes son parent. Dans une partie de chasse 1 faite à dessein, s'écartant des lieux maritimes, il se jette dans les bois les plus éloignez des chemins ordinaires, & courant à toute bride gagne le fleuve Pirame. Mais comme au premier avis de sa fuite les habitans du lieu avoient rompu le pont, & que d'ailleurs il ne pouvoit passer à gué, Vibius Fronto Général de la Cavalerie l'arrêta sur le rivage, & un Exemt k, nommé Remmius, qui l'avoit auparavant en garde, lui passa son épée au travers du corps, comme pour se venger de sa fuite; ce qui fit croire encore davantage, qu'il étoit complice de son évasion; & qu'il ne l'avoit tué, que pour assûrer son secret.

LXX. Germanicus à son retour d'Egypte, trou-

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Outre que la Chasse est utile aux Princes pour la santé du corps, & qu'étant une image de la guerre, elle leur en aprend le métier en les divertissant; il leur est encore avantageux d'être Chasseur, à cause des ocasions favorables, que cet exercice leur fait naître, quand ils sont entre les mains de leurs ennemis.

NOTES HISTORIQUES.

k Tacite dit, *evocatus*, mot que d'Ablancourt prend pour un nom propre, au-lieu que c'est un titre militaire. *Evocati* étoient des Véterans, qui s'enrôloient de nouveau, mais sans être obligez aux factions militaires; ainsi apellez, *quia militia defuncti rursus ad ipsam revocabantur*. D'autres disent, que c'étoient des Capitaines réformez.

trouve tous les ordres, qu'il avoit donnez, soit dans les villes, ou parmi les legions, révoquez, ou changez 1. Il en fait une rude réprimande à Pison, qui de son côté machinoit des choses étranges contre lui. Pison étoit sur le point de quitter la Sirie, lorsque la maladie de Germanicus l'arréta. Ensuite aprenant sa convalescence, & les actions de graces, que le Peuple d'Anthioche en alloit rendre aux Dieux, il envoye ses gardes, qui jettent l'apareil des sacrifices; & font cesser la cérémonie. Après cela, il va à Seleucie *l* pour attendre l'issuë de la rechûte de Germanicus, qui redoubloit son mal par le soupçon 2 qu'il avoit d'être

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Ministres nouveaux, dit Antoine Peréz, ont coutume de faire comme les nouveaux Ingénieurs, qui pour changer le dessein de ceux, qui les ont précédez, détruisent les travaux commencez, & consument les deniers du Prince en dépense inutiles. *Dans les aforismes de ses Rélations.*

2 Comines a bien raison de dire, que les soupçons sont la plus grande maladie des Princes, & ce qui abrége davantage leur vie. M. le Cardinal de Richelieu dépeint les Princes fort au naturel, quand il dit, qu'ils croyent leurs soupçons comme des oracles, & font comme les Magiciens, qui s'enivrent en leur fausse science, pour un événement que par hazard ils auront connu véritable *Dans une Apologie de sa conduite envers la Reine Marie de Médicis.*

NOTES HISTORIQUES.

l Ville Capitale de la Mesopotamie sur le Tigris.

d'être empoisonné. Car on trouvoit dans les planchers & dans les parois de son palais des ossemens de cadavres déterrez, des charmes & des sortiléges, le nom de Germanicus gravé sur des lames de plomb, des os à demi brûlez, & couverts de pus, & d'autres maléfices 3, par où les ames, à ce que l'on croit, sont consacrées aux Dieux des enfers. On disoit même, que Pison envoyoit des gens, pour épier le progrès de sa maladie 4,

LXXI.

Reflexions Politiques.

3 Il y a beaucoup de gens, qui, pour faire les esprits forts, ne croyent rien de tout ce que les Historiens, & les autres Ecrivains, disent des Magiciens & des Sorciers; mais l'Ecriture Sainte, & l'autorité de l'Eglise, qui les excommunie & anatématise tous les Dimanches dans les prônes des Paroisses, ne permettent pas de douter de cette vérité. Et, par conséquent, les Princes & les Magistrats ne peuvent jamais procéder avec trop de rigueur contre ces pestes publiques. Il est marqué dans le Journal du regne d'Henri III: que sous celui de Charles IX. l'impunité avoit multiplié cette vermine jusqu'au nombre de trente-mille personnes. Au reste, il ne faut pas croire, que les Sorciers ayent tout le pouvoir de nuire & de faire mourir, que quelques-uns leur attribuent. Henri III. ne laissoit pas de vivre, nonobstant toutes les images de cire que l'on piquoit à l'endroit du cœur durant les messes de quarante heures, que les Ligueurs faisoient dire dans les Paroisses de Paris *Même Journal* 1589.

4 La curiosité de savoir le cours de la maladie des Prin-

LXXI. Tout cela alloit aux oreilles de Germanicus, qui flotoit entre la crainte & la colére. „ Si „ disoit il, on assiége la porte de ma chambre, s'il faut, que mes ennemis « ayent le plaisir de me voir mourir, que ne « fera-t on pas, *après ma mort*, à ma femme « & à mes enfans 1 ? Le poison semble trop « lent à Pison, il atend avec impatience l'heu- « re d'être seul à la tête de la Province & des « légions, mais Germanicus n'a pas si peu « de crédit & de vigueur, qu'il ne puisse en- « core empêcher, que son meurtre ne jouïs- « se

Princes est presque toujours fatale à ceux qui en veu-lent aprendre des nouvelles. Comme rien n'afflige da-vantage les Princes, que les aproches de la mort, rien ne leur inspire aussi plus d'indignation contre les Grands, que de certains empressemens indiscrets, qui leur font connoître que l'on attend un nouveau regne. M. le Duc de la Rochefoucault fait une réflexion, qui quadre bien à ce sujet. Si, dit-il, les brigues, que les principaux du Royaume faisoient, les uns, pour la Reine, & les autres, pour Monsieur, n'éclatoient pas davantage, c'est que la santé du Roi, qui sem-bloit se rétablir, leur faisoit craindre, qu'il ne fût averti de leurs pratiques, & qu'il ne leur fît passer pour un crime les soins qu'ils prenoient par avance d'établir leur fortune après sa mort.

1. Il est assez ordinaire aux Princes, & aux grands hommes, de prévoir & de prédire à leur mort, les malheurs qui doivent arriver à leurs enfans. Germani-cus fut Prophête.

ſe du prix de ſon crime 2. » Là-deſſus, il écrit à Piſon une lettre, par laquelle il renonçoit à ſon amitié 3. Quelques uns ajoutent, qu'il lui commandoit de ſortir de la Province. Quoi qu'il en ſoit, Piſon, ſans tarder davantage, s'embarque, mais fait aller ſon vaiſſeau lentement, pour être plûtôt de retour, ſi la mort de Germanicus le rapelloit en Syrie.

LXXII. Germanicus, après quelque vaine eſpérance de guérir 1, ſe ſentant affoibli, &

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Tel n'a pas aſſez de pouvoir pour ſe garentir de l'opreſſion qu'on lui fait, qui a aſſez d'amis pour le vanger courageuſement après ſa mort. C'eſt à quoi devroient faire attention ceux, qui ſe trouvant apuyez de la faveur, font l'eſſai de leur autorité ſur les Grands. Car tôt ou tard l'opreſſion rétombe ſur eux-mêmes.

3 L'on n'eſt pas aujourd'hui de ſi bonne foi; la diſſimulation & la duplicité ſont devenuës ſi à la mode, que bien loin de renoncer ouvertement à l'amitié de de ceux dont on eſt mécontent, on leur en témoigne au contraire plus que jamais, pour les ruïner à coup ſûr. Les amis de ce ſiécle, dit Antoine Perez, ont la figure d'hommes, mais le cœur de bêtes-ſauvages. *Roſtros humanos, coraçones de fieras.*

1 Si malades que ſoient les Princes, les flateurs leur font preſque toujours eſpérer qu'ils en reviendront. On les trompe juſqu'au moment qu'ils partent pour aller rendre compte à Dieu, ſans qu'il y ait perſonne qui s'intéreſſe à leur ſalut; en céla ſeul plus malheureux

& même proche de sa fin, parla ainsi à ses amis, qui étoient autour de son lit: » Quand même je mourrois de mort naturelle, j'au- « rois encore un juste sujet de me plaindre des « Dieux, de me ravir, en la fleur de ma « jeunesse, à mon pére, à ma mére, à mes « enfans 2, & à ma patrie. Maintenant que « je suis enlevé par la perfidie de Pison & « de Plancine 3, je vous fais les dépositai- « res de ma derniére volonté. Raportez à « mon pére & à mon frére toutes les vio- « lences & les trahisons qu'on m'a faites, & « comme je finis une misérable vie par la « pire de toutes les morts 4. Ceux, qui « « fon-

REFLEXIONS. POLITIQUES.

reux que le plus misérable de leurs Sujets. Don Carlos Coloma parlant de la mort précipitée d'Aléxandre, Duc de Parme, dit que ce ne fut qu'au visage de ses domestiques&des Médecins,qu'il reconnut qu'il se mouroit*,comme pour marquerque cePrince aprit de leurs yeux ce qu'il devoit aprendre de leur bouche. * *Livre 5. de son Histoire des Guerres de Flandre.*

2 Un bon pére, comme étoit Germanicus, ne peut avoir à la mort un plus cuisant déplaisir, que celui de laisser à la merci de ses ennemis une femme & des enfans qu'il chérit tendrement.

3 Il est bien difficile, que des particuliers, qui sont accusez par un Prince aimé de tout le peuple, puissent se mettre à couvert de l'orage, qu'une accusation de si grand poids attire sur leurs têtes.

4 Le poison est le fleau des Princes; car c'est presque

» fondoient leurs espérances sur ma fortune,
» ou qui m'apartiennent par la proximité du
» sang; *que dis je?* ceux mêmes, qui par le
» passé envioient ma gloire, me porteront
» compassion 5 d'être mort de la main d'une
« femme 6, après être échapé de tant de
guer-

REFLEXIONS POLITIQUES.

l'unique genre de mort, dont il leur est impossible de se garantir, de quelques précautions qu'is usent contre l'infidélité de leurs Officiers domestiques. Et de là vient que le Peuple attribuë d'ordinaire leur mort au poison, & qu'on les voit eux-mêmes si souvent troublez du soupçon d'être empoisonnez. A ce propos, je me souviens d'avoir lû dans la Rélation d'un Ambassadeur de Venise à Rome, que sous le Pontificat d'Urbain VIII. un Gentilhomme Italien se confessa à un Jésuite, d'avoir empoisonné cinq Papes; chose d'autant plus surprenante, que les Neveux, dont toute la fortune dépend de la durée du Pontificat de leurs Oncles, veillent avec les yeux d'Argus à la conservation de celui, dont la mort les réduit à la condition privée.

5 Ceux, qui nous ont porté envie dans la prospérité, ou durant nôtre vie, nous portent volontiers compassion dans l'adversité, ou du moins après nôtre mort, parce qu'ils ont la gloire de paroître généreux, pendant qu'ils n'ont plus rien à craindre.

6 Rien ne paroît plus étrange, que de voir mourir par les mains d'une femme un Général d'armée, qui a passé toute sa vie dans les combats & dans les dangers. Cependant, ce malheur est arrivé à plusieurs grands Capitaines, Dieu l'ayant permis ainsi pour punir leur orgueil par une mort humiliante.

guerres & de batailles. Ainsi, mes amis, «
vous aurez lieu de porter vos plaintes au «
Sénat, & d'implorer le secours des Loix. «
Le principal devoir de l'amitié n'est pas de «
se répandre en pleurs & en lamentations 7. «
comme font les imbéciles; mais de se sou- «
venir de ceux, qu'on a aimez durant leur «
vie, & d'exécuter ce qu'ils ont ordonné «
en mourant. Laissez donc les pleurs aux «
étrangers & aux inconnus. Si vous avez «
eu plus d'atachement pour moi, que «
pour ma fortune 8, vous vangerez ma «
« mort

REFLEXIONS POLITIQUES.

7 Il est honnête aux femmes de pleurer, dit Tacite, mais les hommes ont un plus grand devoir à remplir, qui est de se souvenir. *Feminis lugere honestum est, viris meminisse. In germania.* Ce n'est pas, dit un grand Orateur à la Regente Anne d'Autriche, par des plaintes inutiles, & par des regrets superflus, qu'un grand cœur comme celui de V. M. doit témoigner sa pieté & son amour envers les cendres de son cher époux; c'est en exécutant ses ordres; c'est en se proposant l'image de ses vertus à imiter; c'est en conduisant courageusement la fortune de l'Etat. *Ogier dans l'Epître liminaire de l'Oraison funébre de Loüis* XIII.

8 Durant la vie des Princes, il est très-difficile de discerner leurs vrais & désintéressez Serviteurs d'avec les autres, parce que le bien qu'ils sont en état de faire, donne lieu de croire, que tous ceux qui s'attachent à eux, adorent la fortune, & non point la personne; mais, après leur mort, on reconnoit aux devoirs, qui leur sont rendus, & à l'exécu-

 tion

» mort, *au lieu de la pleurer.* Montrez au » Peuple Romain la petite fille d'Auguste & » nos six enfans. La compassion sera du côté » des accusateurs 9, & si les accusez aléguent » pour leur défense des ordres secrets du » Prince 10, ils ne seront ni crus, ni laissez impunis. « Les amis serrant la main du moribond jurérent, qu'ils perdroient la vie plutôt que la volonté de venger sa mort 11.

LXXIII.

REFLEXIONS POLITIQUES.

sion de leurs derniéres volontez, ceux qui étoient dignes, ou indignes, de leur affection & de leurs bienfaits.

9 Quand les Juges sont touchez de compassion pour les accusateurs, les accusez n'ont point de miséricorde à espérer, & sur-tout si ce sont des personnes haïes de longue-main; comme étoit Pison & Plancine, à cause de leur arrogance.

10 Il se commet dans les Provinces éloignées bien des violences & des excès, dont les Gouverneurs, & les autres Ministres principaux, se trouveroient bien embarassez de montrer les ordres. Ces Officiers méritent double punition : l'une, pour l'abus qu'ils font de leur pouvoir ; & l'autre pour le danger auquel ils exposent le Prince en autorisant de son nom, & de sa prétenduë volonté, des injustices, qui le font passer pour un Tyran ; tort, qui ne peut être réparé que par un éxemple capable de désabuser les Peuples.

11 Le Christianisme nous ordonne de pardonner nos injures, mais il ne défend pas de venger celles de nos amis, quand la justice & les loix sont de leur

côté

LXXIII. Enfin, Germanicus se tournant vers sa femme, la conjure par le souvenir de leur mariage, & par l'intérêt de leurs enfans communs, de dompter son humeur hautaine; de soumettre son courage à la rigueur presente de la fortune; &, quand elle seroit de retour à Rome de ne point irriter par une vaine émulation ceux, qui avoient le pouvoir en main 1. Après ces paroles, que chacun entendit,

côté. L'Evangile nous oblige au prémier, & la société civile au second.

1 Il ne faut point avoir de prise avec les Favoris, ni avec les Ministres du Prince. Il vaut mieux s'absenter de la Cour, que d'entrer en concurrence avec eux. Si le Prince a choisi quelqu'un de ceux qu'il aime pour son principal Ministre, dit Cabrera, il faut l'honorer selon le rang qu'il tient, & selon le pouvoir qu'il a sur l'esprit de son Maître. Il est avantageux de se le rendre ami, & au contraire, il est dangereux, de vouloir juger s'il est digne de la place & de l'autorité qu'on lui a donnée. Souvenez-vous de la figure de bronze, que faisoit adorer Amasis, Roi d'Egypte, après l'avoir faite d'un bassin, où il se lavoit les pieds, & de ces paroles de Tacite: *Nous adorions le colégue de ton Consulat, & celui, qui representoit ta personne dans l'administration de l'Empire.* Car autrement, il n'y a point de sûreté pour la haute naissance, ni pour le grand mérite, qui ont toûjours été suspects & odieux aux Favoris. Et il ne suffit pas de dire: *Je veux vivre à la Cour sans ambition, sans prétention, sans emploi, & sans avoir rien à démêler avec personne:* car

dit, il lui dit quelque chose à l'oreille 2, qui sembloit être un avertissement de se défier de Tibére ; & là dessus, il mourut au grand regret de la Syrie & des Provinces d'alentour. Les Rois & les Nations étrangéres le pleurérent 3, les Alliez à cause de sa courtoisie ; & les ennemis à cause de sa clémen-

REFLEXIONS POLITIQUES.

car on n'écoute cela sans en rien croire. *Chapitre 7. du livre 7. de son Histoire*. Il ajoûte que le Duc d'Alve ne brigua le Gouvernement des Païs-bas, que pour se tirer du pair d'avec le Cardinal Espinosa & le Prince Rui Gomez, que la faveur lui égaloit en estime & en crédit, bien qu'ils lui fussent inférieurs en suffisance. Quoique le Cardinal Briçonnet, Premier Ministre du Roi Charles VIII. en eût une très-petite, & n'entendît rien du tout aux affaires de la guerre, néanmoins, dit Comines, (qui en savoit beaucoup plus que lui) comme j'avois été mal-traité au commencement du regne de ce Roi, je n'osois pas m'entremettre, afin de ne me point faire ennemi de ceux, à qui il donnoit autorité. *Chap. 5 du huitiéme livre de ses Memoires.* Il en est des hommes, comme des pieces de monnoye, que les Princes font valoir ce qu'ils veulent, &, par conséquent, il faut les recevoir selon leur cour, & non point selon leur véritable prix.

2 Quand on parle des Princes, il en faut parler avec d'extrêmes précautions. Ce n'est pas assez de se défier des oreilles des témoins, il faut encore se défier de leurs yeux, qui lisent sur le visage& sur la contenance tout ce dont on leur fait un mistére.

3 La plus belle apothéose d'un Prince est d'être re-

clémence. Il étoit également vénérable & par sa belle prestance, & par son parler; & quoiqu'il gardât toujours cet air grave & majestueux 4, que doit avoir un homme destiné pour regner, sa modestie l'avoit toujours mis à couvert de l'envie.

LXXIV. Ses funérailles se firent sans pompe & sans images, mais ne laisserent pas d'être célébres par le souvenir de ses vertus 1, & par les éloges publics. Il y eut même

greté de ses Sujets, & honoré des loüanges des Nations étrangéres.

4 Un Général d'armée doit avoir un extérieur mêlé de douceur & de sévérité; car les gens de guerre contractent je ne sai quoi de féroce, qui les porte souvent à la sédition, s'ils ne sont retenus par un air d'autorité, qui leur imprime le respect. Les Historiens Romains ont remarqué, que ce mélange dans Annibal avoit été le fondement de sa grandeur & de sa réputation.

1 La renommée des Princes est toûjours immortelle à cause de la grandeur de leur office, qui fait que toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises, sont écrites sur les regîtres de la postérité: mais il y a cette difference entre ceux, qui ont abusé de leur pouvoir, & ceux qui ont rempli tous les devoirs de leur charge, que la mémoire des premiers est infame à jamais; au lieu que celle des autres est pour jamais glorieuse & triomphante. Ainsi, ils n'ont que faire de piramides & de mausolées, s'ils ont été vertueux; car le souvenir de leurs vertus est éternel; & leurs monumens sont en aussi grand nombre, qu'il y a

même des gens, qui le comparérent avec Alexandre 2, pour la beauté, pour l'âge, pour le genre de mort, comme aussi, pour avoir tous deux fini leurs jours en même païs. Car l'un & l'autre étoient de naissance illustre, de bonne mine, & d'un âge, qui ne passoit guére plus de trente ans; & tous deux morts par trahison en païs étranger *m*. Mais Germanicus étoit doux & docile envers ses amis, modéré dans ses plaisirs, & content de ceux de son mariage 3; aussi vail-

REFLEXIONS POLITIQUES.

a d'hommes, qui lisent leur Histoire, & des Princes qui suivent leur exemple.

2 De tout tems, on a comparé les Princes guerriers & les grands Capitaines avec Alexandre, comme s'il n'y avoit point de plus parfait modéle à proposer pour les armes que ce conquérant. Il faut encore, dit un savant Prélat, qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; & il semble, par une espéce de fatalité glorieuse à son nom, qu'aucun Prince ne puisse recevoir de loüanges, qu'il ne les partage. *M. de Meaux dans l'Oraison funébre de Louis, Prince de Condé.*

3 La chasteté est une vertu d'autant plus louable

NOTES HISTORIQUES.

m Strada raconte, que les Flamans comparoient Don Juan d'Autriche, le fils de Charle quint avec Germanicus, pour la beauté & la bonne grace; pour l'âge, qui étoit de trente-trois ans; pour les exploits de guerre faits par l'un & par l'autre en divers lieux voisins de la Hollande; pour avoir été tous deux suspects à leur Prince; & pour avoir fini leurs jours par une mort avancée. *Livre 10. de la premiere décade de son Histoire des Païs-bas.*

vaillant qu'Aléxandre, quoiqu'on l'eût empéché d'achever la conquête de l'Allemagne, qui ébranlée par tant de batailles étoit à la veille de passer sous le joug. De sorte que s'il eût eu le nom & l'autorité de Roi 4, il eût

ble dans les Princes, que c'est celle dont leur condition les éloigne davantage. Commines parlant du vœu que Louïs XI. fit de ne toucher jamais à d'autre femme qu'à la sienne, dit que *bien que ce Roi dût le faire ainsi, selon l'ordonnance de l'Eglise, c'etoit néanmoins grand'chose à lui qui avoit tant de femmes à son commandement, de perseverer en cette promesse, vû même que la Reine n'étoit point de celles où il pût prendre grand plaisir.* Chapitre dernier du livre 6. de ses Mémoires. C'est un grand miracle, dit un célébre Panégyriste, que celui pour qui l'Eglise a demandé tant de fois, qu'il ne tombât point dans les crimes extra ordinaires, n'est pas seulement tombé dans les fautes communes, que nous apellons des fragilitez humaines. Mais apellons-les comme nous voudrons, ce sont des péchez mortels, qui n'ont point d'excuse, ni dans l'impétuosité de nôtre âge & l'ardeur de nôtre sang, puisque Louïs a été chaste dans sa plus florissante jeunesse; ni dans les ocasions du mal, puisqu'il a été chaste au milieu de la Cour; ni dans la violence des tentations, puisque les plus beaux yeux de la terre lui ont en vain dressé des embûches; ni dans la dificulté du précepte, puisque ni l'âge, ni le sang, ni les occasions, ni les charmes de la beauté, ne l'ont pas empêché de l'observer inviolablement. ,, *Oraison funebre de Louïs XIII par Franc. Ogier.*

4 L'indépendance est un grand avantage dans un

eût aussi facilement égalé l'autre en la gloire des armes ; qu'il l'avoit surpassé en clémence, en tempérance, & en toutes les autres vertus. Son corps, avant que d'être porté au bucher, fut exposé tout nud dans la place d'Antioche, où il devoit être brûlé. L'on n'a jamais pû savoir au vrai, si l'on y trouva des marques de poison, car on en parloit diversement, les uns selon la prévention commune, ou la compassion qu'ils avoient pour Germanicus ; les autres selon leur inclination pour Pison.

LXXV.

REFLEXIONS POLITIQUES.

un Général d'armée, pour éxécuter de grandes choses. Germanicus auroit achevé de subjuguer toute l'Alemagne, si Tibére n'eût pas été jaloux de sa gloire ; le Duc d'Alve auroit pris Rome & le Pape Paul IV. si Filippe II. son Maître eût été de l'humeur de Charle-quint. Le Comte de Rantzau, qui fut depuis Maréchal de France, auroit infaillib lement surpris la Citadelle de Gand, où il y avoit alors beaucoup de prisonniers François, Portugais, & Catalans, si M de Noyers, qui gouvernoit tout sous l'autorité du Cardinal de Richelieu, eût voulu seconder cette entreprise ; au lieu qu'il la fit échoüer, pour empêcher que le Comte, dont il haïssoit la personne, ne devint plus considérable à la Cour par un si grand service. Le Maréchal de la Mothe Houdancourt auroit amené le Roi d'Espagne prisonnier à Paris, si la Régence n'eût pas été entre les mains de sa sœur, qui préféra en cette rencontre les interêts de son frére à ceux de son fils.

LXXV. Les Lieutenans Généraux, & quelques Sénateurs, qui étoient sur les lieux, consultant entr'eux, à qui l'on donneroit l'administration de la Syrie, il n'y eut de tous les prétendans, que Vibius Marsus & Cneius Sentius, qui se la disputérent avec chaleur; mais à la fin Marsus la céda à l'autre, qui étoit plus vieux & plus opiniâtre 1. Ce Gouverneur, à la requête de Vitellius, de Veranius, & de quelques autres, qui agissoient contre Pison & Plancine, comme contre des criminels déja convaincus, envoya à Rome une fameuse empoison-

neuse,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Un bon Ministre doit sacrifier ses interêts particuliers au service public, sans s'obstiner à le vouloir emporter sur ses rivaux. Il n'y a rien de plus pernicieux que la discorde qui se met entre les grans Officiers d'une Province, pendant qu'il y a un rebelle puissant, qui s'en veut rendre la maître. En ces rencontres, c'est vaincre que de se laisser vaincre à un compétiteur ambitieux, qui est d'humeur à soûtenir opiniâtrement sa prétention. Don Juan de Cerda, Duc de Medina-Celi, étant venu à Bruxelles, pour succéder au Duc d'Alve dans le Gouvernement des Païs-bas, aima mieux s'en retourner en Espagne, que d'entrer en contestation avec Alve, qui refusoit de lui remétre ces Provinces entre les mains, sous couleur qu'elles avoient encore besoin de sa présence, & que Medina étoit trop doux, pour gouverner une nation si feroce. *Cabrera chap. 2. du livre 10. de son Histoire.*

neuse, nommée Martine, que Plancine aimoit [2] beaucoup.

LXXVI. Mais Agripine ennemie de tout ce qui pouvoit retarder sa vengeance [1], quoique malade & accablée d'affliction, s'embarque avec ses enfans, accompagnée des regrets de tout un Peuple, touché de voir une Princesse accoutumée, du vivant de Germanicus à recevoir des adorations [2], & à entendre par tout des aplaudissemens, porter entre ses bras l'urne de son mari; incertaine si on lui feroit justice à Rome, & si elle y feroit même en sûreté, sa maternité ne servant qu'à l'exposer davantage aux outrages de la Fortune [3]. Cependant, Pison aprend la nouvelle de

Reflexions Politiques.

2 Les personnes, qui ont liaison d'amitié avec des empoisonneurs connus pour tels, venant à être acusées de poison, en sont facilement crües coupables. Le commerce avec la Voisin & la Dame de Brinvilliers a porté malheur à bien des gens, & beaucoup d'autres auroient éprouvé la rigueur de la Justice, si la clémence du Prince n'eût emporté la balance.

1 Une femme ne peut jamais faire une action plus digne de l'amour conjugal, que de poursuivre avec ardeur la punition des meutriers de son mari.

2 La prospérité passée fait, que l'on porte plus de compassion à l'adversité presente, & principalement, quand ce sont des personnes qui ont bien usé de leur bonne fortune.

3 Selon le proverbe, qui dit, que fou est celui, qui laisse

de la mort de Germanicus par un Courier, qui le joignit en l'isle de Cô, & tout transporté de joie, il court par les temples, & fait égorger des victimes 4; & Plancine, encore plus insolente, quite dès ce jour là le deuil de sa sœur, & prend un habit galant *n*.

LXXVII. Les Centurions exhortoient Pison

REFLEXIONS POLITIQUES.

laisse vivre les enfans d'un pere qu'il a tué, Agrippine, qui regardoit Tibére comme le principal auteur de la mort de son mari, avoit juste sujet de craindre, qu'il ne lui ravît aussi ses enfans. Et comme elle en avoit six, Tacite, qui ne dit jamais rien d'inutile, exprime par ces trois mots, *toties fortunæ obnoxia*, qu'elle prévoïoit, que ce seroit autant de victimes, que Tibére sacrifieroit à sa jalousie. Et ce pressentiment s'acomplit en partie par la mort de Néron & de Drusus, ses deux fils aînez.

4 Celui-là est bien téméraire, qui s'expose à la haine universelle, en se réjouïssant ouvertement de la mort d'un Grand, que tout un Peuple regrete. A quoi pensoient Pison & Plancine, qui ne cachoient pas la joie qu'ils avoient d'une mort, dont ils étoient crûs les auteurs, & dont leurs ennemis commençoient déja à poursuivre la vengeance? Cela montre bien, que de toutes les passions la haine est la moins discréte.

NOTES HISTORIQUES.

---

n Anne de Boulen, seconde femme d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, fit la même chose, lorsqu'elle reçût la nouvelle de la mort de la Reine Catherine, dont elle avoit pris la place *Burnet livre 3. de la premiere partie de son Histoire de la réformation d'Angleterre.* Le Duc de Maienne eut l'insolence de prendre l'écharpe verte en signe de réjouïssance le jour qu'il aprit la mort d'Henri III.

Pison à reprendre le Gouvernement de la Syrie, dont on l'avoit dépoüillé injustement, protestant, que les légions étoient prêtes à le suivre. Mais l'affaire ayant été mise en délibération, son fils fut d'avis de retourner incessamment à Rome *o* remontrant, Qu'on n'avoit encore » rien fait, dont on ne pût bien se justifier; » qu'il ne faloit pas craindre de foibles soup» çons, ni des bruits incertains; que sa mé» sintelligence avec Germanicus 1 étoit peut» être digne de haine; mais non point de châ» timent, puisqu'il avoit déja satisfait à ses » ennemis, en se retirant de la Syrie; que d'y » vouloir rentrer malgré Sentius, c'étoit com» mencer une guerre civile 2; que les Centu» rions & les soldats ne lui seroient pas long» tems fidéles, eux, qui avoient la mémoire toute

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Il est aisé de se justifier auprès du Prince d'avoir été en mauvaise intelligence avec un Grand, qu'il a toûjours haï. Quand les Seigneurs de la Cour perdoient le respect au Duc d'Alençon, (ce qui arrivoit tous les jours) Henri III. écoutoit plus volontiers leurs excuses, que les plaintes de son frére, pour qui il avoit une aversion naturelle.

2 Quelque bon droit qu'on ait, il se faut bien garder de le soutenir, quand il en peut arriver du dommage au Prince, & du trouble à son Etat.

NOTES HISTORIQUES.

---

o On verra dans le livre qui suit, que Pison se repentit fort de n'avoir pas suivi ce sage conseil. *Utinam ego potius filio juveni, quàm ille patri seni cessisset.*

toute fraîche de leur Général 3, & l'amour »
des Césars profondément gravé dans le cœur. »

LXXVII. Domitius Celer, ami intime de Pison, dit au contraire, » Qu'il faloit se servir de l'occasion; que la Syrie n'avoit »
point été commise à Sentius, mais à Pi- »
son; que c'étoit à lui seul, qu'on avoit »
donné les faisseaux & les légions avec l'au- »
torité de Préteur *p*; que si la Province ve- »
noit à être assaillie par les ennemis, per- »
sonne n'étoit plus en droit de prendre les »
armes, que celui, qui avoit reçu *immédiatement* »
les ordres du Prince, en qualité de »
Lieutenant général; que le tems seul dis- »
sipoit les faux bruits 1; que souvent l'in- »
nocence même ne »
pouvoit résister à » l'en-

Ou, succomboit aux premieres attaques de la calomnie.

REFLEXIONS POLITIQUES.

3 Un Gouverneur, ou un Général d'armée, ne doit pas atendre beaucoup de fidélité d'une milice qui a été toute dévoüée à son prédécesseur, & qui sait qu'il est acusé d'avoir donné la mort à celui qu'elle regréte.

1 Il n'y a point de plus souverain reméde contre les calomnies, que le tems, qui tôt ou tard découvre la vérité. Quand on est calomnié auprès du Prince par des personnes, qui sont en autorité, il est plus sûr de se tenir éloigné, que de venir se justifier devant des Juges prévenus & passionnez.

NOTES HISTORIQUES.

p L'Edition Vénitienne des Juntes de 1645. porte seulement, *huic legiones datas*. Mais les autres ajoûtent, *huic fasces & jus prætoris*.

» l'envie récente 2 : que s'il prenoit le commandement de l'armée, & s'il augmentoit ses forces 3, beaucoup de choses, qu'on ne peut prévoir, lui réussiroient par hazard 4. Pourquoi nous hâter d'arriver à Rome ? est-ce afin que les cris d'Agrippine, & la premiere furie d'une populace crédule & sans discernement te fassent périr, sans être ouï, ni deffendu ? Véritablement, tu as Livia pour complice, & Tibére pour apui, mais ils n'oseront pas te protéger 5 ouvertement

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 L'innocence n'est pas un bouclier suffisant pour résister à tout un Peuple, duquel on est haï de longue-main. La voix du Peuple a souvent oprimé des innocens, sans d'autre fondement que celui de l'opinion superstitieuse, qui s'est enracinée dans les esprits, que la voix du Peuple est la voix de Dieu. Car pour une fois que le Peuple aura dit la vérité, il se trouvera qu'il aura cent fois autorisé le mensonge.

3 C'est le dire commun, que quiconque a la force, a d'ordinaire la raison.

Il y a des occasions, où la nature des affaires ne donnant pas le loisir de délibérer, il est besoin de prendre une prompte résolution, & d'abandonner le reste à la fortune.

5 Les Princes ne se soucient guére de sauver des mains de la Justice les Ministres de leurs cruautez, d'autant qu'en les abandonnant ils donnent lieu de ne pas croire, ou du moins de douter, qu'ils en soient les vrais auteurs. Outre qu'ils sont bien aises de ne plus voir ceux, dont la présence ne feroit que leur repro-

tement. *Sois certain, que* personne ne «
pleure la mort de Germanicus avec plu «
d'ostentation, que « ceux, qui en sont « très joyeux 6. « «

Ou, Ceux, qui pleurent Germanicus avec le plus d'ostentation, sont ceux qui se réjouïssent davantage de sa mort.

LXXIX.

reprocher leur injustice. Tout cela fut cause, que Filippe II. abandonna le Secretaire Antoine Perez, & souffrit qu'on lui fit son procès pour le meurtre de Juan de Escovedo.

6 Les Princes & les gens de Cour dissimulent encore mieux leur joie que leur aversion. Lorsque quelqu'un leur est suspect, ou leur fait ombrage, leur visage trahit souvent leur pensée, parce que l'agitation du cœur se répand sur les yeux, qui, selon Polybe, sont les interprétes de nos passions: mais lorsqu'ils se voyent délivrez de leurs ennemis, il ne leur est pas dificile de jouër au dehors le rôle, que la politique veut. Elizabeth d'Angleterre, après avoir fait couper la tête à la Reine d'Ecosse, pleura sa mort, comme si elle n'y avoit point trempé, & lui fit des obséques magnifiques à Londres & à Peterbourg, où elle ordonna de mettre son corps auprès de celui de la Reine Catherine, premiére femme d'Henri VIII. *Piasecki dans sa Chronique à l'an* 1588. Madame de Nevers, dit la Reine Marguerite, étant venuë avec nous au logis de la Reine de Navarre, qui de son vivant l'avoit haïe plus que toutes les personnes du monde; & à qui elle l'avoit bien rendu, & de volonté & de paroles, s'aproche du lit, où étoit exposé le corps de la défunte, &, après plusieurs belles, humbles & grandes réverences, lui prenant la main la lui baise. *Livre* 1. *des ses Mémoires.*

LXXIX. Pison, porté de son naturel à la violence, se rendit facilement à cet avis. 1. Il écrit donc à Tibére, que Germanicus ne l'ayant chassé de son Gouvernement, que pour n'avoir plus de censeur de son luxe & de son orgueil, ni de témoin de ses mauvais desseins, il avoit repris la conduite de l'armée, pour servir l'Empereur avec la même fidélité qu'auparavant. En même tems, il fait embarquer Domitius sur une frégate pour aller en Syrie, avec ordre de cingler en haute mer, & d'éviter les Isles & les rivages, *pour tenir son voyage plus secret.* Il arme les goujats, il range par escouades les déserteurs, qui acouroient de tous côtez : & ayant fait passer ses vaisseaux jusqu'en Terre-ferme, il surprend un Régiment de nouveaux soldats, qui alloient en Syrie. Ensuite, il demande du secours aux petits Princes de la Cilicie, le jeune Pison de son côté n'oubliant rien de tout ce qui étoit nécessaire pour la guerre, quoiqu'il n'eût pas été d'avis de l'entreprendre 2. LXXX.

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Pour sonder les hommes jusqu'au cœur & connoître à fond leur naturel, il n'y a qu'à remarquer quels sont les conseils par lesquels ils se gouvernent.

2 Il n'est rien qu'un brave homme n'entreprenne, lorsqu'il s'agit de sauver la vie & l'honneur à son

LXXX. La flote de Pison ayant rencontré vers la côte de Lycie & de Pamphylie l'escadre, qui portoit Agrippine, l'on prit d'abord les armes de part & d'autre; mais comme la crainte fut réciproque, l'attaque ne fut qu'en injures, Marsus somma Pison de venir défendre sa cause à Rome; Pison répondit en raillant, qu'il serpit assez tems d'y aller, quand le Préteur, qui connoissoit des empoisonnemens, l'auroit ajourné avec ses accusateurs 1. Domicius arrivé à Laodicée, ville de Syrie, voulut aller au quartier d'hiver de la sixiéme légion, laquelle il croyoit plus susceptible de l'amour de la nouveauté; mais il fut prévenu par Pacuvius, qui la commandoit. Sentius écrit là-dessus à Pison, & le conjure de ne plus envoyer de corrupteurs dans son Camp, & de laisser la Province en paix; & ramassant incontinent tous ceux, qu'il savoit être affectionnez à la mémoire de

Ou, plus encline au changement.

REFLEXIONS POLITIQUES.

son pére. Au reste, celui-là est bien à plaindre, qui est dans la nécessité de se déclarer contre son pere, ou contre son Prince; d'être rebelle, ou barbare, de renoncer à la Patrie, ou à la Nature; & de choisir entre deux devoirs, qui sont tous deux indispensables.

1 Il ne faut point se railler de la Justice, que l'on ne soit assez fort pour ne pouvoir jamais tomber entre

de Germanicus, & contraires à ses ennemis, il exalte les exploits de ce Prince, & répéte souvent, que c'est à la République même, que Pison fait la guerre; & puis il marche avec de bonnes troupes, qui ne demandoient qu'à combattre.

LXXXI. Quoique rien ne reüssit à Pison comme il se l'étoit figuré, il ne laissa pas de prendre les voyes les plus sûres, que lui offroit la conjecture presente des affaires. Il se saisit d'une forteresse bien munie, nommée Celendris, car avec ses domestiques, les déserteurs, les Auxiliaires de Cilicie, & le Régiment, qu'il avoit n'a guére enlevé, il avoit fait un corps d'armée, qui égaloit le nombre d'une légion. Il disoit à ses gens, que l'Empereur l'avoit fait son Lieutenant Général en Syrie; que ce n'étoient pas les légions, qui lui deffendoient l'entrée, puisqu'il y retournoit à leur priére; mais Sentius, qui couvroit sa haine contre lui sous des crimes suposez; qu'ils pouvoient paroître hardiment devant des soldats, qui ne combattoient jamais contre celui qu'ils apelloient auparavant leur pére; que si l'on considéroit le bon droit, Pison l'emportoit sur Sentius; & qu'en tout cas s'il falloit combatre, il ne manquoit pas de forces pour se deffendre. Cela dit, il range ses troupes en bataille devant le Fort, sur une colline escarpée,

car

car tout le reste étoit environné de la mer. A l'oposite étoient nos Vétérans avec les Auxiliaires, pour les soutenir. D'un côté étoit la valeur & l'expérience, & de l'autre l'avantage du lieu. Le courage & l'espérance manquoient aux gens de Pison, qui n'avoient que des armes de païsans faites à la hâte, pour le besoin présent. Le combat ne fut opiniâtré qu'autant de tems qu'il en falut aux cohortes Romaines, pour grimper sur le côteau. Les Ciliciens prirent la fuite, & se retirérent dans leur Fort.

LXXXII. Cependant, Pison essaya de surprendre l'armée navale, qui étoit à l'ancre assez près de là; mais ayant manqué son coup, il tenta encore une fois la révolte des légions. Paroissant sur la muraille du château, il apelloit les soldats chacun par son nom, & fit tant par ses priéres, & par ses promesses, que l'Enseigne Colonelle de la sixiéme légion s'alla rendre à lui avec son aigle. Sentius alarmé fait donner la charge, & planter les échelles, & les plus braves montent à l'assaut, pendant que les autres lancent des dards, des pierres, & des feux d'artifice. Enfin, Pison, lassé de son opiniâtreté, demanda, qu'en rendant les armes il lui fut permis de rester dans le château, jusqu'à ce que l'Empereur eût déclaré à qui il donnoit le

gouvernement; mais il ne pût obtenir 1 autre chose qu'un passeport & des vaisseaux, pour aller à Rome.

LXXXIII. Après que la nouvelle de la maladie de Germanicus se fut répanduë à Rome, avec des bruits, qui comme venant de loin éxageroient tout au pis, la douleur, la colére, & les plaintes éclatérent. » Voilà, » disoit-on, pourquoi Germanicus a été re» légué au bout du Monde, & Pison en» voyé Gouverneur en Syrie. Voilà ce qu'ont » produit les entretiens secrets de l'Impéra» trice

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Ministres supérieurs, qui servent en des Provinces fort éloignées, ne doivent point s'amuser à atendre de nouveaux ordres, quand il s'agit de pourvoir à des besoins pressans; car outre que ces ordres arriveroient trop tard, à cause de la distance des lieux, il ne faut point, en ces ocasions, craindre de prendre une résolution définitive, d'autant que ceux, à qui le Prince a bien voulu confier son autorité, doivent présumer, qu'il leur a pareillement abandonné la conduite de toutes les choses imprévuës, qui ne se trouvent pas dans leur instruction. Si le Cardinal Gaspar Borgia ne se fût hâté de prendre possession de la Viceroyauté de Naples, & même par adresse, le Duc d'Ossone, qui n'en vouloit pas sortir, sous couleur que sa présence y étoit encore necessaire, & qu'il atendoit de jour à autre un nouvel ordre de la Cour de Madrid, Filippe III. couroit grand risque de perdre ce Royaume, ou tout au moins d'y voir un soulévement. *Conjuratio Ossuniana.*

trice avec Plancine 1. Nos péres avoient « bien raiſon de dire au ſujet de Druſus « que les Princes n'aimoient pas tant d'hu- « manité dans leurs enfans ; car le pére & « le fils n'ont péri tous deux, que pour « avoir eu deſſein de rendre la liberté au « Peuple Romain. La nouvelle de la mort de Germanicus arrivée là-deſſus échauffa ſi fort les eſprits, que ſans attendre l'ordre des Magiſtrats, ni l'arrêt du Sénat, on ferma les maiſons, on abandonna les Tribunaux, on prit les vacations. Profond ſilence partout, profonds ſoupirs, rien d'étudié, rien d'affecté. Et quoique dans les habits on portât les marques d'un grand deüil, on en portoit encore un plus grand dans le cœur. Par hazard, des Marchands partis de Syrie un peu avant la mort de Germanicus aportérent des nouvelles de ſa convaleſcence, qui crûës legérement ſe debitérent de main en main ſelon qu'on ſe rencontroit, & chacun même les racontoit meilleures, qu'il ne les avoit apriſes. La nuit augmenta la credulité, car les ténébres font mentir plus hardiment. On

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La liberté de la langue dit Mariana, punit les excès & les injuſtices des Princes, qui ne peuvent pas être maîtres des langues, comme ils le ſont des corps. *Chapître 16. du livre 16. de ſon Hiſtoire d'Eſpagne.*

On court par la ville, & l'on enfonce les portes des Temples. Tibére laisse courir ce faux-bruit, en attendant que le tems le dissipât. Alors, comme si Germanicus fut mort une seconde fois, le Peuple le pleura plus amérement, que la premiere 2.

LXXXIV. Divers honneurs furent inventez en sa faveur 1, selon l'esprit ou l'affection des Sénateurs, qui opinoient. Il fut ordonné, que son nom seroit chanté par les Prêtres Saliens *q*; que dans les cérémonies des Prêtres d'Auguste on lui poseroit le siége d'ivoire, & la couronne de chêne par dessus; que dans les jeux du Cirque, son effigie faite d'ivoire, marcheroit la premiére; que nul ne succéderoit à sa dignité d'Augure, qui ne fût de la Maison des Césars; qu'à Rome, en Allemagne, sur le bord du Rhin, & en Syrie, sur le Mont Amanus; on

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Comme le Peuple est excessif dans sa joie, il l'est aussi toûjours dans sa tristesse, & principalement quand il a été auparavant leurré d'une fausse joie. Car, selon Cicéron, la fausse joie se termine d'ordinaire à la désolation, & au désespoir. *Usura falsi gaudii frui, deinde frangi repentè, atque ita cadere, ut nulla res ad æquitatem animi post ea possit extollere.* Epist. lib. 6.

1 Rien ne fait mieux connoître combien un Prince a été aimé, que les honneurs extraordinaires qui lui sont rendus après sa mort.

NOTES HISTORIQUES.

q Les Prestres de Mars.

on lui érigeroit des arcs de triomphe avec des inſcriptions, qui feroient mention de ſes exploits, & de ſa mort au ſervice de la République ; qu'on lui dreſſeroit un tombeau à Anthioche *r*, où ſon corps avoit été brûlé, & un tribunal à Epidaſné *ſ*, où il étoit mort. Il ſeroit difficile de compter toutes les ſtatuës & les autels, qui lui furent dédiez. Comme on lui décernoit un bouclier d'or *t* de grandeur extraordinaire, pour être placé parmi ceux des péres de l'Eloquence, Libére dit, qu'il lui en conſacreroit un fait comme les autres, d'autant que l'éloquen-

---

NOTES HISTORIQUES.

r Chez les Romains on érigeoit des tombeaux aux Grands & aux perſonnages illuſtres dans tous les lieux, où ils avoient fait quelque exploit memorable, quoique leurs cendres n'y fuſſent point, & n'y euſſent jamais été. Ces tombeaux honoraires s'apelloient *Cenotaphia*, c'eſt-à dire, ſepulcres étrangers. A Veniſe, ceux de leurs Doges, & des Généraux, qui ſont tuez au ſervice de la République, font la plûpart ſans corps. Car les Doges ſe font enterrer dans les lieux, où repoſent leurs anceſtres, & puis leurs enfans leur font dreſſer des mauſolées, ou des ſtatuës, dans les Egliſes les plus fréquentées de la ville, comme ſont celles des Jacobins & des Cordeliers, pour éterniſer leur Dogat.

ſ Faubourg d'Antioche.

t Dans ces boucliers étoit en relief l'efigie de la perſonne. Et c'eſt un de ces bouchers qu'Hortalus regardoit, *Hortenſii inter Oratores ſitam imaginem intuens*, lorſqu'il preſenta ſes enfans au Sénat. D'ordinaire ces boucliers etoient d'airain, & la teſte d'argent. On voit dans la Maiſon de Ville de Lion un bouclier d'argent du poids de vingt-deux Livres, qui ſemble repreſenter l'action genereuſe de Scipion qui renvoya une belle captive qu'il avoit faite ; & c'eſt la piéce d'argent la plus curieuſe qu'on puiſſe voir. *Voyage de Suiſſe & d'Italie de Burnet.*

quence ne se mesuroit pas par la fortune ; & que ce seroit assez d'honneur à son fils d'être mis au rang des anciens Orateurs. L'Ordre des Chevaliers donna le nom de Germanicus à l'Escadron, qui portoit celui de Juniens *u* ; & établit que desormais le 15. de Juillet son image seroit portée à la tête de leur corps. Plusieurs de ces choses s'observent encore ; le tems en a aboli quelques unes, & quelques autres furent négligées dès le commencement.

LXXXV. Cette affliction étoit encore toute récente, lorsque Livia, femme de Drusus, & sœur de Germanicus, accoucha de deux enfans mâles. Tibére, qui tournoit à sa gloire jusques aux cas fortuits, eut tant de joie de celui-ci, qui est rare même dans les familles bourgeoises, & toujours de bon augure, qu'il ne pût s'abstenir de dire en plein Sénat, qu'un tel bonheur n'étoit jamais arrivé, à Rome, à personne de son rang *x*. Mais le Peuple en ressentoit de la douleur, comme d'une

---

NOTES HISTORIQUES.

u Le Latin dit, *Juniorum*, & d'Ablancourt, prenant ce mot pour, *juventus*, traduit impertinemment, l'escadron de la Jeunesse.

x Ce bonheur arriva en 1546. à Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charle quint femme d'Octave Farnese, Duc de Parme, petit fils du Pape Paul III. & il y a un monument à Rome, qui en conserve la memoire, comme d'une bonne fortune, qui arrive rarement dans une Maison Souveraine *Relictæ liberis ad posteros monumenta raræ unique fortuna in regna ince… Strada lib. 3. dec.*

d'une chose, qui renforçant la Maison de Drusus, afoiblissoit celle de Germanicus. *Ou, ce renfort de la famille de Drusus afoiblissant celle de Germanicus.*

LXXXVI. En la même année, la débauche des femmes fut refrenée par de sévéres arrêts. Le Sénat défendit à toutes celles qui avoient pour ayeul, pour pére, ou pour mari, un Chevalier Romain, de se prostituer pour de l'argent 1; à l'ocasion d'une Dame de famille Prétorienne, nommée Vistilia, qui avoit déclaré devant les Ediles, qu'elle vouloit être femme publique, s'autorisant de la coutume établie par nos ancêtres, qui croyoient, que la honte de cet aveu public étoit un assez grand suplice pour les femmes impudiques ✠. Titidius Labeo,

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 La débauche des femmes de qualité est une contagion d'autant plus dangereuse qu'elle sert d'exemple à toutes les autres. *Tanto conspectius in se crimen habet, quanto major qui peccat habetur*, dit Juvenal. Si Tibére eût soufert, que Vistilia fit le commerce infame qu'elle avoit résolu, toutes les femmes, qui auroient été mécontentes de leurs maris, auroient levé le masque, pour se venger en les deshonorant. Combien de femmes, dans Paris, font-elles trofée de vivre dans la débauche, les unes avec des Grans, les autres avec des Magistrats; & la plusspart avec des Abbez; (état aujourd'hui consacré à la galanterie) honteuses d'avoir un mari, qui n'a pas carosse; & toutes glorieuses d'avoir aux dépens de leur honneur un galant à bel équipage.

NOTES HISTORIQUES.

✠ Cette coutume s'observe encore à Venise.

beo, mari de Viſtilia, interrogé, pourquoi il n'avoit pas employé la rigueur de la Loi *z*, contr'elle, qui étoit manifeſtement coupable, répondit, que les ſoixante jours acordez par la Loi pour conſulter n'étoient pas encore expirez. On ſe contenta donc de proceder contre Viſtilia, qui fut releguée dans l'iſle de Seriſe *a*. Il fut auſſi traité des moyens d'abolir à Rome la Religion des Egyptiens & des Juifs ; & ordonné que quatre mille perſonnes, de race d'Afranchis, ſouillée de cette ſuperſtition étrangére, leſquelles étoient d'âge propre à ſervir, ſeroient tranſportées en l'Iſle de Sardaigne, pour faire tête aux leurs du païs, comme gens, qui ne ſeroient pas à regreter quand l'intempérie de l'air les emporteroit tous : & que pour les autres, ils ſeroient bannis de l'Italie, ſi dans un tems préfix ils ne renonçoient à leurs cérémonies profanes 2.

LXXXVII. Après cela, Tibére propoſa d'é-

REFLEXIONS POLITIQUES.

2 Les ſectes & les cérémonies nouvelles, ou étrangéres, ruïnent peu à peu la Religion du païs, & par conſéquent, il importe fort aux Princes de ne point ſouffrir qu'elles s'établiſſent dans leurs Etats. Ceux, qui introduiſent un nouveau culte, diſoit Mecenas à Auguſte, ouvrent la porte à de nouvelles loix, d'où naiſſent enfin les cabales, les factions, & les conſpirations. *Dion livre 52.*

NOTES HISTORIQUES.

z La Loi *Julia*.
a Une des cyclades.

d'élire une Supérieure des Vestales en la place d'Occia, qui avoit présidé cinquante sept ans chez elles, avec une extrême sagesse. Il remercia Fonteïus Agrippa & Domitius Pollio de ce qu'en offrant leurs filles ils combatoient à l'envi pour le service de la Republique. Celle de Pollion fut préférée, seulement à cause que son pére & sa mére vivoient en bonne intelligence; au lieu que la mére de sa rivale avoit été repudiée 1. Et Tibére, pour consoler Fonteïe, lui donna vingt cinq mille écus pour sa dòt.

LXXXVIII. Le Peuple se plaignant de la cherté des vivres, il fixa le prix du blé, & pour dédommager le vendeur, il promit de lui payer deux numes *b* par boisseau 1. Mais

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Si un Prince Païen éxaminoit de si près, non seulement les qualitez personnelles de ceux, qui possedoient les dignitez sacrées, mais encore sa conduite & les mœurs de leurs peres; à plus forte raison les Princes Chrétiens doivent-ils s'informer soigneusement de la vie & de la naissance de ceux qui leur demandent des Evêchez & des Abaïes. Je dis de la naissance; car il est honteux de voir des bâtards & des adultérins installez dans les dignitez éclésiastiques. Le Cardinal Charles Borromée, dit Ammirato, avoit grand sujet de s'étonner, que les Chrétiens laissassent aux Païens la gloire de les surpasser dans les vertus morales. *Discours 2. du liv. 11.*

1 C'est dans la famine, que le Prince peut acheter la

NOTES HISTORIQUES.

b Le nume valoit 18. deniers de nôtre monnoie.

Mais pour tout cela il ne voulut jamais accepter le titre de Pére de la Patrie 2, qu'on lui avoit offert déja tant de fois, & il reprit aigrement ceux, qui l'apelloient Seigneur, & qui donnoient à ses occupations le nom de divines. 3. De sorte que l'on ne savoit comment parler sous un Prince, qui haïssoit la flaterie, & craignoit pourtant la liberté.

LXXXIX.

REFLEXIONS POLITIQUES.

la liberté du Peuple à bon marché ; car c'est en ce tems-là que le Peuple est plus en humeur de la vendre. Le Peuple s'acoutume à la servitude, mais jamais à la faim. Les Israëlites étant dans le Desert murmuroient contre Moïse, de les avoir retirez de l'Egypte, où ils avoient le pain & la viande en abondance, pour les faire mourir de faim dans un desert. Il valoit bien mieux pour nous, disoient ils, mourir dans la servitude, que dans la solitude. *Multo melius erat servire Ægyptiis, quàm mori in solitudine. Exodi 14. Utinam mortui essemus in terra Ægypti, quando sedebamus super ollas carnium, & comedebamus panem in saturitate Exodi 16.*

2 Le nom de Pére de la Patrie est un titre, que ne doit point refuser un Prince, qui l'est, ou qui le veut être. Accepter ce titre, c'est s'imposer la nécessité de le mériter. Or Tibére ne vouloit pas promettre ce qu'il savoit ne vouloir pas tenir. Ainsi, son refus étoit plutôt un effet de son mauvais naturel, que de sa modestie. Le Jeune Pline dit, que Trajan, (qui étoit un Prince très-modeste) pleuroit de joie toutes les fois qu'il s'entendoit appeller *très-bon.*

3 Le Prince est mortel, & quoiqu'il tienne ici la place de Dieu, il ne fait pourtant que des fonctions humaines.

LXXXIX. Je trouve dans les Ecrivains, & dans les mémoires des Sénateurs de ce tems-là, qu'on lut dans le Sénat des lettres d'Agdandestre, Prince des Cattes, qui promettoit la mort d'Arminius, si on lui envoyoit de quoi l'empoisonner 1; & qu'on lui répondit, que le Peuple Romain se vengeoit de ses ennemis à force ouverte, & non point par fraude, ni par trahison; par où Tibére égaloit sa gloire à celle de ces anciens Capitaines Romains, qui bien loin de consentir à l'empoisonnement du Roi Pyrrhus, lui découvrirent le perfide. Au reste, Arminius affectant la tyrannie, après avoir chassé Maroboduus, & obligé les Romains de se retirer, eut pour derniers ennemis ceux de son pays, qui prirent les armes, pour se maintenir en liberté

REFLEXIONS POLITIQUES.

1 Les Princes, qui employent le poison contre les autres Princes, leur aprennent à s'en servir contre eux-mêmes. La sûreté des Princes consiste dans la bonne foi réciproque des uns avec les autres. Charle-quint répondit au boulanger de Barberousse, lequel lui offroit d'empoisonner son Maître, &, par là, de le faire entrer dans Tunis sans nulle difficulté, qu'il ne vouloit pas faire tant de cérémonie. Après quoi, il fit avertir Barberousse de se munir contre le poison, sans lui nommer pourtant le boulanger. *Epitome de Don Antonio de Vera.*

té 2. Enfin, la fortune lui étant tantôt favorable, & tantôt contraires, il périt par la perfidie de ses propres parens. *Digne* sans doute *d'être appelé* le libérateur de l'Allemagne, lui qui n'a pas attaqué l'Empire Romain dans sa naissance, comme avoient fait les autres Rois & Capitaines; mais au plus haut degré de sa puissance; qui du moins ne fut jamais vaincu, s'il ne fut pas toûjours vainqueur. Mort à trente-sept ans dans la douziéme année de son Généralat, mais vivant encore dans la mémoire de ces Nations, qui chantent ses loüanges *c*. Inconnu aux Grecs, dont les Ecrivains n'admirent & ne racontent que les choses de leur pays; presque oublié dans nos Histoires, où nous obmettons les choses nouvelles, à force d'éxalter les anciennes 3.

Reflexions Politiques.

2 Jamais personne n'a voulu dominer, dit Tacite, qui ne se soit servi du pretexte de la Liberté. *Hist.* 4.

3 L'esprit de l'homme est si bizarre, qu'à force d'admirer le passé il n'a que du dégoût & de la jalousie pour le present. Le passé nous instruit, mais le present nous choque, parce qu'il nous semble qu'il étouffe nôtre gloire. *Paterc.*

Notes Historiques.

c Tacite dit, que les anciens Allemans n'avoient point d'autres Annales que leurs vers & leurs chansons. *Dans sa Germanie.*

F I N.

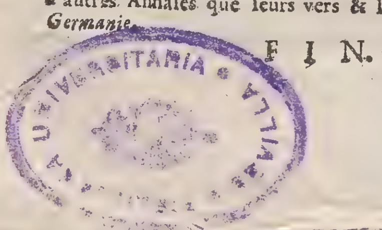


TABLE DES ANNALES, DU PREMIER TOME.

Le premier nombre marque le Livre, & le second la Page.

A

Anteius

C.

C

Cris-

F

G

aux

L.

M.

N

O

P

R

Sejan.

T

V



TABLE DES EXEMPLES

CONTENUS DANS LES NOTES.

Le premier nombre marque le Livre, le second la Page, & la troisiéme la Reflexion.

A

V. 6 les

B

C

Ema-

H EN-

H

Histo-

L

M

P

R

TA-

T

V.

Z

FIN.


208
TACI
TE
12


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm